MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME XIV — 1956 — FASCICULE 1



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13. — PARIS-VIIe

Renseignements et vente
au Comité Technique de la Recherche Archéologique en France
155, rue de Sèvres. — PARIS-XVe

1956

LE CAPITOLE DE NARBONNE

par M. Vincent Perret

En 1951, la découverte, devant Saint-Tropez, d'une épave romaine qui avait livré une douzaine d'éléments en marbre de Carrare d'une colonnade colossale[1], avait conduit la Commission archéologique de Narbonne à rouvrir son dossier concernant le grand temple de Narbonne. Il avait en effet semblé aux archéologues provençaux que ces chapiteaux, ces colonnes cannelées de 1m,80 de diamètre, ne pouvaient être destinés qu'à Narbonne, la seule ville de la Narbonnaise qui possédât un temple de marbre de ces dimensions (fig. 1).

Les renseignements publiés jusqu'ici sur le temple narbonnais demeuraient fort insuffisants : quelques indications sommaires dans le recueil des *Procès-verbaux des séances* de la Commission, de 1842 à 1889, imprimé en 1944[2] et les résumés succincts donnés au *Comité des Travaux historiques* du Ministère[3]. J'ai présenté moi-même quelques observations dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*[4]. Puis furent retrouvés à la Bibliothèque de la Ville et dans les archives de la Commission le rapport du premier fouilleur, Berthomieu, avec les plans et dessins de Bruel et les notes de F. P. Thiers, le successeur de Berthomieu, ce qui m'a permis, sinon d'épuiser la question, du moins de l'éclairer. Le plan était connu : je l'ai replacé dans le cadre de la ville moderne (fig. 2). Les nombreux fragments retrouvés lors des fouilles n'avaient jamais été publiés et méritaient d'être dessinés. Tout cet ensemble et les mesures qui l'accompagnent permettent une reconstitution idéale que je m'abstiendrai de présenter ici, ne me dissimulant pas les incertitudes qui subsistent.

Le plan des fondations du temple indique nettement une triple *cella;* on ne saurait donc hésiter à le qualifier de Capitole et à l'identifier avec le Capitole en marbre de Paros (bien qu'il soit en marbre non de Paros mais de

(1) F. Benoit, *Gallia,* VIII, 1950, *Informations,* p. 130.

(2) *Procès-verbaux,* 10 août 1877, p. 345 ; 20 nov. 1885, p. 462 ; 8 mars 1889, p. 517-519.

(3) *Bulletin archéologique du Comité:* 1884, p. 376-379, pl. VIII, plan du temple, IX ; les piliers du péribole et leurs bases, rapport de Berthomieu présenté par Boeswillwald ; 1888, p. 5-6 : lettre de F.-P. Thiers, p. 233-236 ; et 1889, p. 188-192 et pl. IV : rapport de Thiers et plan du temple. C'est le plan reproduit par Courrent-Héléna, *Répertoire archéologique du département de l'Aude* (1935), p. 59. Voir également : *Congrès archéologique de France, Carcassonne-Perpignan,* 1906, p. 67-78.

(4) *Bull. Comm. arch. Narbonne,* XXIII, 1, 1951-52, p. LXXIII et LXXXIII-LXXXVI.

Carrare), digne de rivaliser avec celui de Rome, que célébra Ausone[5]. Sidoine Apollinaire mentionne également les *delubra Capitolia* parmi les monuments qui font la gloire de Narbonne[6]. La tradition locale a d'ailleurs toujours désigné comme Capitole le site des Moulinassès où les fouilles ont mis au jour les restes du temple.

Ces Moulinassès étaient une butte artificielle due précisément à l'accumulation des ruines ; un plan du XVIIe siècle y signale encore des moulins dont la rue

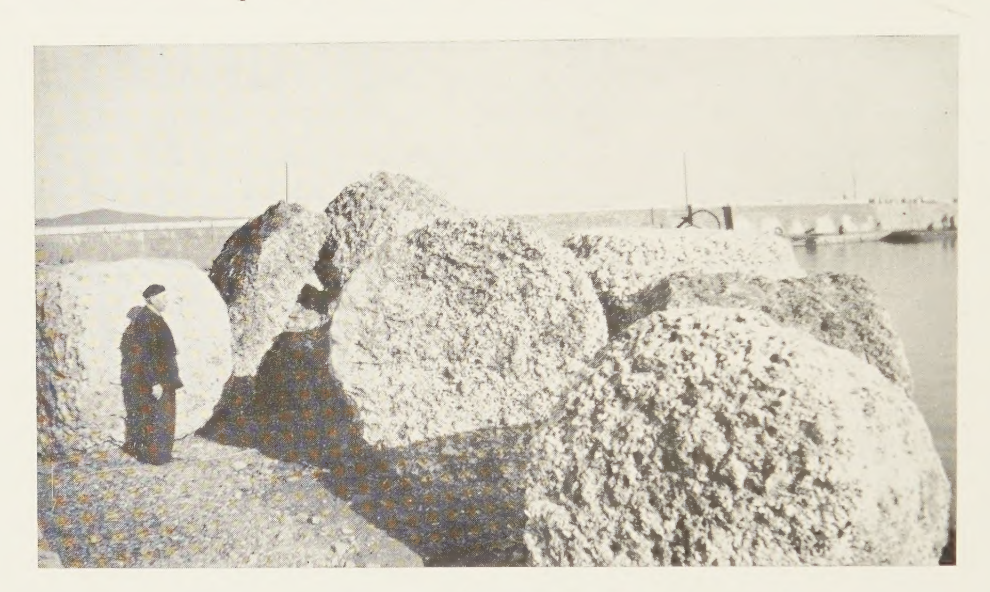


Fig. 1. — Les blocs de marbre repêchés à St-Tropez en 1951.

actuelle des *Trois Moulins* conserve le souvenir. Les Moulinassès s'élevaient au nord de la ville ; les fortifications du Moyen-Age établies sur le rempart antique venaient s'appuyer contre cette modeste éminence aujourd'hui disparue : elles recouvrent en partie, entre la place Bistan, l'avenue du Maréchal Foch, les boulevards du Collège et Condorcet, les bâtiments du Collège. Les ruines se trouvent à $0^{m},50$ sous le sol actuel.

Chronologie des trouvailles.

C'est vers 1869 que fut trouvé, dans une tranchée de la caserne Saint-Bernard, ancien couvent des Bernardines, près de la *Place Bistan* actuelle, un premier chapiteau

(5) *Ordo urbium nobilium*, XIX, v. 120-123.

(6) *Carmen*, XXIII, v. 40, 42 : *Portis, Porticibus, Foro, Theatro / Delubris Capitolis, Monetis / Thermis, Arcubus, Horreis, Macellis...* Sidoine écrivit cette épître à son ami Consentius en 465, trois ans après l'entrée des Wisigoths à Narbonne, peut-être d'après ses souvenirs. On n'en peut conclure que tous ces monuments et notamment le Capitole fussent encore intacts à cette date.

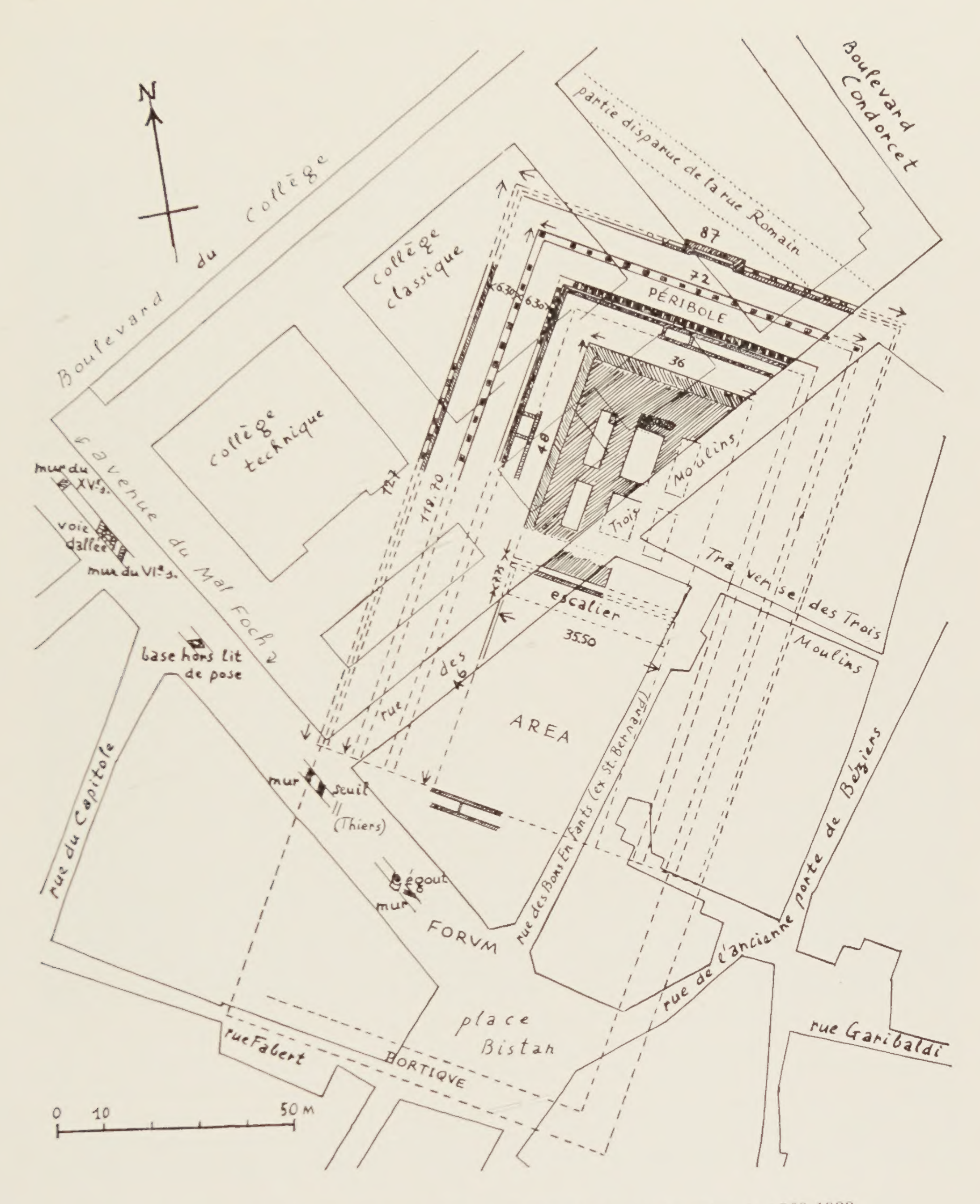


Fig. 2. — Plan du Capitole de Narbonne d'après les découvertes de 1869-1933.
(D'après un plan dessiné par V. Perret).

de pilastre en marbre, de style corinthien. En 1870, trois bas-reliefs sont signalés comme entrant dans nos collections ; ils proviennent du terrain militaire voisin des Trois Moulins mais aucune indication n'a permis de les identifier. En 1874 un important fragment d'entablement en marbre blanc entre au Musée. *En 1877 des fouilles régulières sont entreprises* par la Commission archéologique et dirigées par Berthomieu. Elles dureront jusqu'en 1884.

1877-1884. Dès le premier sondage sur la butte apparaissent les fragments d'un aigle en ronde bosse en marbre et de dimension colossale, probablement un acrotère du fronton. Puis viennent un pilastre cannelé et cinq piliers en place sur leurs bases. La forme en est insolite : ils présentent deux faces convexes et deux faces concaves et leurs bases ont naturellement les mêmes formes (fig. 3 ; cf. fig. 14, p. 19)[7]. Ils ne sont pas en marbre mais en calcaire coquillier de Brègines (près de Béziers) et n'appartiennent pas au temple mais au portique de son péribole. De chaque côté de leur rangée, à la distance de 6m,30, apparaissent des murs ou stylobates. On trouve en grand nombre des clous de charpente d'au moins 0m,40 qui doivent provenir de la toiture. On a donc *un portique à double galerie, large de 13 mètres et couvert en charpente.*

Au cours des années suivantes jusqu'en 1879 se retrouvent 14 piliers dans une direction et 12 dans une direction perpendiculaire, ce qui permet de reconnaître l'enceinte du péribole. Contre le mur extérieur du portique on identifie un trottoir à larges dalles bordé d'un caniveau (fig. 4). Ce mur extérieur est renforcé par des contreforts. Le mur intérieur donnant sur la cour est double et renferme entre ses deux parties un caniveau pour l'écoulement des eaux. Au pied du mur sont mis au jour des fûts et des bases de colonnes. Le soubassement du temple, masse énorme de maçonnerie encore mal connue à cette époque, est atteint à 17 mètres environ de l'axe du péribole. Le pourtour Nord du soubassement fouillé jusqu'à plus de 2 mètres fourmille de débris de marbre : menus fragments de frises, de chapiteaux, de pilastres, de statues et d'inscriptions. Les éléments d'architecture indiquent des proportions colossales, les morceaux de sculpture paraissent de bonne époque : Ier siècle ou première moitié du IIe siècle au plus tard. Pour ceux qui étaient destinés à être placés à grande hauteur la sculpture est traitée largement mais le dessin reste pur.

A la fin de 1879 les fouilles découvrent un avant-corps marquant le centre de la façade postérieure Nord du portique. Des fûts cannelés, des chapiteaux corinthiens, des bases toujours en calcaire coquillier sont trouvés sur ce point et le long du mur extérieur : ils devaient appartenir à un petit portique peu profond rompant la monotonie de cette façade et précédant sans doute une entrée. Connaissant ainsi le milieu, il était facile de repérer le deuxième pilier d'angle qu'un sondage retrouva en effet sur la rampe des Moulinassès, future rue des Trois Moulins à 36 mètres du centre, ce qui donnait une longueur de 72 mètres pour le petit côté intérieur du péribole, au droit de la rangée des piliers séparant les deux galeries. Bien que ni les comptes-rendus ni les plans ne l'indiquent, l'abbé Sigal dans le plan publié en tête de son article *Les premiers temps chrétiens à Narbonne d'après l'archéologie*[8] fait passer le mur du rempart antique entre le péribole

(7) C'est le profil reproduit *Bull. arch. Comité*, 1884, pl. IX. Le pilier reconstitué se trouve dans le jardin du Musée, près de la cathédrale.

(8) *Bulletin Comm. arch. Narbonne*, XXI, 2, 1943-46, p. 62 : article publié après la mort de l'éminent archéologue ; le plan n'est peut-être pas de lui

et le soubassement du temple. Nous pensons que ce rempart devait passer tout près de l'angle Ouest et à l'extérieur du péribole où les contreforts du mur sont noyés dans un béton qu'on ne rencontre plus ailleurs. Toujours en 1879 la prospection s'étend sur la face latérale Ouest du péribole. Des chambres exiguës sont repérées sur la cour

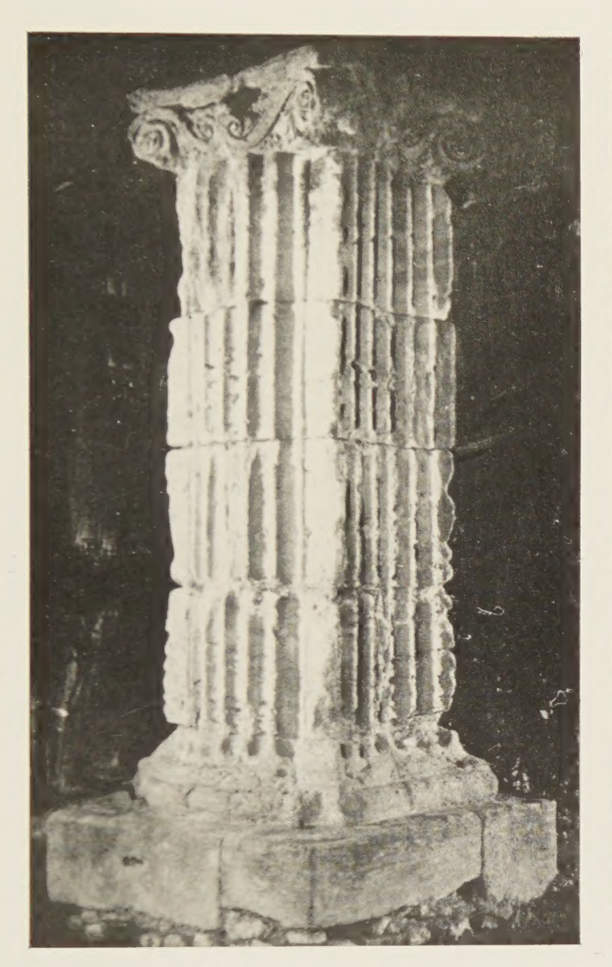
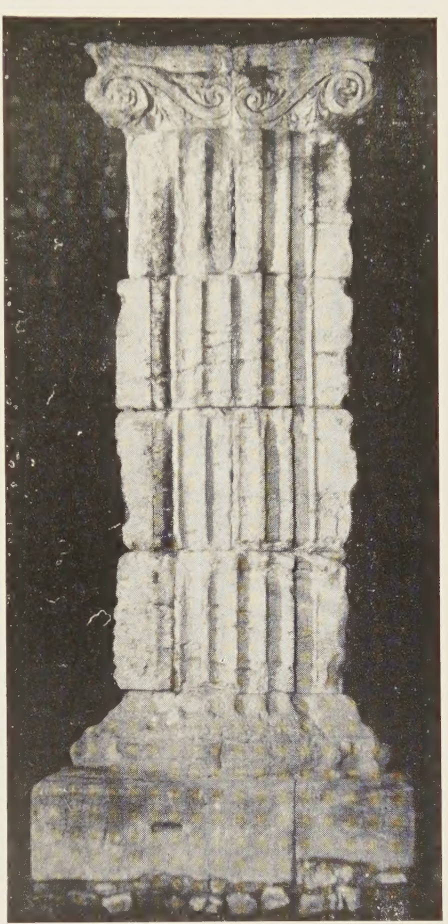



Fig. 3. — Pilier à faces convexes et concaves, dans le jardin du Musée.
Il manque plusieurs tambours (voir fig. 14, à droite). Trois-quart et face convexe.

s'appuyant sur le double mur qui mesure là $1^{m},20$ au lieu de $0^{m},50$. Des enduits peints simulant des lambris revêtent les parois, bien que ces chambrettes aient paru privées d'issues.

En 1881 une statue de marbre revêtue d'une longue draperie sort des fouilles ; la tête n'a malheureusement pas été retrouvée.

Auparavant, sur l'emplacement de l'édifice central, avait été recueilli un fragment de table de marbre, avec lemnisques et foudre, pouvant se rapporter à un autre

exemplaire de la belle plaque aux « aigles » entrée vers 1830 au musée, et dont il existait six répliques au bassin de l'ancien « Griffoul de Bourg » reconstruit en 1702. Aujourd'hui, avec le long fragment enlevé des remparts, à l'ancienne « Porte du Roy » voisine du Capitole, et les trois fragments entrés avant la mort de Tournal au musée Lamourguier, cette table dite des « Pèlerins », avec aigles porteurs de lemnisques et de guirlandes encadrant un foudre couvert d'un manteau, porte à cinq le nombre de ces merveilleuses plates-bandes probablement sorties du temple (fig. 5)[9]. En 1883 est trouvé le petit laraire sur lequel, au revers de la partie cannelée d'une colonnette de marbre, est gravée l'inscription mentionnant l'offrande, probablement à Jupiter[10], de deux objets d'argent. En 1884, avant d'être fermé, le chantier des Moulinassès permettra encore l'étude des substructions du temple. Le massif mesure 36 mètres sur 48; son blocage est garni d'un parement en petit appareil épais de 2 mètres ; le massif est constitué par d'énormes murs de 4^{m},50 à 12 mètres d'épaisseur marquant bien la division en trois *cellae*. Ces fondations ont été fouillées jusqu'à 3^{m},95 de profondeur sans en atteindre la base.

Remblayé en 1884, le site ne perdra rien de sa fécondité. L'établissement de la rue des *Trois Moulins*, la construction, sur l'un de ses côtés, de maisons et d'une école puis celle du Collège, procureront de nouvelles trouvailles. La Commission archéologique reçoit de la Municipalité le droit de surveillance auquel elle délègue l'excellent archéologue F. P. Thiers, successeur de Berthomieu à la direction du Musée.

1885-1888. En 1885 on trouve la partie inférieure d'un chapiteau colossal d'angle au débouché de la traverse dans la rue des Trois Moulins. C'est un chapiteau corinthien en marbre très fin destiné à être engagé pour un quart dans l'angle du mur de la *cella* il mesure 1^{m},50 à sa partie inférieure, 1^{m},85 à sa partie supérieure et 1 mètre de haut ; ce bloc énorme ne représente que la moitié inférieure d'un chapiteau qui devait avoir 2^{m},10 de haut (fig. 6). Peu après, au même point sort de terre une base de pilastre, de 2^{m},58 pour 1^{m},03 en bas et 1^{m},78 sur 0^{m},58 en haut. Le congé du haut a reçu un commencement de sculpture : bucrânes et guirlandes (fig. 7 et 7 *bis*). Ces énormes pièces d'architecture sont restées, en raison de leur poids, dans le jardin du Musée. La base devait être celle de l'un des pilastres ornant, entre les colonnes d'angle, la façade de la *cella*. Ces membres concordent par les dimensions et la qualité du marbre avec le fragment de la moitié d'un tambour de colonne de 0^{m},80 de haut découvert postérieurement sur le site. Le fragment donne un diamètre théorique de 1^{m},56 ; il devait appartenir à la partie supérieure de la colonne pour lesquelles Thiers donne un diamètre de 1^{m},77 à la base, ce qui indique une colonne de 18 mètres de haut.

En 1888, la démolition de la caserne Saint-Bernard et la construction du Collège permirent d'explorer la partie antérieure du soubassement du temple. A une distance de 1^{m},50 en avant du *podium*, un mur de 0^{m},80 d'épaisseur soutenait les marches d'un escalier sous lequel on pouvait passer d'un côté du temple à l'autre.

Enfin, en 1933, le creusement d'une tranchée large de plus d'un mètre, pour l'établissement du tout-à-l'égout dans la rue des Trois-Moulins, a permis de recouper

(9) Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs...*, I, 574 ; trois autres fragments, 578. Le n° 582, qui reproduit le même motif avec de légères différences, est de style moins soigné.

(10) *CIL*, XII, 4318 : Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 338, n° 378 ; Lebègue, *Histoire du Languedoc*, 3e éd. 1895, t. XV.

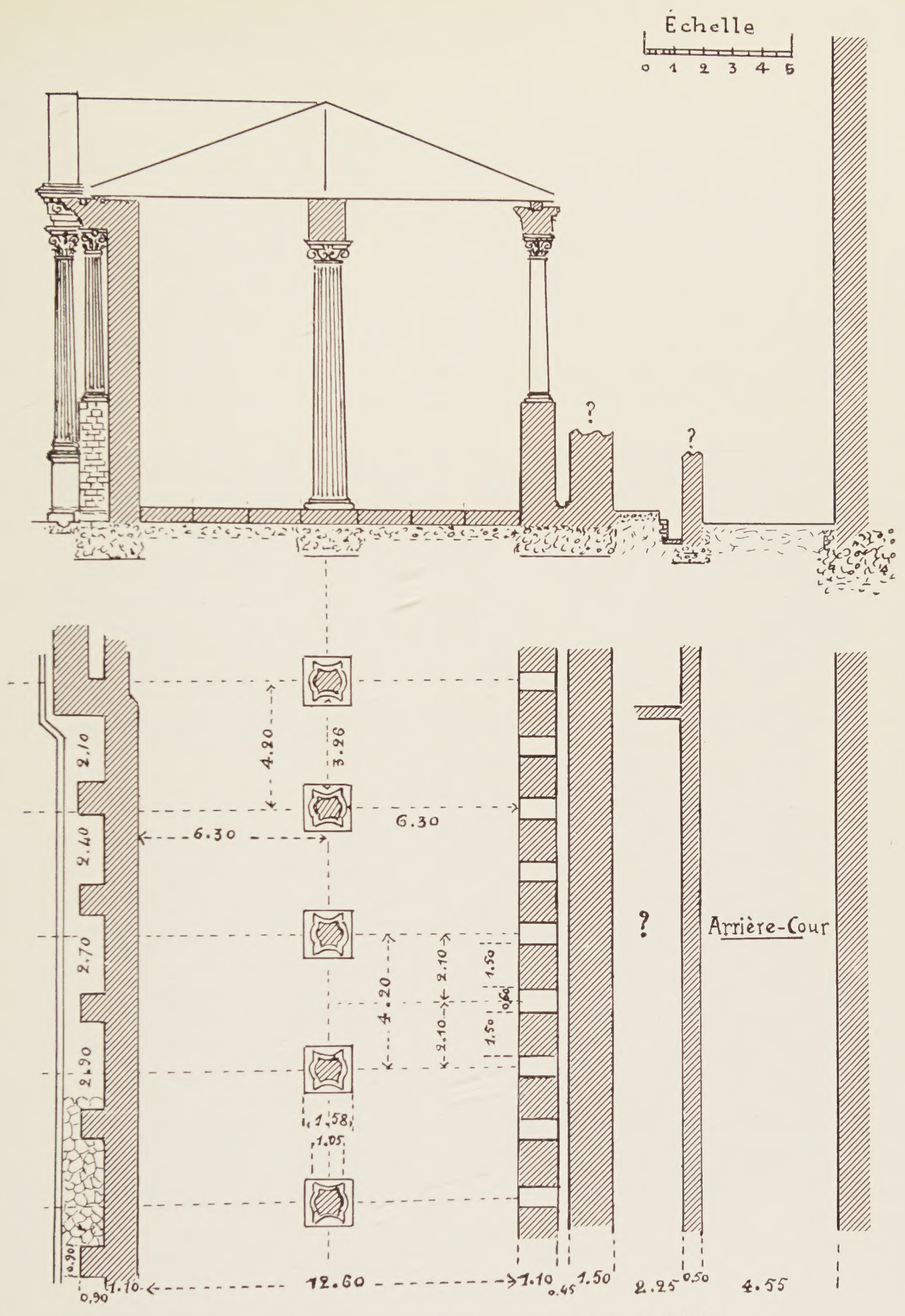


Fig. 4. — Plan, et coupe complétée, de la galerie Nord du péribole.

successivement en biais, sous une partie encore vierge, toutes les substructions du Capitole et de découvrir sous l'angle Nord-Est du péribole, une branche nouvelle du réseau de conduites souterraines déjà repéré en 1879 sous la galerie Nord. Ces travaux ont établi que *le podium était dépourvu de chambres en sous-sol*[11] et ont fourni deux chapiteaux et un fût de colonne lisse en calcaire grossier.

A. — *Le temple.* — 1° *Plan.* — Nous n'avons rien vu des fouilles des Moulinassès qui sont plus vieilles que nous. Les plans qui en ont été publiés sont à petite échelle et sans cotes[12]. Nous nous sommes attaché à les replacer dans le cadre de la ville moderne (cf. fig. 2, p. 3). L'étude des morceaux retrouvés permet, dans une certaine mesure d'apporter quelques précisions. Le soubassement



Fig. 5. — Plaque de marbre à aigles portant une guirlande, et foudre.

forme un rectangle de 36 mètres de large sur 48 mètres de long (proportion de 3 à 4). L'épaisseur des fondations varie : elle atteint de $11^{m},60$ à 12 mètres sur les façades antérieure et postérieure ; elle est de $6^{m},80$ y compris le parement sur les longs côtés. D'énormes fondations supplémentaires, larges d'environ 4 mètres, divisent l'intérieur du rectangle en trois aires, elles-mêmes reliées transversalement par un mur épais de 3 mètres environ. La masse de blocage est corsetée à l'extérieur de murs de parement en petit appareil.

Thiers qui faisait du Capitole un temple pseudodiptère octastyle donnait au *pronaos* trois entrecolonnements de profondeur. Il nous a paru impossible de

(11) Ces constatations résultant d'une enquête personnelle auprès du maître ouvrier qui exécuta la tranchée de 1933 infirment de façon absolue la mention de chambres souterraines dans la rue des Trois-Moulins que le compte rendu du *Bulletin de la Commission archéologique*, XVIII, 3, p. CCXXVII, prête à l'abbé Sigal et que, d'après lui, répète M. Ph. Héléna dans son *Répertoire archéologique de l'Aude*, p. 71.

(12) Les plans et coupes de Bruel, retrouvés aux Archives de la Commission archéologique, ont permis de rectifier quelques-unes des mesures résultant de relevés insuffisants.

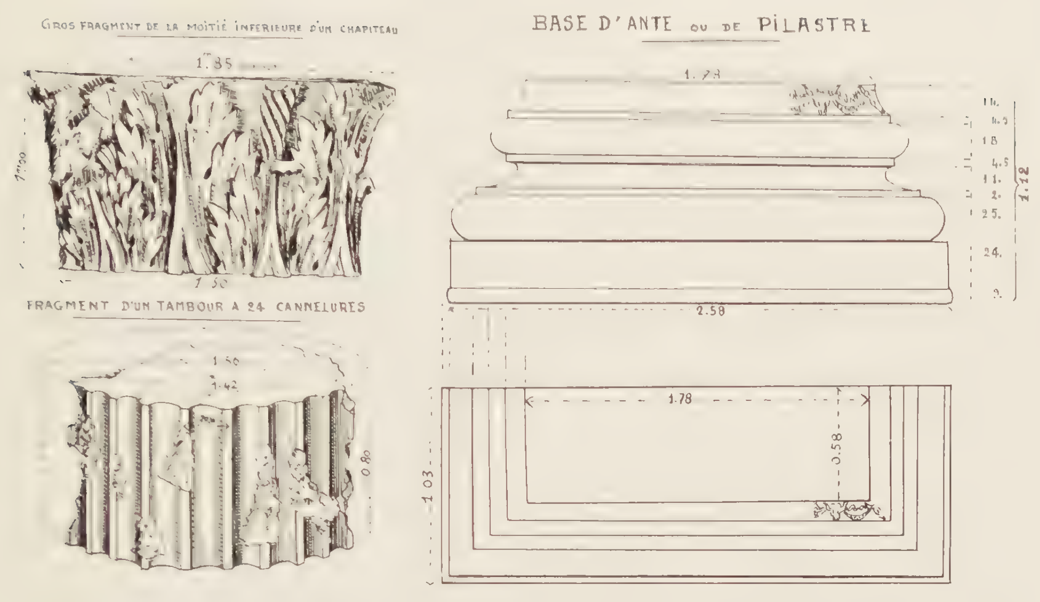


Fig. 6. — Éléments de colonne corinthienne de la *cella*

Fig. 7. — Base d'ante ou de pilastre de l'extérieur de la *cella*. (Jardin du Musée).

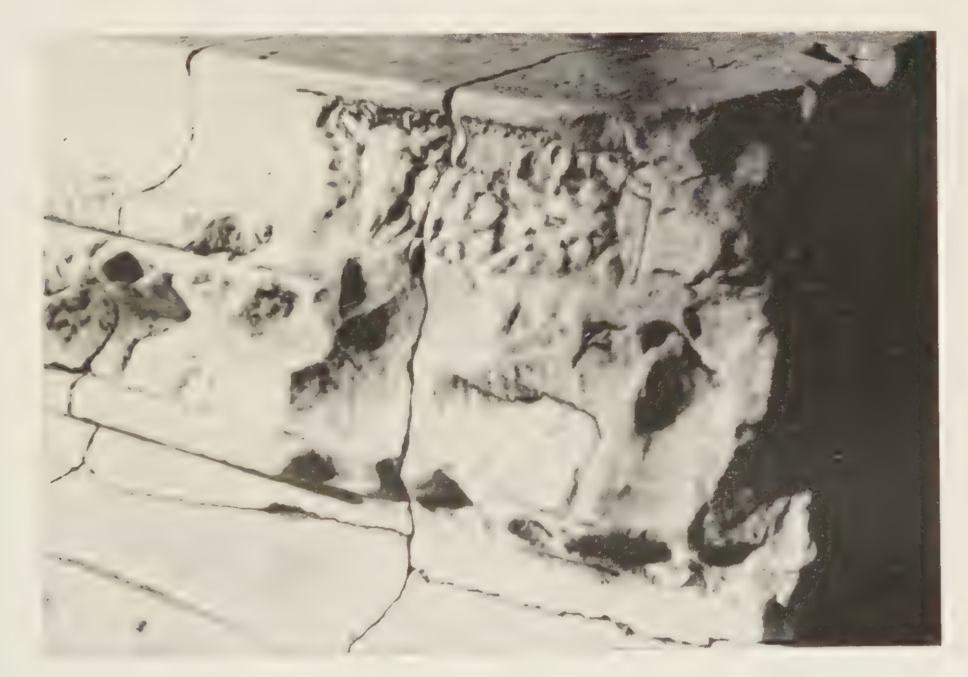


Fig. 7 *bis*. — La base (fig. 7) : le décor inachevé.

faire cadrer un tel temple avec les fondations retrouvées. Un *pronaos* de trois entrecolonnements reportait la façade de la *cella* en arrière du socle destiné à la recevoir. Un tel *pronaos*, en effet, mesurerait 16^{m},03, soit : stylobate 0^{m},93, trois entrecolonnements de 2^{m},634 = 7^{m},90, plus trois colonnes de 1^{m},80 de

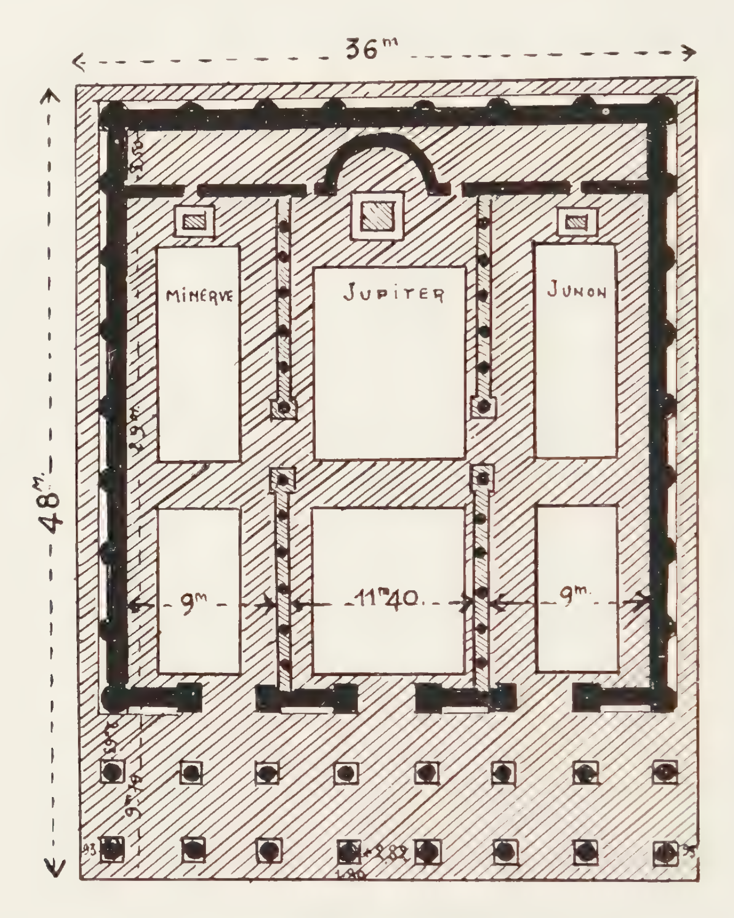


Fig. 8. — Plan restitué du Capitole de Narbonne.

diamètre = 5^{m},40 ; pilastres et façade de la cella : 1^{m},80. Sur le point où il est cependant le plus large, le soubassement ne mesure que 12 mètres. Nous avons donc dû abandonner l'hypothèse de trois entrecolonnements pour n'en conserver que deux (fig. 8).

Une *cella* unique, reposant sur les soubassements du milieu aurait été disproportionnée, ne mesurant que 12 mètres de large pour plus de 30 mètres de long. Elle laisserait sur ses longs côtés, entre son mur et la colonnade qui l'aurait encadrée, une galerie beaucoup plus large que celle de la façade posté-

rieure et même que le *pronaos* à deux entrecolonnements. Les dispositions particulières des fondations divisent la masse du soubassement en quatre groupes d'assises de béton correspondant à trois aires d'utilisation intérieure. En élévation on obtient donc un temple divisé intérieurement en trois chambres ; il est tout naturel d'y reconnaître les *cellae* des trois divinités capitolines. Il s'ensuit en outre que le temple ne sera pas diptère mais *pseudo-diptère*, c'est-à-dire que les colonnes seront engagées dans les murs de la *cella* comme à la Maison Carrée de Nîmes. La différence avec Nîmes consiste dans le nombre des colonnes de la façade : huit au lieu de six, avec des dimensions qui sont presque le double de celles de Nîmes (48 mètres $\times$ 36 mètres au lieu de 25×13) et dans des proportions plus larges : à peu près 2 pour 1 à Nîmes, ici 4 pour 3. Cette largeur confirme bien l'existence des trois *cellae*.

Sur les grands côtés le nombre des colonnes est de onze dont neuf engagées en comptant celles de la façade. A l'arrière on ne supposera pas de portique mais simplement huit colonnes engagées. Les entrecolonnements de $2^{m},82$ en façade et de $2^{m},63$ sur les côtés, sont imposés par les dimensions du soubassement.

Le *pronaos* profond de deux entrecolonnements pouvait être soit libre avec la seule rangée des colonnes de la façade, soit occupé par deux rangées que permettaient l'épaisseur des fondations. Sous le portique on supposera les trois entrées des *cellae*, celle de Jupiter au centre, large de $11^{m},40$, celle de Junon à droite et de Minerve à gauche, larges chacune de $9^{m},29$, comme l'indiquent les fondations. Des bases composites et des fûts de colonnes trouvés dans les soubassements du temple, de dimensions moitié moindres que celles des colonnades extérieures, devaient appartenir à des colonnades intérieures séparant les *cellae* (fig. 9). Des fragments de pilastres peuvent provenir de la façade des *cellae* sur le *pronaos*.

2° *Élévation.* — Pour nous faire une idée de ce que pouvait être le Capitole nous disposons donc de fragments, les uns en marbre d'Italie pour le temple, les autres en calcaire coquillier pour les galeries du péribole.

Pour le temple nous avons une base dite d'ante mais plutôt de pilastre, (cf. fig. 7, p. 9), un énorme fragment de chapiteau corinthien correspondant à une colonne d'angle engagée pour un quart, un tronçon de fût de colonne à 24 cannelures, (cf. fig. 6, p. 9) des fragments considérables mais toujours incomplets de corniche ; des bas-reliefs : aigles et guirlandes, les restes d'un aigle colossal en ronde bosse, des bases et des demi-bases composites avec tronçons de colonnes cannelées, des chapiteaux de pilastre, des doigts, une main et quelques débris de statues colossales, enfin de nombreux morceaux de marbres de couleur provenant de placages intérieurs. Le module nous est donné par des éléments sûrs : la base d'ante ou de pilastre d'un peu moins de $1^{m},80$, le chapiteau d'un diamètre de $1^{m},50$ à sa base, ce qui donne une colonne d'environ $1^{m},80$ à sa base et de $1^{m},50$ à son sommet, haute par conséquent d'environ 18 mètres avec amincissement de $0^{m},30$ (1 pied). Le module doit être le demi-diamètre de la colonne soit $0^{m},90$ (= 3 pieds romains). (Fig. 11).

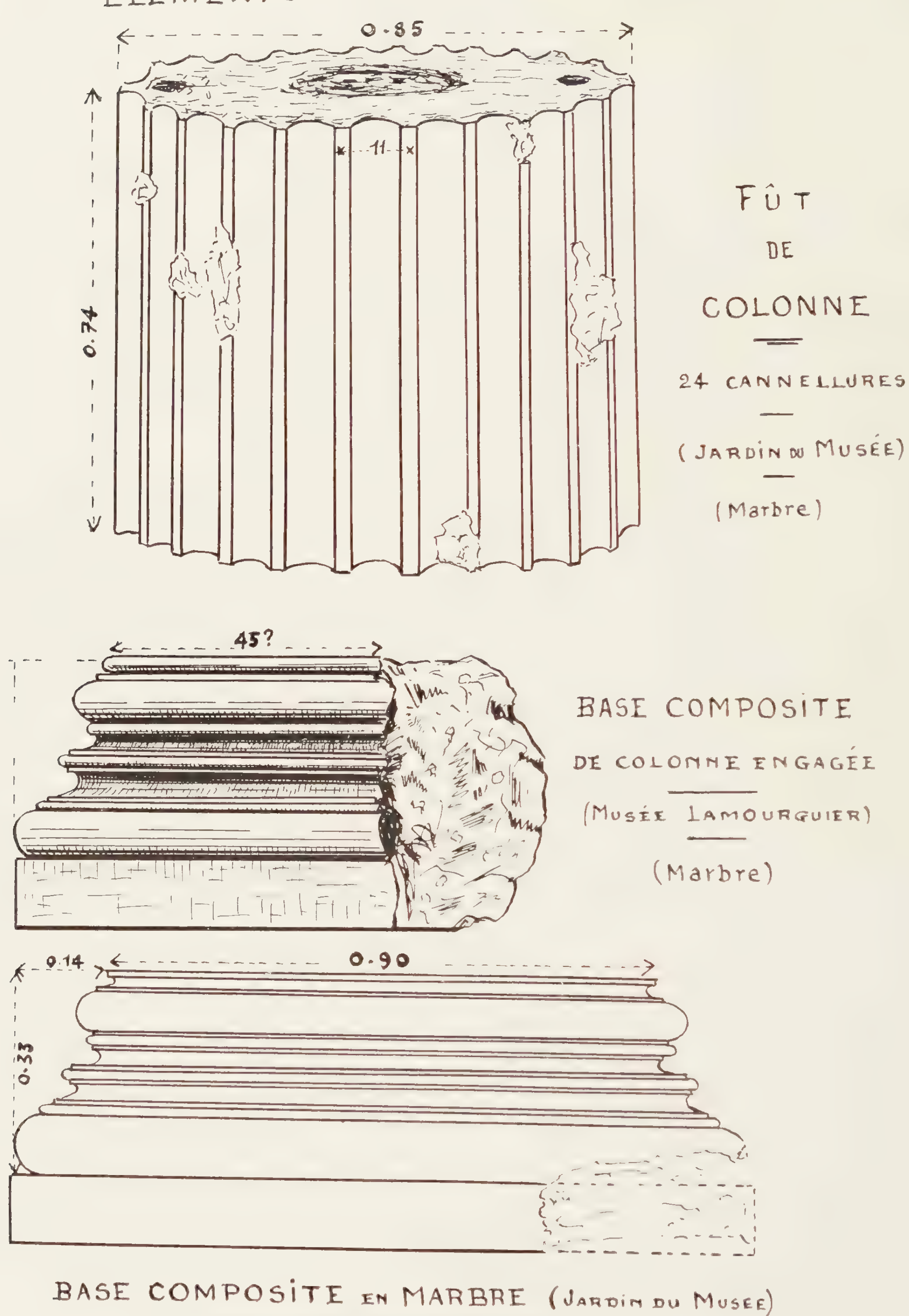


Fig. 9. — Éléments des colonnades composites de l'intérieur de la *cella*.

Pour le péribole nous possédons des piliers ioniques presque complets (fig. 3, p. 5), des tronçons des colonnes cannelées avec bases et chapiteaux corinthiens de deux modules différents (fig. 11 *bis*), des bases et tronçons de colonnes lisses (fig. 12) et des morceaux d'entablement corinthien à double face.

Tentons de voir l'assemblage possible de ces fragments. Pour le *temple*, une première question se pose : quelle est la hauteur du *podium?* Elle aurait

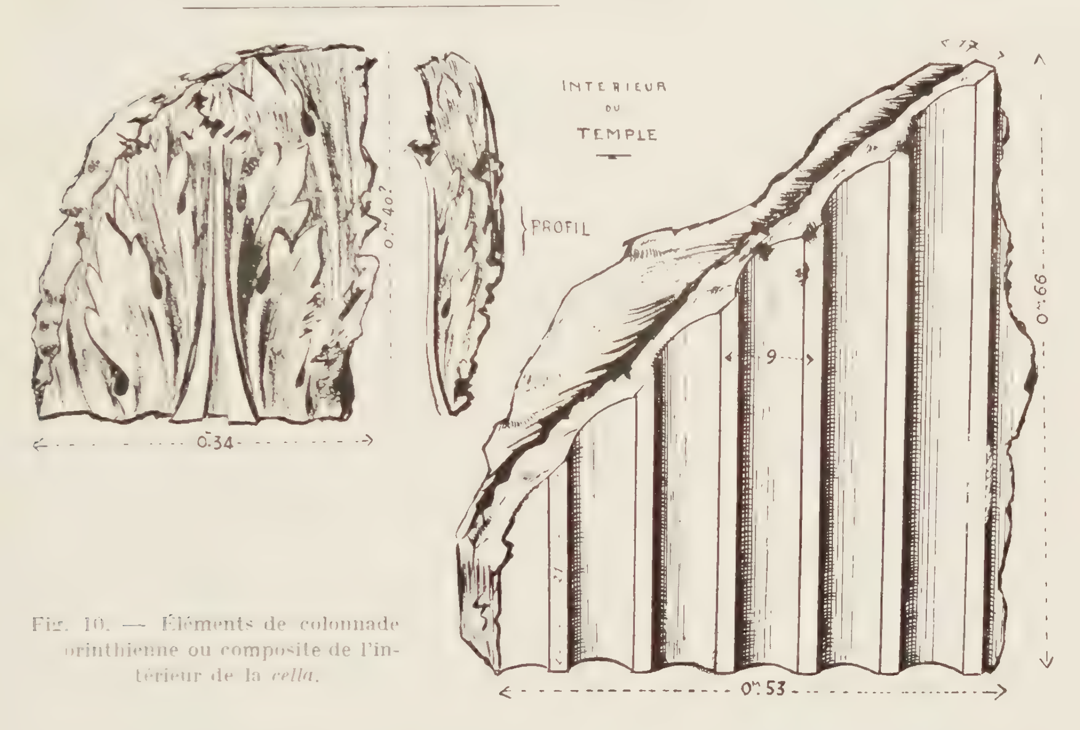


Fig. 10. — Éléments de colonnade corinthienne ou composite de l'intérieur de la *cella*.

été de 1m,65 pour 3m,95 de fondation. Ce peu de hauteur du *podium* paraît insuffisant pour un édifice dont nous allons pouvoir calculer la hauteur à 34 mètres. Les chiffres donnés par les procès-verbaux des fouilles sont d'ailleurs imprécis. Les fouilleurs ont pu prendre pour le sol antique ce qui n'était qu'un sol rehaussé avant ou après l'abandon du temple. Ou bien le soubassement a pu être, au cours des temps, amputé de plusieurs rangées de pierres ; son dallage notamment a complètement disparu. Le stylobate était mouluré d'une corniche débordante de 0m,40 et d'un socle dont on a quelques morceaux, mais sans pouvoir décider s'ils s'appliquaient en bas ou en haut du *podium* (fig. 13).

Le *podium*, à notre avis, ne pouvait mesurer moins de 3 mètres au-dessus du sol antique. En prenant le chiffre de 3m,06 on obtiendrait un escalier monumental de

8 grandes marches de $0^{m},60$ de giron et $0^{m},36$ de haut, qui laisserait une hauteur suffisante pour le passage ménagé sous l'escalier, en avant du soubassement du temple. L'escalier

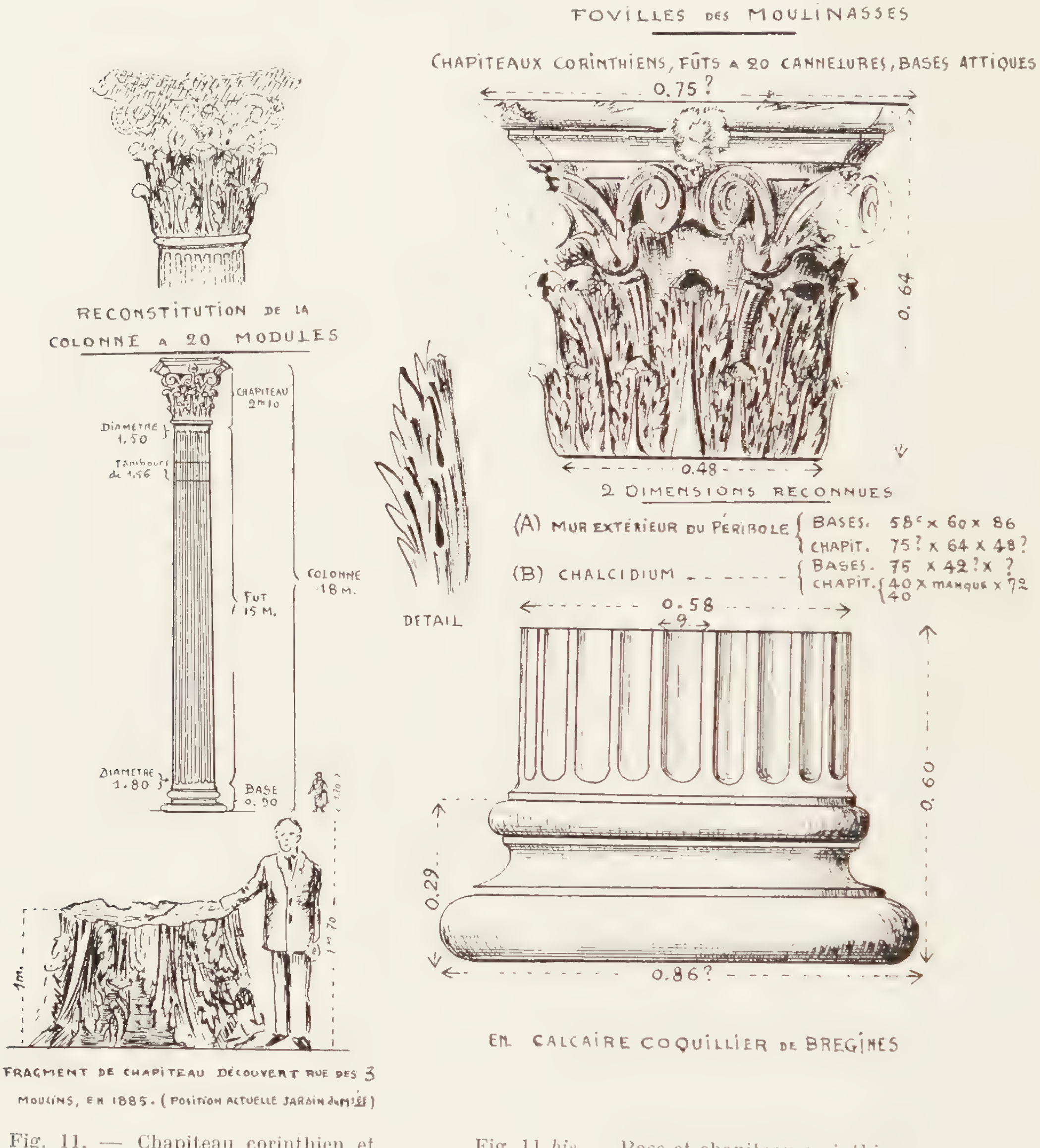


Fig. 11. — Chapiteau corinthien et reconstitution de la colonne d'angle extérieure de la *cella* (voir fig. 6).

Fig. 11 *bis*. — Base et chapiteau corinthiens du péribole.

aurait été ainsi à l'échelle de l'édifice mais il est probable que, pour la commodité, on avait menagé des praticables de $0^{m},30$ de giron et $0^{m},18$ de haut, comme on les trouve couramment entre les gradins des théâtres.

En laissant libre l'entrée du passage sous l'escalier, la bordure du *podium* devait se prolonger des deux côtés, se terminant probablement par un piédestal orné de quelque statue ; c'est la disposition classique que nous retrouvons à Nîmes. Sur le prolongement de cette bordure de l'escalier, nos prédécesseurs ont relevé, à l'intérieur du péribole, les restes de deux murs qui, s'ils ne représentent pas des additions postérieures, ne peuvent être que les fondations d'une banquette ou trottoir limitant l'*area* centrale ; ils ne pouvaient en effet s'élever au point de masquer les portiques latéraux du péribole.

Tout ce que nous avons conservé des *façades* du temple est d'ordre corinthien et présente dans l'exécution une pureté de dessin qui marque une bonne époque. Les proportions devaient donc être conformes à la règle classique ; nous calculerons ainsi pour la hauteur totale :

Hauteur du podium			3m,06
Hauteur totale des colonnes,			
dont	chapiteau	2m,10	
	fût	15m,00	
	base (1 module)	0m,90	18m
Hauteur total de l'entablement,			
dont	cimaise	1m,80	
	frise	1m,70	
	architrave	1m,70	5m,20
Hauteur du fronton			8m
Total			34m,26

Les bases des colonnes sont « attiques » : deux tores de grosseur différente entre une scotie et des filets. C'est la plus simple des bases employées dans l'ordre corinthien (fig. 11, p. 14). La hauteur de 0m,90 (un module) nous est donnée non seulement par la base dite d'ante mais plutôt de pilastre (sans le congé du haut et la baguette de la plinthe) mais aussi par le fragment d'une base ronde dont le tore supérieur, le listel et le congé, suffisent par leurs proportions relatives à nous donner sa hauteur, également de 0m,90. Le tore de cette base ronde et celui de la base du pilastre mesurent 0m,18 (fig. 7, p. 9).

Les fûts des colonnes ont les 24 cannelures du corinthien et sont diminués de 1/6, passant d'un diamètre de 1m,80 à la base à 1m,50 au sommet. Le tambour retrouvé, haut de 0m,80 et mesurant 1m,56 de diamètre, serait le troisième sous le chapiteau (fig. 11, p. 14).

Les chapiteaux sont très classiques : deux rangées de feuilles d'acanthe aux refends plutôt aigus entourent la corbeille et sont surmontés de caulicoles et de culots donnant naissance aux volutes qui s'enroulent sous les saillies de l'abaque. Nous avons un fragment qui peut se rapporter au culot central et à l'hélice de la partie supérieure d'un de ces chapiteaux, à la naissance de l'abaque.

Nous ne possédons que peu de choses de *l'entablement :* des fragments du larmier et quelques grosses pièces dont on ne saurait préciser la place. Il devait se composer, selon la norme, d'une architrave à trois bandes dont une moulurée, d'une frise avec bucrânes et guirlandes répétant le motif esquissé sur la base dite d'ante (fig. 7 *bis*, p. 9), enfin d'une corniche dont le larmier reposait sur des modillons.

Nous donnons au *fronton* une hauteur de 8 mètres au-dessus de l'entablement car si les Grecs, en pays sec, pouvaient se contenter d'une pente peu accentuée

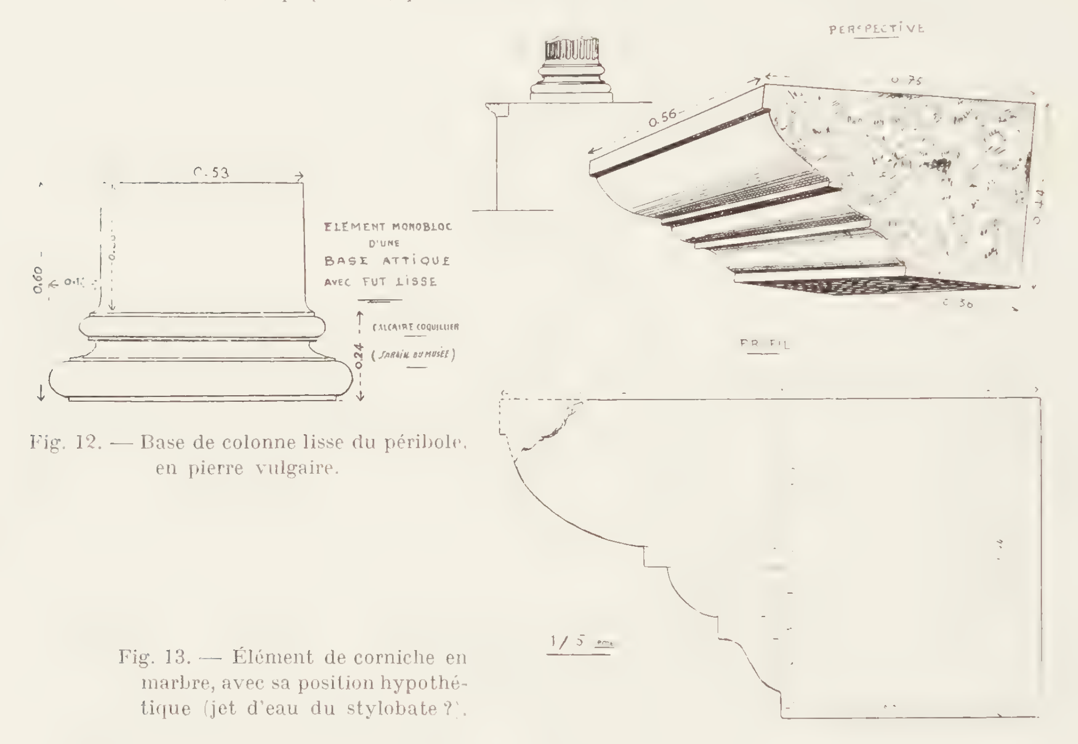


Fig. 12. — Base de colonne lisse du péribole, en pierre vulgaire.

Fig. 13. — Élément de corniche en marbre, avec sa position hypothétique (jet d'eau du stylobate ?).

et donner à leurs frontons une hauteur égale à 1/8 de la largeur, les Romains paraissent n'être guère descendus au-dessous de 2/9. Comme acrotères ou antéfixes aux angles nous placerions cet aigle colossal dont on a recueilli des fragments.

Le mur de façade de la *cella*, sous le *pronaos*, devait s'ouvrir, comme l'indique le plan du soubassement, par trois baies aux 2e, 4e et 6e entrecolonnements, chaque pilastre correspondant à une colonne du *pronaos*, sauf aux angles qui avaient chacun une colonne engagée comme le prouve le chapiteau taillé pour présenter trois faces, la quatrième étant engagée dans l'angle de la construction et présentant encore l'un de ses tenons. Cette colonne engagée répondait à celles des faces latérales.

Quelques fragments de linteau et de piédroits décorés d'oves et de rais de cœur peuvent avoir appartenu à l'encadrement des portes des *cellae*. Des pilastres qui garnissaient le mur nous possédons une base. Ils devaient avoir des chapiteaux corinthiens du même type que ceux des colonnes. Sous une corniche courait une frise interrompue à chaque pilastre ; c'est à cette frise que nous attribuons les reliefs d'aigles tenant des guirlandes dont les dimensions ($0^m,75$ sur $2^m,16$) correspondent presque exactement à la distance entre les chapiteaux (fig. 5). Nous reconnaissons d'ailleurs que ces bas-reliefs pouvaient aussi bien avoir leur place à l'intérieur de la *cella*.

On a trouvé sur le site des colonnes libres et d'autres engagées, ce qui donne à penser que les colonnades séparant les *cellae* avaient leur répétition sur les murs intérieurs. Le diamètre de ces colonnes (un module : $0^m,90$) donne une hauteur de 9 mètres seulement, alors que la hauteur de l'intérieur du temple devait atteindre $21^m,40$, mesure prise au niveau inférieur de la corniche (fig. 9, p. 12). On peut imaginer, pour occuper cette hauteur, au-dessus des *cellae* latérales, deux tribunes ouvertes par des colonnades sur la *cella* centrale. Les façades latérales de la *cella* présentaient, à l'extérieur, deux colonnes libres du *pronaos*, sept colonnes engagées pour leur moitié et deux colonnes d'angle engagées pour un quart. La façade postérieure trop rapprochée du péribole ne devait avoir qu'un fronton uni porté par huit colonnes engagées dont les deux colonnes d'angle.

B. — *Le Péribole.* — Il mesurait à l'extérieur 87 m. × 125 m. et, à l'intérieur, 72 m. × $118^m,70$ comptés à l'axe des piliers séparant les galeries. Il n'avait que trois côtés. Au sud, les extrémités des galeries venaient s'articuler sur celles du *forum*. Le péribole était limité de ce côté par un mur qui aurait été garni de créneaux, évocation peut-être de la forteresse qu'avait été le Capitole romain, à moins qu'il ne s'agisse d'un remaniement tardif.

Malgré des trouvailles assez nombreuses, il est difficile de préciser les détails de la construction. Pour la colonnade éclairant les galeries du côté de la cour par exemple, certains fouilleurs ou commentateurs parlent de colonnes toscanes, d'autres, de colonnes composites. Il s'est trouvé en effet des fûts lisses en calcaire coquillier dont l'un tenant à une base attique (fig. 12). Pour ma part, je n'ai vu que des chapiteaux corinthiens, pouvant se rapporter, par les dimensions autant que par la valeur de la pierre, aux fûts lisses recueillis. Ceux-ci appartiendraient à quelque restauration et auraient été laissés lisses par économie, à une époque où le sens pratique l'emportait sur le sentiment de l'art. *Le péribole à notre avis, ne peut être contemporain du temple*, mais en même temps que des fûts lisses, on a trouvé sur le même point des fûts cannelés, en calcaire et répondant aux mêmes dimensions (fig. 11 *bis*, p. 14). Thiers qualifie de corinthienne la colonnade donnant sur la cour et rapporte la découverte d'un entablement à deux faces avec corniche à modillons. Il semble bien avoir raison. Notre péribole relève de plus de fantaisie constructive que le temple.

Les galeries du péribole entouraient le temple de très près, ne laissant au nord, à l'est et à l'ouest qu'une distance de $7^m,30$, plus ou-moins encombrée par des constructions adventices dont l'époque et l'usage prêtent à discussion. Au sud (côté du *forum*) s'étendait une avant-cour de $35^m,50$ de large sur

53 mètres de long y compris l'emplacement de l'escalier. On a vu que cette cour était séparée à l'est et à l'ouest de la galerie du péribole par des murs de 0m,60 qui, partant des limons de l'escalier, allaient s'appuyer au mur de séparation du *forum*. Encore une disposition peu explicable et qui ne paraît pas contemporaine de l'ensemble, à moins que ces murs ne représentent que les vestiges d'une simple banquette d'appui.

Les galeries du péribole étaient doubles, l'une ouvrant sur la cour, l'autre, fermée, sur l'extérieur. Elles étaient séparées par la colonnade des piliers pseudo-ioniques mi-concaves mi-convexes. La coupe de ces piliers montre en effet un carré dont les côtés sont alternativement convexes et concaves. Le diamètre du cercle donné par le côté convexe est de 1 mètre ; la hauteur du pilier, de 9 mètres (fig. 3 et 14). Les deux piliers d'angle limitant la face Nord à 72 mètres l'un de l'autre ne présentent plus qu'une face convexe pour deux faces concaves[13].

Deux murs à 6m,30 de l'axe des piliers limitaient la largeur des galeries. Le mur extérieur, en petit appareil, mesurant 1m,10 d'épaisseur était épaulé, sur la rue, par des contreforts de 0m,90 au carré, disposés à distances inégales variant du centre aux ailes de 2m,10 à 3m,50[14]. Ces contreforts n'étaient pas en face des piliers dont l'entrecolonnement était de 3m,26 (4m,20 d'axe en axe). Cette disposition interdit de penser à une colonnade ouverte sur l'extérieur ; les contreforts indiquent d'ailleurs un mur plein. La hauteur du faîte de la galerie étant donnée par la colonnade centrale des piliers (9 mètres, plus la charpente qu'ils portaient), la partie du toit en pente vers le dehors devait verser ses eaux sur une corniche d'entablement en surplomb du mur et, de là, à la rue sur le trottoir dallé, large d'environ 2 mètres, bordé d'un caniveau (fig. 4).

Au voisinage de ce mur extérieur ont été trouvés des éléments de colonnes corinthiennes de deux grosseurs différentes. Les uns, de 0m,75 de diamètre, ce qui donne une hauteur de 7m,50, devaient provenir de l'avant-corps formant un petit portique de 12m,50 sur 2 mètres de profondeur qu'on a reconnu au milieu de la face Nord du péribole. Les autres n'avaient que 0m,58 de diamètre ; ils appartenaient donc à des colonnes de 5m,80 de haut. On attribuera ces colonnes à la façade de la galerie donnant sur la cour du péribole.

Cette façade est marquée par un double mur. Le premier, bordant immédiatement la galerie, en petit appareil, épais de 1m,10, était interrompu tous les 2m,10 par des piles en pierres de taille destinées évidemment à porter les colonnes. Le second était épais de 1m,50. Entre les deux murs courait un caniveau maçonné large de 0m,45 (fig. 4, p. 7). L'établissement de cette

(13) Le dessin de ces piliers et de leur base est donné au *Bull. arch. Comité*, 1884, pl. IX.

(14) Thiers dit tantôt 3 pieds (= 0 m. 88), *Procès-verbaux*, 8 mars 1889, p. 517, tantôt 3 pieds et demi (= 1 m. 04), *Bull. Commiss. arch.*, 1889, p. 188. La coupe A-B de la pl. 3 de Bruel donne 1 m. 10 pour le mur et 0 m. 90 pour les contreforts. Ce sont ces chiffres que nous adoptons ici. L'irrégularité des intervalles, signalée par Thiers (*ibid.*, p. 188 et suiv.) est confirmée par Bruel (pl. I) : il convient de la signaler, sans qu'on puisse l'expliquer.

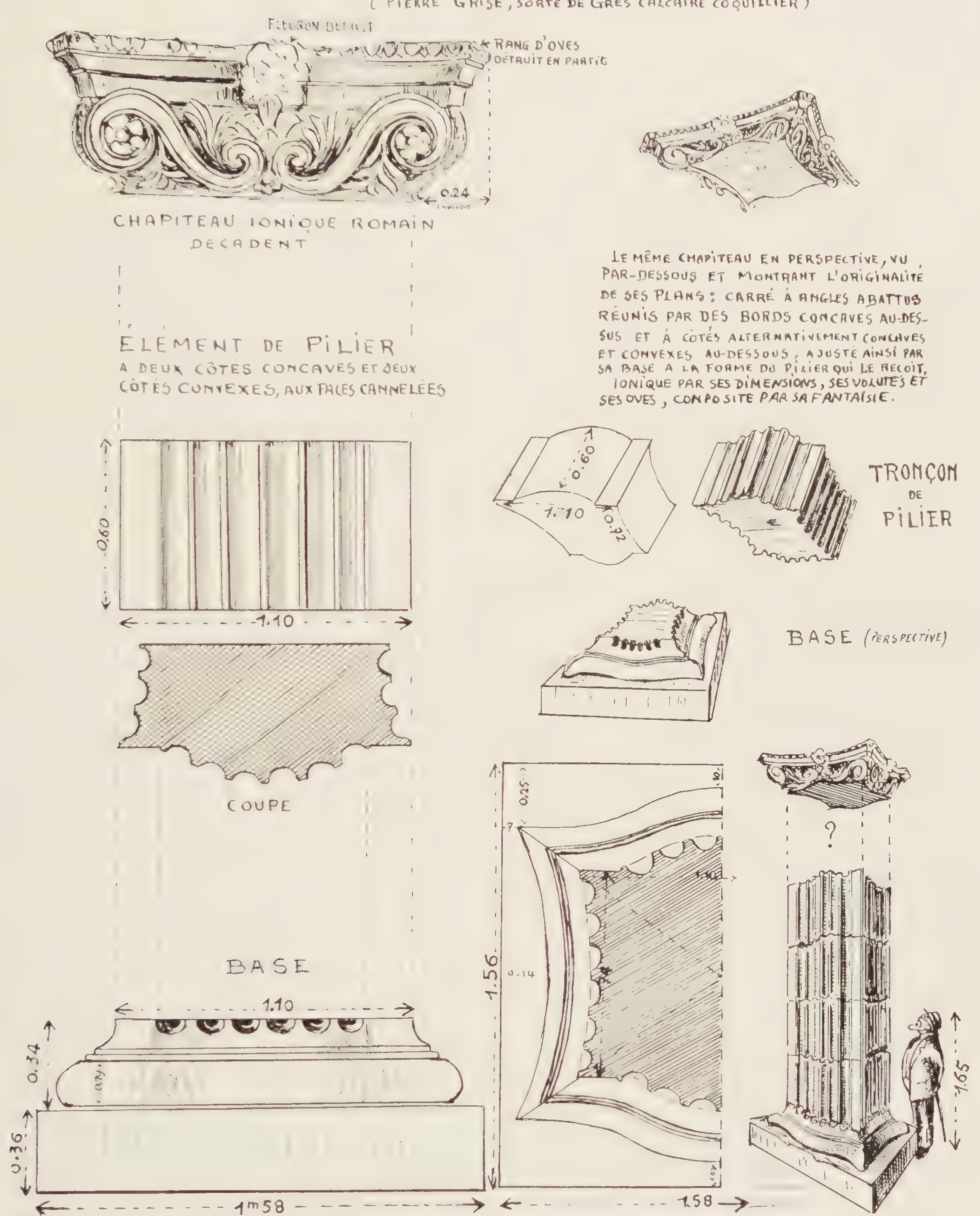


Fig. 11. — Plan et coupe de piliers du péribole (pour le pilier de droite, voir fig. 3).

canalisation a dû précéder la construction du second mur, dont on se demande la raison[15].

Les eaux de ce côté de la toiture, une fois rejetées dans le caniveau, devaient être ensuite collectées dans le grand égout reconnu en 1946 dans l'avenue Maréchal-Foch non loin de la place Bistan, lequel, après être passé sous le *forum*, allait se jeter dans l'égout central de la ville sous le *cardo* marqué par la Rue Droite.

De la colonnade ouvrant sur la cour on a des fragments d'un entablement à double face portant encore des traces des longrines du toit. Cet entablement était corinthien. Si les chiffres donnés par les plans de fouilles sont exacts, on peut constater que la distance d'axe en axe séparant les piles destinées à porter les colonnes (2^m,10), qui correspond exactement avec celle des piliers sur lesquels devait reposer le faîtage (4^m,20), à raison de deux colonnes pour un pilier, n'a en revanche aucun rapport avec celle, d'ailleurs variable, des contreforts du mur extérieur (moyenne (2^m,95)[16]. On se demande comment était construite la couverture des galeries : on peut seulement affirmer qu'elle était en charpente, comme l'atteste l'ample moisson de grands clous en fer recueillis sur le sol. Elle était donc sujette à des incendies et paraît bien avoir subi des restaurations. Ainsi s'expliqueraient les anomalies qu'on croit y constater.

Il n'en était pas de même du temple, construit tout en marbre. Je tiens à insister sur ce fait qu'*aucun des comptes rendus de fouilles ne fait mention de traces laissées dans le temple du Capitole par le grand incendie de l'année 145*[17]. Ce n'est que très à l'écart de ce quartier, autour de l'ancien couvent des Minimes, à l'est de la ville, entre la Poste actuelle et le nouveau Tribunal, où certains placent les bains de Chrysanthus[18], que des traces manifestes d'un grand incendie ont été constatées : mosaïques corrodées par le feu, masses de plomb fondu et matières carbonisées. Du reste les remerciements adressés à Antonin (on n'en a d'ailleurs que des fragments) ne mentionnent pas la restauration de temples.

C. — *Le Forum.* — Au sud du péribole du temple, de même axe et de même largeur que lui (85 mètres), s'étendait le *forum*, long d'une soixantaine de mètres. On n'en a retrouvé, à vrai dire, que peu d'éléments : vers le milieu de l'avenue

(15) Ces chiffres d'après les plans et coupes de Bruel. Le total donne 3 m. 05, ce qui correspond aux 3 mètres indiqués dans *Bull. Commiss. arch.*, 1889, p. 188 : « gros mur de 3 mètres fendu longitudinalement ».

(16) Rapport Boeswilwald, *Bull. Comité*, 1881, p. 376-379 ; confirmé par Bruel, pl. 2, coupe G-D et pl. 3, coupe G-H.

(17) Attesté par l'*Histoire Auguste*, Julius Capitolinus, *Anton. Pius*, IX, 2 : *et Narbonensis civitas et Antiochense oppidum et Carthaginiense forum arsit* et confirmé par l'inscription narbonnaise *CIL* XII, 4342, qui remercie Antonin le Pieux d'avoir restauré *Ther / mas incendio / consumptas cum porticibus et basilicas et omni apparatu impensa / sua.*

(18) *CIL*, XII, 4388.

du Maréchal-Foch, quelques restes du stylobate de la galerie qui l'entourait, galerie simple et non plus double comme celle du péribole ; vers le débouché de l'avenue sur la place Bistan, des substructions en gros blocs de grès, des bases et fragments de colonnes ainsi qu'un dallage, qui aurait été celui de l'esplanade[19]. La limite sud se serait trouvée au sud-ouest de la place Bistan, près de la rue Fabert, où l'on aurait mis au jour un fragment de mur en direction est-ouest. Le Forum, au centre de la ville civile, était dominé par la haute masse du temple Capitolin.

*
* *

Ces grands monuments de l'ancien temps ont dû succomber peu à peu au cours des vicissitudes qui commencent à Narbonne avec le ve siècle. Sidoine Apollinaire, un peu après le milieu de ce siècle, mentionne encore le Capitole : mais était-il encore intact ? N'avait-il pas déjà fourni des matériaux à la construction des églises ? Vers le même moment, en 462, la ville est occupée par les Wisigoths et des luttes incessantes ont dû accentuer les ruines. En 719 les Arabes, qui seront chassés quarante ans plus tard, prennent et saccagent la ville. On sait par l'historien espagnol Rodericus de Tolède[20] qu'ils forcèrent les habitants à transporter à Cordoue, pour la Grande Mosquée, leurs plus belles colonnes de marbre : sans aucun doute, celles du Capitole.

Il devait cependant en subsister encore quelque chose au XIVe siècle. Sous le nom de *Capduel*, qu'on a souvent, ailleurs, employé à tort (comme à la Maison Carrée de Nîmes) mais qui est ici parfaitement justifié, il était, en 1344 menacé de destruction. Un procès gagné par les consuls de Narbonne contre l'archevêque devant le juge royal à Béziers, considérant que « le droit romain défend de démolir ce qui embellit et protège la Cité », lui accorda une survie d'un siècle. Il ne devait disparaître définitivement qu'en 1451, date à laquelle l'archevêque Jean d'Harcourt le fit abattre pour construire la Collégiale de Saint-Sébastien[21]. Mais depuis longtemps, sans doute, il était exploité comme carrière de marbre, fournissant pieds et tables d'autels, chancels, ambons, supports de croix. D'autres

(19) C'est à l'angle de la rue des Trois-Moulins et de la rue du Capitole que fut trouvé en 1892 le piédestal avec inscription de la statue du grand armateur *Aponius Cherea*, l'un des rares monuments honorifiques du *forum* resté en place : ALLMER, *Rev. épigr.*, III, n° 890 ; ESPÉRANDIEU, *Inscript. lat. Gaule Narbonn.*, 573 ; *Répert. Aude*, p. 61.

(20) *Historia Araborum*, ch. 20 ; cité par COURRENT-HÉLÉNA, *Répert. arch. Aude*, p. 49.

(21) Il y eut deux églises Saint-Sébastien à Narbonne : l'une, St Sébastien-paroisse, démolie vers 1879 ; l'autre, Saint-Sébastien-né, devint collégiale après destruction par le Prince de Galles, en 1355, de la Collégiale St-Étienne-hors-les-Murs. C'est pour loger les chanoines retirés à Ste Marie la Major que, près d'un siècle plus tard, d'Harcourt employa les dernières ruines du Capitole pour construire la Collégiale qui, depuis, est devenue paroisse ; cf. *Hist. générale du Languedoc*, t. IX, L ; XXXI, p. 57a et *Preuves*, col. 959-962 ; et CATEL, *Mémoires*, p. 77.

de ses pierres sont entrées dans les remparts qui étaient venus s'appuyer contre lui. Après 1451 il n'en reste plus que la butte sur laquelle tournaient les ailes des moulins à vent. Le Capitole était devenu « Les Moulinassès »[22].

Vincent PERRET.

(22) La prononciation locale est *Moulinassès* plutôt que *Moulinasses*. — J'exprime à M. Albert Grenier toute ma gratitude pour avoir provoqué la publication de cette étude primitivement étendue à l'ensemble des monuments antiques de Narbonne, et secondé ma tâche de condensation imposée par la réduction du sujet au seul Capitole.

ÉPAVES DE LA COTE DE PROVENCE
TYPOLOGIE DES AMPHORES

par M. Fernand Benoit

La prospection des côtes de la Méditerranée à l'aide du scaphandre autonome a permis de « pêcher » un grand nombre d'amphores, dont les points de découverte n'ont pas toujours été donnés avec précision, sinon révélés. Les progrès techniques réalisés par les appareils de dévasage (compresseur à bord du bateau, dévaseuse portative), par le propulseur sous-marin avec éclairage et par la photographie sous-marine et la télévision permettront d'appliquer à cette fouille les mêmes méthodes que sur terre[1], — avec toutes les difficultés inhérentes au travail dans un milieu sous-marin. Il est donc nécessaire de faire l'inventaire des épaves reconnues, en vue de leur protection, au même titre que les gisements préhistoriques ou historiques terrestres.

L'enfouissement des gisements immergés sous les vases, les sables, les algues et les concrétions madréporiques, s'il rend difficile la détermination d'une épave parmi les innombrables débris qui parsèment les fonds, rend d'autant plus urgent leur signalement que les pillages clandestins risquent de faire disparaître les témoins visibles en surface, avant leur total ensevelissement. L'état de conservation d'une épave est en raison inverse de la profondeur du gisement : à moins de 15-20 mètres, la houle a dispersé et brisé le chargement et ce n'est que par l'identité de type des débris d'amphores répartis sur le fonds que peut être déterminée la présence d'une épave. (Cf. n°s 14 et 15) (fig. 6). Ainsi, les hauts fonds du « plateau des Chèvres », sur la côte de Marseilleveyre, de la baie de Sanary et du Brusc, du cap d'Antibes, des îles Lavezzi ou du cap di Muro, en Corse, véritables cimetières marins, sont semés de débris d'amphores de type différents, qui rendent d'autant plus incertaine la localisation de l'épave.

Les conditions les meilleures pour la fouille sous-marine sont : d'une part, la profondeur entre 20 et 40 mètres (la durée du travail diminuant avec la profondeur), la cote de 45 mètres, qui ne peut être dépassée, ne permettant qu'une durée très limitée (17 minutes) ; d'autre part, l'horizontalité du fonds qui a

1. *Premier Congrès international d'Archéologie sous-marine* organisé par la Ville de Cannes et le Club Alpin sous-marin (C. A. S. M.), Cannes, 18-19 juin 1955 (à paraître dans le *Bulletin du Club alpin sous-marin*, Cannes, 1956).

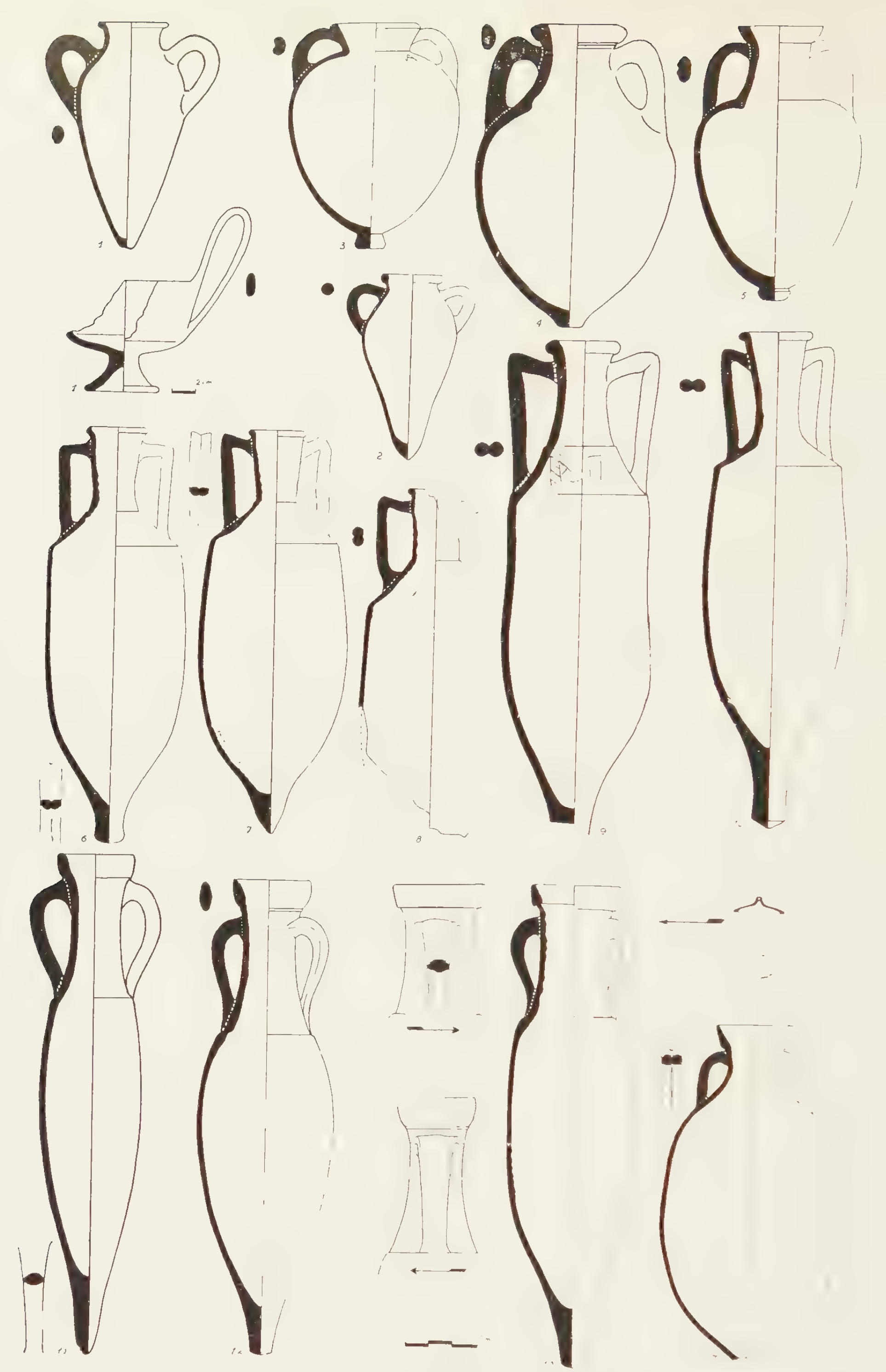


Fig. 1. — Types d'amphores. — 1 (**14***) : étrusque et canthare, Cap d'Antibes (Borély 6756). — 2 : grecque de comparaison (Borély 3909). — 3 (**9**) : massaliète, Bréganson (Borély 6370). — 4 (**15**) : massaliète, Cap Gros, Antibes (Borély 6770). — 5 : massaliète de comparaison (Borély 6489). — 6-7 (**1**) : gréco-romaine, Planier A (2 ex. Borély 6744, 6746). — 8 : gr.-rom. de même type, Tombant du Dragon (CASM Cannes). — 9 (**17**) : gr.-rom. de même type, Villefranche (Club de Nice). — 10 : gr.-rom. de même type, île Lavezzi, Corse (Borély 6703). — 11-13 (**10**) : amphore à saumure du Titan, îles d'Hyères (3 ex. Club de Nice et Borély 3855, 6726), avec bouchon de terre cuite (Borély 6763). — 14 (**13**) : amphore à huile du Titan (CASM Cannes). *Relevés de L. Ducaruge et Y. Rigoir.* — (*) Les chiffres gras renvoient aux nos du catalogue.



Fig. 2. — Types d'amphores *(suite)*. — 15 (**4**) : amphore de chaux, îles Maïre A (Borély 8487). — 16 (**5**) : île Maïre C (Borély 3877). — 17 (**11**) : amphore à vin, Anthéor A (CASM Cannes). — 18 (**11**) : amphore à huile, Anthéor A (CASM Cannes). — 19-20 (**12**) : amphore a saumure (?), Anthéor B (Borély 6769 et CASM Cannes). — 21 (**13**) : amphore gréco-romaine, Anthéor C (CASM Cannes). — 22 : amphore de même type, île Lavezzi, Corse (Borély 8471). — 23 (**3**) : amphore d'Ostie, anse de Pomègues, avec marque (Borély 6758). — 24 (**2**) : amphore sphérique, Planier B (Borély 6769). 25 (**2**) : haut d'amphore italique, même gisement (?) (Borély 6760. — 26 (**5**) : amphore sphérique, île Maïre B (Borély 8466). — 27 (**17**) : amphore cyclindrique du type de l'épave de l'anse St-Roch (**16**) (Club de Nice). *Relevés de L. Ducaruge et Y. Rigoir.*

conservé au chargement sa position primitive. Ces deux conditions sont associées au gisement du Titan (n° 10), (fig. 3), tandis que celui du Grand Congloué (n° 7) a glissé sur le tombant du récif, incliné à 45°, entre 36 et 45 mètres de profondeur[2].

Nous ne présentons ici qu'un tableau des différents types d'amphores appartenant à des « épaves » au sens archéologique du mot, c'est-à-dire à des navires immergés, sans tenir compte des exemplaires isolés, pêchés en mer ou rejetés sur la plage, qui peuvent provenir du jet à la mer ou de l'érosion de la côte, par exemple aux Saintes-Maries-de-la-Mer, de part et d'autre de l'embouchure du petit Rhône (Grau d'Orgon), à Fos[3], ou dans la baie de Marseille.

Bouches-du-Rhone

Baie de Marseille

1. *Epave de Planier A.* — A la pointe N.-O. de l'îlot de Planier, par 32 mètres de fonds, à 40 mètres au large du quai du phare, gisement très important, avec jas d'ancre en plomb (long. 0m,99), découvert en mai 1955 (L. Giordano, H. Portail, G. Beuchat). Borély, 6741-46 (type 2-4 de Dressel).

Amphores romaines de type grec, à col étroit terminé par une lèvre en bourrelet arrondi, anses bifides du type de Cos, dont le coude plus ou moins remontant se raccorde avec la partie verticale par une jonction abrupte, l'« angle rhodien » ; panse légèrement plus large en bas qu'en haut, raccordée au col par un épaulement nettement marqué ; pied cylindrique massif (haut. 0m,20). Pâte rouge, bien épurée présentant à la section de l'anse un noyau rouge, entouré d'un dégradé vers la périphérie, comme les amphores rhodiennes (fig. 1, 6, 7).

Aucune marque n'a encore été reconnue. M. L. Benachi possède dans sa collection à *Alexandrie* une anse de ce type avec marque latine *M. Arpini*, dans un cachet rectangulaire estampé en long sur l'une des nervures du coude de l'anse, qui se trouve sur des amphores du « type de Brindisi », — preuve que les mêmes potiers fabriquaient des amphores différentes.

Le type d'amphore (à anse pleine en boudin) est connu depuis le milieu du IIe s. av. J.-C. ; la chronologie pourra être faite avec des exemplaires entiers : leur hauteur, qui ne dépasse pas 0m,90 au IIe s., croît à l'époque d'Auguste (1 mètre à 1m,10). Épave de *Gênes-Pegli* (0m,95) en association avec une pile d'assiettes campaniennes (forme 6 de Lamboglia) du milieu du IIe s.[4] ; dépotoir d'*Alba Fucens* (Italie centrale), daté par les marques rhodiennes de l'anse de la dernière période des timbres amphoriques (fin IIe-début Ier s. av. J.-C.)[5], d'après la classification de V. Grace[6], c'est-à-dire postérieure-

(2) F. Benoit, *Gallia*, XII-1954, p. 35.

(3) *Gallia*, VI-1948, p. 213, fig. 8 ; VIII-1950, p. 123 ; XII-1954, et fig. 12 ; XV-1956.

(4) N. Lamboglia, *Il carico di una nave romana a Pegli*, dans *Rev. Études Ligures*, XVIII-1952, p. 222, fig. 78.

(5) J. Mertens, *Les fouilles d'Alba Fucens, de* 1951 *à* 1953, Bruxelles, 1955, p. 152 et fig. 35.

(6) *Bull. Corr. Hellénique*, 76-1952, p. 525.

ment aux amphores rhodiennes du Grand Congloué[7]. En Rhénanie, des exemplaires à anses bifides sont datés de l'époque de la conquête, à *Augst* et *Oberaden*. Loeschke, qui leur donne une origine hellénique, les attribue à l'époque d'Auguste[8].

Exemplaires apparentés à anse bifide trouvés sur les côtes de Provence et de Corse : haut-fonds de la Moutte (- 2 mètres), dans la baie de *Saint-Tropez* (J. Courtin), au dépôt du Château-Suffren, à Saint-Tropez ; — Tombant du *Dragon*, à l'O. de l'île Sainte-Marguerite (îles de Lérins) (Club House du C. A. S. M. de Cannes) (fig. 1, 8) ; — *Cap Ferrat*, à la Pointe de la Cuisse, à l'entrée E. de la rade de Villefranche (dépôt du Club de l'Exploration sous-marine à Nice) : l'une de ces amphores (haut. 1m,10) porte sur l'épaule entre les deux attaches de l'anse, un graffite grec **ΑΠ** (fig. 1, 9) ; — Corse : îlot du Prêtre, entre les îles *Lavezzi* et Bonifacio (Borély, 6703), en association avec des amphores cylindriques de haute taille à col court (1m,10) (Borély, 8478).

Fouilles de *Port-sur-Saône*, d'après l'Album de G. Galaire (relevés peints (1862), nos 14 et 15, d'après la comm. de M. de Trevillers, à Vesoul ; — Fouilles de *Mandeure* (musée de Montbéliard) ; — Coll. Fliedner, avec incrustations marines, musée de Mayence, 14971 et 2).

2. *Epave de Planier B.* — A 250 mètres O. de la pointe N. de l'île, par 35-40 mètres, au pied du récif du *Souquet*, qui est immergé à 1m,50 sous le niveau de la mer, découverte en sept. 1955 (H. Portail). Borély, 6759.

Amphores de type sphéroïdal, à col court et petites anses en quart de cercle, de section ronde ; la panse ne présente pas de soudure apparente avec l'épaule (type 20 de Dressel et 20 B de Péliche t)[9], ce qui les date d'une époque postérieure à 120 ap. J.-C. Exemplaires de *Bonn*, datés du IIe-IIIe s.[10]. Des exemplaires, d'une contenance de 90 litres, pour l'huile ou le *garum*, pêchés en mer en Espagne du Sud, entre *Denia* et *Ibiza*, portaient sur l'anse la marque d'origine ibérique qui se retrouve au *Testaccio (Scimnius, Crescens)*[11]. Les exemplaires de Marseille, corrodés et encore incomplets, ne portent pas de marques visibles (fig. 2, 24).

Dans le même gisement (?), haut d'amphore italique à haute lèvre droite en « faux col » et anses « en volute » ; pâte rouge bien épurée, présentant à la section de l'anse un noyau rouge, entouré d'un dégradé vers la périphérie (H. Portail). Borély, 6760 (fig. 2, 25).

3. *Iles du Frioul. Ratonneau et Pomègues.* — Gisements mal localisés et dispersés. Au N. de la pointe O. de Ratonneau et au N.-E. de l'îlot de Tiboulen, par 45 m., jas

7) La datation du Ier s., proposée par J. MERTENS pour les amphores rhodiennes et la céramique campanienne du Grand Congloué (*o. c.*, p. 162, n. 4), est donc inexacte.

8) A. GRENIER, *Man. Arch. gallo-romaine*, II, p. 619, fig. 216², 635 ; E. GOSE, *Gefässtypen des röm. Keramik im Rheinland*, Bonn, 1950, pl. 59, no 434.

(9) E. PÉLICHET, *A propos des amphores romaines trouvées à Nyon*, dans *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, VIII-1946, p. 189 ; E. THEVENOT, *Revue archéologique de l'Est*, V-1952, p. 159.

(10) GOSE, *o. c.*, pl. 61, no 441.

(11) E. THEVENOT, *La station antique des Bolards*, dans *Gallia*, VI-1948, p. 300 ; — *L'importation de produits espagnols chez les Eduens et les Lingons, à la fin du IIe s. de notre ère*, dans *Revue archéologique de l'Est*, I-1950, p. 72, fig. 27 ; — *Les origines du vignoble bourguignon d'après les documents archéologiques*, dans *Annales de Bourgogne*, XXIII-1951, p. 259 (fig.) ; — S. MARINER BIGORRA, *Notas de Epigrafia Valenciana*, dans *Arch. de Prehist. Levantina*, V-1954, p. 225 et pl. 1 à 3.

d'ancre en plomb (long. 1m,18) et fragments d'amphores italiques, cols brisés (type 1 de Dressel), découverts en 1954 (R. Franciosa et J. Badano). Borély, 6707 et 6716.

A la pointe S.-O. de *Pomègues (Cap Cavau)*, à —20 m., amphores italiques (type 1 de Dressel) ; couche superficielle brisée (L. Giordano, Mattei), Borély, 6764-65.

A *Cacavau*, chargement de tuiles plates et rondes, à —20 m. Borély, 6766.

A l'anse de Pomègues, haut d'amphore sphérique à petite lèvre inclinée soutenue par une collerette ; col court et petites anses droites (type d'Ostie). Marque rectangulaire QCV (0,05×0,019) sur la partie inférieure de la collerette et cachet rond ⦸ au haut du col, entre les attaches de l'anse. (H. Portail). Borély, 6758. Col d'amphore italique avec bouchon-amphorisque (?). (Mattei). Borély, 6767 (fig. 2, 23).

4. *Ile Maïre A*. — A la pointe O. de l'île, face au récif Tiboulen, à —30 m., amphore entière avec son opercule de fermeture en terre cuite (M. Barabino (fig. 2, 15). De type ovoïde (haut. 0m,85), à petites anses en quart de cercle, de section ronde, col court terminé par une lèvre évasée à collerette peu saillante, marque rectangulaire (0m,03×0m,01 env.), effacée sur le côté d'une des anses. Type de Brindisi, antérieur à l'amphore analogue (haut. 0m,80), sans marque ni provenance, du musée Borély (Coll. Trabaud, 4028). Cette amphore, fermée par un disque découpé dans une amphore, était pleine de chaux. (Borély, 8487).

5. *Ile Maïre B*. — Sur le tombant N. de la falaise abrupte, à 50 m. O. de la passe des Farillons, face au poste de Douane des Goudes (Cap Croisette), gisement important d'amphores sphéroïdales du même type que le nº **2** (Cdt J.-Y. Cousteau et F. Dumas, 1952)[12]. Borély, 8437 et 8466.

6. *Ile Maïre C*. — A la passe des Farillons, au pied du récif situé à la pointe S.-E. de l'île Maïre, par 35 m., gisement important découvert en 1952 (Cdt J.-Y. Cousteau et F. Dumas). Borély, 3877, 8438 ; autres exemplaires de même provenance au musée 7342-43. Amphore romaine à col allongé et lèvre inclinée du type d'Albenga (haut. 0m,95). Type 1 de Dressel (fig. 2, 16).

7. *Grand Congloué*. — Sur le tombant N., à la pointe N.-E. du récif (pointe de Cassis), situé au N.-O. de l'île de Riou, gisement en cours de fouille par le Cdt J. Y. Cousteau, entre 36 et 45 m., comportant amphores et céramiques hellénistique et campanienne[13]. Signalé par Cristianini à la Direction des Antiquités (1948), au Cdt Cousteau et à F. Dumas. Dépôt musée Borély.

Jas d'ancre en plomb (long. 1m,78), remonté en 1954 (Borély, 6753) ; autre jas, plus petit, dégagé au cours du dévasage en 1955.

Les marques lisibles des amphores rhodiennes comptent actuellement quatre timbres rectangulaires d'*Aristion*, fabricant, une fois en synchronisme avec *Kleitomachos*, une autre fois avec *A(rat)ophanès* (?), éponymes, un timbre rectangulaire d'*Agathoclès*, fabricant, et un timbre circulaire à la rose peut-être de (*Damocr*)*atès*, fabricant (220-180 d'après la classification de Miss V. Grace).

(12) *Gallia*, XI-1953, p. 106.

(13) Cf. J.-Y. Cousteau, *Fishmen discover a 2,200-years-old Greek Ship, The National Geographic Magazine*, CV, 1954, p. 1-36 ; F. Benoit, *Gallia*, XII-1954, p. 35-54.

8. *Ile de Riou*. — Sur le versant S. de l'île, à — 45 m. de profondeur et à 50 m. du littoral, au N.-O. du récif des Impériaux, à 1300 m. environ à l'O. du premier gisement, chargement de céramique campanienne dispersée sur le fond de mer sablonneux. La forme des plats et l'ornementation de palmettes et de rosettes diffèrent de celles du Grand Congloué. Découvert en 1953 par MM. Y. Girault et G. Beuchat. Borély, 8458.

VAR

9. *Epave de Bréganson*. — Dans l'ancien port de Bréganson (Περγάντιον d'Et. de Byzance), aujourd'hui ensablé, sur la côte des Maures, près de l'îlot du Château, à une profondeur maximum de 5 m., plusieurs amphores massaliètes, à pâte micacée, à col court et rebord plat, avec anses coudées, panse de forme sphérique terminée par un bouton[14]. Elles sont caractérisées par un raccord circulaire, formant bourrelet vers le premier tiers de la panse (haut. 0^{m},47 env.). Découvertes en 1951 par M. Combalot, Borély, 8352, 8370 (fig. 1, 3). Un dévasage partiel en 1955 a permis de retrouver plusieurs autres fragments qui montrent la présence d'une épave, profondément ensablée.

Le type sphérique se retrouve à *Ampurias*, dans la nécropole grecque archaïque[15]. Exemplaires apparentés sur la côte, de type sphérique ou ovoïde : Cap Gros à Antibes (nº **15**) ; plateau des Chèvres dans la baie de Marseille (1953-54), Borély, 3857-3858, 3873, 6728 ; autre exemplaire au musée, sans provenance, 8482 ; Fos (Coll. Eug. Fournier).

10. *Epave du Titan, à l'île du Levant (Iles d'Hyères)*. — A la pointe N.-E. de l'île, par 28 m., à l'E.-S.-E., de la balise de l'écueil des Esquillades, à 250 m. environ de la côte, face au phare du Titan. Découverte par le Dr Piroux en 1948[16], cette épave a été l'objet, en 1954, d'une reconnaissance du Cap. de Frégate Ph. Tailliez, Cdt le G. E. R. S. de l'Arsenal de Toulon, en vue d'une fouille et saccagée par des plongeurs clandestins en 1955 (fig. 3).

Deux types d'amphores :

a Type 12 de Dressel, 48 de Pélichet (époque d'Auguste). Amphore de forme fuselée dont le col arrêté par un épaulement au point d'attache des anses, prolonge le haut de la panse. Anses coudées arrondies, dessinant une volute de forme ovale parfois avec nervure centrale, s'élargissant vers le coude. L'embouchure évasée est soulignée par un listel. Pied massif dans le prolongement de la panse (fig. 1, 11-13). Plusieurs variantes de même type, caractérisées par le diamètre du col, d'autant plus court qu'il est plus large (haut. 1 m. à 1^{m},10 ; diam. de la panse 0^{m},19-28. Borély, 3855, 6726, 6749 à 6751.

Plusieurs amphores ont conservé leur opercule de fermeture en terre cuite (diam. 112^{mm} env.), avec bouton de préhension, parfois perforé par l'usure, sans marque (Borély, 6726). — Certaines étaient remplies d'ossements de thonidés et pélamides (vertèbres, arêtes, écailles, têtes et queues) et de gastéropodes ptéropodes, conservés

(14) *Revue Études Ligures*, XVIII-1952, p. 261 ; *ibid.*, XXI-1955, p. 32 à 43 ; et XXII-1956.
(15) M. ALMAGRO, *Las Necropolis de Ampurias*, 1953, p. 399, fig. 24 et 25 (musée de Barcelone).
(16) D. REBIKOFF, *Point de Vue-Images du Monde*, 5 nov. 1953.

dans la saumure (identification en cours à la Station Marine d'Endoume à Marseille[17]).

Exemplaires analogues dans le gisement dispersé du rocher des *Magnons*, dans la baie de Sanary (Borély, 8348, 8353, 9472).

b) Amphore ovoïde à anses bifides (type 10 de Dressel), se rapprochant par sa forme de l'amphore à saumure d'*Augst (muria Hispana)*[18].

Epaves d'Agay-Anthéor

11. *La Chrétienne A*. — Située à 80 m. à l'E. de la balise la Chrétienne, par —21 - 25 m., découverte le 8 août 1948, par le C. A. S. M. de Cannes (H. Broussard, Dr Dénéréaz), puis prospectée par M. H. Chénevée[19], le G. E. R. S. de Toulon, etc. et de façon méthodique de novembre 1953 à mai 1954 par MM. G. Barnier et J. Charvoz du C. A. S. M. de Cannes, qui, à la suite d'un dévasage partiel, ont remonté un jas d'ancre (long. 2m,05) ayant conservé en place le haut de la verge en bois, avec trou d'organeau[20] (fig. 4).

Deux types d'amphores :

a) Amphore italique (haut. 1m,02) à long col et lèvre fortement inclinée (Dressel 1), datée du premier tiers du Ier s. av. J.-C. par l'inscription osque de l'opercule de fermeture en chaux au nom de *M. C. Lassius*[21].

b) Amphore à huile (haut. 0m,90) ventrue, se rapprochant de celles de l'épave d'*Albenga*[22], qui comprenait également ces deux types d'amphores.

12. *La Chrétienne B*. — A l'O. de la balise épave découverte par le Dr Piroux en 1947 et prospectée par le C. A. S. M. de Cannes. Don Piroux, Borély, 6769.

Amphore piriforme, à panse ventrue vers le bas et terminée par un pied conique très allongé ; le col en « sablier » prolonge sans épaulement le profil de la panse et s'évase vers l'embouchure, en forme de corolle, à lèvre très inclinée ; le coude de l'anse, de section ovale, élargi vers le haut, se colle à la lèvre (haut. 1m,15). Type se rapprochant de Dressel 11 et Pélichet 46 (fig. 2, 19-20). Cette amphore se rapproche d'amphores à *garum* et à *muria* d'*Augst*, de *Mayence*, d'*Hofheim*, datant de l'époque d'Auguste à Claude[23]. Des exemplaires identiques à ceux de l'épave d'Agay sont fréquents dans le Sud de l'Espagne, à *Cadix* (à côté d'un four de potier), à *Marchena*, au *cap de Palos* (musée Cerralbo à Madrid), dans la baie de *Carthagène*, où leur dispersion avait fait supposer

(17) Cf. *N. H.* XXXI, 43, 2. Cf. A. Grenier, *o. c.*, p. 618 et *Revue Études Ligures*, XVIII-1952, p. 296.

(18) A. Grenier, *o. c.*, p. 615, fig. 210, 2.

(19) Fr. Braemer, *Contribution à l'étude du commerce antique*, dans *Bull. Centre Études sous-marines*, 3-1954, p. 18, fig. 1 et 2 (dessin schématique des types d'amphores).

(20) F. Benoit, *Jas d'ancre et pièces d'outillage*, dans *Rev. Études Ligures*, 21-1955, p. 120 et 127.

(21) *Rev. Études Ligures*, 1952, p. 264 et 276.

(22) *Ibid.*, p. 164-165, fig. 22 et 23.

(23) A. Grenier, p. 615, fig. 210, 1 (Augst) ; p. 636, fig. 225 (Mayence) ; E. Gose, *Röm. Keramik*. pl. 60, fig. 135.



Fig. 3. — Épave du Titan à l'île du Levant (**10**). *Cl. Yvonne de Rolland* (CASM Cannes).



Fig. 4. — Épave A d'Anthéor (**11**). Dévasage de l'ancre, montrant le haut de la verge au-dessus du jas et les retassures de fonderie de la tranche supérieure du jas. *Cl. G. Barnier* (CASM Cannes).

qu'elles avaient été jetées à la mer, après cassure du pied, en offrande, sans doute au départ du port[24].

Exemplaires de même type trouvés en Provence : en 1953 à *Fos* (H. Portail), Borély, 6762 ; au récif des *Magnons*, à *Sanary* (9495) ; à l'îlot de la Moutte dans le golfe de *Saint-Tropez* (Courtin), dépôt du Château Suffren ; à la pointe de la Cuisse *(Cap Ferrat)* à l'entrée Est de la rade de Villefranche (dépôt de l'« Exploration sous-marine » de Nice) ; à *Diano Marina* (musée d'Imperia, Italie)[25].

A *Port-sur-Saône*, d'après l'*Album* de G. Galaire, 1862 (I, 5)[26]. Une amphore de *Marchena* (1, 10) au musée de Séville (porte la mention de son contenu, comme celle du *limes*, qu'il faut lire

Mur(ia) | *Flos* | ..*R*.. | *GMN*

(*muria*, premier choix, suivi du nom du producteur)[27].

13. *La Chrétienne C.* — Située à 300 m. O. de la balise *la Chrétienne*, par —35 à 40 m., découverte le 10 août 1953, par le C. A. S. M. (Dr Hibon, Van Herde, J. Charvoz) (fig. 5).

L'amphore, à col allongé, terminé par une lèvre inclinée étroite, est intermédiaire entre l'amphore du type III du gisement du Grand Congloué et l'amphore romaine ; la panse plus large en haut que dans celle-ci se raccorde au col par l'épaulement qui caractérise les amphores italiques ; la pointe effilée est terminée par un empattement conique issu du bouton de l'amphore grecque (fig. 2, 21). Moins ancienne que l'amphore du Grand Congloué, datée du premier quart du IIe s. av. J.-C., elle se distingue de celle-ci par l'attache supérieure de l'anse, qui au lieu, d'être soudée à la lèvre, en est nettement séparée, par le rétrécissement du haut de la panse et l'empattement du pied.

Ce type d'amphore est fréquent : côte N. de l'île de *Porquerolles*, à la plage Notre-Dame, à —3,50 dans le sable (Mme Chapuis) ; en Corse à la balise du Prêtre, entre Bonifacio et les *îles Lavezzi*, à —10 ou 12 m., plusieurs amphores intactes (haut. 0,80), à pâte rouge. Borély, 8470-72 ; épave de la Ciotat (H. Portail, 1956).

Alpes-Maritimes

14. *Epave étrusque du Cap d'Antibes.* — A l'extrémité du Cap, au récif de la Louve, à —15 m., épave contenant des amphores et de la céramique étrusque, découverte par le Dr Pruvot en 1955. Borély, 6756 (fig. 6 et 1, 1) ; gisement bouleversé par la houle. Fragments de 45 amphores, de même type, mais de deux grandeurs différentes (haut. 0m,60 et 0m,46). Le col, court et large, terminé par un bourrelet rond de type grec, n'est que le prolongement de la panse, qui a son plus grand diamètre au point d'attache inférieur de l'anse et se rétrécit régulièrement vers le bas sur le type de l'amphore de Thasos[28] ;

(24) J. de Jauregui, *Exploraciones submarinas en Cartagena*, dans *Arch. esp. de Arq.*, XXI-1948, p. 43, fig. 3

(25) N. Lamboglia, *Rev. Ét. Ligures*, 1952, p. 234, fig. 90.

(26) *Album* de la Coll. de M. de Trevillers, à Vesoul.

(27) C. Fernandez-Chicarro, *Arch. esp. de Arq.*, XXVI-1953, p. 440, fig. 8-10.

(28) J. Pouilloux, *Thasos*, dans *Archaeology*, VIII-1955, p. 203, fig. 10.

anse en forme d'anneau de section ronde. Le profil se rapproche de l'amphore grecque archaïque de Marseille (rue Négrel 3909) (fig. 1, 2) et de Saint-Blaise[29] mais aussi d'Étrurie méridionale (Vulci)[30], origine que confirme la texture de la pâte, noire avec grains de quartz, qui se retrouve en Étrurie et est totalement différente de la pâte rose et bien épurée des amphores grecques. Amphores de même origine, recouvertes d'un engobe blanchâtre, à *Marseille*, au *Grau-du-Roi*, à *Calvisson* et au *Cayla-de-Mailhac*, dans des couches du VIe s.

Dans le même gisement, fragments de deux canthares et quatre œnochoés à bec tréflé, en *bucchero nero.*



Fig. 5. — Épave C. d'Anthéor (**13**). (*Cl. P. Aubry*, CASM Cannes).

15. *Epave massaliète du Cap Gros à Antibes.* — Amphores micacées en forme de toupie[31], à bord plat, dont la lèvre est incisée d'une rainure ou soulignée par un listel. Découverte par MM. Lehoux et Delmas en 1955 (haut. 0m,55 env.), dispersée sur le tombant à 40 m. de profondeur (fig. 1, 4). Le gisement ensablé a été reconnu par M. W. Nesteroff à 40 m. de la côte. (Club de la Mer à Juan-les-Pins et Borély, 6770).

(29) H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise* (suppl. III à *Gallia*), p. 73, fig. 24.

(30) Je remercie de ses références M. G. Caputo, surintendant des Antiquités de l'Étrurie, à Florence.

(31) Forme intermédiaire entre le type de Bréganson (n° 9) et l'amphore ovoïde : F. Benoit, *Amphores grecques*, dans *Rev. Ét. Ligures*, XXI-1955, p. 33, fig. 4-8.

16. *Anse Saint-Roch à Antibes*[32]. — Épave du IIIe s. ap. J.-C., échouée dans l'ancien port d'Antibes, aujourd'hui enfouie à peu de profondeur sous une épaisse couche de vase et d'algues. Prospectée par le Club de la Mer d'Antibes (MM. Lehoux, Delmas) et par M. Romanovsky, directeur du « Centre de Recherches et d'Études Océanographiques ».

Grandes amphores cylindriques (type voisin de Dressel 26-27 et Almagro 50) (cf. fig. 2, 27) ; petites amphores à col court et anses en quart de cercle.

Céramique sigillée luisante : gobelets ovoïdes à reflet métallique, avec ou sans vernis noir mat, décorés de bandes à guillochures incisées et dépression sur la panse, des ateliers du N.-E. de la Gaule ; vase à trois anses verticales, en terre rouge et enduit intérieurement de résine. (Club de la Mer, dépôt d'Antibes et Centre de Recherches et d'Études Océanographiques).

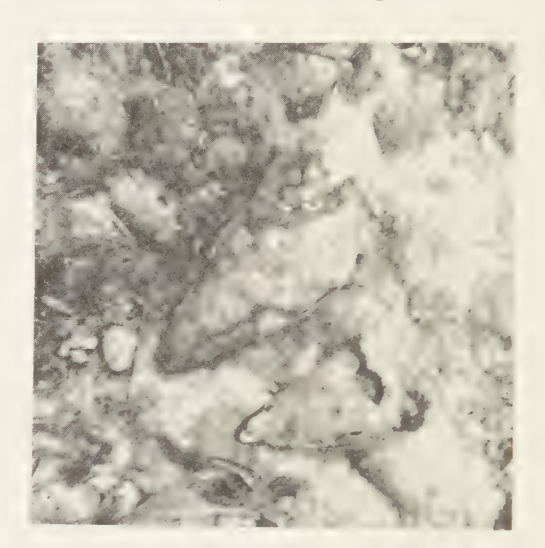


Fig. 6. — Épave étrusque du Cap d'Antibes (**14**). *Cl. V. Romanovsky.*

17. *Villefranche-Cap Ferrat.* — Au pied du Cap Ferrat, à l'entrée de la rade de Villefranche, côté S.-O. du Cap, sur la déclivité, entre —30 et 46 m., petit jas d'ancre de plomb (50 kilos) et plusieurs amphores du type C de la Chrétienne, découverts en 1954, par MM. J. Charvoz et C. Le Guen du C. A. S. M. de Cannes.

Dans la *rade de Villefranche*, la variété des amphores, surtout abondantes sur la rive E., de la Pointe de la Cuisse à la Pointe Passable, qui marque l'entrée du *portus Herculis* (*F. O. R.*, I, 23), si elle ne permet pas encore de localiser une épave déterminée, montre l'importance du port à l'époque romaine.

A la *Pointe de la Cuisse*, amphores à anses bifides du type de Planier (no **1**) (fig. 1, 9), à panse piriforme du type d'Anthéor B (no **12**) et à col court et petites anses en quart de cercle du Bas-Empire.

A la *Pointe de l'Etoile*, sur la rive O., deux amphores cylindriques (fig. 2, 27), analogues à celle de l'anse Saint-Roch (no **16**). Vers le centre de la rade, jas d'ancre en plomb (long. 1m,56) découvert en 1954, à la mairie de Villefranche[33].

Un second jas d'ancre (long. 0m,95) découvert à la *Pointe de la Cuisse*, diffère du type courant par la forme arrondie de sa boîte et l'absence de tenon de fixation en plomb de la verge en bois. Celle-ci était assujettie par une traverse de bois enrobée dans le jas, ce qui implique que ce jas, au lieu d'être « préfabriqué », était coulé autour de la verge, comme dans l'ancre de l'épave A de « la Chrétienne »[34].

Janvier 1956. Fernand Benoit.

(32) Signalée dans la *Revue Études Ligures*, XXI-1952, p. 256 ; *Gallia*, XI-1953, p. 116. Ce gisement fera l'objet d'une publication spéciale

(33) *Revue Études Ligures*, XXI-1955, p. 117.

(34) *Ibid.*, p. 121 et fig. 6.

FOUILLES A LA CITADELLE MÉRIDIONALE DE FORUM JULII (FRÉJUS, VAR) EN 1955

par M. Paul-Albert Février

Au sud de la ville de Fréjus (fig. 1), la plaine de l'Argens est facilement surveillée d'une butte appelée *Butte Saint-Antoine*, dont l'altitude moyenne est aujourd'hui de 10 mètres (fig. 2). La base de cette butte est constituée de grès permiens, sur lesquels un sondage a montré la présence d'argile blanche plaisancienne. A l'est, au sud et à l'ouest, une plaine d'alluvions « récentes ». Vers le nord, la butte était rattachée aux bancs de grès qui portent la ville gallo-romaine ; l'installation de la voie de chemin de fer a sensiblement modifié ce quartier, en créant une large percée. De tous les côtés, cette butte est entourée de murailles antiques, que les historiens de Fréjus ont considérées comme celles d'une des citadelles qui protégeaient le port. L'autre citadelle est la Plate-Forme qui a commencé d'être fouillée par le Dr A. Donnadieu[1] ; la butte Saint-Antoine, depuis les travaux de Ch. Texier, n'avait fait l'objet d'aucune recherche systématique et seules des découvertes fortuites ont été signalées[2].

I. L'enceinte

Les murs de la citadelle ont la forme d'un hexagone irrégulier (fig. 3). Deux des côtés, les faces est et ouest, sont plus longs que les autres ; le premier mesure 108 mètres et le second 145 mètres environ. Le mur nord n'a que 84 mètres et les trois autres, vers le sud, 30, 25 et 50 mètres environ. A trois des angles vers le sud-est, des tours rondes.

C'est d'abord au revers de ces murs, à l'intérieur de la citadelle, qu'ont été menés les travaux[3]. Le *mur est* (A du plan fig. 3, et fig. 2) dominait le port ; sa base

(1) *Forma orbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine*, II, 1932, n° 4, p. 2 et 3 ; *Les fouilles récentes du « Forum Julii » à Fréjus*, dans *Congrès arch. de France, XCVe session tenue à Aix-en-Provence et à Nice*, 1932, p. 264-76 ; *Les fouilles du Praetorium de l'arsenal naval du F. J.*, dans *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1932, p. 115-118 ; *Fréjus, le port militaire du F. J.*, Paris, 1935, plan ; *Le tribunal et la chapelle des aigles du Prétoire de Fr.*, dans *Bull. arch. du com.*, 1938-40, p. 477-80.

(2) *Corp. inscr. lat.*, XII, 5733 ; P.-A. Février, *Récentes découvertes de Fréjus*, dans *Provence hist.*, III-1952, p. 71-74.

(3) Ces fouilles ont été entreprises à la suite d'une demande de lotissement. Aussi a-t-il paru

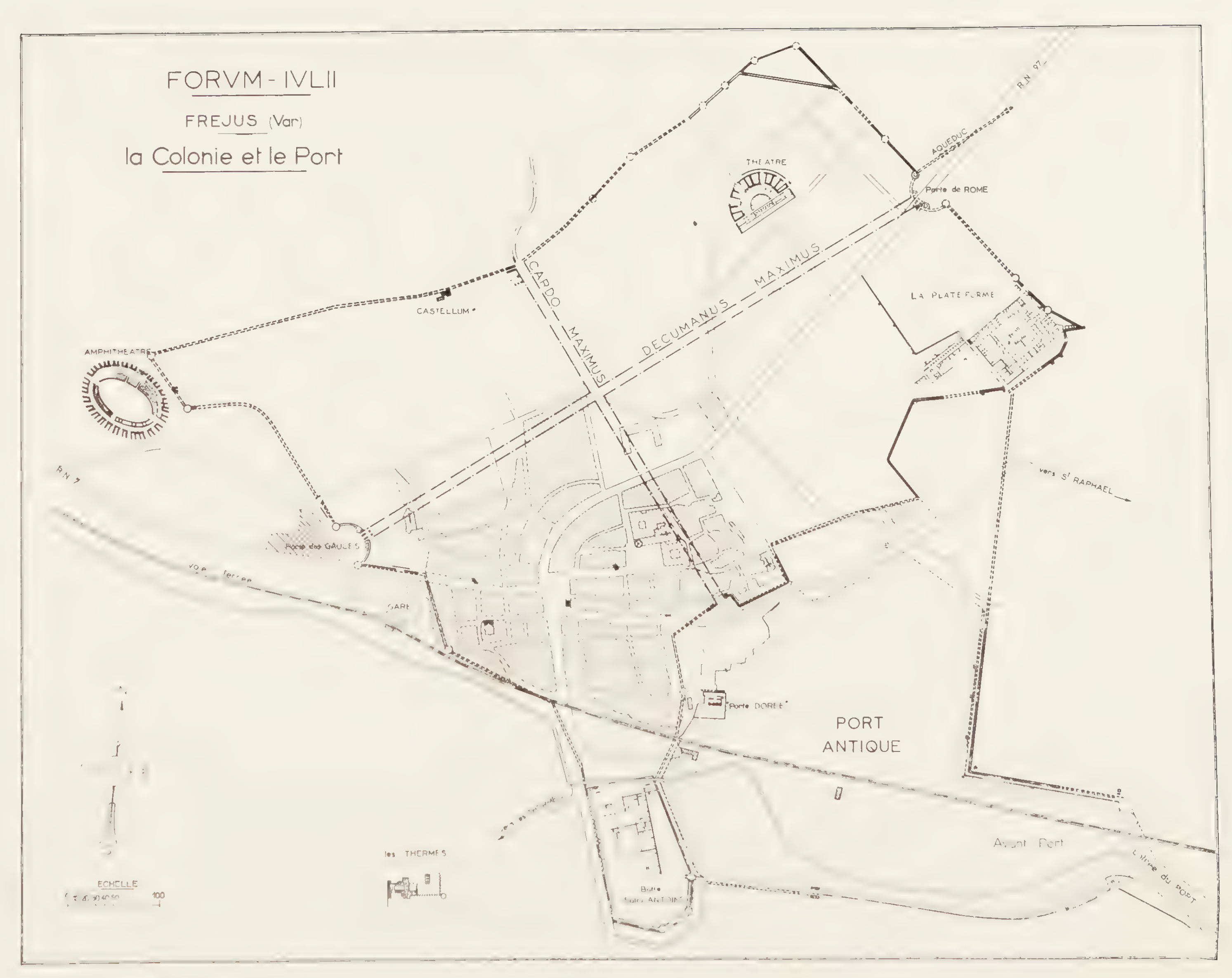


Fig. 1. — Plan de *Forum Iulii* (Fréjus, Var) après les fouilles de 1955 et d'après la *Carte archéologique de la Gaule romaine* (*Forma Orbis Romani*), fascicule II, *Var*, 1932.

est aujourd'hui cachée par les terres qui ont comblé ce port. La muraille est constituée d'un blocage très compact, épais au sommet de 2m,90 et s'élargissant vers la base. Ce mur n'était parementé que vers l'extérieur ; les moellons sont hauts de 0m,15 à 0m,20 et les joints sont épais de 1 à 2 centimètres ; détail caractéristique : certains moellons ne sont pas posés à plat, mais de champ. Ce mur portait un chemin de ronde large de 2m,30 et bordé du côté du port d'un parapet de 0m,60 d'épaisseur. Ce parapet s'est conservé aux points fouillés



Fig. 2. — La Butte Saint-Antoine, vue de l'ancien port. *A gauche*, le mur oriental A du plan fig. 3 ; *au centre*, la tour dite « phare ».

sur une hauteur de 0m,90, mais aucune trace de créneaux n'a été relevée ; peut-être avaient-ils leur base à un niveau supérieur. Le parement du parapet est identique à celui du mur sur lequel il repose ; il peut donc dater de la même époque. En quelques points, ce mur d'enceinte s'appuie contre les bancs de grès de la butte, par exemple près de la tour appelée « phare ». En d'autres points, les sondages n'ont mis au jour que des terres rapportées à son revers.

Le seul objet recueilli a été un fragment de vase décoré d'Arezzo, qui a été trouvé

nécessaire d'étendre le plus possible la surface de fouille. Je tiens à remercier de leur aide M. l'abbé R. Boyer, M. J. Gourvest, M. G. Giger, architecte D. P. L. G., ainsi que l'entrepreneur M. A. Ghis et son équipe d'ouvriers nord-africains. Les travaux ont été menés sous la surveillance de M. F. Benoit qui m'a fait bénéficier de ses conseils.

à $0^{m},20$ au-dessous du niveau du chemin de ronde. Ce vase de la forme 11 de Dragendorff est orné du motif répété de la danseuse au *kalathos*, tournée vers la gauche et dont le bras gauche est tendu vers l'arrière. Il semble bien sortir de l'atelier de *Perennius*[4]. Mais ayant été découvert en dehors de toute stratigraphie, il ne peut servir d'élément de datation (fig. 4).

A l'extrémité méridionale du mur A, se dresse une tour de $7^{m},20$ de diamètre intérieur, appelée traditionnellement le « phare ». A l'étage inférieur, elle était percée de quatre portes : celle du nord communiquait sans doute avec le chemin de ronde décrit plus haut, grâce à un escalier ; celle de l'ouest ouvrait vers l'intérieur de la citadelle ; celle de l'est permettait de gagner le quai, soit par un escalier, soit par un plan incliné ; la quatrième, enfin, donnait accès à la partie méridionale de l'enceinte. Cette tour avait un étage dont il ne reste qu'un faible pan de mur, percé de part en part de trous de boulins. Le plan de Texier montre à l'extérieur un escalier qui servait peut-être d'accès aux étages[5].

Les *trois murs sud* (B, C et D du plan fig. 2) n'ont pu être étudiés au cours de cette campagne. L'appareil est identique à celui du côté oriental mais la technique de construction est différente. Deux d'entre eux, B et C, sont formés à la base d'un massif de blocage. Au dessus, courait un couloir voûté qui communiquait avec l'étage inférieur des tours, et qui supportait le chemin de ronde. Le mur D a, dans sa partie orientale, à la place du couloir, une série de niches carrées qui ont peut-être joué le même rôle que les niches semi-circulaires du mur ouest ; dans la partie occidentale, il y eut un aqueduc, dont subsiste le départ et le fond en béton de tuileau. Il est impossible de savoir si toutes ces dispositions remontent à l'origine, d'autant que diverses modifications ont été apportées à cette construction : c'est ainsi que le mur C a été percé d'une large ouverture qui donne accès à une salle voûtée, au fond de laquelle est ménagé un puits[6]. Or ce dispositif n'est pas primitif, car l'appareil est très différent de celui du mur C ; les moellons n'ont que 7 à 9 centimètres de hauteur et sont longs de 20 à 30. Devant cette salle, Texier avait fouillé une maison[7].

Le *mur occidental* (E du plan fig. 3) n'a pas été fouillé mais ses dispositions sont

(4) A. Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, Francfort, 1933, pl. XX, 95 ; XLI, 146 ; LXII ; et p. 28-33 (types légèrement différents). H. Dragendorff, *Arretinische Reliefkeramik... ergänzt... von K. Watzinger*, Reutlingen, 1948, p. 55-61 et pl. I, 1-4.

(5) Ch. Texier, *Mém. sur la ville et le port de Fr.*, dans *Mém. prés. par div. sav. à l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, 2e série, II-1849, pl. V et p. 198.

(6) Dessin dans V. Petit, *Fréjus*, Cannes, p. 90. J.-A. Aubenas, *Hist. de Fr.*, Fréjus, 1881, p. 477.

(7) *Art. cit.*, p. 207-8.

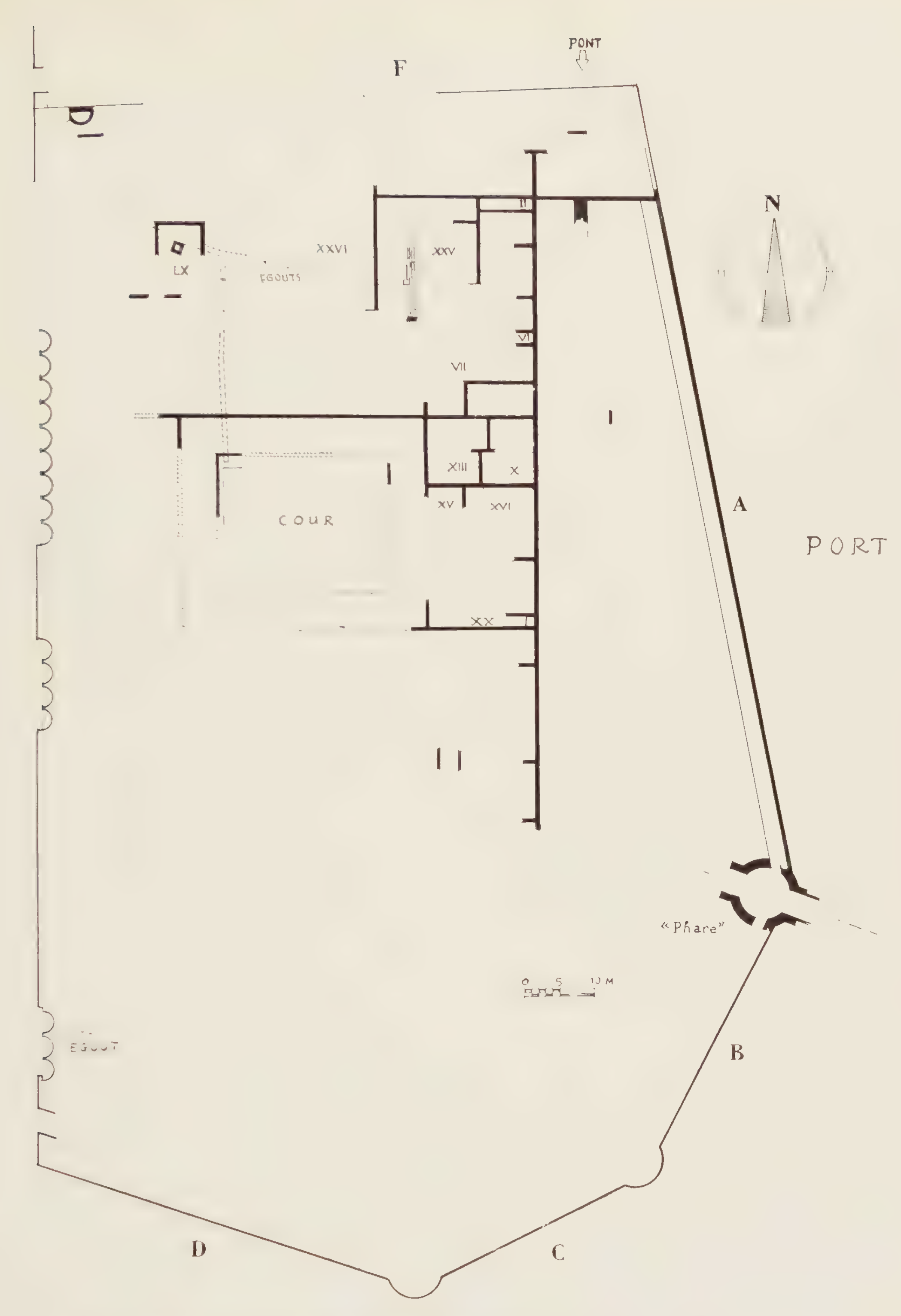


Fig. 3. — Plan de la citadelle de la Butte Saint-Antoine après les fouilles de 1955. Le tracé des murs B, C, D et E a été sommairement indiqué, pour donner l'aspect général de la citadelle. (Plan dressé et dessiné par G. Giger, arch. D. P. L. G.).

relativement bien connues. Il est formé d'une série de niches semi-circulaires dont l'ouverture est tournée vers l'extérieur de la citadelle et d'un mur droit placé en avant de ces niches toujours vers l'extérieur, c'est-à-dire vers l'ouest. Texier a indiqué du côté intérieur un autre mur droit situé à 6 mètres en retrait. Mais il n'est pas certain, à supposer qu'il coure sur toute la face ouest, qu'il ait joué un rôle pour retenir la terre. Selon le même archéologue, l'espace entre

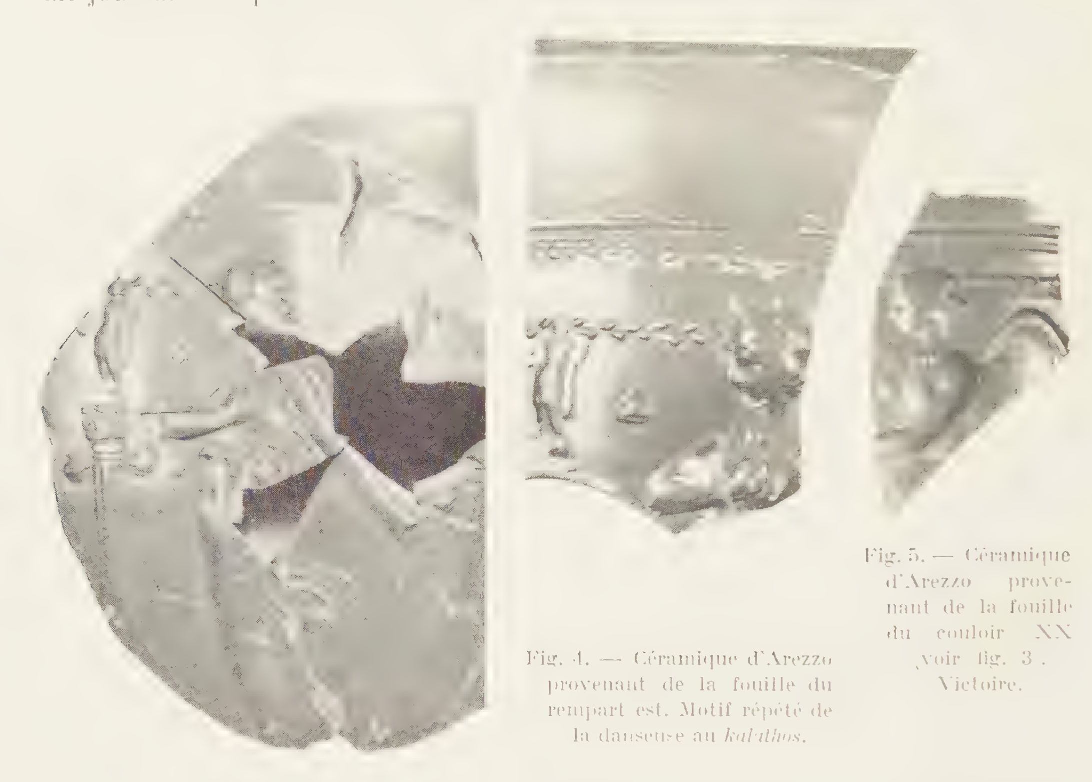


Fig. 4. — Céramique d'Arezzo provenant de la fouille du rempart est. Motif répété de la danseuse au *kalathos*.

Fig. 5. — Céramique d'Arezzo provenant de la fouille du couloir XX (voir fig. 3). Victoire.

ces murs aurait été comblé de sable marin[8]. Ces murs, bâtis en petit appareil régulier dont les assises ont de 9 à 10 centimètres de hauteur, reposent sur le rocher qui a été régularisé au pic pour ne point offrir de saillies. Dans la partie méridionale est percée une porte qui paraît bien être de la même époque ; mais il faudrait pratiquer des sondages pour connaître ses dispositions intérieures confuses. Peu au nord de cette porte, débouche un égout voûté.

La structure du *mur nord* (F du plan fig. 3) a pu être étudiée non loin de sa rencontre avec le mur ouest. Comme celui-ci, il est constitué d'une série de niches semi-circulaires fermées par un mur plat épais de 0m,80 ; les niches ont 3 mètres de diamètre intérieur et leurs parois ont 0m,60 ; les moellons sont hauts

(8) Ch. Texier, *art. cit.*, p. 187.

de 10 centimètres environ (fig. 6). En arrière, à 3 mètres des niches, est un mur épais de 0m,60, de technique identique. La plupart des murs du terre-plein de la citadelle ont cette épaisseur. L'intervalle entre les niches et le mur de façade n'était pas comblé à l'époque romaine : à 2m,50 au dessous des dernières assises conservées, a été découverte, sous une épaisse couche de gravats, de la céramique vernissée jaune ou verte de la fin du Moyen Age ou d'une époque plus récente. Il est vraisemblable qu'elle a été déposée là soit lors du creusement du canal des Moulins, soit lors de la fortification de la butte, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il en était sans doute de même dans les autres niches.

En revanche, l'intervalle entre les niches et le mur intérieur était comblé à l'époque romaine : la tranchée est tombée sur des terres non remaniées qui ont servi à niveler la citadelle. Deux couches de déblais d'environ 1 mètre d'épaisseur chacune, séparées par une couche stérile de 0m,90, ont été fouillées. La première de ces couches était recouverte d'une bande de sable qui s'appuyait contre la paroi extérieure de la niche. Il n'apparaît pas de différence dans la céramique des deux couches. Il en provient, outre des enduits peints, de la céramique campanienne B et C et tardive, dont quelques fragments des formes 1, 2, 3 et 31[9]. Les rebords bien caractéristiques de la céramique arétine appartiennent au service I de Haltern, différencié par la lèvre pendante[10]. Deux fonds mal conservés portent les marques $\frac{Vib}{SCR}$[11] et ROII(?). La couche supérieure contenait de la vaisselle à parois fines : un fragment est décoré de pommes de pin ; un autre a une frise de feuilles de lierre et porte en relief les lettres **IANΓ**[12]. Il s'y ajoute un fragment de lampe delphinoïde et un bec en forme d'enclume.

Le mur nord est en partie détruit ; il n'en reste que les extrémités orientale et occidentale. Cette dernière s'est conservée, car à basse époque deux salles voûtées ont été accollées contre elle. A l'est, la présence d'un *pont* faisant communiquer la citadelle et la ville a protégé un autre pan. L'existence de ce pont s'explique par celle d'un fossé isolant la citadelle de la cité[13].

(9) N. LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, dans *Atti del I° congr. di studi lig.*, Bordighera, 1952, p. 139-206.

(10) S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern*, dans *Mitt. der Altertumskomm. für Westfalen*, V-1909, p. 136-37. A. OXÉ, *Die Halterner Sigillatafunde seit* 1925, dans *Bodenaltertümer Westfalens*, VI-1943, pl. I.

(11) A rapprocher : *CIL*, II, 4970[551] (Tarragone) ; XII, 5686[930] (Narbonne) ; XV, 5756 (Rome, Farnésine).

(12) J'ai du mal à restituer *Buccio NorbANus* connu en Italie, Autriche et Yougoslavie, selon M. Ohlenroth. Voir J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule rom.*, I-1904, p. 40, fig.

(13) Sur la question de savoir s'il y avait un canal à l'époque romaine, pour amener l'eau dans le port, une discussion a eu lieu entre MM. Donnadieu et Formigé. Il ne sera possible d'apporter de nouveaux arguments qu'après des fouilles. Notons qu'il y avait aussi un fossé à la Plate-Forme vers le nord, comme l'ont montré de récents travaux

II. — Les constructions de l'intérieur

Sur le terre-plein ainsi délimité, des murs placés avec régularité avaient été signalés : les fouilles ont confirmé leur existence. Cependant, si le plan donné par Texier est exact, il faudrait penser qu'il y avait des irrégularités dans la partie méridionale. D'autre part, un espace peu ou point construit se remarque le long du mur oriental.

Les murs mis au jour suivent l'orientation nord-sud de la muraille occidentale de la citadelle et les constructions paraissent se grouper autour d'*une cour centrale* à promenoir ou à portique (fig. 3). Le mur nord du promenoir de cette cour a été suivi sur toute sa longueur : il mesure 34^{m},10 de long, le sol est constitué d'une mince couche de ciment posée sur la terre. Le côté oriental devait avoir 29m,50, s'il est bien vrai que son angle sud-est a été retrouvé à l'extrémité du couloir XX. D'autre part, une partie du mur oriental qui sépare le promenoir de la cour a été retrouvée, ainsi que l'angle nord-ouest de ce même mur. A ce point, de la cour part un égout orienté sud-nord, qui va se jeter dans un autre égout orienté est-ouest. Le sol de la cour, près de cet angle, est identique à celui du promenoir.

A l'est de cette cour et au nord, sont venus au jour plusieurs salles rectangulaires et des couloirs, qui ont parfois conservé leur sol. Il est impossible de reconnaître la destination de chacune de ces pièces ; seuls les couloirs se distinguent par leur étroitesse.

Un sondage a été fait, à l'est, dans *le couloir XX* qui unissait la zone orientale non bâtie à la cour centrale. Sous la couche de terre grise de surface, s'étendait une couche argileuse jaunâtre, non remaniée : une terre identique a été retrouvée sous le sol de la salle XV. A la base de cette couche, sur le rocher, reposaient des fragments de poterie arétine et campanienne et surtout des morceaux de vases à parois fines avec des décors soit d'incisions verticales ou horizontales, soit de pommes de pin. Il en vient aussi une *olla* en terre noircie et deux petits bronzes d'Antibes, datés de 44-42 avant notre ère : ils portent une tête de femme tournée à droite avec légende ΔΗΜ ; au revers, une victoire couronnant un trophée, avec légende ΛΕΠΙ[14]. Une monnaie de ce type a déjà été découverte à Fréjus, lors des fouilles du quartier du marché par le Dr Donnadieu[15], ce qui tend à montrer que ce type de monnaie avait cours hors d'Antibes. Dans ce couloir, à son extrémité orientale, a été creusée une fosse qui fut ensuite remplie de cendre. Outre de nombreux coquillages, on y a trouvé un fragment de vase d'Arezzo,

(14) A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 442 ; F.-R. Varaldi, *A propos d'Antibes et de ses monnaies*, dans *Ann. de la soc. scient. et litt. de Cannes*, IX-1937/38, p. 139-148 ; M. Grant, *From Imperium to Auctoritas*, Cambridge, 1946, p. 390-91.

(15) Paris, Bibl. des Mon. hist., ms. Donnadieu, 2, rapport de 1930.

décoré d'une Victoire tournée à gauche de l'atelier de *Perennius*[16] (fig. 5). La fosse est sans doute postérieure à la construction des murs ; quant à la couche de terre jaunâtre, je ne suis pas certain qu'elle soit antérieure aux murs du couloir et il me paraît plus vraisemblable de supposer qu'elle a été placée immédiatement après leur construction. Mais pour confirmer cette hypothèse, il faudrait des sondages de l'autre côté des murs.

Plus importante pour la datation a été la fouille effectuée, toujours à l'est de la cour, entre les salles X-XIII et XV-XVI. Dans la *salle XV*, le sol de béton

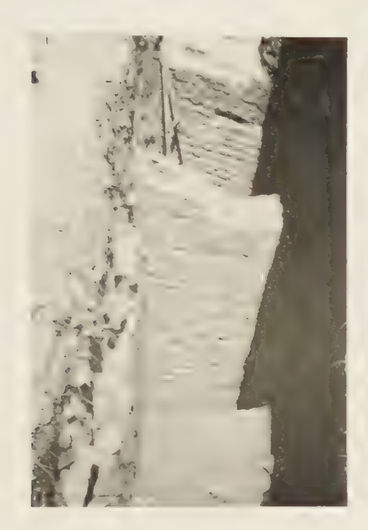


Fig. 6. — Sondage au revers du mur Nord, vu du Sud. *Au fond*, le mur de façade ; *en avant*, le mur du contrefort semi-circulaire, vu du côté convexe.

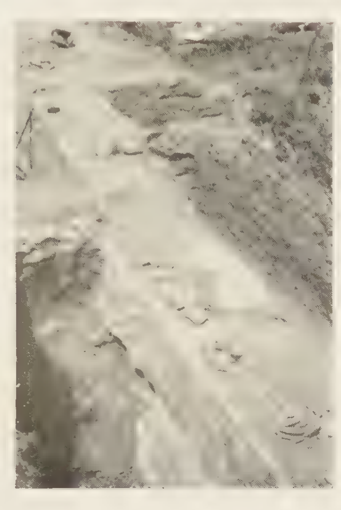


Fig. 7. — *A gauche*, la salle XVI, vue du Sud-Est ; *à droite*, la salle X.



Fig. 8. — Mur séparant les salles X et XVI, vu du Nord-Est. *De bas en haut:* béton de fondation, mur en appareil assez irrégulier caché jadis sous le sol, décrochement au niveau du sol, mur au-dessus du sol.

s'est conservé ; au dessous, une couche d'argile jaunâtre d'environ 20 centimètres, mêlée de chaux ; plus bas, au-dessus du rocher, une terre argileuse rougeâtre, contenant de la poterie du type d'*Aco*, à grandes pointes effilées, un rebord de vase d'Arezzo (Dragendorff 7 ?) du service I et un fragment de campanienne C. Par comparaison avec ce qui se passe dans les salles X et XVI, il semble que l'argile rougeâtre soit antérieure aux murs. En effet, entre ces deux salles, comme il ressort de l'étude du mur et des couches, la tranchée de fondation a été creusée jusqu'au roc, sur une profondeur de 0m,50 dans une terre argileuse assez compacte ; les fondations ont été bâties en blocage. Au-dessus, le mur en appareil irrégulier à joints très débordants, qui fait saillie au-dessus des fondations, a été

(16) H. Dragendorff, *op. cit.*, p. 64-65 et pl. I, notamment nos 7, 8 et 13.

construit à l'air libre et remblayé immédiatement après la construction par une argile jaunâtre compacte semblable à celle du couloir XX, dans la salle X, et par une terre plus sableuse, dans la salle XVI. Dans cette dernière, sur cette couche a été posé le sol de béton. Dans la *salle X*, le sol ne s'est pas conservé, mais il devait reposer sur l'argile jaunâtre (fig. 7 à 9). C'est de la couche antérieure à la construction du mur que viennent les poteries. Il y a de la campanienne B et C et de la campanienne tardive dérivée de A, de couleur brune et décorée de cercles concentriques blancs (forme 31). La poterie arétine est représentée par un fragment de plat à rebord uni, des rebords de ce type et

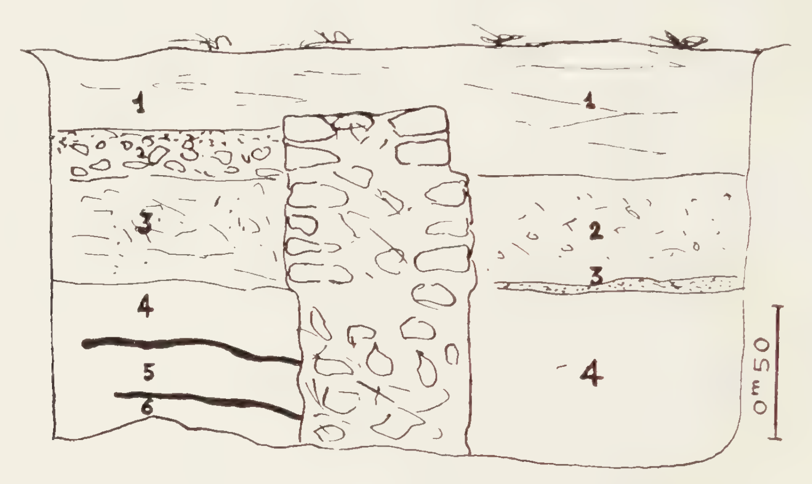


Fig. 9. — *A gauche*, salle XVI (1 terre remaniée, 2 sol, 3 argile et sable, 4 argile brune, 5 foyers, 6 argile blanche) ; *à droite*, salle X (2 argile jaunâtre, 3 sable, 4 argile brune).

d'autres à lèvre pendante. En outre, des fragments de poterie fine du type d'*Aco*, des becs de lampe à tête d'oiseau et un col d'amphore avec une inscription en rouge tracée au pinceau... VS/RO (fig. 16, 18). Au sud du mur, dans la *salle XVI*, à 5 mètres de l'angle nord-est ont été localisés deux petits foyers superposés ; le plus ancien reposait sur une mince couche d'argile blanche. Entre les deux, quelques tessons de campanienne tardive et un plat à engobe rouge intérieur. *Ces deux foyers représentent la trace d'un habitat antérieur à la construction des bâtiments intérieurs de la citadelle.*

Au nord-est de la cour centrale, *la salle VII* avait conservé une partie de son sol en béton posé sur un radier de pierres irrégulières.

La couche la plus basse a été très pauvre en céramique ; au-dessus, une couche de sable fin avec de la céramique identique à celle de la couche supérieure. Celle-ci, formée de sable et d'argile, contient de la poterie d'Arezzo dont un fond avec la marque PHERT



Fig. 10. — Salle XXV, vue de l'Est. *Au premier plan*, caniveau ; *au second plan*, départ de l'égout orienté est-ouest.



Fig. 12. — Puisard de la salle LX, vu du sud. *Au fond*, le mur nord de la salle.

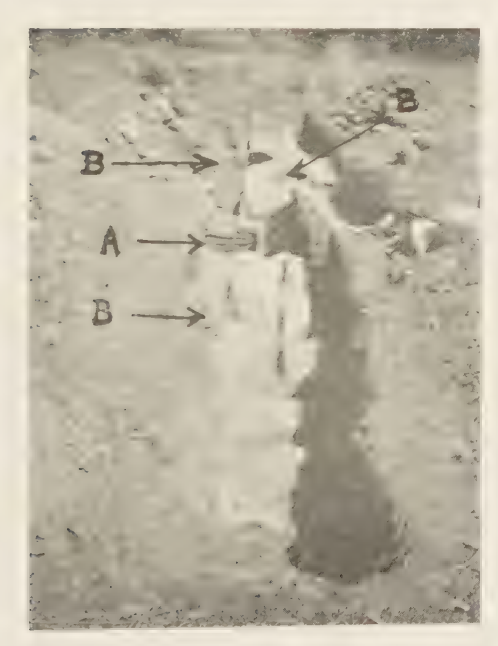


Fig. 11. — Caniveau de la salle XXV. *En A*, égout ; *en B*, silos (?).

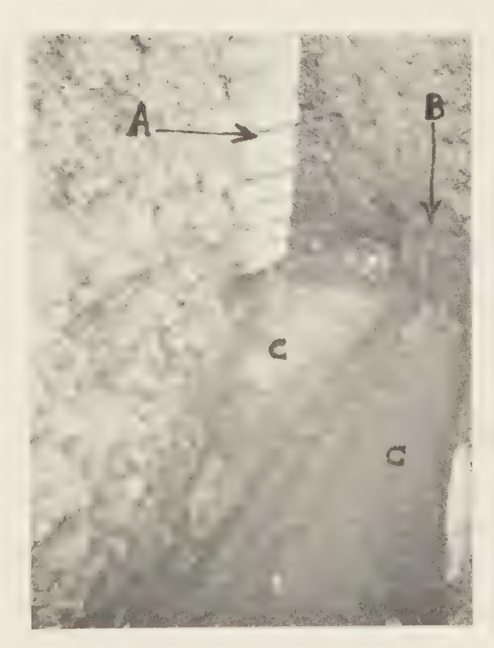


Fig. 13. — Salle LX. *En A*, angle Sud-Est du puisard ; *en B*, enduit peint en place ; *en C*, sols, séparés par la trace de l'ancienne cloison.

avec ligature PHE[17], de la campanienne tardive et de nombreux fragments de poterie fine. Ces derniers offrent soit des incisions parallèles, soit de petites pastilles rectangulaires disposées en filets[18], soit un décor de pommes de pin, soit des pointes du type d'*Aco*. Ajoutons des becs de lampe à tête d'oiseau. Je ne peux affirmer que cette dernière couche, sur laquelle repose le sol, est antérieure au mur de la salle ; la présence d'une zone charbonneuse qui pourrait être un ancien foyer le ferait croire. L'étude de cette salle a été compliquée du fait que le sol a été crevé à une date tardive, qu'une partie de la terre argileuse a été extraite et que, par la suite, le trou a été comblé avec une terre grise contenant de la poterie grise estampée à décor de palmettes, des vases en terre grise rugueuse et une boucle de ceinturon en fer, de forme ronde.

Au nord de la salle VII, les tranchées ont mis au jour d'autres salles et couloirs, parmi lesquels *la salle XXV*, dont la partie occidentale et le mur oriental ont été dégagés. Ce doit être une petite cour rectangulaire à laquelle on accédait par les couloirs II et VI. Le mur ouest et une partie au moins du mur sud sont longés par un caniveau creusé dans des dalles de grès tendre ; contre le mur est, une rangée de dalles de grès. Le caniveau déversait ses eaux dans un égout orienté est-ouest (fig. 10). A une époque inconnue, entre le Ier et le IVe siècle, ce caniveau a été coupé par des fosses d'ouverture arrondie ; deux ont été creusées et une seulement ébauchée. Peut-être s'agit-il de silos. A une époque plus récente (fin du IVe ou Ve siècle), partie du caniveau et un des silos ont été recouverts d'un mur : entre ce mur et le caniveau, on a trouvé un rebord de terre sigillée claire et un morceau de panse de vase en terre grise estampée à décor de palmettes (fig. 10 et 11).

A l'époque de la construction de ce mur, *l'égout* a été comblé. Large de 0m,60 et haut, à son départ, de 1 mètre, il est construit en petit appareil régulier à joints débordants et aplatis. Les moellons sont hauts de 9 à 10 centimètres et longs de 10 à 25. Le fond est cimenté et présente une petite rigole médiane. La pente de cet égout n'est pas uniforme, et il en est de même pour l'égout sud-nord qui le rejoint. A 23 mètres de la cour XXV, après n'avoir eu qu'une faible pente, il descend brusquement sur 1 mètre ; puis sa pente diminue et, à l'ouest du puisard, s'accroît de nouveau. Cette irrégularité est due à la forme des bancs de grès. Pour la visite de l'égout, un puisard avait été aménagé à 29 mètres du départ. Sa section intérieure est un carré de 0m,60 de côté. Dans ses murs ont été ménagés des trous facilitant le passage (fig. 12). La fouille de cet égout, inachevée, a donné en plus d'un fond d'Arezzo avec la marque $\frac{\text{BVCCIO}}{\text{ANCH}}$[19]

(17) A développer sans doute en *P. Hertorius: CIL*, II, 4970²²⁵ (Tarragone) ; V, 54 (Gènes) ; XI, 6700³¹⁹ ; XII, 5686³⁹⁹ (Genève) ; XV, 5256 k (Rome). Voir S. VENTURA SOLSONA, *Las marcas alfareras de la « terra sig. » hallada en Tarragona*, dans *Mem. de los mus. arq. prov.*, 1948-1949, p. 158 et fig. 58.

(18) A rapprocher : M. LABROUSSE, *Les fouilles de Gergovie*, dans *Gallia*, VI-1948, p. 84, fig. 31, n° 2126.

(19) *CIL*, II, 4970⁹¹ (Tarragone) ; XV, 4958 (Rome, Farnésine).

une très grande quantité de vases en terre sigillée claire des IIe et IIIe siècles, de la poterie estampée chrétienne, dont un fragment de lampe, rouge et grise, ornée de grilles, de palmettes stylisées et de rouelles. Il faut ajouter des cubes de mosaïque, des verres et une fibule en fer. Sur le fond, a été relevée une monnaie de Valentinien I, du type de la victoire ailée avec la légende *Securitas rei publicae*[20].

A l'ouest de la cour XXV, à l'angle sud-est de la *salle XXVI*, un sondage a donné, au-dessous de la couche de surface, une terre blanchâtre mêlée de cendre, contenant un fragment de vase de la Graufesenque à décor d'oves, de la sigillée claire et une tuile avec marque L. HERENN. avec les ligatures HE et NN[21]. Au-dessous, une terre argileuse brunâtre avec de la poterie d'Arezzo, de la campanienne A tardive, B et C. La poterie fine est de types variés : incisions, décors de marguerites ou de cercles en relief, pointes effilées. Il faut ajouter une vaisselle ocre ornée de rinceaux peints en rouge. Cette couche qui repose sur le sable est peut-être postérieure à la construction des murs.

Plus à l'ouest, a été fait un sondage important pour l'histoire des débuts de l'occupation de la butte. La *salle rectangulaire LX* et le puisard signalé plus haut ont commencé d'être dégagés. Or à ce point le rocher est très bas et les constructeurs, pour établir le terre-plein de la citadelle, ont dû effectuer un important remblaiement. Le rocher est à 4 mètres du sol actuel et à 2m,30 du sol de la citadelle. Le sondage a montré que le mur ouest de la salle LX et le puisard avaient coupé une construction antérieure : à 2 mètres sous le niveau gallo-romain de la salle LX, ont été trouvés trois sols en béton de tuileau, juxtaposés, appartenant à une maison (fig. 13). Malheureusement lors de la construction de la citadelle, les pierres des murs extérieurs ont été arrachées et réemployées et il n'est resté que les sols. Ces sols devaient être séparés par des cloisons de bois : aucune trace de mur, en effet, n'a été retrouvée, même en fondation ; d'autre part, à l'angle d'un de ces sols, s'était conservé en place un enduit peint rouge, qui, au revers, portait la trace des lattes de bois contre lesquelles il s'appuyait. Ces lattes étaient montées en épi (fig. 14). Sur ces sols ont été jetés, lors de la destruction, de nombreux morceaux d'enduits peints et des poteries provenant sans doute de la maison. En voici un inventaire sommaire :

bol de campanienne tardive (forme Lamboglia 31),

bol d'Arezzo (Dragendorff 7, type 7 de Haltern), avec marque $\frac{\text{A VIBI}}{\text{DIOMED}}$ et graffite

(20) H. COHEN, *Descr. hist. des monnaies...*, VIII, p. 92, n° 37.

(21) La fabrication de ce tuilier ou de sa firme paraît essentiellement réduite à la côte provençale et ligure et aux abords : *CIL*, V, 8110[445]; XII, 5679[44]. *Carte arch. de la Gaule*, II (Var), 16 D, 28, 40, 174; V (Bouches-du-Rhône), 75, p. 34. N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albintimilium...*, Bordighera, 1950, p. 158, 178, 195. Fréjus est particulièrement riche : il faut ajouter une marque sur antéfixe découverte dans une citerne avec de la sigillée claire et une tuile plate du même atelier. Il convient de se demander si Fréjus, qui possède de riches gisements d'argile utilisés au Moyen Age, n'était pas un centre de la production de tuiles romaines aux IIe et IIIe siècles.

au fond extérieur PHI, appartenant au service I de Haltern, comme les autres fragments[22],

fond de coupelle avec marque ANC[23],

grand plat (Dragendorff 1, type 1 de Haltern) avec marque LSF,

fragment de grand plat avec marque sur les bords du fond $\frac{\text{HILARVS}^{24}}{\text{L. LEGIDI}}$ (fig. 15),

fragment de gobelet en argile ocre, avec en relief sur la panse HILARVS ACO ; il est orné de petites pointes effilées[25],

nombreux cols d'amphores, dont un avec marque sur la lèvre BA... ; plusieurs ont une pâte très micacée[26],

deux bouchons d'amphore en argile, dont un avec deux tridents (fig. 16).



Fig. 14. — Salle LX. Enduit peint, vu du revers, avec la trace des lattes.

Ce dépôt de poterie est sans doute postérieur à la construction des murs de la salle LX et du puisard : ces murs sont très bien appareillés et, lors de la fouille, il a été

(22) *CIL*, XI, 6700, 769 d ; XII, 5686929 (dont une à Fréjus) ; XIII, 10009, 300 (Neuss). Chr. Albrechts, *Das Römerlager in Oberaden*, II¹, Dortmund, 1938, p. 56, nº 42 ; II², 1942, p. 16

(23) *CIL*, XI, 6700319 (Arezzo) ; XV, 4956 (Rome).

(24) Autres marques de l'officine de *L. Legidius : CIL*, XI, 6700, 324-26 (Arezzo) ; XIII, 10009 143-144 (Neuss) ; XV, 5270-5272 (Rome).

(25) Sur la production d'*Aco*, M. Ohlenroth prépare une étude. Voir J. Déchelette, *op. cit.*, I, p. 31-41. Sur *Hilarus* en particulier : *CIL*, XII, 56866 (Orange). Chr. Albrechts, *op. cit.*, II¹, p. 46-47 ; II¹, p. 46-47 et pl. 4. R. Egger, *Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg*, 1951, Klagenfurt, 1954, p. 40 et fig. 20, extr. de *Carinthia*, 1-143. Sur l'origine et la bibliographie, *Storia di Milano*, I, *Le origini e l'età romana*, 1953, p. 178, n. 4 et p. 185

(26) Chr. Albrechts, *op. cit.*, II², p. 82-87 et 95-97. Comparer avec les rebords d'amphores de la couche VI A¹ de Vintimille (v. 30 avant J.-C.) : N. Lamboglia, *Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana*, dans *Riv. di Studi liguri*, XXI, 1955, fig. 16, p. 260.

visible que les fragments d'enduits peints sont venus se briser contre le mur du puisard. Mais comme les poteries viennent de la maison détruite (elles sont mêlées aux enduits peints qui en viennent certainement), elles permettent de dater et la dernière occupation de la maison et les murs de la salle LX.

Il reste à signaler deux petits sondages qui n'ont pu être achevés. *Près du pont nord*, la présence d'un chemin a empêché de retrouver le plan de la porte. Il a seulement été visible qu'un mur des constructions intérieures de la citadelle vient s'appuyer sur le chemin de ronde qu'il coupe. Mais l'état des recherches ne permet pas de dire si ce mur est de la même époque que le reste des murs

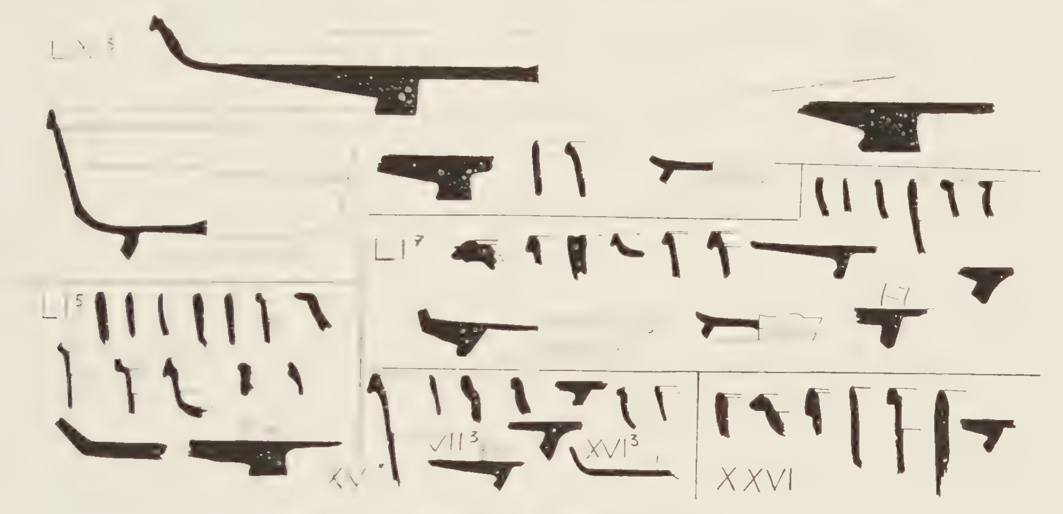


Fig. 15. — Céramique d'Arezzo. Echelle 1 : 3.

du terre-plein, ou si un changement de parti est intervenu au cours de la construction. — *Dans la partie sud*, une tranchée a fait découvrir deux murs de basse époque bâtis avec des matériaux provenant d'un édifice très soigné, en grand appareil. Ce sont des fragments d'architrave.

∴

De cette campagne de fouilles, il est permis de tirer un certain nombre de conclusions : malgré leur fragilité (car des fouilles ultérieures en modifieront certaines) elles sont nécessaires, ne serait-ce que pour diriger de futures recherches.

Tout d'abord, apparaît la nette ressemblance entre le plan de la citadelle de la Plate-Forme et celui de la Butte Saint-Antoine (voir fig. 1). Les murs extérieurs épousent la forme d'un parallélogramme qui suit les irrégularités du terrain ; à l'intérieur, au contraire, les murs s'ordonnent avec régularité autour

d'une cour centrale. Pour le moment, je ne sais si l'entrée monumentale de la cour doit être recherchée sur sa face nord ou à l'est : la première hypothèse rendrait encore plus nette la ressemblance entre les deux constructions.

Il est impossible de préciser le rôle de la butte Saint-Antoine. Le Dr Donnadieu a vu dans la Plate-Forme le prétoire, comprenant la maison du commandant en chef et des annexes, et il supposait des casernements sur la butte : cette dernière hypothèse ne semble pas confirmée par les fouilles et il est préférable de réserver toute opinion.

Vraisemblablement, les murs d'enceinte ont été bâtis les premiers, pour servir de cadre aux constructions du terre-plein. Cela est peut-être confirmé par la présence du mur qui coupe le chemin de ronde près du pont. D'autre part, la différence de technique entre les différents murs d'enceinte montre que des équipes différentes ont travaillé sur la butte. Plutôt que de supposer qu'elles ont travaillé en même temps, je crois préférable d'imaginer qu'elles se sont succédé, pendant une période qui peut être assez courte. Dans ce cas les travaux auraient commencé par la construction du grand mur plein de l'est, se seraient poursuivis par les faces sud, où la construction devient moins massive, enfin se seraient achevés par les faces est et nord, caractérisées par les contreforts intérieurs[27]. La technique de ces derniers murs est presque identique à celle de l'égout et des murs encore conservés du terre-plein.

Forum Julii, dont la première mention est faite dans la correspondance de Plancus et de Cicéron en 43 avant J.-C., n'a pris son importance qu'après Actium (31 av. J.-C.). Même si l'on admet, avec M. Donnadieu, que l'établissement a été un chantier naval pendant la guerre maritime contre Sextus Pompée[28], on est obligé d'admettre que son développement date de l'arrivée de la flotte d'Actium, ou d'une partie de celle-ci, et de l'installation d'une colonie de vétérans de la VIIIe légion[29]. Mais s'il était normal que la colonie fût entourée d'une muraille, il n'était pas indispensable de la flanquer de deux citadelles, si ce n'est pendant une période de troubles. Or, jusqu'en 14 avant J.-C., date de la campagne alpestre d'Auguste, selon Dion Cassius, les populations des Alpes-Maritimes restèrent insoumises[30]. Parmi celles qu'énumère le Trophée des Alpes (la Turbie),

(27) A Beaucaire : *Carte archéol. de la Gaule*, VIII (Gard), 3, p. 3. A Saint-Bertrand-de-Comminges : R. Lizop, *Les Convenae et les Consorani*, Toulouse-Paris, 1931, p. 78-79. Sur le mausolée d'Autun : P.-M. Duval, *Les portes et les mausolées d'Augustodunum*, dans *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1950-51, p. 81-87 et pl. II.

(28) *La Pompéi de la Provence, Fréjus*, Paris, 1927, p. 27.

(29) Ritterling, *s. v. Legio*, dans *Pauly-Wissowa*, 24-1925, col. 1643. Fr. Vittinghof, *Römische Kolonisation und Bürgerrechtspolitik unter Caesar und Augustus*, p. 1283 et 1316, *Ak. der Wiss. und der Litt., Abhandl. der Geisten-und Sozialwiss. Klasse*, nº 14, 1951.

(30) Dion Cassius, LIV, 24, 3.

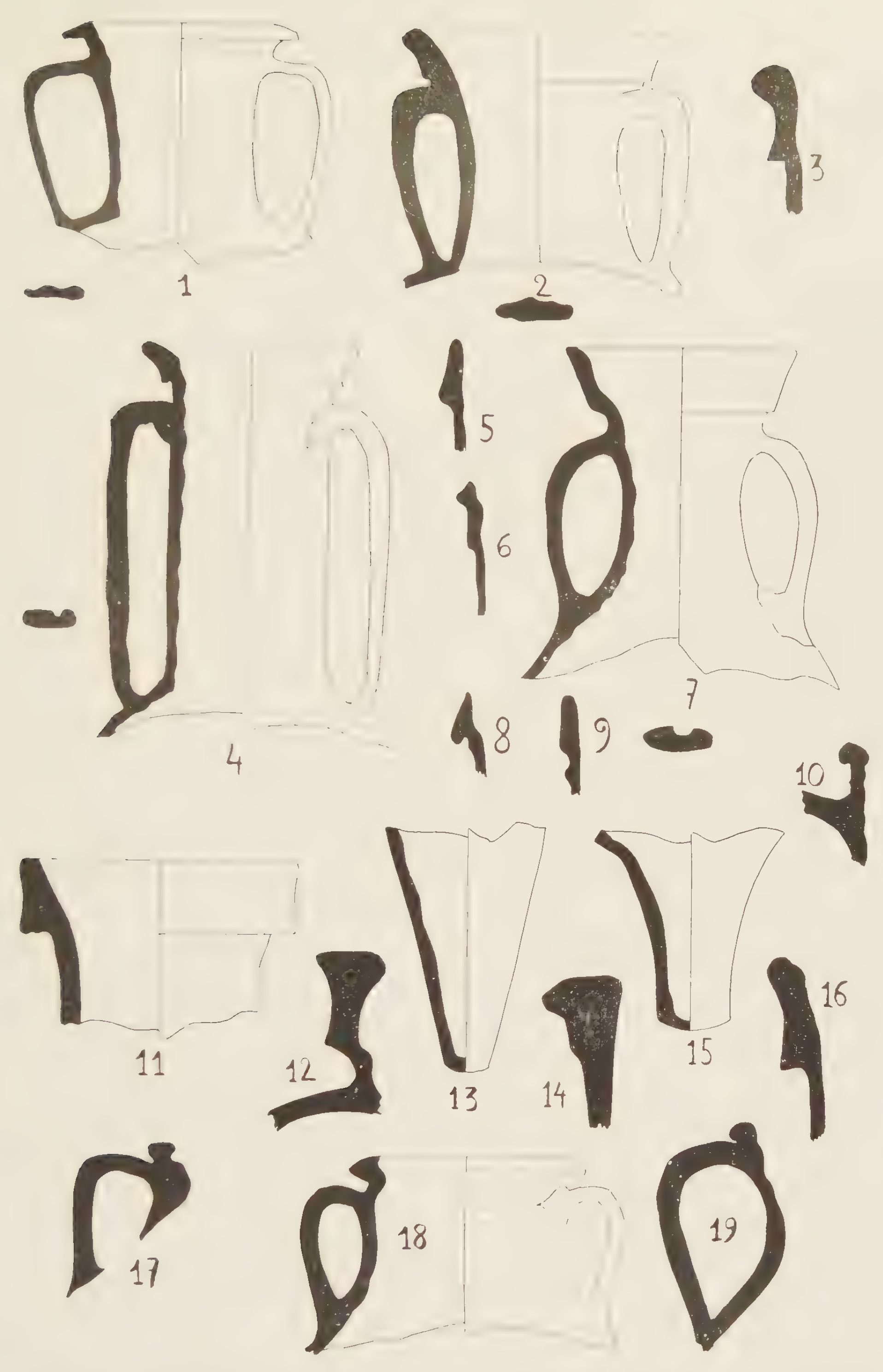


Fig. 16. — Cols d'amphores. 1 à 4, 6 et 7, 10 à 17 viennent de la *salle LX*, 18 et 19 sont de la *salle XVI* et 5 du *couloir XX*. 8 et 9 ont été trouvés au revers du contrefort du mur nord. Echelle 1 : 5.

figurent les groupes de la région de Castellane, Vergon et Digne[31]. Pour les réduire, Fréjus offrait une base excellente, comme *Cemenelum* (Cimiez) pour attaquer ceux de la région niçoise. La preuve de la pacification complète de la région est fournie par les milliaires qui jalonnent la route d'Aix à Fréjus, de Nice en Italie, et donc sans doute entre Fréjus et Nice en 13-12 avant notre ère. Je suppose donc que les citadelles ont été bâties entre les années 31 et 14 avant notre ère.

Cette datation n'est pas contredite par l'examen de la céramique. Si l'étude de la céramique décorée d'Arezzo est bien avancée, celle de la céramique commune l'est beaucoup moins, et pour la connaître, on est obligé de se reporter aux résultats des fouilles du *limes* germanique. Or pour l'étude des premières productions, vers 30-25 avant J.-C.[32], ces chantiers ne peuvent donner de renseignements. L'étude de la vaisselle de Fréjus montre une très grande homogénéité : seul le service I de Haltern, caractérisé par les lèvres pendantes, a été retrouvé dans les couches antérieures ou immédiatement postérieures aux constructions (fig. 15). Or ce service est à Haltern contemporain de la première occupation du camp, donc des années 10 avant J.-C. Quant au service II de Haltern, qui est postérieur à 10, il est absent de Fréjus. Donc *la construction de la citadelle est antérieure à cette époque.* Du fait que le service I de Haltern est daté des années 10, il ne faudrait pas en conclure que la céramique de Fréjus ne peut être assez antérieure à cette époque ; il est en effet pemis de croire que ce n'est pas la céramique des camps du Rhin qui permettra de dater avec précision celle de Fréjus, mais bien que celle-ci permettra de mieux connaître les débuts de la production arétine.

L'étude du reste de la céramique permet aussi de dater la citadelle du dernier quart du Ier siècle avant notre ère. Selon les indications de M. L. Ohlenroth, la céramique d'*Aco* serait de la fin du Ier siècle ; mais l'observation faite plus haut sur la céramique arétine vaut aussi pour *Aco*. Dès cette époque, les vases à parois fines offrent une grande variété de motifs décorés, ainsi que cela se constate à Fréjus. Quant aux lampes à tête d'oiseau, la date communément admise est l'époque d'Auguste[33] et les lampes delphinoïdes peuvent être antérieures[34]. Enfin les profils des rebords des cols d'amphore peuvent facilement être comparés à ceux de Haltern et Oberaden[35], ainsi qu'à ceux de Vintimille[36] (fig. 16).

(31) *CIL*, V, 7817. Localisations : C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 60, n. 1. N. Lamboglia, *Questioni di top. ant. nelle Alpe mar.*, dans *Riv. di studi lig.*, IX-1943, p. 139, et carte p. 141.

(32) Telle est l'opinion de H. Dragendorff et K. Watzinger. Voir H. Rolland, *Fouilles de Glanum* (Ier Suppl. à *Gallia*), 1946, p. 26 et *Fouilles de Saint-Blaise* (IIIe Suppl. à *Gallia*), 1951, p. 137. N. Lamboglia, *op. cit.*, indice tipologico ; *La estratigrafia di Albintimilium y la cronologia de la cer. rom.*, dans *Ampurias*, XI-1949, p. 54 et suiv.

(33) P. de Palol Salellas, *La coleccion de lucernas rom. en el mus. arq. de Gerona*, dans *Mem. de los mus. arq. prov.*, 1948-49, p. 235-239. H. Menzel, *Antike Lampen in römisch-germ. Zentralmus. zu Mainz*, 1954, p. 24.

(34) H.-B. Walters, *Cat. of the Greek and Rom. lamps in the British Mus.*, Londres, 1914, p. 44-45.

(35) Outre les travaux cités : E. Gose, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland* (*Beiheft I der « Bonner Jahrbücher »*), 1950, pl. 59-61.

(36) Ce sont les objets venant de la couche V de Vintimille qui sont comparables à ceux de Fréjus. Voir l'ouvrage cité de M. Lamboglia. Sur les fouilles récentes, il n'y a pas encore de travail d'ensemble. Lorsque les fouilles de Fréjus seront plus avancées, il sera profitable de comparer leur céramique à celle du musée de Vintimille.

Il est surprenant de ne pas avoir trouvé, au moins en surface, un certain nombre de poteries du Sud de la Gaule. Faudrait-il en déduire que la citadelle a été abandonnée à l'époque de cette production? Cela ne peut-être assuré. Cette absence est d'autant plus significative que la terre sigillée claire, dont certaines formes peuvent dater du IIe siècle, ne manque pas. Les sondages montrent qu'après cette époque, une nouvelle occupation de la butte a eu lieu, sans qu'il soit possible d'en préciser le caracère.

Au terme de la campagne de fouilles 1955, il est donc permis de proposer les hypothèses suivantes : dans la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère, et sans doute seulement après 31, les Romains occupèrent la Butte Saint-Antoine avec des constructions provisoires. Entre 31 et 14, ils édifièrent une citadelle protégeant le port. A l'intérieur, diverses constructions dont le rôle précis est inconnu, se groupèrent autour d'une cour centrale. Après l'époque d'Auguste, il n'y plus de trace d'occupation jusqu'au IIe siècle. Ces fouilles permettent donc de montrer le rôle important joué par Auguste, et peut-être par Agrippa, dans l'histoire de Fréjus et de la Provence.

Paul-Albert Février.

NOUVEAUX SONDAGES A RIEZ
(Basses-Alpes)

par M. Henri Rolland

La Haute Provence, moins riche en monuments antiques que la Provence Rhodanienne, possède cependant, dans le département des Basses-Alpes, les très beaux vestiges d'un grand édifice gallo-romain, les colonnes de Riez[1]. Peu éloignées, hors de l'enceinte de la ville du Moyen Age, elles s'élèvent, au nombre de quatre, surmontées de leur architrave, dans une large prairie où passait encore au siècle dernier la grande route assurant la communication avec la Basse Provence (pl. I)[2] ; tout près d'elles coule le Colostre, cours d'eau torrentueux dont les alluvions ont couvert le site de la ville antique, *Alebece Reiorum Apollinarium*, *oppidum* de droit latin[3] devenu la *Colonia Julia Augusta Apollinaris Reiorum*[4]. C'était peut être le chef-lieu de la peuplade des *Albici* citée par Strabon (IV, VI, 4) et Hirtius (*B. C.*, I, 34).

Depuis le XVIe siècle, les colonnes de Riez ont attiré l'attention des archéologues et suscité bien des hypothèses sur la destination et la restitution architecturale du monument dont elles attestent l'importance. Ce n'est cependant qu'au XIXe siècle que des tranchées furent ouvertes « pour en retrouver les fondements »[5] ; ces recherches demeurèrent infructueuses. Elles furent renouvelées vers la fin du siècle, sans aucun succès, par M. Chaix, alors propriétaire du sol[6]. En 1929, Marcel Provence, fondateur et conservateur du Musée lapidaire de Riez qu'il allait installer dans le Baptistère, procéda à un nouveau sondage autour de la première colonne située à l'Est ; comme son prédécesseur, il rencontra l'eau à faible profondeur, mais au Sud il retrouva plusieurs assises superposées qu'il prit pour des marches d'escalier[7], sans remarquer que celles-ci,

1) Sur Riez voir la *Carte archéologique de la Gaule Romaine*, fascicule VI, 1937, p. 3, n° 8 : — Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, II, p. 432 ; — *Real-Encyclopädie*, art. *Reii* ; — Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, art. *Rei*.

2) A.-L. Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, III, p. 45. Estampe de Baltard, pl. LIII de l'*Atlas*.

3) Pline, *Hist. Nat.*, III, 36 (Teubner), nom tiré de celui des Ἀλβίοικοι de Strabon (IV, 6, 4) cités par César (*De Bel. Civ.* I, 34) : *Albici, barbari homines qui... montes supra Massaliam incolebant.*

4) D'après les inscriptions, notamment *CIL*, XII, 3291. Plus tard *Reii* dans Sidoine Apollinaire (*Lettres*, IX, 9) ou *Reii Apollinares* sur la Table de Peutinger. Ethnique *Reienses* (*Notitia Galliarum*, XVI, 4) puis *Regenses* et *Rei* (Sidoine Apollinaire, *Lettres*, VI, 12).

5) D.-J.-M. Henry, *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes*, 2e édition (Digne, 1842), p. 184.

6) *Rev. des Études anciennes*, 1909, p. 59 ; fouilles effectuées sans résultat sur toute la largeur du monument.

7) *Catalogue du Musée de Riez*, Forcalquier, 1932, p. 70 ; — *Annales des Basses-Alpes*, XXIII, 1930-1931, p. 136.

relativement étroites (1m,40), venaient buter contre la première colonne et présentaient ainsi un dispositif normal. Quelques années plus tard, le service[8] des Monuments Historiques, disposant, il est vrai, de trop faibles moyens, n'obtint pas de résultats plus heureux ; le rapport signale un certain nombre de sondages effectués à la barre à mine en arrière des colonnes et dans le prolongement de celles placées à l'E. et à l'O. et une reprise, aux deux extrémités latérales de la colonnade, des fouilles de Marcel Provence. Les prétendus emmarchements furent retrouvés et on considéra comme des fondations ces assises de blocs irréguliers grossièrement taillés et posés à joints vifs ; on y reconnais-

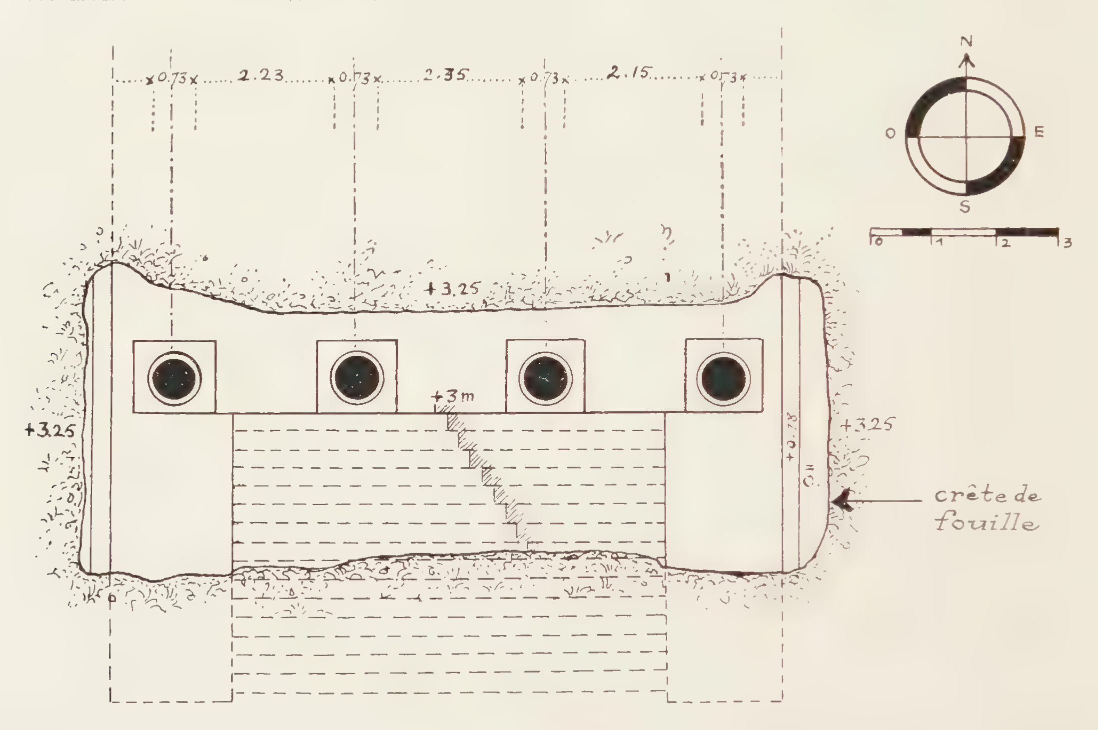


Fig. 1. — Plan sommaire de la fouille, avec, en traits interrompus, les parties restituées de l'escalier.

sait des substructions ayant pu servir d'appui à un escalier ou à un mur. Désormais, malgré un avis plusieurs fois exprimé, on pouvait tout au moins assurer que les colonnes n'avaient pas été déplacées et se trouvaient bien sur leur emplacement originel ; mais on pouvait aussi croire bien fondée l'opinion de Michel Clerc[9] qui voyait dans le niveau actuel du sol un état n'ayant pas été modifié depuis l'Antiquité, et estimait une «inanité» de vouloir entreprendre des recherches en cet endroit.

En 1955, sur le front sud de la colonnade, nous avons ouvert une tranchée tout au long de la construction (fig. 1), découvrant à l'aplomb des stylobates

(8) A. Chauvel, dans *Congrès Archéologique de France* 1932, p. 89-93.
(9) *Notes de Voyage*, cf. *Rev. des Ét. anc.*, 1909, p. 59.



Photo Doisneau

Colonnes antiques dans le paysage de Riez (Basses-Alpes).

les fondations des deux colonnes intermédiaires, alors qu'aux deux extrémités nous dégagions les assises formant retour en gradins irréguliers précédemment signalées (fig. 2 et 3) ; un détail qui avait échappé à nos prédécesseurs, retint alors notre attention : dans ces deux massifs extrêmes, la deuxième assise, (celle qui supporte directement les blocs de stylobate), bien que très mutilée et profondément corrodée, apparaissait non comme une pierre de fondation



Fig. 2. — Dégagement au Sud de la colonnade, vers l'Est ; on aperçoit sous le stylobate, à droite, le retour de la corniche moulurée.

grossièrement taillée, mais comme une pierre moulurée dont le profil convenait à un couronnement (fig. 4). On a, en conséquence, cherché si cette corniche se retrouvait sur les deux façades latérales en retour du monument ; selon nos prévisions, sa présence a été constatée à l'est et à l'ouest (fig. 2 et 3), particulièrement mieux conservée à l'ouest et, du côté extérieur, elle surmonte non plus des assises de blocs bruts de taille, mais un parement en grand appareil parfaitement ravalé ; on commençait ainsi à dégager non plus des fondations comme on l'avait pensé jusqu'à présent, mais la superstructure inférieure du monument (fig. 4).

Le sondage continué, sur la face latérale Est, jusqu'à la rencontre du sol antique, a reconnu successivement deux cordons moulurés ; cette décoration est celle d'un *podium* haut de plus de 3 mètres s'élevant au-dessous du stylobate des colonnes et s'élargissant vers sa base en un socle à double ressaut mouluré



Fig. 3. — Dégagement au Sud de la colonnade, vers l'Ouest ; on aperçoit sous le stylobate, en retour, la corniche moulurée.

(fig. 4, montrant le premier ressaut en partant du haut ; fig. 5 montrant le socle tout entier).

Le monument de Riez dont tout le *podium* se trouve aujourd'hui noyé dans les alluvions du Colostre, se révèle comme *un édifice tétrastyle :* la décoration de l'entablement, en effet, fait retour aux deux extrémités comme le *podium.* Il s'agit peut-être d'un temple dont le *pronaos*, tourné vers le sud, était précédé d'un large escalier limité, à chacune de ses deux extrémités, par un massif rectangulaire et saillant, aujourd'hui tronqué, servant d'appui aux emmarchements, dont la longueur à la partie inférieure n'a pu être encore reconnue. Cet escalier n'existe plus et sa disparition laisse apercevoir les piles de fondation des deux colonnes intermédiaires, faites de blocs de grand appareil, de même dimension que ceux servant de stylobates, superposés sans liant et descendant

vraisemblablement jusqu'au niveau du sol antique (fig. 5)[10]. Au niveau du pavement du *pronaos*, on a rencontré, entre les blocs de stylobate, une couche de cailloux roulés formant le *rudum* destiné à recevoir des éléments de dallage (fig. 5).

A hauteur du *pronaos*, la façade du monument est large de 10m,80 ; chacune des



Fig. 4. — Dégagement de la face extérieure Est, vue du Nord, montrant, au-dessous de la corniche mutilée, deux assises et la première moulure du socle, en partant du haut.

colonnes en granit cendré de l'Esterel[11] a son fût monolithe galbé, avec astragale et saillie inférieure, haut de 5m,90 et du diamètre[12] de 0m,73 ; ce fût repose sur une base de marbre blanc à trois tores, séparés chacun par un cavet ; les chapiteaux, également en marbre

(10) Deux assises seulement des colonnes intermédiaires ont été pour le moment reconnues, la première de 0 m. 50 d'épaisseur.

(11) J. de Laurière, *Bulletin Monumental*, 1873, p. 263. Les carrières seraient situées près de Fréjus ; ou de Penafort près de Callas (Var). Cf. Henry, *l. l.*, p. 184.

(12) La circonférence est de 2m,31 à 1 mètre de hauteur.

blanc, sont corinthiens à trois rangs de feuilles d'acanthe ; ils supportent trois linteaux[13] d'une architrave[14] décorée de trois plates-bandes superposées, légèrement inclinées en talus pour former larmier, séparées par une faible saillie et surmontées successivement de haut en bas par une doucine ornée de rais de cœur, un rang de perles et pirouettes et un cordon de denticules. Le dessous des linteaux (soffite) est décoré d'un motif de feuillage qui varie de dessin entre chaque colonne. A ses extrémités l'architrave, dont la décoration fait retour sur les côtés, est taillée en biseau, à 45° pour assurer la liaison avec les linteaux qui couronnaient, vers le Nord, les façades latérales. Les trois entre-colonnements sont irréguliers (2m,33-2m,35-2m,15) avec une légère différence qui paraît due à un déplacement accidentel de l'une des colonnes[15].

Sous les blocs de stylobate[16] des deux colonnes extrêmes, apparaît la moulure récemment reconnue formant couronnement[17] des massifs latéraux ; celle-ci surmonte deux assises de grand appareil, finement ravalées[18] qui sont soutenues par une large moulure saillante[19] au-dessous de laquelle on retrouve encore un bloc de parement[20] constituant le socle inférieur, avec sa base également moulurée[21] reposant sur une plinthe[22] dont la partie inférieure pénétrait vraisemblablement dans le sol, pour y faire corps avec les blocs de fondation qui s'étagent au-dessous et n'ont pas été explorés. Les deux massifs latéraux[23], dont la longueur n'a pu être encore définie, encadraient, selon un dispositif commun à de nombreux édifices antiques, un large escalier[24] qui permettait d'atteindre le niveau du *pronaos*, à environ 3 mètres au-dessus de la voie[25].

Bien que le plan général du monument de Riez n'ait pu être encore établi et qu'il ne puisse être dressé que lorsque des fouilles en auront dégagé tout le périmètre, ces sondages font enfin connaître à quel type appartient l'édifice et situent aux environs de 3 mètres au-dessous du sol actuel le niveau de la ville antique ; niveau dont la cote convient à un certain nombre de découvertes fortuites faites aux alentours, particulièrement à celle d'une mosaïque dont

(13) Longueur respective des linteaux : 3m,15, 3m et 3m,05.
(14) Épaisse de 0m,60.
(15) La troisième colonne en partant de l'ouest n'est pas en parfait aplomb sur sa base. Les joints entre les trois linteaux de l'architrave sont ouverts.
(16) Blocs de 1m,35 × 1m,30, épaisseur 0m,30.
(17) Haute de 0m,36, elle déborde de 0m,32 sur chaque côté du stylobate.
(18) Hauteur 0m,62 et 0m,60.
(19) Dimensions 0m,36 × 0m,36.
(20) Hauteur 0m,50.
(21) Dimensions 0m,36 × 0m,36.
(22) Hauteur 0m,60.
(23) Larges de 1m,72.
(24) Largeur 7m,60.
(25) Pour atteindre ce niveau et en tenant compte de la hauteur habituelle des marches dans les monuments romains, cet escalier devait compter au moins 15 degrés.

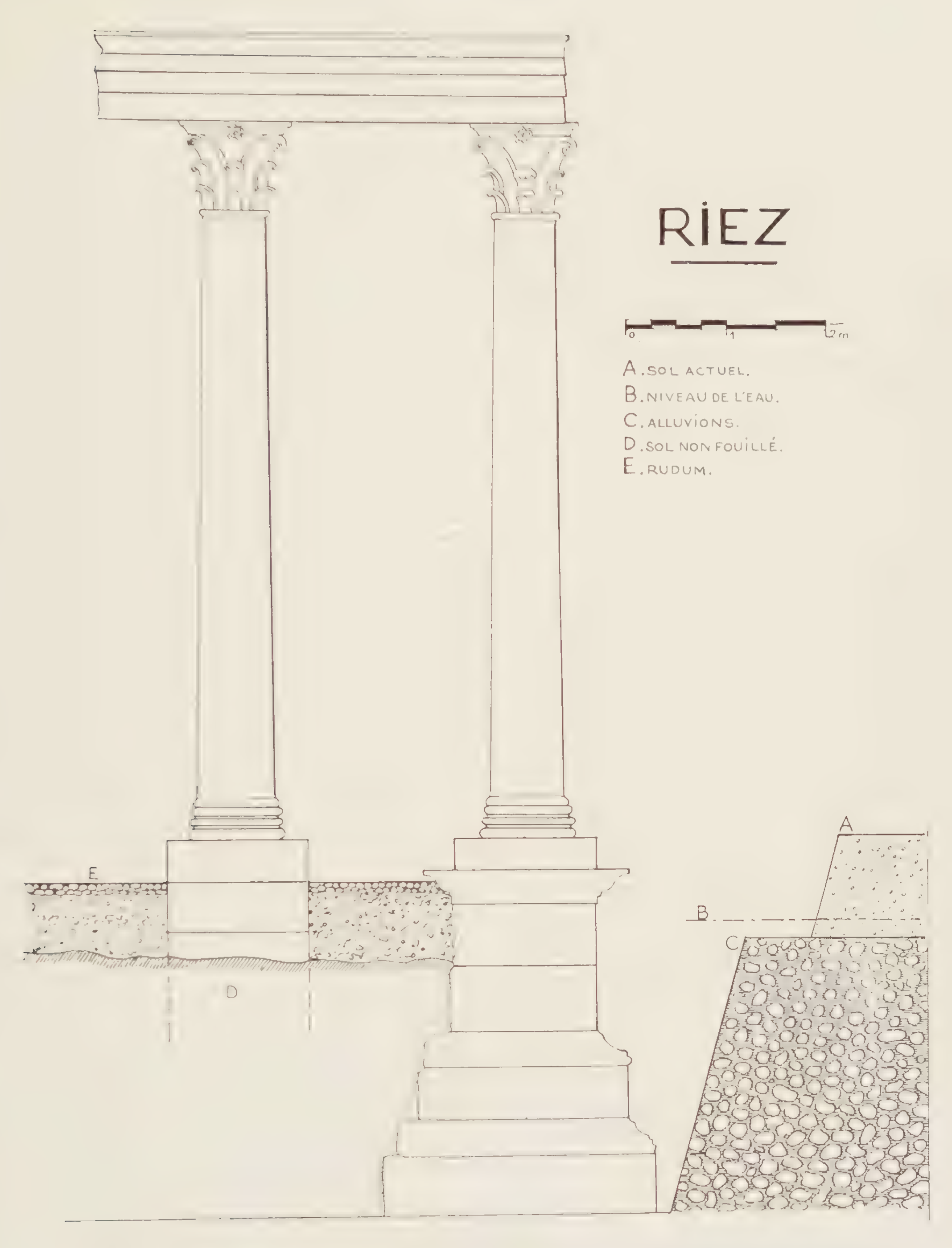


Fig. 5. — Élévation du monument à son angle Sud-Est, vu du devant de la colonnade.

des fragments ont été rencontrés en forant un puits à quelque 250 mètres des colonnes.

Si l'on tient compte du rôle important que Riez semble avoir joué dans l'Antiquité et dont de nombreuses inscriptions sont un témoignage[26], on peut favorablement augurer de l'ouverture d'un chantier de fouilles autour du monument qui n'est certainement pas sans avoir conservé quelques vestiges de sa décoration sculpturale, mais dont la dédicace reste encore un mystère. R. de Soliers y voyait l'entrée d'un Mausolée et le P. Miraillet une basilique ou un prétoire[27], S. Bartel en faisait un monument abritant une statue du soleil érigée sous Héliogabale[28]; cependant pour le plus grand nombre il s'agissait d'un temple[29]. C'est l'avis qu'exprimait, en 1924, M. J. Formigé[30] et que semblent appuyer également nos récentes découvertes, sans que l'on puisse encore y voir avec certitude un sanctuaire d'Apollon, attribution suggérée par le surnom d'*Apollinaris* donné à la Colonie de Riez, et qui laisse entrevoir en ce lieu l'existence d'un culte du dieu guérisseur[31].

Le dégagement du monument auquel appartiennent les quatre colonnes[32] n'est pas le seul résultat que l'on puisse escompter de fouilles méthodiques entreprises à Riez ; le site à explorer est celui d'une ville qui fut un centre important de la région alpestre de la Narbonnaise. Inscrite dans la tribu *Voltinia*[33], deux voies l'unissaient aux grandes Alpes par *Vintium* et à la mer par *Forum Julii*[34]; sa constitution municipale trouve des témoignages dans des inscriptions

(26) *CIL*, XII, p. 49 et suivantes.

(27) *Entretiens délicieux*, Avignon, 1654.

(28) *Historia et Chronologica praesulum Sanctae Regiensis ecclesiae nomenclatura*, Aix, 1636, p. 36.

(29) J.-J.-M. Ferraud, *Histoire de la Ville de Riez*, Aix, 1885. — *Histoire et Statistique du Département des Basses-Alpes*, Digne, 1861, p. 312-313. — J.-F.-A. Perrot, *Lettres sur Nîmes et les Monuments du Midi de la France*, Nîmes, 1840, II, p. 159-163. — A. de Saint-Paul, *Annuaire Archéologique*, Paris, 1879, III, p. 46.

(30) *Monuments romains de la Provence*, Paris, 1924, p. 45.

(31) H. de Gérin-Ricard, *La Source divinisée des Réiens*, *Annales des Basses-Alpes*, 1928-1929, p. 237-238.

(32) Il existe sur ces colonnes une série de documents iconographiques : en dehors des figures jointes aux études ci-dessus en référence, nous mentionnerons entre autres au Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale une aquarelle de Meunier, vers l'an III, et un dessin lavé à la sépia de Goblain, tous deux dans la Collection Destailleur (3563, 3564) ; et dans la « Topographie de la France » : dessin du XVIIIe s. avec détail du soffite, gravure de Baugean d'après Goblain ; gravure de Baltard (1816) d'après Bance. Cette dernière publiée dans *Les monuments de la France*, du Comte A. de La Borde (t. I, 1816, pl. XLI). Voir également *Nouveau Voyage pittoresque en France*, t. I, 1817 ; et au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, le modèle en liège exécuté par Aug. Pelet (*Catalogue illustré*, t. I, 1917, p. 69).

(33) *CIL*, XII, 369 ? et 3200.

(34) *Ibid.*, p. 632 et 636, d'après les milliaires retrouvés.

où apparaissent des *quatuorviri*[35], des *decuriones*[36] et peut-être un *aedilis*[37]. Associés à ces magistrats municipaux, un *Flamen Romae et Augusti*[38] et des *Seviri Augustales*[39] avaient la charge du culte rendu à l'Empereur. A côté des témoignages de ce culte rendu aux *Augustes*[40], d'autres inscriptions ont été conservées dédiées à Cybèle[41], à Silvain[42] et à Esculape[43], cette dernière trouvée non loin des colonnes ; elles présagent d'autres découvertes épigraphiques qui éclaireront la vie politique et religieuse de la cité de Riez dont l'importance, jusqu'au bas Empire, lui valut de devenir siège épiscopal, de posséder un baptistère paléochrétien[44] et d'avoir réuni, dans sa primitive église, le concile de 439.

Henri ROLLAND.

(35) *Ib.*, 367 et 983.
(36) *Ib.*, 3200 et 3201.
(37) *Ib.*, 351 ; bien que l'inscription ait été trouvée à Bauduen, à quelques kilomètres de Riez, on peut admettre que l'édile mentionné appartient bien au chef-lieu de la cité.
(38) *Ib.*, 983.
(39) *Ib.*, 358, 371.
(40) *Ib.*, 360.
(41) *Mater deum, Mater terrae* (*Ib.*, 357, 358, 359).
(42) *Ib.*, 363.
(43) *Ib.*, 356.
(44) G. BAILHACHE, *Le Baptistère de Riez* (*Bulletin monumental*, 1932, et extrait 1933).

SUR LE TRÉSOR BARBARE DE POUAN
(Aube)

par MM. Édouard SALIN et Albert FRANCE-LANORD

On sait qu'en 1842, un ouvrier occupé à extraire de la grève au voisinage du lit de l'Aube, près de la commune de Pouan (arrondissement d'Arcis-sur-Aube) mit au jour des ossements humains accompagnés d'un mobilier funéraire d'une extrême richesse et de fort belle qualité. L'étude de Peigné-Delacourt, parue quelque vingt ans plus tard[1], supposait que la sépulture correspondante pouvait être celle du roi des Visigots Théodoric tué à la bataille des Champs Catalauniques en l'an 451.

Le mobilier conservé au musée de Troyes a fait l'objet d'un montage ancien qui n'est pas conforme à la réalité[2]. Il est possible, aujourd'hui, de rectifier les erreurs alors commises et d'ajouter diverses observations d'ordre technique en même temps qu'archéologique d'autant plus nécessaires qu'il s'agit d'un des ensembles les plus précieux venus jusqu'à nous depuis le temps des Grandes Invasions. Il se compose d'armes et de parures.

Armes.

Elles comprennent une épée longue et un scramasax[3].

a) *L'épée longue* reconstituée (fig. 1) se compose d'une lame d'acier damassé et d'une poignée d'orfèvrerie ; le fourreau offre une riche garniture d'orfèvrerie cloisonnée.

La lame, sans la soie, est longue de 0m76, large de 0m,065 ; son âme est damassée en chevrons à trois bandes ; les deux tranchants sont rapportés par soudure comme d'ordinaire ; le damas est de belle qualité ; la soie, actuellement incomplète, était, à l'origine, rivée à son extrémité sur une pièce de fer allongée, décorée de grenats posés sur paillons sertis dans de petites cloisons d'or (fig. 2) ; l'ensemble maintenait, selon l'usage, la poignée.

Celle-ci, faite de matière périssable, était recouverte d'une feuille d'or unie très mince (moins de 2/10 de millimètre, semble-t-il) offrant cinq légers renflements circu-

(1) *Recherches sur le lieu de la Bataille d'Attila en 451*, Paris 1860.

(2) Les observations faites à ce sujet par Clément DRIOTON, *Nouvel essai de reconstitution des armes de Pouan conservées au Musée de Troyes, Mém. de la Soc. acad., etc., de l'Aube*, t. XCIII, 1930, pp. 157 à 165, sont pleinement justifiées.

(3) Les lames de ces armes viennent d'être remises en état au Musée Lorrain à Nancy par notre Laboratoire de recherches archéologiques.

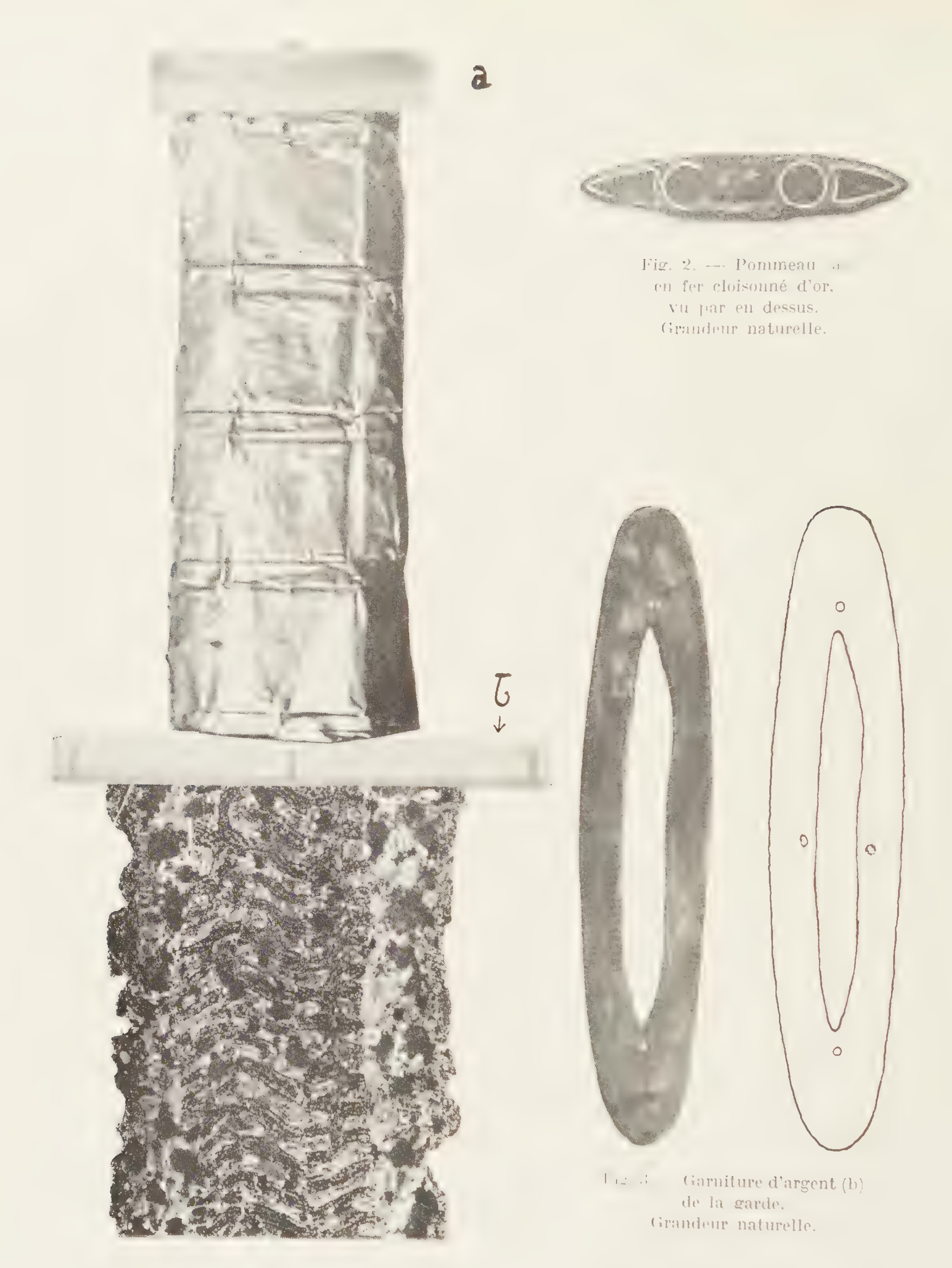


Fig. 2. — Pommeau (a) en fer cloisonné d'or, vu par en dessus. Grandeur naturelle.

Fig. 3. — Garniture d'argent (b) de la garde. Grandeur naturelle.

Fig. 1. — L'épée. Poignée (reconstituée) et lame damassée. Grandeur naturelle.

laires, qui la partagent en quatre secteurs égaux ; c'est un dispositif habituel[4]. Une garde, également de matière périssable, était munie, vers le bas, d'une garniture faite d'une lame d'argent, unie, qui a subsisté ; ses petits clous donnent l'épaisseur de la garde (fig. 3).

Le fourreau offrait une chape d'or cloisonné qui est un magnifique travail d'orfèvrerie ; sa face avant est garnie de grenats taillés en tables, posé sur paillon d'or gaufré,



Fig. 4. — Fourreau de l'épée. Chape d'or cloisonnée et passants de suspension. Réduction de 1/4.

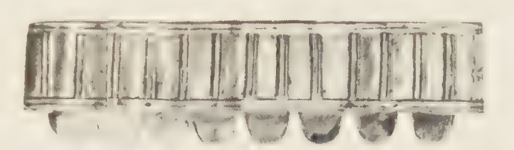


Fig. 5. — Fourreau. Revers de la chape d'entrée. Réduction de 1/4.



Fig. 6. — Fourreau. La chape d'entrée, vue par en dessus. Réduction de 1/4.

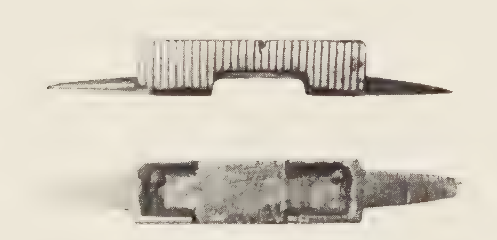


Fig. 7. — Les passants de suspension vus de côté et par en dessus. Réduction de 1/4.

alternant avec de petites colonnes de grenats cannelées transversalement, dispositif remarquable dont l'exécution témoigne d'une rare maîtrise ; sa face arrière est décorée de cannelures (fig. 4, 5, et 6). Deux passants de suspension (fig. 4 et 7) venaient, suivant l'usage, se fixer sur le fourreau : ils sont faits d'argent doré, cannelés sur les côtés, cloisonnés à la surface ; les cloisons, dont les petits côtés sont sinusoïdaux, offrent des grenats taillés en tables qui en épousent exactement la forme (la taille en est parfaite).

(4) Voyez les épées de Lavoye, de Tournai (Childéric Ier), de Flonheim, de Rommersheim, d'Entringen, de Gültlingen, de Bâle-Kleinhüningen, d'Oos, de Sindelfingen.

Une longue bouterolle d'argent arrondie et dépourvue de toute ornementation terminait le fourreau (fig. 8). On sait que ce dispositif est, lui aussi, habituel[5].

b) *Le scramasax* possède une lame longue (0m,60, avec la soie, 0m,55 sans la soie) et étroite (largeur 0m,029) ; la soie s'engage dans une poignée dont la fusée d'os est entièrement recouverte d'une feuille d'or épaisse de 2/10 de millimètre, cannelée transversalement; cette poignée se termine par une petite garde qui est également recouverte par la feuille d'or, gaufrée en losanges en cet endroit.

Le pommeau est d'or cloisonné ; les cloisons garnies de grenats taillés en tables et

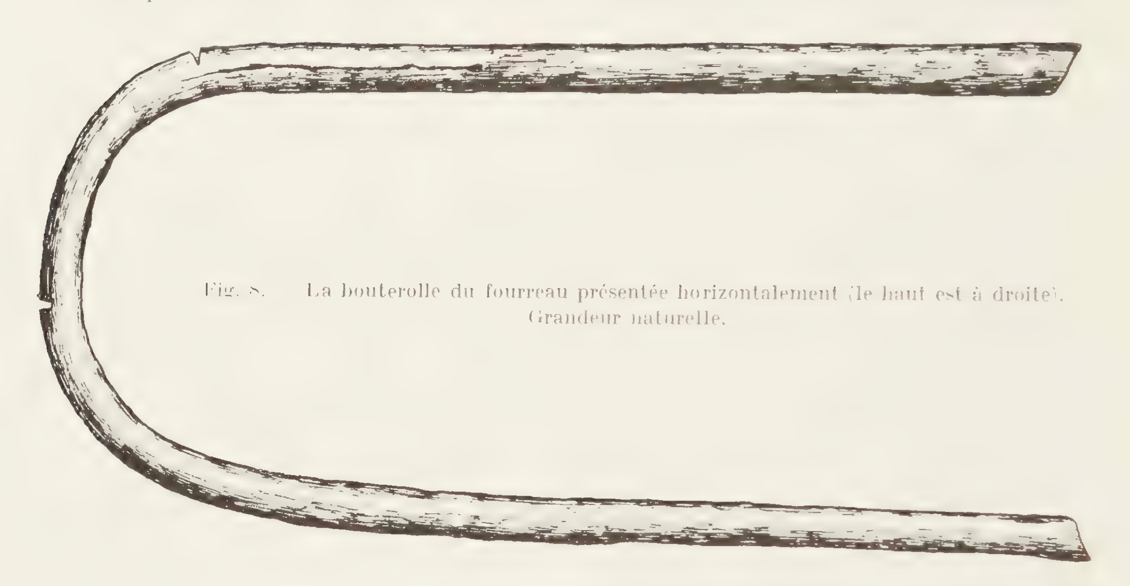


Fig. 8. — La bouterolle du fourreau présentée horizontalement (le haut est à droite). Grandeur naturelle.

posés directement sur ciment offrent un décor bien connu et très caractéristique : elles rayonnent autour de cloisons rondes (fig. 9). Deux éléments d'or cloisonné actuellement fixés sur l'épée appartiennent certainement au fourreau du scramasax. Le premier, qui en constituait la chape d'entrée, est orné de deux frises de grenats taillés en tables ; ceux de la première frise sont rectangulaires, ceux de la seconde triangulaires ; ils sont posés directement sur ciment. Le second élément qui constituait la bouterolle offre trois frises de grenats (frise supérieure de triangles alternés, frise médiane de losanges, frise inférieure de rectangles) ; l'orifice de cette bouterolle (fig. 10) montre qu'elle était faite pour recevoir une lame à dos droit et à un seul tranchant : ce détail témoigne qu'il s'agit bien d'un ornement de scramasax, sans aucun rapport avec l'épée.

Ces deux armes se rattachent manifestement au type dit de Russie méridionale[6] qui groupe des armes de relativement haute époque (du début

(5) Voyez les fourreaux des épées de Marboué, de Lavoye, d'Arcy-Sainte-Restitue, pour ne citer qu'eux.

(6) Cf. Kurt Böhner, *Das Langschwert des Frankenkönigs Childerich*, *Bonner Jahrbücher*, 1948.

du ve siècle aux abords de l'an 500). La poignée de l'épée de Pouan est, en particulier, très voisine de la poignée de l'épée de Vienne-Leopoldau (fig. 11) ; remarquez toutefois que dans les épées de ce type le pommeau est d'ordinaire

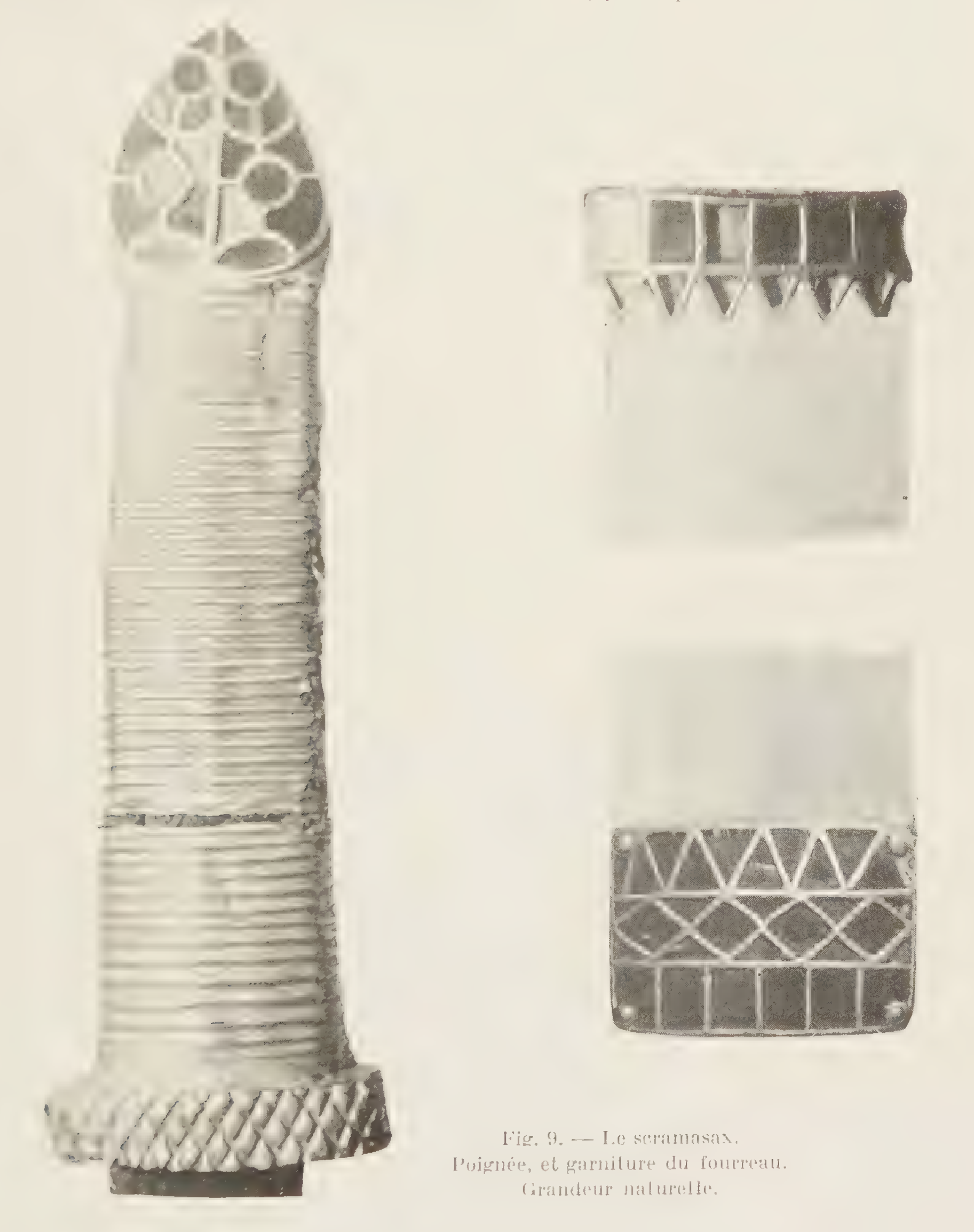


Fig. 9. — Le scramasax.
Poignée, et garniture du fourreau.
Grandeur naturelle.

pp. 218 à 248 dont je suis ici la classification. L'auteur ne s'est pas rendu compte de l'erreur commise lors de la reconstitution de l'épée (voyez le croquis qu'il en donne, pl. 39, 2) ; ses conclusions n'en sont pas moins exactes quant à la date de l'épée et aux influences sous lesquelles elle se trouve.

constitué par un cabochon (de chalcédoine et cloisonné à Kertch-Glinischtse, d'ambre à Jakuszowice, d'ambre également à Vienne-Leopoldau et à Érmihályfalva, de grenat à Beja (province d'Alemtejo en Portugal)[7] ou par un cloisonné entièrement d'orfèvrerie (Kertch, rue de l'Hôpital; Kerzenheim) alors qu'il est ici de fer, rehaussé cependant de cloisons d'or garnies de grenats.

Par ailleurs, la chape d'entrée du fourreau de l'épée de Pouan est de même

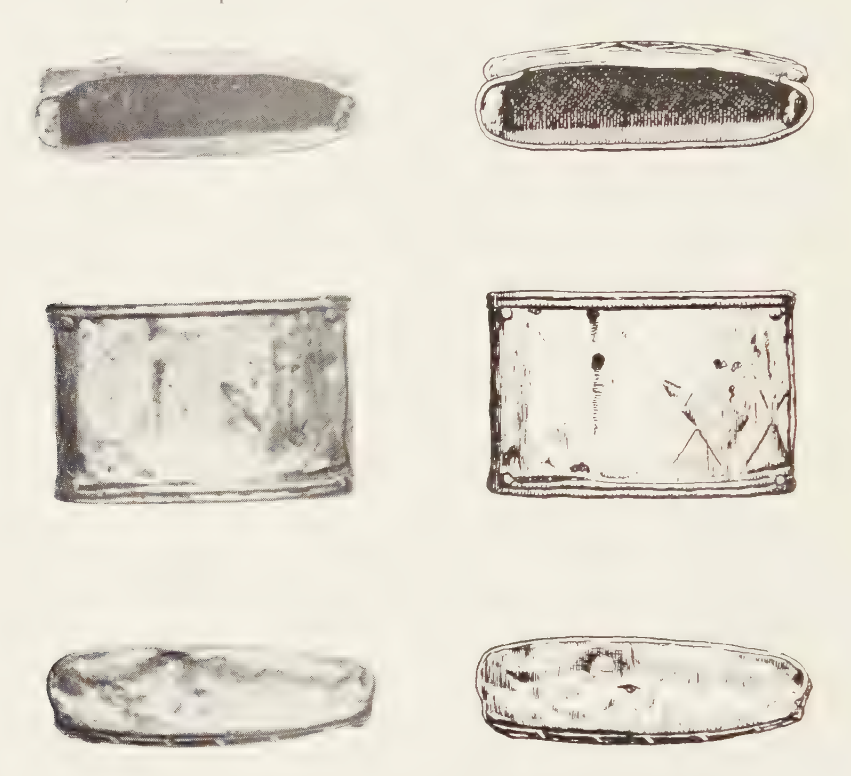


Fig. 10. — Le scramasax. Bouterolle. Grandeur naturelle.

style que la garde de l'épée trouvée dans une tombe de cavalier à Dimitrievka[8] (fig. 12) ; remarquez sur cette dernière les petites colonnes de grenat cannelées en oblique, décor très voisin de celui que l'on observe sur la chape de Pouan et qui n'a été observé jusqu'ici à ma connaissance, que sur ces deux épées.

De même le décor cloisonné rayonnant autour de cloisons rondes du pommeau du scramasax de Pouan est de même style que le décor des garnitures

(7) Le pommeau de Beja est reproduit par Nils Åberg, *Die Franken und die Westgoten in der Völkerwanderungszeit,* Uppsala-Leipzig-Paris, 1922, p. 206, fig. 299 ; les autres sont cités ou reproduits par Kurt Böhner, ouvr. cité.

(8) Cf. *Otschet sa imp. arch. Komm.*, 1904 (1907), p. 123 et fig. 125, cité d'après Friedrich Garscha.

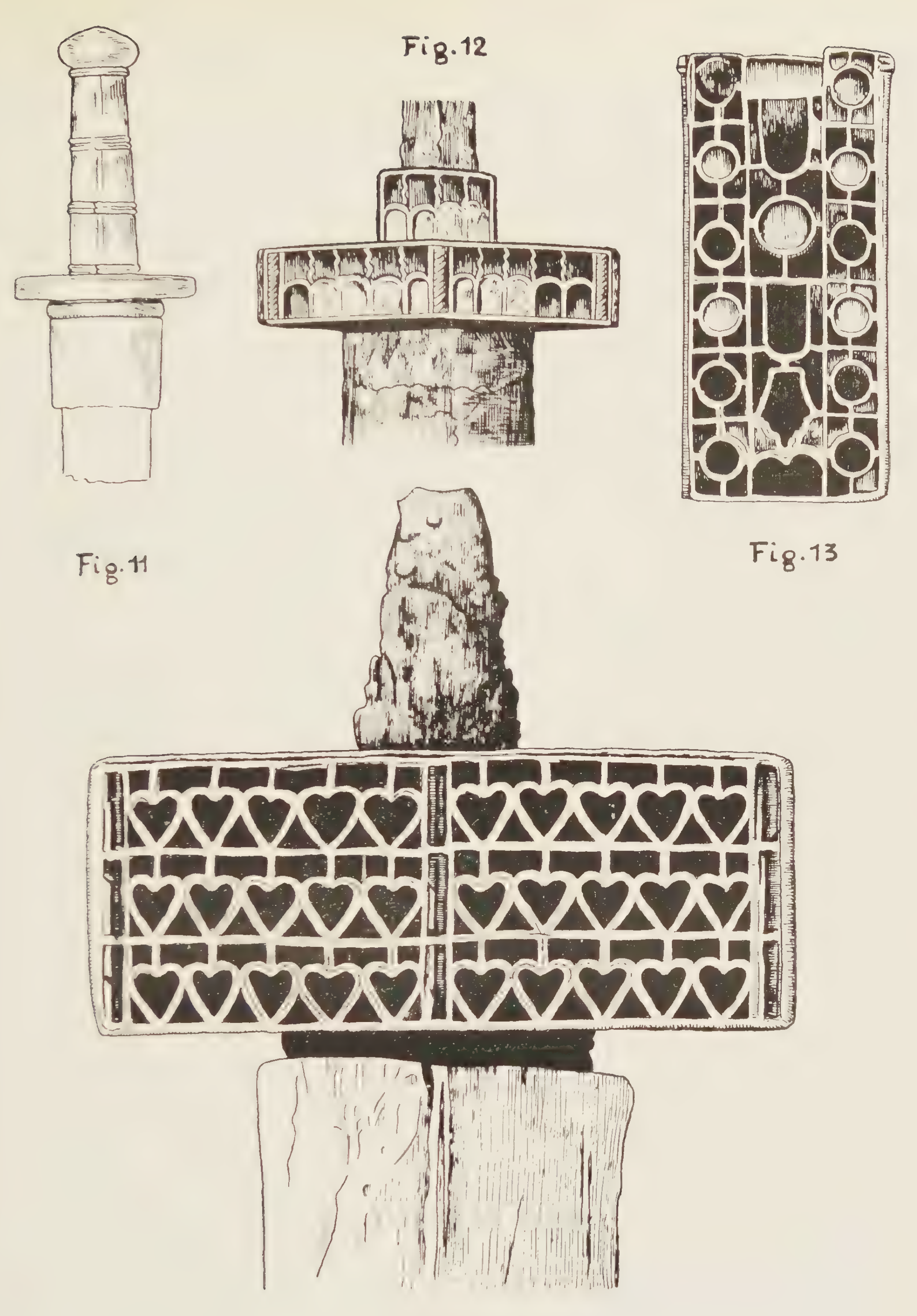


Fig. 11. — Poignée de l'épée de Vienne (d'après Kurt Bohner).

Fig. 12. — Épée de Dimitrievka (d'après Fr. Garscha).

Fig. 13. — Garniture de l'épée de Kertech (d'après Fr. Garscha). Grand. nat.

Fig. 14. — Poignée de l'épée d'Altlussheim (d'après Fr. Garscha). Grand. nat.

de l'épée de Kertch (rue de l'Hôpital) reproduit par notre figure 13. Les garnitures cloisonnées du fourreau du scramasax avec leurs frises juxtaposées évoquent de même le décor cloisonné de la garde de l'épée d'Altlussheim près de Mannheim[9] (fig. 14). Toutes les armes citées ici à titre de comparaison sont antérieures au milieu du ve siècle.

Bijoux.

a) Ils comprennent d'abord deux petites plaques-boucles d'or cloisonné (fig. 15 et 16).

Celles-ci offrent des plaques presque rondes (légèrement ovales dans le sens de la hauteur mais non réniformes) et des ardillons droits ; plaques et boucles sont couvertes

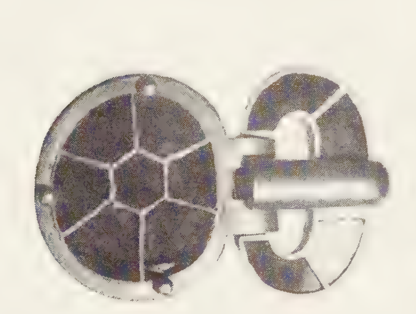


Fig. 15. — Plaque-boucle d'or cloisonné. Grandeur naturelle.



Fig. 16. — Revers de la seconde plaque-boucle d'or cloisonné. Grandeur naturelle.

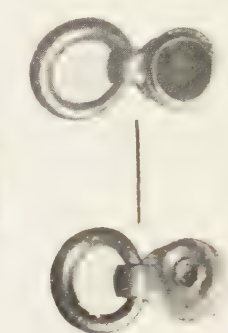


Fig. 17. — Très petite plaque-boucle d'or avec cabochon de grenat. Grand. nat.

de larges cloisons garnies en tables de verroteries rouges à l'imitation du grenat[10] (sauf au droit de l'ardillon où la cloison est couverte d'or) ; les verroteries sont posées sur paillon d'or gaufré posé lui-même sur ciment. Chacune des plaques se compose d'un boîtier cloisonné dont les cloisons offrent de très faibles rebords de sertissage. La fixation de chaque plaque sur le cuir (ou le tissu) de la ceinture était assurée par trois rivets d'or, disposés sur le pourtour et destinés à traverser à la fois le boîtier, la ceinture et une feuille d'or de même contour apparent que le boîtier. Il s'agit là d'une technique du ve siècle dont témoigne en particulier la plaque-boucle de Wolfsheim[11], à peu près identique à celles de Pouan. Comme celle-ci, les plaques de Pouan sont parmi les plus anciennes. Au cours de la seconde moitié du siècle, en effet, le pourtour des plaques se

(9) Cf. Friedrich GARSCHA, *Das völkerwanderungszeitliche Fürstengrab von Altlussheim*, *Germania*, 20-1936, p. 191 à 198.

(10) Leur transparence et les cassures conchoïdes observées sur elles donnent à penser qu'il s'agit de verre et non de grenat ; toutefois la certitude ne pourrait être obtenue qu'en les démontant et en s'assurant au microscope de l'absence de mâcles.

(11) Cf. Hertha RUPP, *Die Herkunft der Zelleneinlage*, Bonn, 1937, pl. V, 7 ; conservée au Landesmuseum de Wiesbaden.

couvrira de petits cabochons ronds de grenats (Apahida, Rüdern)[12] ou de petites bossettes de métal (de laiton, plaque de Saint-Prex au Musée de Lausanne)[13] qui jouent un rôle purement décoratif cependant que sont maintenus au milieu d'eux les trois rivets techniquement indispensables à la fixation de la plaque sur la ceinture.

Viennent ensuite une autre petite plaque-boucle (fig. 18) dont le musée de Troyes ne conserve qu'un moulage qui est tout à fait analogue à la plaque sarmate d'Untersiebenbrünn[14] (1re moitié du ve siècle) ; une très petite boucle (fig. 17) qui est garnie d'un cabochon de grenat dont la monture fait songer au pommeau de Beja, évoqué plus haut ; une orfèvrerie d'or cloisonné très mutilée qui est figurée reconstituée sur notre figure 19.



Fig. 18. — Petite plaque-boucle dont un moulage seul subsiste. Grandeur naturelle.



Fig. 19. — Reconstitution d'une orfèvrerie d'or cloisonné très mutilée. Grand. nat.

b) Viennent enfin divers bijoux d'or massif.

Deux boucles à ardillon droit (fig. 20 et 21) pesant l'une 118, l'autre 29 grammes, qui appellent le ve siècle ;

un bracelet (fig. 22) pesant 141 grammes ;

une bague dont le chaton porte gravée l'inscription HEVA (fig. 23 ; poids : 40 grammes) ;

enfin un *torques* d'or orné de trois rangs d'ocelles (fig. 24 ; poids : 84 grammes) qui rappelle les *torques* trouvés récemment dans les tombes les plus anciennes (ve siècle) du cimetière de Rhenen en Hollande.

*
* *

Tel est, brièvement décrit, l'ensemble du mobilier funéraire de Pouan. Son âge ressort avec certitude des rapprochements faits plus haut avec des orfèvreries bien connues et à peu près exactement datées : il appartient sans aucun doute au ve siècle et ne peut guère être postérieur au milieu de ce siècle. Il est certai-

12. *Ibid.*, pl. V, 8 et 9.

13) Encore inédite. Remise en état par notre laboratoire en octobre 1955.

14) Cf. Hertha Rupp, *ouvr. cit.*, pl. V, 6. Cette plaque qui comporte quatre cloisons (celle de Pouan en offre 5) est considérée comme sarmate par Rostovtzeff à cause de l'analogie qu'elle offre avec des bijoux trouvés à Carthage (invasion des Vandales et des Alains qui sont des Sarmates). Elle est conservée à Vienne (Kunsthistorisches Museum).

nement nettement antérieur aux mobiliers célèbres de Tournai (Childéric Ier, inhumé en 482) et d'Apahida (2e moitié du ve siècle), qui sont plus évolués.

En outre, il s'agit d'une inhumation princière placée dans le lit ou au bord

Fig. 20

Fig. 21

Fig. 22

Fig. 21

HEVA

Fig. 23

Fig. 24



Fig. 20. — Boucle d'or massif. Réd. de 1/3. — Fig. 21. — Boucle d'or massif. Réd. de 1/3. — Fig. 22. — Bracelet d'or massif. Réd. de 1/3. — Fig. 23. — Bague d'or massif. Réd. de 1/3. — Fig. 24. — *Torques* d'or (en haut, réd. de 1/3) et détail de son décor (en bas, grand. nat.

d'une rivière (en liaison avec le culte de l'eau) comme celles d'Alaric et d'Attila[15] qui ne nous sont connues que par les textes et comme les deux sépultures de princes — vraisemblablement des Gots soumis aux Huns après l'écroulement de l'empire d'Hermanaric — découvertes près des sources de la Soudza, affluent du Psiol (bassin du Dniepr) au village du Grand Kamenetz (gouvernement de Koursk)[16]. Par ailleurs l'inhumation de Pouan est isolée, donc antérieure aux « cimetières par rangées », ce qui confirme qu'elle est de relativement haute époque.

Le style du mobilier de Pouan est le style des orfèvreries gréco-sarmates, nées aux abords du Pont-Euxin et diffusées, vers l'ouest, à travers la Russie méridionale, la Hongrie et la Germanie jusqu'aux pays latins par les peuplades du temps des Grandes Invasions. Mais, exempt d'altérations, il évoque sans hésitation possible ces parures dont les Huns et les Gots faisaient si grand cas ; les parures des Huns offrent cependant, pour autant que l'on en puisse juger, un caractère oriental encore plus accusé.

On peut, en définitive, affirmer qu'il s'agit d'un ensemble porté par un roi barbare, très vraisemblablement got, inhumé vers l'an 450. Il s'agit bien d'un roi car, à cette époque, pareille richesse exige la qualité royale.

Ceci acquis, on se trouve conduit à rattacher le mobilier de Pouan à l'invasion d'Attila en 451 et à la bataille des Champs Catalauniques. Notre dessein n'est pas de discuter du lieu exact où elle fut livrée : il est néanmoins bien probable que les bords de l'Aube ne sont pas très éloignés du champ de bataille et que le corps d'un prince, tué au cours du combat, pouvait être transporté là sans difficulté. La thèse soutenue, il y a quelque cent ans, par Peigné-Delacourt est-elle exacte ? Elle est, tout au moins, assez vraisemblable malgré l'absence presque générale d'armes dans les sépultures des Gots ; il est vrai qu'il s'agit ici d'un prince et que nous avons — encore qu'exceptionnellement — la trace d'armes dans certaines sépultures gotiques[17].

Édouard Salin et Albert France-Lanord.

(15) On sait que ces deux sépultures furent placées en plein lit du cours d'eau, ce qui avait en outre l'avantage d'empêcher leur violation.

(16) Cf. L. A. Mazoulevitch, *La sépulture d'un roi barbare en Europe Orientale. Les Éditions de l'État, Section sociale et économique*, Moscou-Léningrad, 1934 (en russe avec un abrégé français). Le mobilier comprend un *torques* (plus massif et orné d'un motif d'orfèvrerie cloisonné, il est sans doute un peu plus ancien que celui de Pouan) mais pas d'armes, bien qu'il s'agisse probablement de sépultures masculines.

(17) Outre l'épée de Beja, mentionnée plus haut, on peut citer, en Espagne, les armes trouvées dans les sépultures de Carpio de Tajo et de Deza. Cf. Hans Zeiss, *Die Grabfunde aus dem spanischen Westgotenreich*, Berlin-Leipzig, 1934, p. 64.

NOTES

Sépultures tumulaires du Premier Age du Fer dans l'Hérault

Le tumulus hallstattien n° 1 de Vedel (Claret, Hérault). — En fouillant le dolmen de Vedel en 1939[1], j'avais été intrigué par un rocher délité qui se trouvait à une trentaine de mètres. Lorsque j'eus entièrement vidé la chambre sépulcrale et soigneusement remblayé l'intérieur pour que ces pauvres ruines ne disparaissent pas complètement, j'enlevai quelques pierres à ce tas informe et aussitôt m'apparurent quelques objets de métal que je vais présenter. Alerté par cette découverte, j'ai cherché d'autres tumulus dans le bois de Vedel et en ai trouvé une dizaine, mais tous étaient stériles, c'est-à-dire qu'ils ne contenaient que quelques cendres avec de minuscules débris d'ossements incinérés.

Le tumulus de Vedel n° 1 a un diamètre de 5 mètres pour une hauteur de 0 m. 30 au centre. Nulle trace d'organisation intérieure. Il était si affaissé que la couche archéologique affleurait la surface. De l'incinération il ne restait que quelques cendres et petits fragments d'ossements. Cinq dents ont échappé à l'incinération. Elles décèlent un individu jeune.

Mobilier (fig. 1) :

un bracelet en fer, de forme ovale, coupe ronde, ouvert par un simple coup de scie. Pas de traces d'ornementation (fig. 1, n° 1). Avec le précédent se trouvaient des débris d'un second bracelet absolument semblable. Tous deux étaient au centre du tertre ;

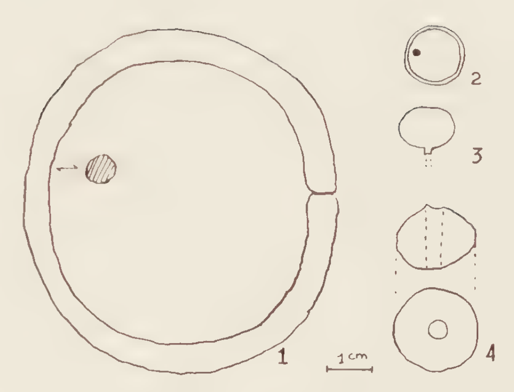


Fig. 1. — Mobilier du tumulus de Vedel. 1. bracelet en fer ; — 2. anneau de bronze ; 3. boule creuse en fer ; — 4. perle en poterie.

une sphère creuse, en fer, devait appartenir à une épingle ou à un bracelet (fig. 1, n° 3) ;

un morceau de ressort ayant appartenu à une fibule en fer ;

un petit anneau en bronze (fig. 1, n° 2) ;

une grosse perle ou petite fusaïole représente le seul objet en poterie du mobilier (fig. 1, n° 4).

Ce micro-tumulus n'aurait pas grand intérêt s'il n'avait une certaine richesse en objets de fer. Le bracelet notamment a la même forme que ceux de bronze, si courants dans la région. Il est pourtant une exception.

(1) J. Arnal, *Presentacion de dolmenes y estaciones del Departamento del Hérault*, dans *Ampurias*, XV-XVI, 1953-1954, p. 67-108, fig. 1-29, pl. I-VIII.

Le tumulus de Vedel n° 1 appartient au Hallstattien D (ou Hallstattien prolongé du midi de la France). Il doit dater de la fin du ve siècle avant J.-C.

Le tumulus hallstattien de Conquette (Saint-Martin-de-Londres, Hérault). — La commune de Saint-Martin-de-Londres, terre bénie des préhistoriens, a

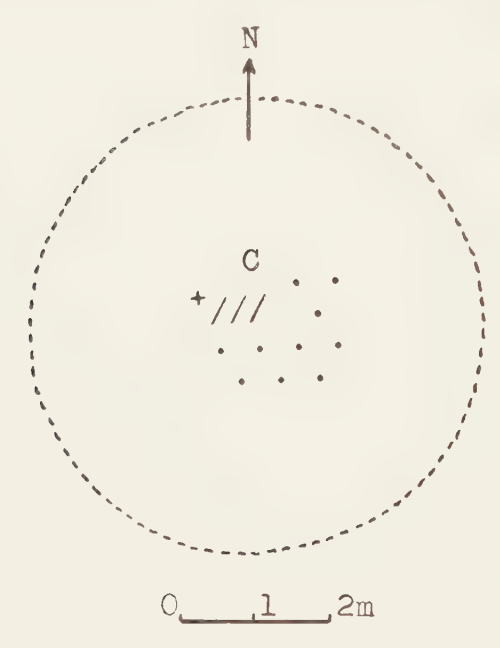


Fig. 2. — Plan du tumulus de Conquette (St. Martin de Londres, Hérault). En C, crânes, /// vase sculpté, +coupelle ombiliquée, .::: grande urne.

déjà livré aux amateurs de nombreux et riches vestiges. J'ai publié dans la revue *Ampurias*[2] dix-sept dolmens auxquels viennent s'ajouter deux autres récemment découverts[3]. Une grotte sépulcrale[4] contenait les dépouilles de « rodéziens » descendus des hauts plateaux au Néolithique récent, tandis que d'autres cavernes, habitées dès le Néolithique moyen, contiennent encore quantité de poteries et d'ossements humains. L'époque hallstattienne ne lui cède en rien. Une équipe de scouts a fait connaître le produit de ses fouilles dans dix-huit tumulus[5]. C'est un dix-neuvième tertre funéraire que je vais présenter. Il se situe sur une crête peu élevée à 800 mètres environ au sud-est de la ferme de Conquette. A 20 mètres au sud, se trouve un dolmen encore inédit et à 100 mètres plus loin, deux villages en ruines attendent un fouilleur.

Sa forme ronde ne cache aucune architecture intérieure. Les pierres jetées sans ordre occupent un cercle de 6 mètres de diamètre. Sa hauteur ne dépassait pas 0 m. 50, c'est dire le peu d'importance de cette ruine affaissée par les intempéries (fig. 2). Le mobilier funéraire brisé et dispersé n'a donné aucune

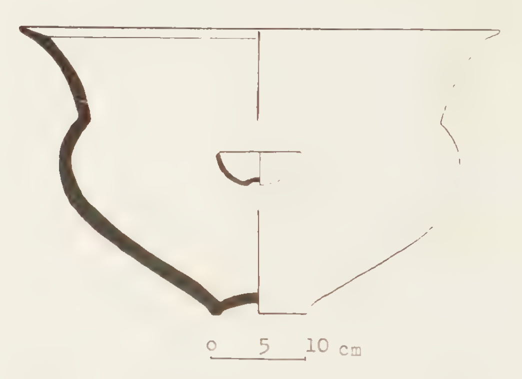


Fig. 3. — Grande urne funéraire du tumulus de Conquette (St. Martin de Londres, Hérault). Diamètre 50 centimètres. Au centre, coupelle ombiliquée.

(2) J. Arnal, art. cité.

(3) *Recherches archéologiques dans la commune de Saint-Martin-de-Londres*, *B. S. P. F.* 1956, p. 633. Des mêmes : *Etudes Roussillonaises,* 1953, p. 91. Il faut encore ajouter deux dolmens inédits : soit 21 dolmens en tout.

(4) J. Arnal et R. Riquet, *La grotte de la Route*, *B. S. P. F.*, 1956-1.

(5) Voir *supra*, n. 3.



Fig. 4. — Vase sculpté du tumulus de Conquette (St. Martin de Londres, Hérault). Grand diamètre 18 centimètres.

indication, pas plus que les ossements humains, écrasés et répartis sans ordre. Des fragments de deux crânes se trouvaient dans la partie nord. Les corps devaient être repliés, étant donné les petites dimensions du monument. La céramique comportait quatre récipients qui se répartissent ainsi :

une coupelle en argile rouge, forme hémisphérique, fond ombiliqué (fig. 3, au centre) ; (8 centimètres de diamètre) ;

une grande urne à rebord biseauté intérieurement, col évasé, panse arrondie et pied annulaire cerclant un fond ombiliqué. Son diamètre a 0 m. 50, ce qui en fait un des plus grands récipients de cette forme trouvé dans le midi de la France ;

des fragments d'une grande coupe impossible à reconstituer ;

une écuelle à fond ombiliqué et rebord très évasé (fig. 4). Sa panse est ornée de six registres : deux formés de méandres dégénérés, deux à damiers, un à damier composé de triangles et un panneau de chevrons (fig. 5). La technique grossière, l'irrégularité des lignes, le manque de symétrie indiquent une fabrication indigène. La pâte gris-bleu contraste avec les belles productions de la plaine, de couleurs généralement beige ou rouge.

La datation du tumulus est très simple. Il s'agit du Hallstattien C, bien facile à reconnaître aux sculptures disposées en registres, de l'écuelle ombiliquée. En chronologie absolue, le tout doit se placer aux environs du VIIe siècle avant J.-C.

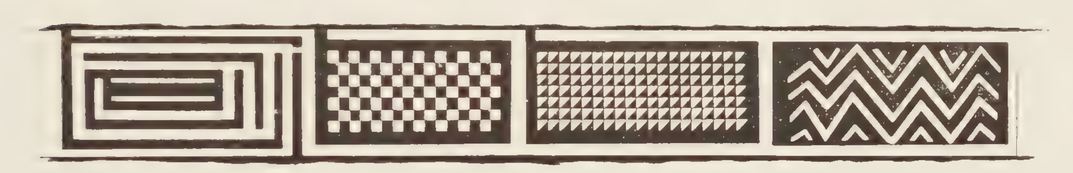


Fig. 5. — Développement de la décoration du vase sculpté de la fig. 4. Les parties noires sont en relief.

Jean Arnal.

Une cachette hallstattienne a Octon (Hérault)

Au tènement des Quatre Chemins, à la suite de travaux agricoles un groupe d'écoliers a eu la bonne fortune de découvrir en surface une série d'objets de bronze mis au jour par les instruments

aratoires. En voici le détail (fig. 1, nos 1 à 5) :

1) Une poignée d'épée ayant encore le départ de sa lame. Elle est de coupe ovale, le corps en tonnelet, terminé à son extrémité par un pommeau ovale ; à l'opposé, la base se creuse pour recevoir la lame qui est fixée dans une fente mais sans l'aide de rivets. La fusée est ornée de quatre côtelures disposées deux par deux. Tous les reliefs sont soulignés par des séries de petits traits faits au poinçon. La lame a reçu aussi sur ses deux faces quatre lignes de pointillés. Sa section est losangique ;

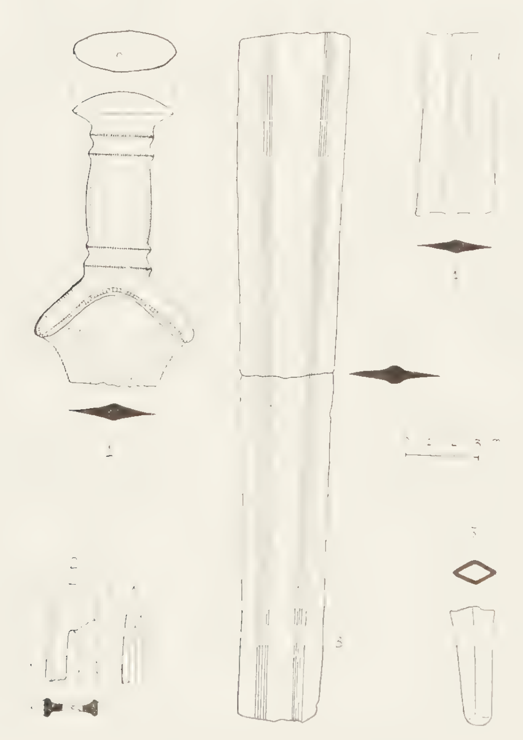


Fig. 1. — Parties d'épées trouvées dans la cachette de fondeur hallstattien d'Octon (Hérault).

2) Un fragment de poignée d'épée du type « Loire » ou « des palafittes », reconnaissable à la perforation allongée de sa fusée. Ses bords relevés permettaient de fixer des plaques de bois ou d'os destinées à faciliter la préhension. Le pommeau est remplacé par un tranchant évasé ;

3) Deux fragments de lame d'épée, dont les cassures s'adaptent parfaitement, ont la même longueur comme si le fondeur les avait sectionnés au format désiré. La coupe forme un losange à épaississement médian. Les deux faces portent comme ornementation, de part et d'autre de l'axe, deux faisceaux de cinq traits finement gravés. Ces deux fragments ont une magnifique patine vert foncé ;

4) Un autre fragment de lame d'épée, à section losangique et orné de deux traits parallèles sur les deux faces ;

5) Un fragment de l'extrémité d'un fourreau de type peu connu. Nous n'avons rien trouvé de comparable dans la littérature hallstattienne.

Les découvertes de cachettes de fondeur composées uniquement d'épées sont très rares. Il s'agit bien d'une cachette de fondeur puisque les pièces sont de toute évidence sciées pour être empaquetées. La poignée d'épée à pommeau ovale fait partie du groupe Auvernier-Möringen, dont les formes sont très variées. Elle peut dater tout au plus du Hallstatt B de Reinecke, comme la poignée d'épée du type Loire, soit d'environ 700 avant notre ère.

Groupe archéologique
du Lodévois.

Les tuiles gallo-romaines du Bas-Dauphiné

Dans la majorité des stations, les fragments de tuiles demeurent le seul indice apparent d'une occupation antique. Leur abondance, jointe à leur extrême morcellement, devait conduire à rechercher une méthode capable de mettre en évidence, à travers ces débris d'aspect anarchique, l'existence d'éléments évolutifs à progression continue, ou d'éventuelles séries à caractères communs. Cette recherche, nous l'avons tentée avec l'aide de nos collègues du *Groupe Archéologique de Bourgoin*, dont l'activité s'étend sensiblement sur la moitié N.-O. du département de l'Isère et s'est traduite jusqu'ici, pour l'époque gallo-romaine, par la détermination d'une centaine de stations.

L'authenticité des *imbrices* étant souvent sujette à caution, nous entendrons par *tuile* la *tegula*, sauf indication contraire.

Pate. — La couleur de la pâte ne s'est pas montrée suffisamment caractéristique et ne saurait être retenue pour justifier une provenance. Ainsi, le four à tuiles du *Fontel* (com. de *Bonnefamille*), construit avec les déchets de la fabrication locale, a donné des fragments variant du jaune-pâle à l'orangé vif, de l'orange-rosé au rose-violacé, du violet-brun au bleu-violacé, selon leur teneur en oxyde de fer et leurs divers degrés d'oxydo-réduction, de vitrification ou d'enfumage. Certains exemplaires étaient, de plus, feuilletés ou panachés. Seule la fréquence anormale de certaines teintes (beige à *Bourgoin*, *Morestel* ; rosée à *Vignieu* et *Crémieu*) pourrait peut-être indiquer l'emploi d'une argile d'origine particulière.

Quant à l'analyse quantitative, elle ne peut conduire à un résultat que dans le cas trop rare pour justifier ce travail considérable où elle permettrait de mettre en évidence un élément chimique anormal et spécifique d'un gisement. Les nodules ferrugineux qui, après cuisson, apparaissent en taches brunes sur les cassures fraîches, sont communs à la plupart des argiles décantées dans les bas-fonds marécageux, donc également non-caractéristiques. Peut-être, dans des cas favorables, pourrait-on établir l'origine des graviers ou sables grossiers qui ponctuent certaines pâtes. Mais la pâte à tuiles ne comportant pas habituellement de dégraissant, ce ne sont pas les spécimens accidentels glanés jusqu'à présent au *Ga*, à *Septême*, à *Heyrieux* ou à *Larina*, qui peuvent fournir une base suffisante.

Grandes dimensions. — Sur environ 5.000 fragments, il n'a pu être observé que 2 tuiles pratiquement entières, et 11 présentant un côté entier. Dans ces conditions il serait téméraire de généraliser, plus encore d'établir une moyenne. Il peut cependant être utile de les citer individuellement, tant pour montrer la relative stabilité de leurs dimensions au cours de l'époque romaine, que pour permettre la comparaison avec des *tegulae* d'autre provenance :

	Base supérieure	Largeur à la naissance des encoches	Base inférieure	Longueur	Hauteur des rebords
Bourgoin.		257^{mm}	237^{mm}		44^{mm}
—	323				
—	330				
—		305	280	430	
—		310			
Corbessieu[1].	350	335	322	425	58
Crachier.	320	274	260	430	
Le Ga.	315				
—	340				
—		302			
—				450	
Larina.		307			
Morestel.	325				

Selon des renseignements en cours de vérification, les tuiles de fabrication légionnaire, absentes ici, seraient de dimensions nettement supérieures. Par contre, d'autres *tegulae* « civiles » récoltées tant dans la Haute-Isère qu'à Vienne et en Saône-et-Loire[2], présentent des dimensions comparables à celles de notre tableau. A Cluny, par contre, seraient exposées des *tegulae* du Haut Moyen-Age, de dimensions beaucoup plus petites.

A l'état entier (ce qui est plus exceptionnel encore que pour les *tegulae*), les *imbrices* se montrent d'une longueur comparable à ces dernières, pour une largeur à la corde de 165-185 millimètres et une hauteur ou flèche de 72-78 millimètres.

Assemblage et fixation. — a) *Encoches :* elles se raccordent à l'extérieur du rebord par des pans coupés d'inclinaison apparemment arbitraire. Leur longueur utile varie de 45 à 100^{mm}. Groupées en fonction de la date des rebords correspondants (voir plus loin la détermination statistique de leur ancienneté), ces encoches se sont montrées de longueur assez instable. On peut voir toutefois qu'aux rebords de bonne époque correspondent des encoches dont la longueur est *le plus souvent* comprise entre 70 et 85 millimètres, et aux rebords tardifs des encoches de 60 à 70 millimètres. Les tuiles extrêmement tardives de *Corbessieu* ont donné des encoches, vagues et peu profondes longues de 45 millimètres. Fait curieux : sur 84 encoches examinées, 63 se rapportaient à des bords de bonne époque et 23 seulement à des bords tardifs, alors que ces deux périodes semblent, par ailleurs, avoir connu des productivités comparables.

b) *Clous d'arrêt :* en l'*absence complète d'antéfixes*, nous avions envisagé l'existence de clous arrêtant la tuile la plus basse de chaque file. Nous avons

(1) Extrême fin de l'époque romaine.

(2) J. Bernardi, « *La Physiophile* », juin 1954.

finalement trouvé quelques spécimens au replat percé d'un trou grossier fait *après cuisson*. Ce trou est pratiqué dans l'axe de la tuile sensiblement à hauteur de la naissance des encoches. L'éclatement fréquent du replat, selon des fissures rayonnant autour de ce trou, fait qu'on ne peut observer celui-ci que de façon exceptionnelle.

e) *Stries d'adhérence:* entrecroisées ou parallèles aux bords de la tuile, ces stries ornent la *face inférieure* de certaines *tegulae*. Exceptionnellement, deux rebords de bonne époque (stations de *Septème* et du *Ga*) nous ont montré des excisions obliques sur leur face externe. Pratiquées sur une surface non apparente, ces cannelures ne sauraient avoir une raison d'être décorative. Le mortier qui adhère fréquemment à la surface striée et même aux rebords de ces *tegulae* oblige à y voir des tuiles spécialement destinées à être scellées. Un tel scellement en position normale exclut l'idée d'une utilisation en dallage. On relève :

au *Ga :* 7,4 % de tuiles côtelées ;
à *Larina :* 7,0 % — —
à *Ruffieu :* 3,5 % — —

alors qu'un scellement systématique de tuiles côtelées sur les deux pignons d'une toiture moyenne devrait donner de 8 à 9 %.

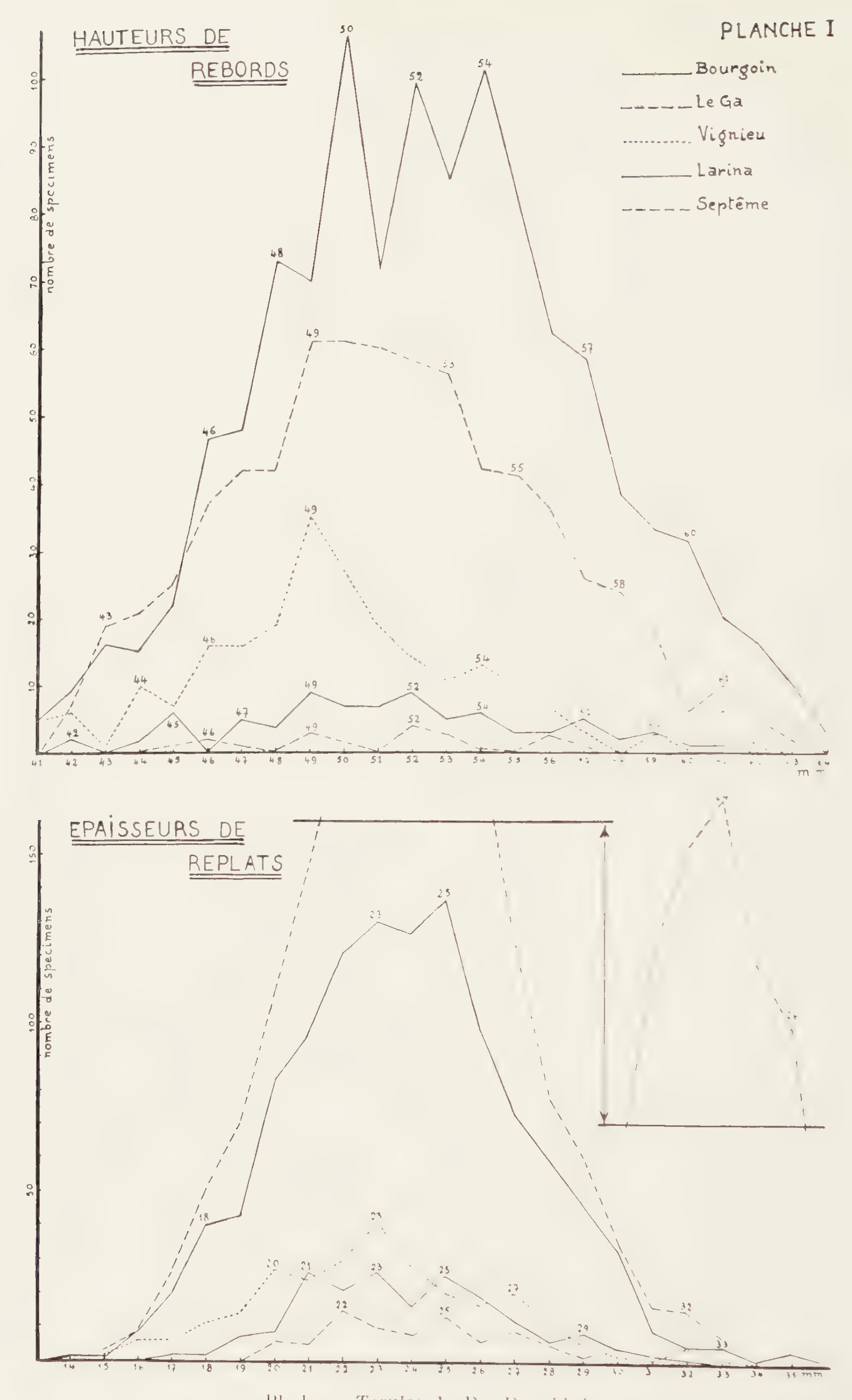
Signes conventionnels. — a) *Signes en arc de cercle :* d'après la proportion des fragments sans signe, et connaissant le coefficient de fragmentation des *tegulae*, on relève sur 100 tuiles, avec une large approximation

16 avec signe simple,
4 avec signe double,
0 à 1 avec signe triple (rare),
80 sans signe.

La base de l'arc s'appuie le plus souvent sur le bord inférieur de la tuile ; il peut s'élever exceptionnellement jusqu'à son milieu. Le fait que, sur plusieurs exemplaires, ces marques aient été refoulées par la gouttière soulignant intérieurement les rebords, montre l'antériorité de leur exécution. Le signe pouvait donc préexister sur le rectangle de pâte encore non modelé : sa relation à peu près constante avec le côté inférieur peut le faire considérer comme un *repère artisanal*, plausiblement lié à l'exécution ultérieure des encoches.

Ces signes sont représentés dans toutes les stations de notre secteur ; on nous les signale aussi en Saône-et-Loire. Ils s'étendent également à toute l'époque gallo-romaine et survivent jusque sur les briques du Moyen Age *(Chandieu)*. Les tuiles très tardives de *Corbessieu* nous offrent des signes triples curieusement enroulés. On ne saurait donc compter sur ces signes pour établir une date ou une provenance.

Comme dans tous les cas où l'on veut mettre en évidence quelques facteurs principaux parmi de nombreux facteurs secondaires, on porte en abscisse la variable envisagée et en ordonnées le nombre de cas pour chaque valeur de la variable. Pour une variété pure ou une cause principale unique, la courbe résultante présente la forme « en cloche ». Si les facteurs principaux sont multiples la superposition de plusieurs cloches, plus ou moins décalées, donne une courbe ondulée dont chaque maximum matérialise un des facteurs. Dans le cas qui nous intéresse, la variable étant de préférence la hauteur des rebords, chaque maximum de la courbe correspondra, en toute vraisemblance, à une *série de fabrication* déterminée. La courbe établie à partir des épaisseurs de replat, moins étalée



Pl. I. — *Tegulae* du Bas-Dauphiné.
En haut: fréquence des rebords en fonction de leur hauteur.
En bas: fréquence des replats en fonction de leur épaisseur.

et plus imprécise, devra nous donner *au plus* le même nombre de maxima (pl. I).

Par superposition des courbes fournies par des stations d'époques différentes, on pouvait espérer faire ressortir d'éventuelles modifications dimensionnelles au cours du temps. Cette chance nous a été offerte par la confrontation de diagrammes exclusivement décadents *(Vignieu)* et mixtes *(Bourgoin)*, comme aussi par l'analyse séparée de plusieurs niveaux consécutifs.

b) *Signes numériques :* les signes I ou X, excisés avant cuisson sur la tranche de la base inférieure, se rencontrent aussi en Saône-et-Loire et semblent être des marques de stockage. Il n'est pas question d'y voir des numéros de légions.

c) *Estampilles, signes alphabétiformes :* ces deux catégories manquent ici. Au Musée Lapidaire de Vienne on peut toutefois voir quelques figures telles que *sinusoïde, croix inscrite dans une ellipse*, tracées au doigt sur le replat et pouvant coexister avec le signe en arc de cercle. Ils semblent devoir être rapprochés des signes en *croix* ou en *gamma* de Saône-et-Loire.

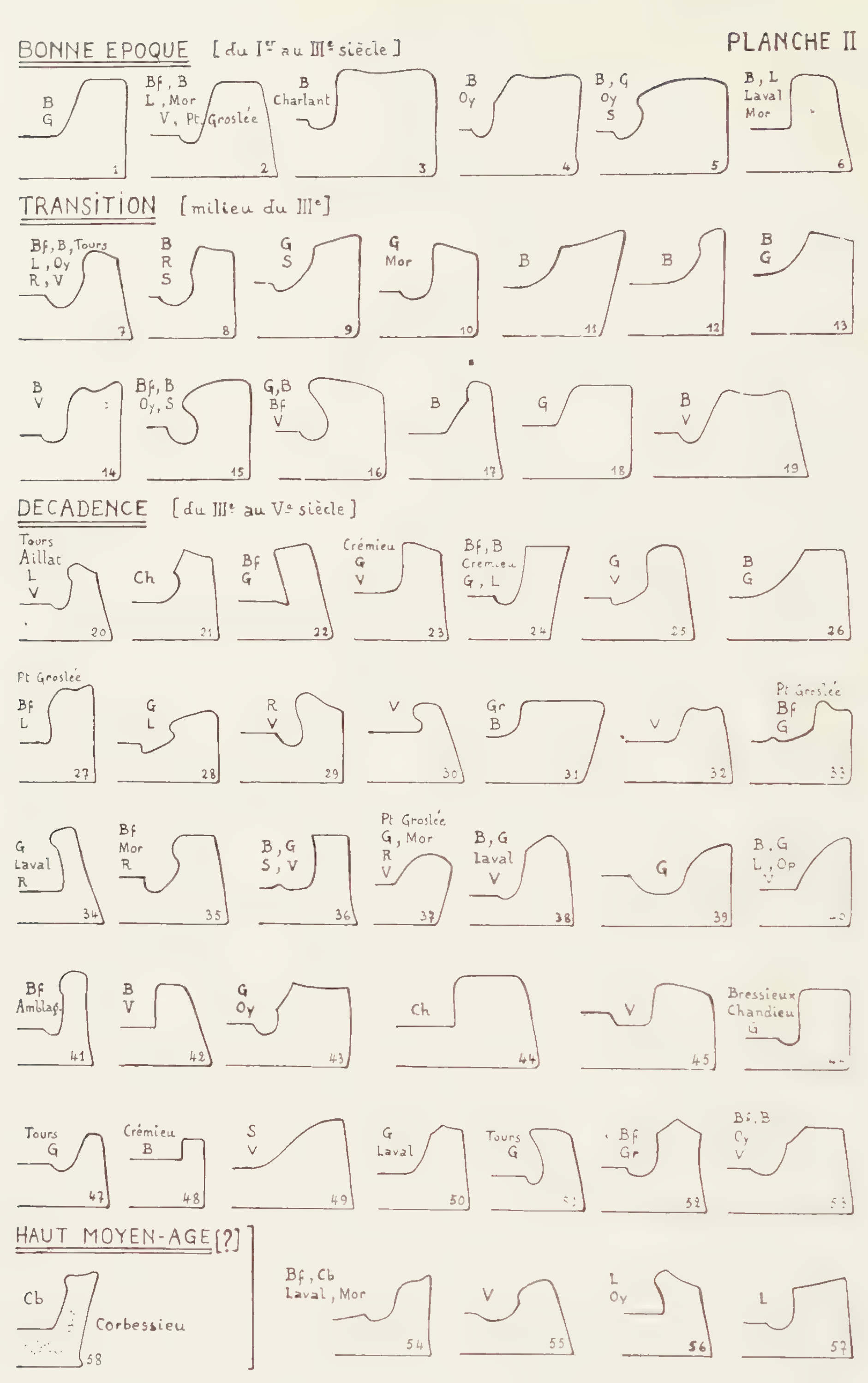
Dimensions des rebords en fonction de l'époque. — L'application aux *tegulae* de la méthode statistique dite de la *courbe en cloche*, s'est révélée fructueuse, particulièrement en ce qui concerne la hauteur des rebords. L'épaisseur du replat, présentant des irrégularités relativement fortes, donne des résultats plus estompés mais qui n'en sont pas moins utiles comme recoupement. (Pl. I).

Dans tous les cas étudiés, la présence de *poteries décadentes* s'est montrée liée à des *séries inférieures à 50 millimètres* sur la courbe des hauteurs de rebords. Ainsi la Station de *Vignieu*, qui avait donné 20 poteries lustrées de bonne époque contre 113 tardives, nous montre une faible série de rebords supérieure à 50 millimètres contre 3 séries inférieures à cette valeur. Nous n'avons trouvé d'exception à cette règle que dans deux stations de très basse époque *(Châtillon de Meyrié* et *Corbessieu)* où réapparaissent quelques rebords de grande hauteur, accidents dus à une irrégularité accrue dans l'exécution.

Aspect des rebords en fonction de l'époque. — Il était facile, en nous reportant aux croquis sommaires des rebords inventoriés, de voir si à la hauteur-type d'une série correspondait une majorité de profils présentant une analogie d'aspect. Le fait s'est affirmé de façon très générale et a pu être vérifié sur le terrain en confrontant les tuiles de niveaux différents. (Pl. II).

Aussi pouvons-nous énoncer maintenant qu'aux séries de rebords *inférieures à 50 millimètres* correspond une majorité de traits spécifiques caractérisés par des formes tourmentées (cannelures, nervures ou moulures, évidements, angles vifs, congés de grand rayon) et rebords plus minces qu'en bonne époque, l'épaisseur du replat n'étant que faiblement diminuée (pl. II). Il ne s'agit absolument pas d'une facture plus négligée (le meilleur fini des surfaces montre le contraire), mais d'une économie de matière.

Séries de transition. — Situé entre 50 et 57 millimètres, un petit groupe présente des *formes décadentes* liées à des *hauteurs de bonne époque*. Leur présence dominante dans certaines stations *(Seplême*, four à tuiles de *Bonnefamille)* exclut une anomalie accidentelle, et leur juxtaposition constante à des séries purement décadentes nous les fait



Pl. II. — *Tegulae* du Bas-Dauphiné. Types de rebords.

considérer comme transitoires entre bonne et basse époque. L'importance et l'individualité de cette catégorie semblent croître au voisinage de Vienne.

Chronologie absolue. — Un bilan provisoire de nos « récoltes » nous indique 1301 rebords de bonne époque contre 314 transitoires et 1791 tardifs. Pour les mêmes stations, les poteries lustrées accusent par contre 668 spécimens de haute époque contre 360 tardifs. L'ultériorité des rebords tardifs ayant été dûment établie par ailleurs, on pourrait expliquer ce manque de parallélisme par une raréfaction relative de la poterie fine à basse époque. Le fait est vraisemblable mais nous semble insuffisant pour justifier une telle disproportion. Aussi, jusqu'à plus ample informé, considérons-nous l'apparition de la technique « décadente » comme plus précoce chez les tuiles que chez les poteries. A plus forte raison pour les séries transitoires, que nous voyons nettement antérieures au milieu du IIIe siècle.

Coefficient de remploi. — *A priori*, vu le caractère indispensable des encoches d'assemblage, le remploi des *tegulae* doit être conditionné par la bonne conservation de ces dernières, donc assez limité. Le niveau de destruction de la station du *Ga* nous montre une toiture utilisée pendant toute l'époque gallo-romaine et effondrée par vétusté en plein Haut Moyen Age. Un pointage estimatif des tuiles qu'on y trouve en tenant compte de leurs dimensions et de leur aspect nous donne :

Tegulae de bonne époque........	95
— transitoires............	40
— décadentes............	114
Fragments sans rebords.........	456
Imbrices......................	620

On voit ainsi qu'à la fin de l'Antiquité, la couverture de cette station comportait encore 38 % environ de tuiles dites de « bonne époque ».

Imbrices. — On voit également, d'après le même dénombrement, que le nombre des *imbrices* est de peu inférieur à la somme des *tegulae*. Bien qu'en parfait accord avec la logique, cette quasi égalité ne peut s'observer que dans les niveaux de destruction. L'*imbrex* pouvant se réemployer jusqu'à sa destruction complète, les niveaux inférieurs des stations en paraissent presque dépourvus. Il est des stations où le total des *imbrices* atteint à peine le tiers de celui des *tegulae*. Par suite de ce remploi poussé à l'extrême, l'analyse statistique ne saurait être appliquée de façon satisfaisante. Tout au plus pouvons-nous signaler au *Ga*, l'existence d'une série mince (13 à 16 millimètres) propre aux niveaux supérieurs.

Fausses *tegulae*. — Quelques rebords qui sembleraient attribuables à des *tegulae*, proviennent en réalité de dalles *rectangulaires* munies de rebords mais sans encoches. La station de la « Maison Normand », à *Oytier* nous a montré un sol d'hypocauste dallé de telle sorte (longueur de la tuile 460 millimètres, largeur 350, rebords de 56, à type transitoire) : les rebords sont dirigés vers le bas et la concavité garnie de sable.

En provenance de *Saint Pierre de Chandieu*, nous avons vu un élément de canalisation en forme de *tegula* étroite et allongée (longueur 625 millimètres, largeur 183, hauteur des rebords 125, épaisseur du replat et des rebords 30) ; le dessous du replat présentait des stries d'adhérence. On peut voir,

au Musée Lapidaire de Vienne, des spécimens analogues.

Briques. — Les briques ont été peu employées dans la région. Leur rareté n'en a pas permis encore l'étude statistique. Elles semblent présenter toutes les épaisseurs de 25 à 60 millimètres, avec des formes rectangulaires, carrées et même triangulaires *(Heyrieux)*. Tenter de les regrouper en catégories chronologiques ou géographiques nous semble prématuré.

Jean Chauffin.

DOCUMENTS COMMENTÉS

Milliaire d'Antibes

Trouvé en juillet 1955 près d'Antibes, en face de la villa Neptune au carrefour du chemin de la Badine et du chemin des Autrichiens, à 1m,30 de profondeur au cours de travaux exécutés par la Compagnie des Eaux. Transporté au Musée Grimaldi, à Antibes (inventaire général archéologique n° 166) par les soins du conservateur signataire de ces lignes (fig. 1).

Borne en forme de colonne légèrement tronconique surmontée d'un anneau de section carrée, souligné d'une moulure peu profonde. Calcaire local grossier. Haut. : 1m,13 ; circonférence sous l'anneau : 0m,89, à la base au-dessus des cassures : 1m,05. Hauteur des lettres : 0m,035 à 0m,028.

Lettres irrégulières, mal tracées et peu profondément gravées (tendance à la cursive). Le nom du César Flavius Valerius Sévère, à la ligne 5, a été martelé après son exécution par Maxence en avril 307.

IMPP CAESS
FL VAL COSTANTIO ET
GAL VAL MAXIMIA
NO PIIS FEL. INV AVGG
//////////////// ET
GAL. VAL MAXIMINO
NOBILISS. CAESS
I

Imp*(eratoribus)* Caes*(aribus duobus)*
Fl*(avio)* Val*(erio)* Co*(n)*stantio el
Gal*(erio)* Val*(erio)* Maximia
no Piis Fel*(icibus)* Inv*(iclis)* Aug*(uslis duobus)*
et Flavio Valerio Severo et
Gal*(erio)* Val*(erio)* Maximino
nobiliss*(imis)* Caes*(aribus duobus)*
pr(o) millia passuum I


Fig. 1. — Le milliaire trouvé à Antibes en 1955

Date : entre le 1er mai 305, date à laquelle Fl. Val. Severus (Sévère II) et Gal. Val. Maximinus (Maximin Daza — ou Daia) ont été élevés à la dignité de Césars et le 25 juillet 306, date de la mort de l'empereur Fl. Val. Constantius (Constance Chlore).

Il est très probable que le milliaire a été trouvé à la place qu'il occupait et que la distance est comptée à partir d'*Antipolis*. Il fournit donc une indication précise et nouvelle pour le tracé de la grande route côtière dite Voie Aurélienne.

Dor de la Souchère.

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN GAULE EN 1953[1]

(Période historique)

IV. — LES ÂGES DU FER

On discute encore de l'origine des porteurs de la civilisation des « champs d'urnes ». P. Bosch Gimpera[2] s'élève contre la tendance de J. Pokorny[3] à inclure l'Espagne dans le domaine illyrien, la toponymie celtique permettant d'identifier les gens des urnes comme appartenant au groupe celtique. En Catalogne, les toponymes en *-dunum* représentent uniquement une invasion des Celtes des urnes, et il n'y eut pas d'autres descentes celtiques dans la Péninsule. Si les théories de Pokorny sont valables, ce ne peut être que pour la Westphalie et les pays situés entre Rhin et Weser. A mesure que le mouvement s'étend sur l'Europe Occidentale, il se celtise. J. Pokorny[4] ne se montre pas convaincu et affirme que les porteurs de la civilisation des « champs d'urnes » sont bien des Illyriens, dénie tout caractère celtique à cette invasion, les Celtes de Gaule comme ceux d'Espagne étant en cette occasion, une fois encore, tributaires des Germains. Autrement nuancé est l'article dans lequel W. Kimmig traite de ce problème en Gaule[5].

De la présence en Crète d'une *fons massilia*, W. von Wartburg[6] suppose une origine crétoise au nom de *Massilia*. Les Phocéens, fondateurs de Marseille, seraient alors partis de Crète et non d'Asie Mineure.

Reprenant d'anciennes hypothèses, en proposant de nouvelles, L. H. Gray[7] s'attache, mais sans toutefois emporter la conviction du lecteur, à expliquer certains verbes et substantifs connus par des inscriptions gauloises, dont on a cherché la signification sans résultat.

Les fouilles de Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ont apporté de très importants documents sur la topographie de *Glanum* préromain[8]. Dans le défilé s'ouvrant dans les Alpilles et où passe la route Saint-Remy-Maussane, sur un terre-plein, deux temples augus-

1. Voir *Gallia:* I, 1942, p. 198-202 ; — II, 1943, p. 228-263 ; — III, 1944, p. 263-292 ; — IV, 1946, p. 320-353 ; — V, 1947, I, p. 197-227 ; — VI, 1948, I, p. 253-285 ; II, p. 425-468 ; — VII, 1949, II, p. 261-311 ; — VIII, 1950, p. 181-246 ; — IX, 1951, p. 141-181 ; — X, 1952, p. 110-145 ; — XI, 1953, I, p. 167-204 ; II, p. 327-362 ; — XII, 1954, I, p. 233-284 ; II, p. 527-577 ; — XIII, 1955, p. 225-260.

(2) *Actes et mém. du IIIe congrès internat. de toponymie, Louvain*, 1951, t. III, p. 497-506.

(3) *Zeitschrift für celtische Philolog.*, XX-XXI, 1951, p. 233-275.

(4) *Congrès internat. sc. préhist. et protohist, Actes de la IIIe session, Zurich* 1950, p. 281-284.

(5) *Ibid.*, p. 231-234. Voir : *Gallia*, XII, 1954, p. 273-274.

(6) *Zeitschrift für roman. Philologie*, 68-1953, extrt.

(7) *Études celtiques*, VI, 1, 1952, p. 62-70.

(8) H. ROLLAND, *Gallia*, XI, 1953, p. 3-13.

téens, entourés sur trois de leurs côtés par un péribole, dressés au dernier quart du Ier s. avant notre ère, recouvrent des constructions plus anciennes. La découverte la plus remarquable est celle d'un lieu d'assemblée, dont le plan offre d'étroites analogies avec celui du *bouleuterion* d'Héraclée du Latmos ; au centre était placé un autel cylindrique, orné de têtes de taureaux réunies par des guirlandes de feuillages et surmonté d'un couronnement à volutes ioniques. Certains des gradins du monument avaient utilisé dans leur construction des matériaux de remploi, empruntés à un ancien sanctuaire de caractère celtique : piliers à entailles céphalomorphes ou décorés de gravures piquetées, figurant des chevaux du type de Mouriès, ou bien ornés de décors peints géométriques. Au Sud de l'édifice et à un niveau plus élevé, s'étend un gros mur fait de matériaux provenant de monuments détruits, s'appuyant à l'Est sur la base d'un portique à colonnade longeant la paroi rocheuse, pour former une façade, limitant de ce côté l'esplanade centrale, au niveau romain. Au Sud, le portique s'appuie obliquement et sans liaison à un mur plus ancien, en grand appareil pseudo-isodome, dont la technique hellénistique, les merlons couronnant les créneaux, sont étroitement apparentés à l'enceinte de Saint-Blaise. Dans ce rempart, une voie passait sous une porte charretière, flanquée d'une poterne pour les piétons. Le passage était défendu par un décrochement du mur formant une tour carrée. Au-delà de la porte, sur la voie obliquant légèrement vers le S.-E. et que bordent deux murs de même appareil que le rempart, ont été recueillis des tessons campaniens, une épingle en bronze à col de cygne, des monnaies de Marseille, une fusaïole en terre cuite et une stèle celtique du type de celles de Saint-Blaise, précisant que ce quartier de *Glanum* fut aménagé antérieurement à la conquête romaine et que ces constructions sont en rapport avec le site indigène fouillé en 1933. En direction de l'Ouest, la technique n'est plus homogène et à l'extrémité s'amorce un escalier montant vers le site indigène primitif, comportant un petit sanctuaire du type préhistorique, avec fonds de cabanes creusés dans le roc, et presque à l'angle de cet escalier, dans le même mur, est ménagée une niche ayant abrité deux statues, dont l'une retrouvée en place : une femme vêtue d'une tunique descendant jusqu'aux pieds nus, les épaules couvertes d'un manteau d'où sortent les deux bras, l'un collé au corps l'autre, (le gauche tenant une corbeille de fruits ronds : cette œuvre d'un artiste indigène représente une divinité locale qu'une inscription sur une stèle désigne sous le nom de *Glanica*.

La surveillance des travaux de reconstruction dans le quartier du Vieux-Port, à Marseille[9] continue à préciser la topographie de la ville antique : en bordure du quai du Port, face au Pavillon de la Santé, et sur le flanc oriental de la Butte Saint-Laurent, deux dépotoirs, le premier d'époque romaine, le second avec tessons attiques à figures rouges et ioniens, l'un portant un graffite. Un quai, qui peut être daté de la seconde moitié du Ier s. de notre ère, aligné selon le tracé de l'ancienne rue Fontaine-Rouvière, au croisement de l'ancienne rue Mayousse, a donné deux fragments appartenant à un chapiteau ionique de dimensions colossales, appartenant à l'un des deux temples signalés par Strabon dans la ville grecque. Le sanctuaire d'Apollon, élevé sur la

(9) F. Benoit, *ibid.*, p. 100-102.

Butte Saint-Laurent, presque contemporain de la fondation de la colonie, remonte au début de la seconde moitié du VIe s. Il est vraisemblable de supposer que l'édifice, vétuste lors de la destruction de Marseille par César, en 49 avant J.-C., fut démoli ou tout au moins remployé lors de la reconstruction de la cité à l'époque de Néron.

Les fouilles se poursuivent dans les *oppida* de la Gaule méridionale : à Entremont (Bouches-du-Rhône)[10], le dégagement d'une ruelle sans issue de l'îlot XVI a révélé la présence d'un contrefort en grandes dalles de pierre de Bibemus, ayant joué le rôle d'une tour. Les objets recueillis, céramiques indigène et campanienne du IIe s. avant l'ère, ibérique grise ampuritaine, lampes de terre cuite, sont semblables à ceux découverts sur les sites de Marseille et de *Glanum*.

Dans la construction des maisons à pièce unique, disposées en gradins et adossées à l'Est au rempart, sur le versant de l'*oppidum* de la Teste Nègre, aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône)[11], on relève l'emploi d'une technique déjà signalée à Mouriès : les demeures, ouvertes sur une ruelle très étroite aménagée à l'O. et entaillées dans le rocher, sont construites en pierres unies par un mortier d'argile supportant des briques d'argile crue avec paille hachée. Les mobiliers comprennent une fibule à pied allongé de La Tène II, des vaisselles campaniennes à palmette et indigène, des grains d'orge, de blé, de seigle, des vesces, du lin et un fragment d'étoffe carbonisée. Le village, en gradins sur le versant abrupt d'une colline, comme au Mont Garon de Sanary, au Pain de Sucre près de Marseille, à Puig Castellar (Espagne), a vraisemblablement succédé à un habitat plus ancien occupé au Néo-Enéolithique.

Les petits plateaux dominant au Nord le cimetière mégalithique de Fontvieille (Bouches-du-Rhône) ont été le siège d'habitats importants à l'époque de La Tène. Sur la colline du Castelet, défendue à l'Est par les marais, et sur un petit plateau, on ramasse des tessons phocéens et ioniens, indigènes et campaniens, des oboles à la roue massaliètes. Leur occupation se poursuit après la conquête romaine (monnaies de la colonie de Nîmes)[12].

Située à proximité d'un lieu de culte et dominant la région des étangs à Marignane (Bouches - du - Rhône), la grande station de la Bonne Mère paraît avoir été occupée depuis le Néolithique jusqu'à 125 avant l'ère, date de l'abandon des *oppida* entourant Marseille[13]. Un petit établissement industriel, fonderie de fer, est à rechercher sur le versant septentrional du Mont Leuze, à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), entre le tracé de la Voie Héracléenne et le Camp Carré, où l'on recueillit des lingots de fer, des scories et des cendres[14]. Dans une cabane, sans doute utilisée comme sépulture, on ramassa une épée à antennes du Hallstatt II, la lame repliée, et, au pied du mont, en bordure de la route antique, se dressent deux tumulus. La présence en surface de tessons de La Tène III, à Rustrel[15], près d'Apt (Vaucluse), indique l'emplacement d'un établissement, au-dessus de La Ville Vieille et au-dessous de la barre de rochers de l'Homme Blanc.

Les recherches conduites en 1950 et

(10) Du Même, *ibid.*, p. 106-107.
(11) Du Même, *ibid.*, p. 113.
(12) Du Même, *ibid.*, p. 112.
(13) O. Sicard, *BSPF*, L, 1953, p. 489.
(14) G. Aubin, *ibid.*, p. 489.
(15) A. Tamisier, *ibid.*, p. 282.

1952 à Ensérune (Hérault)[16] ont permis d'établir qu'au cours de la seconde période de l'occupation du site (425-225 av. J.-C.), l'acropole de la pointe orientale du plateau avait été isolée par une muraille, dirigée N.-S., appuyée sur le rebord rocheux de cette zone, dominant de quelque 4 mètres le reste du plateau et articulée sur l'enceinte principale, courant d'Est en Ouest au sommet des versants Nord et Sud. En même temps que de défense, le rempart intérieur d'appareil rectiligne, en gros moellons de calcaire assemblés à sec, servait de mur de fond aux maisons situées au pied de l'acropole. Pendant cette seconde période, l'habitat se répartit ainsi entre la ville haute, le réduit de l'acropole, et la ville basse se développant en direction de l'Ouest. De même que le rempart méridional, ce dispositif a éclaté lors des aménagements et de l'extension de l'habitat pendant la troisième phase de l'occupation (225 av. J.-C.-30 après), le mur de l'acropole ne servant plus que de soutènement. Dans le dégagement des maisons, alignées en avant de cet *alemma* et desservies par une rue N.-S., deux niveaux archéologiques scandent les deux temps de l'occupation du site : 1° dernier tiers du IIIe et IIe s., caractérisé par la céramique campanienne du premier style, poteries grises de la côte catalane et *sombrero de copa* ; 2° Ier s. avant J.-C.-30 après, jarres italiques et vases d'Arezzo. Des sondages en divers points de la station ont amené la découverte, sur le versant méridional, d'un atelier de foulons d'époque augustéenne et, dans la zone occidentale du plateau, directement implantée au-dessus des tombes du cimetière, d'une salle hypostyle comportant cinq bases équidistantes sur le grand axe médian, supportant les piliers de soutènement de la toiture, ouverte sur un espace vide où se creuse un petit bassin carré aux parois stuquées, et flanquée à l'Ouest d'une annexe à un niveau plus bas. La destination de la pièce reste inexpliquée. Il est assuré qu'elle n'était point religieuse. Le matériel recueilli ne diffère pas de celui que renferment les habitations et permet de rapporter à la période 30 av. J.-C.-25 après l'utilisation de ce local, qui fut alors réaménagé.

La Société des amis du Vieux Sigean (Aude) a repris l'exploration du Pech Maho, situé sur la Voie Héracléenne, à 2 km. au N.-O. de Sigean, au-dessus de la rive droite de la Berre, à la hauteur de son embouchure dans l'étang de Bages, alors sensiblement plus étendu[17]. Les fouilles ont porté sur le dégagement des faces S., O. et N. de l'enceinte quadrangulaire délimitant l'habitat, mur double en appareil rustique renforcé à l'Ouest par des contreforts extérieurs. Deux portes s'ouvrent sur cette même face et une troisième est pratiquée dans celle du Nord. Dans la partie occidentale, les maisons, adossées à la face interne du rempart et couvertes en dalles de calcaire feuilleté, ont été incendiées et abandonnées à une époque que les mobiliers, épars dans les cendres, datent du dernier quart du IIIe s. avant l'ère, ou du premier quart du IIe s. Faut-il mettre cette destruction en rapport avec le passage, à travers le Roussillon, des troupes d'Hannibal en route vers le Rhône et l'Italie ? La pièce la plus curieuse de ces mobiliers est un vase plastique, en terre cuite à couverte noire, d'origine vraisemblablement campanienne, figurant un personnage de comédie avec le masque, assis les jambes croisées,

(16) J. Jannoray, *Gallia*, XI, 1953, p. 96-99.

(17) Du Même, *ibid.*, p. 94-95.

les mains ramenées sur le ventre, tenant un objet disparu, sur un siège en forme de dé cubique. L'ouverture principale du vase est placée au sommet de la nuque entre les omoplates, une autre est ménagée dans un relief en forme de tête de lion[18].

L'habitat de l'âge du Fer de Vendres (Aude) était occupé vraisemblablement dès les premiers siècles du dernier millénaire avant notre ère[19]. Un *oppidum*, sur lequel aucune précision n'est apportée, est signalé sur le territoire de la commune de Tartare (Aude), au long de la voie de pénétration Languedoc-Toulouse[20].

Au S.-O. de Nîmes, l'*oppidum* de Nages (Gard[21]) n'a jamais été fouillé méthodiquement. Défendu sur sa face septentrionale par un mur double, chacun précédé d'un fossé, dont les déblais ont fourni les matériaux du *vallum*, et flanqué de tours rondes, l'établissement présente cette particularité de posséder une tour circulaire, dressée au point culminant et d'où partent en étoile quatre gros murs rejoignant le rempart intérieur, divisant ainsi l'habitat en quatre sections. Les maisons rectangulaires sont entaillées dans le rocher. Au Sud, près du village actuel, dans le talus de la route, des sépultures ont donné des mobiliers funéraires, principalement des vaisselles de La Tène II, date de l'occupation de l'oppidum par les Volques.

Dans la vallée de l'Hérault[22], sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Fos, en amont de la source de la Clamouse, sur les deux rives de la rivière, de nombreux tessons décorés, appartenant aux céramiques des champs d'urnes et des *oppida*, témoignent d'une occupation du site au IIIe s. avant notre ère.

Par l'abondance des objets contemporains d'une époque avancée de l'âge du Fer, le remplissage de la grotte Labaut, à Valflaunès (Hérault), diffère sensiblement de celui des gisements de cette région[23].

Les indications apportées par les fouilles de G. Claustres dans l'*oppidum* pré-romain de Castel-Roussillon (Pyrénées-Orientales), en bordure de la Tet[24], ont fait connaître un centre indigène important, dont la plus ancienne occupation, correspondant à l'établissement d'un point d'appui pour se maintenir contre la première vague celtique des porteurs de la civilisation des champs d'urnes, remonte au VIe s. avant l'ère. Le matériel de ce niveau est identique à celui de la nécropole à incinération de La Pave (Argelès-sur Mer). On est amené à envisager, pour un certain temps, la coexistence, en Roussillon, des deux groupes, indigènes et gens des urnes, avant la descente de ces derniers en Espagne. Ainsi, sur ces territoires, comme en Languedoc et en Catalogne, deux ensembles de cimetières sont à distinguer, les uns relevant des champs d'urnes, parfois associés à ceux des Celtes des tumulus (Millas ; Mailhac, Le Moulin et le Grand Bassin ; Pépieux), les autres des indigènes (Grand Bassin II ; Ensérune). Un village de cabanes en pisé, à plan rectangulaire, est installé sur le site pendant la seconde moitié du VIe s. et le premier quart du Ve, auquel succède au IVe une agglomération de maisons en pierres, étagées sur

(18) Francès, *BSPF*, L, 1953, p. 23-24.

(19) R. Ros, *Bull. soc. étud. scientif. Aude*, LIII, 1952, p. 217-221.

(20) J. Maffré, *ibid.*, p. 211-215.

(21) A. Grenier, *CRAI*, 1953, p. 302-303.

(22) J. Boudou et J. Audibert, *BSPF*, L, 1953, p. 490.

(23) *Ibid.*, p. 366-371.

(24) J. Jannoray, *Gallia*, XI, 1953, p. 90-93.

deux horizons, correspondant à deux phases distinctes de l'occupation, dont la coupure s'établit dans la seconde moitié du IIIe s., au temps de l'établissement de la primauté celtique en Languedoc et en Roussillon. L'adoption de l'alphabet ibérique pour les graffites et les légendes monétaires laisse entrevoir des relations suivies avec la Péninsule voisine.

Les grottes du Figuier à Dourgne et de Lacam à Aiguefonde (Tarn) furent temporairement habitées au cours de l'âge du Fer[25].

Les «clottes» de la Guyenne[26], excavations de dimensions variables en étendue et en profondeur, paraissent devoir être rattachées au groupe des mardelles. Sur le territoire de La Brède (Gironde), elles forment une petite agglomération de part et d'autre de la voie romaine, dite « Chemin Gallien ». La toponymie et les documents d'archives révèlent l'existence d'autres ensembles de mardelles, dans la banlieue de Bordeaux, dans les landes et la forêt girondine.

L'enceinte du Carrefour du Renard, aux environs de Pithiviers (Loiret), longue de 130 mètres, se rattache par ses accès placés aux angles à un type régional[27]. Un souterrain-refuge, avec deux chambres et un couloir, est signalé à Locunolé (Finistère)[28]. Un fond de cabane hallstattien a été découvert à Armentières (Yonne)[29].

Le bimillénaire d'*Alesia* avait, bien entendu, réveillé les ardeurs des partisans d'Alaise (Doubs) et, pour liquider, autant que faire se peut, cette éternelle querelle Alise-Alaise, des fouilles ont été entreprises sur le site d'Alaise[30]. Elles ont porté sur l'éperon de Chataillon, dont les « cabordes » avaient été partiellement explorées par Castan et R. Bouton[31]. Les résultats sont concluants : quelques très rares tessons de l'âge du Fer ; tous les autres objets, trouvés dans la seule « caborde » encore intacte, dont un éperon de fer du XIIIe s., témoignent d'une occupation médiévale du site.

Les fouilles que, depuis 1946, R. Joffroy poursuit au Mont-Lassois, sur le territoire de la commune de Vix (Côte-d'Or), ont apporté des documents d'une importance capitale pour l'histoire de la Gaule à la fin du VIe s. avant l'ère. Ce sont tout d'abord des précisions sur les dispositifs généraux de l'*oppidum*, résidence de la jeune princesse inhumée dans la sépulture tumulaire fouillée dans les champs, au pied de l'acropole, en janvier 1953. La bourgade[32] se dresse au sommet d'une butte témoin, dominant la vallée de la Basse-Seine et son histoire s'inscrit dans la stratigraphie relevée dans la partie occidentale de l'habitat. La plus ancienne occupation remonte au Néolithique ; au Hallstatt II b, au cours de la seconde moitié du VIe s., la défense de la station est assurée par un fossé à profil triangulaire, large de 19 mètres, profond de 9, dont les déblais ont été utilisés pour l'édification d'un rempart, large à la base de $13^{m},50$, encore conservé sur une hauteur de $3^{m},10$, revêtu au pied de dalles bathoniennes, intérieurement parementé en pierres de provenance locale. Sur le flanc, quatre grandes levées de terre garantis-

(25) J. Magne, *BSPF*, L, 1953, p. 48.

(26) A. Nicolaï, *BAC*, 1946-9, p. 277.

(27) *Bull. liaison prov. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 22, mars-avril, 1953, p. 2.

(28) P.-R. Giot, *Gallia*, XI, 1953, p. 321.

(29) *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 188.

(30) M. Dayet, *ibid.*, p. 7-33 ; — L. Lerat, *Gallia*, XI, 1953, p. 138.

(31) *Revue archéol. Est*, IV, 1953, p. 83-84.

(32) R. Joffroy, *Bull. soc. archéol. et hist. Châtillonnais*, 3e sér., 1953, p. 101 ; *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 97-107 ; — P. Wernert, *Gallia*, XI, 1953, p. 312-313.

saient l'accès aux sources et à la rivière. L'habitat reste encore difficile à déceler, toutes les constructions du plateau ayant été rasées. On a reconnu les emplacements de trous de poteaux, des traces de maisons adossées à la falaise, faites d'un clayonnage garni d'argile. Mais déjà on peut saisir les traces d'un long séjour des hommes au Mont-Lassois, dont témoignent la richesse et la variété des mobiliers d'une population dense et industrieuse : fibules de tous les types du Hallstattien final, aiguilles en os, poinçons, épingles, objets de toilette et de parure, boucles, bracelets, pendeloques, plaques de ceinture estampées d'un griffon, importées d'Étrurie, perles de verre, d'ambre, dents de loup percées. Les armes sont rares : une épée à rognons, un poignard de fer dans son fourreau de bronze, un fond de carquois, comme aux Jogasses (Marne). Le Mont-Lassois était un centre artisanal où l'on travaillait le fer — deux lingots ont été retrouvés — et le schiste pour la fabrication des bracelets. L'industrie de la terre cuite y avait atteint un grand développement, si l'on s'en rapporte à l'immense quantité des tessons : vaisselles courantes grossières et épaisses, céramiques lissées ornées à la barbotine ou peintes de motifs géométriques, damiers, hachures, triangles, grecques, motifs zoomorphes, cervidés et oiseaux de facture naturaliste ou stylisée. Les formes sont variées : grandes jarres, *dolia*, coupes à pied, cuvettes à bord rentrant, larges plats, vases à profil caréné, bols cylindriques à fond plat. Le Mont-Lassois a fait connaître un extraordinaire ensemble de poteries peintes du Hallstattien final, fabrications qui n'étaient encore représentées que par quelques tessons du Lot, du Poitou et de la Franche-Comté. Des rapports de commerce avec l'extérieur se traduisent par l'importation de poteries attiques à figures noires, cratères, coupes et amphores du milieu du VIe s. Dans les déchets de cuisine dominent le porc, puis le bœuf et la chèvre, associés aux restes des animaux de chasse, sanglier, cerf et chevreuil.

Malgré de patientes recherches, le ou les cimetières de l'établissement n'avaient pas encore pu être décelés, lorsqu'au mois d'octobre 1952, à l'intérieur d'une boucle de la Seine, au lieu dit « Les Mousselots », dans un champ à l'Est du Mont-Lassois, furent repérées quelques pierres étrangères au site[33]. Dès les premiers coups de pioche, il fut évident qu'on se trouvait en présence d'un tumulus arasé, abritant une chambre légèrement trapézoïdale, creusée dans les sables alluvionnaires de la Seine, ce qui nécessita la consolidation des parois par un travail de boisage. La couverture était faite d'un plafond de bois, surmonté d'un tumulus de pierres, reposant sur l'argile en place. La précision avec laquelle R. Joffroy a conduit cette fouille difficile, a rendu jusque dans leurs plus petits détails les dispositions de la chambre funéraire, orientée N.-S. et dont le centre était occupé par la caisse d'un char à quatre roues, ornée d'appliques de bronze et de balustres, sur laquelle reposait le squelette d'une femme âgée de 30 à 35 ans, inhumée

(33) R. Joffroy, *CRAI*, 1953, p. 27-29, 169-177 ; — *Rev. archéol.*, 1953, I, p. 98-100 ; — *BSPF*, L, 1953, p. 24-27, 278-279 ; — *Gallia*, XI, 1953, p. 19-24 ; — *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 19-21, 87-88, 328-331 ; — *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 1953, p. 107-112 ; — *Bull. soc. préhist. Ariège*, VIII, 1953, p. 65-67 ; — *The illustrated London News*, 1953, p. 998-1001 ; — *Le Monde*, 24 oct. 1953 ; — R. Bloch et R. Joffroy, *Rev. de philolog.*, XXVII, 1953, extr. ; — Ch. Picard, *CRAI*, 1953, p. 29, 177-178 ; — P. Lebel, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 330.

la tête au Nord et parée de riches bijoux : anneaux de jambes en bronze roulées aux chevilles ; torques en bronze creux sur le ventre ; bracelets toriques en schiste aux poignets et bracelet de perles d'ambre monté sur un mince ruban de bronze ; éléments d'un collier, perles d'ambre et de diorite quartzifère, répandues sur la poitrine ; serre-tête en or sur le crâne ; fibules de bronze et de fer ayant maintenu les vêtements. La caisse du char avait été recouverte d'une bâche multicolore de teintes vives, ornée de place en place de rondelles et de petits crochets de bronze. Contre la paroi orientale étaient rangées, se recouvrant en partie, les quatre roues du char. Du côté opposé, dans l'angle N.-O. de la chambre, gisait un énorme cratère de bronze, et sur son couvercle reposaient une phiale d'argent et deux coupes attiques, l'une à figures rouges, l'autre unie ; à la suite, posés verticalement le long de la paroi occidentale, emboités l'un dans l'autre, deux bassins de bronze à anses, puis un troisième plus grand, mais sans anses.

Ce mobilier funéraire, d'une rare qualité, comprend plusieurs pièces d'un caractère exceptionnel. C'est tout d'abord le grand cratère de bronze, haut de 1^{m},40, à anses décorées de volutes, d'une Gorgone, d'un lion et de serpents. Le col porte une frise, fixée à l'aide de rivets, se déroulant de droite à gauche et composée de trois éléments, huit fois répétés, un char de guerre à deux roues et caisse légère surmontée de deux barres latérales ansées, attelé de quatre chevaux, conduit par un cocher, et un hoplite. Celui-ci, coiffé d'un casque corinthien à haut cimier et à panache, porte une cuirasse à gouttière et tient, dans le bras gauche, un bouclier rond, dans la main droite une arme disparue. Des cnémides protègent les jambes. Le conducteur du char est coiffé du même casque. Il est vêtu d'une longue tunique serrée à la taille. Au revers des sujets, un signe ou encoche est gravé, et ces repères se répètent sur le col du cratère, surmonté d'un couvercle creux à ombilic conique, dans le fond duquel est perforée une marguerite à vingt-quatre pétales. Le couvercle, flanqué de deux poignées, était surmonté d'une statuette de femme en bronze, portant une longue robe serrée à la taille, dont l'ampleur dessine en arrière sept plis profonds, rigides, verticaux et parallèles. Sur la chevelure, ordonnée en bandeaux, est placé un voile, couvrant les épaules et le dos jusqu'aux mollets, descendant devant en deux pointes à la hauteur de la ceinture. Les pieds sont enfermés dans des chaussures à pointes relevées.

Malgré ses dimensions inusitées, le cratère de Vix s'inscrit dans un ensemble de productions avec lesquelles il présente de grandes analogies : cratères de Trébénitsché (Yougoslavie), de Campanie ; anses provenant d'Italie ou de Russie méridionale. Cette répartition des cratères de bronze, de la Gaule à la Russie méridionale, les ressemblances que l'on peut établir dans l'ordonnance générale du vase et les motifs de son décor, impliquent l'existence d'ateliers spécialisés dans ce genre de productions. Le problème qui se pose est celui de leur localisation et les opinions sont partagées : en Grèce, Corinthe, Sparte, Chalcis ; en Étrurie ; en Grande-Grèce, Tarente. La discussion sera longtemps ouverte entre les tenants de la Grèce et les partisans de l'Étrurie et de la Grande-Grèce, d'autant plus que les arguments ne manquent pas en faveur de l'une ou l'autre thèse. On a parfaitement mis en avant tout ce qu'il y a de grec dans ce gigantesque cratère, mais a-t-on suffisamment attaché d'attention aux

fabrications étrusques relevées dans le mobilier funéraire, l'œnochoé à bec tréflé et les bassins à anses droites? Je suis, pour ma part, particulièrement frappé par le caractère de la statuette de femme dressée sur le couvercle du vase, dans laquelle on peut reconnaître le prototype des petits bronzes votifs recueillis dans les sanctuaires montagnards de la Péninsule Ibérique et dont les origines étrusques semblent acquises, car il est bien difficile, au temps où ces lieux de culte étaient fréquentés par les dévots, d'aller chercher les modèles de cette pieuse imagerie jusqu'en Grèce.

Avec le diadème en or, orné de Pégases ailés, nous sommes bien éloignés de la Grèce : les chevaux avec leurs longs poils couvrant tout le corps, leur crinière droite, leur encolure courte et massive ramènent vers la région des steppes et c'est vers un atelier de la Russie méridionale, Scythie ou Chersonnèse, qu'il est normal de diriger les recherches.

Les chars du type de Vix sont encore peu nombreux en Gaule et les exemplaires découverts au siècle dernier n'ont pas été recueillis avec tout le soin désirable. Le véhicule de Vix ne doit pas différer sensiblement de l'exemplaire alsacien d'Ohnenheim dont la reconstitution est due à R. Forrer, voiture légère de caractère vraisemblablement plus processionnel qu'utilitaire.

La sépulture princière de Vix qui, malgré les origines très diverses de ses mobiliers funéraires, se laisse facilement dater des environs de l'an 500 avant l'ère, se rattache au groupe encore peu nombreux des tombes à char, dont la région de Vix, à elle seule, a fait connaître près du tiers : tumulus des Mousselots (cne de Sainte-Colombe) ; sépultures des princes de Vix ; tumulus de La Motte d'Apremont en Franche-Comté ; tumulus II de Savoyeux, dans la vallée de la Saône supérieure ; tumulus d'Ohnenheim en Alsace et deux tertres funéraires de la Vienne.

Il reste à rechercher les raisons pour lesquelles, dans une région aussi pauvre que le Châtillonnais, a été découverte une telle accumulation de richesses dans les mobiliers funéraires de ces sépultures princières. Terres maigres, friches ou chaumes, terrains de parcours pour le mouton et forêts, le paysage n'était pas très différent aux temps hallstattiens. Il faut rechercher les origines de cette prospérité, non dans les échanges avec les pays méditerranéens des produits naturels du pays, fer, laines, ou pelleteries, mais avec une bien plus grande vraisemblance dans la situation géographique de Vix, placé en un point crucial de la grande voie de commerce de l'étain. Environ le milieu du Ier millénaire avant l'ère, deux routes étaient suivies pour l'acheminement du métal, celle partant de la Loire-Inférieure, dirigée d'Ouest en Est et aboutissant à la hauteur du Châtillonnais, et celle de Cornouailles, à travers la vallée de la Seine, qui cesse d'être navigable précisément à Vix. Par sa position stratégique sur la vallée et la plaine, à l'endroit même où s'effectuait la rupture de charge, le Mont-Lassois peut représenter, comme l'était la Heuneburg pour l'or, un grand marché de l'étain et qui dit marché, dit péages, droits de commerce. De là la richesse des petits potentats celtes qui tenaient l'*oppidum*.

Une dernière question reste pendante : par quels cheminements sont venues les pièces exotiques de ce mobilier funéraire? L'absence de toute trouvaille jalonnant la route Marseille-Vix élimine définitivement l'intermédiaire marseillais. Il en est tout autrement du grand chemin continental, partant de l'Italie septentrionale et franchissant les Alpes

au col du Grand-Saint-Bernard, fréquenté depuis l'âge du Bronze, au long duquel les découvertes d'objets italo-grecs sont nombreuses. En Suisse, à la hauteur de Berne, deux voies se détachaient, l'une menant au Rhin, l'autre vers l'Ouest, dont l'activité commerciale se reflète dans une série de pièces apportées par les commerçants étrusques. C'est que les sépultures tumulaires, ayant fourni la plupart de ces objets d'origine méditerranéenne, sont, dans le Châtillonnais, situées à proximité du tracé des chemins antiques[34] : celui de Vix se dresse à 120 mètres de la route conduisant au Mont-Lassois. Une carte montre avec clarté la concordance du réseau routier et la dispersion des tumulus hallstattiens. D'autre part, on constate l'antériorité du chemin sur la sépulture, le premier ayant déterminé l'emplacement de la seconde, d'où la possibilité d'établir une ébauche du système celtique de la circulation dans la région : au pied des falaises argoviennes, court un chemin qui sera emprunté par la voie d'Auxerre à Langres ; un autre réunit Beneuvre à Vix ; un troisième se dirige vers le Sud, c'est-à-dire la vallée de la haute Saône, en passant soit sur la rive droite par Val-Thébaut, soit sur le plateau de la rive gauche par Chamesson et bifurquant vers Alaise. Le chemin de Sainte-Reine, voie de la Ferté-sur-Aube ou de Bar-sur-Aube à Alise, serait d'origine gauloise et antérieur à la construction du Mont-Lassois qu'il évite. On est conduit à relever une densité plus grande de la circulation au Sud et à l'Est, confirmant ainsi ce que l'on entrevoit du trafic à la fin du second âge du Fer. Une issue par la vallée de la Seine, vers l'aval, est cependant probable.

Les dimensions et le poids du cratère — plus de 200 kilos — n'étaient pas un obstacle à son transport par la voie de terre, longue et pénible, puisque rien ne s'oppose à admettre qu'il soit parvenu à Vix en pièces détachées pour être remonté sur place.

La découverte du tumulus des Mousselots ne fait pas seulement connaître un mobilier funéraire d'une extraordinaire qualité, par les problèmes posés elle incite à reconsidérer sérieusement maintes trouvailles antérieures. Elle apporte une documentation précise sur les voies et les modalités du commerce à la fin du premier âge du Fer, sur les relations entre les pays méditerranéens et le monde des « Barbares » occidentaux.

Il eut été surprenant que cette trouvaille de Vix n'ait pas été l'occasion, de quelques « joyeusetés » archéologiques : inspiration chinoise de la Gorgone et, pour conséquence, établissement de peuples de race jaune en Europe[35]. Quant à l'ignorance journalistique, elle atteint un de ses plus hauts sommets dans cet article[36] sur la « Jeanne d'Arc gauloise... maîtresse capricieuse » du chef gaulois de Vix et qui, aussi fantasque que la Périchole de Prosper Mérimée, avait exigé d'être inhumée dans « le char de guerre, tel un guerrier valeureux ». Pauvre public français auquel on soumet de pareils romans chez la portière !

Malgré l'absence de Marseille dans l'importation des mobiliers funéraires de Vix, on continue à nous entretenir de l'importance du commerce marseillais, dont la meilleure preuve serait la

(34) R. Paris, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 240-246.

(35) L. Zakoutine, *Le Monde*, 30 oct. 1953.

(36) J. Monnereau, *France-Dimanche*, 7 juin 1953. Voir : R. Lantier, *Rev. archéol.* 1953, 2, p. 112-113. Non moins sensationnelles sont les révélations du reportage d'Henriette Chaudet et d'Hubert de Segonzac dans un numéro de *Match*.

dispersion des monnaies massaliotes au long de la route de l'étain jusqu'à l'estuaire de la Seine[37]. Mais le choix d'une monnaie n'implique pas nécessairement un commerce suivi avec le groupe émetteur, et les thalers de Marie-Thérèse en Afrique, ou les frappes ibériques répandues dans le Languedoc à l'âge du Fer, ne fournissent pas de preuves plus concluantes. Il en est autrement du commerce des Étrusques à travers les cols des Alpes, vers les pays de l'Ouest européen et plus particulièrement en direction de la Ligurie et de la Provence. A la fin du VIe s. et pendant la première moitié du Ve, les Étrusques occupent en Méditerranée une place privilégiée et l'industrie de leurs bronziers rayonne sur le continent[38].

Pour ce qui a trait aux modalités et aux voies du commerce marseillais aux derniers siècles avant notre ère, on est en droit d'attendre des renseignements importants des fouilles sous-marines, pour lesquelles F. Benoit[39] a dressé les grandes lignes d'un programme. L'expérience tentée par *La Calypso* a donné des résultats assez encourageants. Il s'agissait de dégager l'épave d'un navire antique, reposant à l'Est de Marseille, à la pointe N.-E. du récif du Grand Conglu (pointe de Cassis), au Nord de l'île de Riou, sur la pointe du rocher par 36-45 mètres de fond[40]. La forme du navire a été reconnue, quelques pièces de bois recouvertes d'un blindage de plomb et des anneaux de cargue de même métal ont été remontés. La cargaison était composée d'amphores et de vaisselles originaires de régions différentes : amphores grecques à panse en forme de toupie, rhodiennes avec marques rectangulaires ou circulaires au coude de l'anse ; un autre type, à col large et court, peut appartenir aux fabrications de la Grèce ou de la Grande Grèce. La plus grande capacité de ces récipients est de 26 à 27 litres. Les modèles italiques, plus petits, contenant seulement 19 litres, sont caractérisés par une panse plus évasée et la longueur de leur col. Des ateliers italiques relèvent les vaisselles campaniennes à pâte rosée, ornées de bandes peintes à rehauts blancs, parfois incisés de rinceaux de lierre, de palmettes et de rosettes. La variété des types et des dimensions constitue un assortiment complet que la présence de coupes à anses verticales en double cordelière nouée sur le sommet, du gobelet à embouchure étroite et du plat à poisson, permet de dater de la fin du IIIe s. L'armateur, sans doute aussi fabricant de vaisselle, reste encore d'une identification incertaine. On sait seulement qu'il n'est pas le même personnage que le négociant en vins, *T. Tili C. F.*, dont le nom est estampé sur les bouchons des amphores de Sestius[41]. La date du chargement, qu'on peut situer environ 200 avant l'ère, conduit à localiser ce Sestius parmi les commerçants de l'Italie du Sud, en rapport de trafic avec Délos, entrepôt de la Méditerranée hellénique. Ce pourrait être un *Romaios* originaire de Frégelles, qui obtint à cette date un décret de proxénie. Si l'on admet cet essai

(37) R. Busquet, *Rev. histor.*, CCXI, 1953, [illegible]

(38) J. Gy. *Acta antiqua*, I, 1952, p. 449-457.

(39) *Provence histor.*, III, 1953, p. 8-12 ; voir aussi : R. Chaussebourg, *Club alpin sous-marin*, 1953, *L'avenir de la recherche sous-marine*.

(40) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 103-106 ; — Ct J. Y. Cousteau, *Le Figaro*, 24, 25 février 1953.

(41) L. S. Casson, *Archaeology*, 6, n° 4, 1953, p. 221-228 ; — F. Benoit, *Neptunia*, n° 31, 1953, p. 59-62.

d'identification, il est possible de reconstituer l'une des voies du commerce marseillais : le navire, parti des Cyclades, avait fait escale dans le golfe de Gaète pour prendre un chargement de vaisselles avant de cingler sur Marseille. De plus, cette découverte fait connaître une des catégories de marchandises que l'on peut avec certitude mettre à l'actif du trafic de Marseille. Ces recherches ont aussi apporté des précisions sur l'arrimage de la cargaison : amphores grecques dans la cale, italiques sur le pont et, entre ces marchandises, la vaisselle campanienne, peut-être chargée à Ischia. Deux autres épaves ont été repérées par *La Calypso* à l'île Maïre, l'une à l'Est de la passe des Farillons avec chargement d'amphores (Dressel I), l'autre contre la falaise septentrionale, avec amphores sphériques « à la corde », de type présumé ibérique. Marseille recevait-elle aussi l'huile de la Bétique[42] ? Des amphores de type ionien à panse sphérique appartiennent à la cargaison d'un navire échoué à Bréganson (Var), le *Perganlion* d'Étienne de Byzance[43], et un col d'amphore italique, peut-être daté par un denier de Pompée des années 46-45, a été recueilli à l'Est du Petit Rhône au Grand Radeau (Saintes-Maries-de-la-Mer, Bouches-du-Rhône)[44]. Le site des Saintes-Maries a donné aussi de nombreux tessons de vaisselles campaniennes, ayant vraisemblablement fait partie de cargaisons semblables à celles du navire échoué au Nord de l'île Riou. Cependant, il ne semble pas qu'ici les sinistres aient été provoqués par les rochers. Les navires qui tentaient alors de remonter le Rhône, par une branche aujourd'hui asséchée, ont fait naufrage dans la passe dangereuse de l'embouchure.

Le chargement de ces épaves ne comprenait pas que des vins et des vaisselles de terre cuite : le dragage de la passe de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône)[45] a mis au jour les restes d'une épave ayant transporté des éléments d'architecture, tambour de chapiteau corinthien en marbre, et des sarcophages dont un fragment, de style hellénistique, est décoré d'un autel orné aux angles de têtes de bélier, sur les flancs d'une aiguière et d'une patère, d'un *lituus* et d'un aspersoir, sur lequel se dresse un candélabre avec deux Victoires volant tenant une couronne et un bouclier, une lance et une tête coupée. Le motif est accosté de deux panthères.

Dans les composantes de la civilisation gauloise, la culture des champs d'urnes apparaît comme un élément constitutif. L'étude qui vient d'être donnée sur les nécropoles hallstattiennes d'Aulnay-aux-Planches (Marne)[46] est riche en enseignements. A proximité d'un carrefour fréquenté, trois cimetières furent explorés : le plus ancien, près du chemin, comprend des tombes plates à incinération ; le deuxième est représenté par un complexe de sépultures, dispersées ou faiblement groupées et par une vaste enceinte en forme de rectangle allongé. La comparaison du matériel céramique recueilli avec celui de la vallée du Rhin, de la Suisse et de la Bavière, permet de fixer à quelques cinq cents ans la durée de l'occupation des cimetières. Vers 1000 avant l'ère, un petit groupe de la civilisa-

(42) F. BENOIT, *Gallia*, XI, 1953, p. 106.
(43) *Ibid.*, p. 101.
(44) *Ibid.*, p. 115 ; — S. GAGNIÈRE, *Les « bouchons » d'amphores vinaires des Saintes-Maries-de-la-Mer*, extrt. du *Bull. soc. d'ét. des sc. nat. de Vaucluse*, 1953.

(45) *Gallia*, XI, 1953, p. 111.
(46) A. BRISSON et J.-J. HATT, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 193-233.

tion des champs d'urnes creuse ses tombes au bord du chemin. Un peu plus tard, au moment de la transition entre Hallstatt A et B, de nouvelles sépultures sont ouvertes de part et d'autre du chemin, d'abord dispersées, puis à la période moyenne des champs d'urnes se rapprochant du chemin et tendant à se concentrer. Dans le même temps, entouré d'un fossé et d'une levée de terre, on dresse un vaste enclos, abritant de nombreuses installations en rapport avec un culte funéraire : quelques incinérations, deux fosses avec squelettes, une profonde excavation, un foyer et les pierres brutes d'un quadrillage de stèles. Au centre, une fosse contemporaine des incinérations, contenant une urne, avec ossements disposés en pleine terre, est la sépulture principale du cimetière, l'enclos ayant été aménagé pour elle et autour d'elle. Un squelette d'enfant, un autre squelette humain replié sont peut-être les témoins de sacrifices humains. Enfin, dans la période entre Hallstatt D et C, on rencontre un troisième groupe, tertres funéraires entourés d'un fossé et recouvrant parfois une chambre en pierres brutes. Le premier cimetière est celui d'envahisseurs encore à peine fixés au sol ; le deuxième celui d'une collectivité installée et organisée. A Aulnay-aux-Planches, comme à Chauny (Yonne)[47], les emplacements funéraires restent immuables et indépendants des différentes civilisations, laissant entrevoir l'existence d'un rituel funéraire articulé autour du héros du groupe (Normée, Vert-la-Gravelle, Fère-Champenoise). De tels enclos se retrouvent dans les cimetières bavarois proto-celtiques. A Aulnay-aux-Planches voisinent deux traditions, l'une encore fidèle à la civilisation des champs d'urnes (fosses à revêtements de pierres, stèles, enclos funéraire), l'autre renouvelant les rites tumulaires de l'âge du Bronze, représentent deux branches divergentes d'un même rameau qui, après s'être séparées, allaient se rejoindre et se confondre à nouveau.

A ces ensembles se rattachent des découvertes récentes : dans la vallée de l'Yonne, aux environs d'Auxerre, dans une sablière à Champ et à Angy[48] ; enceinte circulaire de 120 mètres de diamètre, pourvue d'une entrée, à Villenauxe-la-Petite (Seine-et-Marne) et plusieurs autres reconnues à Saint-Denis-lès-Sens (Yonne)[49]. Une fosse rituelle, en forme de haricot, a été signalée dans le petit champ d'urnes, situé sous l'emplacement d'une agglomération du IVe s. de notre ère, dans la carrière de « La Planchotte », à Vitry-le-François (Marne)[50], et dans la sépulture appartenant à la phase préliminaire des champs d'urnes de Wittelsheim (Bas-Rhin), sous l'urne cinéraire avaient été déposés en croix les morceaux d'une épée de bronze brisée et tordue, ayant peut-être même été soumise au feu[51].

Les défoncements profonds opérés dans la plaine, au pied de l'*oppidum* du Cayla de Mailhac (Aude), ont permis de nouvelles recherches dans le grand cimetière à inhumation qui s'étend sur les lieux dits « L'Entari, La Redorte, Le Grand Bassin, Le Moulin »[52], où deux

(47) *Ibid.*, p. 186.

(48) *Ibid.*, p. 188-189.

(49) P. Parruzot, *BSPF*, L, 1953, p. 569.

(50) A. Georgeot, *Cimetières et vestiges antiques à Vitry-le-François*, dans *Soc. archéol. gallo-belge*, I, 1953 (non paginé).

(51) J. Jordan, *Cah. d'archéol. et d'hist. Alsace*, 133, 1953, p. 52 ; — P. Wernert, *Gallia*, XI, 1953, p. 311.

(52) J. Jannoray, *Gallia*, XI, 1953, p. 93-94 ; O. Taffanel, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 121-122.

groupes de sépultures avaient été reconnus : l'un au Grand Bassin I rappelant les ensembles tumulaires du plateau de Ger ; l'autre se rattachant au cimetière de La Palme, ou au niveau le plus ancien des sépultures d'Ensérune, au Grand-Bassin II. Un troisième ensemble vient d'être précisé, caractérisé par des fosses abritant un mobilier funéraire appartenant à la civilisation des champs d'urnes de la plaine languedocienne et roussillonnaise (Pépieux, Millas) : vases biconiques à décor géométrique incisé et naturaliste stylisé. La rareté des armes et du fer s'oppose à la relative fréquence des objets de parure et de toilette. Il est possible de mettre ces tombes en rapport avec la première occupation du Cayla, antérieurement au milieu du VIe s. avant l'ère, date avec laquelle commence la seconde phase de l'occupation de l'*oppidum*, dont le cimetière du Grand Bassin II contient des mobiliers identiques à ceux de l'habitat. Seules, les tombes du Grand Bassin I n'ont pu être mises en parallèles avec les diverses phases de l'occupation du village.

L'examen des rites et coutumes funéraires des âges des Métaux dans la région des Matelles (Hérault) conduit à cette conclusion : malgré les changements survenus dans le domaine de l'armement et de la parure, les éléments constitutifs de la civilisation des Plateaux restent fondamentaux[53]. Il n'en est pas autrement du caractère des mobiliers funéraires du tumulus du Cayla du Frouzet, à Saint-Martin-de-Londres (Hérault), qui malgré la présence d'un bracelet d'or de style ibérique, témoigne de coutumes hallstattiennes à un moment avancé du second âge du Fer[54].

Dans la Côte-d'Or, quatre tumulus du Hallstatt I ont été méthodiquement fouillés à Darcey, lieu dit Combe Barre[55] : tumulus I, au centre, près d'un squelette de vieillard, une grande épée de fer à soie large et à lame pistilliforme ; à la périphérie, presque en surface, et contre le bord interne du cromlech, une série de sépultures adventices ; — t. II, squelette de jeune homme, une épée du même type que les précédentes et, au bras gauche, un bracelet de fer à larges tampons ; — t. III, au centre, squelette replié, les genoux au menton, couché sur le côté et, près de lui, petit couteau de fer à manche garni de bois, pince à épiler en fer, vers la ceinture un anneau de bronze plein ; aux pieds, incinération et bracelets de fer. A la périphérie, trois tombes, dont une double et objets de La Tène ; — t. IV, squelette de femme allongé, bracelets en lignite et en fer à tampons, éléments de collier en ambre et deux minuscules rubans d'or enroulés en hélice. Au sommet, sépulture adventice contemporaine avec bracelets, anneau de jambe et feuille de bronze roulée. Le tumulus situé dans la coupe 16 de la forêt domaniale de Flavigny n'a livré que de minuscules tessons de poteries gauloise et gallo-romaine, et la reprise des recherches dans la sépulture centrale du tumulus de Touche-bœuf, à Laigues, a permis de retrouver de nouveaux fragments d'armilles et d'un bracelet de même technique en bronze. Une sépulture adventice contenait une épée de La Tène I, au fourreau terminé par une bouterolle ajourée. Engagé vers le centre dans le noyau du

(53) P. et C. Pannoux, *Cah. ligures de préhist. et d'archéol.*, II, 1953 p. 141-153.

(54) *Ét. roussillon.*, III, 1953, p. 91-100.

(55) Abbé Joly, *BAC*, 1946-1949, p. 269-270 ; — cf. *Gallia*, XII, 1954, p. 273.

tumulus, un loculus en dalles de moyenne grandeur abritait un squelette près duquel on recueillit une perle de verre blanc, les fragments de deux bracelets de bronze et quelques minuscules tessons[56]. A 2 kilomètres du vallon des sources de la Seine, un tumulus circulaire recouvre un ensemble de constructions demi-rondes et un petit caveau en grandes dalles brutes, qui paraissent avoir subi l'action d'un feu violent[57]. Aucun mobilier ne permet une datation et les fouilles demanderaient à être poursuivies. De même que les tumulus de Darcey, le tumulus du Bas du Châtelet, à Vitry-lès-Nogent (Haute-Marne)[58], élevé au Hallstattien final, a été utilisé à l'époque de La Tène. A 2 kilomètres à l'Est du village, sur un promontoire escarpé dominant le confluent du Vitry et du Poinson, s'étend un cimetière tumulaire dont la butte domine la pente orientale. A la base, sur un dallage et un lit de graviers, avaient été établies onze sépultures, dont les deux plus importantes comportent un coffrage de pierres recouvert de dalles. A 0m,60, un deuxième lit de squelettes est protégé par un massif de pierres disposées obliquement. A la partie supérieure du tertre, 22 tombes sont superposées. Il en est de même au tumulus de La Ronce, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret)[59], où l'on relève deux groupes de sépultures successives sous un galgal de 8 mètres de diamètre, recouvert de terre. Une chambre en pierres sèches a donné une incinération contenue dans un vase de bronze, un couteau de fer et un quartier de sanglier. Au-dessus, une chape de sable de 16 mètres de diamètre formait l'assise d'un bûcher pour une deuxième incinération, dans un *stamnos* de bronze enfermé dans un coffret en bois de chêne et enveloppé d'une triple étoffe maintenue par une fibule d'or. Ces deux sépultures appartiennent au Hallstattien, les autres à La Tène. Une tombe à incinération du ve s. avant l'ère a été découverte à Sainte-Julienne (Riquecourbe, Tarn)[60], sur un éperon dominant les méandres de l'Agout, encore occupé au ve s. après J.-C. On aurait désiré obtenir de plus amples renseignements sur la situation exacte d'une tombe préromaine trouvée à Nîmes (Gard), dans un faubourg, et contenant une épée repliée et des poteries[61], et sur un cimetière du second âge du Fer signalé en Maurienne[62]. En dehors de la liste dressée par G. Fouet de quelques cinquante nouveaux tumulus inventoriés dans le Comminges, il n'y a rien à retenir de l'article de L. Gary[63].

Le poignard pseudo-anthropomorphe de La Tène II, ramassé dans le lit de l'Yonne entre Armeau (Yonne) et Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne), a ses antennes faites de deux éléments courbés en V à la forge, opposés et séparés par une grosse perle[64]. L'examen radiographique de la pièce apporte des indications sur le montage de l'arme : l'ensemble est percé pour le passage de la soie, bloquée par rivetage au pommeau et latéralement par encastrement du talon dans l'antenne intérieure. Les épées à sphères trouvées à Sens (Yonne), dans une cave, sont plus récentes (fin du

(56) *Ibid.*, p. 443-444.

(57) L. Guyot, *ibid.*, p. 610.

(58) P. Wernert, *Gallia*, XI, 1953, p. 313-314.

(59) Abbé Nouel, *BSPF*, L, 1953, p. 475; — *Bull. liaison prov. soc. archéol. et hist. Orléanais*, nov.-déc. 1953.

(60) E. Poulain, *BSPF*, L, 1953, p. 103.

(61) H. Beauquier, *BAC*, 1946-1949, p. 453.

(62) Abbé Bellet et Prieur, *Trav. soc. d'hist. et d'archéol. Maurienne*, XI, 1951, p. 86-90.

(63) *Rev. Comminges*, LXVI, 1953, p. 83-90.

(64) P. Parruzot, *BSPF*, L, 1953, p. 560-561.

Hallstattien)[65] et proviennent probablement d'une sépulture. Identiques aux armes de Civry-les-Arnay (Côte-d'Or), elles représentent un type exclusivement bourguignon. Les deux épées de Saint-Vidal (Haute-Saône) ont disparu avant d'avoir pu être convenablement publiées[66]. L'épée à antennes du Musée du Vieux Château, à Laval, a été recueillie dans le lit de la rivière à Nau, commune d'Evron (Mayenne)[67].

On doit à M. Louis[68] la publication du casque de La Tène I, conservé au Musée de Montpellier, fondu d'une seule pièce avec fusée porte-aigrette, paragnathides et couvre-nuque, orné au bandeau d'un décor gravé de galons à traits obliques, en S couchés et de chevrons. Autour du porte-aigrette avaient été sertis cinq cabochons d'émail, disparus. Le casque peut être comparé à ceux recueillis à Majorque et au Hoyo de Santa-Ana (IVe-IIIe s.).

Deux articles traitent des industries celtiques. L'un examine d'après les renseignements apportés par les *Schedula diversarum artium* du Prêtre Théophile (Xe s.) les procédés de fabrication des bracelets de verre recueillis dans les sépultures féminines du second âge du Fer et gallo-romaines : un type élémentaire est obtenu en étirant, puis en courbant une canne de verre dont on soude les deux extrémités. Plus particulière aux verriers celtiques est la technique de l'anneau détaché de la masse de verre encore ductible[69]. L'industrie du sel sur les côtes armoricaines[70] révèle un procédé différent de celui des briquetages de la Seille, bien que dans la station gauloise de Kerhillio (Finistère) celui-ci ait été appliqué. Sur le littoral morbihannais, le sel était obtenu par évaporation de l'eau de mer dans des augets en terre cuite, dont la forme tronconique permet de retirer le sel d'un seul bloc. Cette industrie a donné naissance à des ateliers de potiers pour la fabrication de ces récipients, dont les vestiges ont été révélés par les éboulements des falaises et dont l'aire de dispersion est exclusivement localisée sur les côtes du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure et de la Vendée. La cuisson des augets était faite dans des fours à compartiments, pouvant comporter 150 logettes (Nesquer, Loire-Inf.) et pourvus d'une tuyauterie interne. Ces fabrications, dont les origines sont celtiques, se sont poursuivies aux temps gallo-romains.

La découverte à Mšecke Zēhrovice, à l'Ouest de Prague (Tchécoslovaquie), d'une tête d'homme en pierre, aux yeux globuleux, les sourcils et la moustache dessinant des spirales, les cheveux ramenés en rouleau au sommet du crâne, un torque passé au cou[71], très proche des têtes coupées d'Entremont, témoigne, au Ier siècle avant notre ère, de tendances esthétiques communes à toutes les provinces de l'art celtique. Il n'est pas toujours facile de dater des sculptures aussi peu caractérisées que celle de Plounévez-Lochrist (Finistère), les mains[72] affrontées sur le devant du corps, les pouces dressés, et P.-R. Giot propose de la rapporter au Hallstattien. La découverte au faubourg de Pritz,

(65) G. Gaudron, *ibid.*, p. 54-55.

(66) R. Gounot, *ibid.*, p. 280.

(67) G. Gaudron, *ibid.*, p. 95-100, 507.

(68) M. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 306-307; — *Actes Ier congrès internat. ét. ligures*, 1950, p. 133-138.

(69) T. E. Haevernick, *Glastechnische Bericht*, 25, 1952, p. 212-215.

(70) Y. Coppens, *Ann. Bretagne*, LX, 1953, p. 336-353.

(71) R. Lantier, *Rev. archéol.*, 1953, I, p. 105.

(72) *Gallia*, XI, 1953, p. 320.

à Laval (Mayenne), près de l'ancienne chapelle de Notre-Dame des Périls, d'une stèle gauloise (quadrilatère aux angles arrondis, coupé horizontalement par une profonde rainure sur la moitié du pourtour) étend vers l'Est l'aire de dispersion d'un type de monuments fréquent en Basse-Bretagne[73]. Faut-il voir la tête de Méduse à l'origine des masques humains décorant certains *torques* de La Tène I, dont les visages semblent construits sur un même prototype à la chevelure traitée en boucles ondulées ou ciselées en S[74] ?

Un nouvel intérêt s'attache à la numismatique celtique. Malgré bon nombre d'opinions au moins téméraires, l'ouvrage que Lancelot Lengyel[75] consacre aux monnaies gauloises dans leurs rapports avec l'art celtique, garde une valeur de document par les excellentes photographies agrandies qu'il nous apporte de ces monnaies. La formule n'est cependant pas originale et, dès 1868, E. Hucher avait donné dans son livre, *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, de très utiles agrandissements.

A l'occasion du Congrès des sociétés savantes de Rennes, en 1953, J.-B. Colbert de Beaulieu[76] a exposé les grandes lignes d'une méthode pour résoudre le problème des monnaies celtiques, appliquée à celles de l'Armorique, qui ne furent pas toujours étudiées avec une suffisante précision. Pour ce faire, on doit s'appliquer à un examen sérieux des coins, se préoccuper de noter tous les moindres détails, souvent minimes, permettant de les distinguer les uns des autres, et déterminer aussi exactement que possible les emplacements des trouvailles. Au sujet de la réédition de l'*Armorican Art* de N. V. L. Rybot, le même auteur[77] insiste sur les qualités de cet ouvrage apportant des observations objectives et portant les premiers coups au principe, si malfaisant, de la disparité infinie des monnaies gauloises, trop souvent élevé à la hauteur d'un dogme. Quelques exemples illustrent cette méthode : poursuivant la reconstitution des dépôts monétaires armoricains, J.-B. Colbert de Beaulieu[78] analysa la trouvaille de Carantec (île Callot, Finistère), dont les frappes relèvent d'au moins cinq monnayages armoricains, quatre des *Osismii* et un des *Coriosolites*, ayant constitué la cachette d'un particulier : on est en présence de monnaies disparates. Les monnaies coriosolites de billon, en métal vil, voisin du bronze et qui n'est divisionnaire d'aucune unité connue, indiquent un enfouissement postérieur à la conquête. La même conclusion est apportée par les statères d'électron d'un modèle particulier à ce trésor, témoignages du bouleversement des habitudes, conséquence du malheur des temps et de la perte de l'indépendance.

Le trésor, trouvé dans un vase à Ploumanach (Finistère), près du port des pêcheurs, enfoui en 57 avant l'ère, représenterait l'échantillonnage osismien antérieur au début de la conquête romaine et aux émissions de billon d'argent, témoins des émissions des temps de guerre[79]. Un lot inédit de pièces d'argent de la trouvaille de Jersey, mis en vente à Paris, en 1953, est caractérisé par une curieuse disparate,

(73) P.-R. Giot, *ibid.*, p. 315.
(74) P. Parruzot, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 285.
(75) *L'art gaulois dans les médailles*, Paris, 1954.
(76) *BAC*, 1951, p. 289-302.
(77) *Ann. Bretagne*, LX, 1953, p. 412.
(78) *Ibid.*, p. 310-318.
(79) *Ibid.*, p. 318-321.

la partie coriosolite présentant un faciès étroitement voisin de celui de la trouvaille purement coriosolite de Jersey, et cette identité de faciès implique l'appartenance à une même encaisse. Ces découvertes nouvelles ont été provoquées par les éboulements des falaises et les monnaies coriosolites relèvent de la même encaisse métallique que celles trouvées en 1820 au Nord-Ouest de l'île[80]. La présence de billons d'argent, particulièrement dans la région de Morlaix (Finistère), pose un problème de la numismatique armoricaine[81] et apporte des enseignements sur l'état économique du pays. Ce sont des monnaies d'un module inférieur à 12 m/m se rattachant aux frappes des Osismes, d'après la similitude des types et des thèmes reproduits. Dans le temps, elles se classent à une époque postérieure aux monnaies classiques osismiennes, et comme elles ne sont pas divisionnaires du statère osismien, elles ont été émises après l'arrêt de la frappe du monnayage basé sur cette unité, en circulation aux temps de l'indépendance. L'abandon de certaines habitudes, dans le bouleversement général, se traduit par la disparition du type traditionnel du cheval androcéphale. Ce billon présentant certaines ressemblances avec quelques monnaies d'or, plus anciennes, de la région, il semble que ces émissions étaient réservées à un usage géographique limité, qui ne franchissait pas les Monts d'Arrée. Les petits billons trouvés à Brech (Morbihan) représentent un témoin du monnayage vénète au cours de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.[82].

(80) *Ibid.*, p. 323-328.
(81) *Ibid.*, p. 328-335.
(82) Du même, *Bull. soc. fr. numism.*, 1953, p. 163-164.

Une monnaie gauloise a été trouvée à Vayres (Gironde)[83] et, près de Labruguière (Tarn), la découverte d'une pièce celtique à la roue, en argent, très proche du prototype grec de Rhoda, est le premier témoin archéologique d'une présence celtique sur le revers septentrional de la Montagne Noire et pourrait être mis en rapport avec la pénétration dans la région des Volques Tectosages[84].

Une chronologie des céramiques campaniennes[85] est appelée à rendre d'utiles services pour la datation de ces vaisselles dans le bassin de la Méditerranée occidentale. Un premier groupe, A, caractérisé par une argile rouge vif et un vernis noir brillant, s'étend sur les IIIe et IIe s., avec persistance au Ier ; un second, B, argile claire, vernis noir et cassures plus irrégulières, postérieur à 150 avant l'ère, appartient essentiellement au Ier s. : un troisième, C, argile grise, vernis noir ou olivâtre, est étroitement apparenté et a été trouvé principalement en Sicile.

Une certaine confusion se dégage d'un article sur les dieux des Gaules au temps de César[86], « amorphes et invisibles », ce qui, à la lumière des découvertes récentes, est inexact. D'autre part est-il permis de penser que la religion gallo-romaine était totalement différente de ce qu'elle était au temps de l'indépendance ? — Jusqu'alors favorable à l'explication par la symbolique des « têtes coupées », représentées sur

(83) P. Vacher, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1953, p. 3.
(84) M. Labrousse, *Ann. Midi*, 65, 1953, p. 283-286.
(85) N. Lamboglia, *Actes Ier congrès internat. ét. ligures* 1950, extrt.
(86) V. Tourneur, *Mél. H. Grégoire*, IV, p. 467-476.

les monuments celtiques, F. Benoit[87] admet aussi qu'elles peuvent représenter le chef d'un ennemi décapité, dont la protection magique agit en faveur de son vainqueur, qui incorpore ainsi la force vitale du vaincu. Ce peut être aussi le crâne du *pharmakos*, dévoué aux dieux pour le salut du groupe social, ou la relique de l'ancêtre pieusement conservée dans le sanctuaire. Les monnaies des Vénètes portant l'image d'une tête coupée, enchaînée au cou du cheval androcéphale du cavalier, sont à rapprocher du bas-relief d'Entremont.

V. — Époque gallo-romaine

1. *La conquête. Travaux militaires.* — Une fois encore est remis en question le problème de la véracité qu'on peut attribuer au *De bello Gallico* de César, dont un livre nouveau met en relief l'art de la « déformation volontaire »[1]. Œuvre de l'état-major césarien, reprise par l'auteur aidé de ses rapports au Sénat de Rome, il s'agit d'un document militaire, n'apportant de renseignements que sur la manœuvre et entaché des défauts communs à ces pièces : erreurs volontaires portant sur une exagération dans le compte des combattants adverses, dans l'ampleur des travaux de campagne, dissimulation des fautes et des insuffisances militaires, des insuccès dans une guerre qui apparaît plus rude que les *Commentaires* ne la représentent. Le « truquage » ne porte pas uniquement sur le terrain militaire. Pour orchestrer, avec un art génial, sa propagande personnelle et minimiser ses échecs, ses erreurs politiques et diplomatiques, César n'a pas hésité à donner des entorses à la vérité, tantôt abaissant la valeur morale de l'adversaire, tantôt porté à exagérer l'importance des chefs gaulois. Les découvertes archéologiques ont ramené à sa juste mesure la valeur qu'on peut attacher au tableau de la religion gauloise brossé dans les *Commentaires*. Il reste bien peu de ces confusions entre les panthéons celtique et romain, de cette absence d'images divines et, en atténuant la force du sentiment religieux chez l'ennemi, en dissimulant la rudesse des rites, César rassure à la fois le soldat et le marchand, ce dernier fauteur de la révolte de 52. La figure de Vercingétorix est magnifiée, et il y a loin du chef du peuple gaulois au chef d'armée qu'il fut avant tout. Il est difficile de souscrire entièrement au « cliché » de l'inconstance et de la division des Gaulois, au cours d'une guerre qui se poursuit pendant sept ans, même en retenant le désir, chez César, de prolonger la lutte afin d'obtenir troupes et subsides nécessaires à sa conduite. Les *Commentaires*, avec leurs dissimulations, leurs contradictions, leurs sophismes, s'inscrivent dans le cadre de l'historiographie apologétique qui nous vaut les « communiqués » et le mémorial napoléonien.

Un exemple de l'opportunisme césarien est donné par l'exécution de Vercingétorix, décidée par les nécessités de la politique[2]. César, en naturalisant la Cisalpine et en faisant entrer au Sénat quelques Transalpins, aurait alarmé par ses tendances universalistes le patriotisme des Romains. La mort de Vercingétorix était un apaisement donné à l'opinion publique, dont le caractère de « racisme » se traduit dans les figures monétaires

(87) *Ogam*, V, 1953, p. 33-42.

(1) M. Rambaud, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*. Ann. Facul. Lettr. Lyon, 1953.

(2) Marta Sordi, *La parola del passato*, 38, 1953, p. 17 sqq.

au captif chevelu, symbole du Barbare qui ne peut être mis sur le même pied que le citoyen de Rome.

Les *Commentaires* restent une source inépuisable pour les commentateurs. Lors des événements ayant précédé le siège d'Alésia, *Agedincum* (Sens) joua un rôle important[3]. César y installa ses quartiers d'hiver, y concentra ses approvisionnements. En 52, il y rejoignit ses soldats pour marcher contre les Bituriges, tandis que Labiénus se dirigeait sur Lutèce. Il y revint après l'échec devant Gergovie, de même que Labiénus, et lors du soulèvement général de la Gaule, c'est des environs de Sens qu'il prit la direction de l'Est, traversant le pays des Lingons restés fidèles, suivant les vallées de l'Yonne et de l'Armançon, le Châtillonnais pour déboucher dans la plaine, près de Dijon. Cette dernière partie de l'itinéraire peut correspondre au tracé routier qui, jusqu'au milieu du siècle dernier, appartint à l'extrémité S.-E. de Paris à Dijon, se raccordant au Nord de Chanceaux avec la route de Troyes à Dijon. La présence, près du confluent de l'Yonne et de la Seine, au village de Montigny-le-Guesdier (cne Bray-sur-Seine, Seine-et-Marne), d'une enceinte antique doit-elle remettre en question le séjour de César à Sens, au cours des événements précédant le siège d'Alésia ? On nous propose[4], en effet, de localiser sur ce nouvel emplacement le camp où César aurait concentré ses légions à l'automne de 53 et établi son « parc d'armée » sur le site d'*Agedincum*, l'*oppidum* des Sénons. Sens ne serait devenu leur capitale qu'après la conquête romaine, présentant ainsi le même phénomène de descente dans la plaine que Bibracte-Autun. Des traces d'occupation légionnaire auraient été relevées sur le plateau, mais il est encore trop tôt pour souscrire à cette hypothèse qui ne pourra être envisagée qu'après la découverte d'un *oppidum* indigène à Montigny-le-Guesdier[5].

Il semblerait que, pour un autre épisode de la guerre des Gaules, le combat de cavalerie ayant précédé le siège d'Alésia, les textes de César et de Dion Cassius puissent se concilier, si l'on admet que les limites du territoire des Séquanes dépassaient le cours de la Seine. Le pourcentage des monnaies gauloises précise l'appartenance éduenne de Nuits-Saint-Georges, séquane du Mont Affrique au voisinage de Dijon. Par ailleurs, le combat de cavalerie pourrait s'être déroulé en pays séquane au Nord de Dijon, à une soixantaine de kilomètres d'Alésia, à la condition de traduire *altero die* par le surlendemain[6].

En marge du différend Alise-Alaise s'inscrit une recherche sur la continuité du nom d'*Alisia*, dans l'un ou l'autre des vocables modernes[7]. Dans les inscriptions gauloises, Alésia figure sous la graphie ALISIIA, où le groupe II a la valeur d'un « yod », comme dans l'alphabet vénète. La forme latine devait avoir été *Alisia*. *Alaisia* est connue par des textes du XIIIe s. et donne « Alaise » en langue vulgaire. *Alisiia* serait la prononciation mandubienne, *Alesiia* son doublet lingon.

La politique romaine d'organisation de la Gaule, après la conquête, précise les différences qui, aux yeux d'un

(3) J. Toutain, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-3, p. 80-81.

(4) *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 124-125.

(5) R. Louis, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 24-37.

(6) J. Toutain, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-3, p. 213-216 ; E. Guyot, *BAC*, 1946-1949, p. 275-734.

(7) A. Lebel, *XXe congrès assoc. bourguign. soc. sav.*, *Semur* 1949, p. 23-26.

Romain, séparent la Narbonnaise des Trois Gaules[8]. La première étant entièrement intégrée à l'Empire, jouissant du régime municipal, est une pépinière de légionnaires, d'officiers, de procurateurs et, au début, de sénateurs. Dès 35 av. J.-C., Vienne donne un consul, Valerius Asiaticus. La présence romaine dans les Trois Gaules a été facilitée par l'action commune contre le Germain, par la nécessité aussi de tenir le pays sans s'aliéner une féodalité gauloise forte de ses nombreuses clientèles et pouvant recruter ses troupes dans une plèbe rurale, mécontente déjà des inégalités sociales. Ainsi s'expliquerait l'absence de garnisons romaines. Il n'en reste pas moins que l'armée du Rhin était dirigée autant contre les Gaulois que contre les Germains, en particulier les deux légions cantonnées à *Argentorate* et à *Vindonissa* qui pouvaient être amenées facilement jusqu'au cœur de la Gaule par les voies de Metz et de Reims, de Belfort et de Dijon. Au Ier s., les Trois Gaules sont encore un pays rural et féodal et la défiance romaine se refuse à y recruter des officiers ou des fonctionnaires. Par la volonté de Claude entrent au Sénat quelques Gaulois : la révolte de l'un d'eux, Vindex, prouvera qu'un sénateur gaulois reste un féodal gaulois. Après 69, l'aristocratie gauloise est écartée du Sénat.

Les nécessités de défense du territoire modifièrent au Bas-Empire les conceptions romaines. Mais l'image qu'on peut dégager de l'organisation militaire des Gaules, à la fin du IVe s., d'après la *Notitia dignitatum*, n'est entièrement cohérente ni dans le temps, ni dans l'espace[9]. Sous le nom de *milites*, onze détachements de troupes sont constitués avec ce qui reste des garnisons de l'ancien duché de Germanie Ire et d'éléments empruntés à l'armée de campagne, sans doute lors de la constitution du duché de Stilichon. La même hétérogénéité reparait dans la formation des contingents du *Tractus Armoricanus* et de ceux mis à la disposition du *Comes litoris Saxonici per Britanniam*. Des *numeri* représentent des renforts détachés en Bretagne par l'armée de campagne au cours des crises du IVe s. Dans les dispositifs envisagés et dans les mouvements des troupes, on peut reconnaître une unité de pensée.

Les fouilles de Seltz (Bas-Rhin)[10] permettent de suivre les vicissitudes de l'histoire d'une forteresse romaine sur le Rhin. Le *castellum* remplace, mais à flanc de coteau, à proximité immédiate du pont sur le fleuve sans doute contemporain, face au confluent du Neckar et du Rhin, un *oppidum* celtique installé au sommet de la butte et qui survit dans une bourgade artisanale jusqu'au règne de Claude. Construite au début du Ier s., la forteresse fut détruite en 70, réédifiée sous les Flaviens et agrandie par Tibère. Incendiée à la fin du IVe s., elle s'établit sur l'emplacement de l'*oppidum* pour disparaître au Ve.

2. *Les villes gallo-romaines.* — Non exempt d'erreurs, le troisième volume, terminé par E. Houth, de l'ouvrage de F. Lot[11], sur les villes romaines de la Gaule, traite de la Novempopulanie, où l'absence d'enceintes fortifiées est de règle au Haut-Empire. Comme ailleurs, des modalités diverses ont réglé

(8) R. Syme, *Latomus*, XII, 1953, p. 24-37.

(9) D. van Berchem, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-3, p. 94-96.

(10) J.-J. Hatt, *Gallia*, XI, 1953, p. 150-153.

(11) *Recherches sur la population et la superficie des villes remontant à l'époque gallo-romaine.* III, *La Novempopulanie.* Bibl. Éc. Hautes-Ét., Sc. hist. et philolog., fasc. 301. Paris, 1953.

le transfert des sites depuis les temps celtiques, jusqu'au Bas-Empire. On consultera utilement les monographies consacrées, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne de liturgie*, à *Ugium*[12], Vaison[13], Valence[14] et Vienne[15].

Le dégagement à Antibes (Alpes-Maritimes)[16] du parement intérieur de la base de la tour carrée du *castrum* a fait connaître la présence des vestiges d'un mur plus ancien ; sur la route de Saint-Jean, à l'Oliveraie, on signale les restes d'une villa du Ier s. de notre ère, avec bassins. Les ruines de la porte romaine du Sud, que franchit une voie bordée de trottoirs, ont été mises au jour à Valence (Drôme), rue de la Gendarmerie[17] ; à Charpey, à Upique, aux quartiers de la Tuilerie et de Saint-Vincent, des tuiles à rebord, des tessons et des sépultures marquent l'emplacement d'établissements gallo-romains.

A Vaison (Vaucluse), la poursuite des fouilles dans la maison du Dauphin[18] a permis de réunir à la partie déjà déblayée les constructions s'étendant au Sud à 0m,80 en contre-bas : portique à galerie, large de 4 mètres, avec colonnade au Nord et bassin appuyé contre le stylobate, creusé entre deux exèdres et dallé de marbres. Entre les deux péristyles, l'espace est occupé par une salle de réception, une pièce à mosaïque, un couloir, un *oecus* orné de fresques et d'une mosaïque à décor géométrique. Les constructions les plus anciennes remontent au Ier s. de notre ère ; la maison a été reprise aux IIIe-IVe s.

Les travaux d'édification en cours au centre d'Avignon (Vaucluse)[19] ont permis de reconnaître sur le côté occidental des anciennes rues Petite-Meuse et Saint-Jean, la présence de deux niveaux romains, l'un du Ier s., l'autre des IIIe et IVe s.

La découverte dans le Clos du Prieuré, à Arles (Bouches-du-Rhône), d'un tronçon du rempart de la colonie, large de 2m,40, dont le parement en petit appareil smillé se dresse sur une base en forte saillie, permet d'attribuer à la ville romaine une superficie plus étendue qu'on ne le supposait[20]. La muraille englobait les thermes et, sans doute, l'amphithéâtre, où s'établit l'évêque au Haut Moyen âge, dans la « Ville des Tours », qui tirait son nom des ruines des grands édifices et du rempart romains.

Le bilan de huit années de recherches dans le sous-sol de Toulouse (Haute-Garonne), à l'occasion de travaux d'édilité, est particulièrement encourageant, de grandes précisions ayant été apportées à l'histoire urbaine de la ville romaine[21]. La mise au jour de tronçons du mur d'enceinte a fait connaître deux types de remparts assez différents : dans la partie Nord, depuis la place Saint-Pierre, au Capitole, et le long de la Garonne, le mur est essentiellement bâti en briques, l'assise de fondation utilisant des matériaux de remploi à structure hétérogène ; à l'Est et au Sud, du Capitole à la tour des Hauts-Murats et, peut-être, jusqu'à la Garonnette, un rempart plus soigné et plus homogène est caractérisé par un parement régulier de petit appareil et des fondations sans matériaux de remploi. Répondant à

(12) H. Rolland, fasc. CLXXV, col. 2853-2858.

(13) H. I. Marrou, *ibid.*, col. 2881-2894.

(14) Dom Leclercq, *ibid.*, col. 2898-2904.

(15) Du Même, *ibid.*, col. 3038-3054.

(16) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 115.

(17) Chanoine J. Sautel, *ibid.*, p. 129-130.

(18) Du Même, *ibid.*, p. 126-126.

(19) *Ibid.*, p. 122-123.

(20) F. Benoit, *ibid.*, p. 107.

(21) M. Labrousse, *Pallas. Ann. Facul. lettr. Toulouse*, III, 1953, p. 128-153.

la description d'Ausone, le premier tronçon ne peut être antérieur aux invasions et a pu être élevé, au plus tôt, au cours du dernier tiers du IIIe s. La date du second est plus incertaine. C'est un rempart de ville, dont la construction implique d'importantes ressources financières et une main d'œuvre spécialisée. Il est difficile alors d'exclure entièrement l'hypothèse d'une enceinte établie au Haut-Empire, trop vaste d'ailleurs pour la partie de la ville réellement occupée, le centre de gravité de la cité devant être recherché vers la partie méridionale, où les récoltes archéologiques sont plus fréquentes. Le problème toulousain est de préciser s'il y eut deux enceintes chronologiquement et structuralement différentes, la plus récente étant un remaniement et peut-être un élargissement de la plus ancienne, de date encore imprécise. Il serait aussi nécessaire de connaître le tracé de la portion manquante de ce rempart. En l'absence de tout indice archéologique, on a suggéré que celui-ci courait à l'Ouest du Capitole, obliquait vers le S.-O. pour rejoindre les environs du port de La Daurade. Une autre découverte est celle de quartiers extérieurs à l'enceinte, dessinant une large banlieue prolongeant sur tout le pourtour de la cité de grandes zones suburbaines d'habitat à la fois continu et assez lâche. Dans les quartiers des Sept Deniers, de Saint-Agne et de Saint-Michel, la présence de dépotoirs d'amphores romaines du Ier s. de notre ère affirme une activité commerciale importante, presque toute orientée vers le trafic du vin. Toulouse, déjà entrepôt au temps de Fonteius, voit se développer son rôle du moment où elle a cessé d'être à la frontière des terres romaines pour se trouver au contact de deux provinces romaines, la Narbonnaise et l'Aquitaine. La conquête n'avait pas brouillé les chemins du vin italien qui, débarqué à Narbonne, devait gagner Toulouse, important marché vinicole, assurant la distribution à travers l'Aquitaine. On peut se représenter l'un de ces quartiers, mi-urbains, mi-campagnards, parsemés de bâtiments isolés assez nombreux, magasins et entrepôts, entre la Garonne et la voie de Narbonne, que la double proximité du fleuve et de la route destinait à jouer le rôle d'*emporium* de la cité. Quartiers de cimetières aussi, dont l'un a pu être localisé sur cette route de Narbonne (mausolées et bas-reliefs funéraires aux figures d'Attis, remployés dans la construction de l'enceinte), pouvant commencer sitôt franchie la Porte Narbonnaise ; puis, à mesure qu'on s'éloigne de la ville, ce sont des tombes de plus en plus modestes d'esclaves de l'*emporium* et de miséreux.

C'est la vie lyonnaise gallo-romaine que présente P. Wuilleumier[22]. Le site, judicieusement choisi au confluent du Rhône et de la Saône, ouvrait trois grandes voies naturelles en direction du Sud, de l'Est et du Rhin, assurant les liaisons avec la Méditerranée, le Rhin, le Danube et la Seine. Le voisinage de la Loire et des Alpes facilite les relations avec l'Ouest du pays et de l'Italie. Le paysage a changé depuis l'Antiquité, le réseau fluvial s'étant transformé et le confluent déplacé. Haut-lieu celtique à Fourvière, le confluent a dû jouer alors un rôle important dans le réseau fluvial et routier, dont les monnaies gauloises gardent le souvenir. Rome s'y installe en deux temps : un premier afflux est représenté par l'arrivée de négociants romains, chassés de Vienne en 61 par la révolte de Catugnat. On les trouve

(22) P. Wuilleumier, *Lyon, métropole des Gaules*, Paris, 1953.

à Choulans, ou dans l'île intermédiaire. Quelques années plus tard, en 58, César y installe le camp, point de départ de la manœuvre qui allait écraser les Tigurins et les Halvètes. On peut admettre que César avait reconnu les avantages du site et conçu le projet d'y fonder une colonie, ainsi qu'à Augst. L'œuvre fut réalisée, le 7 mars ou le 2 octobre 43, par L. Munatius Plancus, qui aux négociants chassés de Vienne dut ajouter des vétérans. Le deuxième chapitre retrace le développement de la colonie qui jouissait d'un statut particulier, à la fois capitale de la province et métropole des Gaules. Lyon, après Rome et Ostie, eut les corporations les plus importantes et les plus puissantes de l'Empire, négociants en vins de l'île d'Ainay, des nautes, les grands transporteurs fluviaux du Rhône et de la Saône, en rapports avec les nautes arlésiens et ceux du Léman, des utriculaires, des ouvriers du bâtiment, des fabricants de couvertures, de sayons. D'autres corporations précisent les relations extérieures du commerce lyonnais : négociants en huiles de Bétique, marchands de Cisalpine et de Transalpine. Les métiers ne sont pas moins organisés et leur variété parle de la prospérité des activités de ces artisans, de l'hôtelier au savonnier, de l'orfèvre au libraire. Ville cosmopolite, Lyon est le principal centre économique de la Gaule et des provinces occidentales. Elle n'attire pas que les Gaulois de la campagne, mais on y vient de tous les coins de l'Empire. Les Italiens y coudoient Thraces, Pannoniens, Grecs, Syriens et Carthaginois. Que reste-t-il de cette cité, qui comptait 200.000 habitants sous les Antonins, après tant de déprédations? Le haut-lieu celtique de Fourvière, devenu l'acropole de la colonie, derrière son rempart, abrite le forum. On peut suivre le tracé des deux grandes voies axiales qui se rencontrent au pied de cette muraille. Le réseau urbain est habilement raccordé au faisceau des routes extérieures ; la ville haute, les monuments publics, le Capitole, la curie municipale, la basilique, la prison, peut-être le lieu de réunion des sévirs, puis les sanctuaires des Lares, d'Apollon, de Minerve, de Silvain, de Mercure, de Maïa, des dieux orientaux, le château d'eau, des habitations privées vers la place de l'Antiquaille. Au pied de l'acropole, sur la rive droite des fleuves, c'est la ville commerçante des riches demeures, sur la rive gauche, les grands domaines et les cimetières. Puis, sur le territoire de Condate, on pénètre dans le domaine fédéral des Trois Gaules, agglomération distincte, le centre du culte de Rome et d'Auguste. Trois villes en somme, trois destins.

N'y aurait-il pas des raisons « pacifiques » à l'abandon du site de Lyon par ses habitants[23] ? Une nouvelle hypothèse met cette désertion en relation avec les conséquences des troubles fomentés par les Bagaudes et la crise pré-constantinienne du début du IVe s. Si la situation de la ville haute était très forte, elle avait le grave défaut de manquer d'eau, amenée sur le plateau par quatre aqueducs, utilisant une dizaine de siphons et presque 50 kilomètres de tuyaux de plomb. C'était là une organisation compliquée nécessitant une surveillance attentive. La carence de l'autorité facilita la tâche des maraudeurs arrachant les tuyaux, dont dépendait la survie des habitants de l'acropole qui, après le IVe s., abandonnèrent la ville haute. Et de cet exode on possède des témoignages archéologiques. Au cimetière de Sarra, le long de la voie

(23) A. Audin, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 61-65.

d'Aquitaine, le dépôt systématique dans un puits des stèles funéraires consacre la désaffection de la nécropole entre 306 et 337, à la suite de l'abandon du plateau. Lyon va se survivre dans la ville basse, sur les deux rives. Dans l'île des *Canabae*, on pose des mosaïques et, au début du IVe s., des tombes sont aménagées de Saint-Just à Saint-Laurent. Les demeures s'étendent le long du vieux chemin celtique de Vienne à *Condate* (rue Saint-Georges), au voisinage des sources jaillissant au pied de la falaise. On avait constaté le même abandon des collines de Rome, lorsque les aqueducs furent ruinés par les Barbares, au VIe s., et la descente de l'habitat autour de l'*Aqua Virgo*.

Les fouilles effectuées autour des ruines du Palais Gallien, à Bordeaux (Gironde)[24] ont apporté des précisions à l'histoire de la ville romaine : une couche de cendres, épaisse de $0^m,70$, semble correspondre à l'incendie qui ravagea la cité lors de l'invasion barbare de 276.

On doit à M. Clouet[25] plusieurs articles sur la ville gallo-romaine de Saintes (Charente-Maritime), dont l'étendue, au IIIe s., était plus vaste qu'on ne le supposait. La superficie occupée, 128 ha. sur la rive gauche, 40 ha. sur la rive droite de la Charente, était de peu inférieure à celle d'Autun (200 ha.), inférieure à celle de Trèves (285 ha.). Il reste à rechercher l'emplacement du port de *Mediolanum*, sur les rives de la Charente, où de nombreux petits ports étaient en activité au Moyen âge. Le cirque a été retrouvé à l'extrémité Nord de la cité, dans le vallon de La Courbe, sur la rive gauche du fleuve. Orienté E.-O., appuyé sur deux coteaux opposés, il occupe une dépression, aujourd'hui en partie comblée. Au Sud, trois gradins bas ont été dégagés ; quelques-uns portent des inscriptions. Près de l'extrémité occidentale, on a reconnu une fosse à incinération et une série de voies d'accès parallèles conduisant de la ville aux différentes entrées Sud du cirque. Aux cimetières déjà connus de la rue Notre-Dame, du Clouzy à l'Ouest, du coteau Saint-Vivien, s'ajoute une quatrième nécropole à incinération découverte au Nord, en bordure de la route de Port d'Envaux, au voisinage de deux voies se dirigeant vers la côte. On connaissait déjà la nature du commerce de *Mediolanum*, ville de grand transit, centre de fabrication pour les étoffes de laine et les manteaux à capuchon, mais M. Clouet apporte des éléments nouveaux à cette histoire économique. C'est tout d'abord dans le domaine des fabrications locales de céramiques : terre grise décorée à la roulette, dont trois fours ont été reconnus ; rouge clair provenant d'un gisement d'argile de la région ; rouge mat, peut-être une imitation de la sigillée ; amphores sans marques. De nombreux lissoirs, un atelier de tanneur amènent à l'industrie du cuir. La présence de réserves d'huîtres non ouvertes, de bassins de dépôt bordés de petits murs, témoignent d'un commerce important de l'*ostrea edulis* ; des dépôts-relais existaient à Poitiers, Jarnac, Niort et Clermont. L'industrie du fer était localisée aux environs de Saintes.

Cahors (Lot) est bien loin, hélas ! d'avoir eu la bonne fortune de trouver des protecteurs pour les ruines de son passé gallo-romain[26]. Un pont et un théâtre antiques avaient déjà été

(24) *Le Monde*, 20 octobre 1953.

(25) M. CLOUET, *Rev. Saintonge et Aunis*, n. sér., II, 1953, p. 1-17, 33-42, 43-45 ; *BAC*, 1946-1949, p. 280-281, 795.

(26) *Le Monde*, 10 janvier 1953.

détruits. Le même sort s'attache à des thermes, dont il ne reste plus qu'une partie de façade. Une petite monographie, quelque peu romancée, retrace l'histoire de Lezoux (Puy-de-Dôme) aux premiers siècles de notre ère[27]. Les vestiges d'une petite agglomération ont été retrouvés près des arènes romaines de Limoges[28]. A Orléans, (Loiret), de nouvelles trouvailles ont été faites rue de Bourgogne, base de colonne, marbres, dans un quartier où, en 1821, on avait reconnu les traces d'un théâtre[29]. Des recherches dans les notes de Vacquer et de Lenoir ont permis de recueillir des indications sur les murs les plus anciens de l'extrémité Ouest de la Cité à Paris[30]. La grosse difficulté est de distinguer les murs romains des mérovingiens : on croit cependant pouvoir préciser l'existence d'un grand triangle occupant l'extrémité orientale de l'actuel Palais de Justice, correspondant peut-être à l'extrémité de l'enceinte du Bas-Empire, sur le site du palais fortifié qu'habita Julien. La pose d'égouts, dans le quartier du Vieux-Marché à Rouen (Seine-Maritime), a fait connaître des substructions, des éléments de colonnes appartenant à un édifice de la ville romaine[31]. Dans leur ensemble les découvertes faites à Amiens (Somme) ont permis de reconnaître un ou deux quadrillages du plan urbain, de préciser l'emplacement de l'amphithéâtre incorporé, comme à Trèves, à Tours et à Périgueux, dans l'enceinte contemporaine du règne de Probus, qui offre cette particularité d'avoir été construite en matériaux neufs, sans remplois de pierres provenant d'édifices détruits[32]. Le tracé des fronts Ouest et S.-O. a été précisé. Le mur mis au jour longe la rue de Condé, puis s'infléchit en direction du Sud-Est pour éviter des marais et aboutit ensuite à l'amphithéâtre. Près de là, on a reconnu l'emplacement d'une porte et d'une tour de flanquement, non loin du tracé de la voie antique. Aucun vestige n'est encore connu du tracé oriental de l'enceinte, mais on peut supposer l'existence d'un rempart passant par la place Gambetta, la rue des Sergents et rejoignant le canal des Rinchevaux, vers le Nord. Le périmètre de l'enceinte ne dépassant pas 1.100 mètres, seule aurait été murée une partie de la ville du Bas-Empire. Peut-on rattacher au sanctuaire de Mercure, élevé au Nord de la ville romaine d'Auxerre (Yonne), les découvertes de statuettes de terre blanche, d'une statuette en pierre de Mercure, de monnaies des Ier-IIe s., faites rue des Orfèvres ? Sous l'emplacement de l'abbaye carolingienne de Saint-Rémy-lès-Sens, un tronçon de voie romaine a été dégagé et, dans les restes des murs qui la bordent, on recueillit une statuette du Dieu au maillet[33].

Les fouilles d'Alésia (Côte-d'Or) ont porté sur un quartier qui paraît avoir été occupé par des boutiques. Sur une partie du terrain, s'étend un grand bâtiment dont le centre forme une vaste cour entourée de pièces et, au Nord,

(27) Ch. Fabre, *Lezoux*, Clermont-Ferrand, 1953.

(28) *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXXIV, 1953, p. 28.7

(29) J. Le Maire, *Bull. soc. archéol. et hist. Orléanais*, XXV, 1944-45, p. 137-139.

(30) J. Guerout, *Mem. fédér. soc. hist. et archéol. Paris et Ile-de-France*, III, 1951, p. 57 sqq.

(31) M. Allais, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1953, p. 77-79.

(32) J. Heurgon, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 148-151 ; — *Bull. soc. Antiq. Picardie*, 1953, p. 12-14.

(33) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 161-162.

une cave est pourvue de quatre niches pratiquées dans les murs[34].

La découverte dans le quartier de la cathédrale, rue du Tillot à Dijon (Côte-d'Or), de sépultures échelonnées du IIe au VIe s., appartenant au cimetière de l'Ouest de la ville romaine[35], révèle que la superficie de la nécropole était plus grande qu'on ne le croyait, s'étendant sur plus de deux hectares et débordant les abords immédiats des églises de Saint-Bénigne, Saint-Philibert et Saint-Jean, aux alentours desquelles on la cantonnait. La population de Dijon était ainsi plus nombreuse aux premiers siècles de notre ère. La présence sur cet emplacement de tessons hallstattiens pose le problème des origines de la cité.

Les fouilles de L. Lerat dans le parc de la Banque de France à Besançon (Doubs[36]) sont un modèle de précision et de méthode. Sur l'espace très restreint mis à la disposition du fouilleur, il a été possible de retrouver les séquences de l'occupation de cette partie de la ville romaine, dont la plus ancienne est contemporaine de La Tène III. Des habitations y sont élevées à l'époque julio-claudienne, détruites à deux reprises, elles sont reconstruites en 70 et à l'époque des Antonins ; puis le site est abandonné définitivement dans le courant du IIe s. Au pont romain de Battant, les gros blocs de pierres des piles étaient reliés les uns aux autres par des crampons de fer scellés au plomb.

Ville frontière, *Argentorate* avait plutôt l'aspect d'une grosse bourgade que d'une cité, avec ses maisons à un seul étage, construites en matériaux légers et dépourvues de système d'évacuation des eaux[37]. A l'abri du camp légionnaire, se presse une population d'artisans, forgerons, serruriers, charrons, orfèvres, bronziers, émailleurs. Plaque tournante du commerce de transit entre la Gaule, l'Italie, les Champs Décumates, la Germanie romaine et la vallée du Danube, à travers les voies fluviales et terrestres, le port qu'on peut situer entre les emplacements actuels du pont Saint-Thomas et de la Petite-France, était un centre actif de la batellerie. Ce mélange de soldats, de trafiquants étrangers et d'indigènes, se traduit aussi bien dans la civilisation matérielle que dans l'art et l'archéologie : sanctuaires celtiques de la place de la Cathédrale, dont les origines remontent aux temps de l'indépendance ; *mithraeum* de Koenigshoffen. En ce qui concerne l'histoire et la topographie de Strasbourg romaine, hors les murs, à la lumière des recherches faites dans le sous-sol de 1950 à 1952[38], les faits principaux peuvent être ainsi résumés : découverte d'une voie de sortie parallèle à celle de la rue de la Nuée-Bleue, sans doute contemporaine de l'époque augustéenne ; — de même qu'aux environs de l'église Saint-Nicolas, on a relevé, autour de Saint-Pierre-le-Jeune, les traces de l'incendie de 175 après J.-C. ; — les fouilles de la rue des Veaux ont apporté des précisions à la chronologie de l'enceinte à fondations de basalte, apparaissant sous le mur de briques et de pierres : la première appartient à la période flavienne, le second à celle de Trajan ; — rue du Dôme et rue des Juifs, les fouilles ont éclairé l'histoire

(34) J. Toutain, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 285 ; — L. Lerat, *Gallia*, XI, 1953, p. 110.

(35) G. Grémaud, *Rev. archéol. Est.*, IV, 1953, p. [illegible].

(36) L. Lerat, *Gallia*, XI, 1953, p. 131-136.

(37) J.-J. Hatt, *Strasbourg au temps des Romains*, Strasbourg et Paris, 1953.

(38) Du Même, *Gallia*, XI, 1953, p. 225-248. — *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, 133, 1953, p. 73-96.

du prétoire légionnaire, construit en pierres sous Trajan, réédifié en partie au début du IIIe s., incendié en 235, reconstruit sous Maximin et ses successeurs, puis par Constantin, détruit en 355 et restauré sous Julien ou Valentinien. Le *valetudinarium* a été retrouvé sous le Marché Guyot : œuvre des Flaviens, il disparut dans l'incendie de 97 ; reconstruit sous Trajan, restauré sous Caracalla, il est détruit en 235. Si l'incendie de 97 est attesté par les découvertes archéologiques, aucun texte n'est encore venu donner une confirmation à l'hypothèse d'un incendie allumé lors de la révolte de la XXIe légion *Rapax*, et on a pu faire observer[39] qu'il n'y a pas eu rébellion, mais un *Bellum Suebicum* à cette date. On peut alors se demander s'il ne s'agit pas simplement d'un incendie purement accidentel dans un camp dont les constructions, faites de matériaux légers, brûlaient facilement au moindre feu. Il est difficile aussi d'oublier qu'on est sans nouvelles de la XXIe *Rapax*, disparue avant 97. Dans l'histoire de Strasbourg, la période des Sévères est très importante. C'est le moment du remaniement du prétoire et de sa partielle reconstruction, de l'édification de nouveaux casernements en bois et du *valetudinarium*. Aurait-il existé alors, comme à *Leptis Magna*, un monument, sur lequel auraient figuré Septime Sévère et ses deux fils et qui aurait été dédié la première année du consulat de Caracalla? Quoiqu'il en soit, la tête de Caracalla jeune, récemment découverte, peut être mise en rapport avec les restaurations faites au début du IIIe s. dans le camp d'*Argentorate*.

Le grand hypocauste trouvé rue des Clercs, à Metz, sous les magasins Mayer, appartient à un bâtiment du IVe s. s'étendant jusqu'à Nexirue[40].

3. *Les monuments.* — On doit à Fr. Chamoux[41] une pénétrante étude sur les *Antiques* de Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). La restauration qu'il propose pour l'arc s'inspire de celui des *Gauii*, de Vérone, qui s'en rapproche le plus par la disposition architecturale de la façade : une arche unique encadrée de deux pylônes ornés de colonnes corinthiennes, rendant vraisemblable, à Saint-Remy, la présence d'un fronton au-dessus de la porte. Architecture et décoration suggèrent une date correspondant au règne d'Auguste, aux environs de l'ère chrétienne. Une précieuse indication est apportée par la présence, sur la face interne de l'archivolte, de rinceaux symétriques évoquant les meilleures productions de l'art augustéen. Sur la face externe apparait un motif que l'on retrouve à l'arche centrale de l'arc d'Orange et qui parait propre à ces monuments provençaux : large guirlande de fruits et de feuillages méditerranéens. La vigoureuse exécution, autant que le réalisme de ces motifs végétaux, rappelle certaines œuvres de la toreutique, gobelets d'argent des trésors de Boscoreale et de Bernay, et, plus encore, les guirlandes ornant l'intérieur de l'*Ara Pacis*, à Rome, entre 13 et 9 avant J.-C. C'est aussi à des monuments augustéens, cuirasse de l'Auguste de Primaporta, autel des Lares du Vatican, qu'on peut comparer les Victoires placées dans les deux tympans triangulaires, au-dessus de l'archivolte. Les mêmes conclusions s'imposent pour les quatre grands reliefs décorant les deux faces

(39) M. DURRY, *Mémorial voyage d'ét. de la soc. antiq. Fr. en Rhénanie*, p. 197-199.

(40) E. DELORT, *Gallia*, XI, 1953, p. 145-146.

(41) *Phoibos*, VI-VII, 1951-1953, p. 97-111.

de chaque pylône : la captive assise sur un tas d'armes, la tête dans ses mains, est figurée comme sur le camée de Vienne dit *Gemma Augustea*, et les groupes de prisonniers enchaînés au pied d'un trophée reparaissent aux arcs de Carpentras et d'Orange. Malgré l'absence de l'inscription dédicatoire, l'arc de Saint-Remy, comme la plupart des monuments analogues de Narbonnaise, commémorait vraisemblablement un épisode de la soumission définitive de la Gaule par les armées romaines. Quant aux captifs gaulois, ils sont inspirés du motif pergaménien du Galate, les Gauloises captives des « pleureuses » des stèles funéraires attiques du IVe s. ou des statues tombales hellénistiques. L'intérêt de ces édifices narbonnais est de faire connaître l'existence d'ateliers de sculpteurs utilisant le procédé de la sculpture cernée. Le Mausolée des *Julii*, famille provinciale ayant reçu le droit de cité et adopté, à cette occasion, le *nomen* du prince, appartient à une série de monuments funéraires répandus dans les provinces de l'Empire, ayant leur origine dans le Mausolée d'Halicarnasse (milieu du IVe s. avant J.-C.). Déjà, en 1945, Fr. Chamoux[42] avait donné une exacte interprétation des bas-reliefs du mausolée, scènes de batailles ou de chasses, les premières ne pouvant aucunement être rapportées à des combats entre Romains et Gaulois, ni même à des sujets proprement historiques, les sculpteurs de Saint-Remy ayant fait appel aux thèmes de la décoration funéraire des Grecs : lutte autour du corps de Patrocle (face Est) ; Amazonomachie (face Ouest). Plus complexe apparaît le bas-relief méridional, combinant deux sujets distincts, la chasse de Calydon et le massacre des fils de Niobé dans la forêt du Cithéron, deux thèmes propres à faire réfléchir sur la fragilité de la destinée humaine. C'est à la grande peinture hellénistique que notre sculpteur a demandé ses modèles, mais il n'a pas hésité, lorsque cela était nécessaire, à juxtaposer (Amazonomachie) à ces thèmes picturaux des motifs plastiques du répertoire traditionnel. De même que sur la grande frise de l'arc d'Orange, il a utilisé des « cahiers de modèles ». Ce serait une erreur de supposer que les sculpteurs gaulois n'étaient que de simples copistes. Celui du Mausolée témoigne d'originalité, meublant au maximum le cadre de ses tableaux, multipliant les plans en profondeur, cherchant les raccourcis, soucieux de l'harmonie des lignes et de l'équilibre des masses, en possession du « sens graphique ». Ce sont les praticiens de ces ateliers méridionaux qui ont travaillé aux monuments de Saint-Remy et à l'arc d'Orange, et ces premiers en date de nos sculpteurs ne sont point des inconnus : ils ont signé leurs œuvres sur l'arc d'Orange.

Les conclusions de F. Benoit[43] sur le problème du remplissage des cryptoportiques d'Arles (Bouches-du-Rhône) n'ont pas rencontré l'unanimité[44]. On a fait remarquer que l'homogénéité des couches de marbre tend à prouver que tous ces décors ont été brisés et précipités là où ils furent récemment retrouvés, à un même moment, dont la date est précisée par des tessons de céramiques chrétiennes recueillis au niveau supérieur. Il serait étrange que, dans ce cul-de-sac, s'il avait été aban-

(42) Voir : R. Lantier, *Gallia*, V, 1947, p. 222.

(43) *Ibid.*, XII, 1954, p. 533-534.

(44) J. Latour, *Rev. archéol.*, 1953, 2, p. 533-534.

donné depuis la construction du temple, sous le règne d'Hadrien, on n'ait rencontré aucune trace de remplissage entre les IIe et IVe s. D'autre part, la crypte de Saint-Simien n'a pas pu communiquer avec cette partie des cryptoportiques, un mur ayant dû être percé pour pouvoir pratiquer les fouilles en 1951.

Les fouilles du Capitole, à Orange (Vaucluse), sur la colline de Saint-Eutrope[45], ont amené le dégagement d'une terrasse portant le temple, entouré de son péribole qui, à son extrémité S.-O., est appuyé sur une voûte verticale pour contrebuter la poussée des terres. Le monument est orienté N.-S. A l'arc de triomphe, au cours des travaux de consolidation[46], on a relevé que la dédicace à Tibère ayant mutilé l'architrave, l'édifice existait avant la gravure de ce texte ; d'autre part, on a dégagé, parallèlement à l'un des petits côtés et vers la ville, des fondations de date encore indéterminée.

Les dégagements autour du « temple de Diane », à Nîmes (Gard)[47], ont apporté quelques précisions sur les puissantes substructions destinées à porter les étages reliant le monument aux premières pentes du Mont Cavalier et sur la grande terrasse à la hauteur des voûtes. Toutes ces constructions sont traversées par une grosse canalisation, amenant les eaux vers l'abside et aboutissant à la terrasse, communiquant par deux cheminées pourvues de deux niches demi-circulaires, encadrant, dans le temple, la niche principale. La terrasse représente le péristyle central des bâtiments qui l'entourent, logements des desservants et, s'il y eut un portique, lieu d'incubation pour les malades venus implorer leur guérison. L'édifice est loin de présenter un plan classique : la grande salle, bien qu'à une seule nef, rappelle une basilique. En avant de la façade, deux piscines semi-circulaires sont à mettre en rapport avec le culte de l'eau du dieu *Nemausus*, ou de la Nymphe qui prît sa place. Si l'on peut dater la construction environ le règne d'Hadrien, l'emplacement avait été occupé par des bâtiments plus anciens, en grand appareil, détruits lors de la nouvelle édification. Le prétendu temple de Diane pose de nombreuses énigmes.

On est amené à reconnaître un forum, d'un type assez particulier, dans les ruines situées au centre de Reims, sur la place du Marché[48], au croisement du *cardo* et du *decumanus*. Le monument, dont on connait treize galeries souterraines voûtées, séparées en deux séries par des alignements axiaux de piliers, devait présenter un vaste rectangle allongé N.-O.-S.-E. Les galeries, éclairées par des soupiraux, supportaient un rez-de-chaussée flanqué de portiques. Le monument peut être comparé aux cryptoportiques d'Arles, aux *horrea* de Narbonne et au monument de Bavai (Nord), avec lignes axiales de piliers, pourvus de soupiraux ouvrant sur une aire intérieure et dont le mur délimitant ces galeries était à double paroi, dans le but d'empêcher l'humidité du sol où elles sont creusées[49]. Est-ce là un argument en faveur de l'interprétation de ces constructions comme dépôts de vivres ?

Les fouilles du sanctuaire des Sources

(45) Chanoine J. Sautel, *Gallia*, XI, 1953, p. 126-127.

(46) Commiss. des Fouilles, 24 mars 1953.

(47) A. Grenier, *CRAI*, 1953, p. 300-302.

(48) P.-M. Duval, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 172-173.

(49) H. Biévelet, *Annales congrès archéol. Tournai*, 1948, extrt. ; voir : P.-M. Duval, *REA*, LV, 1953, p. 395.

de la Seine[50] ont amené le dégagement du mur prolongeant au Nord les bâtiments du temple, prononçant un coude en cette direction, soutenant et protégeant le péristyle oriental de la *cella* contre les éboulements de la falaise, fixant ainsi la limite septentrionale du lieu de culte. Au Sud de la *cella*, on a reconnu le mur intérieur du péristyle méridional et le mur extérieur du portique de la grande cour, dont les limites sont ainsi déterminées. Plus bas une canalisation venant de l'intérieur du grand édifice en direction de la piscine, faite de blocs de calcaire creusés, établit nettement le lien entre les édifices cultuels et la piscine. Dans ce canal passaient les eaux de la source sacrée, comme le prouvent les objets qui y avaient été jetés et avaient été entraînés par le courant : monnaies des Lingons et pièces romaines des Ier et IIe s., tessons de poterie, perles, lamelle d'or, ex-voto en feuilles de bronze, seins, yeux, jambes, figurines de terre-cuite, ex-voto de pierre, enfant avec *bulla*, pieds, etc. Dans l'histoire du sanctuaire on peut distinguer deux époques : une première, contemporaine de la fin du Ier s. avant notre ère ou du début du Ier après, est caractérisé par une *cella* de type celtique ; une centaine d'années plus tard, sur les anciennes fondations, on élève le temple proprement dit et on creuse la grande piscine du vallon.

Contemporain de ce premier sanctuaire, le *fanum* fouillé en forêt domaniale de Val-Suzon (Côte-d'Or), en aval du village de ce nom, fut incendié vraisemblablement lors de la révolte de Civilis, en 70 ap. J.-C. Il est construit en pierres sèches, sur la partie la plus élevée du plateau, et des gaines disposées verticalement depuis le sol sont ménagées dans les murs de la *cella* pour supporter les poutres de la toiture : procédé celtique, dont on connaît des exemples à Bibracte et à Alésia. Le plan est un double carré irrégulier, péribole ouvert au N.-E. et *cella*, dont l'entrée est au S.-E. Déposées auprès des accès, les offrandes comprennent surtout des dons en nature, abats de bœuf, mouton, cheval et sanglier, et quelques objets, monnaies romaines d'Auguste à Titus, fibules de bronze et de fer, couteau, javelot et quelques tessons de poteries. Le *fanum* de Val-Suzon était le centre religieux d'une agglomération agricole, dont les habitats étaient dispersés sur le plateau, protégés par des murets et pourvus d'une enceinte carrée. A la naissance du vallon, débouchant sur la vallée où passait la route, on a reconnu un petit *oppidum* et un établissement sidérurgique[51].

Dans le même département, également dans une forêt, un *fanum* des premiers siècles de notre ère a été découvert à Saint-Germain-le-Rocheux[52]. Des précisions sont apportées à la description du sanctuaire des Fontaines-Salées (Yonne)[53], qui se présente sous l'aspect d'un lieu de culte celtique, comportant une enceinte abritant le temple, probablement une simple hutte. L'enceinte de 50 × 30 mètres était originairement défendue par une palissade de madriers remplacée, au Ier s., par un mur formant terrasse. Un puits funéraire avait été aménagé. Hors de l'enceinte, orientée à l'Est,

(50) L. Lerat, *Gallia*, XI, 1953, p. 139-140 ; — G. Grémaud, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 183-184.

(51) E. Guyot, *BAC*, 1951-1952, p. 331-342.

(52) *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 3e sér., 1953, p. 101.

(53) R. Louis, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 298 ; — *XXe congrès assoc. bourg. soc. sav.*, 1949, p. 89-90 ; — *Antares. Franz. Heft f. Kunst, Litteratur und Wissenschaft*, no 31, 1953, p. 6 sq.

neuf puits à cuvelage de bois avaient été comblés vers le IIe s., quand les nouvelles captations amenèrent les eaux minérales aux thermes romains. Une partie du sanctuaire était dallée en pierres des carrières de Pouillenay (Côte-d'Or), utilisées aussi dans les temples de *Moritasgus* à Alésia, et de *Sequana*, aux Sources de la Seine.

A la ferme de Craon, dans la vallée du Loing[54], c'est un centre religieux, thermal et commercial, qui a été mis au jour, comportant deux sanctuaires, un temple de sources à plusieurs piscines ; un autre sous une carrière de sable et près du château de Chenevières, un amphithéâtre. Dans le temple de sources, une piscine a été dégagée, pourvue de trois gradins, et dans laquelle est enclavé un bassin triangulaire. Au voisinage gisaient les statues de bois, ex-voto offerts par les pèlerins.

Les portes romaines d'Autun (Saône-et-Loire) peuvent être rapportées, au moins pour la partie inférieure, à l'enceinte augustéenne[55], dont elles sont contemporaines. Mais, à la Porte Saint-André, les galeries supérieures ont été reconstruites au IVe s. sur un état premier, ou d'après la Porte d'Arroux, celle-ci élevée d'un seul jet.

Les fouilles du théâtre de Mandeure (Doubs) ont permis de préciser les dimensions du diamètre extérieur, 102 m., et de celui de l'orchestre, 9 mètres, qui ne comportait pas de gradins sénatoriaux. De nombreux fragments d'architecture ont été retrouvés[56]. A Bourges (Cher), l'amphithéâtre avait été comblé, en 1619, pour l'établissement de l'assiette de la place Bourbon[57].

(54) *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1953-1953, p. 40-42.

(55) P.-M. Duval, *ibid.*, 1950-1951, p. 81-87.

(56) L. Lerat, *Gallia*, XI, 1953, p. 136-138.

(57) *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 186 .

Parmi les travaux consacrés aux adductions d'eau, on relève : une étude sur l'aqueduc d'Eygalières (Bouches-du-Rhône), alimenté par les sources voisines de la chapelle Saint-Sixte et des collines du Contras, réunies près du Mas Cosma, d'où les eaux sont dirigées vers l'Ouest, en longeant le pied septentrional des Alpilles. D'autres sources sont recueillies vers Saint-Remy et Arles ; 80 kilomètres de canalisations alimentaient des villas installées sur son parcours[58]. Dans la Creuse[59], des canalisations ont été reconnues à quelques cent mètres au Sud du hameau de l'Arbre, à Mouthier-Rozeille et à Lussat, faites de murettes de pierres, couvertes de dalles, dont le fond est constitué par des éléments de briques pourvues de gorges. A Saintes (Charente-Maritime), des expériences de fluorescence tendent à indiquer l'indépendance presque absolue des quatre points d'eau de Font-Giraud, du Puits des Richauds, de l'Ouaye et du Grand Font[60]. D'autre part, si l'on constate dans l'Ouaye un courant assez rapide, la Font-Giraud et le Puits des Richauds ne présentent aucun écoulement appréciable. La caverne, juxtaposée à la Grand Font, n'apporte rien à la source. Si, vraisemblablement, les ingénieurs romains ont soigneusement étudié les points d'eau, situés en avant de la Grand Font du Doué, trop basse cependant pour être conduite dans la partie haute de Saintes, ils ne les ont pas moins laissés hors de leurs travaux. Au Mans (Sarthe)[61], deux aqueducs, longs de 1500 et de 3300 mètres, étaient alimentés par les eaux du ruisseau

(58) M. Pezet, *BAC*, 1946-1949, p. 282.

(59) Dr Janicaud, *ibid.*, p. 427-429.

(60) A. Triou, *Rev. Saintonge et Aunis*, n. sér., II, 1953, p. 21-32.

(61) A. Bouton, *Le Maine libre*, 2 juillet 1953.

Issac, du ruisseau de Saint-Martin et des sources des Fontenelles.

Poursuivant ses recherches sur les monuments gallo-romains de Paris, J.-J. Hatt[62] étudie les ensembles sculpturaux du Musée Carnavalet, appartenant à un arc ou à une porte monumentale. Avec le Pilier des Nautes, ils auraient constitué un ensemble monumental, consacré en 17 après J.-C. pour honorer le triomphe de Germanicus. Avec les piliers de Mouriès, de Roquepertuse, de Saint-Remy-de-Provence, on se trouve en présence d'une tradition architecturale et cultuelle qui reparait, à Lutèce, sous une façade romaine. Lutèce aurait été, au début du Ier s. de notre ère, le point de départ en Gaule du grand art votif qui, de là, aurait rayonné en direction du Nord et du Nord-Ouest.

4. *Occupation territoriale et voies romaines*. — Une fois encore, les rapports de la toponymie et de l'occupation du sol sont évoqués[63]. En utilisant les seules ressources de cette discipline, on court le risque de s'écarter grandement de la réalité. Tout l'art consiste dans une critique sévère, permettant d'éviter le risque d'écart, vraiment trop considérable, par rapport à la réalité, et dans une défiance de l'hypercritique conduisant à dresser, par défaut, des statistiques d'une flagrante inexactitude. Si l'on peut admettre que, là où on rencontre le toponyme en *-acus*, se trouve le centre du domaine, il est utile de se défier des transplantations qui fourmillent parmi les « microtoponymes ». Lorsqu'on se heurte à ceux-ci, seule l'archéologie peut apporter une solution et il faut aussi tenir compte des renseignements apportés par un examen de la densité moyenne des centres déjà reconnus dans le voisinage, de la proximité ou de l'éloignement de ceux-ci et, surtout, des conditions géographiques. La difficulté est bien mise en valeur par une étude sur les toponymes en *-iacus*, indices d'occupation romaine, expliquant les toponymes actuels en *-y*, *-ey*, *-ay*[64]. Ces noms ne sont pas uniquement formés sur des noms de personnes, mais aussi sur des noms communs : *Buxiacus* sur *buxus*. Pour les villas gallo-romaines, deux cas seraient à envisager : le propriétaire a conservé l'ancien nom, généralement un nom de lieu-dit, mais il est impossible de distinguer entre gaulois, gallo-romain et mérovingien ; ou bien le propriétaire a donné un nom nouveau, qui n'est pas nécessairement le sien propre, tels des noms porte-bonheur, Jouy, Fleury. Dans la cité des *Parisii* les toponymes en *-y* ont été surtout construits sur un nom commun : Buxy, c'est le lieu fertile en bois, d'où l'on serait conduit à conclure à la faiblesse du défrichement romain des environs de Paris. Si Buxy a quelques rapports avec la forêt ou le bois, il paraît téméraire, tant que nous serons aussi peu renseignés sur l'occupation agricole antique de ces territoires, de prendre aussi nettement parti sur la carence du défrichement gallo-romain. Aux côtés de ces toponymes en *-y*, *-ay*, *-ey*, il y a lieu de retenir les noms des lieux-dits actuels, susceptibles de fournir d'utiles indications, tels ceux dérivés de maison, rappelant certains détails de la demeure, ou provenant de l'interprétation de certains vestiges[65].

Dans l'Est de la Gaule, la disproportion entre toponymes celtiques et romains

(62) *Rev. archéol.*, 1953, 2, p. 52-69.

(63) E. Thevenot, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 78-85.

(64) M. Roblin, *ibid.*, p. 169-171.

(65) A. Colombet, *BAC*, 1946-1949, p. 284.

dans le département de Meurthe-et-Moselle[66] ne peut s'expliquer que par la romanisation rapide des campagnes et les changements apportés alors au régime de la propriété. Après la chute de l'Empire, le démembrement des *fundi* gallo-romains se traduit par la densité des noms en *-court* et en *-ville*. En Bretagne, la carte qu'on peut établir d'après la toponymie est celle de l'habitat concentré du Bas-Empire, simple et pauvre, sans traces des nombreux écarts disparus dans les tumultes du IIIe s.[67].

Deux répertoires archéologiques ont été publiés. M. Toussaint[68] donne le premier travail d'ensemble sur les antiquités gallo-romaines et du Haut Moyen-Age pour le département de Seine-et-Marne. La relative pauvreté de l'information est la conséquence de la carence de la recherche archéologique dans un département qui, à l'encontre de la Seine et de la Seine-et-Oise, est resté bien plus agricole qu'industriel. Des régions, la Brie et le Gâtinais, de même que les grandes forêts domaniales, sont encore très loin d'avoir été suffisamment prospectées. De récentes découvertes dans les domaines de la Pré — et de la Protohistoire prouvent qu'il reste encore bien d'autres sites à explorer. Il semble que l'effort devrait porter sur la recherche des établissements agricoles et il serait étonnant que, dans une région où s'élevèrent, aux temps mérovingiens, l'abbaye de Jouarre et la villa royale de Chelles, on ne retrouve pas de vestiges de cette époque. Après avoir interprété la carte archéologique de la région de Montbéliard, C. Davillé[69] présente un répertoire des arrondissements de Baume-les-Dames et de Besançon (Doubs). Mandeure, ville importante aux Ier et IIe s., ne disparaîtra définitivement qu'à partir du Xe.

A l'extrémité septentrionale du Haut-Rhin, le caractère montagneux et forestier des territoires que couvre l'arrondisement de Ribeauvillé[70], impose ses conditions aux modalités de l'occupation du sol. Bourgs et villages gallo-romains ont été retrouvés dans les vallées, sur les pentes des collines sous-vosgiennes et dans les plaines de la Fecht et de l'Ill. Deux artères principales desservent la région : la voie romaine longeant, à l'Est, le pied des Vosges et, à flanc de coteau, le *Römerweg*. Des chemins transversaux prolongent dans la plaine les vallées vosgiennes, mettant en communication avec le Rhin les territoires de Ribeauvillé et de Riquewhir. Sur la grande route, le centre le plus important est Bergheim. Des habitats ont été reconnus dans la vallée de la Weiss, descendant du col du Bonhomme, et dans celle de Strengbach, venant de la région de Sainte-Marie-aux-Mines. Entre elles, Riquewihr a joué, à ce qu'il parait, un rôle important. Ce sont encore les mêmes impératifs géographiques qui ont exercé leur action sur le peuplement des « cuestas » du bassin d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)[71]. Les couches inclinées des grès, des poundingues, des argiles et des calcaires du Crétacé supérieur et de l'Éocène n'ont guère attiré les hommes, qui ont recherché de préférence les « adrets », établissant leurs villages sur

(66) M. Toussaint, *ibid.*, p. 52-53, 311-320.

(67) G. Souillet, *Ann. Bretagne*, LX, 1953, p. 297-309.

(68) *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Marne (Période gallo-romaine et époque franque)*. Paris, 1953.

(69) *BAC*, 1946-1949, p. 284, 735-751.

(70) P. Wernert, *ibid.*, p. 276-277, 765-778.

(71) R. Livet, *Ann. géographie*, LXIII, 1953, p. 133-136.

les versants des « cuestas » (Les Pennes, Istres, Berre). Ce sont des positions de défense et de refuge, qui ne furent pas toutes abandonnées lors de l'occupation romaine des parties basses et des dépressions. Un exemple caractéristique de l'une de ces installations gallo-romaines, dans un village préromain, est apporté par la station du Mont Bastide (Alpes-Maritimes), adaptation de l'habitat au rocher. Pour obvier à la pénurie de l'eau, l'un des graves inconvénients de ces établissements de hauteurs, un remarquable système de canalisation avait été créé, comportant des bassins bétonnés et chaulés[72].

Le peuplement de la Touraine du Ier au VIIIe s.[73] fut principalement localisé dans les vallées du Loir et du Cher aux environs de Tours, point de convergence des principales routes de la *civitas Turonum*, dans celles de l'Indre jusqu'aux environs de Loches, de la Vienne, de la Creuse et de la Cluse. Ruinés au cours des invasions de la seconde moitié du IIIe s., un certain nombre de ces sites furent réoccupés par les Barbares, mais ceux-ci ont préféré les territoires délaissés par les Gallo-Romains, comme la région forestière du Chinonnais. Alors que ceux-ci avaient recherché les alluvions modernes, pays de céréales et de vignes, les envahisseurs ont préféré les sols lourds, la lande et le taillis. R. Mauny[74] recherche les limites de la cité des Turons d'après l'examen des frontières des diocèses et la toponymie.

Il n'est pas toujours aisé de localiser un site antique, ou de préciser sur la carte l'emplacement de telle ou telle agglomération gallo-romaine. P. Grimal[75] s'est attaché à rechercher la solution de la question, très controversée, des villas d'Ausone, indûment multipliées. Au vrai, il semble bien qu'il n'y eut qu'une seule *villa*, située au voisinage de Bourg-sur-Gironde, à la frontière de la *civitas Santonum*, si l'on fait état des indications fournies par les lettres adressées à Théon (*Epist.*, V, 27 sqq.) et à Paulin (24, 124 sqq.). Le domaine ne peut se trouver que sur la rivière, en amont du Verdon et près du confluent de la Dordogne ; mais le grand nombre de villas reconnues dans cette région interdit encore toute identification certaine. Des fouilles, notamment près du village de Pugnat (Gironde), au lieu dit Cugnat, toponyme conservant peut-être le souvenir des domaines existant au voisinage de celui d'Ausone, apporteraient sans doute quelques précisions. La localisation de la station de *Bibe* est remise en question[76]. *Bibe* et *Riobe* ne seraient qu'une seule et même localité, située à 67 kilomètres de Chailly, à 49 de Reims et à 40 de Troyes. Les données de la Table de Peutinger, pour cette partie de la Champagne, sont trop douteuses pour pouvoir en tirer une solution, on ne peut alors retenir les conclusions du chanoine Favret, situant *Bibe* au Thuilet, près de Morains (Marne) et *Riobe* à Pontpierre, près de Rosoy-en-Brie (Seine-et-Marne). La présence de trouvailles récentes, témoignant de l'existence d'un *fundus* gallo-romain important au voisinage du moulin de Chaumont, sur le territoire de la commune d'Einvaux, au Sud de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) et à

(72) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 116-117.

(73) J. Boussard, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 85-87.

(74) *Bull. amis Vieux-Chinon*, 1952, p. 272-279.

(75) *REA*, LV, 1953, p. 113-125.

(76) P. Lebel, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 264-267.

l'Ouest de Gerbeviller, incite à localiser sur cet emplacement le chef-lieu du *Pagus Calvomontensis*[77]. Des arguments topographiques plausibles peuvent être invoqués pour situer la station de *Combusta*, sur le tracé de la voie Domitienne, au Mas Guiter, près de Claira (Pyrénées-Orientales), où l'on reconnut des vestiges gallo-romains[78]. Où se trouvait l'agglomération romaine de Saint-Denis, le village de *Catuliacus*[79] ? Sur le côté Est de la voie romaine, un tracé circulaire, dont l'abbaye occupe le centre, serait le noyau primitif de la bourgade, à l'écart du chemin.

Dans les Basses-Alpes[80], la région préalpine, encore peu explorée (vallée de l'Asse, Estoublon, Châteauredon, Reynes, Saint Julien d'Asse), a cependant été un centre de vie agricole sous l'Empire. La présence d'une villa a été reconnue à Muscapeu, près de Tourves (Bouches-du-Rhône) : ses bâtiments, ordonnés au Nord-Ouest d'une grande terrasse, ont été l'objet de restaurations successives[81]. Dans les Bouches-du-Rhône, à Calissane (cne de Lançon), des travaux de défoncement ont mis au jour des murailles, des puits alimentés par un bras souterrain de la Durançole, appartenant à un lieu de culte d'Apollon Bélénos[82]. Des précisions sont données sur le matériel archéologique du Ier s. de notre ère, recueilli avant les fouilles, sur le site de Saint-Hermentaire, près de Draguignan[83]. Plusieurs découvertes sont signalées dans le Vaucluse : à Gordes[84], au quartier de Villeneuve, des thermes appartenant peut-être à la station *ad Fines* (IIe-IVe s.) ; à Mérindol[85], ruines d'une villa sur un plateau et, au hameau de Borys, autel aux Nymphes, près de la source du Lubéron ; à Apt[86], agglomération occupée dès le Ier s. de notre ère, sur la colline de Perréal ; — dans la Drôme : le tracé de l'aqueduc amenant à Die les eaux de Valcroissant a été repéré à Graton, à Salières-les-Bains, à Saint-Ferréol, à Beauregard, à Chauquera et à Vaux, parallèlement au chemin de Die à Salières[87] ; à Les Granges-Gontardes[88], monnaies et poteries autour de l'église Saint-Pierre, ruines d'une villa du IIe s. dans la vallée de la Berre ; à Barsac[89], restes de constructions à Présata, à Prés, au Figuier et à Guigouret ; tessons de sigillée, amphores, moulins et épitaphes à Boudra, cne de Mirabel-et-Blacons[90] ; tuiles, monnaies et sépultures à Rémuzat, autour de la chapelle de Saint-Quentin, à Sahune, à Cornellac et à Saint-May[91] ; fragments architecturaux et tête en marbre, tuiles au quartier de Vignoules, à La Garde-Adhémar[92] ; — dans l'Ardèche : à la plage de Saint-Just-d'Ardèche[93], les quelques 160 monnaies ramenées par les dragages proviennent peut-être d'une villa emportée par une crue de la rivière et située sur la rive entre Aiguèze-St-Marcel et

(77) M. Toussaint, *BAC*, 1946-1949, p. 142-143.

(78) Du Mesnil du Buisson, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 152.

(79) H. Guiter, *Soc. agric., scientif. et litt. Pyrénées-Or.*, 68, 1953, p. 29-37.

(80) J. Marion, *Bull. soc. scientif. et litt. Basses-Alpes*, n° 196, 1953, p. 216.

(81) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 114.

(82) Du Même, *ibid.*, p. 112-113.

(83) R. Boyer, *Provence hist.* ,III, 1953, p. 12-16.

(84) J. Sautel, *Gallia*, XI, 1953, p. 119-121.

(85) Du Même, *ibid.*, p. 122.

(86) Du Même, *ibid.*, p. 119.

(87) Du Même, *ibid.*, p. 128-129.

(88) Du Même, *ibid.*, p. 128.

(89) Du Même, *ibid.*, p. 129.

(90) Du Même, *ibid.*, p. 129.

(91) Du Même, *ibid.*, p. 127-128.

(92) Du Même, *ibid.*, p. 128.

(93) Du Même, *ibid.*, p. 130.

la plaine de Saint-Just, dont les vestiges ont été découverts autrefois sur ces emplacements ; — en Corse : le mouillage situé par Ptolémée et l'Itinéraire Antonin à Porto-Vecchio ou à Bonifacio doit être localisé à la pointe de Spezone, où des débris d'amphores ont été recueillis[94]. On peut reconnaître les restes d'une *mansio* dans les ruines de Rieutort, à Fabrègues (Hérault), sur la rive droite du Coulazou, franchi par un pont romain, en bordure de la voie Domitienne[95].

Sur le territoire du domaine de La Tasque, à Cadeilhan-Saint-Clar (Gers)[96], une villa, méthodiquement fouillée, semble devoir présenter un bon exemple de ces établissements agricoles dispersés dans les campagnes aquitaines. De type classique vitruvien, bâtie à bonne exposition près d'une source et non loin du tracé d'une voie de grande communication, la villa comporte deux constructions superposées d'époques différentes, l'une du Ier s., l'autre de la fin du IIIe et du IVe, toutes les deux détruites par des incendies, le premier allumé peut-être au cours des troubles et des invasions du milieu du IIIe s. Des précisions sont fournies sur l'activité du domaine par la découverte d'un grand moulin actionné par une bête de somme, de métiers à tisser, de harnachements de chevaux. Les céréales devaient occuper une place importante dans l'économie de l'exploitation.

Au Nord du village de Pointis-Inard (Haute-Garonne), sur la partie orientale d'une terrasse de la rive droite de la Garonne, se groupent les ruines d'un *vicus* et d'une petite église du IVe-Ve s.[97]. Des restes de constructions et une meule sont signalés à Castelanau-Magnoac (Hautes-Pyrénées)[98].

Les établissements de Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne) couvraient une superficie de 1200 mètres du N.-E. au S.-E. et 600 mètres dans les autres sens, enfermés dans une boucle de la Vienne, sur la rive gauche[99]. Les difficultés de l'exploration portant sur des terres cultivées n'ont pas permis de relever un plan d'ensemble des ruines dispersées à travers six emplacements différents. On est en présence d'une très importante villa, richement décorée, si l'on s'en rapporte aux fragments de sculptures découverts, petite tête d'Éros, base de statuette, en calcaires, marbres. Parallèlement à la Vienne s'étagent des terrasses et, à leur pied, une piscine de 40 × 10 mètres, à fond dallé, appartient à l'agencement du domaine.

A. Nicolaï[100] donne un inventaire des « mardelles », reconnues dans la lande et la forêt girondine et jusque dans la banlieue de Bordeaux. Deux villas, à La Motte et à Saint-Denis-de-Pile (Gironde), ont été en partie réoccupées lors des invasions (tombes barbares)[101], et les vestiges d'un autre établissement signalés à Saint-Aignan (Gironde)[102]. L'église de Thains (Charente-Maritime) est construite sur les ruines d'un édifice antique, dont un pan de mur est conservé sur une hauteur de 2m,50 et, dans la façade, deux bas-reliefs incrustés représentent une Epona et un Dionysos au pressoir[103]. Au Moustier (Dordogne), au

(94) F. Benoit, *ibid.*, p. 149.

(95) J. Jannoray, *ibid.*, p. 99-100.

(96) M. Larrieu, Y. Le Moal, M. Labrousse, *ibid.*, p. 41-67.

(97) L. et L. Garry, *Rev. Comminges*, LXVI, 1953, p. 124-127.

(98) T. Laverdure, *ibid.*, p. 91-92.

(99) F. Delage, *BAC*, 1946-1949, p. 419, 759-761.

(100) *Ibid.*, p. 705-723.

(101) *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1953, p. 28.

(102) R. Ducasse, *ibid.*, p. 8.

(103) P.-M. Tonnelier, *Gallia*, XI, 1953, p. 82-85.

Sud de l'église, dans le jardin Bourgès-Maunoury, un sol bétonné, des fûts de colonnes, des tuiles marquent l'emplacement d'une construction gallo-romaine[104].

En Normandie, des sondages en forêt de Lyons, sur le site du Gouffre (Eure), ont fait connaître des piliers d'hypocauste et donné un nombre si considérable de tessons de céramique qu'on peut envisager l'existence d'une officine de potier en cet endroit[105]. A La Fontaine, entre Saint-Martin-de-Boscherville et Duclair (Seine-Maritime), un atelier d'osellerie a été mis au jour[106]. Il semble que Port-Bail (Manche) ait eu dans l'Antiquité plus d'importance qu'on ne le suppose[107].

Grâce aux efforts de P. Durvin, l'exploration du Beauvaisis se poursuit méthodiquement. A Verneuil-sur-Oise, l'oppidum celtique a pu être localisé au Tremblay[108]. Dominant la vallée de l'Oise à proximité du tracé de la voie romaine Liancourt-Senlis, il fut occupé après la conquête, époque à laquelle les défenses furent renforcées, puis rasées pour la construction d'un poste de police routière à l'époque des Antonins, détruit au IIIe s. par un incendie. Le site fut ensuite fortifié une nouvelle fois par un *agger* de terres et de pierres, pourvu d'un revêtement de moellons sur le glacis et couronné d'un *vallum* de fascines, soutenues par des pieux, défendant un petit groupe de cabanes en pierres. Sur la rive gauche de l'Oise, à 1 kilomètre en amont du bac de Verneuil, la villa de Buffosse[109] a succédé à une ferme gauloise. Autour d'une cour intérieure rectangulaire sont groupés les bâtiments d'exploitation, étables, cellier, chambres du personnel, salle commune, cuisine dallée. On remarquera l'étroitesse des logements, éclairés par des vitres serties dans le plomb et dont les portes fermaient à clé. Vers le Sud, sont disposés plusieurs bâtiments, étables pour les bovidés, four, balnéaire pour les serviteurs, salle de repos, puis vers la porte le logis de l'intendant. A l'Est, un mur ferme une cour dans la partie haute de laquelle étaient ménagés une remise pour une voiture et des magasins pour l'outillage agricole. Dans l'angle N.-E., l'habitation du propriétaire comprend de petits thermes. Les sols sont bétonnés et les murs peints. Un jardin à l'Est longe le mur de clôture. Les greniers étaient situés à l'extérieur. Les recherches seront poursuivies dans les ruines s'étendant près de la ferme au voisinage d'une source. Sur la rive droite de l'Oise, en aval de Creil, au pied de la falaise bordant la route actuelle Creil-Saint-Leu-d'Esserent, des habitations gallo-romaines ont été reconnues à Thiverny[110]. Au pied d'une voie ancienne partant de Senlis, d'énormes murailles dont les éléments sont assemblés par des crampons de métal délimitent une salle à peu près carrée comportant des niches à encadrements, dans laquelle on pénètre par une porte à deux piédroits en grand appareil et seuil fait de trois blocs de pierres assemblés à queue d'aronde. Des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des enduits peints datent cet édifice, de caractère cultuel, du Ier s. de notre ère. Sur d'anciennes

(104) *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXX, 1953, p. 163-164.

(105) Dr M. A. Dollfus, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1953, p. 87-90.

(106) M. Allais, *ibid.*, p. 84-86.

(107) Dr. E. Doranlo, *Annuaire des cinq départ. Normandie*, 1953, p. 49-57.

(108) P. Durvin, *Mém. Soc. archéol. et hist. Clermont-en-Beauvaisis*, fasc. IV, 1953, p. 1-9.

(109) *Ibid.*, p. 9-16.

(110) *Ibid.*, p. 16-21.

fondations à fleur de sol, on a rencontré les restes de grandes salles dallées, d'enduits peints ou stuqués. A Creil[111], un niveau gallo-romain est apparu sous les anciennes fortifications et les pilotis d'un pont, situé à l'abri du *palatium*, ont été reconnus un peu en arrière des vestiges du pont romain. Un petit *fanum* se dressait en bordure de la route de Creil à Chantilly, au haut de la côte de Paris, en face de la ferme Maigret.

Dans l'Yonne, ce sont 18 fermes gallo-romaines dont les emplacements ont été retrouvés sur le territoire de Joux-la-Ville et de Noyers-sur-Serein[112], détruites au cours des invasions de la seconde moitié du IIIe s. et partiellement reconstruites postérieurement. Il y a là un ensemble de documents appelés à fournir d'utiles renseignements sur les modalités de l'exploitation agricole de ces territoires. Les mobiliers, déjà recueillis, sont uniquement faits d'outils et d'instruments de fer, d'objets d'os, de meules et de poteries. Dans le faubourg de Noyers-sur-Serein passe un tronçon de la voie romaine d'Auxerre à Montbard, large de 5m,50 à 6 mètres, entaillé de profondes rainures parallèles pour le passage des roues. A 750 mètres de l'église de Dixmont, on a retrouvé une section de l'aqueduc, alimenté par les eaux de la fontaine de Saint-Gervais, captée à l'époque romaine[113]. Des ruines d'établissements agricoles sont signalés à Viffort (Aisne), dans le jardin de la ferme Garnier, en bordure de la voie romaine de Château-Thierry à Montmirail, et à Fond-Thierry (cne. Bétheniville, Marne)[114]. Un petit groupe de cabanes circulaires ou rectangulaires, creusées dans le gravier de la carrière de La Planchotte, à Vitry-le-François (Marne), en bois et pisé, couvertes de tuiles, est contemporain du IVe s.[115]. On peut reconstituer dans ses grandes lignes l'étendue du domaine de Tillenay, à Champdôtre (Côte-d'Or), situé entre deux voies antiques reliant Dijon au cours de la Saône, auquel appartenait la terrasse alluviale, très fertile, bordée par la butte du Tart, l'ancien marais de la Tille et la Saône. Deux villas étaient situées aux lieux-dits « En Malcroit », « Prè-Breule » et près de Tillenay[116]. Le site de la « Ville d'Allery », à La-Chapelle-du-Mont-de-France (Saône-et-Loire) était occupé aux IIe et IIIe s.[117]. La présence d'un gué, sur la rive droite de la Saône, explique les raisons de l'occupation depuis le Néolithique jusqu'à la période des invasions de Saint-Martin-Belle-Roche, au Nord de Mâcon, où les vestiges d'un habitat ont été retrouvés aux « Terres-Noires »[118], ainsi qu'à Aynard (cne. Boinay, Saône-et-Loire), où la vie se poursuit jusqu'aux temps modernes[119]. Les mosaïques de Septême et d'Oytier (Isère)[120], en *opus signinum*, appartiennent à une construction du Ier s. avec hypocauste. Un inventaire est donné des découvertes faites sur les territoires de

(111) *Ibid.*, p. 20-21.

(112) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 165-166 ; — *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 188. Voir : *Gallia*, XII, 1954, p. 543.

(113) Du Même, *Gallia*, XI, 1953, p. 163-164.

(114) Chevallier, *Vestiges de l'époque gallo-romaine à Gillanches*, dans *Soc. archéol. gallo-belge*, 1953 (sans pagination).

(115) P. Georgeot, *Cimetières et vestiges antiques à Vitry-le-François, ibid.*

(116) P. Parruzot, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 285.

(117) L. Armand-Calliat, *ibid.*, p. 182.

(118) J. Toutain, *BAC*, 1946-1949, p. 647-648.

(119) F. Jarreau, *Annales Acad. Mâcon*, 1950-1951, p. 15-23.

(120) Dr J. Saumer, *Évocations*, mai-juill. 1953, p. 1094-1096 ; — P. Wuilleumier, *Gallia*, XI, 1953, p. 130-131.

Lhuis, de Grosley et de Saint-Benoît (Ain)[121].

Des précisions ont été apportées sur le pont romain de Sarrebourg (Moselle)[122], dont les fondations reposent sur des pilotis, et sur les établissements agricoles de la région[123]. Sur la rive gauche de la Moselle, à Mondelange[124], dans les dépôts de sables et de graviers, les nombreuses trouvailles d'objets de toute nature se rapportent à des habitats installés sur cet emplacement, alors que les eaux étaient beaucoup plus basses. L'exhaussement du niveau provoqua l'abandon du site et l'installation des habitants sur la première terrasse. Un cimetière du IVe s. au Sud du village moderne prouve que l'agglomération était déjà constituée à cette date. Un réservoir de source et des traces d'habitat ont été trouvés à Hérange (Moselle)[125]. Un pavement antique a été découvert sous l'église de Cheminot (Moselle)[126]. Des établissements agricoles, réoccupés aux temps mérovingiens, ont été mis au jour sous la forme de cabanes et de fondations dans le Bas-Rhin, à Schaefferheim, à Bolsenheim, à Osthouse, à Zellwiller, à Uttenheim[127], Les recherches faites à Kertzfeld ont fait connaître un type d'habitation rurale indigène, constitué par une fondation de galets liés avec une terre brune ou par un ciment à la chaux, sur lequel reposait une charpente de bois dont les intervalles étaient comblés par de l'argile mêlée de feuilles. Le même procédé était utilisé dans la construction des demeures des quartiers civils extérieurs à l'enceinte de Strasbourg. La légèreté de ces constructions explique la rareté des ruines dans la plaine d'Alsace et c'est là un fait dont il faut tenir compte lorsqu'on veut reconstituer le régime de l'exploitation agricole gallo-romaine. La présence de tessons de céramiques décorées à la roulette permet de préciser la date du vaste ensemble de ruines de Kircheim (Bas-Rhin), dans lequel on a cru pouvoir reconnaître la résidence d'un prince mérovingien : on est en présence des vestiges d'une *villa*, avec thermes, fortifiée au IVe s.[128].

Deux villes gallo-romaines ont été des carrefours routiers importants. Le *castrum* de Dijon[129] fut construit sans doute à la fin du IIe s., au croisement de voies ou de pistes antérieures à la conquête, venant de Langres et se dirigeant vers Beaune, d'Alise à la Saône, un autre chemin conduisait aux gués du fleuve. Il est à remarquer que si la grande voie d'Agrippa a certainement contribué au développement du *castrum*, ce n'est pas elle toutefois qui a provoqué son établissement. On est conduit à une même conclusion pour le carrefour de Vichy[130], dont le site est placé au passage de l'Allier, à son confluent avec le Sichon et au point de jonction de la voie fluviale et de la route. En même temps que centre thermal important, Vichy fut le carrefour de grands itinéraires préromains, voie de l'Armorique au Rhône par Rennes, Tours, Vichy, Feurs, gagnant la Vienne

(121) E. Dubois, *Bull. soc. natur. et archéolog. Ain*, n° 6,7, 1953, p. 55-63.

(122) M. Lutz, *BSPF*, L, 1953, p. 41-43.

(123) Du Même, *Annales soc. d'hist. et d'archéol. lorraine*, LII, 1952, p. 50-93. Voir : *Gallia*, XII, 1954, p. 544.

(124) E. Delort, *Gallia*, XII, 1953, p. 141-142.

(125) Du Même, *ibid.*, p. 146.

(126) Chanoine Martin, *Annales soc. d'hist. et d'archéol. lorraine*, LIII, 1953, extrt.

(127) J.-J. Hatt, *Gallia*, XI, 1953, p. 153-154.

(128) Du Même, *ibid.*, p. 153.

(129) G. Grémaud, *BAC*, 1951-1953, p. 170, 375-377.

(130) Dr L. Chabrol, *ibid.*, p. 161, 303-310.

et se prolongeant jusqu'en Arles, voie de Bibracte à Gergovie. La région des Alpilles, près d'Eygalières (Bouches-du-Rhône) était sillonnée, avant l'occupation romaine, par un certain nombre de chemins, dont le plus important, en direction E.-O., était flanqué de pistes passant au Nord des Alpilles[131]. Des compléments d'information sont apportés à l'étude de la voie romaine de Briançon à Argens[132], de Lyon à Chambéry, à Vienne et à Lyon[133], de Besançon à Langres[134], à celle des *viae vicinales* du Chaumontois, entre Einvaux et Girivillers, entre Mortagne et Deneuvre[135].

5. *Les sépultures.* — De même que dans la civilisation celtique, certaines sépultures du monde gallo-romain offrent un caractère politique[136], constituant des centres d'assemblées politiques et religieuses, groupant, autour d'importants complexes architecturaux, sanctuaires et bâtiments administratifs.

La présence des armes dans les mobiliers funéraires[137], au début de la période romaine, n'est pas une innovation, mais une survivance de coutumes antérieures. Si ce dépôt se fait plus rare, depuis le milieu du IIe s. jusqu'à la fin du IIIe, on en rencontre cependant dans les provinces de Belgique, Germanie, Norique et Pannonie. La rareté de l'exécution de ce rite s'explique par le fait que les armes sont alors la propriété du fisc et non celle du soldat. La réforme de l'armée par Constantin, l'apparition des Lètes, au IVe s., font réapparaître le dépôt des armes dans la sépulture, mais leur présence n'est jamais la preuve d'une ethnie quelconque. Ce n'est pas hasard si des lampes ont été mises dans les mobiliers funéraires[138] : en tant que source de lumière, elles symbolisent aussi bien la lumière terrestre que la clarté céleste de la vie future ; elles assurent le repos du défunt et chassent les démons ; enfin, elles s'identifient à l'âme des morts et symbolisent la lumière émanant de la divinité. Le symbolisme n'est pas plus absent du décor extérieur de la sépulture. L'un de ces motifs est la pomme de pin[139], dont la surface est couverte d'écailles en relief ou peintes, ovoïdes ou coniques, placées au sommet du cippe, symbole, comme le croissant lunaire, d'immortalité. Une nouvelle interprétation est proposée de l'*ascia* des épitaphes lyonnaises de la seconde moitié du IIe s. et du IIIe, qui serait chrétienne, parce que déjà vers 150, Saint Justin dans son *Apologie* (LV, 4) compte les outils des terrassiers et des manœuvres au nombre des figures éventuelles de la croix[140].

On doit à A. Blanchet[141] la connaissance d'une inscription funéraire, encore inédite, extraite d'un recueil de reproductions antiques, œuvre des graveurs Papillon, conservé à la Bibliothèque nationale. Les deux noms de femme *Soleris* et *Auxesis* n'ayant été portés que

(131) M. PEZET, *ibid.*, 1946-1949, p. 282.

(132) *Bull. soc. d'ét. hist. scientif. et litt. Hautes-Alpes*, n° 45, 1953, p. 77-87.

(133) P. SAINT-OLIVE, *Histoire locale*, V, 1953, nos 13-14, 15-16.

(134) P. DAVILLERS, *Les cahiers Haut-Marnais*, n° 38, 1953, p. 110-112.

(135) J. GODFRIN, *BAC*, 1946-1949, p. 273-276.

(136) *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 281.

(137) H. SCHOMBERG, *Saalburg Jahrb.*, XII, 1953, p. 53 sqq. ; — S. J. DE LAET, *Mél. Courtoy*, extr.

(138) H. MENZEL, *Festschrift röm.-germ. Zentramuseums Mainz*, III, p. 131-138.

(139) F. DELAGE, *Gallia*, XI, 1953, p. 25-40, avec une « note » de P. Boyancé.

(140) J. CARCOPINO, *Études d'histoire chrétienne*, 1953, p. 86-87.

(141) *BAC*, 1946-1949, p. 55-57.

dans le Midi de la Gaule, l'épitaphe est vraisemblablement originaire de cette région.

A Saint-Remy-de-Provence[142], la sépulture élevée à l'angle des rues Carnot et Expilly était protégée par une pierre plate en calcaire local, moulurée sur l'une de ses faces, d'un type courant remontant à l'époque hellénistique, peut-être emprunté à un édifice de la ville ruinée antérieurement à 96 avant J.-C. Toutes les tombes de *Glanum* ont été découvertes le long des voies d'*Ernaginum* à *Cabellio* et de son diverticule se détachant à la « Croix d'Arles ». L'ancienneté de la route est confirmée par la découverte d'ossements et de poteries du IIIe s., par des sépultures sous tuiles et par des sarcophages en pierre à couvercles en bâtière et à acrotères. L'un de ceux-ci était celui d'un *ferrarius faber* du IVe s., dont la profession est rappelée par la représentation des principaux outils de son métier. Trois stèles funéraires ont été recueillies sur la rive septentrionale de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), au domaine de La Suriane[143]. Des sépultures sont signalées : dans le Vaucluse, au quartier des Clots, à Sannes[144], cimetière à inhumation daté par les monnaies de Domitien, de Nerva et de Trajan et, près de la chapelle de Saint-Pierre, sarcophage de marbre à panneaux de strigiles, accosté anx angles de personnages drapés, semblable aux sarcophages de la cathédrale d'Apt ; — dans la Drôme : tombes à La Motte-Chalencon[145] ; sous tuiles à Montélimar, quartier des Champs[146] ; incinération dans une amphore brisée, avec poteries et urnes de verre, à Montbrizon-sur-Lez[147] ; — dans l'Ardèche : tombeaux de pierres à Alba, quartier de Luas[148], et Valviguère, en bordure de la route d'Alba à Bourg-Saint-Andéol[149] ; — dans le Gers, à Lectoure, lieu-dit Saint-Genis[150], sarcophages, tombes en briques, en caissons de pierres, renferment de rares mobiliers funéraires, appartenant vraisemblablement au cimetière précédemment reconnu au S.-E. et au N.-O. à proximité de la voie romaine Agen-Auch, dont le tracé correspond à celui de la nationale no 21. De l'autre côté de la voie, au lieu-dit « Pradoulin », des fouilles anciennes avaient révélé l'existence d'une agglomération gallo-romaine. Des incinérations, enfermées dans des coffres de granit, ont été trouvées aux Etanchoux à Chigot (cne. Saint-Léonard-de-Noblat)[151], à Sauviat[152] et à Roussac (Haute-Vienne)[153]. Une stèle funéraire, décorée de l'*ascia* en bas-relief, a été recueillie dans les ruines de Royan (Charente-Maritime)[154].

En Bretagne, le cimetière de Créac'h Maria en Ergué-Armel (Finistère)[155] est situé de part et d'autre du chemin rural no 13, sur les dernières pentes du Mont Frugy, dominant Quimper au Sud. Les cendres sont déposées dans des urnes à panse renflée, biconiques, en terre grise locale recouverte d'un engobe noir, parfois dans une bouteille prismatique hexagonale de verre bleu, importée comme sans doute la plupart des vases

(142) H. Rolland, *ibid.*, p. 186-189.
(143) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 112.
(144) J. Sautel, *ibid.*, p. 121-122.
(145) Du Même, *ibid.*, p. 128.
(146) Du Même, *ibid.*, p. 128.
(147) Du Même, *ibid.*, p. 129.
(148) Du même, *ibid.*, p. 130.
(149) Du Même, *ibid.*, p. 130.
(150) E. Houth, *BAC*, 1946-1949, p. 361-365.
(151) J. Perrier, *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXXIV, 1953, p. 157.
(152) Chaumont, *ibid.*, p. 288.
(153) J. Toutain, *BAC*, 1946-1949, p. 336.
(154) M. Clouet, *ibid.*, p. 30.
(155) P. Merlat, *Ann. Bretagne*, IX, 1953, pp. 382-408 ; — *Gallia*, XI, 1953, p. 327-9.

du mobilier funéraire, lampe, gargoulette, buire en argile jaune ou blanche à engobe allant du jaune clair à l'ocre, flacon en forme de lion en terre-cuite jaune clair rehaussé de rouge et de brun, fragments de sigillée, perles en céramiques bleues d'Égypte. Ces sépultures qui appartiennent au cimetière gallo-romain d'*Aquilonia*, n'apportent que des renseignements chronologiques assez vagues : on ne possède comme repère que la bouteille de verre d'un type courant à la fin du Ier s. et une monnaie de Trajan. Le cimetière est placé entre l'établissement gallo-romain du Mont Frugy et l'agglomération de Locmaria, construite sur le site d'*Aquilonia*. Son extension assez considérable suggère que dans ce secteur proche de Quimper et de l'Odet vivait une population assez dense. Le cimetière, ravagé plus que fouillé, a-t-il été en usage plus longtemps que ne le montrent ces découvertes, ou bien fut-il abandonné rapidement ? La question est sans réponse.

En Normandie, le cimetière de La Fontaine, près de Duclair (Seine-Maritime)[156], avait été établi à flanc de coteau. Les corps avaient été déposés dans des sarcophages, ou dans des tombes de tuiles à toit en bâtière. Parmi les mobiliers funéraires figurent un flacon cylindrique en bronze, un bol et une fiole de verre.

La découverte, dans la partie septentrionale de Sens (Yonne), en bordure de la voie romaine de Lutèce[157], d'une urne cinéraire en marbre, à panse ovoïde ornée de cannelures et à couvercle à bouton en forme de gland, précise l'emplacement d'un cimetière du IIe s. Dans la nécropole à incinération de Sougères-sur-Sinotte (Yonne), les cendres et les offrandes funéraires avaient été déposées directement sur le sol (IIe-IIIe s.)[158]. A Dijon, le grand cimetière de la rue du Tillot[159], à l'Ouest de l'agglomération, reste, par sa situation et son étendue, la véritable nécropole urbaine depuis le IIe s. jusqu'au Moyen âge. Un type de monument funéraire, fréquent dans les régions de Lyon, Bourges, Langres et Metz, peut-être une stèle-plaque, dressée verticalement sur la sépulture, et portant un cartouche de métal, a été trouvé, sous la forme d'une tablette de fer, à Minot (Côte-d'Or)[160] : cartouche brisé en deux morceaux, encadré par une gorge et flanqué aux angles de deux Génies en léger relief, une main posée sur le cartouche.

En Vivarais, dans la vallée du Frayol, une tombe abritait un vase de bronze orné de masques barbus et d'une guirlande[161].

Au cimetière de Saint-Irénée, à Lyon, occupé du Ier au IXe s., un niveau de tombeaux et de mausolées païens est surmonté de trois couches superposées de sarcophages, avec monnaies de Gallien, Claude II, Constance II, Julien et Valentinien Ier[162].

Le mausolée circulaire de La Gironnette, à Autun, élevé hors la ville au Haut-Empire, est caractérisé par l'absence de la chambre funéraire, la sépulture ayant été aménagée, comme à La Pierre de Couard, sous le monu-

(156) G. Lanfry, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1953, p. 808-3.

(157) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 161.

(158) Dr J. Bénard, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 299.

(159) G. Grémaud, *ibid.*, p. 277-280, 282-283; L. Lerat, *Gallia*, XI, 1953, p. 138.

(160) A. Colombet, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 199-200.

(161) *Rev. Vivarais*, 1953, p. 62.

(162) P. Wuilleumier, *Gallia*, XI, 1953, p. 182-184.

ment[163]. A quelques kilomètres de l'abbaye de Hautecombe (Savoie), lors de la restauration de l'autel, dans la chapelle de Conjux[164], trois pierres antiques furent mises au jour, dont l'une, un cippe funéraire, porte une épitaphe.

Sur le fond de l'un des deux sarcophages en remploi contre un mur de la vieille église d'Olley (Meurthe-et-Moselle), une marelle est gravée au trait[165]. Une dizaine de sépultures de l'habitat du IVe s., à Mondelange (Moselle), ont donné une céramique ornée à la roulette d'Argonne, une aiguière et un bol de verre[166]. Une stèle funéraire mutilée portant la représentation d'un personnage drapé a été trouvée à Gélucourt-Videlange (Moselle)[167]. Des tombes en dalles de pierres sont signalées au lieu-dit «L'homme», à Verrines (Deux-Sèvres)[168].

6. *Arts et métiers. Commerce. Industrie.* — Un livre[169], destiné au public anglais, traite de l'histoire et de la civilisation de la Gaule romaine. Bien informé, pourvu d'une bibliographie bien choisie, l'ouvrage met en lumière la part qui revient aux persistances du tempérament celtique et à l'apport romain.

Le facteur géographique n'a pas été sans exercer son influence sur la répartition en Gaule des grands groupements d'œuvres d'art. Le rassemblement sur le terroir de Chiragan, à Martres-Tolosane (Haute-Garonne), d'un ensemble sculptural (reliefs, répliques d'œuvres grecques célèbres, divinités du panthéon grec et romain, portraits, exécutés en marbres d'Italie, de Grèce et de Gaule) pose une énigme qui n'est pas encore résolue : *villa* industrielle, comme celle d'Anthée (Belgique), atelier de sculpteur, demeure de fonctionnaire? Aucune de ces explications ne satisfait. D'autre part, seul un tiers de la surface occupée par cet ensemble architectural de portiques, de galeries, de thermes et de bâtiments de formes diverses, a été fouillé et les résultats d'une étude récente[170] sur la «galerie impériale», si elles apportent des indications sur cette iconographie et certains éléments de chronologie générale, ne permettent encore aucune conclusion sur la destination de ces portraits ni sur celle des bâtiments abritant les collections de sculptures. La présence d'une effigie d'Auguste n'est d'aucune utilité pour la datation de ces séries, le fondateur de l'Empire ayant sa place marquée dans toute galerie de portraits impériaux. Ceux-ci forment, à Chiragan, une suite ininterrompue de Trajan à la dynastie des Sévères, de 110 environ au milieu du IIIe s. On relève plusieurs portraits d'un même empereur, laissant supposer de la part du collectionneur un grand attachement à l'idée impériale, aux Antonins, aux Sévères et à leur succession. Enfin certaines images n'ont pas été terminées, en particulier celles des Sévères. C'est donc le problème de Chiragan qui est à reprendre dans son ensemble et en tenant compte de la position géographique du site, au bord de la Garonne, à l'endroit où le fleuve devient navigable, à l'entrée de la plaine de Toulouse, au pied des Pyrénées, sur la route antique de Saint-Bertrand-de-

(163) P.-M. Duval, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950-1951, p. 81-87.

(164) A. Merlin, *BAC*, 1946-1949, p. 36-37.

(165) E. Delort, *Gallia*, XI, 1953, p. 147.

(166) Du Même, *ibid.*, p. 144.

(167) Du Même, *ibid.*, p. 146.

(168) *BSPF*, L, 1953, p. 175.

(169) Olwen Brogan, *Roman Gaul*, Londres, 1953.

(170) F. Braemer, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 143-148.

Comminges et de Dax, à la limite de l'Aquitaine.

C'est aussi sur un site qui fut un lieu de passage que s'installa à Saint-Médard-d'Eyran (Gironde) l'atelier romain d'un sculpteur grec[171], d'où sortirent les deux sarcophages d'Endymion et de Séléné et de Dionysios et d'Ariadne ; travaillant pour les riches propriétaires de la région, il maintenait une culture traditionnelle. D'autre part, ces œuvres apportent des éclaircissements sur la croyance en la survie dans l'au-delà.

Un plan complet et un relevé des détails architecturaux des thermes de Sainte-Colombe-les-Vienne[172] pourra peut-être aider à une meilleure connaissance du monument et de ses décors.

La découverte au hameau de Lucy, au bord de la voie romaine d'Autun à Belleville par Tramayes (Saône-et-Loire), d'une stèle funéraire représentant une fillette assise, tenant un chat sur les genoux, pose le problème de l'introduction en Gaule de cet animal, qui n'a été que rarement représenté dans le bestiaire des imagiers gallo-romains[173]. Sur les images de chats figurant sur les monuments lapidaires, cinq ont été trouvées dans la Gaule orientale, en Bourgogne et dans le Lyonnais. Originaire d'Égypte, le chat domestique aurait pénétré en Gaule par les vallées du Rhône et de la Saône, au long desquelles étaient répandus, de Marseille à Langres, les objets d'origine égyptienne. Cependant, le chat est un animal rare jusqu'au IXe s., date à laquelle les naturalistes fixent son introduction définitive dans nos régions.

L'exploitation des grands chantiers de fouilles a provoqué la découverte d'importantes sculptures : à Saint-Remy-de-Provence[174], dans un puits à proximité des temples augustéens, tête d'Octavie, exécutée *post mortem* par un artiste grec (copie en marbre d'un original perdu) et buste de Julie, fille d'Auguste, mère de Caïus et de Lucius César, portrait contemporain du modèle et qu'on rapprochera de l'effigie de l'*Ara Pacis* ; — dans l'un des temples augustéens : statue de jeune *togatus*, portant au cou la *bulla* ; — au centre de l'espace s'étendant entre les gradins de la salle d'assemblée : autel cylindrique, orné de têtes de taureaux, réunies par des guirlandes de feuillages et surmonté d'un couronnement à volutes ioniques ; — dans le monument à crypte : partie inférieure d'une statue de femme drapée ; corps de statue drapée portant une tunique courte et tenant une grappe de raisin ; tête archaïsante rappelant les sculptures d'Entremont ; acrotère d'angle à palmette ; acrotère de faîte, buste de femme drapée et voilée avec pendants d'oreilles et gros torque à tampons, en avant d'une palmette ; — dans la paroi intérieure du rempart : linteau entouré sur ses quatre faces d'un couronnement sculpté ; — dans une niche pratiquée à l'angle de l'escalier montant vers le site indigène primitif : femme vêtue d'une tunique longue, les épaules couvertes d'un manteau, tenant dans le bras gauche une corbeille remplie de fruits, divinité indigène de travail local peut-être une *Glanica* ; — dans le sanctuaire d'Hercule, au seuil du monument à crypte : Hercule *Bibax*, la peau de lion sur les épaules, le mufle recouvrant

(171) R. Étienne, *REA*, LV, 1953, p. 361-378.

(172) J. Cottaz, *Bul. soc. amis Vienne*, nos 34-46, 1938-1950, p. 3-31.

(173) L. Armand-Calliat, *Gallia*, XI, 1953, p. 85-89.

(174) H. Rolland, *ibid.*, p. 3-16.

la tête disparue, appuyé sur la massue et tenant un vase à boire dans la main gauche ; — à Arles[175], dans le dépotoir de la galerie Nord des cryptoportiques : bras droit et main, les phalanges brisées ; main droite de la statue d'Octave ; fragments de décors : petite colonnette spiralée avec feuilles d'acanthes débordantes (époque de Néron) ; pilastre décoré en méplat de feuilles d'acanthes supportant un dauphin, dont l'œil est fait d'une étoile, allusion à la *stella crinita* apparue à la mort de César.

Je doute fortement d'une prétendue influence « ibérique »[176] relevée sur un petit hermès de pierre dure, trouvé dans les fouilles de Fontjoncouse *(Fontem Joncosam)*, une tête masculine barbue et une tête féminine accolées.

Le Musée de Libourne s'est enrichi d'un fragment de statue adossée d'un personnage drapé, tenant dans la main droite un *volumen* déroulé[177], et de la « pierre au gladiateur »[178].

Un petit coq en bronze, les ailes entravées par une tresse, a été recueilli à Montbouy (Loiret)[179], et à Bourges (Cher)[180], rue Saint-Jean, près de la cathédrale, des stèles et des bas-reliefs ont été découverts : buste d'homme tenant un calame qu'il trempe dans un encrier, un *codex* ouvert dans la main gauche, à l'intérieur d'une niche à fronton en forme de coquille ; partie supérieure d'une stèle à pilastres et acrotères, feuillages dans le tympan ; fragments de deux bas-reliefs, femme drapée et homme avec tunique courte et jambières ; — le « *Cernunnos* » de Vendœuvres est entré au Musée de Châteauroux (Indre)[181] ; — de la statue de Jupiter, découverte lors de la construction d'un chemin vicinal, à La Besse (cne Saint-Léonard, Vienne), brisée à coups de masse, il ne reste plus que la tête, plus grande que nature[182] ; — le fragment de chenet, trouvé, environ 1880, à Cortevaix (Saône-et-Loire), figurant la partie antérieure du corps d'un bélier, couvert de chevrons gravés, est contemporain du Ier s. de notre ère[183] ; le petit bronze recueilli, en 1909, à Dijon, représente un grotesque, esclave noir assis[184] ; — dans la région de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), trois têtes monumentales, portant une cavité au sommet, sont apparentées aux « têtes sans corps » de Chorey (Côte-d'Or) et de Corbridge (Angleterre)[185] ; — à Amiens (Somme), au cours des travaux de reconstruction[186] : bas-relief portant la figure d'un torse d'homme terminé en queue de poisson et tenant une rame dans la main gauche, trouvé à l'angle de la rue au Lion et de la voie nouvelle joignant le Beffroi à Saint-Germain ; claveau, recueilli dans la nouvelle rue allant du Beffroi à Notre-Dame ; masque bachique dans un médaillon ; — parmi les petits bronzes de la région lyonnaise conservés au Musée Guimet[187], figure une statuette d'Abondance assise dans un fauteuil, tenant une patère où mange un

(175) F. Benoit, *ibid.*, p. 108-110.

(176) M. Durand-Lefebvre, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 44

(177) Descros, *Rev. hist. archéol. Libournais*, 1953, p. 36.

(178) *Ibid.*, p. 67.

(179) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 157.

(180) Du Même, *ibid.*, p. 159-161.

(181) B. [illegible], *BSPF*, L, 1953, p. 103.

(182) A. Blanchet, *BAC*, 1946-1949, p. 479.

(183) L. Armand-Calliat, *ibid.*, 1950-1952, p. 17-19.

(184) Du Même, *ibid.*, p. 203-206.

(185) Du Même, *Gallia*, XI, 1953, p. 60-63 ; cf. *ibid.*, XI, p. 186.

(186) F. Vassflle, *Bull. trim. soc. antiq. Picrdie*, 1953, p. 124-148.

(187) G. Gaudron, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 193-194.

serpent, type connu par les statues de Sommerécourt et de Xertigny, mais aussi représentée par des figurines de métal. A. Blanchet[188] donne la description d'un buste de Jupiter posé sur un croissant, appartenant à un manche de lampe en bronze, trouvé dans le département de la Vienne.

Dirigées de 1934 à 1936 par Welter, à l'orée méridionale de la forêt de Faulquemont-Chémery (Moselle), les fouilles avaient mis au jour les vestiges des ateliers des potiers *Satto* et *Saturninus* (90-160 ap. J.-C.), avec leurs batteries de fours abritées sous des auvents, et tout un matériel de fabrication (moules) et de cuisson (cales, supports). C'est par milliers que l'on compte les tessons de sigillée et de vaisselles non décorées, mais estampillées. Le catalogue dressé par E. Delort[189] donne l'inventaire de ces décors : rinceaux, arceaux, métopes ; scènes empruntées à la mythologie, dieux de l'Olympe ; Actéon, Prométhée, Dioscures ; légendes homériques, Ulysse chez le Cyclope ; scènes de chasses ou de vendanges, appliquées sur des formes hémisphériques (Drag. 37), plus rarement carénées (Drag. 29), sur lesquelles le décor s'enrichit de motifs nouveaux : Pan et la Sirène, Pygmées et grues, lion, ours, lapin, chèvre. Un second ensemble relève d'un potier anonyme, dont les fabrications se distinguent des précédentes par la rareté de l'emploi de la frise, un répertoire différent et la forme cylindrique du vase (Drag. 30). Un troisième atelier a travaillé sur le même emplacement : les frises sont imprimées à la roulette, les animaux plus souvent reproduits que les personnages (griffons ailés, Centaures et cheval marin, dauphin, poisson, cerf, sanglier, combat de coqs). Ces productions avaient une clientèle étendue : on les a trouvées en Grande-Bretagne, dans la vallée du Rhin, sur la Moselle, dans les pays danubiens, au Wurtemberg et sur le *limes*. Comme bon nombre de nos potiers gallo-romains, *Satto* déplaçait facilement le siège de son industrie, emmenant avec lui une partie de ses ouvriers. C'est ainsi qu'à la fin du Ier s. de notre ère, on le trouve établi à Mittelbronn, près de Phalsbourg (Moselle), où l'une de ses officines vient d'être retrouvée[190].

Au lieu dit Uspann (Bas-Rhin), en bordure de la voie romaine, près d'une cave, pourvue d'un escalier et d'un soupirail, le dépotoir d'un atelier de potier renfermait les « ratés » d'une céramique décorée de cercles à la barbotine, dont les formes sont celles en usage depuis le règne de Claude jusqu'aux Flaviens[191]. C'est un autre dépôt de « ratés » qui a été découvert à Strasbourg[192], dans un bras de rivière comblé à l'époque romaine, situé sous les fondations d'un édifice militaire de l'époque de Trajan. Les officines qui ont déposé leurs déchets de fabrication semblent avoir appartenu à la VIIIe légion, chargée, sous les Flaviens, de ravitailler en ustensiles les camps du *limes*. Les produits fabriqués dans ces ateliers, installés dans les quartiers extérieurs à l'enceinte, consistaient en une poterie peinte en rouge vif ou en ocre, une des spécialités des camps militaires rhénans, dont les centres étaient à *Vindonissa* (Suisse), à Heddernheim et à Friedberg (Wetterau), à

(188) *BAC*, 1946-1949, p. 164-165.

(189) E. DELORT, *Vases ornés de la Moselle*, Nancy, 1953.

(190) M. LUTZ, *Les cahiers lorrains*, V, 1953, p. 51 ; — *Le Monde*, 30 sept. 1953.

(191) J.-J. HATT, *Gallia*, XI, 1953, p. 153.

(192) DU MÊME, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 170-171.

Holdeurn (Hollande), et les types apportés sur le Rhin et le *limes* par les légions danubiennes appelées en Germanie sous les Flaviens ; une poterie orangée commune, très bien cuite et d'une uniformité remarquable ; enfin de petits objets moulés et des lampes, deux d'entre elles signées de *Catullus* et de *Talutius*.

Les restes d'un atelier de potier, aux murs de pisé et de colombage, détruit par un incendie ont été découverts rue de l'Horloge, à Évreux (Eure)[193] et, au hameau de Poreux (Loiret), non loin de la Loire, sur le bord d'un chemin antique, dit « Sentier de l'Ane », les restes d'un four carrelé, avec cheminée d'angle, ont été reconnus[194].

On peut distinguer trois niveaux stratigraphiques dans les fouilles de La Graufesenque (Aveyron)[195], dont les deux plus anciens ont été, à plusieurs reprises, soumis aux inondations de la Dourbie : couche supérieure romaine, datée par les monnaies de Tibère et de Claude, avec céramiques du type de La Graufesenque ; — couche intermédiaire, datée par les monnaies de Nîmes (8-2 av. J.-C.), et poteries communes ; — couche inférieure, datée par les monnaies de Marseille à la croix et par les amphores de type italique du Ier s. avant l'ère. Les nouveaux graffites font connaître les noms des potiers, *Vitalis*, *Secundus*, *Maturus*, *Vebrullus*, *Lutugenus* ; au lieu de *Palandinus*, il faut lire *Amandinus*[196]. Sur six nouveaux poinçons recueillis[197], lion, belluaire, feuille, oiseau, cerf, Bellérophon, cinq sont simples, un double ; trois portent le nom de leur propriétaire ou de leur auteur, *Crucuro* et *Lutugenus*, gravés avant cuisson ; un troisième, *Fronici*, a été tracé après cuisson. Il ne serait pas impossible que les poinçons au lion, au cerf et au belluaire ne soient que des surmoulages.

L'étude des poteries trouvées à Bourgoin (Isère) permet de distinguer un mode de répartition suivant les quartiers de l'agglomération antique, les vaisselles courantes ayant été recueillies surtout dans les quartiers artisanaux, ceux qui ont donné des poids de tisserand, des scories et des creusets[198]. L'examen des estampilles, conjointement avec celui des monnaies[199], d'Auguste à Antonin, atteste la prospérité de *Bergusia*, durant la seconde moitié du Ier s. Les estampilles fournissent des précisions sur les aires de dispersion des produits des grandes officines : aucune de ces céramiques n'est originaire des ateliers de l'Est de la Gaule ; ceux du Sud n'y sont que faiblement représentés, ainsi que ceux de Montans ; la plupart des sigillées proviennent de Lezoux. L'importance du nombre de vases portant la marque de *Martinus* fait supposer la présence d'un dépôt, peut-être même d'un atelier. Un *Martinus* apparait, à l'époque de Domitien-Trajan, à Lubie où travaillèrent des potiers de Lezoux. A l'occasion d'une exposition à l'Hôtel de Ville de Lisieux (Calvados), un catalogue de la poterie locale depuis l'époque romaine a été publié[200], donnant des indications sur

(193) H. van Effenterre, *Gallia*, IX, 1953, p. 81.

(194) R. Louis, *ibid.*, p. 156.

(195) F. Braemer, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 34-37.

(196) A. Aymard, *ibid.*, p. 37-38 ; — *REA*, LV, 1953, p. 126-131.

(197) L. Balsan, *Rev. archéol.*, 1953, I, p. 137-147.

(198) J. Chauffier, *Évocations*, nos 77-78, 1953, p. 1060-1061 ; nos 81-82, p. 1126-1129.

(199) M. Durand-Lefebvre, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 62-63.

(200) F. Cottin, *Céramiques lexoviennes de l'époque gallo-romaine au XIXe siècle*, extrait de l'*Ass. normande*, 1943.

les estampilles recueillies dans la ville antique. Du relevé des marques recueillies à Locmaria et à Créac'h Maria[201], il ressort une nette prédominance des apports des officines de Lezoux, sur celles de Montans et de La Graufesenque. L'importation commence, en Armorique, avec l'expédition britannique de Claude qui eut pour conséquence une renaissance de l'économie du pays, peut-être favorisée par la construction de routes, comme la voie de Carhaix à la côte osismienne. Il en est autrement en direction du Nord de la Gaule où la répartition des importations de céramiques a donné les pourcentages suivants pour le site d'Elewijt (Belgique) ; La Graufesenque 43 % ; Lezoux 22 % ; atelier de *Satto* (?), Blickweiller 23 %. Les ateliers de Rheinzabern, de Trèves et de Lavoye ont principalement fourni les poteries sans décor. Le IIIe s. marque le déclin des importations de la sigillée[202]. Un tesson de *Maco Pastor*, qui travaillait dans l'Est de la Gaule, à Krakenwald, sous le règne de Trajan, a été trouvé à Orléans (Loiret)[203]. Que conclure pour l'histoire du commerce des officines des homonymes relevés sur les estampilles des régions du Sud et de l'Est[204] ? Doit-on les interpréter comme représentant des transports commerciaux, ou traduisent-elles la création de nouveaux centres de fabrication ? La réponse semble devoir être recherchée dans une étude précise du décor. C'est ainsi qu'à Montans (Tarn)[205], une part importante est accordée aux éléments végétaux, parfois réalistes ; l'animal est rarement représenté et la figure humaine est utilisée parfois pour représenter les dieux, plus souvent des combattants. La présence de têtes isolées est une survivance des traditions celtiques. Le décor des céramiques de Montans fait le pont entre les styles de l'Italie et de la Gaule. L'identité des noms de potiers relevés à Arezzo et à Montans pourrait s'expliquer par la copie servile exécutée dans l'atelier gallo-romain[206]. De nouvelles figurations sont signalées dans le répertoire de nos potiers : scènes de rapt sur cinq tessons de La Madeleine (Meurthe-et-Moselle), recueillis en Allemagne, en Hollande et en Belgique[207] ; tête féminine portant une couronne tourelée et personnage casqué assis, appuyé sur un bouclier gaulois, accosté d'un serpent cornu, tenant dans la main une coupe débordante, sur un fond de coupe et un tesson de Vichy (Allier), dans lesquels on propose de reconnaître les images de la Tutelle de Vichy et de *Borvo*, le dieu des sources thermales[208]. *Borvo* aurait été aussi représenté sur les gourdes de terre-cuite, découvertes dans les déchets de fabrication du dépotoir de la rue Desbrest, à Vichy[209]. Il n'est plus possible de classer dans la série planétaire tous les vases de Bavai (Nord)[210] : trois ou quatre seulement, à peu près complets, sont décorés de sept bustes (exemplaires de Paris, de Jupille et de Tournai). Mais sont-ce bien là les figures des

(201) R. Cloastre, *Ann. Bretagne*, LX, 1953, p. 353-361.

(202) F. Vaes et J. Mertens, *La céramique gallo-romaine en terre sigillée d'Elewijt (Belgique)*. Coll. Latomus t. XIII, 1953.

(203) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 155.

(204) M. Durand-Lefebvre, *Bull. soc. nat. Fr.*, 1952-1953, p. 165-166.

(205) De la Même, *ibid.*, p. 173-174.

(206) Pflaum, *ibid.*, p. 174.

(207) F. Vaes, *Chronique archéol. pays Liège*, 1951-1953, p. 66-77.

(208) Dr A. Morlet, *Vichy-Cannes*, juin 1952 ; - *Aesculape*, 1953, p. 121-124.

(209) Du Même, *Vichy Revue. Tourisme* 53, août 1953 (non paginé).

(210) Chanoine H. Biévelet, *Latomus*, XI, 1953 p. 158-165.

divinités planétaires de la semaine, malgré l'absence d'attributs et la présence du Tricéphale? Les attributs divins relevés sur des tessons se rapportent, la roue au Jupiter celtique, la scie au Mars gaulois ou germanique, le caducée et le bouc à Mercure, mais le tesson au bouc appartient à un vase qui ne pouvait avoir que quatre figures. D'autres représentations, têtes humaines aux yeux clos, ont été trouvées dans des sépultures. Au vrai, ce n'est pas le thème planétaire qui caractérise les productions des ateliers de Bavai, mais bien les procédés techniques suivant lesquels les thèmes sont traités.

Dans cette industrie de la terre-cuite, on peut distinguer, d'après les principaux ensembles datés des sites militaires et des grands cimetières, cinq phases : 1° de 30 avant l'ère à 40 après ; 2° de 40 à 80 ; 3° de 80 à 160 ; 4° de 160 à 260 ; 5° de 260 à la fin du IVe s.[211]. Pendant les deux premières périodes les survivances celtiques sont nombreuses. Les artisans gaulois avec le secours de techniques nouvelles, développent leurs traditions, mais leurs productions restent dans la ligne des céramiques anciennes. La centralisation de l'industrie dans les grandes officines de la sigillée conduit au travail en grande série, à une sorte de standardisation, qui a pour conséquence une simplification et un dessèchement du répertoire. Les formes celtiques disparaissent pour se manifester de nouveau, une première fois à la fin du IIe s. à la suite de crises politiques et militaires, puis à la fin du IIIe à la faveur des invasions et des troubles sociaux. Il semble bien que ces résurgences aient été préparées d'une façon latente, les formes indigènes n'ayant jamais cessé d'être fabriquées dans de petites officines locales et dans les ateliers des hameaux et des fermes gallo-romaines. Au IVe s. les fabriques d'Argonne, plus traditionnalistes, supplantent les ateliers mosellans et rhénans, reprenant à la fois, dans les formes et le décor à la roulette, les thèmes du second âge du Fer. Comme il est normal, cette réapparition des formes celtiques dans la sigillée gallo-romaine est en rapport direct avec les événements politiques et économiques de l'histoire de la Gaule.

Les fabrications d'Argonne ont pénétré sporadiquement jusque sur le cours de la Loire, où un tesson décoré à la molette a été découvert à Orléans[212]. La rareté de ces poteries dans l'Ouest de la Gaule pourrait trouver une explication dans l'absence de relations fluviales entre l'Argonne et la Loire[213].

En Roussillon, les tuiles de la fabrique de *Fabricius Quietus*[214] ont été trouvées à La Forti, près de la plage de Canet, à La Vallière et à Rivesaltes. A Cahors travaillait le briquetier *Amiantus*[215].

Des restes d'une industrie sidérurgique ont été mis au jour dans l'Yonne : sur le territoire de la commune de Vénizy, à Sevy[216], existait un centre de fonderie

(211) J.-J. Hatt, *Congrès internat. des sc. préhist. et protohist. Actes IIIe sess. Zurich*, 1950, p. 287-288. — Sur l'histoire des recherches faites pour retrouver les procédés de fabrication de la céramique sigillée, on consultera l'article de L. Durr, *Études sur la technique de la « terra sigillata »*, dans *Cah. d'archéol. et d'hist. d'Alsace*, n° 133, 1953, p. 95-97.

(212) M. Durand-Lefebvre, *Bull. liaison prov. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 25, nov.-déc. 1953 ; *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 180.

(213) F. Braemer, *ibid.*, p. 180.

(214) G. Claustres, *Ét. roussill.*, II, 1952, p. 285.

(215) M. Labrousse, *Bull. soc. d'ét. Lot*, LXXIV, 1953, p. 117-119.

(216) A. Champigneulles, *Rev. archéol. Est.*, IV, 1953, p. 378-379.

important, dont les fours ont été détruits ; des sondages ont révélé l'existence de canalisations en bois, amenant l'eau d'une source pour le lavage du minerai ou pour actionner la soufflerie des fours ; à Dixmonts, au ferrier de « La Gargouille »[217], daté par des tessons des IIe et IVe s., un four à la catalane était constitué par un cylindre creux de 2 mètres de diamètre, revêtu intérieurement d'une couche de terre réfractaire, épaisse de 0m,30, et surmontant de 1m,20 le fond de l'exploitation. La remise en exploitation des gisements d'étain d'Abbaretz (Loire-Inférieure) menace de détruire les ouvrages antiques. Aux environs de Bois-Vert, une tranchée ouverte sur l'emplacement du *stockwerk* contenait dans son remplissage des monnaies romaines, témoignage d'une exploitation poursuivie après la conquête[218].

Des exploitations de carrière ont été reconnues dans la région d'Autun, à Vergennes, aux Grands-Champs, à Saint-Emiland (Saône-et-Loire)[219], avec blocs engagés et outils de carriers. Il ne serait pas impossible que les meules en lave découvertes en Rhénanie soient originaires des carrières de Volvic (Puy-de-Dôme), qui auraient été encore utilisées aux temps mérovingiens[220].

L'industrie de la résine par distillation de la poix a joué un grand rôle dans l'économie antique, en particulier dans les Gaules[221] où une nouvelle brûlade a été reconnue, en activité à la fin du Ier s. de notre ère au lieu dit « La Bresse », lors de la réfection du chemin joignant la route D. 29 à Millau. Les brûlades sont très nombreuses sur les plateaux calcaires des Causses ou presque toutes les combes abritées en recèlent. D'autres traces de cette industrie sont connues à Oberbronn, sur les premiers contreforts des Vosges ; dans les Landes, sur le bord oriental de l'étang-lac de Sanguinet-Cazaux ; dans l'Hérault, sur la montagne de Séranne, et jusqu'en Algérie.

Quelle était la véritable nature du *garum*[222] ? Ce n'était pas la pourriture qu'on se plait à imaginer. D'origine grecque, sans doute, il fut introduit en Occident par les Carthaginois. On le rapproche du *muoc-mam* des Indo-Chinois, produit de la macération de certains poissons dans une saumure concentrée de sel marin, provoquant l'autodigestion du poisson par les diastases de son propre tube digestif, en présence d'un antiseptique (sel) empêchant la putréfaction ; à cette autolyse s'ajoute une certaine fermentation provoquant une maturation du produit. Méthodes de préparation comparables à celles du *garum*. La liste des poissons entrant dans sa confection n'est pas sans montrer certaines similitudes dans le choix des espèces utilisées, nécessairement différentes, sinon dans les espèces, du moins dans les familles, voire dans les genres. La disparition de ce condiment ne s'explique pas seulement par le ralentissement des grands courants commerciaux, mais aussi par les changements apportés dans le régime alimentaire des populations : le *garum* était un condiment indispensable dans un régime constitué de féculents, en eux-mêmes peu savoureux, gruaux ou galettes de céréales du Romain et du Celte, fèves, pois chiches et lupins.

A la liste déjà longue des viviers

(217) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 161.
(218) P.-R. Giot, *ibid.*, p. 321.
(219) P. Lebel, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 360-365.
(220) J. Roeder, *Germania*, 31, 1953, p, 24-27.
(221) L. Balsan, *Gallia*, IX, 1952, p. 53-55.
(222) P. Grimal et Th. Monod, *REA*, LIV, 1952, p. 27-38.

installés sur les bords de la Méditerranée, s'ajoutent les bassins communiquants de Saint-Aygulf (Var)[223].

A la phase la plus récente de l'occupation d'Ensérune (Hérault), dans les premières dizaines d'années de l'Empire, appartient l'établissement industriel, construit sur les tombes du cimetière préromain, comportant une salle hypostyle et un *impluvium*, peut-être une foulonnerie[224].

L'industrie thermale[225] fut, dès le Ier s. de notre ère, méthodiquement exploitée en Gaule.

Parmi les objets récemment étudiés, on retiendra : le casque de l'amphithéâtre romain de Besançon[226], du type attico-romain de Weisenau (environ 100 ap. J.-C.) ; en fer, jadis revêtu d'une feuille d'argent et peut-être doré, il comportait une série de bossettes en fer émaillées rouge, garnies de collerettes de laiton destinées à la fixation de chappes et d'anneaux retenant panache et pennes latérales, fixés dans des douilles de laiton. Un épais bandeau de fer court au droit du front et une bande analogue est disposée sous le bandeau, les deux recouvertes d'une feuille d'argent gauffré. Les oreilles et les joues étaient protégées par des garnitures de cuivre rouge et des paragnathides découpées. De même que deux autres pièces, aussi damasquinées, le davier de Berthelming et l'armature en X d'un siège en fer du Musée d'Annecy[227], le casque a été remis en état par le Laboratoire du Musée lorrain de Nancy. On peut se demander si le manche de boutoir en bronze incrusté d'argent, fait d'une poignée en tête d'aigle et d'une garde qui est un buste de Minerve casquée, et les sept exemplaires de Gaule et de Germanie, étroitement apparentés, ne sont pas d'un même atelier, peut-être campanien[228]. W. Holmquist[229] a donné une étude technique et archéologique, accompagnée d'une abondante bibliographie, des objets incrustés de métal sur métal, depuis le Ier jusqu'au VIe s.

Il ne parait pas que l'*acisculus*, figurant sur les deniers de L. Acisculus, puisse avoir des traits communs avec l'*ascia*[230].

A l'occasion de l'exposition « Le vin de France dans l'histoire », tenue aux Archives de France en 1953, R. Dion[231] retrace à grands traits l'histoire des origines du vignoble français. La vigne était inconnue en Gaule aux temps de la conquête romaine, et les Gaulois comptaient parmi les meilleurs clients des marchands italiens qui tiraient des bénéfices incroyables de leurs amphores de vin, dont les débris jalonnent les routes de ce trafic à travers le pays, vers la fin de l'époque républicaine et durant les premières décades de l'Empire. Les bouchons d'amphores, trouvés dans les épaves des navires naufragés aux approches des côtes provençales, avant notre ère, portent des marques attestant l'origine campanienne de leur contenu.

(223) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 115.

(224) Abbé Giry et J. Jannoray, *ibid.*, p. 96-99.

(225) E. H. Guetard, *Le passé prestigieux des eaux minérales*, Paris, 1953.

(226) E. Salin, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 124-125.

(227) *Ibid.*, p. 121-124.

(228) J. Heurgon, *ibid.*, p. 31-32.

(229) *Tauschierte Metallarbeiten des Nordens aus Römer Zeit und Völkerwanderungszeit* (Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens Haidlinger, del. 70 : 2, Stockholm, 1951).

(230) J. Gagé, *REL*, XXXV, 1953, p. 68.

(231) *Le vin de France dans l'histoire. Exposition organisée par la Direction des Archives de France...*, Paris, 1953, p. 8-12. — Sur les travaux relatifs à la viticulture et au commerce du vin noir : D(rouot) et J. Richard, *Ann. Bourgogne*, XXV, 1953, p. 262 sqq.

Ces vins, importés d'Italie par mer, auxquels il faut ajouter ceux de la province romaine de Narbonnaise, étaient expédiés vers l'intérieur de la Gaule par les grands itinéraires terrestres et fluviaux. Les deux plus fréquentés passaient, l'un par le seuil de Naurouze et la voie navigable de la Garonne pour aboutir à Bordeaux, l'autre par le Rhône, la Saône, la Moselle et le Rhin conduisant directement à la mer du Nord. Dans ce trafic, le port de Châlon-sur-Saône a joué un grand rôle. De là, les cargaisons de vin étaient transportées sur les chariots qui, suivant les routes de terre, les conduisaient vers la Moselle, la Loire, l'Yonne, où de nouveaux transbordements sur les rivières les menaient à destination. Les témoins archéologiques de ce commerce ne manquent pas en Bourgogne, antérieurement au développement de la viticulture. Au milieu du Iᵉʳ s. avant notre ère, les vins de Campanie étaient consommés à Alésia[232]. Dans le développement de la culture de la vigne, le problème du transport a, malgré les critiques formulées à l'encontre de cette interprétation[233], exercé une influence très importante, les viticulteurs gallo-romains, pour éviter les frais élevés de la répartition vers les marchés septentrionaux, ont poussé aussi loin qu'ils purent leurs plantations, le long des voies maîtresses de l'exportation. Ce n'est pas par hasard que les vignobles, encore aujourd'hui fameux, de Côte-Rôtie, de l'Hermitage et de Gaillac, s'étendent en bordure du Rhône et à l'origine de la section navigable du Tarn, représentant les avant-gardes septentrionales du vignoble gallo-romain de Narbonnaise. Dès la fin du Iᵉʳ s. de notre ère, la découverte de nouveaux cépages, résistant au froid et à l'humidité, permet de déplacer la limite de la vigne de plusieurs centaines de kilomètres vers le Nord. Son installation en Bourgogne est alors un fait accompli. A l'Ouest, les Bituriges empruntent, peut-être pour l'acclimater chez eux, des plants aux Espagnols, qui leur permettent de créer un vignoble presque jusqu'aux bords de l'Océan, dont la renommée ne le cédait en rien, au IVᵉ s. à celle des vignes bourguignonnes. Il n'est pas sans intérêt de souligner que la progression de la culture de la vigne s'est faite le long des principaux itinéraires utilisés par le commerce du vin, au cours de l'Empire, atteignant les grandes vallées descendant vers les mers septentrionales, Moselle et Seine, et vers l'Océan, vignobles des environs de Tours, d'Angers et de Nantes. Déjà aussi on reconnaît l'excellence des vins de la Gaule, dont la réputation s'étend jusqu'à Rome. Après la ruine de la domination romaine, la viticulture gauloise ne disparait pas, l'Église assure sa continuité. Mais la carence du commerce oblige les populations septentrionales à poursuivre par leurs propres moyens leur approvisionnement. Les grands transporteurs de vin sont les « Saxons », dont les flotilles de petits navires, pouvant visiter tous les recoins du littoral et remonter les cours des fleuves et des rivières, suivent la route du sel aboutissant aux salines de la basse Loire et du Poitou, collectant le vin le long du Rhin et de la Seine.

Les recherches faites dans les collections d'amphores en vue de retrouver les étapes de la route du vin ont aussi attiré l'attention sur le commerce de l'huile entre la Gaule et la Bétique. Aux documents déjà recueillis pour la

232 E. THEVENOT, *Rev. archéol. Est.*, IV, 1953, p. 234-239 ; — *XXᵉ congrès assoc. bourguign. soc. sav.*, 1949, p. 63-37.

(233) H. D(ROUOT), *Ann. Bourgogne*, XXVI, 1953, p. 286-287.

Bourgogne, il faut ajouter le groupe d'amphores à panses sphériques du Musée de Sens (Yonne)[234], portant les estampilles de producteurs d'huile de l'Espagne méridionale, exportant leur produits dans la Gaule de l'Est et du S.-E., dès la fin du Ier s. et au cours du IIe s.

On ne s'étonnera pas que, malgré les précautions prises pour éviter la fraude, celle-ci apparaisse de bonne heure. A Trinquetaille (Bouches-du-Rhône), dans les docks romains[235], des amphores portent des lettres qui n'ont aucune signification, destinées à tromper le client sur la qualité et l'origine des vins qu'elles contenaient. Déjà le «gros rouge» de Narbonne tentait de se faire passer pour campanien.

Les reliefs de la poterie sigillée renseignent sur certains procédés de la culture de la vigne. Sur un vase d'Alésia[236], des Amours, montés sur une échelle vendangent une vigne, qui atteint la grosseur et la hauteur d'un arbre : ce n'est pas là une fantaisie du potier, puisqu'on connait des vignes arborescentes en Chypre et en Asie Mineure.

Parmi les témoins archéologiques de la viticulture gallo-romaine figure l'outillage du vigneron. Une excellente étude a été consacrée à la *falx vinitoria*, la serpette à tailler la vigne[237], dont les six usages sont expliqués à l'aide du texte de Columelle (IV, 25) et qui fut employée jusqu'à la révolution industrielle du siècle dernier. Dans un article sur le vocabulaire de la viticulture et les noms des cépages sont réunis les renseignements tirés des toponymes, des anthroponymes ou traduisant une particularité de plant[238].

Les ports du Roussillon sont à inscrire parmi les centres d'importation. A Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), à l'anse Gerbal[239], on signale une épave ayant contenu des amphores de la fin du IIe et du début du IIIe s. Huile plutôt que vin?

7. *Religion.* — On dispose désormais d'un inventaire presque complet des monuments relatifs au culte d'*Epona*[240]. Particulièrement instructive est la carte de leurs aires de dispersion : 141 découvertes en Belgique et dans les Germanies ; 53 en Celtique ; 18 en Aquitaine ; 3 en Narbonnaise. Dans la Gaule, les vallées de la Sambre, du Neckar et du Rhin marquent, vers le Nord et l'Est, les limites de cette dévotion qui ne dépasse pas l'Auvergne. A l'Ouest ses manifestations n'apparaissent que sporadiquement dans les vallées des rivières tributaires de la Loire et de la Seine. Les foyers les plus importants sont concentrés dans les domaines bourguignon, mosellan et rhénan, confirmant ainsi la faveur que connut ce culte dans la Celtique continentale. A la lumière de ces documents, le personnage d'*Epona* n'est plus aussi simple qu'on le supposait : il présente des affinités avec les Déesses Mères, relevées dans le costume, l'attitude, certains des attributs (corne d'abondance, corbeille de fruits, chien sur les genoux). A l'exception d'une seule image, c'est uniquement en Bourgogne qu'*Epona* est représentée en écuyère avec jument et

(234) E. Thevenot, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 50-60.

(235) F. Benoit, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 153-157.

(236) J. Toutain, *BAC*, 1946-1949, p. 207-213,

(237) E. de Saint-Denis, *Rev. archéol.*, 1953. I, p. 163-176.

(238) J. André, *REL*, XXX, 1953, p. 126-158.

(239) *Études roussillon.*, II, 1952, p. 286.

(240) R. Magnen, *Epona, déesse gauloise des chevaux, protectrice des cavaliers. Inventaire des monuments*, par E. Thevenot. Bordeaux, 1953.

poulain. Elle est aussi associée au culte des eaux et reparait sur des monuments de caractère funéraire. Mais l'image d'*Epona* sur une sépulture n'implique pas nécessairement son caractère funéraire, ce n'est peut être là que la figure d'une divinité, objet d'une vénération particulière du défunt. Hors de la Gaule, le culte se manifeste dans la vallée du Danube, en Italie, dans la Péninsule Ibérique, en Grande-Bretagne et en Afrique du Nord.

Associé à *Epona*, aux Déesses Mères, à *Sucellus*, en Gaule, sur le Rhin moyen et en Grande-Bretagne, le chien est en rapport direct avec l'idée de fécondité et se confond avec le rôle guérisseur conféré à ces divinités. La place qu'il tient dans les rites agraires justifie sa présence auprès du Dieu au maillet[241], dont les images ont été pour la plupart recueillies dans le bassin du Rhône, prolongé par les vallées de la Moselle et du Rhin. A ces listes, on ajoutera des découvertes nouvelles : statuette de bronze, signalée par Deville au XVIIIe s. et figurine assise dans un petit bloc de pierre de Saint-Jean-des-Vignes (Saône-et-Loire)[242] ; statuette de Marmagne (Saône-et-Loire), trouvée dans un habitat gallo-romain, au lieu-dit « Le Poulailler », offrant cette particularité que, près du dieu, à droite, est représenté un tonneau garni de trois cercles à chaque extrémité[243] ; à Sens (Yonne), c'est une amphore qui accompagne *Sucellus*[244]. La présence de ces deux récipients sur ces figurations établit des relations insoupçonnées entre le Dieu au maillet et la culture de la vigne, sur laquelle s'étend ainsi sa protection. Ce contact n'est pas pour surprendre. *Sucellus* est aussi un dieu de l'autre monde, le vin est le breuvage des libations funéraires et l'aliment de la vie d'outre-tombe.

Les résurgences des modes celtiques, dont les témoins ne manquent pas dans l'art et l'industrie, se traduisent dans le domaine religieux par l'importance prise, aux IIe et IIIe s., par le culte du dieu-cavalier au géant anguipède, dont le développement aurait été facilité par les progrès des religions orientales[245]. Est-ce à cette divinité qu'on peut appliquer le texte de Mamertin (*Paneg.*, III, 3, 1-15), faisant allusion à un dieu, vainqueur des monstres, maître du ciel et des éléments[246] ? les monuments du dieu cavalier au géant anguipède semblent répondre à ces données. On peut aussi reconnaître le caractère polyvalent du personnage, qui peut être à la fois un dieu et un empereur. L'ensemble du thème plastique offre aussi un exemple de l'introduction dans un modèle classique de données empruntées aux conceptions religieuses des Celtes.

Sur ces colonnes au dieu-cavalier s'inscrivent les images des jours de la semaine planétaire, avec un ordre constant allant de Saturne à Vénus. Si ces figures sont, en Gaule, plus nombreuses qu'ailleurs, cette abondance de monuments, surtout depuis l'époque des Sévères, est une preuve en faveur d'une conception d'origine romaine. Aucun indice en faveur de l'existence d'une semaine planétaire celtique n'est discernable et aucun renseignement valable

(241) E. Thevenot, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 332-334 ; — P. Lebel, *ibid.*, 334-340.

(242) A. Blanchet, *BAC*, 1946-1949, p. 227, 755-758.

(243) A. Mazion, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. [illegible]

(244) E. Thevenot, *Gallia*, XI, 1953, p. 293-306.

(245) Du Même, *La nouv. Clio*, 1953, p. 602-603.

(246) J. Gricourt, *Latomus*, XII, 1953, p. 316-322.

ne peut être donné par la série des vases de Bavai[247]. Dans la représentation des mois, la Gaule a fait preuve d'originalité, substituant aux personnages isolés, porteurs d'attributs divers, des scènes de la vie agricole et les cérémonies religieuses qui en scandent le rythme[248]. C'est ainsi que sur la mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), au mois de janvier correspond le sacrifice aux *Lares compitales*, au mois de février, la célébration des *Parentalia*, devant un mausolée à socle carré, à *tholos* et à toit conique, seule figuration connue de cette solennité que l'art chrétien empruntera pour retracer l'épisode des Saintes Femmes au tombeau du Christ.

Deux articles traitent du culte des eaux en Bourgogne[249] et en Alsace[250]. Les données linguistiques ne sont pas sans apporter des éclaircissements sur quelques aspects de ces cultes : le toponyme *Aquae Sulis* (Bath, Angleterre) laisse entrevoir des rapports entre le culte solaire et celui des eaux, l'association de *Sul* ou *Suli* avec Minerve, déesse *medica*[251].

De nouveaux essais d'interprétation sont proposés pour quelques monuments. La statuette de Délemont et une figurine de Lyon représentant Mars Tropaeophore[252] correspondent au culte de Mars dansant, dieu de la bataille, victorieux comme l'indique le trophée qu'il porte, introduit et répandu en Gaule par les légions. Reprenant l'examen de la mosaïque nîmoise de Bellérophon, J. Aymard[253] montre que le sujet appartient à une série italique continue, alliliée à un modèle commun. Les variantes relevées sont la conséquence d'exigences locales et personnelles. Sa signification est symbolique et morale, le combat de Bellérophon et de la Chimère apporte la promesse d'une vie bienheureuse et de l'immortalité à l'homme vertueux, qui aura su s'élever au-dessus de lui-même par ses qualités morales. La légende apparait au IIe s. de notre ère, au sein des thèmes funéraires et symboliques de l'iconographie romaine et, dans cette renaissance discrète, le souvenir d'Antinoüs et les goûts d'antiquaire d'Hadrien n'ont pas été sans exercer leur action.

Le relief de La Malmaison (E. 4665) et le pilier de Mavilly (E. 2067) continuent à exercer la sagacité des commentateurs. Il ne s'agirait plus de la représentation d'une opération aux yeux, mais de celle d'une scène purement allégorique[254] : le dessillement des yeux du myste accédant à l'extase divine, explication tirée de la comparaison avec un sarcophage de Ravenne de la fin du IIIe s. et un vase du musée de Moulins. On ne constestera pas l'ingéniosité de ce commentaire, mais le pilier de Mavilly est du Ier s. : alors ?

Reprenant à son tour après P.-M. Duval[255], la question des barques de Blessey (Côte-d'Or), P. Lambrechts[256] suggère qu'il pourrait s'agir d'une barque portant un cheval, figuration qui apparait sur la mosaïque de Magdalensberg

(247) P.-M. Duval, *Gallia*, XI, 1953, p. 282-293.

(248) H. Stern, *Calendrier de 354. Étude sur son texte et ses illustrations*, Paris, 1953.

(249) J. Le Gall, *Ann. Bourgogne*, XXV, 1953, p. 259-262.

(250) L. Pfleger, *Rev. d'Alsace*, XCI, 1953, p. 57-58.

(251) E. Thevenot, *Rev. archéol. Est* IV, 1953, p. 358-360 ; — *Ogam*, 1952, p. 209 sqq. ; 1953, p. 22-26.

(252) W. Déonna, *Rev. suisse d'art et d'archéol.*, XIV, 1953, p. 65-67.

(253) *Gallia*, XI, 1953, p. 249-271.

(254) F. Benoit, *Latomus*, XII, 1953, p. 78-83.

(255) Voir : *Gallia*, XII, 1954, p. 551.

(256) *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 302-307.

(Carinthie). Le rameur, qui ne peut ramer (il regarde vers l'avant), et le cheval seraient, l'un et l'autre, la double personnification, humaine et animale, d'un même dieu, Mars *Latobius*, divinité guérisseuse. A Blessey, on retrouverait peut-être un contact entre le Soleil et la source salutaire par l'intermédiaire de la barque.

Un exemple intéressant de l'universalité de certaines conceptions religieuses du monde celtique est apporté par le dieu lusitanien *Endovellicus*, que la présence, près de ses sanctuaires, de monuments en forme de tonneaux, rapproche de *Sucellus*, l'un et l'autre héritiers d'une grande divinité celtique[257].

Bien que d'un aspect différent de celui connu par les statuettes en terre-cuite blanche de l'Allier, le *genius cucullatus* de Reculver (Kent, Angleterre)[258], aux formes trapues, tenant dans la main un rouleau de parchemin, symbole de sagesse et de sapience, ne diffère pas cependant du *cucullatus* des vallées du Rhin et de la Moselle, protecteur des vivants et des morts, génie de la fertilité qui survivra dans les nains bienfaisants de nos légendes. Celtique serait aussi le nom *cucullatus*, tirant son origine du celtique *cullo*[259].

Dans cette dispersion des croyances en Grande-Bretagne, les immigrants du continent ont joué certainement un rôle[260]. C'est probablement par leur intermédiaire que furent importées des figurines de Déesses Mères en terre-cuite, trouvées dans les sépultures du Sussex, à Hassocks, à Highdown Hill, dans la ville d'eaux britanno-romaine.

A propos de la statuette, perdue depuis 1933, de la divinité panthée du Musée de Mons (Belgique), un inventaire est dressé de ces figurines, dont cinq ont été trouvées en Gaule, variantes d'un type méditerranéen bien plus répandu, où la divinité est seulement dotée d'attributs divers empruntés à d'autres dieux. La Gaule semble avoir joué un rôle important dans cette panthéisation[261]. Un autre catalogue concerne les figures des taureaux à trois cornes[262], pour la France, la Suisse, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Le centre le plus important est dans le pays des Séquanes. La répartition est plus clairsemée dans les vallées de la Basse Seine, du Rhône, de la Moselle, du Rhin et du Neckar. Un essai de classification typologique a été tenté qui s'inscrit dans le temps entre le Ier s. avant l'ère et le IIIe après. Ce sont le plus souvent des statuettes de métal, bien qu'on connaisse quelques exemplaires en pierre, imitations de modèles danubiens et rhénans, représentant presque toujours l'animal isolé, parfois cependant figuré, en pays danubien et rhénan, terrassant un personnage. Le taureau pourrait incarner, dans certains cas, une divinité bénéfique que les trois cornes rattacheraient aux triades celtiques. Son absence sur les stèles et les autels est en faveur du rôle talismanique qui a pu s'attacher à ces images.

Le particularisme des manifestations de la religion gallo-romaine est bien mis en lumière par une étude portant sur les découvertes archéologiques faites en

(257) S. Lambrino, *Bull. ét. portugaises*, VI, 1952, p. 195-197.

(258) F. Jenkins, *Archaeologia Cambrensis*, LXVI, 1953, p. 85-91.

(259) J. Whatmough, *Ogam*, V, 1953, p. 65-66.

(260) F. Jenkins, *Sussex archaeological collections*, XCI, 1953, p. 134-139.

(261) S. J. de Laet et P. Moisin, *La nouv. Clio*, V, 1953, p. 10-17.

(262) A. Colombet et P. Lebel, *Rev. archéol. Est.*, IV, 1953, p. 108-135.

pays creusois[263]. Région rude, de sol ingrat : l'éloignement des grands axes de la circulation explique le conservatisme qui apparait dans la sculpture religieuse indigène, sur laquelle ne figurent que les attributs gaulois des dieux, roue, bourse, maillet, torque. Dans le choix même des dieux on ne relève guère que Jupiter et Mercure, facilement assimilables à des entités celtiques, et surtout les innombrables Déesses Mères locales. Ce n'est qu'après trois siècles d'occupation que les tailleurs de pierre locaux entreprirent de tailler dans le granit leurs images selon l'*interpretatio Romana*.

Des rapports qui s'étendent jusqu'au Midi de la Gaule s'établissent avec la Germanie, par l'intermédiaire des couples divins, de Mercure et *Rosmerta*, Jupiter et Junon, Mars, la Victoire, Diane ou Minerve, parmi lesquels, sous le masque romain, on retrouve les principaux dieux germaniques, Ziu, Donar et Wodan, ainsi que les principaux dieux des Celtes, *Teutates*, *Taranis*, *Esus* ; Ziu ou *Teutates* est remplacé par Mars Donar ou *Taranis* par Jupiter ; Wodan ou *Esus* par Mercure. On peut expliquer la plupart de ces couples divins par le culte de la fécondité, commun aux Germains et aux Celtes. Le ciel et la terre sont les dispensateurs de la fécondité ; les déesses, porteuses des symboles de la fécondité, la corne d'abondance ou le panier rempli de fruits, représentaient probablement la Terre Mère. *Grannus* et *Sirona* étaient sans doute des dieux tutélaires[264].

Des inventaires ont été dressés pour les sculptures du temple de *Januaria*, à Beire-le-Châtel (Côte-d'Or), peut-être un centre religieux et commercial, isolé dans la campagne, en bordure des marais des Tilles[265], moins romanisés que les grands sanctuaires, — et pour les récoltes faites au Mont Héraple[266].

Un examen, après nettoyage de la statuette du Dieu au maillet trouvée à Vienne (Isère) et conservée à la Walters Art Gallery de Baltimore (U. S. A.), ne laisse planer aucun doute sur l'ensemble des éléments qui lui appartiennent[267]. Une nouvelle description est donnée de la statuette du Dieu accroupi du château d'Aigueperse (Haute-Vienne)[268].

Des dédicaces à Minerve[269], à *Segomanna*[270], aux *Vessaniae*[271] ont été relevées à Paguignan (Aude), dans la vallée du Gardon entre Nîmes et Uzès, à Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse).

Il semble qu'on doive identifier à un lieu de culte gallo-romain l'ensemble de maçonnerie reconnu au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)[272], comprenant une construction polygonale irrégulière, plusieurs enceintes concentriques, une entrée flanquée de pilastres, et situé dans la campagne à quelque distance de la capitale des Viducasses.

8. *Numismatique.* — L'année 19 avant l'ère marque une date importante de l'histoire du monnayage d'Auguste et

(263) Dr G. Janicaud, *Mém. soc. sc. natur. et archéol. Creuse*, XXXI, 1953, p. 312-352.

(264) F. R. Sprater, *Mémorial voyage d'ét. soc. nat. antiq. Fr. en Rhénanie*, p. 49-52.

(265) P. Lebel, *Rev. archéol. Est.* IV, 1953, p. 319-328.

(266) E. Bergthol, *Les cahiers lorrains*, V, 1953, p. 21-29 ; — *Ann. soc. d'hist. et d'archéol. lorraine*, LIII, 1953.

(267) D. Kent Hill, *Gallia*, XI, 1953, p. 205-221.

(268) F. Delage, *BAC* 1946-1949, p. 504-505

(269) J. Gondard et R. Ros, *Bull. soc. d'ét scientif. Aude*, 1953, p. 220-221.

(270) H. Beauquier, *BAC*, 1946-1949, p. 449.

(271) A. Tamisier, *ibid.*, 1952-1953, p. 9.

(272) Dr Gosselin, *Bull. soc. normande d'ét. préhist.*, XXXV, 1953, extrt.

du Haut-Empire[273] : trois grands ateliers sont alors installés à Pergame, à Rome et en Gaule. Par ses principales émissions de bronzes, Auguste avait voulu doter le monde méditerranéen unifié d'une monnaie universelle, constituant un numéraire d'appoint[274]. Il était nécessaire de porter remède à la profusion de frappes de caractère local ou provincial, dont l'expansion restait limitée sur une aire de répartition géographique, soit en droit, soit en fait. Quant à d'autres monnayages d'occasion, émis à la suite d'une commémoration ou d'une distribution, ils n'eurent pas un rôle différent de celui tenu plus tard par les « médaillons impériaux ». Deux séries d'émissions gauloises peuvent être reconnues : l'une de poids peu élevé, sans contremarque, qu'on peut dater environ 27 av. J.-C., peu importante, ne se distingue guère des émissions gauloises contemporaines commémorant la fondation à Nîmes de la colonie latine par Agrippa ; l'autre, de poids réduit, inaugure le monnayage impérial de Nîmes, environ 14, en rapport avec la fondation de la colonie romaine : mais elle fut brève, l'atelier fermé fut rouvert par Caracalla, lors de son avènement en 37. Les espèces à l'autel de Rome et d'Auguste s'inscrivent entre 11 et 9 avant l'ère et constituent la première émission lyonnaise, restreinte, puisque l'atelier fermé ne reprit son activité qu'à la fin du règne d'Auguste, en 10 et en 13 de notre ère.

De nombreuses découvertes monétaires sont à enregistrer : *aureus* de Trajan, à Balaruc-les-Bains (Hérault[275], d'un type rare, daté de 114-117, apportant l'annonce numismatique des *vota* ; buste lauré et cuirassé ; ℞. le Sénat, debout à gauche, tenant un sceptre et sacrifiant sur un autel, devant le Génie du Peuple Romain, debout à droite, tenant une corne d'abondance ; — dans le Loiret, à Cépoy[276], lors de la reconstruction du pont sur le canal, dans un vase, monnaies de Germanicus, Faustine, Antonin et Commode ; dans un vase, au bord de la voie romaine d'Orléans à Sens, à Ingrannes, monnaies de Probus et de Dioclétien[277] ; dans un labour, à Auvilliers[278], 990 petits bronzes dans un vase, enfoui dans le 3e quart du IIIe s. ; à Montbouy, aux environs de la ferme de Craon[279], deux groupes de cachettes, le premier contemporain des invasions de 275-276, le second de la campagne de Constantin contre les Francs, en 313 ; — l'enfouissement des 24 pièces d'or d'Arcadius ou d'Honorius, frappées dans les ateliers de Rome, de Milan et de Ravenne, et de trois objets en argent, boucle niellée avec dragons, têtes de lion et rinceaux, plaque pentagonale décorée de deux lions affrontés de part et d'autre d'un arbre, et un petit anneau à pointillés, est à mettre en rapport avec l'invasion des Vandales, des Alains et des Suèves en 407[280] ; — dans l'Yonne, le trésor découvert à Villeneuve-sur-Yonne, au croisement des rues Carnot et de Valprofonde[281], enfermé dans un

(273) M. GRANT, *A step toward World-Coinage*, dans *Studies on Roman economic and social History in honour of Allan Chester Johnson*, Princeton University Press, 1951, p. 88-112.

(274) Du Même, *The Six Main « aes » Coinages of Augustus*. Edimbourg, 1953.

(275) J. JANNORAY, *Gallia*, XI, 1953, p. 100.

(276) R. LOUIS, *ibid.*, p. 156.

(277) Du Même, *ibid.*, p. 156.

(278) Du Même, *ibid.*, p. 156.

(279) Du Même, *ibid.*, p. 156-157 ; — G. FABRE et M. MINJONNET, *Catalogue expos. internat. numismatique*, Paris, 1953.

(280) J. LAFAURIE, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 129-130 ; — R. LOUIS, *Gallia*, XI, 1953, p. 163.

(281) Du Même, *ibid.*, p. 166 ; — G. FABRE, *Bull. soc. fr. numism.*, 1953, p. 236-237 ; — cf. *Rev. numism.*, 1953, p. 131-134.

chaudron de bronze à trois pieds et à couvercle, contenait 5.300 petits bronzes de Postume, de Gallien, de Salonine, vendus à un marchand avant inventaire ; dans une *villa* de Noyers-sur-Serein, 437 pièces, un denier de Maximin, 325 *antoniniani* de Julia Domna à Caracalla, 111 autres, frappés dans l'atelier officiel de Cologne de 263 à 266 ou 267[282] ; cachette de la ferme des Roupauds, à Crain[283], contenant uniquement des *antoniniani* de Gallien, de Quintilla, et de Probus qu'on peut rapporter à la campagne victorieuse de Probus contre les Barbares en 275-276 ; — en Saône-et-Loire, cachette dans une cavité, obstruée par une poterie, au Portus, à Collonges-en-Charollais (monnaies de Constantin à Magnence), pratiquée vraisemblablement pendant l'invasion alamanique de 353-357[284].

Cependant, malgré les efforts tentés, l'*antoninianus* a été impuissant à résorber la mauvaise monnaie émise par les empereurs romains et gaulois. Il fut mal accueilli de la population, le taux d'échange ayant été jugé abusif par les Gaulois et les Bretons. Les enfouissements auraient été postérieurs aux invasions et les cachettes contenaient de grosses masses de pièces, frappées par les ateliers gaulois et romains, en Gaule et en Bretagne, dans la période qui s'inscrit entre l'avènement d'Aurélien et la réduction de la dissidence bretonne.

(282) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 164-165.

(283) H. Parriat, *Rev. La physiophile*, 29, n°s 35-36, p. 13-22 ; — P. Wuilleumier, *Gallia*, XI, 1953, p. 131.

(284) H. Mattingly, dans *Studies... Allan Chester Johnson* (v. *supra*, n. 273), p. 270-296.

VI

Temps chrétiens et mérovingiens

Sous une forme condensée, la collection « Que sais-je ? » (n° 558) publie une mise au point sur l'histoire de l'Europe du IVe au VIIIe s., à laquelle on reprochera seulement d'avoir trop négligé les données apportées par l'archéologie[1] : rapports entre les Barbares et l'Empire romain avant l'invasion, montrant l'impossibilité de la coexistence, mais ne prenant pas parti sur les causes profondes du déclin du monde romain, mort d'une maladie interne ou « assassiné » ; récit des invasions du Ve s. ; l'Occident après l'invasion et la fusion entre indigènes et nouveau-venus ; l'Église et les Barbares ; histoire économique et sociale. Dans une certaine mesure, les faits linguistiques peuvent apporter un supplément d'information sur ce monde germanique au moment où vont commencer ces grandes migrations et sur leurs parcours, en déterminant à quel groupe germanique on doit pouvoir rapporter tel ou tel établissement par les traces laissées dans les parlers. Elle peut aussi aider à révéler les contacts des Germains de Germanie et des Germains installés en Europe Occidentale[2].

Le lien est précisé entre paganisme et rusticité[3]. Il faut restituer son sens général neutre au mot *paganus*, habitant

(1) P. Riché, *Les invasions barbares*. Paris, 1953.

(2) A. Martinet, dans *Les invasions barbares et le peuplement de l'Europe. Centre international de Synthèse. Institut international d'archéo-civilisation. Secondes journées de synthèse*, 1939 (1953), p. 7-19.

(3) M. Roblin, *Annales. Économies...*, VIII, 1953, p. 173-183.

indigène d'un pays quelconque. Au Bas-Empire, le transfert de sens est la conséquence de l'évolution du *pagus*[4], qui se substitue à la *civitas*, *paganus* alors remplace *gentilis*, terme désignant auparavant les peuples païens, et dont il prend le sens.

Dans les transformations apportées au paysage urbain des cités de la Gaule du ve au ixe s.[5], l'Église a joué un rôle considérable. A partir du début du vi^e s., les évêques (et les moines) représentent les pôles de l'activité urbaine et, dans les banlieues, leur personnalité passe au premier plan ; ils fondent des églises hors des remparts. L'éparpillement des sanctuaires dans les environs immédiats de la cité, l'attirance exercée par les moines autour de leurs monastères font converger vers eux les hommes cultivant la terre, les aubergistes pour les pèlerins et les passants, à l'inverse des temps modernes où l'autorité ecclésiastique fonde de nouvelles églises pour les quartiers neufs. Aux vi^e et viie s., les établissements religieux entraînent souvent la venue de nouveaux habitants et les nécessités de la circulation entre la cathédrale et l'abbatiale amènent le tracé de rues sur lesquelles s'alignent les habitations. L'importance de la campagne est décisive. Possédant des terres, évêques et abbayes deviennent des puissances, la fondation d'une église ne se concevant pas sans le revenu d'une terre. Ce qui fait la richesse de la ville, ce sont ses contacts avec la campagne. Un long espace de temps sera nécessaire cependant pour qu'elle apparaisse comme le centre de la vie commerciale qui lui donnera son allure particulière. C'est aussi que rien n'avait aussi profondément changé le paysage urbain que l'établissement des minuscules enceintes du Bas-Empire, et ce repli de la ville sur elle-même marque la fin de l'Antiquité. Avec les fondations de sanctuaires suburbains, au ve s., se précisent les éléments de la vie urbaine du Moyen âge, qui verra l'éparpillement des habitations, serrées autour des diverses églises suburbaines et des abbayes pour faire place à une nouvelle unité. Au point de vue des relations commerciales, si l'on relève très peu d'échanges de cité à cité, il en est autrement entre la Ville et des régions éloignées, tels les échanges entre Corbie et Orléans.

Ces rapports de l'église et de la campagne trouvent leur expression dans l'existence des paroisses rurales après Constantin, fondations épiscopales avec l'aide financière des grands propriétaires[6], succursales de l'église urbaine, avec diacre et sous-diacre assistant le prêtre, parfois désigné sous le nom d'archiprêtre. La paroisse rurale possède aussi son baptistère. L'histoire de celles-ci est presque totalement inconnue pour les temps mérovingiens et l'étude des titulatures paroissiales pourrait contribuer à éclaircir les conditions du peuplement dans les campagnes et les villes, tel le titre de Saint-Étienne, dont l'extension se manifeste entre les iiie et vi^e s.[7]. La vie de l'un de ces grands bâtisseurs d'église du temps de Dagobert, Saint-Didier, évêque de Cahors[8], a été l'objet d'une étude récente et on a tenté de préciser le caractère des relations

(4) Marta Sordi, *La parola del passato*, XLV, 1953, p. 111-125.

(5) Abbé J. Lestocquoy, *Annales. Économies...*, VIII, 1953, p. 158-172.

(6) Chanoine E. Griffe, *La Maison-Dieu*, n° 36, 1953, p. 33-70.

(7) M. Roblin, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 176-177.

(8) R. Rey, *Ann. Midi*, LXV, 1953, p. 287-293.

de Sidoine Apollinaire avec les Wisigoths[9].

La rareté des épitaphes dans le Chalonnais attire l'attention sur la découverte à Chalon-sur-Saône, rue de la Motte, d'une inscription funéraire portant la mention des consuls Symnaque et Boèce[10]. Le personnage, dont le nom a disparu, avait été le témoin d'événements tragiques, assassinat par Sigismond de son propre fils, invasion de son royaume et sa mise à mort. En 524, les moines de l'abbaye de Gourdan enfouissaient leur trésor.

Les influences de l'Extrême-Orient, parvenues par la voie des steppes, n'ont pas exercé uniquement leur action sur les arts du Bas-Empire, elles se manifestent aussi dans le domaine des techniques[11]. L'Occident connaissait seulement l'attelage des bœufs par couples, réunis par un joug, tirant la charrue ou le char par un timon placé entre eux. L'attelage du cheval, chez les Indo-Européens, est dérivé de celui du bœuf, les deux animaux accouplés assurent la traction par un collier souple posé sur le garrot et le joug, à son tour, tire le timon placé entre eux. Il en était autrement en Chine, où le bœuf était attelé seul par un joug de garrot, relié de chaque côté au véhicule par des brancards rigides, remplacés pour la charrue par deux traits de corde ou de cuir. Il est probable qu'appliqué à l'attelage du cheval dans le Nord de la Chine, chez les Turcs ou les Mandchous, cet attelage souple a donné naissance à la bricole, collier souple tirant par les deux traits qui y sont fixés. La traction animale par brancards apparait pendant l'Empire romain, mais ses représentations sont rares et discutées et, en fait, ce procédé ne parait avoir été utilisé que dans le N.-E. de la Gaule, bien que cet attelage européen paraisse plus archaïque que le chinois, la traction s'opérant par les brancards et par le joug. Lors de l'époque des Grandes Invasions, les Barbares n'étaient pas sans connaître brancards et bricoles qu'ils avaient reçus de la Chine, et ils les répandirent dans la *Romania:* le nom italien du brancard est *stanga*, mot germanique. Quant au collier rigide, il fut répandu en Europe par les Slaves. Le nom qu'il porte en rhéto-roman, *comat* (en vénitien *comaco*) en témoigne. En bref, l'origine de la bricole, première forme de l'attelage moderne du cheval, doit être cherchée dans l'attelage chinois du bœuf.

Une contribution est apportée à l'histoire des frontières entre les cités au IVe s. de notre ère[12]. Mentionnée pour la première fois par la *Notitia dignitatum*, parmi les cités de la *Belgica prima*, la *civitas Virodunensium* avait dépendu, en tant que *vicus*, de la cité des Médiomatriques. Les limites de la nouvelle formation peuvent être précisées par celles de l'évêché de Verdun antérieurement à 1790. En ayant recours à la toponymie et à l'archéologie, seize points jalonnant cette frontière entre Rèmes, Trévires, Médiomatriques, Lingons et Catalaunes, ont pu être fixés.

On doit à F. Benoit[13] une étude des sites chrétiens d'Arles au Ve s. Quelques précisions sont données sur le baptistère de Valence (Drôme)[14], élevé sur l'emplacement de l'église épiscopale. La mosaïque

(9) *Ibid.*, p. 142 : M. Benasser, Diplôme ét. sup. hist., Toulouse, 1952.

(10) L. Armand-Calliat, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 157-161.

(11) A. Haudricourt, dans *Les invasions barbares...* (v. plus haut, n. 2), p. 55-57.

(12) M. Toussaint, *BAC*, 1952-1953, p. 167-168, 343-357.

(13) *Ann. Midi*, LXIV, 1952, p. 278.

(14) *Cahiers valentinois*, I, 1953, extrt.

découverte doit être datée du XIe s. Au Theil (Ardèche)[15], le baptistère, contemporain du précédent, ne peut être alors en rapport avec Mélas.

L'absence de tout vestige architectonique antérieur aux fondations des XIe et XIIIe s., à Saint-Sernin de Toulouse[16], prouve que l'église, élevée par Saint-Exupère au début du Ve s., n'était pas orientée et se dressait à l'Est de la confession. Celle-ci représentait, sans doute, un *martyrium* distinct de la basilique, comme à Saint-Pierre de Rome ou au Saint-Sépulcre de Jérusalem, probablement une rotonde qu'on pourrait identifier avec la crypte supérieure, dont on distingue encore à l'intérieur la forme circulaire.

Les fouilles d'Agde (Hérault), aux abords de l'église Saint-Sever[17], et de Thains (Charente-Maritime)[18] montrent que ces édifices cultuels ont été construits, soit sur les restes d'une première église et d'un cimetière paléo-chrétien pour la première, soit sur les ruines d'une villa gallo-romaine pour la seconde.

Près de l'église abbatiale de Ligugé (Vienne)[19], on a mis au jour les vestiges d'une habitation gallo-romaine, pourvue d'un hypocauste et qui fut réoccupée à l'époque mérovingienne.

La découverte de petites stèles tronconiques d'époque gauloise, dans le souterrain-refuge de Trézean, à Pédlénac (Ille-et-Vilaine)[20], volontairement cachées, permet peut-être de dater le refuge du Haut Moyen âge. Cette association, constatée pour la première fois, de stèles et d'un souterrain-refuge, semble correspondre à une mesure de défense des païens contre le développement de la religion chrétienne.

J'ai rendu compte[21] de l'ouvrage d'Éd. Salin sur les sépultures de la Gaule mérovingienne. Celles-ci sont presque toujours orientées à l'Est : cependant dans certains polyandres, on relève la présence de tombes isolées, orientées au Sud ; treize cas de cette anomalie ont été signalés dans les cimetières du Mâconnais et du Chalonnais[22]. Les bornages découverts dans certaines nécropoles, à Varangéville (Meurthe-et-Moselle)[23], à Estagel (Pyrénées-Orientales), témoignent de survivances romaines aux temps mérovingiens.

La majeure partie des découvertes nouvelles ont été faites dans les cimetières. Aux Aliscamps d'Arles (Bouches-du-Rhône)[24], les fouilles ont été conduites à l'Ouest de l'église de Saint-Honorat, dans le cimetière paléo-chrétien du IVe et du début du Ve s., subdivisé en *areae*, entourées de murs selon un axe N.-O.-S.-E. Des sépultures mérovingiennes ont été trouvées à Sainte-Juliane (Roquecourbe, Tarn), sur un éperon dominant une boucle de l'Agly, occupé à l'époque celtique[25] ; dans la carrière de sable de « La Grelottière », à Vienne-en-Val (Loiret)[26] ; à l'intérieur de sarcophages à Croisme (Indre-et-Loire)[27] ; dans une

(15) Comm. fouilles, 27 mai 1952.

(16) E. Delaruelle, *Bull. monum.*, 1953, p. 401-402.

(17) J. Jannoray, *Gallia*, 1953, p. 95-96.

(18) M. Clouet, *BAC*, 1951-1952, p. 30-31.

(19) F. Eygun, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 4e sér., II, 1953, p. 211.

(20) P.-R. Giot, *Gallia*, XI, 1953, p. 317-318.

(21) R. Lantier, *Journ. Savants*, 1953, p. 97-107.

(22) G. Jeanton, dans *Les invasions barbares...*, p. 39-43.

(23) E. Salin et J. Choux, *BAC*, 1946-1949, p. 815-820.

(24) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 107-108.

(25) E. Poulain, *Bull. soc. arts & belles-lettres Tarn*, XIII, 1953, p. 258-261.

(26) R. Louis, *Gallia*, XI, 1953, p. 159.

(27) A. Héron, *Bull. soc. amis Vieux-Chinon*, V, 1953, p. 317-322.

carrière à Lorleau (Eure)[28], avec francisque, boucles damasquinées et vases, en bonne partie pillés par les ouvriers. De nouveaux sarcophages, et entre eux des inhumations à l'intérieur de cercueils, relevés au voisinage de la mairie, rue Carnot, appartiennent au grand cimetière de Vernon (Eure)[29]. La découverte à Locronan (Finistère), sous le pavement de la place de l'église, de tombes sous dalles de couverture, délimitées par des pierres posées de champ, les morts, les bras allongés le long du corps, déposés les pieds à l'Est sur une couche de cendres[30], de chronologie indécise, pourrait être mise en rapport soit avec l'arrivée de Saint Ronan au VIe s., soit avec la fondation du prieuré, au XIe, par le comte de Cornouailles.

Dans l'Yonne, le cimetière de « La Pannetière »[31], à Champigny-sur-Yonne, avait été installé sur le flanc N.-E. d'une croupe dominant la vallée de l'Yonne. Les 61 tombes, creusées dans la craie du Sénonais ou dans le tuf marneux, sont individuelles, rarement accolées ou doubles, disposées en alignements N.-S. mais ne formant pas de groupements. Quelques fragments de sarcophages ont été recueillis, et la tombe 7 abritait une auge en plâtre coulé dans la fosse. Les corps reposaient allongés, les mains croisées sur le bassin. Une seule réinhumation a été observée, les ossements du premier occupant ayant été ramenés sur le bassin du nouvel inhumé et recouverts d'un galet plat. Certains rites apparaissent : grès passés au feu et déposés sur le corps ; traces de feux dans trois fosses ; bourrelet de plâtre sous la tête ; couronne de silex ; un clou près d'un crâne. La tombe 16, creusée dans le tuf, affecte dans le fond la forme d'un sarcophage aux extrémités arrondies ; un *loculus* avait été pratiqué dans la paroi à gauche. Un seul vase, en forme de pot de fleur, a été recueilli. Les mobiliers funéraires, scramasaxe à pommeau et à fourreau de bois, tissus de fibres de chanvre torsadées en Z et à armure de toile, fragments de plaques damasquinées, bague à chaton plat portant un monogramme, se rattachent aux groupes de l'Ile-de-France avec influences burgondes. La période d'utilisation se place à la fin du VIIe s.

Contemporain du précédent, avec lequel il présente des analogies de rites (feux rituels, position des corps allongés sur un lit de marnes grises, les bras ramenés sur le bassin ou étendus) et de mobiliers funéraires (scramasaxe, plaque boucle damasquinée, bague à monogramme), le cimetière de Gratte-Loup, à Pierre-Perthuis (Yonne)[32], situé entre trois vieux chemins très fréquentés, sur les flancs oriental et septentrional d'une butte, relevait d'un domaine rural situé sur le site de Sœuvre.

Dans ce même département, un petit cimetière, entouré d'un fossé quadrangulaire, a été reconnu dans le Sénonais, à Fontaine-Mâcon[33], et à Saint-Rémy-les-Sens, des sarcophages ont été trouvés près d'une abside romane ruinée[34].

Dans le département de Saône-et-Loire, 55 nouvelles sépultures ont été fouillées à Curtil-sous-Burnand[35], dans

(28) Dr M. A. Dollfus, *Bull. soc. normande. et. préhist.*, XXXV, 1953, p. 91-93.

(29) G. A. Poulain, *ibid.*, p. 94-96.

(30) A. Coignart, *Le Télégramme*, Quimper, 16-17 mai 1953.

(31) J. Coudray et P. Parruzot, *Rev. archéol. Est*, IV, 1953, p. 35-49.

(32) Abbé B. Lacroix, *ibid.*, p. 309-316.

(33) *Ibid.*, p. 188.

(34) *Ibid.*, p. 188.

(35) L. Armand-Calliat, *ibid.*, p. 181-182 ; — M. Lafond, *ibid.*, p. 280-282.

lesquelles on recueillit un scramasaxe à poignée de bronze et de bois, une plaque-boucle au griffon, des boucles d'oreilles avec pierres blanchâtres, un éperon ; des tombes, à La Chapelle-sous-Brancion, orientées N.-S., ont donné un vase en verre et une poterie en terre jaune de type courant dans la région[36]. Le sarcophage, trouvé au chevet de l'église de Saint-Marcel-les-Chalon, provient peut-être d'une basilique mérovingienne[37]. Au N.-E. de Chagny, au lieu-dit « Le Crêt »[38], sur le bord de la voie romaine, s'étendait un cimetière chrétien. Deux autres polyandres ont été repérés vers l'emplacement de la petite ville au « Pont de Paris » et au « Martenet ». De nouveaux sarcophages ont été découverts au « Crêt ». L'un d'eux présente vers la tête, outre les habituelles tailles en forme de fougères, un décor sculpté en méplat que, par comparaison avec la scène représentée sur la coupe en verre de Podgoritza (Albanie), on peut interpréter comme se rapportant à l'histoire de Jonas : sur le pont d'une grande barque à mât central, des hommes dont la tête a disparu lèvent les bras ; près du navire nagent deux gros poissons. Des fouilles seraient nécessaires pour fixer les limites du cimetière reconnu près du champ d'aviation de Courcelles-les-Montbéliard (Doubs)[39].

Dans la Meurthe-et-Moselle[40], des sépultures ont été trouvées à Chambey, Custine, Avrainville et Cercueil. Parmi les mobiliers funéraires recueillis dans les 36 tombes franques de Valdwisse (Moselle)[41] figurent une monnaie romaine utilisée comme élément de collier, et un seau en bois d'if avec garnitures de cuivre ornées de cercles oculés et de plaques portant la représentation d'une figure humaine. Des bractéates avaient été placées dans la bouche du mort. Dans le Haut-Rhin, autour de Mulhouse[42], les petits cimetières de Sausheim, de Pfastatt-Ouest et de l'Illberg marquent le passage de groupes alamans. Dans le département, les tombes isolées sans mobiliers funéraires sont nombreuses (Riediesheim, Brunstatt, Burtzwiller). L'arrivée des Francs, au VIe s., n'apporte d'abord que peu de changements. Les cimetières de Rixheim et de Pfastatt-Est montrent le mélange des deux groupes. A partir du VIIe s., dans la région des avant-collines vosgiennes, l'usage du sarcophage se répand, facilité par la proximité des carrières fournissant la matière première.

Dans le Bas-Rhin, les sépultures de Kolbsheim et de Dangolsheim[43] appartiennent aux cimetières de colons installés par les rois francs aux quatre points cardinaux du domaine royal de Kicheim, Marlenheim, Westhoffen, Osthoffen, Nordheim, Sundhouse. Parmi les objets figurant dans les mobiliers funéraires, on retiendra : des garnitures de fourreaux de scramasaxe cloutées d'or, à Westhoffen ; une framée à douille rehaussée de cabochons en bronze doré et une armature de seau à Kolbsheim ; une épée avec garde et pommeau à Dangolsheim. La sépulture de la sablière Lienhard, à Souffelweyersheim[44], aménagée sur l'emplacement d'une tombe néolithique, a donné une plaque

(36) *Ibid.*, p. 182-183.
(37) *Ibid.*, p. 182.
(38) *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 113-117.
(39) L. LERAT, *Gallia*, XI, 1953, p. 138.
(40) E. DELORT, *ibid.*, p. 147-148.
(41) *Ibid.*, p. 142.
(42) L. G. WERNER, *BAC*, 1946-1949, p. 453-454, 807-814.
(43) J.-J. HATT, *Gallia*, XI, 1953, p. 154-155.
(44) *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, 133, 1953, p. 109.

boucle en bronze ajouré. Le sarcophage en grès vosgien de Brumath[45] abritait une sépulture carolingienne, près de tombes en terre nue. Faut-il rapporter au Haut Moyen âge les tombes creusées dans le rocher de la région de Serverette (Lozère)[46] et dans la vallée du Cavalon (Vaucluse)[47] ? A la même époque appartient peut-être la tombe trouvée à Saint-Sernin de Toulouse[48], lors du déplacement de l'autel de 1096 du croisillon Nord dans le carré du transept.

Le décor de la tombe mérovingienne instruit sur les croyances relatives au voyage d'outre-tombe. Un graffite du début du ve s., trouvé dans le cimetière de Treillas, à Roussas (Drôme), évoque en pleine époque chrétienne, sous le couvert d'une divinité païenne, Héra, des superstitions populaires : la chevauchée du défunt à cheval vers l'autre monde avec la déesse, sous la forme d'un oiseau à long cou terminé par un bec effilé et cornu[49]. Le dessin peut aussi être interprété comme figurant Héra en écuyère, assimilée à la divinité de la mort. On rapprochera de l'image la chevauchée *ad astra* d'Agissac (E. 843) et la tablette de Cormery (E. 2990) sur laquelle le défunt, à cheval, échappe aux griffes du lion dressé derrière lui, scènes à la limite des deux mondes, appartenant déjà à l'esprit du Moyen âge.

La collection encore peu nombreuse des stèles funéraires s'est enrichie de deux monuments nouveaux, qui ne sont pas sans présenter des analogies de sens. La première[50] a été découverte à Melun (Seine-et-Marne), rue Rosa Bonheur, et provient vraisemblablement d'un cimetière situé non loin de cet emplacement, vers l'Ouest, entre la route de Fontainebleau et celle de Ponthierry. Taillée en forme de pyramide tronquée dans un bloc de calcaire emprunté à quelque édifice antique, la stèle porte, sur le côté gauche, la figuration de deux quadrupèdes superposés, un cerf et un chien, schématisation d'une de ces scènes de chasses fréquentes dans la symbolique funéraire des époques gallo-romaine et mérovingienne. Sur la face antérieure, un personnage est sculpté en réserve, les traits du visage et la chevelure sommairement indiqués, le corps drapé presque jusqu'aux pieds, la main gauche appliquée sur le sommet de la poitrine, dissimulant en partie un cercle irrégulier, légèrement tracé entre les épaules. La seconde[51] est une plaque de terre-cuite, trouvée au milieu du siècle dernier dans les ruines d'un établissement dévasté par les invasions, partiellement réoccupé ensuite, à Grésin, sur le territoire de La Blanède (Puy-de-Dôme). Elle était partie intégrante d'une sépulture, pratiquée dans les ruines et à laquelle elle avait été fixée par cinq clous de fer passant par autant d'ouvertures pratiquées dans l'argile avant cuisson. Entouré des figures du lion et du serpent, se dresse un personnage, le torse cuirassé, armé d'une lance et d'une épée, la tête entourée de rayons, l'*alpha* et l'*oméga* accostant le chrisme sur le front. Un décor de chaînettes forme l'encadrement.

Les deux monuments de Melun et de

(45) *Ibid.*, p. 120.

(46) M. de Marnhac, *BSPF*, L, 1953, p. 303-305.

(47) A. Tamisier, *ibid.*, p. 470.

(48) E. Delaruelle, *Ann. Midi*, LXV, 1953, p. 107-113.

(49) F. Benoit, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 195-198.

(50) J. Hubert, *ibid.*, p. 138-142.

(51) R. Lantier, *ibid.*, p. 171-172 ; *Jahrb. d. röm.-german. Zentralmuseum Mainz*, I, 1954, p. 237-244.

Grésin appartiennent à une même série de représentations, relevant d'une même source d'inspiration que la pierre tumulaire de Niederdollendorf, la stèle de Monsheim, la brique du Sauveur crucifié de Tours. Sur la poitrine des personnages des stèles de Niderdollendorf[52] et de Melun est figuré un objet circulaire qu'on retrouve, sous une forme très semblable, sur les deux personnages de la boucle de ceinture de Deneuvre (Côte-d'Or) ; ces cercles peuvent s'expliquer comme des images déformées du *gorgoneion*, qui apparaissent couramment sur les armures d'apparat de la basse Antiquité. Ainsi les personnages de Niederdollendorf et de Melun peuvent, malgré la grossièreté de leur exécution, représenter des hommes en armure, comme celui si nettement figuré sur la plaque de Grésin. La présence de la mandorle à Niederdollendorf et à Grésin ne permet pas de reconnaître une autre image que celle du Christ, traduisant maladroitement une figure semblable à celle de la chapelle archiépiscopale de Ravenne. K. Bohner a attiré l'attention sur la lance ou le javelot qui, remplaçant le bâton crucifère, est, dans la tradition germanique, l'insigne royal et conserve la même signification dans l'art chrétien des peuples germaniques. On sera moins affirmatif pour identifier le personnage de la stèle de Melun avec une figure du Christ ; mais il n'est pas douteux qu'elle soit contemporaine des stèles rhénanes et, comme elles, chrétienne. Elle porte, de même que la stèle de Moselkern, un signe en X, et il semble bien qu'elle nous apporte la représentation du défunt qui s'est mis sous la protection du Christ, représenté seulement par des symboles.

Au point de vue de l'histoire de l'iconographie religieuse du Haut Moyen âge, ces monuments montrent, aussi bien par le style que par le choix des thèmes, jusqu'à quel point le christianisme a subi l'influence germanique, précisément sur les territoires où les nouveau-venus francs se mêlèrent à la population chrétienne, aussi bien dans les pays rhénans que dans la Gaule proprement dite. Dans l'expression des croyances chrétiennes, les influences germaniques ne furent pas les seules à exercer leur action. Une interprétation nouvelle du carré magique : *Sator arepo tenet opera rotas*[53], propose de faire d'*arepo* un adverbe issu d'un adjectif tiré de (*p*)*are*, signifiant « celui qui serait devant » ; hypothèse qui trouverait sa confirmation si l'on était assuré que l'irlandais *airech* avait été employé au sens agricole de « à l'extrémité du sillon », et par conséquent si l'on pouvait appliquer à *arepo* le même sens. Si l'on admet cette explication séduisante, on est conduit à rechercher dans le monde gaulois, vers la fin du IIe s. de notre ère, les origines de la célèbre formule. Dans un pays où la vie est si profondément pénétrée de traditions relevant des travaux des champs, on ne saurait s'étonner de la comparaison de la vie humaine au chemin que parcourt le laboureur jusqu'au point où il tourne pour revenir en arrière, comparaison qui devait être traditionnelle dans les chrétientés celtiques. Sa fortune s'explique par son double sens, l'un qui, aux yeux des païens, ne pouvait demeurer que banal, l'autre, à portée mystique, dressant devant le chrétien l'image du Sauveur, à l'extrémité du sillon

(52) K. Böhner, *Mémorial voyage Soc. Antiq. de Fr.... Rhénanie*, p. 83-90.

(53) J. Vendryes, *CRAI*, 1953, p. 198-208.

(Salor), sur le passage de la vie à l'éternité[54].

Dans le domaine de l'histoire de l'art une réédition des *Arts primitifs francais* a été donnée[55].

L'analyse des pierres utilisées au VIIIe s., dans la construction des églises de Glons et d'Hubine (Belgique) a révélé qu'il s'agissait d'un même calcaire oolithique provenant d'une même région, la vallée de l'Ornain ou un territoire contigu à la Haute-Marne, dont les carrières exportaient leurs matériaux à d'assez grandes distances[56]. Des sarcophages en pierre des carrières de Savonnières-en-Perthuis ont été trouvés dans les cimetières de Lezéville et Trémont. Cette activité est particulièrement significative par les limites où elle s'exerce. En effet, au lieu des marbres d'Aquitaine, le calcaire du Nord de la Gaule sert désormais de matériaux aux sculpteurs, en même temps que se multiplient leurs ateliers, participant au mouvement d'émancipation de la Gaule septentrionale, coïncidant avec un véritable renouveau dans des domaines aussi divers que l'économie, les lettres, la vie politique ou religieuse.

Une description plus précise est donnée des fragments de sculptures en calcaire corallien de Pont-à-Mousson, découvertes lors de la restauration de l'église de Cheminot (Moselle)[57], appartenant à ce même VIIIe s. et remployés dans la construction de l'église du début du XIIIe siècle : fragment de sarcophage décoré d'une croix fichée à branches égales et légèrement évasées, flanquée, à droite, d'un double portique aveugle, à gauche, d'un poisson, arêtes sur les parties gauche et inférieure ; trois morceaux de chancel à décor de losanges, d'entrelacs terminés par des têtes de serpents, panneau plat en creux, encadré d'une large doucine, se rapprochant de l'ornementation des chancels de Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz ; deux fragments de l'encadrement rectangulaire d'une baie, ornés d'un double boudin, autour duquel court un double bandeau s'entrecroisant à mi-hauteur, l'ensemble offrant l'aspect d'une double colonne engagée. Cheminot, au voisinage de la grande voie romaine de Marseille à Cologne par Trèves, fut un centre important aux temps mérovingiens, succédant à une agglomération gallo-romaine : Charlemagne le donna, en 783, à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz, qui le détint jusqu'à la Révolution.

Les rapports entre les monuments et les textes sont riches en enseignements sur l'origine des thèmes traités par les artistes. C'est ainsi qu'on peut distinguer plusieurs types de Sirènes, l'un conforme à la tradition antique, la femme-oiseau, l'autre, la femme-poisson, type nouveau apparaissant pour la première fois au VIIIe s. dans le *Liber monstrorum*[58].

Parmi les découvertes récentes relevant des arts et des industries, il y a lieu de signaler : à Calenza (Corse)[59], un autel tabulaire fait de fragments de sarcophages et de l'épitaphe d'un centurion, à Sainte Restitue : d'après les inscriptions et les types représentés sur la mosaïque de Thiers (Puy-de-Dôme), animaux fantastiques et médaillons dérivés de miniatures, celle-ci doit être datée du XIIe s.

(54) J. Carcopino, *ibid.*, p. 207-209.

(55) L. Gischia et L. Mazenod, *Les arts primitifs français. Art mérovingien — Art carolingien — Art roman*. Texte de J. Verrier. Paris, 1953.

(56) G. Monchamp, *Rev. belge d'archéol. et d'hist. art*, XXIII, 1953, p. 137-152.

(57) Chanoine Morhain, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 163-164.

(58) Ed. Faral, *Romania*, 1953, p. 433-500.

(59) F. Benoit, *Gallia*, XI, 1953, p. 117-118.

et non du VIe[60]; à Sens (Yonne), peigne en ivoire décoré d'animaux affrontés de part et d'autre d'un vase d'où sort un arbuste[61]; à Chécy (Loiret), boucle et contre-plaque avec niellures d'argent du début du Ve s.[62]; à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), garniture de ceinture damasquinée avec décors géométriques et dragons entrelacés[63]. Quelques objets recueillis dans les sépultures mérovingiennes d'Alsace méritent de retenir particulièrement l'attention[64] : garniture de ceinturon de Bettwiller (Bas-Rhin), faite de languettes de bronze damasquinées, suspendues à des courroies, du milieu du VIIe s., précisant l'importance de l'apport des steppes dans l'art industriel mérovingien et jalonnant la zone de parcours des invasions alamaniques en Gaule, infiltrations venues d'Alsace, ou à travers l'Alsace, au début du VIe s. en Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse et jusque dans l'Aube (L'Isle-Aumont, Gyé-sur-Seine). De semblables garnitures à décor de cercles et rayonnant ont été recueillis à Schiltigheim (Bas-Rhin) et à Bourogne, près de Belfort ; plaques de ceinture des environs de Molsheim (Bas-Rhin), damasquinées d'argent et de laiton, de la seconde moitié du VIIe s., témoignant d'un abâtardissement, en pays alaman, des thèmes décoratifs créés plus à l'Ouest ; fibule ronde de Hochfelden (Bas-Rhin), d'un type très rare de la seconde moitié du VIIe s., ornée de dragons doubles tordus en S, avec bossettes de calcite et de laiton ; garnitures de harnais de Herrlisheim (Haut-Rhin), damasquinées d'argent, faite de trois anneaux sur lesquels s'articulent trois et quatre plaques rectangulaires ou paraboliques et applique ronde d'intersection de courroie ; mobilier funéraire importé d'Orient et d'Italie, fibule ansée et petite plaque boucle de bronze gravée d'un échassier, italiennes, de Belfort, poêle de bronze copte de Delle ; épée longue carolingienne à âme damassée de la seconde moitié du VIIIe s. Ces objets, restaurés au laboratoire du Musée lorrain de Nancy, sont très représentatifs des influences qui s'exercent alors sur les arts industriels[65]. Le VIIe s., en effet, marque une étape importante de cette histoire. C'est le moment où se précisent des faciès différents et très accusés, donnant à chaque région son visage propre, dont témoigne l'art de la damasquinure, dont les manifestations sont répandues de la Hollande et de la Belgique à la Normandie, à l'Ile-de-France, à la Lorraine, au pays burgonde et jusqu'en Gironde. Art surtout populaire, dont l'évolution se précise : introduites avec les invasions des Avares, puis des Lombards, les figurations animales, surtout des dragons enlacés, prennent une place importante dans la grammaire des décorateurs, avec la torsade et les décors de vannerie d'origine syro-copte. Après une éclipse, encore inexpliquée, de 520 à 580 environ, apparaissent, au début du VIIe s., des décors à peine stylisés ; puis vers 650-700, la damasquinure s'ornemanise suivant deux tendances, l'une romantique, l'autre relevant du cubisme, pour donner, avec la renaissance carolingienne, les décors géométriques issus des entrelacs. L'influence de l'Asie Centrale s'exerce aussi

(60) J. HUBERT, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1952-1953, p. 60.

(61) R. LOUIS, *Gallia*, XI, 1953, p. 161.

(62) *Ibid.*, p. 157-158.

(63) R. PARIS, *Bull. soc. d'archéol. et d'hist. Châtillonnais*, 1953, p. 117-119.

(64) E. SALIN, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, 133, 1953, p. 101-119.

(65) DU MÊME, *CRAI*, 1953, p. 180-190.

dans l'armement défensif, le casque de Baldenheim pouvant se rattacher aux casques asiatiques faits de lamelles rivées[66], mais il y a lieu de faire le départ entre forme et décor, celui-ci relevant de la *Tierornamentik.* D'autre part, ces casques, revêtus de cuir, ne sont pas des armes de parade, mais des armures de tête princières des VI-VII[e] s.

Plusieurs travaux traitent des industries de la terre-cuite et du verre. En Hollande, dans la Betuve et à Cayck, trois cachets de potiers mérovingiens ont été découverts[67], l'un servant à la fois de roulette et de crochet, un second portant une rosace, un troisième un quadrilatère cantonné de points. Désignée sous le nom de wisigothique, parce que son aide d'expansion correspond à celle du domaine des Wisigoths, une céramique à décor estampé prolonge, aux V[e] et VI[e] s., l'action des anciennes traditions celtiques et met en lumière un fait de dégermanisation, comparable à celui signalé par les linguistes[68]. En pâte tantôt rouge ou brune, tantôt grise, de formes peu variées, coupes, bols, bouteilles et principalement plats, l'ornementation, obtenue par l'application d'une matrice sur la terre encore fraîche, est essentiellement géométrique avec prédominance d'un décor foliacé auquel se mêlent des éléments du symbolisme chrétien (poisson, agneau, colombe, cerf) et, plus rarement, des personnages sacrés, Christ et Apôtre. Les centres de fabrication sont inconnus, mais l'abondance des tessons trouvés à Marseille, en Camargue et à Narbonne, semble indiquer l'existence d'ateliers dans ces régions, qui ont joué un rôle important dans ces fabrications, dont les origines sont à rechercher dans les dernières productions de la poterie sigillée, peut-être influencées par la céramique à palmettes danubienne. Le cours de la Loire marque, au Nord, la limite d'extension de cette poterie. Les cartes de répartition des verreries, décorées de filets disposés en draperies, flots, zigzags, mailles de filets, bandes dentelées, godrons allongés, précisent une limite qu'on peut fixer à la Seine, vers le Sud, et une dispersion suivant principalement le cours des fleuves et des rivières depuis la Hollande. D'importants îlots de vases ornés de filets en godrons allongés ont été reconnus dans les pays scandinaves. Ces objets qui s'inscrivent entre le IV[e] et le VII[e] s. se rattachent directement à l'industrie germanique[69].

A propos de l'identification des ateliers monétaires mérovingiens[70], on doit tenir compte des modifications arbitraires de noms des ateliers et ne pas négliger les déplacements du monétaire et de son atelier. Dans la Gaule du N.-E., deux groupes nouveaux doivent être rattachés à celui du « Maître de Huy »[71], qui se placent à la fin du VI[e] et au début du VII[e] s. Il est à remarquer qu'en Basse-Bretagne, les seuls ateliers monétaires connus sont situés dans la région de Vannes, restée en dehors du territoire breton[72].

Musée des Antiquités nationales,
Juillet 1955.

Raymond LANTIER.

(66) P. POST, *Rev. belge d'archéol. et d'hist. art.*, XXII, 1953, p. 265-272.

(67) A. ROES, *Berichten voor het Bodemonderzoek,* IV, II, p. 27-28.

(68) R. LANTIER, dans *Les invasions barbares...* (v. plus haut, n. 2), p. 23-27.

(69) W. VON PEFFER, *Festchrift d. röm.-german. Zentralmuseums in Mainz*, III, p. 147-160.

(70) P. LEBEL, *Rev. archéol. Est,* IV, 1953, p. 69-71.

(71) J. YVON, *Rev. numism.*, 1953, p. 56-75.

(72) L. MOCUDÉ, *Nouv. rev. Bretagne,* 1953, p. 184-188.

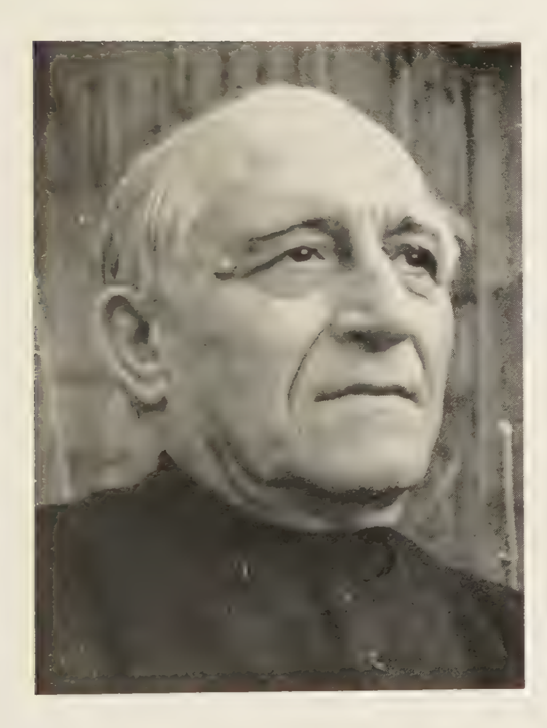
IMPRIMÉ PAR A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)
Dépôt légal : 4e trimestre 1956

Le Gérant : R. ANDREU

LE CHANOINE JOSEPH SAUTEL

(1880-1955)

Directeur de la XIIIe Circonscription des Antiquités historiques.
Docteur ès Lettres. Professeur d'archéologie et Histoire ancienne aux Facultés catholiques de Lyon.
Membre non résidant du Comité des Travaux historiques.
Associé-correspondant de la Société Nationale des Antiquaires de France.
Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Officier de la Légion d'Honneur.



Un nouveau deuil vient de frapper notre archéologie métropolitaine. Le chanoine Sautel, Directeur de la XIIIe circonscription des Antiquités historiques (Vaucluse, Drôme et Ardèche) depuis 1941, est mort à Avignon où il résidait, le 6 novembre dernier. Il était né le 3 avril 1880. Son nom reste attaché à la découverte de Vaison-la-Romaine. Je l'avais vu en juillet dernier, très affaibli physiquement depuis un an mais ayant conservé toute l'activité de son esprit. Notre conversation avait roulé sur son plan de travail pour l'année prochaine et sa dernière lettre, du 20 octobre, espérant une amélioration de sa santé apportait les indications les plus précises sur les fouilles projetées dans sa circonscription. Homme d'action en même temps que savant, n'hésitant pas à se déplacer, voulant tout voir lui-même, il était le modèle des directeurs de circonscription. Foncièrement bon et généreux, simple et droit, gai et plein d'entrain, il était un ami charmant. Sa perte nous est profondément douloureuse.

Sautel représentait la tradition de notre archéologie nationale. Il avait été à Aix l'élève de Michel Clerc, le bon archéologue d'Aix, de Marseille et de toute la côte d'Azur gréco-romaine. C'est Clerc qui l'avait dirigé sur Vaison, de connivence avec Camille Jullian, son ancien camarade d'École Normale et grand ami. Sous ce double

patronage, un beau matin de 1907, les gens de Vaison eurent la surprise de voir arriver à bicyclette un jeune abbé qui, après avoir été comme tout le monde voir « les Lunettes » (ainsi appelait-on la double arcade qui, au pied de la colline de Puymin, dépassait le sol, la seule ruine apparente de Vaison), avait immédiatement embauché deux ouvriers pour fouiller au pied. Commencées avec des moyens très modestes mais poursuivies avec persévérance, les fouilles attirèrent, après 1920, l'attention d'un industriel alsacien, sénateur du Bas-Rhin, qui villégiaturait dans les environs et portait le même nom que l'illustre précepteur de Néron, Burrhus, originaire de Vaison et patron du municipe. Sautel venait de trouver une inscription dédiée à Burrhus ; il se fit un plaisir de la révéler à M. Burrhus. Il trouva en lui un Mécène qui revint régulièrement à Vaison et les fouilles poussées désormais avec activité dégagèrent d'abord le théâtre à l'entrée duquel appartenaient les « Lunettes » puis, peu à peu, les rues, les maisons et les monuments au moins d'une partie de la ville romaine. Le désastre de 1940 mit fin à cette première phase de l'exploration mais les découvertes étaient trop importantes pour que la direction des Monuments historiques ne tînt à en assurer la continuation et les fouilles se poursuivent encore aujourd'hui. Leur histoire est l'essentiel de la biographie de l'abbé puis chanoine Sautel ; elle a été faite l'an dernier dans le petit livre bien documenté et très vivant de M. P. Pellerin : *Le chanoine Sautel exhume Vaison-la-Romaine* (8°, Paris, 1954, 178 p.). Qu'il me suffise d'y renvoyer.

L'un des mérites de Sautel et non des moindres fut toujours de publier sans tarder ce qu'il avait trouvé et d'en composer périodiquement une synthèse de caractère scientifique qui reste un document. Dès 1927, il présentait comme thèse de doctorat trois forts volumes, *Vaison dans l'Antiquité, l'histoire, les inscriptions, les monuments* jusque là découverts et, en 1947, trois autres volumes aussi importants : *Suppléments, travaux et recherches de 1927 à 1940*, sans parler des petits guides annuels, chaque fois mis à jour et de bien d'autres travaux. S'il est un savant à qui l'on puisse reprocher de ne pas publier, ce n'est pas, certes, le chanoine Sautel. Son travail fut l'essentiel de sa vie et je ne saurais mieux évoquer sa mémoire que d'essayer de faire sa très copieuse bibliographie. J'y suis aidé d'ailleurs par lui-même car dans un des ses ouvrages, *Les découvertes archéologiques de Vaison-la-Romaine de 1907 à 1937*, je trouve sous la rubrique « Du même auteur » une bibliographie de Sautel par lui-même. Je la reproduis ici ; on m'excusera d'être probablement un peu moins complet dans le complément que j'y ajouterai, de 1937 à 1955.

A. — Sur Vaison : Fouilles et Monuments.

Le Pays de Vaison avant l'histoire, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, VIII, 1908, p. 325.

Le Théâtre romain de Vaison, *ibid.*, IX-1909, p. 221 (5 pl.).

Les Thermes de Vaison, dans le Compte rendu du LXXVIe *Congrès Archéologique de France, Session d'Avignon, 1909*, t. II, p. 162 (1 gravure).

Fouilles et Découvertes gallo-romaines à Vaison, dans la *Revue des Etudes anciennes*, XIII-1911, 2, p. 199 (1 gravure).

Les Fouilles du Théâtre romain en 1911, dans le *Bulletin Archéologique du Comité*, 1912, p. 211 (2 pl. et 1 plan).

Les Fouilles du Théâtre romain en 1912, *ibid.*, 1913, p. 227 (3 pl.).

Antiquités inédites romaines du pays de Vaison : la collection Clément à Vaison, dans les *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1913, p. 35 (2 pl.).

Notice sur une tête de Satyre inédite provenant de Vaison, dans la *Revue des Etudes anciennes*, XV-1913, p. 396 (1 gravure).

Deux autels inédits trouvés à Vaison, dans le *Bulletin Archéologique*, 1913, p. 292 (1 pl.).

Note sur le Diadumène de Vaison : le lieu de sa découverte et son affectation, *ibid.*, 1913, 2, p. 296 (1 pl.) et p. XCI.

Fouilles du Théâtre romain de Vaison en 1914, *ibid.*, 1914, p. 92 (1 pl.).

Catalogue descriptif et illustré des Antiquités romaines du Musée de Vaison, orné de deux plans et 83 gravures, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, XVIII-1918.

Les Statues impériales du Musée de Vaison, avec 8 gravures, *ibid.* XIX-1919, 35 pages.

Les fouilles du Théâtre romain de Vaison en 1920, dans le *Bulletin de la Société francaise des Fouilles archéologiques*, 1921.

Vaison et ses monuments, Avignon, in-8°, XLVIII-54 pages, 5 pl. et 1 plan, 2 éditions, 1921-1923.

L'Aqueduc romain du Groseau, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, XXI-1921, 23 pages.

Note sur le « Nid de Statues » du Théâtre romain de Vaison, *ibid.*, XXII-1922, 16 pages, 1 plan.

Documents inédits sur le Culte de Mercure à Vaison, dans *Rhodania, Congrès de Besançon*, 1922.

Inscriptions inédites et nouvelle présentation d'inscriptions trouvées à Vaison, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, XXIII-1923, p. 82, 2 pl.

Vaison et son évêché depuis l'introduction du christianisme jusqu'au XIVe siècle, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1923, p. 164-171.

Note sur le Culte du Soleil à Vaison, Congrès des Sociétés Savantes, 1923, dans *Bulletin Archéologique du Comité*, 1923, p. 103-106, fig.

Vaison-la-Romaine, dans la revue « *En Provence* » *(notice historique et monuments des origines à la Révolution)*, 1924, p. 75-98.

Les Survivances romaines dans les édifices de la ville de Vaison, étude d'archéologie comparée, dans la *Revue du Midi*, 1924.

Les Voconces et le pays de Vaison, dans *Rhodania*, 1924, p. 151 et sq.

Vaison dans l'Antiquité, thèse pour le doctorat ès lettres, 3 vol. : *Histoire, Catalogue et Recueil iconographique de documents*, 407-XXVIII, p. 630 p., CVII pl., Rey-Aubanel, Lyon 1926.

Fouilles de Vaison-la-Romaine, comptes rendus annuels dans le *Bulletin des Amis de Vaison*, 1924-1933.

Les Monuments de Vaison-la-Romaine, Guide pour la visite de la ville, 1926, 3e édition.

Les origines chrétiennes de Vaison, dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, XIII-1927, p. 190-198.

Vaison : Sites et Monuments, grand in-4° illustré, 168 pages, 16 pl. en couleur, Rey, Lyon, 1929.

Les nouvelles fouilles archéologiques de Vaison-la-Romaine, dans le *Nouvelliste* du 10 septembre 1933.

Les fouilles récentes de la colline de Puymin, à Vaison-la-Romaine, dans *Rhodania*, 1933, nº 1604.

Les travaux de Vaison-la-Romaine, dans *les Stations françaises*, 1934.

Les découvertes archéologiques récentes de Puymin, à Vaison-la-Romaine, jusqu'en 1934, *in*-8º, 28 p., XII pl., Avignon-Lyon, 1934.

La Sculpture grecque à Vaison-la-Romaine, étude de sculpture comparée, in-8º, 32 p. 20 fig., Vienne, 1934.

Les fouilles du versant oriental de Puymin à Vaison-la-Romaine, dans *Rhodania*, Vienne, 1934, nº 1688.

Comptes rendus annuels des travaux, des aménagements et des fouilles dans le *Bulletin de la Société des Amis de Vaison-la-Romaine*, Avignon, 1924 à 1936 : nº 1, p. 14-15 (la Villasse et le buste en argent) ; nº 2, p. 16 (la Maison des Messii et la tête de Vénus) ; nº 3, p. 18-19 (maison des Messii) ; nº 4, p. 19-20 (les thermes du nord) ; nº 5, p. 26-32 (le versant occidental de Puymin) ; nº 6, p. 18-24 (inscriptions) ; nº 7, p. 17-21 (le Portique de « Pompée ») ; nºs 8 et 9, p. 25-32 (le théâtre, le versant oriental de Puymin) ; nºs 10-13, p. 19-24 (les rues de Puymin, le Nymphée et les maisons de rapport) ; p. 25-28 (les fouilles de la Villasse : la Maison du « Buste en argent », la Basilique, les rues et les boutiques).

Les Portiques de Vaison-la-Romaine, dans le *Nouvelliste* du 28 mars 1937.

Fouilles à Vaison-la-Romaine, dans l'*Almanach de Provence*, éditions du « Pigeonnier », Saint-Félicien-en-Vivarais, 1937.

Les Monuments de Vaison-la-Romaine, Guide pour la visite de la ville, 4e édition, 80 p., 40 fig., Vaison, 1937.

Mémoires divers sur les travaux et les fouilles de Vaison, aux Congrès des Sociétés Savantes de Paris (1930), de Lyon (1933), de Montpellier (1936), de l'Association Guillaume Budé à Nîmes (1933), de *Rhodania* à Beaucaire, à Genève, à Orange, à Mâcon et à Arles (1932 à 1936), etc.

B. — Sur le Vaucluse et la région.

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, articles de 1910 à 1914 : Adhémar, Agricol (St), Aiguebelle, Airard, Albin, Alethius, Alexandre, Almiral (d'), Allemand, Alphant, Amatius, Amatus, Amauric, Amicus, André, Antoine (St), Arandas (d'), Arbert I et II, Argelli, Arioste, diocèse d'Apt, etc.

Les sources de l'histoire hagiographique d'Avignon et du Comtat Venaissin, dans la *Semaine Religieuse du diocèse d'Avignon*, 1914, nºs 11, 14, 21, 22, 26 : les textes liturgiques, les archives, les documents imprimés.

Etude sur quelques saints avignonnais (St-Clair, évêque d'Apt ; St-Eutrope, évêque d'Orange ; St-Maxime, évêque d'Avignon), *Rapport* à la Commission liturgique du diocèse d'Avignon, 1914.

Les manuscrits liturgiques de l'église d'Apt, catalogue descriptif et illustré, 60 p. in-8º, 6 fig., 5 pl., Carpentras 1920.

Catalogue de l'Exposition rétrospective du peintre P. Grivolas, à l'occasion du premier centenaire de sa naissance, in-8º, 40 p., 12 fig., Vaison 1923.

La vie et les œuvres de Pierre Grivolas, peintre avignonnais (1823-1906), in-4°, 111 p., 52 fig., Vaison, 1924.

La Cathédrale « livre du peuple », dans la *Chronique sociale de France*, décembre 1928 et février 1929.

L'architecture romane en Provence et dans la vallée du Rhône, dans *Rhodania*, 1932, n° 1588, Vienne 1933.

Comptes rendus annuels d'histoire ecclésiastique des revues du Sud-Est, dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, de 1911 à 1927.

Les Monuments historiques et les objets d'art de la région vauclusienne, dans le *Courrier du Midi*, 1920, 1921, 1922.

Le pays d'Avignon et la région de Vaucluse avant les Invasions Barbares, dans les *Annales de l'école palatine*, 1re année, n° 1, 3e année, n° 5, Vaison, 1920-22.

Les Chapelles de campagne de l'archidiocèse d'Avignon et de ses anciens diocèses, in-4°, t. I, 269 pages, 83 fig. et plans, Avignon, 1937.

En collaboration avec M. Léo Imbert, archiviste de Vaucluse :

Avignon et Villeneuve-les-Avignon, in-12°, Lyon, Rey, 1926.

Le Palais des Papes, in-12°, Lyon, Rey, 1926.

Les Villes romaines de la Vallée du Rhône, in-12°, Lyon, Rey, 1926.

Les Sites Historiques de la Vallée du Rhône, in-12°, Rey, 1928.

La Provence Romaine, in-12°, Lyon, Rey, 1929.

En collaboration avec MM. Sylvain Gagnière et Léon Germand :

La Préhistoire et la Protohistoire dans le département de Vaucluse, 200 p., 100 gravures, Lyon, Rey, 1931-1933.

En collaboration avec M. Sylvain Gagnière :

Essai sur l'armement gaulois d'après une sépulture de la Tène et les monuments romains du Département de Vaucluse, Union Générale des Rhodaniens, Marseille, 1933, p. 391-393.

La colline de Saint-Laurent à Courthézon, des origines au XVIIIe siècle, dans les *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, Nîmes, 1933.

Les épidémies de peste et leurs souvenirs dans la région vauclusienne, Avignon, Rullière, 1941, 100 p., 36 fig.

En collaboration avec MM. Girard, Chobaut et Gagnière :

Vaucluse. Essai d'histoire locale, 1944, 8°, 637 p., 398 fig., cartes et plans.

La Maison du buste en argent à Vaison-la-Romaine, dans *Revue des Etudes anciennes*, *Mélanges Radet*, 1940, p. 660-670.

Carte archéologique de la Gaule romaine, Forma Orbis Romani, publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de M. Adrien Blanchet, fasc. VII. *Département de Vaucluse*, in-4°, 160 p. 1 carte et 2 plans, Paris, 1939. Un autre fascicule de la même collection, fasc. XI, *Département de la Drôme*, est actuellement à l'impression.

Vaison dans l'Antiquité : Suppléments, travaux et recherches de 1927 à 1940, 3 vol. : *Histoire, Catalogue et Documents*, 240 p., 304 p. et 80 pl. Avignon-Lyon, 1941-42.

La période gallo-romaine dans le pays de Vaucluse, Histoire et Civilisation, dans *Vaucluse, Essai d'histoire locale*, p. 99-205, Avignon 1949.

Etudes et documents sur Vaison-la-Romaine : 13 fascicules 1937-1953 :

1. *Les portiques de Vaison et les portiques dans l'Antiquité*, Nîmes 1937, 8°, 48 p., 26 fig.
2. *La maison d'un riche gallo-romain à Vaison aux temps de l'Empire*, Avignon, 1945, 64 p., 61 fig.
3. *Le théâtre de Vaison et les théâtres romains de la vallée du Rhône*, Avignon, 1946, 48 p., 24 fig.
4. *L'onomastique des Voconces et ses transformations après la conquête romaine d'après les inscriptions, Mélanges Saunier*, Lyon, 1946.
5. *Note sur l'industrie du plomb et les marques de plombiers à Vaison*, dans *Latomus*, Bruxelles, 1946.
6. *Essai sur les jardins de Vaison à l'époque gallo-romaine*, dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, Avignon, 1947, 48 p., 26 fig.
7. *Les origines de la cathédrale de N.-D. de Nazareth à Vaison-la-Romaine*, dans *Bulletin des Facultés catholiques*, Lyon, 1950, 32 p., 14 fig.
8. *Remarques sur quelques anciens autels du pays de Vaucluse*, dans *Mémorial Chaine*, Lyon 1950, 16 p., 3 fig.
9. *Note sur un autel-cippe chrétien trouvé à Vaison-la-Romaine*, dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, X, 1948-1949.
10. *Les fouilles de La Villasse à Vaison-la-Romaine : la Maison du Dauphin*, dans *Rhodania*, Congrès de Vienne, 1951.
11. *Le théâtre de Vaison et les théâtres romains de la Vallée du Rhône*, nouvelle édition revue et corrigée, Avignon, 1951.
12. *Nouvelles recherches sur les origines de la Cathédrale de Vaison : les dispositions intérieures de l'abside et les murs de la nef*, dans *Bulletin des Facultés catholiques*, Lyon, 1951 ; 24 p., 9 fig.
13. *Quais romains sur pilotis à Vaison-la-Romaine, nouvelles découvertes.* (Voir ci-dessous : Communications à l'Académie des Inscriptions, 1948).

Communications sur Vaison à l'Académie des Inscriptions :

Les Utricularii de Vaison, Comptes rendus de l'Académie, 1925, p. 118.
Les caractères techniques des maisons de Vaison et la décoration murale des édifices de Vaison, *ibid.*, 1942, p. 267 et 298.
Quais sur pilotis à Vaison, *ibid.*, 1948, p. 382-388.
Les nouvelles découvertes de la cathédrale de Vaison-la-Romaine, *ibid.*, 1949, p. 420-429.
Note sur un grand édifice romain trouvé dans les fondations de la cathédrale de Vaison, *ibid.*, 1951, p. 427-432.

La série des publications sur Vaison se clôt par un volume grand in-4° (renouvelant celui de même format : *Vaison, Sites et monuments* publié en 1929), *Vaison-la-Romaine*,

Sites, histoire et monuments, Préface de M. André Piganiol, Membre de l'Institut, cinq aquarelles en couleurs d'Alfred Bergier, seize héliogravures en pleine page, 180 p., nombreuses figures dans le texte, Lyon, Rey, 1955.

Depuis 1949, une importante découverte faite à Orange, la trouvaille d'un amas de marbres antiques, évidemment destinés au four-à-chaux, se partageait avec Vaison les recherches du Chanoine Sautel et il en a communiqué les résultats à l'Académie :

Fouilles à Orange (en 1949), dans *Comptes rendus*, 1949, p. 425-429 : deux ou trois mètres cubes de débris, fragments d'architecture et de statues, nombreux fragments d'inscriptions sur frises et architraves et nombreux fragments d'inscriptions cadastrales. Les fouilles ayant continué, on compte aujourd'hui plus de 400 de ces fragments provenant de plusieurs cadastres que le Chanoine Sautel étudie de concert avec M. Piganiol. Cf. Note de M. A. Piganiol sur *les travaux du Chanoine Sautel à la cathédrale de Vaison et à Orange*, dans *Comptes rendus*, 1950, p. 254.

Note sur les découvertes d'Orange, ibid., 1951, p. 89-90.

Nouvelles découvertes à Orange, ibid., 236-244.

Les fouilles d'Orange, ibid., 1952, p. 248-249.

Note sur une statue cuirassée en marbre et sur trois fragments de torses cuirassés trouvés à Orange en 1952, ibid., p. 478-486.

C. — Sur la XIIIe circonscription des Antiquités historiques.

La profonde connaissance qu'il avait des trois départements composant cette circonscription (Ardèche, Drôme et Vaucluse), les nombreuses et amicales relations qu'il s'était faites au cours de toute sa vie passée dans la région, valaient au Chanoine Sautel d'être un parfait directeur des Antiquités. Exerçant cette fonction depuis sa création en 1941, il a publié régulièrement dans *Gallia* les résultats de son activité et signalé les découvertes et travaux de ses correspondants. On trouvera ces chroniques d'*Informations* aux tomes suivants :

Gallia VI, 1948, p. 216-224, 13 fig. ; — VIII, 1950, p. 133-145, 14 fig. ; — XI, 1953, p. 119-130, 11 fig. ; — XII, 1954, p. 453-461, 7 fig.

Le Chanoine Sautel a travaillé presque jusqu'à son dernier jour ; il laisse de nombreux travaux en préparation. Ses recherches seront évidemment poursuivies tant à Vaison qu'à Orange où M. Piganiol s'y était associé. (Voir l'article de M. Piganiol et du Chanoine Sautel sur les *Inscriptions cadastrales d'Orange* dans *Gallia*, XIII-1955, p. 5-39). La disparition de ce savant si actif et de si longue expérience laisse un vide douloureux dans nos études et dans l'étude de l'Antiquité en général.

A. Grenier.

INFORMATIONS

ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

Ire CIRCONSCRIPTION

M. LÉON AUFRÈRE, DIRECTEUR

PAS-DE-CALAIS

Longuefosse. — M. Mariette a découvert un gisement sur lequel il nous communique les indications suivantes :

Les couches qui le constituent ont fossilisé un vallon obséquent de la *cuesta* du Boulonnais. Elles comprennent, au-dessus de la Craie cénomanienne qui est exploitée par la cimenterie de Desvres : 1° un gravat clair, d'allure périglaciaire et sans doute wurmien, formé de fragments de craie et de silex emballés dans un limon marneux ; 2° une terre assez chargée en cailloux, très argileuse, brun noirâtre à la base, brun plus clair au-dessus. Ce second terme s'épaissit notablement vers l'aval où il atteint $2^m,60$. Mise au jour par l'exploitation, la coupe montrait en 1954 des foyers, des silex grossiers et des fragments de poterie qui conduisirent à des fouilles. En 1955, ces fouilles ont été effectuées par tranches horizontales jusqu'à $1^m,60$ et ont donné des objets de l'âge du fer. Malheureusement, les travaux d'exploitation amenèrent la destruction de la coupe. Or, ces observations semblent bien nous mettre devant un *type de gisement* propre à la topographie de la contrée. L'obséquence étant un phénomène caractéristique de la morphologie des *cuestas*, on peut supposer que la fossilisation des vallons obséquents est un phénomène général et qu'il y a, en maints endroits de la *cuesta* du Boulonnais, des conditions qui sont analogues à celles de Longuefosse et qui sont caractérisées par un développement particulièrement important des *assises néolithiques et protohistoriques*, sur les gravats de la fin du glaciaire.

Hardelot[1]. — M. Mariette nous informe qu'il y fait des recherches depuis une dizaines d'années en étudiant les niveaux archéologiques dans leurs rapports avec le contexte géologique et morphologique et qu'il a réuni une collection abondante, — où nous avons vu de fort belles choses.

Wisques. — A l'*abbaye Saint-Paul*, dom Prévost et dom Boutry ont réalisé une exposition permanente de Préhistoire avec les objets qu'ils ont recueillis dans la contrée. Dom Prévost s'occupe également de l'organisation d'une section de Préhistoire au Musée de Saint-Omer. Ses recherches portent particulièrement sur le Néolithique et celles de dom Boutry sur le Paléolithique.

(1) V. *Gallia*, XII-1954, p. 393-395.

Lumbres. — Dom Prévost a repris le gisement de la *Montagne de Lumbres.* Des travaux de dégagement et de reconnaissance ont amené des fouilles conduites sur coordonnées cartésiennes. Ce qui suit provient de son Rapport :

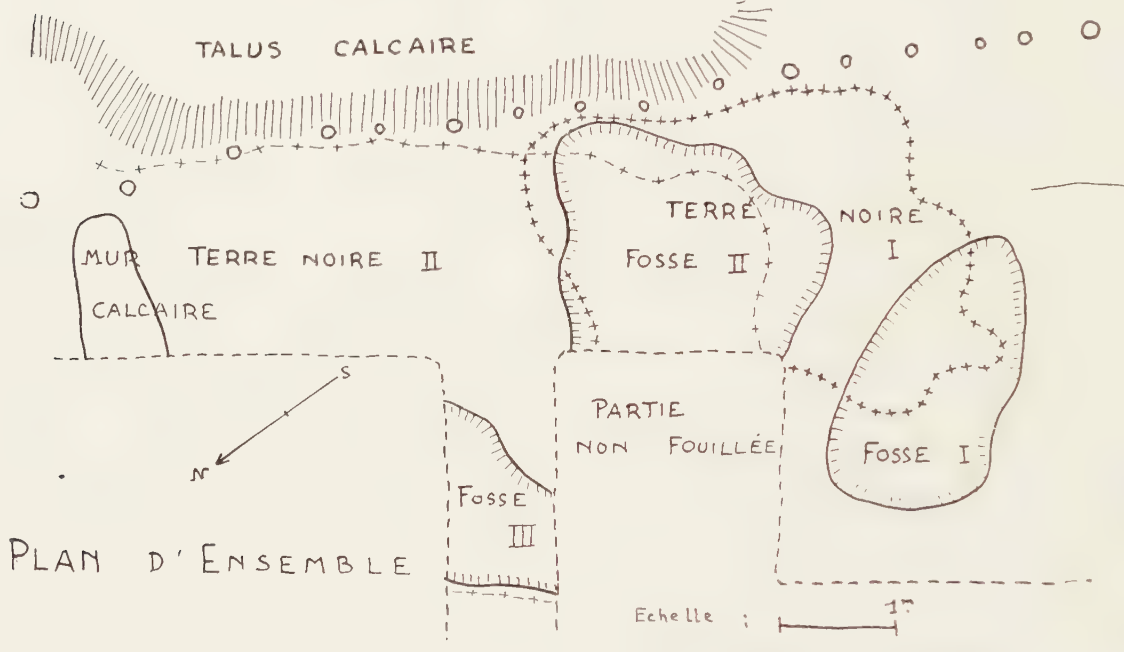


Fig. 1. — Le gisement de la Montagne de Lumbres. Plan d'ensemble. *(Dessin Prévost).*

Les couches archéologiques reposent sur le Sénonien. Elles nous mettent en présence d'un habitat où l'on a observé : 1° une ligne de trous de pieux destinés à établir *une palissade*, espacés de 50 à 90 centimètres et reconnus jusqu'ici au nombre de dix-neuf ; 2° un *talus* doublant cette palissade, haut de 1m,60, long de 9 mètres et constitué par un remblai compact, surtout à la base ; 3° trois *fosses* creusées dans la craie et profondes de 30 à 40 centimètres ; 4° un *mur transversal* de craie et d'argile fermant l'habitation du côté Nord ;

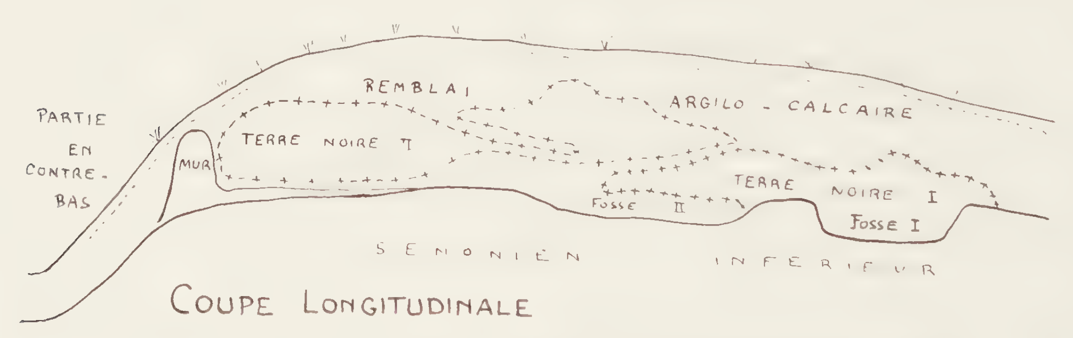


Fig. 2. — Le gisement de la Montagne de Lumbres, coupe longitudinale. *(Dessin Prévost).*

5° à l'intérieur, une *terrasse horizontale* faite par un remblai de fines couches de craie et d'argile pour compenser la pente naturelle. (Fig. 1 et 2).

Les couches archéologiques sont faites de terre noire. La couche *principale* couvre la moitié de la fosse I et la fosse II, la couche *secondaire* surmonte la précédente et recouvre la craie par l'intermédiaire d'un remblai argileux pour aller s'étaler dans la fosse III. La fosse I (atelier) présente un foyer d'un côté, une banquette de l'autre (pour s'asseoir) et, sur ses bords, de nombreux outils en silex et en os. La fosse II (cuisine) présente de nombreux foyers, avec des fragments de bols et des disques à pain. La fosse III serait la fosse à détritus.

Les *os* sont nombreux, souvent brisés et fendus ; ils ont appartenu à de jeunes ou très jeunes bêtes, bœufs, cerfs, chèvres (ou moutons), destinées à la consommation. Le cheval y est extrêmement rare.

L'*industrie lithique* (fig. 3) est faite avec les silex noirs du Sénonien. La patine est blanche, sauf à la base où elle devient bleue ou noire. L'énumération suivante indique la composition et les fréquences : 30 percuteurs, 12 *nuclei*, 10 rabots nucléiformes, 4 pics, 3 tranchets, 85 grattoirs, 150 lames ou lamelles, 31 couteaux à dos abattu dont 12 du type de Châtelperron, 3 pointes lancéolées à section triangulaire, 5 perçoirs. C'est une industrie néolithique de tradition campignienne, tout en considérant provisoirement que les couteaux à dos rappelant ceux de Châtelperron peuvent se trouver dans le Chalcolithique et dans le Néolithique récent (Chasséen du Bassin de Paris) mais qu'ils pourraient aussi s'inscrire dans un Epipaléolithique encore à étudier. On vient d'y trouver



Fig. 3. — Montagne de Lumbres. Silex. *(Photo Prévost).*

un fragment de hache, jusqu'ici le seul représentant de la pierre polie dans le gisement.

L'*industrie de l'os* (fig. 4) est assez riche pour un gisement de plein air : 6 lissoirs, 5 poinçons, 1 pointe de flèche, segments en bois de cerfs séparés ou préparés, 1 manche en bois de cerf avec encastrement pour outil en silex, ces pièces (surtout les poinçons) « nettement méditerranéennes » et rappelant Cortaillod.

La *céramique* (fig. 5) montre trois espèces de pâte : 1° grossière, ocre ou noire, plus souvent rouge brique, avec dégraissant en parcelles de silex broyé, la plus commune ; 2° mince, dure, homogène, très cuite et plus rare ; 3° épaisse, rugueuse, rouge-brune, sans dégraissant apparent, rare. On y a recueilli deux disques à cuire le pain, typiques de la culture de Michelsberg, de 25 centimètres de diamètre, comme au Campigny. Une trentaine de fragments à dégraissant fin, décorés de petits trous au poinçon ou au peigne ou de gros trous au poinçon disposés en bandes perpendiculaires et rappelant, avec une impression moins profonde, la céramique danubienne.



Fig. 4. — Montagne de Lumbres. Industrie de l'os. *(Photo Prévost)*.

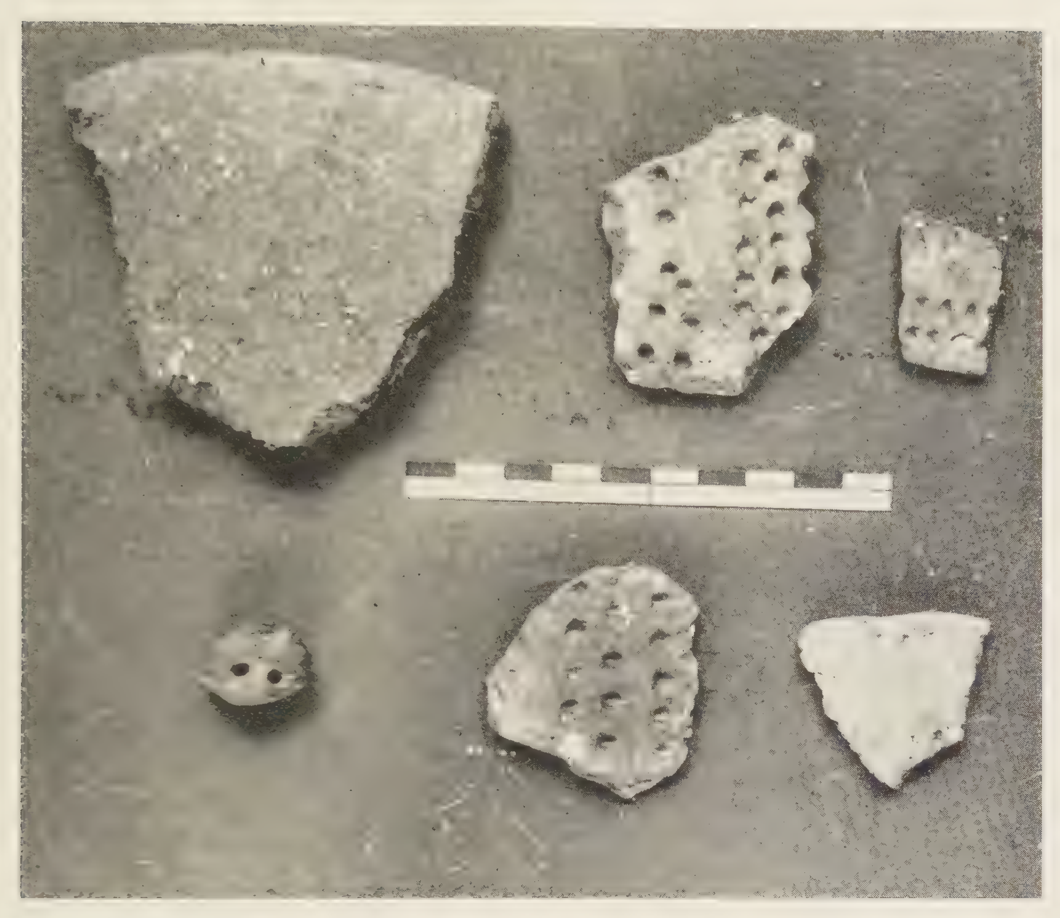


Fig. 5. — Montagne de Lumbres. Céramique. *(Photo Prévost).*

SOMME

Canchy. — La sablière de Canchy a été signalée par M. Petit en 1954 et visitée sous sa conduite par MM. l'abbé Breuil, L. Aufrère, J. Baudet et M[lle] Lecat. Au cours de cette visite, une quinzaine de coups de poing et un certain nombre d'éclats ont été ramassés sur le sol et remis à M. Baudet. Au cours de l'été 1955, et grâce à l'obligeant concours des Municipalités d'Abbeville et de Canchy, une fouille étendue a été faite sous la direction de M. J. Baudet par les élèves de l'École d'Anthropologie, auxquels s'étaient joints quelques chercheurs français et étrangers. Ces recherches ont permis d'étudier en détail « une stratigraphie de plateau dont les éléments sont essentiellement empruntés aux couches tertiaires ». Tout en considérant « qu'il serait prématuré de vouloir tenter d'établir des corrélations avec la chronologie typologique linéaire habituelle, avant que l'ensemble des études soit terminé », M. Baudet déclare que « les premières constatations sur le terrain et les études de laboratoire en cours laissent supposer que la chronologie rencontrée

s'étend vraisemblablement de l'Interglacial Elster-Saale au Tardiglaciaire, avec reprise, dans certaines phases, d'éléments plus anciens ».

Villers-Bocage. — L'ancien propriétaire de la sablière située à la sortie Est du village, M. O. Dupuis, avait recueilli de nombreux silex taillés et de « gros ossements » qui ont tous été perdus. M. Rambour ayant repris quelque peu l'exploitation, M. Agache put y faire de nouvelles récoltes. Ce qui suit provient du Rapport que M. Agache m'a adressé :

De haut en bas, la coupe présente (fig. 6) : 1, loess récent sur 1m,80 de hauteur, en grande partie loehmifié ; G, blocs de grès et C, cailloutis composé de menus fragments de grès et de galets ; — 2, limon à éléments empruntés surtout aux couches tertiaires, assez foncé, parfois granuleux, parfois feuilleté, semé de points noirs et bariolé de bandes rougeâtres, se réduisant en *p* à un paléosol plus foncé ; G, blocs de grès inférieurs ; — 3 a et 3 b, sables tertiaires fortement rubéfiés à la partie supérieure (3a), présentant au-dessous (3b) une alternance de couches blanches, rouges et devenant verdâtres avec des silex verdis, à la base. Les silex taillés ont été recueillis dans le cailloutis C et surtout dans le limon 2, particulièrement à sa partie supérieure, immédiatement au-dessous des blocs de grès G et du cailloutis C.

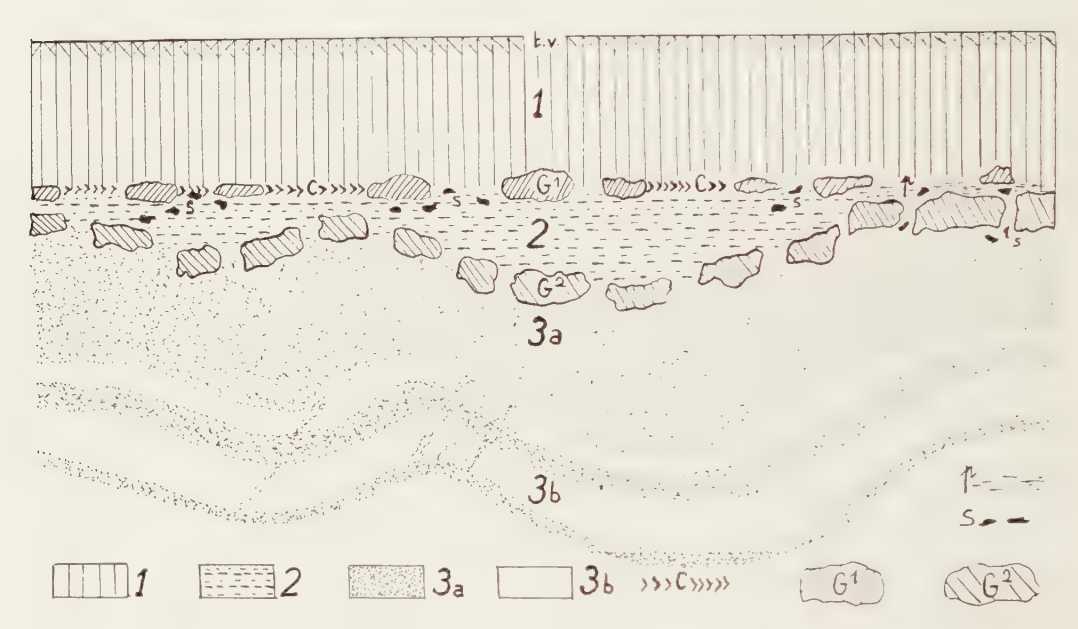


Fig. 6. — Villers-Bocage. Coupe de la sablière Rambour. *(Dessin Agache).*

L'abondance des débris de taille (environ 300) indique que la taille a été faite là où on les a recueillis. En dehors de ces débris, l'énumération suivante indique la composition de l'industrie avec les fréquences (fig. 7) :

15 (ou 18) bifaces en général petits et grossiers, 8 relativement réguliers, 7 très grossiers et semblant être des *nuclei* aménagés ; 3 discoïdes, bien que



Fig. 7. — Villers-Bocage. Industrie de la sablière Rambour. Collection Agache. Échelle 1 : 2. — 1, biface sur éclat fracturé ; — 2 à 5, bifaces divers ; — 6, biface discoïde ; — 7, racloir ? déjeté à retouches abruptes ; — 8, discoïde plat ; — 9, discoïde ; — 10, boule polyédrique ; — 11, racloir à dos ; — 12 à 15, éclats Levallois (bulbe enlevé à 12, 13, 15) ; — 16 à 18, lames Levallois ; — 20, racloir ; — 21, perçoir ; — 22, lame fracturée à ses deux extrémités ; — 23, éclat à retouches abruptes. *(Photo Agache).*

difficiles à distinguer des *nuclei*, semblent être cependant des outils ; — 20 (ou 23) *nuclei* ou fragments de *nuclei*, petits ou très petits dont 8 (ou 11) discoïdes ou subdiscoïdes, 1 boule polyédrique très régulière (fig. 7, nº 10) ; — 141 éclats réguliers et outils sur éclats dont 16 éclats Levallois larges, 9 éclats Levallois allongés, 37 éclats lamellaires presque tous bi-tronqués (= fracturés intentionnellement), souvent très petits, 11 pointes Levallois, 1 pointe moustérienne (face inférieure plane, face supérieure fortement bombée et très retouchée), 3 racloirs, 1 burin sur bout de lame, 3 perçoirs dont un pédonculé, 3 couteaux à dos abattu, une trentaine d'éclats de débitage très retouchés, gros et petits et des pièces peu caractéristiques (racloirs ? grattoirs ? burins ?). Quelques-uns des éclats et des pointes Levallois sont retouchés.

Les bifaces représenteraient 11 % de l'outillage mais cette proportion pourrait être descendue à 5 % au profit des *nuclei*. Les lames et éclats allongés représentent 32 % de l'outillage sur éclat. Le pourcentage des talons facettés est de 67 %, ramené à 57 % par élimination des talons dièdres (indice de facettage strict, de M. Bordes). — Cette industrie se situerait dans le Levallois VI ou VII, plutôt VI, de M. l'abbé Breuil.

L'ensemble a été déposé au Musée d'Abbeville.

Amiens. — a) Au *Musée de Picardie*, M. Richard a consacré deux grandes vitrines verticales au Bronze, ce qui lui a permis de sortir des réserves les anciennes trouvailles faites dans la région et notamment des « cachettes » représentant soit des fonds de commerce soit des fonds d'accumulation, comme ceux dont il est parfois question dans les poèmes homériques. M. Richard a également consacré une vitrine verticale aux meilleures pièces néolithiques. Par ailleurs, j'ai pu restituer un ensemble qui se trouvait dans les réserves du Musée et l'attribuer d'après l'écriture au sculpteur Mollien (1868-1937). Ces pièces provenaient des extractions de la *rue Maberly* et de la *rue d'Etouvy*, où elles ont été recueillies vers les années 1900. On y trouve un *Acheuléen ancien* et différents termes du *Levalloisien*. L'intérêt de cet ensemble, qui est au niveau de la basse terrasse et si rare dans nos musées, mérite d'être pris en considération pour des achats de terrain soit dans la rue Maberly soit dans les gisements similaires étudiés par Commont dans le faubourg de Montières.

b) La Ville vient d'acquérir l'*ancienne carrière Bultel et Tellier*, au faubourg de *Saint-Acheul*, ainsi que la parcelle Menard (ancien Vélodrome), l'une des parcelles attenantes et non encore exploitées, qui constitue la réserve la plus importante. On aménagera les coupes classiques et on offrira aux recherches éventuelles des étendues aussi importantes que possible[2].

Cagny. — J'ai suivi, pendant longtemps, comme beaucoup d'autres, la *carrière de la Garenne*, qui n'a pourtant pas, dans la littérature, une place correspondant à son importance[3]. Elle

(2) Par lettre du 8 IV 1956, M. Goret, Maire d'Amiens, nous informait que, « dans sa séance du 27 janvier 1956, le Conseil municipal unanime avait décidé d'acquérir les terrains permettant de reconstituer et d'aménager la coupe préhistorique du quartier Saint-Acheul ».

(3) Après des pourparlers engagés avec le représentant des propriétaires du sol et de l'entreprise qui l'occupe, le Directeur de la

présente, au-dessus de la *presle*, une masse de *graviers* clairs, parfois consolidés par un ciment calcaire plus ou moins silicifié (fig. 8). Là est l'horizon caractéristique

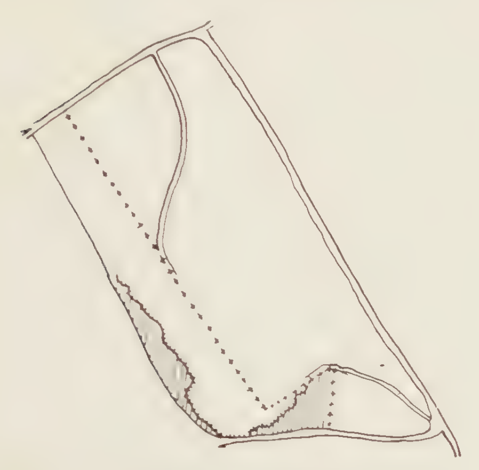


Fig. 8. — Le gisement de la Garenne de Cagny. Réduction à 1 : 5.000e d'un plan de M. Joël. Les hachures indiquent les matériaux exploitables dans un terrain sans valeur marchande . Orientation géographique.

de Cagny, avec de nombreux bifaces et des éclats de taille, les uns et les autres non émoussés, noirs et seulement lustrés. En principe, les éléments entraînés par une rivière se déposent quand leur poids est supérieur à la force du courant. Les silex taillés paraissent ici comme des éléments particulièrement lourds, jetés ou tombés sur le fond, et d'un poids qui ne permettait pas au courant de les déplacer. Aussi ont-ils conservé leurs angles, et leur « lustrage » me paraît devoir être attribué à la circulation et l'exsudation de l'eau de carrière à la faveur de la structure microlithique des silex. Ces graviers présentent une certaine stratification, malgré un mauvais calibrage, sur le front N.-O. S.-E. de la carrière. Mais cette stratification s'atténue rapidement pour disparaître à peu près complètement sur le front S.-O.-N.-E. et c'est ce changement de facies qu'il nous a paru nécessaire de retenir dans l'étendue réservée par l'État. Au-dessus des graviers, se trouve une masse de *limons*, plus banale, mais localement riche en bifaces à patine dissymétrique, très accusée d'un côté, grise ou blanche, beaucoup plus légère de l'autre (côté sol), patine sans colorant d'origine externe et due, semble-t-il, à une très forte exsudation. Les silex que j'ai recueillis dans les graviers et dans les limons sont aux Musées d'Abbeville et d'Amiens. Entre les graviers et les limons, se trouve une *couche claire, verdâtre*, assez argileuse et compacte, où les ouvriers ont recueilli une avant-dernière molaire inférieure qui peut être attribuée à *Elephas trogontherii* (fig. 9) et qu'ils m'ont remise quelques jours après leur découverte en me montrant l'endroit où elle avait été trouvée. Cette pièce est au Musée d'Abbeville. Près de l'angle N.-O., d'après M. l'abbé Breuil, cette couche a donné des coquilles et l'aménagement éventuel de la coupe sera l'occasion d'en reprendre la recherche.

Circonscription a déposé à la Direction de l'Architecture un rapport concluant à l'achat de la carrière sur la plus grande partie du front d'exploitation et, vu la présence des mineurs dans la propriété du fond, à une instance en expropriation pour cause d'utilité publique et d'intérêt national. En raison de ces pourparlers, on a arrêté l'exploitation industrielle qui se faisait en dernier lieu à la pelle mécanique, ce qui avait causé une certaine émotion parmi les Préhistoriens et devait déterminer précisément les négociations en vue de l'achat de la carrière. L'étendue de l'achat envisagé tient compte : 1° de la nécessité d'avoir des coupes fixées et du terrain non exploité pour des recherches éventuelles, comme à St-Acheul ; 2° des changements de facies qui se produisent dans la couche archéologique la plus caractéristique du gisement et de la nécessité de conserver les différents facies sur une etendue suffisante.



Fig. 9. — La Garenne de Cagny. Avant-dernière molaire inférieure gauche d'*Elephas trogontherii*. Fréquence laminaire : 7,5. Collection L. Aufrère. Musée Boucher de Perthes.

Cette localité montre d'autres carrières, exploitées ou abandonnées, où la variété des aspects dans la sédimentation mérite d'être prise en considération pour des réserves éventuelles dans l'étude du Quaternaire, d'autant plus qu'elle est voisine de Saint-Acheul et qu'on peut les réunir pratiquement à celles du territoire d'Amiens.

Dans l'ensemble, les dispositions envisagées ou déjà prises, peuvent donner à nos gisements, au cours des toutes prochaines années, dans le cadre de l'urbanisme et avec une dignité qui réponde à leur importance, une présentation pour laquelle on envisage la collaboration de l'État, du Département et de la Commune et qui permette de pouvoir non seulement se reporter aux coupes classiques, mais encore effectuer des recherches nouvelles.

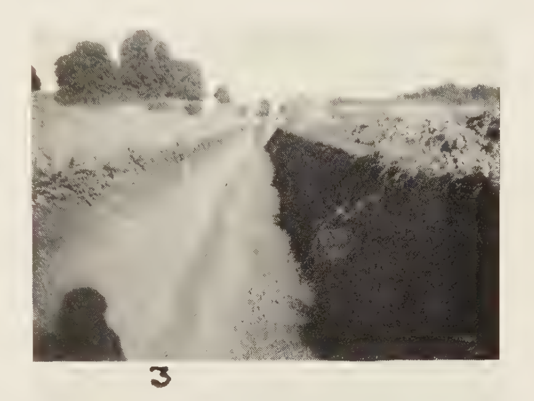
Léon Aufrère.

IIIe circonscription

M. Paul Wernert, directeur

Bas-Rhin

Pfettisheim. — Dans le courant de l'année 1955 M. Arthur Stieber a étudié le rayonnement des couches à l'occasion de l'ouverture des tranchées par les Travaux Publics. Il applique sa méthode pour détecter des fonds de cabane et enregistrer les courbes de rayonnement des différents dépôts de remplissage contenus dans ces excavations. A Pfettisheim il a été amené à faire l'observation que le rayonnement d'une coupe peut varier d'après les angles d'incidence et de réflexion. En témoignage de cette assertion il présente deux photographies d'une même coupe mise en évidence par la tranchée des Travaux Publics, prises successivement sous deux angles différents. Sur l'une des photos, la couche 3 ressort en noir, sur l'autre, la même couche se détache en blanc (fig. 1 et 2). A. St. mesure le rayonnement



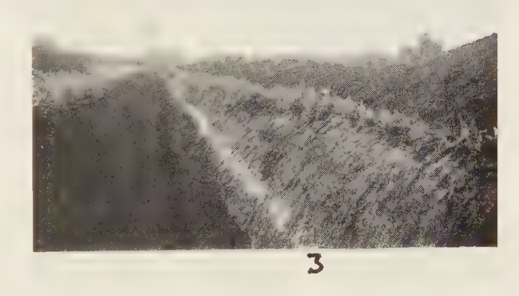


Fig. 1 et 2. — Pfettisheim. Variabilité isochrone des intensités de rayonnement des couches de la tranchée. Les deux vues prises suivant différents angles de réflexion.
(Observation et clichés A. Stieber)

réfléchi perpendiculairement à la surface de la paroi à travers un fond de cabane préhistorique le long d'une ligne verticale. Il a mis lui-même au point l'appareil employé pour ces mesures : il se compose d'une source de rayonnement (micro-lampe fonctionnant sous 6 volts et 17 ampères) projetant un

faisceau lumineux suivant un angle donné, toujours identique. Ces expérimentations sont pratiquées aux emplacements à mesurer, situés sur une ligne verticale de la coupe. Le rayonnement réfléchi perpendiculairement à la paroi tombe sur une cellule photoélectrique sensible aux radiations allant du proche ultra-violet au proche infra-rouge. Un galvanomètre-micro-ampèremètre permet de mesurer le courant électrique produit par la cellule.

Le graphique ci-joint montre 2 courbes de rayonnement (fig. 3, courbes I et II), obtenues sur deux lignes verticales d'une

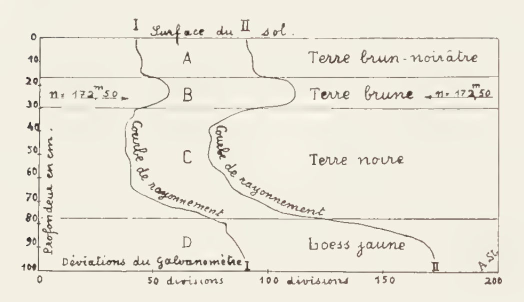


Fig. 3. — Quatzenheim. Courbes de rayonnement le long d'une bande verticale d'une coupe à travers le fond de cabane néolithique *(Relevé et dessin A. Stieber).*

coupe d'un fond de cabane néolithique de *Quatzenheim*, les mesures ayant été prises de 2 centimètres en 2 centimètres tout le long de chaque ligne perpendiculaire. En ordonnée, A. St. a porté la profondeur en centimètres à partir de la surface du sol. Les déviations ou divisions du galvanomètre-micro-ampèremètre sont portées en abscisse et correspondent aux rayonnements réfléchis perpendiculairement à la paroi de la coupe, l'angle du rayonnement incident étant de 80°. Les lettres A, B, C et D de la figure 3 correspondent aux différentes couches : la « terre brun-noirâtre » A donne un rayonnement à peu près uniforme ; la couche de « terre brune » B, un rayonnement réfléchi plus intense ; la couche C, préhistorique, présente un rayonnement moindre que celui de A ; la couche de « loess jaune » D marque le rayonnement le plus fort. On remarquera que la séparation des couches n'est pas nette.

Eckbolsheim. — *a)* Au lieu-dit *In der Tiefmatt*, en surveillant les travaux de terrassement de la Nouvelle Cité, A. St. a découvert une station du Néolithique rubané sur la terrasse couverte de loess, dite de Schiltigheim. Une fosse et un fond de cabane contenaient des tessons, du pisé, des coquilles et du charbon de bois dans la couche archéologique noirâtre constituant le fond du remplissage.

Au même endroit et à proximité des habitats néolithiques, il a remarqué des cavités rondes creusées dans le loess et renfermant des fragments de poterie avec décor de traits incisés et des épingles datant de la fin de *l'âge du bronze* ;

b) Au lieu-dit *Bauerhof*, A. St. a pu repérer et fouiller des fonds de cabane, des fosses, des cuvettes et des fentes creusées dans le loess par la population néolithique de la civilisation à *céramique poinçonnée*. Il y avait là des fonds de cabane de 9 mètres de longueur, larges de 3 mètres et à 2 mètres sous la surface du sol actuel. Les fentes ont plusieurs mètres de longueur, seulement $0^{m},30$ de largeur, et elles descendent jusqu'à $1^{m},80$ sous le sol arable (fig. 4). D'autres fonds de cabane, de 2 mètres de diamètre et atteignant 2 mètres de profondeur sous le sol actuel, datent de la *civilisation lacustre du type de Michelsberg*. Ils contenaient le mobilier archéologique habituel de cette phase néolithique, avec un outillage en silex

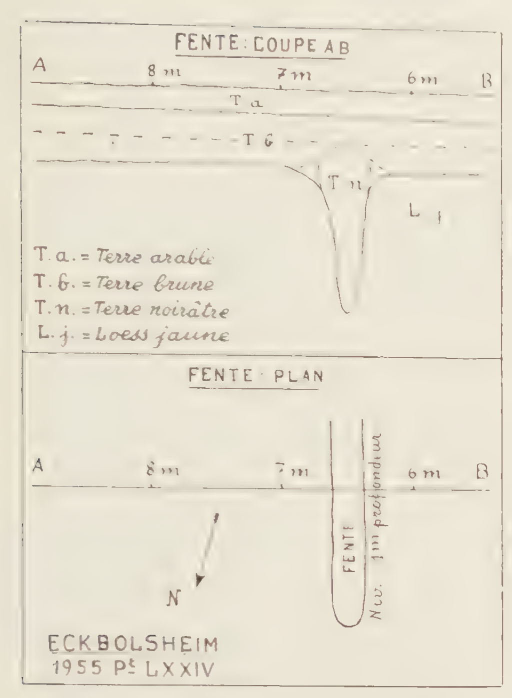


Fig. 4. — Eckbolsheim. Plan et coupe d'une excavation en fente du néolithique poinçonné *(Relevé et dessin de A. Stieber)*.

ou autres roches dures, des fragments de poterie typique et des restes d'os d'animaux domestiques, de cochon en particulier. — En plus de ces vestiges d'occupation de l'âge de la pierre polie, il y avait des fonds de cabane de l'*âge des métaux* (Bronze et Fer). Ils avaient jusqu'à 3 mètres de diamètre et descendaient jusqu'à 1m,30 de la surface du sol actuel.

Schiltigheim. — *a)* Au lieu-dit *Parc-Michel*, de nombreux vestiges préhistoriques furent mis au jour lors des travaux de décapage, de terrassement et de fondation du groupe d'immeubles du Foyer Moderne, installé sur la terrasse de Schiltigheim à épaisse couverture de loess. A. St. y a repéré une densité de peuplement semblable à celle observée par lui à Eckbolsheim. La grande majorité des emplacements appartient à l'époque néolithique. Une quinzaine d'habitats font partie d'une station à *céramique rubanée.* Certains fonds de cabane de type oval y ont des dimensions considérables, soit plus de 12 mètres de longueur. L'inventaire archéologique comprend des tessons ornés de lignes incisées du type à rubans poinçonnés et montre la grande variété de formes de récipients en terre cuite alors en usage : vases grossiers piriformes à anses latérales, vases bombés à col rétréci, vases en forme de coupe et autres ;

b) La *station lacustre du type de Michelsberg* y est beaucoup moins importante que la rubanée, et ses habitations sont de dimensions plutôt réduites.

Souffelweyersheim, *Dachstein*, *Schwindratzheim*, *Rosheim.* — Si la surveillance bien conduite des grands chantiers de construction a eu pour résultat de constater l'étendue des agglomérations néolithiques de Eckbolsheim et de Schiltigheim, situées à proximité de la berge de la terrasse, les entreprises de terrassements ainsi que les tranchées creusées par les Travaux Publics dans le reste du département, régulièrement suivies, n'ont permis de signaler que de rares vestiges de l'âge de la pierre polie. Sont à mentionner l'existence d'un fond de cabane du type lacustre au lieu-dit « Burnelweg » à *Souffelweyersheim* ; un autre, de type rubané, au lieu-dit « Geist » à *Dachstein* ; la documentation archéologique récoltée à *Schwindratzheim*, *Rosheim* et *Cronenbourg* n'a pas permis d'en préciser l'âge.

Côte-d'Or

Nan-sous-Thil. — Une nouvelle campagne de fouilles a été entreprise

en 1955 par M. l'Abbé Pierre Mouton dans le couloir rocheux du *Poron des Cuèches.* Les travaux portèrent sur la tranchée d'accès et sur les abords du *puits Boyard.* P. M. put, comme l'année précédente, repérer la présence du Mésolithique dans la couche de tête V : à part des microlithes géométriques de types déjà connus, il put y signaler pour la première fois des microburins. Cette couche archéologique bien en place est séparée du dépôt sous-jacent

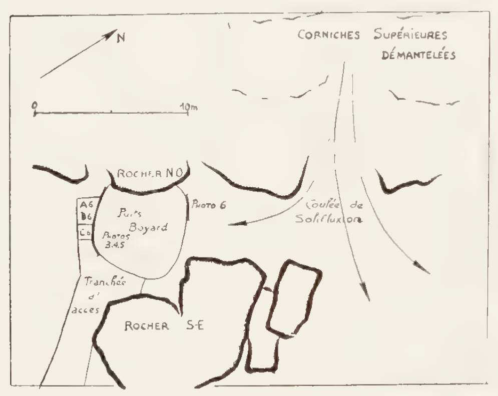


Fig. 5. — Nan-sous-Thil. Plan d'ensemble du Poron des Cuèches. *(Dessin P. Mouton).*

par un mince niveau à rongeurs immédiatement antérieur à l'habitat mésolithique. Quant au puissant *substratum* à rares outils typiques du Magdalénien I, il est le résultat d'une importante coulée soliflueé descendue du haut de la falaise et ayant comblé le fond du couloir (fig. 5). Les raclettes prédominent dans ce niveau. P. M. a pu constater que les outils en silex et les rares restes faunistiques, trouvés épars dans le cône de cryoturbation, jalonnaient la coulée. Il en conclut qu'ils ne sont pas en place, mais qu'ils furent entraînés sur la pente par les masses détritiques en dégel. Il suppose que l'habitat magdalénien I a dû être situé beaucoup plus haut dans les corniches constituant le rebord de la falaise (fig. 6). Le problème du mode de sédimentation et de l'âge de l'épais dépôt détritique de base se trouve ainsi parfaitement résolu.



Fig. 6. — Nan-sous-Thil. Cryoturbation en toit en bordure Nord du puits Boyard (v. « photo 6 » sur le plan fig. 5). *Cliché P. Mouton.*

Genay. — En 1955 M. l'Abbé J. Joly a continué ses fouilles méthodiques dans la brèche de Genay. Il y a là une station à l'air libre du paléolithique moyen, très étendue, comportant des dépôts quaternaires puissants. La prévision de J. J. de pouvoir éventuellement y découvrir des restes humains se réalisa effectivement au début de la dernière campagne de fouille, lorsqu'y furent rencontrés des fragments d'un crâne néanderthalien.

Il fallut mettre en place un dispositif de fouille à l'échelle des dimensions du gisement, afin de pouvoir surmonter tous les obstacles d'un chantier difficile : par conséquent la nature du site, les formations qu'on y rencontre et la documentation très variée qu'il renferme, purent être étudiés au mieux. Il apparait

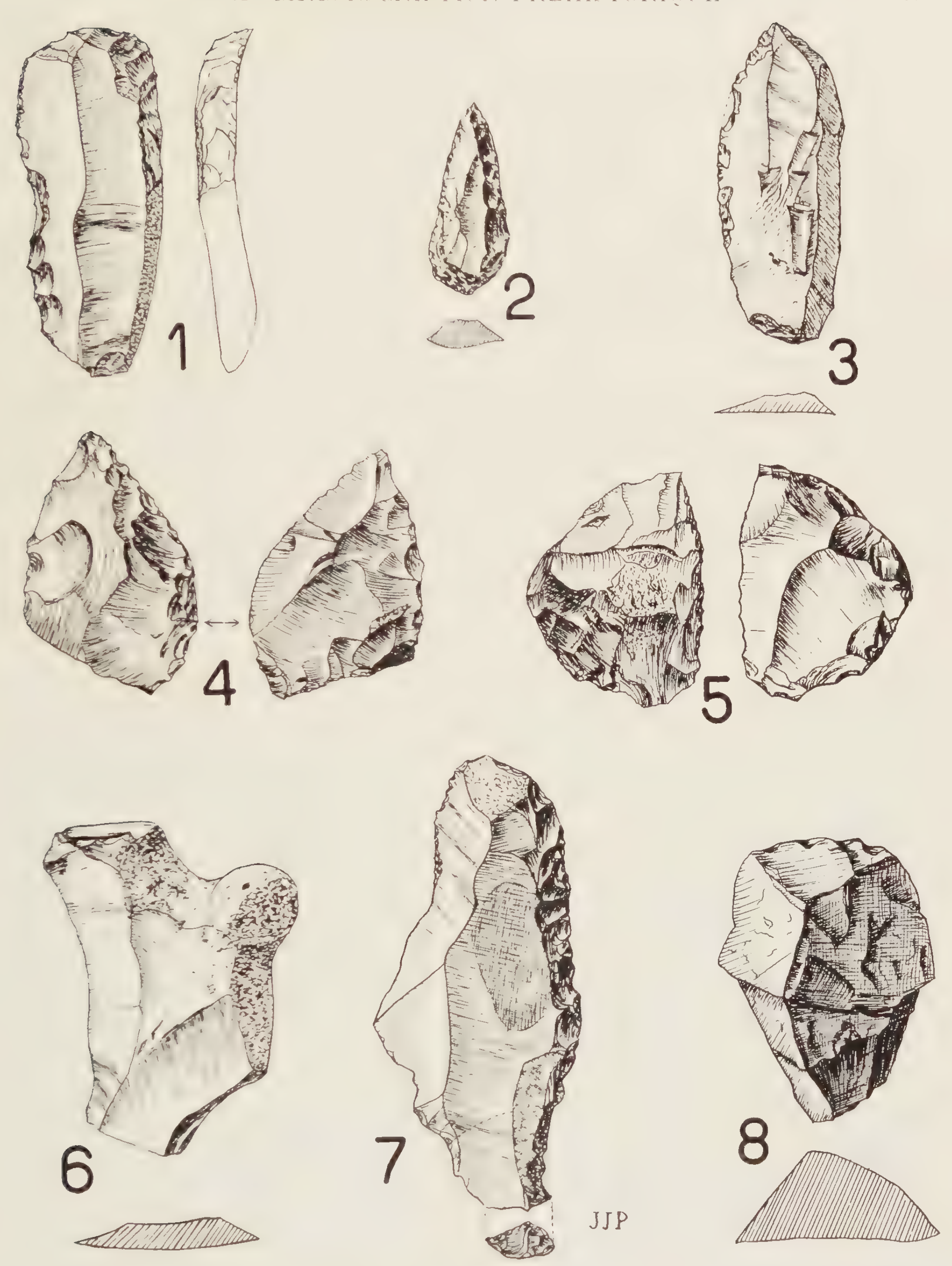


Fig. 7. — Genay. Outillage lithique.. — 1. Lame avec racloir latéral et grattoir au bout ; silex. — 2. Pointe ; chaille. — 3. Pointe laminaire ; chaille. — 4. Pointe bifaciale mince ; chaille. — 5. Racloir transversal bifacial. — 6. Lame non retouchée, vers crâne humain. (1-6, de la *formation brune*). 7. Grand racloir longitudinal ; silex. *Formation rouge*. — 8. Outil épais ; quartz. *(Dessins J. J. P. Réd. d'1/3 environ).*

nettement qu'on se trouve en présence d'un campement abrité entre de grosses masses d'éboulis et installé à proximité d'une source. Deux types de formations s'y superposent. L'un, la formation brune, en relation avec un limon brun ; l'autre, la formation rouge, en relation avec un limon rouge. Le limon brun recouvre des brèches contenant les restes du campement. Le limon rouge enrobe des vestiges archéologiques analogues, mais sans liaison avec la brèche. L'industrie lithique appartient au complexe moustérien avec silex bien travaillés, mais d'autres roches de provenance locale furent de même largement mises à contribution, en particulier le quartz (fig. 7).

D'après J. J., la composition de la faune est différente de celle trouvée dans les grottes. Le cheval et le bison y prédominent absolument. L'hyène et les autres carnassiers y sont très rares. Une phalange d'asinien introduit un nouvel élément dans la liste faunistique des mammifères quaternaires signalés dans la Côte-d'Or. Un certain nombre de débris osseux portent des traces produites par l'action de l'homme, soit des entailles dues à des coups de silex portés lors de la décarnisation, soit des zones meurtries en surface d'ossements ayant dû servir de retouchoirs ou de « compresseurs » (fig. 8 et 9).

Les restes humains furent découverts dans le limon brun, dans une zone soumise aux actions mécaniques et chimiques. La découverte est importante aussi par sa situation géographique, l'Est de la France n'ayant fourni qu'à Arcy-sur-Cure (Yonne) des restes du type humain néanderthalien. Il y avait à Genay les débris d'un crâne avec ses deux maxillaires, dont les os étaient désagrégés, les dents, au nombre de 24,



Fig. 8. — Genay. Os avec traces de coups de silex. Agrandi 1 fois ½. *(Photo Fasquel).*

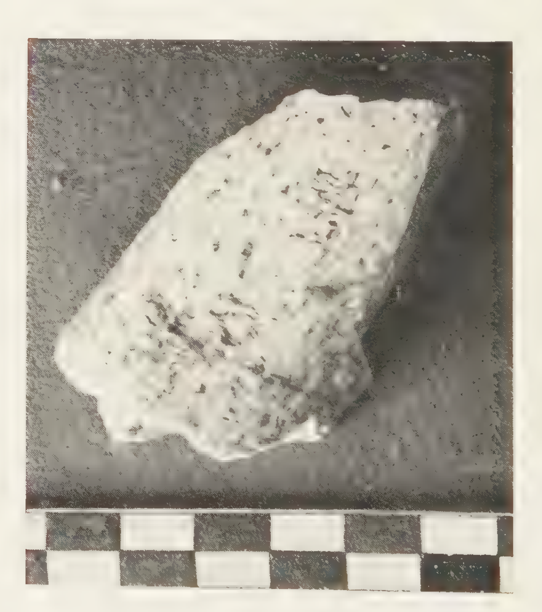


Fig. 9. — Genay. Compresseur double. L'échelle est en centimètres. *(Photo Fasquel).*

étant bien conservées. Trois fragments du frontal, très épais, montrent un front bas et fuyant avec un bourrelet sus-orbitaire très prononcé. A proximité de ces vestiges humains furent trouvés quelques silex dont une pointe de très belle facture.

Haut-Rhin

Eguisheim. — A la suite d'une trouvaille fortuite de restes craniens faite dans une gravière au lieu-dit *Strassenacker*, à la limite des bans d'Eguisheim



Fig. 10. — Eguisheim. Plan de situation de l'habitat néolithique. *(Dessin Ch. Bonnet).*

et de Wettolsheim, Mlle Madeleine Jehl et M. Charles Bonnet ont entrepris une fouille de contrôle en cet endroit en octobre 1954. Ils furent aidés dans ce travail par un groupe d'élèves de l'École Normale de Colmar. En décapant la couche de surface, ils purent constater la présence de petites cuvettes et d'un grand trou oval avec traces de cendres, aménagés en surface du gravier. Ces dépressions semblent correspondre à un emplacement de cabane à foyer et de poteaux-poutres. Ils purent en retirer de rares restes néolithiques, dont des tessons de céramique poinçonnée et rubanée (fig. 10). Bien que la tête de la gravière fût explorée sur une longueur de 25 mètres et une largeur de 7 mètres, les fouilleurs ne purent y repérer d'autres restes d'habitat.

Marne

Euvy. — Un sondage au lieu-dit *Les Pointes Roger*, à 2^{km},5 au S.-O. de la commune, a ramené à la surface des tessons d'un plat à décors intérieurs excisés. L'âge de ce site sembla d'abord devoir être attribué à la fin de l'époque du Bronze mais cette identification chronologique fut rectifiée par la suite, lorsque la fouille en règle, entreprise par M. André Brisson, révéla la présence de poteries graphitées datant de l'époque des Champs d'Urnes. A. B. put y repérer les contours irréguliers d'un fond d'excavation en forme de boyau allongé, creusé dans la couche de surface du *substratum* crayeux et s'étendant sur environ 13 mètres de long et 5 mètres de large (fig. 11). Recouvert de 0^{m},20 à 0^{m},30 de terre arable, le dépôt brun de remplissage du fond de l'excavation avait une épaisseur de 0^{m},60 à 0^{m},80. Cette couche archéologique, ne renfermant pas de traces de foyer, contenait de nombreux tessons, entremêlés de torchis lisse ayant subi l'action du feu, de rares ossements d'animaux, ainsi que trois figurines masculines en terre cuite (fig. 12). A. B. signale encore un fragment d'objet en terre cuite en forme de croissant, trois fusaïoles, des morceaux de bracelets en jayet et une pointe de flèche en bronze. Il a pu reconstituer partiellement quelques formes de vases hémisphériques, d'autres de type globuleux et des plats tronconiques, parfois ornés à l'intérieur de bandes graphitées ou peintes en rouge.

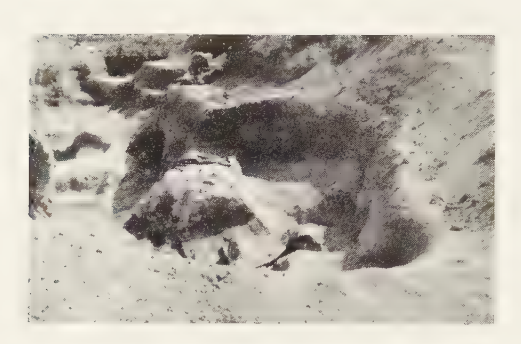


Fig. 11. — Euvy. Grand fond d'excavation déblayé, de l'époque des Champs d'Urnes. *(Photo A. Brisson).*



Fig. 12. — Euvy. Figurines masculines en terre cuite de l'époque des Champs d'Urnes, provenant du fond d'excavation des « Pointes Roger ». Réd. : 1/3 environ. *(Photo A. Brisson).*

Comme le montrent l'absence totale de déchets de cuisine et le nombre minime de restes d'animaux domestiques, le site fouillé ne correspond pas au type normal d'habitation à foyer de l'époque des Champs d'Urnes que A. B. rencontre habituellement dans la région. Il s'en distingue de même par son remarquable inventaire archéologique.

Vosges

Xamontarupt. — Les travaux prévus dans les tertres du *Bois Banni*, de même que les relevés topographiques des ensembles de tumulus, ont dû être interrompus et reportés à la prochaine saison de campagne de fouilles. M. Jean-René Claudel, aidé de volontaires de la section d'Épinal du Groupe spéléo-préhistorique vosgien, a pu néanmoins parachever l'exploration du troisième quart du pierrier nº 9 du Haut-du-Bois, sans que de nouvelles découvertes aient pu permettre de résoudre les problèmes archéologiques et chronologiques de ces amoncellements.

Cheniménil. — Il en a été de même des recherches entreprises dans le secteur du *Bois Banni* appartenant à cette commune. Un tiers seulement du tertre nº 18 a pu être fouillé systématiquement. Les traces d'occupation humaine repérées y sont trop peu caractérisées pour permettre de les dater.

Saint-Laurent. — Une campagne de fouilles a été entreprise en été 1955 par M. Roger Armbruster aidé de quelques membres de la section d'Épinal du Groupe spéléo-préhistorique vosgien dans *l'Abri du Pré Maigrot.* Elle a consisté essentiellement dans le dégagement de blocailles de grès enrobées de sable et présentant un dispositif d'allure apparemment artificielle, dont un bloc en forme de pyramide semblant calé sur des pierres qui auraient pu servir de support et ne faisant pas partie de la roche en place. Aucun témoignage archéologique n'a pu être repéré dans la couche de sable enrobant les blocs. Des charbons de bois qui sont d'ailleurs le propre des sols forestiers humiques ou de leur substratum désagrégé s'y trouvent en petit nombre.

Stations paléolithiques de surface. R. A. a continué à prospecter les

stations vosgiennes de quartzite taillé repérées par lui en surface des terrasses quaternaires de la Moselle, en particulier les gisements de *Dagneville*, *Girmont* et *Socourt*. Il ne trouva pas l'occasion de procéder à des sondages.

Paul Wernert.

IVe Circonscription

M. P.-R. Giot, directeur

Manche

Tourlaville. — Les restes d'un alignement de menhirs ont été découverts par M. F. Scuvée, près du *Maupas*. Trois menhirs subsistent, il y en aurait eu au moins sept.

Mayenne

Cossé-le-Vivien. — Des haches polies et deux haches-marteaux ont été découvertes au *Fougeray*.

Thorigné-en-Charnie. — Sur le plateau de Saulges, aux *Hallais*, M. R. Boissel a découvert une station de surface néolithique, avec pointes de flèches à ailerons et pédoncules, associées à des microlithes de tradition tardenoisienne. En plus du silex, le grès lustré et le quartz hyalin ont été utilisés.

Cotes-du-Nord

Caurel. — Les menhirs de *Bel-Air*, pourtant classés, ont été déplacés et dégradés.

Saint-Mayeux. — L'allée couverte de *Crampoisic* a été détruite il y a quelques années.

Le Quillio. — Nous avons fouillé en 1955 le monument mégalithique avoisinant la *chapelle N.-D. de Lorette*, traditionnellement appelé « la Vieille Église », et classé monument historique sous l'appellation erronée de « cromlech ». Quoiqu'il soit très abîmé, il a été possible de confirmer qu'il s'agit des restes d'un tertre tumulaire du début du Néolithique, dont la plus grande partie des terres ont été enlevées, et dont subsistent essentiellement les pierres du péristalithe (fig. 1). Le tertre devait dessiner un rectangle de 17 mètres de long et 8 mètres de large, bordé latéralement, en guise de structure délimitante, par deux rangées de grandes dalles inclinées vers l'extérieur, jointives, quatre plus grandes pierres situées aux angles (et actuellement renversées, celles de l'Ouest étant même brisées mais réparables), orientées à angle droit par rapport aux côtés, amorçant les extrémités (fig. 2). Le tertre était précédé, quelques mètres à l'Ouest, d'un petit menhir indicateur, aujourd'hui couché.



Fig. 1. — Le Quillio. Monument de N.-D.-de-Lorette. Vue générale.



Fig. 2. — Le Quillio.
Monument de N.-D.-de-Lorette. Plan.

Dans ce type de monument, la tombe se trouve toujours sur l'axe médian, à peu près au tiers ou au quart de la longueur en partant de l'Est. Et c'est précisément dans une zone très délimitée, à la surface du vieux sol, que nos fouilles ont livré les restes d'un mobilier funéraire très simple (quelques tessons de poterie chasséenne unie, un minuscule éclat de silex, quelques éclats et lames de grès lustré), mais très caractéristique (notamment une pointe de flèche à tranchant transversal en grès lustré). Étant donné les conditions chimiques du sol, il ne pouvait être question de retrouver les traces de restes humains. D'ailleurs, au point de vue pédologique, les terres rapportées du tertre recouvrent un sol blanchi et lessivé, qui est un podzol ainsi fossilisé, ce qui montre que le processus de podzolisation était déjà largement effectué au Néolithique sur ce sommet de 298 m., d'où l'on jouit d'une vue remarquable sur la Bretagne intérieure.

Comme on le pressentait, ce monument s'est révélé identique, avec d'étonnantes ressemblances de détail, au tertre tumulaire que nous avions fouillé à Saint-Just (Ille-et-Vilaine)[1].

Plouguernével. — Sous un rocher, quatre haches à talon ont été découvertes.

(1) Cf. *Gallia*, XII-1954, p. 401-403, fig. 1.

Landebaëron. — A *Kerlogan*, M. G. Mazéas nous a signalé une allée couverte inédite, dans la parcelle de Ros-Vras, longue de 11 mètres, avec encore 3 tables et 7 supports.

Gausson. — Il a été découvert autrefois à *Cargot* un petit dépôt comprenant une herminette à ailerons, une poignée d'épée à soie plate et bords relevés, un anneau et un rivet.

Plougrescant. — Le menhir de $6^{m},55$ de *Meznod*, parcelle A 491, n'existe plus. Un autre menhir de 5 mètres, de la parcelle A 34, est couché. A *Run-ar-Foen*, une vieille carrière a fait découvrir un souterrain-refuge dans la parcelle A 1411, appartenant à M. E. Le Merrer.

Saint-Quay-Perros. — A *Crec'h Quillé*, M. Th. David nous fait voir une remarquable allée couverte inédite, entourée des restes d'un péristalithe de 22 mètres de long et 7 mètres de large environ, et comprenant un corps principal de 13 mètres de long, avec une galerie perpendiculaire de 2 mètres, servant d'entrée latérale, du côté oriental.

Perros-Guirec. — Il a été découvert il y a quelques années vers *Trestignel* un dépôt de haches à douille quadrangulaire.

Trébeurden. — L'allée couverte de *Prajou-Menhir*, parcelle A 150 p, au Notenno, ayant été dégagée récemment, il a été possible à M. P. de La Haye de constater qu'elle comprenait à son extrémité occidentale une chambre jusqu'ici non remarquée (au total 13 mètres de long, encore 4 tables et 17 supports). Dans cette cellule, sur la dalle de séparation M. P. de la Haye

a découvert les gravures en creux formées de lignes doublées de rangées de petites cupules (fig. 3), et pouvant s'interpréter comme deux poignards à soie, à lobes basaux, du type dit « chypriote », pointes en l'air, liés par un trait horizontal (l'une des armes est très peu lisible, par l'effet de l'érosion) ; sur un autre support, dans un cartouche, il y a le motif classique de deux paires de seins en relief, très bien rendus (fig. 4). Ces intéressantes figurations complètent celles déjà connues en Bretagne au Mougau en Commana, à Kergüntuil en Trégastel et à la Maison-ès-Feins à Tressé[2].

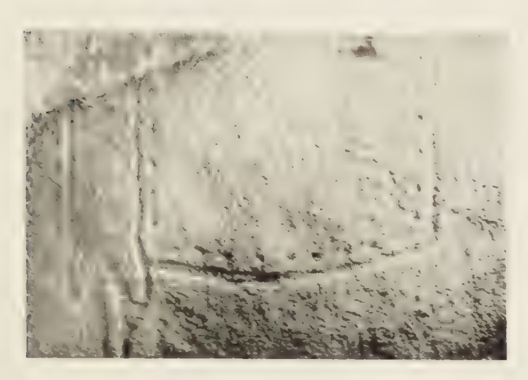


Fig. 3. — Trebeurden. Allée couverte de Prajou-Menhir : gravures de la dalle de séparation.



Fig. 4. — Trébeurden. Allée couverte de Prajou-Menhir : paires de seins sculptées sur un support.

Saint-Michel-en-Grève. — A *Penn-ar-Lann* il a été découvert une hache à ailerons médians sans anneau, de grand modèle.

Finistère

Plouézoc'h. — A la suite des graves déprédations causées par la pelle mécanique et les bulldozers d'un entrepreneur de travaux publics, nous avons entrepris des fouilles de sauvetage en 1955 aux monuments de Kerdi-Bras à *Barnenez.* Ce sont deux grands cairns orientés N.-E.-S.-O. et barrant transversalement le sommet de la presqu'île de Kernéléhen, sur l'estuaire de la rivière de Morlaix. Connus depuis longtemps, ils n'avaient jamais été explorés.

a) Le *cairn septentrional* (parcelles A 439, 470 et 471) fut à l'origine un grand galgal de 90 mètres de long, déjà partiellement dégradé. Sa partie moyenne a été entièrement bouleversée par les travaux de carrière. Elle devait contenir une vaste chambre dolménique en pierres sèches, aux parois d'abord verticales, puis encorbellées, couverte par une grande dalle ; de la chambre partait une galerie aux parois en maçonnerie sèche et à couverture en tables. A l'endroit de la chambre, nous avons récupéré de nombreux fragments de poterie chasséenne non décorée.

b) Le *cairn méridional* (parcelles A 474, 468, 467 et 476), de 85 mètres de long, 35 mètres de large et 8 mètres de hauteur maximum, n'a été éventré

(2) *Bull. Soc. Préhistorique Fr.*, LII-1955, pp. 522-523.



Fig. 5. — Plouézoc'h. Cairn Sud de Barnenez. Vue générale en cours d'« exploitation ». *(Cliché Thomas).*

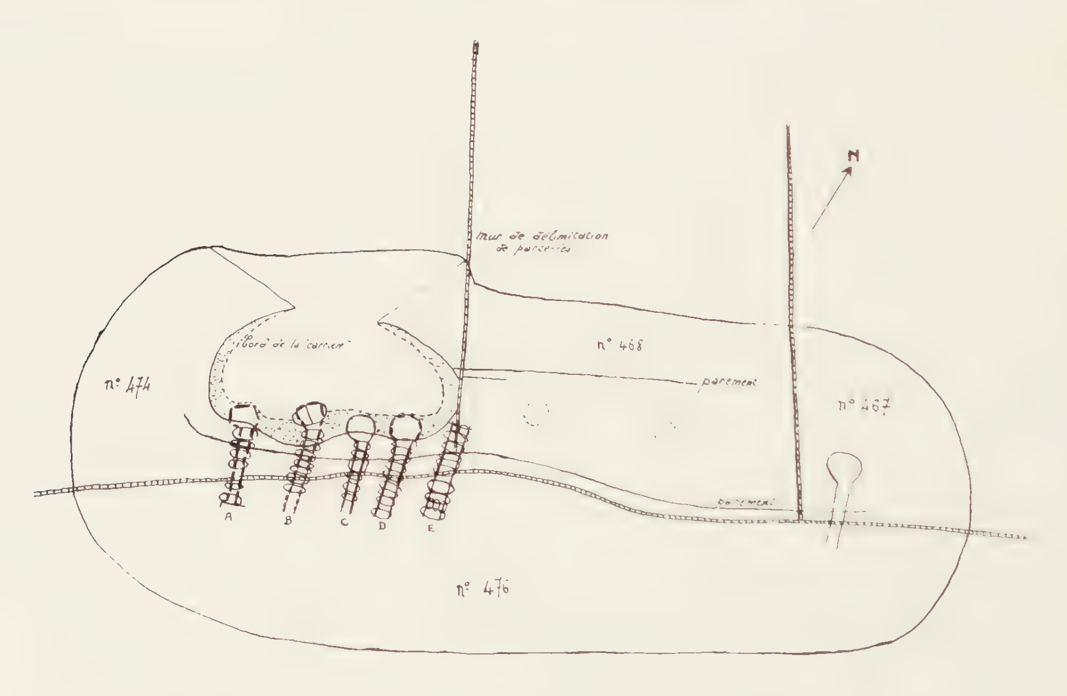


Fig. 6. — Plouézoc'h. Cairn Sud de Barnenez. Plan d'ensemble.

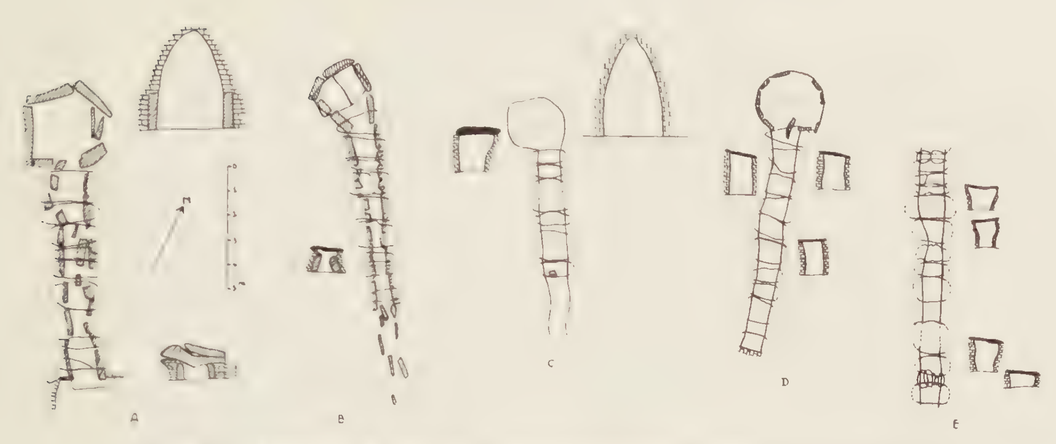


Fig. 7. — Plouézoc'h. Barnenez. Plans et coupes des tombes A, B, C, D et E.

que sur son flanc Nord-Ouest par une « carrière » dont le « front de taille » montre quatre chambres dolméniques sectionnées, de types différents, et dont les galeries, orientées vers le Sud, sont encore recouvertes par le flanc intact du cairn. (Fig. 5, 6, 7, 8).

Le *dolmen A* (fig. 6), le plus occidental, possède une galerie de 9 mètres de long (fig. 7). L'entrée en est monumentale, élargie par un petit mur en pierres sèches qui part de chaque côté des premiers piliers (fig. 9). Les supports de cette galerie ont joué énormément, de telle sorte qu'il est actuellement très acrobatique d'y pénétrer. La couverture en est faite de grosses tables, dont certaines ont cédé, ce qui a entraîné la chute de pierres du cairn. La chambre de ce dolmen, grossièrement pentagonale, est faite de grands orthostates (l'un atteignant 2^{m},75 de haut), sur lesquels repose un encorbellement en pierres sèches, dont il ne subsiste que le tiers et dont le faîte atteint 4 mètres au-dessus du sol de la chambre (fig. 10). Il est à supposer que les supports de la galerie et de l'entrée de la chambre ont dû



Fig. 8. — Plouézoc'h. Barnenez. Vue générale des dolmens A, B, C.

« chasser » très tôt, car les utilisateurs du monument y ont amené, par la galerie, une importante quantité de vase en guise de bouchon de consolidation. Des tessons de poterie chasséenne non décorée ont été trouvés sous cet apport, et au-dessus, ce qui date la réparation.

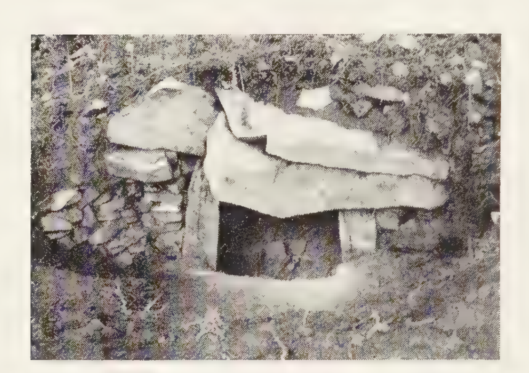


Fig. 9. — Plouézoc'h. Barnenez. Entrée de la galerie du dolmen A.

Le *dolmen B* est d'un autre style, entièrement édifié en dalles (fig. 7 et 11). La galerie, de 7 mètres de long, est très étroite, la partie supérieure des piliers ayant convergé vers le centre. D'ailleurs dans l'ensemble ces piliers ne supportent pas eux-mêmes les tables de couverture, de petits murs internes en pierres sèches jouant le rôle d'appoint (fig. 12). La chambre est uniquement construite en grosses dalles (6 supports et une table de couverture malheureusement brisée). L'état inquiétant de cette chambre n'a pas permis de la fouiller, mais le matériel trouvé à l'entrée de la galerie correspond à du chasséen typique non décoré, mêlé à quelques fragments altérés d'ossements humains.

La chambre du *dolmen C* (fig. 7 et 13) forme une *tholos* caractéristique, du genre de celle découverte en 1954 à l'Ile Carn en Ploudalmezeau, mais plus régulière et avec une galerie beaucoup plus longue (environ 7 mètres). Malheureusement un éboulement au milieu de la galerie en interrompt la continuité. Les parois de cette galerie sont en pierres sèches, comme la chambre, où le sommet de l'encorbellement se situait à plus de 4 mètres au-dessus du sol (fig. 15).



Fig. 10. — Plouézoc'h. Barnenez. Chambre du dolmen A.

Il ne subsiste maintenant que le tiers de la paroi de la *tholos* mais le cercle de base est entier. Le mobilier funéraire de ce monument, au point de vue céramique, consiste surtout en tessons chasséens correspondant, d'après les rebords, à une demi-douzaine de vases. Quelques tessons plus grossiers semblent d'influence et de technique S. O. M., en particulier un fragment de fond évasé. Enfin on a pu presque entièrement



Fig. 11. — Plouézoc'h. Barnenez. Chambres des dolmens B et C. *(Cliché Le Doaré).*



Fig. 12. — Plouézoc'h. Barnenez.
Galerie du dolmen B.

reconstituer le fond d'un vase caliciforme typique (pointillé à la roulette, assez irrégulier). Le matériel lithique est représenté par 14 pointes de flèches à tranchant transversal, une douzaine de lames et 2 gros « retouchoirs » en silex. Tout aussi intéressante est la présence d'un petit poignard à soie du type dit d'Europe occidentale, normalement associé, comme ici, à la céramique caliciforme, et que l'analyse spectrographique a révélé être en cuivre à l'arsenic (Cu 97,22 % ; Sn 0,01 % ; As 2,34).

Le *dolmen D* (fig. 7) est construit presque comme le dolmen C mais la base de la *tholos* est renforcée par l'application sur la muraille de petits orthostates. Il ne subsiste d'ailleurs presque rien de l'encorbellement, car c'est la chambre la plus ravagée, tandis que la galerie est en très bon état, les murs en pierres sèches comme les tables de couverture ayant bien tenu (fig. 14). La possibilité de distinguer une stratigraphie dans le remplissage et de séparer deux suites de mobilier est sans doute le caractère le plus intéressant de ce monument. En effet, à la base, sur le vieux sol, on trouva de la poterie chasséenne dont certains fragments sont décorés (chevrons incisés donnant un motif en guirlande), tandis que la plupart correspondent à des bols, petits et grands, unis. Au même niveau on découvrit des tessons de céramique caliciforme, très rouges et de belle facture, rappelant exactement les prototypes ibériques. Associés à ces poteries nous avons une pointe de flèche



Fig. 13. — Plouézoc'h. Barnenez.
Vue générale des dolmens C et D.



Fig. 14. — Plouézoc'h. Barnenez.
Galerie du dolmen D.



Fig. 15. — Plouézoc'h. Barnenez.
Chambre du dolmen C.

triangulaire à ailerons et pédoncule, 4 pointes de flèches à tranchant transversal, des lames de silex et un « retouchoir ». Le niveau supérieur contenait des tessons importants et nombreux de poterie S. O. M., épais et grossiers, souvent mêlés à des pierres encombrant la surface de la galerie. Certains fragments sont remarquables par leur décoration, constituée par des colombins appliqués sur la panse et ornés d'empreintes de doigts. Les anses sont également rapportées. Allant avec ces vases en forme de « pots à fleurs », aux pieds évasés, nous avons trouvé 3 haches en épidiorite, dont l'une retaillée au tranchant, et une hache en silex non polie. Dans la chambre D, par places, il y avait des fragments très altérés d'ossements humains.

Enfin, nous avons découvert et débouché la galerie d'un cinquième *dolmen, E* (fig. 7). Cette galerie est du type de celles de C et D, c'est-à-dire à parois en pierres sèches et tables de couverture. Mais sans doute depuis très longtemps, et peut-être dès la construction, la chambre s'était effondrée. En tout cas la galerie ne contenait pas de mobilier.

Étant donné que l'on n'a exploré jusqu'ici qu'un peu plus du tiers de la longueur totale du cairn méridional de Barnenez, où nous nous trouvons déjà en présence de cinq dolmens côte à côte, il est à prévoir que l'ensemble du monument en comprendra dix ou douze. D'ailleurs au centre du tumulus, deux affaissements peuvent correspondre à des *tholos* effondrées, et à l'extrémité orientale on repère sous la broussaille les contours d'une chambre et d'une galerie mis au jour depuis longtemps. Les diverses sections du cairn ont permis de contrôler l'existence de parements, de chaque côté de la crête, formés de dalles appareillées, afin de maintenir la masse des pierres entourant

en vrac les parties hautes, autour des sommets des *tholos*.

L'intérêt exceptionnel de ce complexe de tombes, en dehors des mérites individuels de chaque architecture élémentaire, réside dans les inférences chronologiques qu'il est possible de tirer, soit de la stratigraphie interne, soit de leurs relations de positions réciproques. Sans doute tous ces dolmens ont été construits à peu près à la même époque, mais il est évident que le dolmen entièrement en dalles B a été édifié avant que celui en pierres sèches C ne soit venu s'appuyer dessus. D'ailleurs, C, D et E sont si voisins qu'ils ont pu être construits ensemble. D'autre part A se trouve un peu détaché de B, et a pu fort bien être le premier monument, à cairn rond, sur lequel sont venus se greffer les cairns successifs réalisant un vaste tumulus allongé par addition. Si l'on se tourne vers le mobilier primordial des tombes, en A et en B il est de pur type chasséen, tandis que C et D dénotent une utilisation un peu plus tardive, avec mélange de caliciforme. En ce qui concerne les réutilisations postérieures (dénotées par la poterie de style S. O. M.), les uns (A, B et peut-être C), par suite de l'incommodité de leur utilisation (chasse des supports rendant les galeries A et B trop étroites une fois remplies, éboulement en C), ont été délaissés (un tesson de céramique S. O. M. a été trouvé devant l'entrée de A, à l'extérieur), tandis que d'autres (D en particulier) ont été largement visités et employés.

Le mobilier a été déposé au Musée Préhistorique Finistérien. Les prochaines campagnes de fouilles sont riches d'espoir, dans les parties relativement intactes de ce cairn hors de pair, d'une disposition unique dans le monde mégalithique, où il est rare de trouver plus de trois ou quatre dolmens ensemble : dans le seul exemple similaire, à Fontenay-le-Marmion, la douzaine de tombes offre d'ailleurs une structure radiée et non en parallèle.

Plougoulm. — A *Kerbrat*, sous les dunes de *Toul-an-Nouch*, on a découvert à nouveau un squelette, de jeune femme (Musée Préhistorique Finistérien), vraisemblablement gauloise, et des traces de culture du vieux-sol : sillons espacés et anciens talus.

Landeda. — Un souterrain-refuge a été découvert fortuitement sous la route, à *Lohodan*. Nous avons vérifié l'existence, dans l'*îlot de Roc-Ael* (ou *Roch-Avel*), d'un dolmen à galerie, tranché par les flots, dont la chambre était une *tholos* en pierres sèches, et la galerie avec supports. Dans l'*île Guennoc* (ou *Gueniok*) nous avons vu une douzaine de petits dolmens à galerie, dont certains encore sous leur cairn, qui confirment la répartition abondante de ces monuments sur le littoral du Léon (les monuments de ces deux petites îles étant quasi inédits, et sommairement décrits dans des manuscrits de A. Devoir et E. Morel).

Saint-Pabu. — A *Kerhigh* un petit menhir, couché dans la dune, s'est montré environné secondairement d'urnes cinéraires gallo-romaines.

Porspoder. — Un biface acheuléen supérieur ou moustérien a été ramassé sur la plage à *Ker-Avel* par M. N. Gruet.

Plouarzel. — Un biface acheuléen supérieur a été trouvé à *Tréoullan*. Des coffres de l'Age du Bronze Ancien ont été découverts sur le haut d'une carrière à *Trézien*.

Loqueffret. — Un caveau funéraire de l'Age du Bronze Ancien a été découvert sur le plateau de *Norohou*.

Ergué-Gaberic. — Un souterrain-refuge a été découvert fortuitement à *Congallic.*

Plobannalec. — Une cachette de fondeur a été découverte il y a quelques années à *Kerist*, sous un talus ; elle comprenait une hache à ailerons et une hache à douille quadrangulaire, associés à plus de 3 kilos de culots.

Peumerit. — A *Lannvreon*, près Kerscao, lors du défrichement d'un tertre de pierres dans la parcelle 141 E, dite « Park-ar-C'horriket », il a été découvert des urnes cinéraires, dont deux dans un petit coffre en dalles schisteuses, contenant des fragments de fibules en fer de La Tène I. Les vases, de tradition hallstattienne tardive, sont de formes « métalliques » très remarquables, avec engobe à l'hématite ou au graphite (fig. 16) : à côté d'urnes carénées, à piédestal ombiliqué, il y a une imitation parfaite de chaudron à fond rond, avec anneaux de suspension, et un pot avec comme décor à la panse de grandes cupules garnies au centre de mamelons en relief (Musée Préhistorique Finistérien).



Fig. 16. — Peumerit. Vases de Lannvreon.

MORBIHAN

Ile-de-Groix. — A *Port-Mélitte*, sous une dune, il a été découvert à plusieurs reprises des inhumations, dans des postures assez variées. Il y aurait été découvert un bracelet et un anneau en bronze, et il se peut qu'il s'agisse de sépultures gauloises.

La Trinité-sur-Mer. — Sur les versants de l'oppidum de *Mané-Roullarde* M. Y. Coppens a découvert plusieurs stèles énigmatiques, dont l'une décorée à sa partie inférieure de deux ovales concentriques encadrant quelques cupules[3].

Pluherlin. — Les infatigables explorations de M. A. Lepart nous ont fait connaître de nombreuses antiquités inédites dans la région de Pluherlin : petits tumulus de la *Grée de Carade* et de *Carmoisan*, allée couverte de *Trébrun*, des découvertes d'objets en bronze : hache à talon de *Grée Ponte*, haches plates et bracelets en points divers, nombreuses haches polies et une hache-marteau au *Martrais.*

LOIRE-INFÉRIEURE

Les-Moutiers-en-Retz. — M. J. Pajot a signalé une station paléolithique sur la plage.

La-Plaine-sur-Mer. — A la Pointe de *Saint-Gildas*, MM. Gruet et Reffé ont découvert des stations avec silex de petite taille paraissant de facture tardenoisienne. Près de l'église du bourg il a été découvert des coffres en schiste de date incertaine[4].

P.-R. GIOT

(3) *Bull. Soc. Polymathique Morbihan*, 1953-1954, pp. 105-108.

(4) J'ai été assisté dans la mise au point de ces *Informations* par MM. J. Briard et J. L'Helgouach.

V^e^ circonscription

M. Étienne Patte, directeur

Charente

Gardes: La Quina. — Mlle Henri-Martin a continué ses fouilles très méthodiques. Dès le début de ses recherches à *la Quina*, le Dr Henri-Martin avait constaté, dans la plupart des tranchées ouvertes par lui dans ce gisement, que, sous les niveaux de Moustérien ou d'Aurignacien, existaient d'autres horizons archéologiques qui différaient beaucoup de ces derniers, du point de vue tant géologique qu'archéologique. C'est principalement dans la tranchée P que les horizons anciens les plus importants avaient été rencontrés par le Dr Henri-Martin ; c'est pourquoi Mlle Henri-Martin a repris les fouilles dans ce secteur. En outre, deux sondages ont été pratiqués, en avant du gisement, dans la basse vallée du Voultron. Pour les récoltes de cette année, on notera en particulier la richesse de l'Aurignacien qui a fourni des pièces rares, pointe à base fendue, poignard en bois de Renne appointé aux deux extrémités, dents percées de Renard et de Cheval, diverses amulettes, de très beaux silex d'un Aurignacien typique (lames étranglées, grattoirs carénés, grattoirs à museau, etc.). Des foyers et dalles de foyer ont été rencontrés (fig. 1). La faune est froide, le Renne y domine. A noter aussi l'intérêt des trouvailles dans la couche dite « pré-moustérienne » à industrie très archaïque, que Mlle Henri-Martin peut attribuer au Tayacien.



Fig. 1.— La Quina. Tranchée Y : foyer découvert en 1954 dans la couche 3 (Aurignacien typique).

Gensac-la-Pallue. — M. Claude Burnez, en prévision de l'attaque d'un front de carrière à la pelle mécanique, a fait des observations et d'heureuses récoltes : objets en silex et en os, céramique. Il s'agit d'un site repéré autrefois par Henri Germain au lieu-dit *Soubérac*. M. Burnez rapproche la poterie de celle de type peurichardien bien qu'aucun tesson ne porte le motif classique du Peu-Richard.

Vouthon. — M. Pierre David a continué ses fouilles dans le gisement de *la Chaise*.

Indre

Saint-Marcel. — Le Dr Allain et son équipe ont continué leurs recherches dans les foyers magdaléniens. La tranchée poussée longitudinalement pour se raccorder avec l'ancienne fouille de Benoist est en voie d'achèvement. Les observations nouvelles, en particulier la présence d'un ressaut rocheux, expliquent un détail de la coupe de Benoist qu'on arrive maintenant à comprendre assez bien, et l'outillage recueilli par cet ancien fouilleur s'intègre dans les séries recueillies méthodiquement par le Dr Allain. Séparés par des éboulis, apparaissent un niveau magdalénien très mince, puis, plus profondément, deux niveaux archéo-

logiques pouvant buter contre le ressaut rocheux et parfois ne pas être séparés. Les couches profondes n'ont pas, jusqu'à présent, été l'objet de recherches poussées. Le matériel recueilli est riche : épingles à deux pointes, sagaies, bois de Renne débités, deux navettes, de nombreux silex ; on notera la découverte d'un crâne presque complet de Renard bleu.

INDRE-ET-LOIRE

Abilly. — MM. Cordier et Berthouin ont développé le sondage qu'ils avaient pratiqué dans le gisement moustérien des *Champs Panais* ; ils ont recueilli de nombreux silex taillés et ossements d'animaux : Cheval, Renne, etc. Ils ont

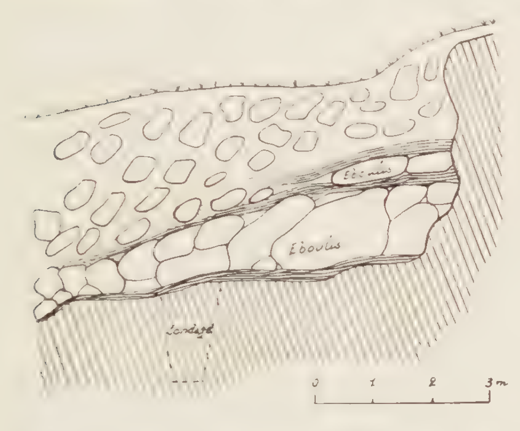


Fig. 2. — Abilly (Indre-et-Loire). Coupe de l'abri moustérien effondré (dressée par les fouilleurs).

reconnu deux niveaux bien séparés par une couche stérile, épaisse souvent de plus d'un mètre, et caractérisés l'un par les pointes à main, l'autre par les racloirs. Il est vraisemblable que la couche de base est atteinte. (Fig. 2).

Amboise. — M. et M[me] Högström ont exploité méthodiquement, en employant la méthode du carroyage, le site néolithique qu'ils avaient découvert au lieu-dit *Les Chatelliers* ; il n'est pas possible de subdiviser en niveaux différents. Les récoltes sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne la céramique, vases, supports de vase ; l'ornementation est, en partie, chasséenne ; mais deux fragments de poterie grise, ornée avant cuisson, sont rapprochés par le D[r] Arnal de la céramique de Windmill-Hill. A noter : un certain nombre de micro-burins, — une incisive percée formant pendeloque, — une *idole* très fruste, acéphale, en terre cuite (accompagnée d'une pierre-figure à tête d'oiseau où le contour de l'œil seul a été poli). M. Högström souligne l'absence totale, jusqu'à ce jour, de haches, meules et molettes, ce qui serait surprenant pour un habitat de cette importance ; aussi M. Högström pense-t-il à quelque lieu de culte. La fouille poursuivie a rencontré deux petits foyers et un muret de pierres sèches, assez énigmatique, qui repose soit sur le niveau archéologique, soit sur sa base.

VIENNE

Angles-sur-l'Anglin. — Miss Garrod et M[lle] de Saint-Mathurin ont continué les fouilles de l'abri magdalénien du *Roc aux Sorciers*, dont les bas-reliefs ont déjà été signalés ici[1]. J'emprunte à leur rapport les renseignements importants qui suivent. En 1954, l'enlèvement des niveaux B1 à B3 avait atteint le sommet du B4 (limon sablo-argileux formant la base du Magdalénien supérieur). Cette couche a été attaquée cette année, elle n'a pas donné de harpon (ce qui aurait permis de préciser le niveau) ; les sagaies y sont à biseau simple ou double, les burins d'angle prédominent (à l'inverse de ce qu'ont donné les niveaux supérieurs). A sa base, B4 devient sableux et passe à une

(1) *Gallia*, VI-1948, p. 198 ; VII-1949, p. 257 ; XI-1953, p. 323 ; XII-1954, p. 409.

couche comparable à la couche C de la partie amont du site, couche datant du Magdalénien III. Cette couche a donné des plaquettes à traits gravés comme celles, contemporaines, de la grotte de la Marche à Lussac-les-Châteaux.

Devant le bas-relief des Bouquetins (dégagé en 1952), les foyers, correspondant à un habitat très dense, reposaient sur un dallage de fragments de calcaire et de galets, reposant lui-même sur un foyer (couche D) étalé sur un lit de petits cailloux ronds colorés d'ocre rouge (couche E). Une couche de sable argileux (couche F), épaisse de 0m,30 au maximum, la sépare du sol de l'abri. Les couches D et E étaient très riches en industrie. — Au-dessous du bas-relief de Bouquetin (de 1951) a été trouvé ce qui semble l'ébauche d'une quatrième femme nue ; plus en amont, sous le couple de Bouquetins, deux têtes de félins se font vis-à-vis. A noter encore une tête de cheval sommairement rendue. Aucun relief ne descend plus bas que le dallage, mais deux sabots sculptés, détachés de la frise, ont été trouvés dans l'horizon D qui lui est inférieur. Deux rondes bosses complètent ces récoltes : une petite tête de faon en calcaire, une pierre-figure, avec emploi de couleur, à proximité de *restes humains* (rotule, fragments de fémur). Enfin 4 dalles, avec peinture rouge à leur face inférieure, gisaient sur l'horizon D devant le panneau des Bouquetins ; elles devaient être dressées à l'époque du dallage.

Bellefonds. — *Grotte sépulcrale :* les fouilles de 1955 ont consisté à élargir le sondage pratiqué en 1954 et à pousser un peu plus profondément. En outre, une tranchée a été creusée à travers le talus en avant de la grotte. Les observations confirment celles précédemment relatées. Il est bien net que les animaux fouisseurs ont entraîné en profondeur des ossements humains à partir de la sépulture chalcolithique ; il s'agit toujours de petits os ou de dents, et ils se raréfient progressivement en profondeur. Malgré ces remaniements on peut conclure, d'une façon en quelque sorte statistique, qu'il existait sous l'ossuaire chalcolithique un niveau à foyers néolithiques à poterie (débris de grands vases, avec ou sans mamelons, ceux-ci perforés ou non), sur des niveaux à microlithes ; parmi ceux-ci se rencontrent des trapèzes dans les parties supérieures et exclusivement des triangles dans les parties plus profondes. Au niveau des foyers néolithiques, des blocs de pierre ont dû servir à aménager des foyers à proximité de la paroi de la grotte ; entre deux de ces pierres était engagé un gros tesson de poterie. Les niveaux à microlithes (triangles) sont parfois très riches en ossements de Poissons (os pharyngiens de Cyprinidés, etc.) ; on y rencontre également des restes de Cervidés, de Bovidés, de Castor, de Tortue d'eau, de coquilles d'eau douce. Une coquille fossile percée a été rencontrée dans un niveau à microlithes triangulaires. Les *Helix* se rencontrent avec des fréquences assez variables ; très abondants dans certains niveaux à trapèzes, ils sont moins nombreux plus profondément.

En avant de la grotte, on a trouvé des terres et des blocs rejetés autrefois de l'intérieur : paquets d'ossements chalcolithiques, tuile romaine.

Fleuré. — Vingt jours de fouille au *tumulus* en 1955 ont permis de nouvelles récoltes et de nouvelles observations. L'ossuaire occupait un espace sub-elliptique de 3m,75×3m,80, limité incomplètement par des dalles verticales ; en un point, des plaquettes verticales juxtaposées et placées à la suite d'une dalle, continuaient la muraille. Parmi les objets recueillis, il faut noter : des flèches de

formes variées mais de type chalcolithique (constituant pratiquement tout le matériel lithique), — un vase entier rappelant les vases S.-O.-M. mais sans étranglement près de la base, — un fort fragment de vase, — d'autres tessons simples ou décorés (décor chasséen, etc. ; il s'agit d'une poterie noire fine ou d'une poterie grossière ; les tessons de pâtes différentes se rencontrent associés ou isolés à des niveaux souvent identiques), — 3 amulettes crâniennes (2 en croissant, 1 sub-circulaire), — des poinçons d'os, — de rares morceaux de bois de cerf travaillé.

Les ossements humains se sont montrés encore dans le plus grand désordre, intimement mêlés aux pierrailles, brisés sauf les os courts ; aucun crâne n'était entier. Les seuls os trouvés en partie en connexion, en partie presque rapprochés, sont une portion de colonne vertébrale et quelques côtes correspondant à une cage thoracique. Les os ne semblent pas avoir été tous jetés : 3 écailles de crânes humains trouvées empilées, semblent bien indiquer qu'ils ont été posés. A noter un radius avec cal de réparation indiquant une bonne remise en place des deux morceaux ; quelques rares restes d'animaux (Cervidés, Carnivores, Poisson).

Étienne Patte.

VIe circonscription

Allier

Châtelperron. — M. H. Delporte poursuit les travaux de fouilles de ce gisement et compte continuer d'en publier les résultats dans *Gallia*.

Corrèze
(arrondissements de Tulle et d'Ussel)

M. Marius Vazeilles a repéré deux menhirs inédits :

Moustier-Ventadour. — Le Pilar ou la Croix du Cardère[1].

Bonnefond. — Menhir sculpté proche de l'église[2].

Creuse

Saint-Maurice-la-Souterraine. — M. Crédot signale la découverte d'une bipenne en amphibolite[3].

Haute-Vienne

On signale quelques trouvailles sporadiques de pièces néolithiques ou du début du bronze : marteau à rainure[3], broyons[4], haches[5], lames[6], polissoir[7], ainsi qu'un menhir inédit au *Gatinaud*, com. de *Séreilhac*[8].

Guy Gaudron.

(1) *Bull. Soc. préhistorique française*, LII, 1955, 16.

(2) *Ibid.*, p. 655.

(3) *Ibid.*, p. 563.

(4) *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, LXXXIV, 1953, p. 286 : R. Berlaud, broyons cylindriques, granite, com. de Verneuil.

(5) *Ibid.*, p. 295 : cdt Martignon, haches en silex, trouvées à Saint-Sulpice-les-Feuilles. — *Soc. archéol. du Limousin*, séance du 22-2-53 : Baubérot, hache polie en gneiss, autre en silex noir, région de Châteauponsac ; — 29-9-53 : cdt Martignon, 5 haches polies (dont 1 en silex), région de Saint-Sulpice-les-Feuilles; — 29-9-53 : Desbordes, 2 haches polies découvertes sur le plateau de Parade ; — 29-9-53 : Berlaud, haches polies (matériaux très divers), coll. A. Moreau.

(6) *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, LXXXIV, 1953, p. 296 : R. Berlaud, deux lames en silex du Grand-Pressigny recueillies dans le Sud-Ouest de la Haute-Vienne.

(7) *B. S. P. H.*, LI, 1954, p. 485, polissoir en quartz découvert par R. Baubérot.

(8) *Soc. archéol. du Limousin*, séance du 27-10-53 : R. Berlaud signale ce menhir, hauteur $3^{m},10$, dénommé jadis « Pierre levée ».

ANTIQUITÉS HISTORIQUES

XIe CIRCONSCRIPTION

M. JEAN JANNORAY, DIRECTEUR

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan (Ruscino). — M. G. Claustres, Conservateur de la Section archéologique du Musée de Perpignan, a poursuivi, en 1954 et 1955, ses fouilles sur l'*oppidum* de *Ruscino*. La campagne de 1954 a porté, au-delà de l'emplacement qu'occupe le forum de la colonie romaine, sur les lisières Sud-Ouest du site. Elle a permis de dégager plusieurs maisons de l'habitat indigène et de mettre au jour six silos au niveau ou parfois au-dessous du niveau d'occupation de celles-ci. Ces maisons appartiennent à une période allant de 30 avant à 30 après J.-C. d'après les monnaies et la poterie sigillée qu'on y a retrouvées. La fouille des silos, dans lesquels s'était accumulé un abondant matériel, a fourni un lot de vases campaniens, d'œnochoés à pâte grise de la série dite « de la côte catalane », d'urnes ovoïdes, à pâte grise également, rappelant des types marniens et décorées comme eux au brunissoir, sans parler d'une gamme étendue de pots indigènes à usage culinaire. M. C. a procédé à une étude attentive de cette poterie, dont seule la variété campanienne a fait jusqu'ici l'objet de recherches systématiques. Il s'est efforcé, en s'inspirant de ces recherches et en utilisant les indications stratigraphiques que lui a fournies le comblement des silos, de faire un classement typologique des céramiques recueillies et de fixer la chronologie des divers groupes entre lesquels elles se répartissent : c'est ainsi, par exemple, qu'à l'intérieur de la série à pâte grise dite « de la côte catalane », il a pu distinguer deux variantes d'œnochoés, l'une de la fin du IIIe et du IIe siècle, où prévaut une forme arrondie, à côté d'un modèle caréné à haut col, l'autre du Ier siècle, où le type caréné est seul représenté et où l'importance du col diminue. Il a apporté également, pour l'étude de la poterie celtique grise ornée, dite *a stralucido*, des documents datés, postérieurs à 250 ; ils viennent s'ajouter à ceux qu'avaient livrés les tombes d'Ensérune et qui, eux, sont plus anciens.

La campagne de 1955 a consisté en une série de sondages de reconnaissance pratiqués en divers points de l'*oppidum* et de ses abords méridionaux. En ce dernier secteur, M. C. a découvert en place, dans une tranchée creusée pour la recevoir, une canalisation faite d'amphores à panse cylindrique, petites anses verticales, rebord évasé en collerette, et fond pointu, qui étaient placées bout à bout, le fond préalablement sectionné de l'une étant emboîté dans l'embouchure

de l'autre et l'étanchéité étant assurée avec un mortier de chaux. Certaines portent sous le rebord de l'embouchure des marques circulaires estampées avant cuisson à caractères puniques, d'autres des traces d'inscriptions à l'encre rouge sur la panse. Comme l'a reconnu M. C., le type de ces amphores, hautes en moyenne de 1 mètre, est bien connu dans le domaine punique (fig. 1)[1]. D'après la



Fig. 1. — *Ruscino*. Amphores puniques.

poterie retrouvée dans le comblement de la tranchée où elles avaient été placées, M. C. incline à les dater, antérieurement à la destruction de Carthage, du IIIe-IIe siècle. C'est la première fois que des amphores d'origine incontestablement punique sont signalées entre Pyrénées et Rhône. Jusqu'ici on avait seulement décrit comme étant « de type punique » les amphores en forme d'obus, à petites anses verticales et sans col marqué, qui se rencontrent sur divers sites préromains à partir de la seconde moitié du IIIe siècle. En l'absence de timbres d'origine, on inclinait à y voir une production de la colonie grecque d'*Emporion* imitée des formes puniques. La chose demeure possible, mais il apparaît désormais plus vraisemblable qu'elles sont, elles aussi, d'origine punique. Plutôt que de Carthage, on pensera qu'elles proviennent d'un centre carthaginois de la côte orientale d'Espagne et qu'elles ont été introduites en Gaule méridionale par le commerce grec, le comptoir d'*Emporion*, dont la production est parvenue sur les *oppida* indigènes de la côte roussillonnaise et languedocienne, n'ayant pu manquer d'être lui-même en relations d'affaires avec les Carthaginois fixés en Espagne. Sur l'*oppidum*, M. C. a ouvert plusieurs chantiers, en particulier sur la bordure méridionale du forum de la colonie romaine, et plus au Sud encore, à la lisière de l'agglomération ancienne. Sur le premier point, les résultats obtenus éclairent la topographie de la colonie et montrent que le forum avait été aménagé en contrebas d'une terrasse à laquelle on accédait par un emmarchement. C'est sur cette terrasse que s'élevait l'édifice de plan quadrangulaire, précédemment signalé, dans lequel M. C. propose de reconnaître un temple[2]. Une fois de plus a été vérifiée la super-

(1) Voir, dans la classification de P. Cintas, *Céramique punique*, les nos 312 et 313 de la pl. XXVI.

(2) *Gallia*, XII, 1954, p. 411.

position des constructions romaines à l'habitat indigène, dont les niveaux profonds livrent un matériel céramique du VIe siècle (poterie ionienne et attique). Dans le second secteur, M. C. a mis au jour dix-sept silos groupés, sans traces d'habitations adjacentes. La présence sur le sol naturel, dans les intervalles entre leurs embouchures, d'une couche cendreuse renfermant des déchets d'occupation remontant au VIe siècle donne à croire que l'emplacement où les silos ont été creusés avait d'abord porté des cases et fournit pour le creusement des cavités un *terminus post quem*. La strate superposée à cette couche ancienne, un sol épais fait de graviers jaunes, constituait vraisemblablement une aire préparée en vue de l'utilisation des resserres. Sur ce sol ont été recueillis de rares fragments de coupes attiques à figures rouges ou à décor de palmettes estampées qui appartiennent au IVe siècle avancé. Quant au comblement des silos, il se situerait dans la période qui va de la fin du IIIe siècle avant J.-C. au milieu du Ier de notre ère. Un important matériel a été recueilli dans ces silos. Les monnaies y sont nombreuses — huit dans le seul silo 66, dont six moyens bronzes de Claude, un moyen bronze du municipe d'*Emporion* et un denier d'argent d'Antoine et Lépide — et la poterie sigillée, arrétine et gauloise, est bien représentée par des fragments signés (entres autres de *Samia*, esclave de *Tellius*, de *Felix*, de *Rasinus*).

Aude

Mailhac. — En 1955 encore, des défoncements profonds pratiqués dans la région de Mailhac en vue d'y renouveler le vignoble ont permis à Mlle O. et à M. J. Taffanel de faire de nouvelles découvertes.

a) Au lieu dit *Embusco*, ils signalent un gisement préhistorique qui a donné du matériel ressortissant à la culture pyrénéenne des mégalithes et apparenté étroitement à la variante qu'en offre l'allée couverte de Jappeloup (céramique ornée de style campaniforme, outillage lithique de galets sans la moindre trace de silex)[3].

b) Au lieu dit *Le Périer*, ils ont identifié un second gisement ou, plus exactement, ils ont recueilli, dans un creux de terrain où, entraînés par l'eau, ils avaient glissé d'une légère éminence voisine, des vestiges appartenant à la culture néolithique ou chalcolithique dite des sables (vases sans décor à profil arrondi, où le type à cordons et oreilles de préhension est représenté, lames et pointes de flèches en silex). A proximité immédiate du gisement préhistorique, onze nouvelles tombes à incinération, retournées par la charrue, ont été fouillées. Neuf appartiennent à la série des sépultures dite « du Grand Bassin I », sépultures qui s'apparentent aux tertres tumulaires de la zone des plateaux et relèvent d'une forme attardée de la culture hallstattienne. Les deux autres viennent s'ajouter au groupe dit « du Grand Bassin II » : ce sont des tombes sans repas funéraire, à la différence des précédentes, et dont le mobilier est comparable à celui du niveau II de l'*oppidum* du Cayla et associe aux éléments indigènes les apports du monde méditerranéen — l'une des sépultures renfermait un fragment d'amphore de Marseille, un tesson d'aryballe rappelant

(3) Tallavignes-Arnal, *REI.iq.*, XVI, 1950, pp. 214-223.

les produits de la fabrique de *Naucratis* et les débris d'un skyphos étrusque en *bucchero nero*.

c) Parallèlement à ces recherches, M. et Mlle T. se sont intéressés, au tènement de *Saint-Jean-de-Cas*, aux vestiges d'un hameau fortifié remontant au haut Moyen-Age. Ils ont notamment nettoyé des broussailles et des débris qui l'encombraient une petite chapelle et ont procédé à son étude architecturale. Une fouille conduite à l'intérieur de l'édifice a montré qu'il avait été détruit vers le milieu du XIVe siècle et qu'il avait été alors utilisé pour y ensevelir. L'examen, qui est en cours, du matériel recueilli permettra de dater cette modeste église construite à l'aide de matériaux de remploi et composée de deux corps accolés de largeur inégale, le chœur et la nef, dont chacun dessine un trapèze.

Montferrand. — M. Audy et M. l'abbé Magniet ont entrepris, en 1955, de fouiller un ensemble architectural important dont certains vestiges ont été mis au jour à l'occasion d'un labour profond. Il s'agit d'un établissement gallo-romain, composé de plusieurs pièces alignées selon un axe Nord-Sud, dont quelques-unes conservent leur pavement en *opus testaceum*. L'appareil est, en fondations, une maçonnerie de moellons irréguliers assemblés au mortier de chaux, en élévation, une superposition de briques plates avec larges joints de mortier. Une des pièces comporte, sur son côté Ouest, un dispositif à abside avec piliers de briques, où l'on verra probablement les restes d'une installation balnéaire, pourvue, dans l'abside, d'une baignoire ou piscine aujourd'hui disparue. D'après les trouvailles faites, l'ensemble est tardif et ne paraît pas antérieur au IVe siècle de notre ère. Les substructions jusqu'ici dégagées faisaient sans doute partie d'une *villa* de vastes proportions, dont une recherche ultérieure tentera de reconnaître les dispositions générales. Celle-ci marquait l'emplacement d'une importante exploitation rurale et, comme telle, elle était le témoin d'un temps où, à la faveur de la paix romaine, l'occupation ne se limitait plus à l'*oppidum* voisin, à l'agglomération des âges pré-romains, mais s'étendait à la plaine, qui était divisée en grands domaines sur lesquels vivait désormais, avec les propriétaires, le personnel qui les cultivait.

Saint-Hilaire-de-l'Aude. — Des découvertes fortuites, précédemment signalées, ont attiré l'attention sur l'occupation à l'époque gallo-romaine du plateau de Tartare, en bordure de l'Aude, entre Carcassonne et Limoux[4]. M. Labrousse, Directeur de la Xe Circonscription des Antiquités Historiques, veut bien me communiquer la note suivante sur une nouvelle trouvaille intervenue dans la même région, au domaine *Martinoulet*, sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-de-l'Aude. « Un fond de petit vase hémisphérique en terre sigillée (type 24-25 ou 27 de la classification de Dragendorff), recueilli par Mlle Colette Alquier, porte l'estampille **CJOSOI.VIA**. Cette marque, qui paraît associer les noms des potiers *Cosos* (?) et *Viamos* (?), n'était jusqu'ici attestée que par trois vases respectivement retrouvés à Lyon, Amiens et Windisch (*CIL*, XIII, 10.010, 660). F. Oswald, *Index of potters'stamps on terra sigillata*, p. 91, n'a pu préciser ni la date, ni le lieu d'activité de ces potiers ».

(4) *Gallia*, XII, 1954, pp. 413-414.

Hérault

Bessan. — M. l'abbé J. Giry a pratiqué, en 1954, une série de sondages de reconnaissance aux lisières méridionales du village de Bessan, sur le tènement dit de *La Monédière*, où des vestiges d'une occupation préromaine avaient été anciennement signalés[5]. D'utiles indications stratigraphiques ont été recueillies et quelques trouvailles intéressantes ont été faites. Au niveau du sol naturel, des fonds de cabanes de plan rectangulaire appartiennent à un premier habitat indigène, analogue à celui d'Ensérune, dont les maisons en pisé furent édifiées vers le milieu du VIe siècle d'après les débris de poterie datée qu'on y recueille : fragments ioniens, phocéens, attiques à figures noires, comme à Ensérune mais en plus grand nombre, auxquels s'ajoutent des morceaux d'amphores sans col à petites anses verticales du type en forme d'obus dit « punique » et une abondante série de tessons étrusques en *bucchero nero*. La présence de cette céramique n'avait été jusqu'ici signalée qu'à l'état sporadique et sur de rares sites de la Gaule méridionale. Il n'y a sans doute pas lieu, pour en expliquer la découverte, de penser que des relations économiques directes aient existé avec l'Étrurie. Le *bucchero nero*, comme la céramique ionienne ou attique, a été apporté aux indigènes de la Gaule méridionale par les Grecs d'Occident, ceux de Marseille en particulier, qui, eux, ne laissaient pas de commercer avec l'Étrurie. Quant aux amphores de type punique, elles viennent de la côte orientale d'Espagne et il est peu de sites entre Pyrénées et Rhône où, comme à Bessan, elles se rencontrent avant la seconde moitié du IIIe siècle : on citerait encore *Ruscino* et Mailhac. Il faut penser à nouveau à des apports retransmis par les Grecs d'Occident qui ont pu être en relations d'affaires avec les centres puniques de la péninsule ibérique, les Grecs d'*Emporion*, cette fois, plus vraisemblablement que ceux de Marseille. Appartenant à un état d'occupation postérieur, des restes de maisons bâties en pierres basaltiques ont été dégagés sur quelques emplacements. Ils sont antérieurs à 250 d'après les trouvailles céramiques qui y ont été faites et témoigneraient, selon M. l'abbé G., d'une densité de peuplement sensiblement inférieure à celle de la première époque. On notera qu'une portion de mur curviligne a été mise au jour : serait-on en présence, en certains cas, d'habitations de plan curviligne ou absidal qui évoqueraient les demeures θολοειδεῖς des Celtes et qu'on n'a pas encore rencontrées jusqu'à présent dans la région pour cette époque ? Après une période d'abandon, qui coïnciderait avec la descente et l'installation des Volques en Languedoc, le site aurait été en partie réoccupé à l'époque romaine : des vestiges de constructions appartenant à la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère et une inhumation à *tegulae*, très postérieure, en témoigneraient.

Claret. — Saint-Martin-de-Londres. — Le Dr Arnal signale de nouvelles découvertes de sépultures tumulaires du premier âge du Fer. Dans le bois de *Vedel* (commune de Claret), il a fouillé une dizaine de tumulus à incinération ne renfermant d'ordinaire que quelques cendres et des débris d'ossements. Un seul a livré, en outre, des objets de métal, parmi lesquels le fer domine

(5) J. Coulouma-Abbé Thomas, *Cahiers d'Hist. et d'Arch.*, IX, 1936, pp. 690-712.

(bracelets, tête d'épingle, fragment de fibule, anneau) et une fusaïole en terre cuite. L'ensemble paraît appartenir au hallstattien prolongé du Midi de la France.

Au tènement de *Conquelle* (commune de Saint-Martin-de-Londres), dans une région où antérieurement déjà une série de tumulus avaient été fouillés par le Centre archéologique des Chênes verts[6], un tertre funéraire à inhumation avait jusqu'ici échappé à l'exploration. Le Dr A., qui l'a identifié, y a recueilli, avec des ossements provenant de deux corps, un intéressant mobilier céramique comprenant une coupelle (diam. $0^{m},09$) à fond ombiliqué, une grande urne (diam. $0^{m},50$) à panse arrondie, col évasé et pied annulaire, une écuelle à fond ombiliqué (diam. $0^{m},18$) portant un décor champlevé de motifs géométriques disposés en métopes. Cette poterie appartient aux séries dites de Hallstatt C.

Colombières-sur-Orb. — Poursuivant les recherches amorcées en 1954 par MM. Guiraud et Ster, M. Claude Pascal a mis au jour en 1955, au flanc du *mont Caroux*, les vestiges d'un petit sanctuaire gallo-romain. Sur une terrasse spécialement aménagée, que limitait vers l'amont un important *analemma*, se dressait une *cella* de plan carré, entourée d'un péristyle. Une *favissa* a été découverte dans l'espace compris entre le côté Nord de ce péristyle et le mur de soutènement. Elle a livré un riche matériel votif de poteries, notamment des séries entières de gobelets de technique commune (fig. 2), de nombreux vases sigillés de la fabrique dite de La Graufesenque et surtout de multiples figurines, parmi lesquelles se remarquent des statuettes féminines, dont certaines sont des effigies de Vénus, d'autres d'Isis (fig. 3), et des animaux divers : colombes, coqs (fig. 4), chiens, chevaux (fig. 5) et taureaux, modelés en une argile blanchâtre qui indique une provenance arverne. L'ensemble de ce matériel s'échelonne sur les trois premiers siècles de notre ère. Au cours de cette longue période, le complexe architectural a subi des remaniements encore reconnaissables, que trahissent par exemple l'exhaussement du sol accompagné de la superposition de plusieurs pavements et l'aveuglement des entrecolonnements du péristyle entourant la *cella*. On a affaire à un sanctuaire aménagé près de sources thermales et voué à la divinité de ces sources bénéfiques. Il est clair, en effet, que les statuettes que rassemblait

(6) *Études Roussillonnaises*, III, 1953, pp. 91 sq. ; *BSPF*, 1956, pp. 633 sq.



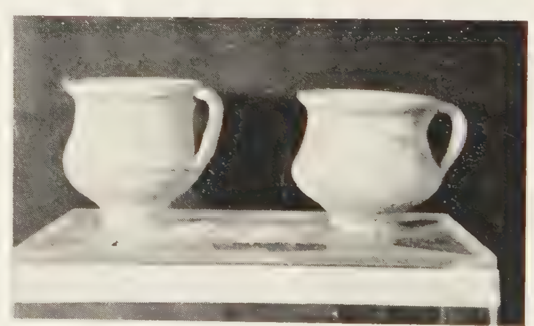
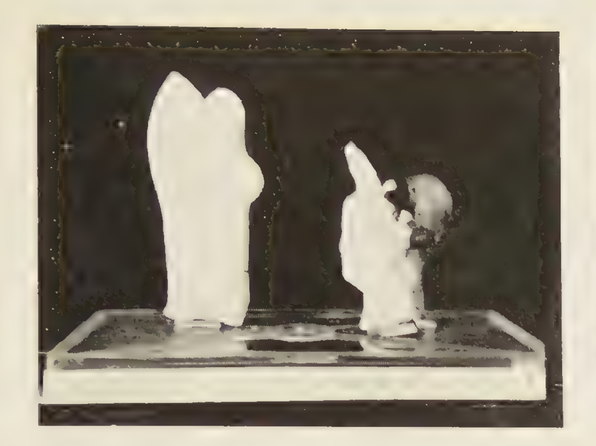


Fig. 2. — Colombières-sur-Orb. Vases.



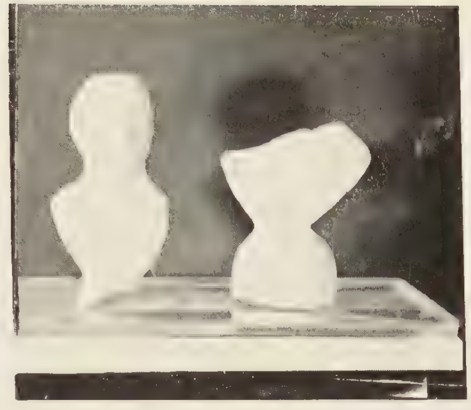


Fig. 3. — Colombières sur Orb. Figurines. Sur le piédouche (à droite), timbre de M. NATTI ARVE.





Fig. 4. — Colombières sur Orb. Volatiles.





Fig. 5. — Colombières sur Orb. Cheval et chiens.

la *favissa* sont celles de puissances divines dont on recherchait la protection tutélaire sur la santé ou d'animaux que l'on sacrifiait à de telles puissances. Il est possible enfin que les gobelets de terre cuite retrouvés en même temps aient été offerts en ex voto par des fidèles venus boire aux sources. L'aspect de l'ensemble architectural mis au jour, aussi bien que le type des offrandes, présente un état gallo-romain qui n'est en fait que l'habillage à la romaine de formes religieuses sensiblement plus anciennes. Un petit Musée aménagé sur place a recueilli la totalité du matériel découvert.

Ensérune. — Les fouilles ont été poursuivies, en 1954 et 1955, avec la collaboration de M. l'abbé Giry, Conservateur du Musée National d'Ensérune, sur les deux chantiers précédemment ouverts, l'un à l'Ouest du terre-plein où s'élève le Musée, à l'amorce de la pente Sud de l'*oppidum*, l'autre sur le plateau, à l'extrémité Nord-Ouest du site[7]. Un troisième chantier a été amorcé, sur le plateau également, au centre de la vaste zone qui s'étend à l'Ouest du terre-plein du Musée.

a) Dans le premier secteur une terrasse avait été aménagée, en entaillant le conglomérat de la colline, au Sud de celle qui porte les vestiges du grand monument de tuf et sur un plan légèrement inférieur. Sur cette terrasse s'ouvrent les embouchures de vingt silos groupés les uns près des autres et communiquant entre eux par séries de deux ou de trois. Ces cavités, souvent fort importantes — elles peuvent atteindre jusqu'à 4m,50 de profondeur pour un diamètre maximum équivalent —, présentent un profil ovoïde régulier ; l'orifice en est étroit — 1 mètre à 1m,50 de diamètre — et garde en certains cas une feuillure destinée à recevoir un couvercle en bois de forme carrée (fig. 6 et 7). Plusieurs de ces silos étaient des resserres à provisions du premier village et dans quelques-uns d'entre eux se sont implantés les appareils de constructions postérieures appartenant au même ensemble que le monument de tuf de la terrasse voisine et paraissant remonter à la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère, d'après les trouvailles faites dans les comblements (fig. 8). D'autres ont été transformés en citernes vers la fin du IIe siècle, en même temps que de nouveaux silos étaient creusés pour servir pareillement de réserves d'eau. On eut ainsi, en ce point de l'*oppidum*, un véritable château d'eau d'une contenance qui atteint au total 2500 hectolitres. Sur la terrasse aux silos, une rue de direction Sud-Est Nord-Ouest a été dégagée sur une vingtaine de mètres ; bordée d'un égout couvert, elle constituait une voie d'accès à l'*oppidum*. Sur sa face Sud se dressaient des maisons appartenant à la phase finale de l'histoire du site, dont le dégagement a été amorcé. L'une d'entre elles garde un pavement en mosaïque à cubes blancs et noirs et des revêtements peints en stuc. La période d'utilisation de ces maisons — la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. et les premières décades de notre ère —, qui vit à Ensérune se multiplier les grandes citernes bâties et apporta au problème de l'alimentation en eau une solution inspirée de la technique romaine, fut celle où les silos finirent par être désaffectés et transformés en dépotoirs. La fouille de ces silos ainsi comblés et celle des silos dont le comblement, comme il a été précédemment signalé, est plus ancien

(7) *Gallia*, XI, 1953, pp. 96 sq. ; XII, 1954, pp. 418-422.



Fig. 6. — Ensérune. Vue partielle, prise du Nord, de la terrasse aux silos.

ont donné un mobilier très riche et très divers de poteries, de monnaies et d'outillage métallique : signalons, en particulier, de multiples tessons campaniens avec graffites ibériques, des amphores ou fragments d'amphores italiques avec marques, un haut d'amphore rhodienne avec timbre du potier Σώταιρος, de la céramique sigillée avec signatures — à noter un quadran solaire « de poche » découpé dans un fond de plat portant le timbre OF BILICATI et sur lequel a été gravé à la pointe un dispositif de rayons servant à lire les heures

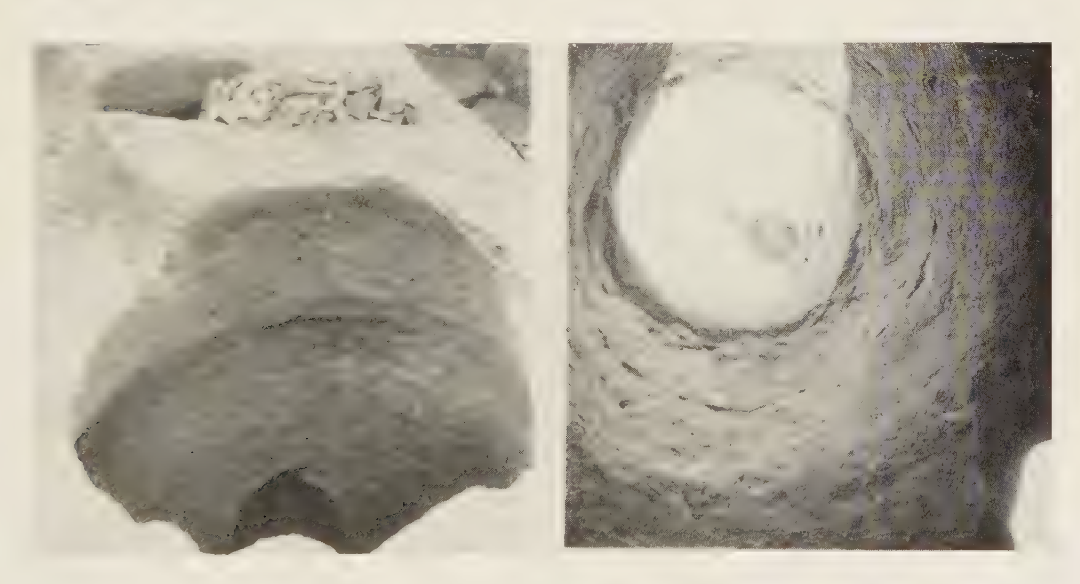


Fig. 7. — Ensérune. Silos 55-19 et 51-12.



Fig. 8. — Ensérune. Silos avec piles de constructions postérieures.

à partir du O utilisé comme centre où l'on fichait un ménisque vertical ; parmi les monnaies, mentionnons de petits bronzes de Marseille, des as d'*Emporion*, des bronzes de la côte catalane, des as et un denier d'argent de la république romaine (fig. 9-11).

b) Dans le second secteur, qui faisait partie de la nécropole lors de la deuxième phase d'occupation de l'*oppidum*, on a continué à dégager une suite de pièces d'habitation qui se superposèrent aux sépultures à incinération lorsque le cimetière eut été désaffecté après 250. Deux nouvelles tombes ont été découvertes : l'une, sans ossuaire, renfermait, avec une pointe de javelot en fer, les débris d'une coupe attique à figures rouges qui avait été brisée et brûlée sur le bûcher funèbre et qui a pu être partiellement reconstituée ; elle est décorée intérieurement d'un satyre dansant et appartient au premier quart du IVe siècle (fig. 12) ; la seconde tombe, sans ossuaire également, a livré un fragment d'amphore massaliote et deux fragments de coupes hellénistiques à vernis noir et décor de palmettes estampées, deux bracelets et une fibule à ressort torsadé de La Tène I en bronze, une grande épée en fer repliée (long. 0^m,81) et un fer à cheval intact, en fer également (long. 0^m,115 ; larg. 0^m,085) : c'est un fer pour pied arrière droit, d'un type analogue à ceux dont la découverte avait été jadis signalée dans les nécropoles à incinération de Castille en un domaine qui est celui de la civilisation hallstattienne attardée (fig. 13 et 14). Les habitations qui ont été dégagées s'alignent le long de deux rues Est-Ouest et Nord-Sud qui s'articulent à angle droit (fig. 15). Dans l'une de ces habitations ont été retrouvés les vestiges d'une installation artisanale de forge avec réserve d'eau constituée par un *dolium* enterré dans le sol de la pièce (fig. 16). Signalons encore, vers le Sud-Ouest de l'*insula* fouillée, une citerne à pilier intérieur (long. 3^m,60 ; larg. 1^m,60 ; prof. 3^m,50) qui a conservé intact son enduit intérieur (fig. 17) : elle est d'un type déjà connu à Ensérune.

Il a été à nouveau constaté que ces demeures, plusieurs fois remaniées, sont demeurées en service jusqu'à la ruine finale de l'habitat dans les premières décades de notre ère et que la partie inférieure des murs était seule édifiée en pierre, les superstructures étant en brique crue.

c) Dans le troisième secteur, où jusqu'ici aucune recherche n'avait été faite, des sondages de reconnaissance ont été tentés. Ils ont mis au jour un grand appareil (larg. 1^m,10) de direction Nord-Sud, qui paraît être un *analemma* et soutenir vers l'Ouest une terrasse sur laquelle un système de murs recompose un groupe d'habitations. En avant de ce soutènement, deux piles carrées,



Fig. 9. — Ensérune. Poterie campanienne trouvée dans le silo 55-4.



Fig. 10. — Ensérune. Poterie « de la côte catalane » et italique trouvée dans le silo 55-4.

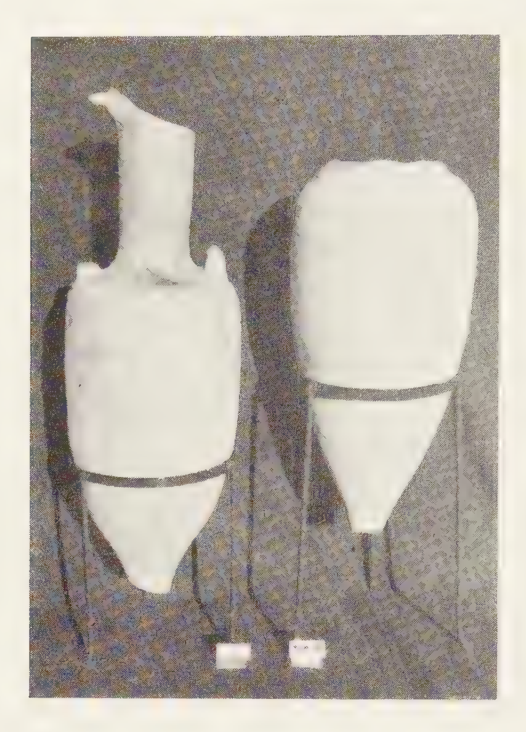




Fig. 12. — Ensérune. Coupe attique trouvée dans la tombe 159.

Fig. 11. — Ensérune. Amphores italiques trouvées dans le silo 55-4.



Fig. 13. — Ensérune. Mobilier de la tombe 160.



Fig. 14. — Ensérune. Fer à cheval de la tombe 160.

indépendantes de lui et distantes de 2m,50, ont été dégagées : leur rôle n'apparaît pas encore. Enfin, dans cette même zone, dans le prolongement du soutènement et un peu en arrière vers le Nord, ont été découverts deux groupes de trois cols d'amphores italiques chacun ; ces cols sont fichés verticalement à même le sol et font penser à des dispositifs à libations. Les recherches seront poursuivies dans cette zone.

Fabrègues. — M. Larderet a activement poursuivi, en 1955, ses recherches sur l'*oppidum* de Fabrègues et dégagé un important ensemble d'habitations à l'intérieur de la zone protégée par l'enceinte cyclopéenne. En même temps, la fouille a été poussée en profondeur et une stratigraphie a pu être établie. Les indications chronologiques qui ont été données au moment où furent signalés les premiers sondages[8] appellent des modifications importantes. L'habitat est antérieur à 250-230 : il a été abandonné vers cette date après une destruction totale, qu'atteste une épaisse couche

(8) *Gallia*, XII, 1954, pp. 422-23.



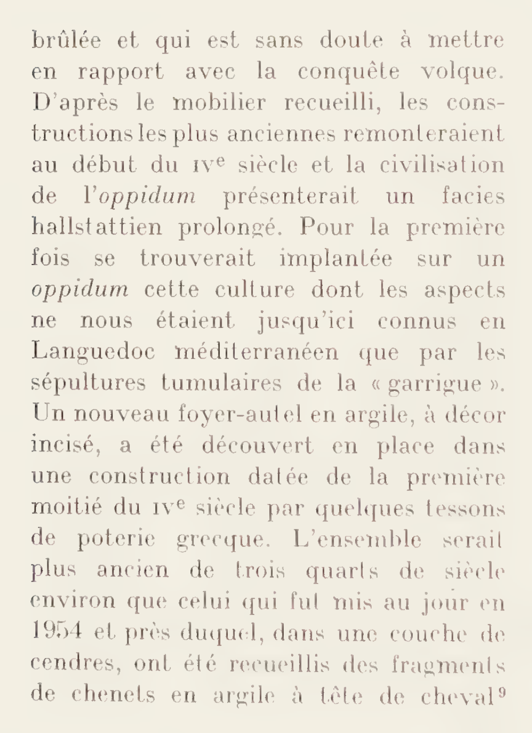
Fig. 15. — Ensérune. Le secteur Nord-Ouest du plateau.



Fig. 16. — Ensérune. Le secteur Nord-Ouest du plateau, vue de détail, prise de l'Est.



Fig. 17. — Ensérune. La citerne du secteur Nord-Ouest.



brûlée et qui est sans doute à mettre en rapport avec la conquête volque. D'après le mobilier recueilli, les constructions les plus anciennes remonteraient au début du IVe siècle et la civilisation de l'*oppidum* présenterait un facies hallstattien prolongé. Pour la première fois se trouverait implantée sur un *oppidum* cette culture dont les aspects ne nous étaient jusqu'ici connus en Languedoc méditerranéen que par les sépultures tumulaires de la « garrigue ». Un nouveau foyer-autel en argile, à décor incisé, a été découvert en place dans une construction datée de la première moitié du IVe siècle par quelques tessons de poterie grecque. L'ensemble serait plus ancien de trois quarts de siècle environ que celui qui fut mis au jour en 1954 et près duquel, dans une couche de cendres, ont été recueillis des fragments de chenets en argile à tête de cheval[9] et des vases indigènes à fond percé visiblement destinés à des libations. Le site a été en relations d'affaires avec les Grecs des colonies d'Occident, comme le montrent les amphores du type massaliote retrouvées en grand nombre, les fragments, plus rares, de poterie attique à figures rouges et la vaisselle à vernis noir attique ou campanienne, assez bien fournie, dont les formes ont souvent inspiré celles de la production indigène.

(9) La tête signalée en 1954 était en réalité, elle aussi, une tête de cheval et non de bélier.

Les Matelles. — *Castelnau-le-Lez.* — M. J. Audibert a découvert, au ravin de la *Déridière*, parmi les pierrailles du torrent saisonnier, une stèle en calcaire assez érodée (haut. 0^{m},85). Brisée en haut à gauche, elle porte à la face antérieure une rouelle figurée en faible relief. Elle s'insère dans une série, déjà bien représentée en Languedoc méditerranéen, de stèles où la rouelle apparaît comme un symbole héliolatrique et que l'on tend à rapporter au culte gallo-romain de Jupiter-Taranis.

M. A. signale, d'autre part, qu'il a mis au jour, en novembre 1955, au lieu dit *Bourgade*, sur le territoire de la commune de Castelnau-le-Lez, en bordure d'un chemin dont le tracé paraît correspondre à celui de la voie Domitienne, une sépulture gallo-romaine à incinération. En voici la description, dont les éléments sont empruntés au rapport qu'a bien voulu me communiquer M. A. La tombe était placée dans une crevasse naturelle de la butte rocheuse qui surplombe le chemin et dans les failles de laquelle la présence de dépôts d'époque paléolithique avait été antérieurement signalée. La sépulture, fermée par une *tegula*, était intacte. Le mobilier se composait, avec l'ossuaire — un pot indigène à fond plat de technique grossière —, de deux vases d'accompagnement — un pot ovoïde à pâte jaune et une coupelle en argile rosée —, d'un miroir rond en bronze, d'une monnaie en bronze de Nîmes et des fragments de cinq balsamaires en verre. La terre de remplissage renfermait des esquilles d'os humains, des morceaux de charbon de bois, quelques tessons de céramique sigillée de La Graufesenque et de gros clous en fer : la présence de ces derniers semble indiquer que le mobilier de la sépulture avait été enfermé dans un coffret en bois.

Octon. — Le Groupe archéologique du Lodévois a découvert, au tènement des *Quatre-Chemins*, une cachette de fondeur renfermant les fragments de cinq épées hallstattiennes en bronze, parmi lesquels une poignée à pommeau ovale du groupe Auvernier-Möringen, qui daterait de l'Hallstatt B, et une poignée du type Loire ou des palafittes.

Gard

Nîmes (Nemausus). — A l'occasion de travaux d'édilité, des découvertes ont été faites en divers points de la ville de Nîmes en 1955 et 1956. M. V. Lassalle, Conservateur des Musées archéologiques de Nîmes, dont la collaboration dévouée a été particulièrement précieuse en cette circonstance, a suivi ces travaux et a multiplié les interventions pour éviter les destructions et détériorations des vestiges architecturaux mis au jour. Dans le rapport très documenté qu'il m'a adressé, il convient de relever, parmi les plus intéressantes, les trouvailles faites aux abords du Domaine de la Fontaine, près du square de la Bouquerie et rue Mareschal. Sur le premier point, devant l'immeuble n° 2 de l'*avenue Jean-Jaurès*, la bordure d'une mosaïque polychrome à décor de rinceaux stylisés a été mise au jour à $0^m,80$ sous le sol de la chaussée moderne (fig. 18). Non loin de là, dans la même avenue, des fragments architectoniques importants en marbre ont été découverts (éléments de corniches, d'architraves, de chapiteaux et de colonnes). Près du *square de la Bouquerie*, vers le Nord, à $1^m,60$ sous le sol moderne, en une région où d'importantes et belles mosaïques avaient été jadis découvertes, un bassin pavé d'une mosaïque blanche a été dégagé : il appartenait probablement au jardin d'une *villa*. Dans la *rue Mareschal*, devant l'immeuble n° 27, une mosaïque grossière et la base d'un mur gardant encore son revêtement peint à fond blanc ont été retrouvées à $1^m,50$ de profondeur. Sur la mosaïque, un moyen bronze de Commode a été recueilli.

M. L. signale encore diverses découvertes de vestiges antiques intervenues à l'occasion de défoncements de vignes aux environs de Nîmes :

Saint-Côme. — Des débris de tuiles à rebord, d'amphores italiques et un seuil de porte marquent l'emplacement d'une *villa* gallo-romaine.



Fig. 18. — Nîmes. Mosaïque trouvée avenue Jean-Jaurès.

Marguerittes. — Des restes de sépultures à inhumation, ainsi que des fragments de tuiles à rebord, d'amphores italiques et de vases sigillés, signalent, là encore, une implantation gallo-romaine.

Jean Jannoray.

XIIe circonscription

M. Fernand Benoit, directeur

Bouches-du-Rhone

Entremont. — La poursuite vers l'E. du dégagement du quartier de la salle « aux crânes »[1] a mis au jour les assises de substruction d'un mur très épais (1^m,60 en moyenne), dont plusieurs blocs sont faits de remploi de stèles-menhirs bruts (époque Entremont I). Peut-être assise d'un rempart, protégé par des tours carrées vers le N., correspondant à Entremont II, auquel viennent s'appuyer les constructions de la 3e époque ; au S. cases rectangulaires ouvrant sur la rue XVII ; au N. salle des crânes, dont la bordure N. est elle-même faite de remploi de piliers décorés de têtes coupées et d'un serpent, et la continuant à l'E. grande pièce rectangulaire, incomplètement dégagée (XII 3 et 4), qui paraît être comprise entre deux tours de cette enceinte, l'une à l'O. ayant servi de dépotoir (XII, 2), l'autre à l'E. avec base de poteau de pierre au centre. (Fig. 1 et 2).

La grande pièce rectangulaire (XII 4), dont le niveau de 123 est attesté par

(1) *Gallia,* XII-1954, p. 286, fig. 1.

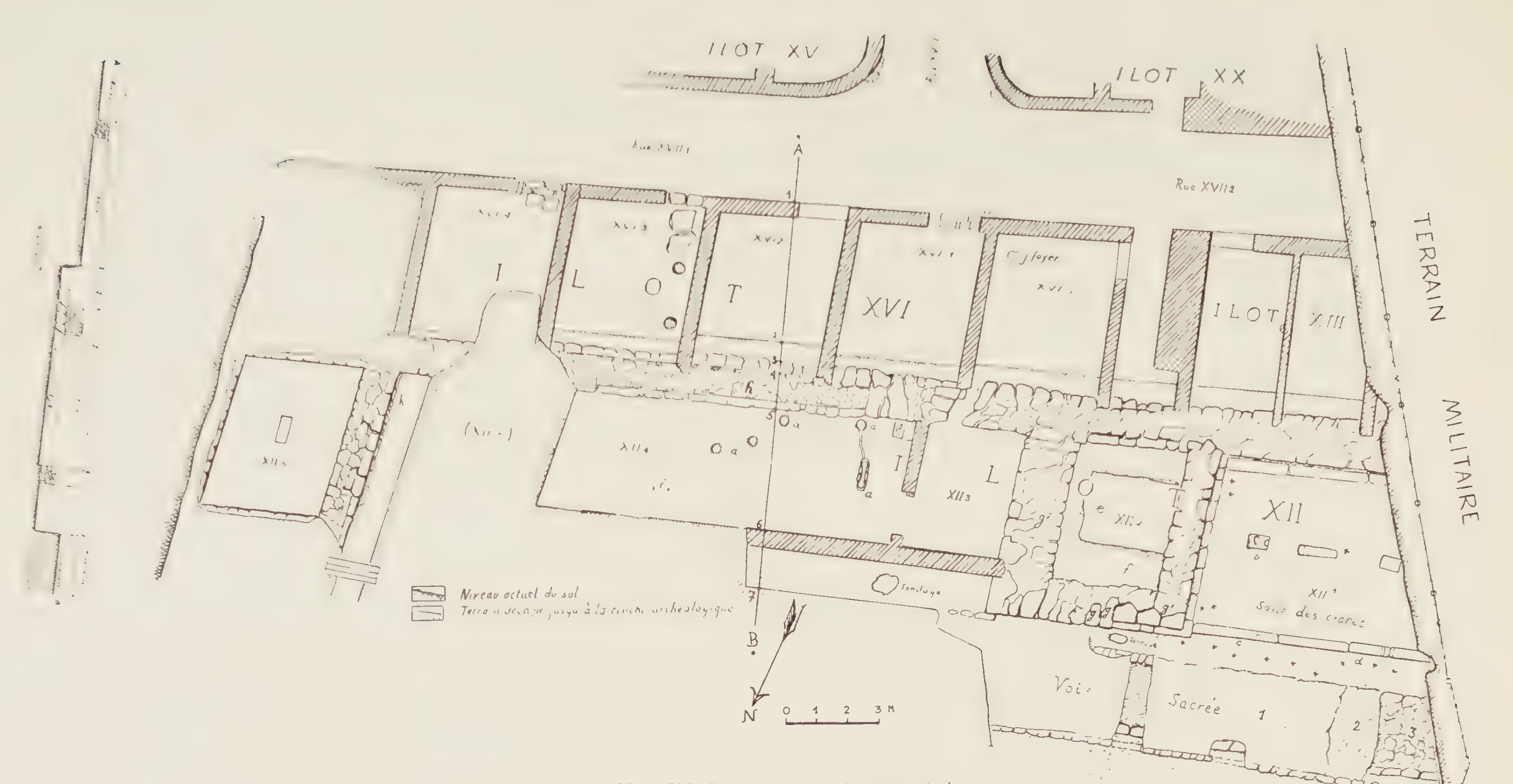


Fig. 1. — Entremont. Plan montrant la liaison d'Entremont II et III. Poursuite du dégagement de l'îlot XII (*Gallia*, XII, 1954, p. 286, fig. 1) : *a)* trous de poteau ; *g* fragments d'un menhir remployé ; *g'* mur en grand appareil correspondant au niveau *f* ; *h* vestiges d'un mur de pierres et de terre correspondant au niveau du sol de l'îlot XVI ; *i* fragments de revêtement de la salle XII 4 ; *j* plaque d'argile ; *k* moellons en pierre de Bibemus avec épi gravé.

Relevé de R. Ambard. A-B ligne d'établissement du profil stratigraphique.

Fig. 2 *(à gauche)*. — Profil du terrain suivant A B.

la présence d'un boulet de basalte (fig. 3) analogue à ceux qui avaient été trouvés en grand nombre dans le quartier de la statuaire, présente des trous de poteau et à l'angle S.-O. une plaque d'argile peu cuite, avec clous de fer à tête convexe, engagés dans l'argile

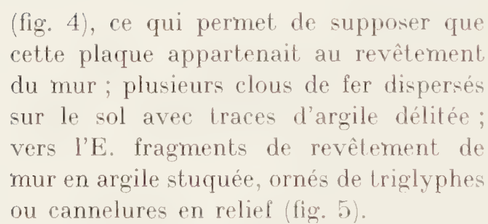


Fig. 3. — Entremont. Niveau de la case XII 4 avec boulet de basalte.



Fig. 4. — Entremont. Angle S.-O. de la même case avec plaque d'argile et clous de fer *(j)*.

(fig. 4), ce qui permet de supposer que cette plaque appartenait au revêtement du mur ; plusieurs clous de fer dispersés sur le sol avec traces d'argile délitée ; vers l'E. fragments de revêtement de mur en argile stuquée, ornés de triglyphes ou cannelures en relief (fig. 5).



Au niveau le plus bas, fragments de meules en basalte, rectangulaires, à rainure (type grec), balle de fronde ovoïde en terre cuite (long. restituée : 0m,055) ; fragments de poterie indigène noirâtre à décor peigné, typique du III-IIe s. ; tessons de campanienne A et de gobelets à paroi fine à décor en pointillé ou « cloutée » (fig. 6), analogues à ceux qui avaient été précédemment trouvés dans le sondage de la « voie sacrée »[2] : la présence de ces gobelets dans le chargement de l'épave du Grand

(2) *L. c.*, fig. 1, 9.



5. — Entremont. Revêtements d'argile (*i* du plan fig. 1).

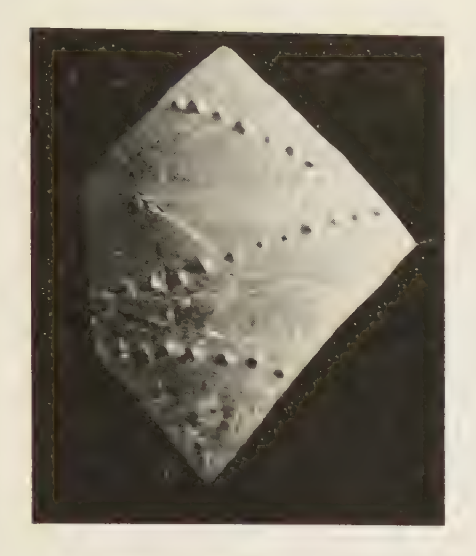




Fig. 6. — Poterie d'Entremont II. Gobelet en poterie cloutée.



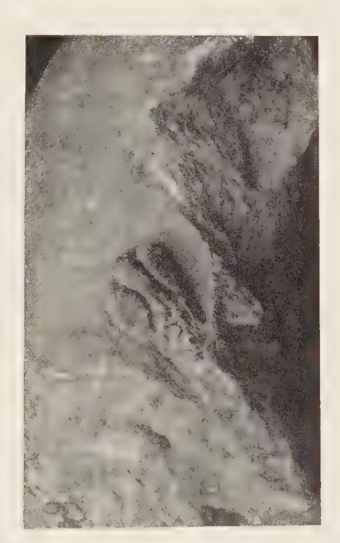


Fig. 8. — Détail du côté droit montrant le pommeau trilobé de l'épée. *Photo Ely.*

Fig. 7. — Entremont. Torse de guerrier portant le pectoral de cuir (haut. 0m,13). *Photo Ely.*

Congloué, en synchronisme avec la céramique campanienne et les amphores rhodiennes de la première moitié du IIe s. (fabricants *Aristion*, *Agathocles* ; éponyme *Kleitomachos*), montre l'origine italique de cette céramique, qui se retrouve à *Tuscania* et est abondante dans les gisements ibériques antérieurs à 123 (Ampurias, « son Favar » à Pollentia de Majorque, Ibiza etc.).

La salle XVI 4, a donné quelques fragments de *tegulae* et *d'imbrices*, qui appartiennent à l'occupation après la conquête.

Le nettoyage de l'enclave du terrain militaire, où avait été trouvée la statuaire[3], a mis au jour sous le talus de terre, qui n'a pas encore été déblayé, vers le S.-O., à 1 mètre de profondeur, un cinquième buste de guerrier : le torse nu, il a le haut de la poitrine protégé par un pectoral de cuir avec ourlet, laissant apparaître sur l'épaule la frange de la tunique. Cette cuirasse, se fermant par devant, au contraire des autres qui étaient apparemment d'une seule pièce, est agrafée par un *gorgoneion* dont la volute en S, ornée d'une chaînette métallique denticulée, enserre deux bossettes : le cou est orné du *torques*. Au côté droit, est seul conservé le pommeau d'une épée, sans antennes, d'où paraît s'échapper un floc de laçets de cuir et qui a quelque analogie avec le pommeau à sphères ou à rognons de l'époque hallstattienne[4] (fig. 7-8).

Orgon. — La prospection méthodique faite par M. L. Poumeyrol du site de Notre-Dame-de-Beauregard, au lieu dit *Sous le Fort*, lui a permis de recueillir un nouveau chenêt à tête de

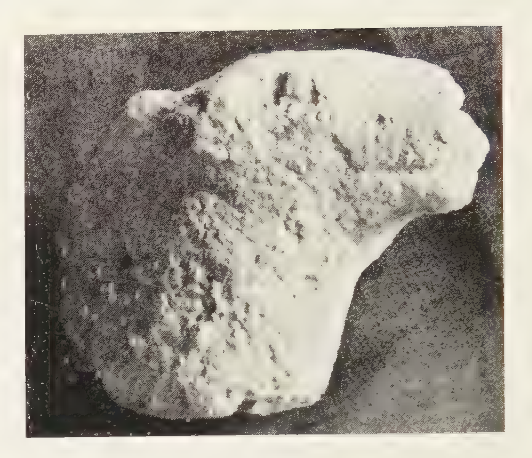


Fig. 9. — Orgon. Chenet à tête de bélier (haut. 0m,09 ; diam. cou 0m,07).

bélier, qui porte à cinq leur nombre[5], et des fragments de briques estampées, d'un grand intérêt. Le chenêt, moins bien conservé que le précédent (haut. : 0m,09 ; diam. du cou : 0m,07) est également pourvu d'une crète qui prend naissance entre les oreilles ; yeux en relief (fig. 9). — Quatre débris de briques : *a)* deux panneaux juxtaposés (fig. 10), avec animaux d'un type nouveau : jambes avant d'un cheval, le pied gauche levé, sur le type de l'un des cavaliers des piliers d'Entremont et deux sangliers, à la soie hérissée, à l'inverse l'un de l'autre, selon une disposition déjà usitée pour les bouquetins (0m,085 × 0m,09 × 0m,035) ; *b)* fragment à surface écaillée, ayant conservé l'avant-main d'un animal (cheval ?), la patte gauche levée (0m,085 × 0m,06 × 0m,04) ; *c)* fragment de tuile plate à rebord arrondi, ornée de dessins linéaires, cercles et triangle (0m,14 × 0m,10 × 0m,02 ; ép. rebord 0m,04) ; *d)* autre fragment de brique avec dessins linéaires, cercles et impression

(3) *Ibid.*, V, 1947, plan tranchée XXII a.

(4) Cf. R. Louis, *ibid.*, XII-1954, p. 517, fig. 32.

(5) *FOR*, V, 492 ; *Gallia*, XII-1954, p. 434.

d'une cordelière[6] (0m,10 × 0m,05 0m,032). La localisation de ces fragments sur une petite superficie dans les murs en pierre sèche et les taillis, fait supposer que le sanctuaire se trouvait sur l'un des plateaux au N.-E. du cimetière actuel.

Le Paradou. — Le défoncement d'une terre, sur le versant Sud de l'*oppidum* de *Saint-Martin-de-Castillon* (*F. O. R.* V, 515), a mis au jour des sépultures sous tuiles et un petit autel votif de pierre (haut. 0m,38 ; larg. 0m,23 ; ép. 0m,15), qui a été recueilli par le propriétaire, M. Fusat, à Maussane. La tranche supérieure porte en relief une petite patère, et la trace d'une petite tige de fer plantée verticalement à l'arrière de la patère. Sur la face, trois grossières représentations des déesses-mères ou des *Proxumae*[7], figurées par trois petits piliers supportant une tête de face (haut. : 0m,10) ; au-dessous, inscription sur trois lignes (fig. 11) :



Fig. 10. — [illegible] Cl. M. Benoit.



Fig. 11.
Autel aux déesses-mères du Paradou
haut. 0m,38 ;
larg. 0m,23 ; ép. 0m,15).

Cl. M. Benoit.

Magia. Pas | toris. fil(ia) | *V. S. L. M.* Les trois dernières lettres de la première ligne sont resserrées faute d'espace, A en petits caractères sous la boucle de P haut. des lignes : 1re l. : 0m,032 à 35 ; autres l. : 0m,030).

Dans le champ, M. L. Poumeyrol,

6) Cf. F. Benoit, *L'Art primitif méditerranéen*, 2e éd.(1955), pl. VI, 1, 6 et 7

7) Cf. à Nîmes, Espérandieu, *Recueil des Bas-Reliefs*, I, no 445.

chargé de la surveillance archéologique, a recueilli des tessons de céramique à paroi fine (décor sablé) et de la Graufesenque. Au-dessous, à $1^{m},50$ de prof., vestiges de murs antérieurs au cimetière.

Saintes-Maries-de-la-Mer. — Le littoral de la partie occidentale de la Camargue, de part et d'autre du Grau d'Orgon (Petit Rhône), rongé par la mer depuis l'antiquité, est riche en céramiques rejetées sur la grève, en particulier au



Fig. 12. — Bouchon d'amphore romaine à impressions rondes, trouvé au Grau d'Orgon, en Camargue (diam. $0^{m},095$).

Grand Radeau (au S.-E. de l'étang d'Icard)[8]. M. L. Poumeyrol y a recueilli des fragments : poterie hellénistique (bol de Mégare), décorée d'écailles de pin, campanienne A, B et C, fonds de gobelet à paroi fine « cloutée », analogue à ceux d'Entremont et de l'épave du Grand Congloué, Arezzo (patère avec marque *Vibi*), la Graufesenque, sigillée luisante du IIe s., avec plaques de revêtement en marbre, indiquant la présence d'une construction aujourd'hui immergée ; enfin fragments d'amphores italiques (Dressel I) et des bouchons d'amphores, en terre cuite avec tenon de préhension (l'un avec marque en X) et en chaux : l'un de ceux-ci (diam. $0^{m},095$) (fig. 12) est caractérisé par l'impression de six trous circulaires à la périphérie et un au centre (prof. $0^{m},011$), marque qui a été retrouvée à l'épave A d'Anthéor, avec les estampilles de *Lassius*.

(8) *Gallia*, VI-1948, p. 213 ; XI-1953, p. 110 ; XII-1954, p. 432

Martigues. — *a)* M. Ch. Lagrand a découvert sur la côte rocheuse de la *Vieille-Couronne*, au lieu dit l'*Arquet*, à l'E. de Martigues un nouveau site grec, dominant une falaise entamée par des carrières antiques : restes de murs en appareil grossier, avec poterie indigène abondante et quelques tessons d'ionien à bandes rouges (bord de cothon) et de *bucchero* étrusque.

b) Le défonçage d'une oliveraie au quartier du *Touret de Vallier*, au N. de Martigues, près de la source de Tholon (*F O R*, V, 169a), sur le bord de l'étang de Berre, a permis au Dr Beaucaire et à M. Ch. Michon de repérer à — $0^{m},80$ des restes de murs en petit appareil avec nombreuses tuiles et de recueillir de la poterie (campanienne, Arezzo, La Graufesenque).

Saint-Chamas. — *a)* Le littoral de l'étang de Berre, au N. de l'embouchure de l'Arc, autrefois formé par un delta, avait conservé au début du XIXe s. des vestiges importants de construction, qu'il faut sans doute identifier avec la station *Ad Vicesimum* (*F O R*, V, 285). L'érosion de l'étang a rongé la falaise sur plus de 100 mètres de profondeur. M. P. Lafran, président des « Amis du Vieux Saint-Chamas », a fait une fouille au lieu dit *Merveille* (au débouché de la Durançole)

et dégagé un mur en petit appareil ($8^{m},50$ long.), du Ier s., qui appartient peut-être à la galerie de 100 mètres de long., bordée de chambres, signalée en 1826, qui a aujourd'hui disparu, ainsi que les quais de ce port. Il a transporté au musée de Saint-Chamas un pan de mur écroulé dans l'étang, représentant

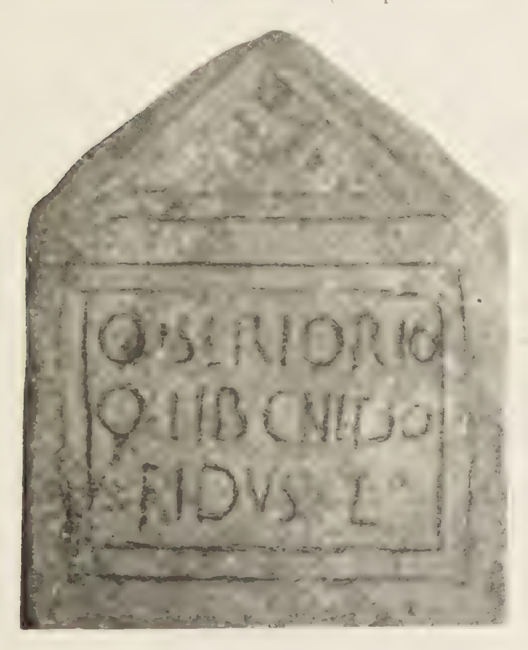


Fig. 13. — Stèle de Cornillon, partie supérieure. *Cl. P. Lafran.*

l'avant-main d'un équidé, dressé sur ses pattes, peint en rouge[9] ;

b) A $1^{km},200$ au N. du moulin de Merveille, au domaine de *la Suriane*, d'où proviennent trois stèles du Ier s.[10], a été trouvé un fragment d'une nouvelle stèle de même époque, comportant la mention de la sépulture L *(ocus)* :

..[*n*] *inna* | *C. Vinni* | *l (ocus?)*

Haut. $0^{m},50$-$0^{m},38$; larg. complète $0^{m},42$; ép. $0^{m},15$; haut. lettres, l. 1 et 2 : $0^{m},065$; l. 3 : $0^{m},06$.

Cornillon. — M. P. Lafran a reconnu en remploi dans le *cimetière* de Cornillon, qui a déjà fourni des stèles à sommet arrondi du Ier s.[11], de même type que celles de la Suriane, une nouvelle stèle, complète, terminée par un fronton mouluré orné d'une étoile superposée à un croissant, avec inscription de 3 lignes dans un cadre mouluré (fig. 13) :

Q. Sertorio | *Q. lib(erto). Cni*[*d*]*o* | *Fidus. l(ocus?).*

Haut. de la stèle $1^{m},47$; larg. $0^{m},48$; ép. $0^{m},42$; haut. du cadre $0^{m},32$; larg. $0^{m},40$; haut. lettres $0^{m},05$.

Suite, p. 241.

VAR

Tourves (Ad Turrem). — La continuation des fouilles de *Muscapèu* par M. R. Ambard a porté sur la *villa* romaine et sur le déblaiement du four de potier.

a) La terrasse rectangulaire, limitée sur trois côtés par un mur avec contreforts[12], est agrémentée vers le S. par un miroir d'eau rectangulaire (17 m.× $3^{m},90$) orienté N.-S. ; elle était bordée à l'E. et au S. par un péristyle à colonnes de briques, en segments curvilignes, stuquées. La partie Nord de la terrasse est occupée par une série de pièces, avec seuils et mosaïques blanches à bordure noire, arasées. Au S.-O. de

(9) P. Lafran et G. Plantier, *Saint-Chamas des origines à 1851* [1955], p. 47 à 50. Cf. plan par H. de Gérin-Ricard, *Les Antiquités de la vallée de l'Arc*, 1907, p. 271.

(10) *Gallia*, XI-1953, p. 112.

(11) *CIL*, XII, 5799 et 5800 : *FOR*, V, 302.

(12) Plan dans *Gallia*, XI-1953, p. 114, fig. 177, complété en 1954 : R. Ambard, *La villa gallo-romaine de Muscapeu*, dans *Provence Historique*, V-1955, p. 104.



Fig. 11. — Tourves. Four de potier de Muscapéu. Plan, coupe et restitution par R. Ambard.

la terrasse, s'élève une importante construction qui comprenait cinq pièces à hypocaustes sur briques carrées, dont une dallée de marbre, avec canalisations de tuiles et de plomb. Le système de chauffage comportait l'emploi de petites buses en terre cuite. Une transformation avait suivi l'incendie de la *villa*, après Vespasien. A signaler des briques estampillées *Mari*, de graphies différentes (nom de potier très fréquent sur la côte : briques de Cimiez et d'*Olbia*), ayant peut-être servi de *suspensura* à un hypocauste, datant des réfections de la *villa* ;

b) A 100 mètres au N.-O., sur le versant oriental de la colline, en bordure d'une vigne, le *four de potier* (fig. 14) date également de la première époque. Il est constitué par une construction carrée, en petit appareil irrégulier (8 m. × 7m,80), à deux étages. Le laboratoire, précédemment reconnu[13], dont la « sole » de chauffe (ovale de 5m,90 à 5m,20) est constituée par une dalle d'argile cuite de 0m,22 d'épaisseur, percée de petits canaux de 0m,05 de diamètre, s'ouvrait au N. par une porte large de 2m,27, dont on voit en place le bas d'un piédroit en tuiles empilées avec du mortier ; la coupole était faite d'argile, sans doute couverte de tuiles. A 3 mètres au N., mur appartenant peut-être au magasin du potier. La porte du foyer, en saillie au Sud, d'1m,15, donnait accès à la galerie centrale de l'alandier (7m,75 × 1m,18), comprenant une succession de huit arcades de briques de 0m,30 de largeur, entre lesquelles des canaux inclinés à 45° distribuaient la chaleur à la chambre de cuisson (fig. 15). Dans le foyer, épaisse couche de cendres de bois de pin et de chêne vert.

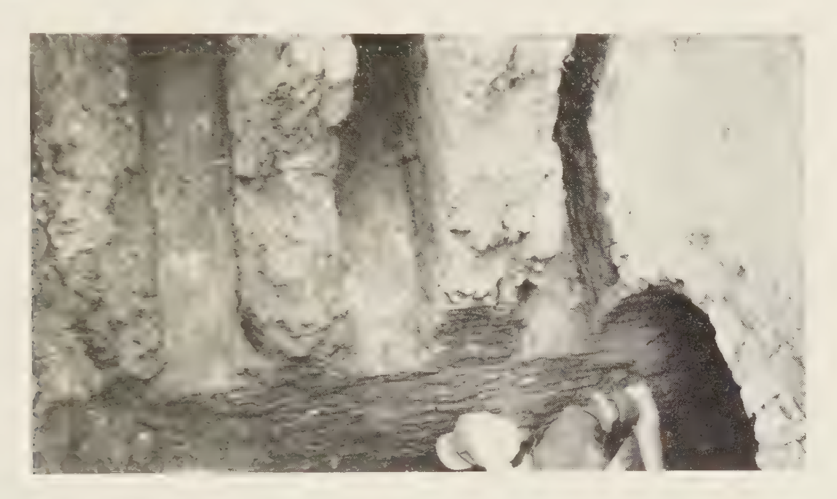


Fig. 15. — Tourves. Le couloir central de l'alandier avec les canaux de distribution de chaleur.

Saint-Cyr-sur-mer. — *a)* L'aplanissement de la falaise, en vue de la construction d'une villa, à *la Madrague*, à 350 mètres au S. des ruines de la *villa* romaine des Baumelles (dite *Tauroentum)*, a mis au jour plusieurs sépultures du Bas-Empire : tombes en tuiles, dispo-

13) *Gallia*, VIII-1950, p. 129, fig. 16. Des fours de ce type ont été signalés à Saint-Cyr (*infra*) et à la Crau d'Hyères (*Gallia*, XII-1954, p. 439).



Fig. 16. — Sépulture-maison de Saint-Cyr-sur Mer.
La mise au jour par un terrassement. *Cl. M. Benoît.*

sées en bâtière, dépourvues de tuiles de fond (dans l'une : lampe à enduit rouge, de forme circulaire, à bec arrondi et court et anse en proue perforée, avec disque sans décor, à deux trous ; clou de bronze à tête convexe, rituel, long. 0m,125) ; sarcophage d'enfant en plomb (long. 0m,80) ; tombe bâtie en pierres grossièrement appareillées avec couverture en lauses (long. inter. 1m,80 ; larg. 0m,55) ; cette dernière contenait une parure de petites plaquettes de jai, en forme de demi-lune ; et tombe bâtie à deux étages, qui a été enlevée avec l'autorisation du propriétaire, M. Monier, et remontée dans l'enclos des fouilles de la *villa* gallo-romaine (fig. 16).

Le mausolée orienté E.-O., adossé, à l'O. à un mur de clôture, comportait deux chambres superposées, surmontées d'une toiture à deux pentes, recouverte d'un épais enduit de béton de tuileaux et percée d'un conduit libatoire à l'Est. La toiture émergeait seule du sol à l'époque antique. L'édifice mesure 1m,80 de haut. sur 1m,95 env. de long. et 1m,15 de larg. La chambre inférieure ou chambre sépulcrale, revêtue de plaques de marbre au fond et sur les côtés, renfermait un squelette d'enfant de six ans environ, d'après la dentition ; le plafond était fait de deux dalles de Carrare juxtaposées (ép. 0m,035), percées de deux fentes rectangulaires, qui faisait communiquer la chambre inférieure avec la chambre supérieure ou chambre de libation (fig. 17) ; celle-ci couverte de trois dalles en pierre de



Fig. 17. — St-Cyr-sur-mer. La chambre supérieure ou chambre de libation.

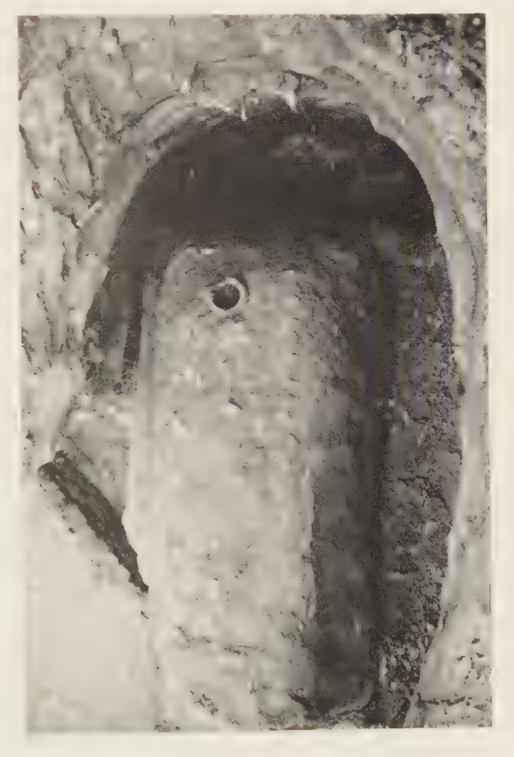


Fig. 18. — St-Cyr-sur-mer. Vue de la toiture avec le conduit libatoire.

Cassis communiquait avec l'extérieur par un tuyau de terre cuite (diam. 0m,08), qui traversait la toiture (fig. 18). Aucun objet dans cette chambre ; le sépulcre contenait une *olpè* (haut. 0m,21) et une lampe à anse en proue perforée, ornée de feuilles de laurier à trois brins avec baies, dont le décor est analogue à celui de lampes de Vintimille, Bordighera et Barbegal (IIIe s.).

A l'extérieur de la tombe, la face inscrite appliquée contre la toiture, à l'Est, une épitaphe en marbre (haut. 0m,29 ; long. 0m,335 ; ép. 0m,03) qui se rapportait à cette sépulture, l'âge de l'enfant correspondant à celui du défunt :

Dis Manibus | Gaudenti. iunio|ris qui. bixit annis | n(umero). V. mens (es). n(umero) VIII dies. | n(umero) XIIII. fecit pater Marcel|lus et mater Donata filio|dulci.

Haut. des lettres : l. 1 à 4 : 0m,019 env. : l. 5 : 0m,016 ; l. 6 : 0m,08 ; l. 7 : 0m,09 à 0m,013 (fig. 19).

La date des lampes, qui n'est pas antérieure au début du IIIe siècle, et le style de l'inscription, dont l'épigraphie est encore soignée, concordent pour une époque tardive, sans doute le IVe siècle.

L'intérêt de cette tombe est l'existence d'une chambre de libation avec conduit en terre cuite, qui la rapproche de tombes du Bas-Empire des cimetières de San Fructuoso à Tarragone, de Vintimille et d'Olbia en Sardaigne, dont les conduits, parfois doubles, surmontaient indistincte-

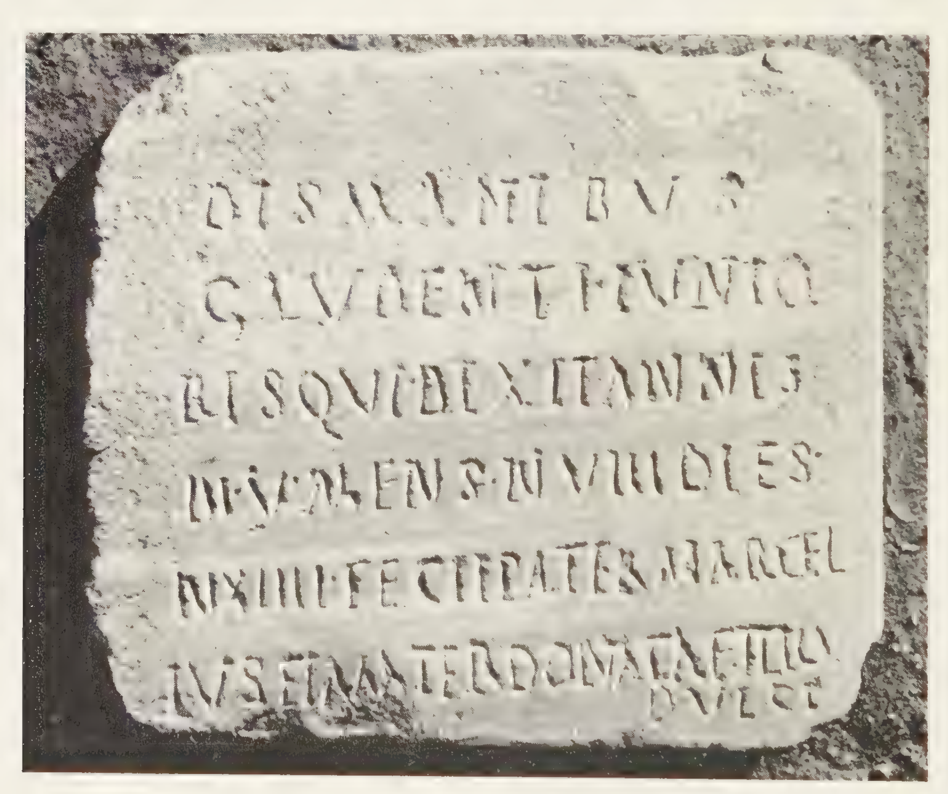


Fig. 19. — St-Cyr-sur-mer. Épitaphe de *Gaudentius*

ment les sépultures à inhumation et à incinération[14] ;

b) Des travaux de terrassement, à 100 mètres au S. de cette tombe, ont mis au jour au flanc de la falaise, des murs de soutènement appartenant à une *villa*. La pelle mécanique a pu être arrêtée par le propriétaire de l'hôtel des Pins avant la disparition totale d'un four de potier du type de celui de Tourves. Il en subsiste l'extrémité du couloir



Fig. 20. — Coupe du couloir de l'alandier du four de Saint-Cyr-sur-mer.

central de l'alandier (1m,10 de largeur), constitué par deux arcades de briques (0m,25 larg.), distantes de 0m,45 environ (fig. 20 et 21), et le fond de la dalle d'argile perforée de conduits circulaires de la salle de cuisson. Dans les déblais ont été recueillis un certain nombre de cols d'amphores, à petites anses courbes, du Bas-Empire et un fragment d'inscription de marbre... *nii*... (0m,08 × 0m,063 × 0m,028 ; haut. lettres 0m,03), du IIe s. (?).

Evenos. — Le site de surface de *Saint-Estève*, dans les gorges d'Ollioules, dont la richesse lithique à l'âge du Bronze a déjà été signalée[15], a permis à M. Veraldo de recueillir des fragments de poterie attique à figures rouges et de coupes campaniennes, décorées de palmettes, de rosettes et de doubles S affrontés, du Ier s. av. J.-C.

L'habitat le plus ancien est situé sur le versant de la Reppe ; celui du Destel, face à l'E., a donné une abondante poterie indigène, de tradition hallstat-



Fig. 21. — St-Cyr-sur-mer. La sole de chauffe du laboratoire. Vue partielle.

tienne, avec décoration de traits incisés et à ondes, un couvercle de marmite en « abat-jour » (diam. 0m,135 ; haut. 0m,06), reposant sur un foyer, des cols d'amphores à rebord droit et anse coudée de type grec et des broyeurs à fente de meules rectangulaires en lave, de type grec, fréquents dans les *oppidum* de La Tène II, dont le lieu d'extraction et de fabrication était à La Courtine d'Ollioules[16].

(14) Cette tombe fait l'objet d'une étude à paraître dans *Marseille* (Revue municipale), 1956, n° 28.

(15) *Gallia*, XII-1954, p. 124.

(16) Cf. F. Benoit, *Histoire de l'outillage rural et artisanal*, p. 72 et pl. V, 3

Vidauban. — Des travaux de déviation de la route N. 7, au quartier des *Blais*, (*F O R*, II, 202) ont permis à M. R. Boyer de faire dégager la voie romaine d'Italie en Espagne, à l'E. du Luc. A 0^{m},60 de profondeur, la voie, de 6 mètres de larg., encadrée d'une bordure de gros éléments de pierre sèche, avec chaînages faisant queue à l'extérieur, est établie sur un *rudus* de 0^{m},80 env., constitué par trois assises d'éléments moyens, surmontés d'une couche de cailloux tassés. — Sur le côté E. de la voie, ont été mis au jour des sépultures en tuiles, avec toiture horizontale : l'une à inhumation, orientée (tête à l'O.), contenant des débris de mobilier (anse de petit vase en bronze, petit vase en terre jaunâtre locale) ; l'autre à incinération, constituée par un caisson de tuiles plates recouvert d'une dalle (*olla* de pâte rougeâtre, contenant une urne cinéraire de verre, forme 60-61 de Morin-Jean), un bol de la Graufesenque du 3e quart du Ier s. (Dragendorff 27) et des fragments de vases en poterie locale, noirâtre ou grisâtre, micacée.

Hyères (Olbia). — L'autorisation par le propriétaire de faire des sondages au centre du comptoir d'*Olbia*, à l'O. de l'allée centrale de l'exploitation[17], a permis à M. J. Coupry de reconnaître la stratigraphie du site, dont l'étage inférieur appartient à l'époque hellénistique :

a) Vers le S., dans l'axe de la porte du front E., entre 1^{m},75 et 1^{m},35, reposant sur le sol vierge d'argile, murs antiques sans mortier, selon l'orientation des constructions déjà reconnues au S.-O. ; couche de 0^{m},30 de poterie campanienne A, grise à paroi fine, ibérique et deux petits bronzes massaliètes au taureau. Au-dessus, à 0^{m},85, murs en maçonnerie et seuil de porte dégagé sur 1^{m},50 (fig. 22), analogue à un seuil de 2^{m},50 précédemment trouvé dans des travaux de défonçage, à l'E. de celui-ci, et à un seuil des entrepôts de la station maritime de Sénèmes, à Martigues[18] ; ce seuil, orienté selon l'alignement E.-O. correspondant à l'axe de la porte orientale, reposait sur des assises avec mortier ;

b) A 45 mètres au N. du précédent, reposant sur l'argile, à 1^{m},80, deux murs se recoupant selon l'alignement des constructions du front N. (fig. 23)[19] ; abondante céramique campanienne A (plat à poisson, décoration de palmettes), *pithos* à pâte micacée massaliète. Au-dessus, à 1 mètre, reposant sur la tranche arasée des murs, sépultures en tuiles en bâtière, orientées E.-O., du Bas-Empire (fig. 23).

Saint-Tropez. — *a)* L'îlot de *la Croisette* ou de *la Moutte* (50 m^{2}), émergeant d'un haut-fonds semé de fragments d'amphores à l'entrée du golfe de Saint-Tropez, en cours de prospection par M. J. Courtin, a conservé dans une couche de terre épargnée par l'érosion, un gisement du premier âge du Fer : poterie lustrée, enduits d'argile sur clayonnage de bois, ayant appartenu à une construction ;

b) A l'intérieur des terres, au N. O. de Saint-Tropez, M. J. Courtin a sondé l'important *oppidum* de *San Peyre* (alt. 416 mètres) : à —1,50, abondante poterie indigène hallstattienne, avec quelques fragments importés (amphores micacées à pâte jaunâtre de Marseille, céramique ionienne et phocéenne à pâte tendre) ;

(17) J. Coupry, *Fouilles à Olbia*, dans *Gallia*, XII-1954, p. 6, plan fig. 2

(18) *Gallia*, XII-1954, p. 434, fig. 16.
(19) J. Coupry, *l. c.*, p. 11, fig. 11.



Fig. 22. — *Olbia* (Hyères). Seuil de porte du niveau romain (sondage *a*).



Fig. 23. — *Olbia* (Hyères). Murs d'époque hellénistique avec sépulture de tuiles (sondage b). *Cl. J. Coupry.*

c) Le relevé par le même de la côte entre le golfe de Saint-Tropez et la baie de Cavalaire lui a permis de localiser une vingtaine de stations de l'âge du Bronze à l'époque romaine.

Fréjus (Forum Iulii). — *a)* Sondages sur la *butte Saint-Antoine:* voir plus haut, p. 35, l'article de M. Février ;

b) Au quartier du *Moulin à Vent* (M. Valmier), une cave contenant des amphores de date tardive a été mise en partie au jour. Il en vient un peigne de foulon et une martelette en fer, ainsi qu'un fragment de patère en terre sigillée claire. A l'E. de cette cave, une citerne profonde de 3m,80 a été vidée. Elle contenait de nombreuses tuiles à rebord *(Castoris, (L. F)abi, L. Heren(nius)*, un antéfixe avec marque *L. Her(ennius)*, des fragments de vases en terre sigillée claire et des amphores tardives, ainsi qu'une patère en bronze restaurée avec du cuivre rouge, un fragment de relief de danseuse en marbre avec draperie et un grand chapiteau composite en grès local ;

c) Le sommet du *Barban*, à la limite des communes de Fréjus et Saint-Raphaël, est occupé par un ancien camp préromain ; outre quantité de tuiles, un moyen bronze de Sévère Alexandre a été trouvé en surface.

Roquebrune. — Au quartier des *Plaines*, tuiles à rebord, dont une avec marque *(M)el. Poli.*

Le Puget. — Au quartier des *Escaravatiers*, petite citerne en béton de tuileau.

Alpes-Maritimes

Antibes (Antipolis). — Sur la découverte d'un milliaire, v. plus haut la note de M. Dor de la Souchère (*Documents Commentés*, p. 89).

Villefranche-sur-Mer. — Les recherches préhist. et histor. de MM. L. Bueil et J. Aubin au *Mont Leuze*[20], qui domine la route de la « Moyenne Corniche », à l'E. du col des Quatre Chemins, leur ont permis de reconnaître plusieurs petits « camps » et grottes ayant servi d'habitat. Sur le versant N.-E. du Mont Leuze, en face le plateau de la Justice, tumulus de pierraille avec chambre centrale, bouleversé par d'anciennes fouilles, et restes d'une cabane en pierre sèche, transformée en sépulture, où a été trouvée une épée en fer à antennes hallstattienne.

Nice-Cimiez (Cemenelum). — Les fouilles en cours dans la *villa Garin de Coconato*, achetée par la Ville de Nice, ont été poursuivies avec l'assistance de Mlle J. Hostache et de M. L. Barbera et le concours technique de M. G. Quérard. Elles ont porté sur trois points : la prospection du terrain situé à l'E. du « temple d'Apollon » et au S. des thermes précédemment dégagés ; le déblaiement de l'ensemble de constructions en contrebas de la villa et la déclivité de la colline au S. de l'amphithéâtre.

a) Trois tranchées poussées jusqu'au sol vierge, à —4m,10 ont permis d'établir une stratigraphie en un point où le comblement de terres est à son maximum : poterie campanienne A liée à une couche d'incendie, Arezzo, parois fines à décor sablé et écailles de pin, Graufesenque et sigillée claire, couches dont les plus profondes correspondent aux occupations successives du consul Opimius à la suite de sa victoire en 154 av. J.-C. et d'Auguste en 13 av. J.-C., marquée par la construction de la *via Julia Augusta*, qui traversait la région montagneuse du littoral ;

b) A 10 mètres à l'E. de l'emmarchement d'une piscine découverte au pied de la façade S. du « temple »[21], à —1m,20, alignement d'un édifice en grand appareil, comportant un caniveau monolithe (long. 1m,80), bordé à l'E. d'un reste de dallage ; plus au S., murs en petit appareil de même orientation. — Le terrain au S. des Thermes est coupé par un long mur (49 mètres) aligné N.-S., qui vient se raccorder à la paroi S. du *frigidarium*[22]. D'une épaisseur variable (0m,68 à 0m,88), solidement établi sur un *rudus* de 0m,80, il limite dans la partie N. deux bassins dont les murs latéraux, enduits de béton, sont accolés l'un à l'autre. Un sondage à l'angle du bassin N. a fait apparaître un dallage en pierre et des revêtements de marbre en partie conservés ;

c) La fouille en contrebas de la villa (fig. 24 et 25) a fait apparaître plusieurs niveaux correspondant à des époques de construction différentes. Le mur E.-O., mis au jour par M. P.-M. Duval[23], en petit appareil avec chaînage à triple assise de briques, identique à celui des Thermes précédemment découverts, se poursuit dans le prolongement de ceux-ci après un décrochement N.-S. de 2m,50

(20) *Institut des Fouilles de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, Nice, II 1929-1953, p. 79 et III, 1954-55, p. 69.

(21) *Gallia*, VIII-1950, p. 130, fig. 18.

(22) P.-M. Duval, *Rapport préliminaire aux Fouilles de Cemenelum*, dans *Gallia*, IV-1946, p. 97, fig. 8.

(23) Sondage n° 9 : P.-M. Duval, *l. c.*, p. 95. fig. 6 et .7

percé d'une porte à l'époque chrétienne. Au S. de ce mur, succession de salles comportant des murs de même appareil, d'1 mètre à 1m,35 d'épaisseur, qui appartiennent à l'époque de construction du « temple d'Apollon » (1re moitié du IIIe s.). De l'O. à l'E., trois grandes piscines, avec entrée à 1m,50 du fond, ayant conservé des murs sur 1 mètre à 2m,40 de haut. ; la première non encore fouillée, la seconde avec enduits bétonnés (mesurant 9 mètres sur 5 mètres) et la troisième terminée par une abside au S. (14 mètres sur 7 mètres), percée au N. d'une porte d'1m,10 de largeur avec seuil. Cet ensemble d'édifices est bordé au S. d'un canal bétonné de 0m,60 de large qui épouse la forme de l'abside. (Fig. 24 et 26). Dans la partie N. apparaît un ensemble de constructions d'orientation légèrement différente, en partie établies sur des substructions appartenant à l'époque précédente et suivant la déclivité du sol : canalisations en tuiles, égouts, piscines et petite salle sur hypocauste (3m,50 × 1m,65), à l'O. vestige de foyer avec cendres.

A l'époque chrétienne, une basilique orientée (fig. 27) fut établie sur les remblais des salles de la première époque, à un niveau de 1m,60 au-dessus du sol des piscines. Les fouilles du XIXe siècle, qui ont bouleversé une partie de la nef, avaient reconnu une abside qui était attribuée à la basilique civile : il s'agit, en réalité, du *presbyterium* de l'église, entouré d'une banquette de dalles d'1 mètre de largeur, élevée de 0m,70 environ. Quelques plaques de revêtement de marbre, engagées sous la banquette, sont les seuls restes du dallage. En avant de l'abside, est en place une dalle (1m,75 × 1m,10 × 0m,40), à l'arête supérieure biseautée : elle est creusée aux quatre angles de trous d'encastrement (0m,21 de côté et 0m,08 de profondeur), dans l'un desquels était en place la base d'un pilier de marbre, identique à une autre base trouvée dans les déblais. Au centre de la dalle un trou d'encastrement rond de 0m,05 de diam. : sans doute la base de l'autel en raison de son emplacement dans le sanctuaire. Derrière la dalle une petite cuve de pierre sans couvercle (0m,75 × 0m,50 × 0m,41), qui correspond sans doute à un reliquaire. Au S. plusieurs sépultures en tuiles disposées en bâtière, sans mobilier, appartiennent au cimetière chrétien de l'église. La durée de l'évêché de Cimiez, créé par l'évêque d'Arles, ayant été très brève (439-564 env.), il est possible d'identifier cette église avec la basilique épiscopale.

Au N.-O. de la basilique, la fouille, en cours, a mis au jour le *baptistère*, dans une salle rectangulaire à laquelle on accédait de l'E. par un vestibule bordé de dépendances comprenant une petite salle de Thermes sur hypocauste. Le baptistère, du type à rotonde centrale, est entouré d'un collatéral ; la coupole était supportée par 8 colonnes monolithes (2 de marbre à l'entrée E., les autres en pierre). La voûte était allégée par de grandes amphores cylindriques (du type de celles du baptistère d'Albenga) dont de nombreux fragments ont été recueillis dans la partie S.-E. La cuve hexagonale (du type de celles de la basilique Damous-el-Karita, à Carthage et de Lemenc, à Chambéry[23 bis] est inscrite dans une croix grecque, faite de briques et de béton, et en légère saillie sur le sol du baptistère constitué par un grossier béton de tuileaux ; elle est rétrécie à partir de la deuxième marche par un gradin latéral délimitant la piscine rectangulaire (0m,54 × 0m,50)

(23 *bis*) Dom Leclercq, *Dict. Archéologie Chrétienne*, II, s. v., *baptistère*, c. 464, et s. v. *Carthage*, c. 2262.



Fig. 26. — Cimiez. Vue générale prise du Nord, montrant les transformations et additions de l'époque chrétienne. *Cl. Y. Rigoir.*



Fig. 27. — Cimiez. La basilique paléochrétienne et le banc presbytéral.

dans laquelle descendaient les catéchumènes par trois degrés ; la profondeur de la cuve est de 0m,95 par rapport au sol (fig. 28). Il n'y a aucun trou d'écoulement ; le canal d'adduction venant du N. était sans doute constitué par des tuiles rondes. Les colonnes, supportées par des substructions, reposent directement sur le sol bétonné ; l'extrémité inférieure est ornée d'une base grossièrement moulurée qui avait été recouverte par un socle chanfreiné (fig. 29). L'entrée du baptistère était précédée d'un parvis surélevé de 0m,25 environ, auquel sont attenantes deux bases des piliers extérieurs du collatéral ; à l'angle S.-E. de la salle est conservée une table ronde de pierre moulurée de 0m,95 de diamètre et 0m,36 de hauteur.

L'ensemble des constructions de la première époque se prolonge vers l'E. par plusieurs autres grandes salles en cours de dégagement, se raccordant avec les Thermes de l'E. mis au jour au XIXe s. (fig. 24, à droite).

Dans le déblaiement ont été trouvés : en remploi dans un mur moderne un torse qui complète un fragment de statue d'Éros précédemment découvert dans le caniveau Sud ; et sur le sol de l'abside plusieurs débris de marbre d'un chapiteau de pilastre à feuilles d'acanthes et d'une inscription :

... d v... | *.. s. p.*|... *... e. fili* |... *t v i...*

(Haut. des lettres 0m,045 environ, le T dépassant la ligne de 0m,012). Une brique estampée a été trouvée à l'E. de l'abside : *L. Sauf. Piob.* (*C I L*, XII, 5679, [66]. *Gallia*, XII-1954, p. 438).

La céramique a été trouvée principalement dans les terrains qui n'ont pas été bouleversés par les fouilles du XIXe s. :



Fig. 28. — Cimiez. Le baptistère : colonnes en place et piscine centrale à gradin. *Cl. F. Benoit.*



Fig. 29. — Cimiez. Colonne de pierre en place, avec base moulurée et réfection antique. *Cl. F. Benoît.*

campanienne A, Arezzo, poterie d'époque d'Auguste et Graufesenque au S. de l'amphithéâtre ; à l'E. du « Temple d'Apollon », Graufesenque, sigillée claire ; au N. de la basilique, sigillée claire du IIe et du IIIe s.

Escragnolles. — Les « enceintes et camps protohistoriques » des Alpes-Maritimes, dont le Cdt Octobon dresse l'inventaire, ont été le thème du « IIe Colloque d'Archéologie préhistorique de Basse Provence », tenu à Escragnolles le 22 mai 1955. Le castellas d'Escragnolles pris comme témoin, à 1 kilomètre au S. du village, a été fouillé par le Cdt Octobon et M. Laval. De forme elliptique (73 m. × 43 m.), il est entouré de trois enceintes comportant des parties en gros blocs « cyclopéens » et bordé intérieurement de cases appuyées au rempart ; trois de celles-ci ont été fouillées : au niveau inférieur, à 1 mètre env., vases hallstattiens à fond plat, en terre noirâtre, portant une décoration de barres et de chevrons incisés ; au-dessus, vases en terre jaunâtre plus cuite, mais non tournés, portant une décoration linéaire estampée à la roulette ; à ce niveau un M. B. de Marseille à tête d'Apollon à gauche et taureau cornupète (6 gr. 75), du début du IIe s. av. J.-C.

Corse

La prospection pré- et protohistorique faite par M. Roger Grosjean, en liaison avec la Direction des Antiquités Préhistoriques et Historiques, lui a permis de dresser un premier inventaire (26 nos)[24] des menhirs, principalement groupés *sur la côte occidentale*, au S. du golfe de Saint-Florent, entre Vico et Ajaccio et enfin dans le golfe de Valinco, où un groupe de cinq statues-menhirs est en liaison, dans la vallée de Taravo, avec des dolmens et deux tours jumelées sur un éperon, à grand appareil « cyclopéen », de type nuraghique.

Le classement de ces menhirs, dont la datation est encore imprécise, va du menhir anthropomorphe à la statue-menhir du type du « Paladin », caractérisée par les détails de la tête, de la nuque, parfois des côtes et de l'armement (poignard triangulaire, rappelant celui des statues-menhirs de Ligurie et des gravures rupestres du Mont Bego et du Val Camonica). (Fig. 30).

(24) *Les statues-menhirs*, dans *Études Corses*, N. S., nos 7-8, 1955, p. 5 à 36, 21 photos et 1 carte ; cf. *ibid.*, no 6, p. 61.




Fig. 30. — Corse. Menhir à deux faces de Scala Mounta (comm. d'Olmeto). Face antérieure avec le poignard ; face postérieure avec l'indication des côtes. *Cl. R. Grosjean.*

Cap Sperone (Palla ?). — M. H. Chénevée a fait le relevé des ruines de cette station romaine (*F O R*, III, 47) et pratiqué quelques sondages[25] ; restes de murs en appareil réticulé. Ce port était en liaison avec les carrières de granit de l'île de Cavallo (*F O R*, III, 45), dont les colonnes ont été reconnues au Cap Sperone. — M. R. Grosjean a découvert dans l'île, au flanc de gros blocs de granit des carrières de *Cavallo*, deux reliefs assez usés, représentant le buste d'un homme barbu, ayant à sa droite un gobelet en forme de calice (fig. 31) et soit une épée soit un outil.



Fig. 31. — Corse. Ile Cavallo. Buste funéraire sur granit. *Cl. R. Grosjean.*

Aléria (Alalia). — La prospection de M. et Mme H. Boucher-Colozier et de M. et Mme H. Jehasse, préliminaire aux fouilles d'Aléria, a porté sur le plateau de Fort de Matra, l'étang de Diane et au N. la vallée de Bravone : deux sites romains ont été reconnus, dont l'un doit peut-être être identifié avec l'*Opinon* de Ptolémée[26].

Figari (Ficaria). — Le petit port cité par Ptolémée au N.-O. de Bonifacio (*F O R*, III, 48) est riche en céramique romaine, du Ier s. au Bas-Empire (La Graufesenque, rouge estampée à palmettes). — *N. B.* La colline de Cervaricciu, signalée par la *Forma* est à 30 kilomètres au N.-E. (M. R. Grosjean).

Sorio. — Sur l'ancien chemin joignant Mariana à la Balagne, au *col de Tenda*,

(25) *Gallia*, XI-1953, p. 119.

(26) A. Berthelot, *La Corse de Ptolémée*, dans *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 46.

à 1.200 mètres d'altitude, Mlle Moracchini a découvert un troisième groupe épiscopal avec baptistère octogonal, à côté des ruines d'une chapelle (Saint-Jacques)[27].

Fernand Benoit.

Basses-Alpes

Riez (Reii Apollinares). — Sur les fouilles en cours au pied de l'édifice à colonne, v. l'article *supra*, p. 55.

Banon. — En attendant de donner l'extension désirable aux fouilles autorisées le 25 juillet 1925, des sondages préliminaires ont été effectués sous l'*oppidum du Châtelard*, dans une zone en grande partie recouverte par des apports torrentiels. En un point protégé de ces alluvions par un monticule de pierres, le sol gallo-romain a été atteint à $0^m,60$ de profondeur seulement ; des vestiges de constructions en moyen appareil y ont été reconnus, limitant un *opus pavimentum* retrouvé dans cinq sondages différents avec des coloris variés. On y a en outre recueilli des fragments de stuc peint rouges et jaunes, deux sommets de colonnes, des monnaies depuis Trajan jusqu'à la fin du IVe s. Un puits dont la margelle est faite de deux blocs de $0^m,60$ de haut sur $1^m,40$ de côtés, a été dégagé au-dessous d'une couche contenant une monnaie de Constantin Ier ; profond de 4 mètres, ce puits était en partie comblé de *tegulae* brisées auxquelles se trouvaient mélangés des morceaux de plomb provenant de scellements ; dans les trente derniers centimètres ont été trouvées des monnaies de Gordien III, d'Otacilie et de Gallien donnant un *terminus post quem* pour la destruction du site. Avec les monnaies se trouvaient des boutons, jetons, épingles, des débris de bois, des noix, des noisettes et un noyau de pêche.

Mane. — Au quartier du *Plan*, à 80 mètres de l'ancienne voie romaine (chemin Seinet), M. G. Esmiol, en défonçant une terre pour la plantation d'une vigne a mis au jour, à $0^m,80$ de profondeur, une tombe à inhumation constituée par un caisson de plaques de pierre équarries (fig. 32), couvert de dalles grossièrement taillées formant couvercle de $2^m,50$ par $0^m,95$. Entre les ossements des jambes du cadavre allongé se trouvaient quatre poteries communes (fig. 33) : un bol, un vase à liquide sans



Fig. 32. — Mane (Basses-Alpes). Caisson de la tombe en dalles équarries.

(27) Voir *Gallia*, XII-1954, p. 443.

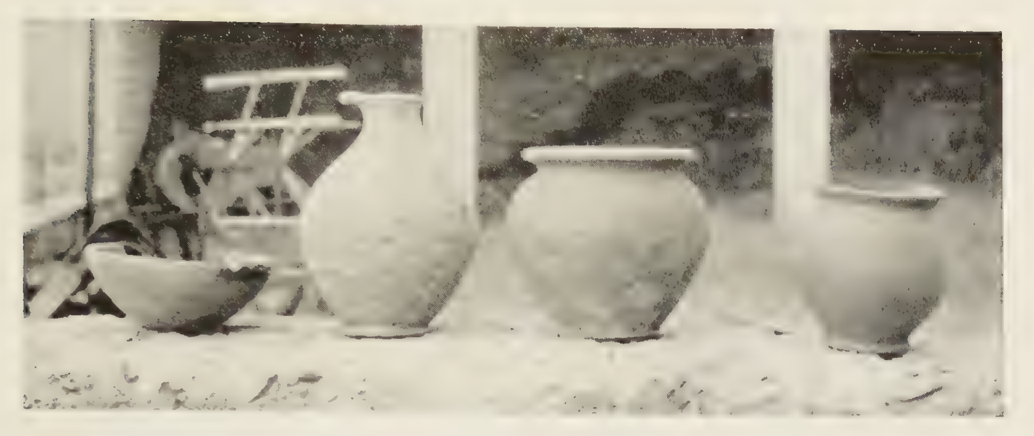


Fig. 33. — Mane. Mobilier de la tombe.

anse, et deux urnes ; la plus grande en argile grise du type de la céramique de cuisine a un profil avec lèvre arrondie qui se rencontre aux IVe et Ve s. Aux alentours de la tombe, le tracteur a remis en surface de nombreux fragments de poterie et de *tegulae*.

Simiane. — Au cours de l'été 1955, au lieudit *Garant*, entre Simiane et Viens, M. et Mlle Adrian ont découvert, au quartier de *la Ferrière*, les restes d'un bas-fourneau gallo-romain dont le travail des cantonniers venait de faire disparaître la partie antérieure. D'abondantes scories de fer entouraient l'emplacement de ce creuset en forme de *dolium* dont la paroi intérieure était revêtue de *tegulae* et d'*imbrices* : large de 0m,45, conservé sur une même hauteur, il devait mesurer 0m,80 de profondeur ; le fond était occupé par une couche de cendre d'environ 0m,20 et, tout autour du fourneau, la terre se trouvait calcinée sur une épaisseur de 0m,25 environ. (Renseignements de M. l'Abbé P. Martel, signalés par lui dans le *Bulletin des « Alpes-Lumières »*, no 4, 1955, p. 5.

Bouches-du-Rhône
(suite)

Saint-Remy-de-Provence (Glanum). — La campagne de fouilles de 1955 a eu pour principal objectif le dégagement de deux monuments, précédemment reconnus (XXXII et XL), qui occupent vers l'Est l'entrée du défilé des Alpilles, vers la source sacrée dont la découverte a été relatée précédemment[28].

a) *Portique dorique* ((XXXII) : ce monument (fig. 34) dont on ne connaissait que la façade Ouest est accolé sur toute sa longueur à la paroi rocheuse ; il est limité au Nord par une exèdre (XXXI) et vient s'appuyer, au Sud, sur le rempart qui ferme le vallon. Sa façade se composait d'un haut stylobate supportant dix colonnes s'inscrivant entre deux antes. Ces colonnes d'ordre dorique, à fût cannelé, reposaient directement sur le stylobate sans l'intermédiaire d'une base : il s'agit d'un dorique de type grec. Deux des fûts ont pu être remis en place grâce aux repères de montage gravés sur le lit d'attente ; vers la montagne, le portique est limité sur toute son étendue par un mur en petit appareil régulier. Le monument, long de 21m,42,

28) *Gallia*, XII-1954, p. 448, et *Revue archéologique*, XLVI-1955, pp. 27-53.



Fig. 34. — *Glanum*. Vue intérieure du portique dorique montrant au-dessous de ses fondations les vestiges d'un monument antérieur.



Fig. 35. — *Glanum*. Ensemble des vestiges du théâtre occupant l'entrée du vallon de Saint-Clerg. Au-devant, fouilles montrant, au niveau de *Glanum II*, des restes d'une construction contenant dans sa maçonnerie des remplois de colonnes et chapiteaux plus anciens.

large de 5m,67, était recouvert d'une toiture en *tegulae* et *imbrices* dont la charpente était soutenue par trois supports placés dans le grand axe, piliers ou colonnes reposant sur trois socles de pierre de taille fondés sur des piles en maçonnerie de moellons, prenant elles-mêmes appui sur le sol dur d'une construction antérieure. Au niveau supérieur du stylobate, on a retrouvé une quantité notable de plaques de calcaire fragmentées qui permettent de reconnaître l'existence d'un dallage, malgré la découverte de quelques cubes de mosaïque noirs et blancs près de l'un des supports. Les trois murs limitant l'intérieur du monument étaient recouverts d'un épais enduit de mortier de chaux dont la surface, très finement lissée, était décorée de peintures aux couleurs vives. Cette décoration est représentée par plusieurs centaines de fragments ; une tentative de reconstitution suggère une fresque à éléments horizontaux se superposant selon les principes des deux premiers styles de la peinture pompéïenne. Les échantillons recueillis, dont certains conservent toute la fraîcheur de leurs tons, peuvent se répartir en cinq groupes constituant autant de zones parallèles : plusieurs de ces zones contiennent des imitations de marbre à veinures colorées, d'autres présentent une alternance de panneaux rectangulaires ou triangulaires. L'ensemble de cette décoration picturale est original, mais reste cependant dans la tradition des styles de Pompeï auxquels sont peut-être empruntés des carrés couverts d'ondulations fantastiques. Les motifs architecturaux en sont absents, et l'emploi de figures géométriques est agrémenté de quelques rares figurations végétales et d'une seule représentation humaine malheureusement incomplète ; le tout, de conception assez personnelle, est disposé en métopes.

La destination de l'édifice semble avoir été décorative ; sa position à l'entrée du sanctuaire paraissant convenir, ainsi qu'à un autre monument qui lui fait face, à des propylées bordant la voie sacrée ; cependant il n'est pas interdit de rapprocher son plan et son dispositif d'ensemble des portiques qui, dans les grands sanctuaires des dieux guérisseurs, constituaient des salles d'incubation où les malades pouvaient attendre l'oracle de la divinité avant de pénétrer dans l'enceinte où celle-ci présidait. C'est peut-être à une offrande ou à un objet de culte qu'appartenait une applique de bronze représentant une tête de lion, la gueule entr'ouverte. Cette pièce (fig. 36) d'un bon travail, fondue puis finement ciselée, se trouvait à côté de l'un des blocs de support, dans la couche d'enduits peints où ont été recueillis un certain nombre de monnaies (Antonin et Marc-Aurèle), des tessons de céramiques,



Fig. 36. — *Glanum*. Tête de lion, bronze d'applique fondu et ciselé (grandeur naturelle).

fibules, épingles et une lampe aussi du IIe siècle.

Dès le début du dégagement de cet édifice, on pouvait affirmer qu'une partie des blocs utilisés dans sa construction étaient des remplois provenant d'une construction antérieure. Aussi est-ce sans surprise que des sondages ont révélé, sous le portique dorique, l'existence d'une autre construction oblongue de 17m,30 sur 4m,90 de largeur, se présentant également comme une salle dont l'intérieur était, comme celui du portique supérieur, partagé dans son grand axe en deux nefs par une rangée de cinq supports soutenant la toiture, vraisemblablement au moyen de colonnes dont il reste les dalles d'appui. Cette superposition de deux constructions de plans similaires explique les remplois de matériaux et laisse soupçonner une destination identique. Le premier édifice est construit en grand appareil, technique propre aux monuments de *Glanum I* où l'on retrouve le parfait assemblage à joints vifs. Dans le mur de fond, fait de gros moellons irréguliers hourdés avec un mortier de terre argileuse, sont ouvertes deux sortes de barbacanes destinées à laisser couler l'eau sur le dallage de la salle, celui-ci pourvu à cet effet de cuvettes percées de plusieurs trous, dont une, conservée, gardait à son orifice les débris d'un bol campanien du Ier s. avant notre ère. Une partie des dalles de pavement est demeurée en place : on y remarque la présence d'un bassin rectangulaire qui devait être alimenté par l'eau provenant de la barbacane Nord.

L'édifice inférieur se trouvait enfoui sous un remblai qui a donné d'assez nombreux tessons de campanienne B et C, une lampe delphinoïde, deux fragments de vase gaulois de Lezoux, des tessons indigènes avec anses à incisions latérales, des bronzes de Marseille au taureau et une autre monnaie des Volques Arécomiques. L'absence de poterie et de monnaies romaines est caractéristique et date la construction du portique supérieur du dernier quart du Ier s. avant notre ère, après l'incendie du premier édifice dont la destruction restait attestée par l'épaisse couche de cendre qui recouvrait ses ruines. C'est au cours de cet incendie que s'est trouvé dispersé un petit dépôt monétaire comprenant, avec quatre monnaies gauloises, 116 monnaies de Marseille, drachmes, diobole et oboles, ces dernières appartenant aux dernières années du monnayage autonome de la ville[29].

b) *Théâtre* (XL) : telle est la destination que l'on peut dès à présent attribuer, non encore sans une certaine réserve, au monument dont le dégagement a été commencé en 1954 et dont les fouilles de 1955 ont reconnu une partie seulement du plan. Originellement large de 52 mètres, ses vestiges très ruinés ne subsistent que sur la moitié de sa largeur ; il occupait l'entrée du *vallon de Saint-Clerg* dont le site s'étage vers la colline pour former une conque ouverte vers le N.-O. Des dégagements en cours il apparaît que les restes, très dispersés, remis actuellement au jour, offrent un dispositif caractéristique des théâtres de type grec, et bien que pour des raisons matérielles on ait dû remettre à 1956 la continuation des recherches, il semble que l'on peut considérer comme un fait acquis l'existence à *Glanum* d'un petit théâtre dont la présence paraît s'imposer dans l'ensemble cultuel révélé par les fouilles de ces dernières années. La moitié Sud qui est la seule ayant partiellement échappé à la destruction, permet une restitution du

(29) Voir notre article à paraître dans la *Revue Numismatique*.

plan du monument. En partant d'un massif central avancé, tel qu'il apparaît sur le graffite architectural tracé sur le dossier de l'exèdre voisine, on retrouve sur une plate-forme dallée les bases de six piliers ayant soutenu les arcades d'un portique extérieur (fig. 35). En arrière de celui-ci subsistent des fondations appartenant tant à la scène qu'aux salles annexes, dans l'une desquelles on a recueilli de nombreux débris d'enduit peint, décoration à caissons mono-



Fig. 37. — *Glanum*. Théâtre. Mur oblique de la *parodos* Sud, soutenant le terre-plein des gradins : vers le milieu, sur le sol, seuil de la double porte et, sur le mur, chapiteau du pilier central.

chromes qui feraient penser au premier style de Pompeï, si quelques fragments à fond rouge ne portaient des traces très discrètes d'un dessin floral. Dans cette salle on a trouvé un *dupondius* d'Auguste non loin d'une lampe delphinoïde à couverte noire du Ier s. avant notre ère. L'élément caractéristique de cet ensemble est le mur qui le limite sur la droite et sert de soutènement au terrassement de la colline (fig. 37) : il se trouve disposé obliquement par rapport à la façade du monument, et cette obliquité est celle du mur limitant la *parodos* dans les théâtres à *orchestra* circulaire de type grec. A l'exemple de celui d'Épidaure, on retrouve à *Glanum* la *parodos* divisée en deux parties par une porte dont le seuil est demeuré en place, et sur lequel on a retrouvé le chapiteau du pilier central divisant le passage en deux issues. Quelques fragments de la décoration intérieure du monument ont été retrouvés, ils proviennent de corniches à double rang de perles et pirouettes alternant avec une ligne d'oves et un bandeau lesbique ; quelques blocs de la même corniche avaient été rencontrés précédemment aux abords du monument. Les éléments chronologiques que l'on possède proviennent de couches trop bouleversées pour que l'on puisse dès à présent proposer une date pour ce monument ; on notera seulement que trois sondages, faits au-dessous du niveau de son sol, ont rencontré des tessons très anciens : poterie grise phocéenne, anse peinte ionienne et débris de *bucchero nero*, le tout du VIe s. avant notre ère ; c'est là un *terminus post quem* certainement bien antérieur à la construction de l'édifice qui ne paraît pas pouvoir remonter plus haut que le Ier s. avant J.-C.

c) *Maison XVIII :* en fin de campagne, on a voulu, pour la première fois, interroger le sol au-dessous du niveau du dallage de la cour à portiques (XXII). On y a trouvé à 2^{m},20 de profondeur, au-dessous des dalles de la cour, les restes d'une habitation appartenant à l'horizon de *Glanum II*, mitoyenne de la maison dite de *Sulla*. Construite avec la même technique que celle-ci, elle a restitué quelques fragments de mosaïque en



Fig. 38. — *Glanum.* Décoration peinte à la partie inférieure des murs de la maison XVIII (*Glanum II*).

opus signinum, des enduits peints, des tessons de campanienne C, à l'exclusion de toute poterie rouge italique ou du Sud de la Gaule. L'intérêt de ce sondage est de confirmer une fois encore la date des constructions de *Glanum II* et d'avoir restitué sur les parois de l'une des chambres la partie basse de sa décoration (fig. 38). Celle-ci est fort simple, constituée par des caissons encadrés de lignes parallèles brun rouge, sur un fond crème ou originellement blanc ; chaque caisson soutenu par une tige fleurie de deux volutes adossées dont la couleur, d'un brun violet beaucoup plus sombre, crée un heureux contraste qui donne à ce motif, si frêle en lui-même, une importance suffisant à son emploi comme soutien du décor supérieur. Un semblable motif d'ornementation a été trouvé à Ensérune dans un milieu du Ier s. avant notre ère.

Henri Rolland,
Délégué pour les Basses-Alpes, Glanum et Saint-Blaise.

XIIIe circonscription

M. Sylvain Gagnière, directeur par intérim

Vaucluse

Bédarrides. — Il y a quelques années, le défonçage d'une friche dominant la Sorgue, au quartier de *Vaucroze*,

entre Bédarrides et Entraigues, avait mis au jour des vestiges gallo-romains : un sondage avait relevé la présence de murs, mais la mise en culture du champ avait empêché l'exploration plus approfondie du site. En 1954, le Dr Dupoux, du Thor, entreprit, avec la collaboration de M. J.-M. Laurenti, de fouiller la terrasse supérieure et ses sondages révélèrent un ensemble de constructions très étendu : au moins 25 mètres dans le sens N.-S., plus de 100 mètres dans l'axe E.-O. ; présence probable d'un mur d'enceinte. Les derniers travaux ont permis de dégager ce qui parait être la « grange » d'une exploitation agricole dont le sol en béton grossier apparait à 0m,70 de profondeur, recouvert par une couche archéologique constituée par des fragments de tuiles et d'enduits muraux de couleur violette, avec trace d'incendie. A l'O. de cette « grange », apparaissent des pièces d'habitation avec sol en béton fin polychrome (tuiles et silex), recouvert par une couche presque stérile, présentant, en surface, des cubes de mosaïque de basse époque, rosâtres et allongés. Le mur O. est repéré sur 14 mètres ; le mur S. sur 12 mètres : il présente un seuil de porte avec crapaudine (fig. 1). Ces murs ont 0m,60 d'épaisseur : ils sont en moellons de calcaire helvétien, rougis par le feu et ont conservé parfois leur enduit de béton.

Le matériel archéologique est très pauvre, notamment en céramique. Dans la « grange » furent recueillis 35 clous



Fig. 1. — Bédarrides. Restes de constructions au quartier de Vaucroze : mur méridional avec seuil de porte et crapaudine. *Cl. S. Gagnière.*

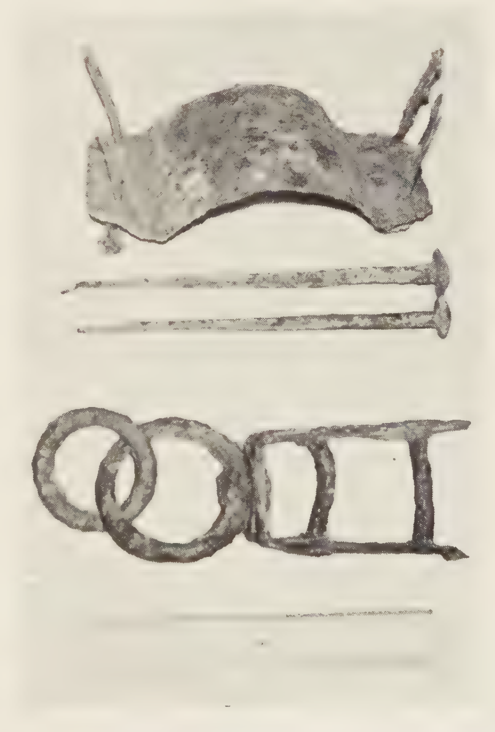


Fig. 2. — Bédarrides. Pièce de fer, clous et extrémité de timon trouvés au quartier de Vaucroze. *Cl. P. Bonhoure.*

en fer forgé dont certains ont jusqu'à 33 centimètres de longueur (probablement des clous de charpente), une extrémité de timon en fer et une autre pièce de fer indéterminée (fig. 2). A même le sol, s'observait une couche importante de blé carbonisé. Quelques fragments de céramique furent recueillis au cours des sondages, surtout en dehors des murs et près de la porte : vases de la Graufesenque et poteries à parois minces.

Le site archéologique s'étend également sur la terrasse inférieure où des fragments d'amphores et des débris de poteries des IIe et IIIe s. ont été mis au jour récemment. L'ensemble paraît indiquer la présence en ce lieu d'une agglomération agricole que les fouilles ultérieures du Dr Dupoux permettront sans doute de mieux définir.

Caumont. — Le Dr Dupoux a également prospecté pendant plusieurs années les champs qui s'étendent à l'O. de la chapelle romane de *Saint-Symphorien*, où des restes de thermes et de constructions diverses avaient été relevés en 1948 par le Chanoine Sautel[1]. Les vestiges recueillis sont très importants et s'échelonnent de la période de la Tène au Moyen Age. Les plus anciens sont représentés par : céramique peignée, anses torsadées, perles à côtes, poterie campanienne, amphores à pâte micacée et un petit bronze massaliote. La période de la République et du Haut Empire romain a fourni de la céramique d'Arezzo et de la Graufesenque, de la sigillée claire, des fragments de vases à parois minces ou à engobe vitrifié et des débris de lampes. A cette époque se rapportent également plusieurs plaques de revêtement en terre cuite, décorées au moule de colonnades, d'oves et de motifs floraux (fig. 3) ainsi que quelques antéfixes dont l'un est orné d'une tête de Gorgone. Sur ces plaques, on observe des traces de peinture verte et blanche.



Fig. 3. — Caumont. Plaques de revêtement en terre cuite décorées de colonnades avec entablement et stylobate orné d'arcatures (Cl. P. Bonnaure).

Le Bas-Empire est largement représenté par de la céramique rouge foncée, orangée ou brune, à reflets métalliques, par de la céramique rouge, dure, décorée de rouelles estampées (IVe s.) et par un fragment de vase à médaillon d'applique (sujet érotique) ; monnaie de Constance II. A la période romaine on doit également rapporter de nombreux débris de marbre (Paros blanc et gris, Carrare blanc, brèches de Carrare vertes, grises, violettes, jaune de Sienne), des fragments de verres, des cubes de mosaïques en

(1) Cf. *Gallia*, VI-1948, *Informations*, p. 223 fig. 11 à 13 (plans).

pâte de verre et en pierre, des dalles et plinthes en terre cuite, etc.

Le VIe s. offre de la poterie grise ou gris-verdâtre, dite « wisigothique » avec décor estampé de rouelles et de palmettes, tandis que le Moyen Age est représenté par des fragments de vases en terre grise, dure, à becs pontés, vulgairement appelés « pégaus ».

Cavaillon (Cabellio). — Plusieurs puits anciens, creusés dans l'épaisse couche de graviers quaternaires qui recouvre les pentes septentrionales de la *Colline Saint-Jacques*, ont été découverts au cours de l'exploitation d'une carrière et méthodiquement fouillés par M. André Dumoulin, Conservateur des Musées de Cavaillon et d'Apt. Ces puits au nombre de quatre, disposés à peu près à égale distance les uns des autres, présentent les mêmes caractères : colonne cylindrique creusée à même le gravier, de 1m,40 de diamètre, atteignant à 15 mètres de profondeur la couche aquifère. Un seul était vide : on voyait scintiller l'eau au fond. Les trois autres étaient remplis d'une terre noire cendreuse mélangée à des galets et à des poteries brisées accompagnées d'ossements d'animaux. Dans *le puits n*o 1, le plus ancien, ont été recueillis plusieurs fibules en bronze : 2 à ressorts bilatéraux à 2 ou 3 spires de chaque côté ; l'extrémité de l'arc se relève au-dessus du porte-agrafe et vient s'appuyer sur sa face où il se termine soit par un renflement en tête d'oiseau (fig. 4, no 1), soit par un enroulement en forme de petit ressort (fig. 4, no 2). Une autre, à ressort unilatéral rappelle le type de la Certosa, mais ne présente aucune ornementation (fig. 4, no 3). La céramique comprend une belle coupe phocéenne trouvée au même niveau que la fibule de la fig. 1, en terre grise, dure, à vernis écaillé par place, et toute une série de vases en poterie indigène : coupes en terre noire lustrée, à pied peu élevé ou simplement plates en dessous, à bords droits arrondis, vases à panse peignée en tous sens, à col lustré et à bords évasés, à fond plat, vases grossiers, de forme plus trapue, ornés d'encoches ou d'incisions au col, toutes formes de la fin du Ier Age du Fer. Enfin de gros

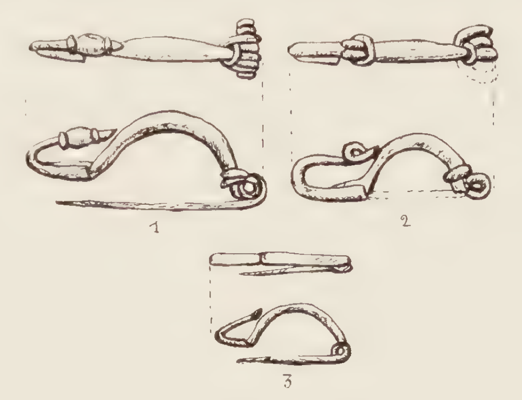


Fig. 4. — Cavaillon. Fibules en bronze des puits de Saint-Jacques. (Réd. ½ environ). *Dessin Dumoulin.*

récipients, dont l'un porte une série de dents de scie au col. — *Le puits n*o 2 contenait un grand nombre de vases brisés, tous de la Tène III : *ollae* à panse peignée, avec incisions obliques au col, à bords droits, avec couvercles à pied, vase à panse marron brillante non peignée, muni de deux anses coudées près du bord, vases à liquide en terre jaune, avec anse. La poterie campanienne est représentée par des coupes et des plats de la dernière période. Une grande quantité d'os et de mâchoires de bœuf, de mouton, de cochon, ainsi que des cornes de cerf sciées ont été trouvés avec les poteries. — *Le puits n*o 3 renfermait de gros galets duranciens peu tassés, mélangés à des plaques de revêtement de murs à fresques de couleur unie verte, rouge ou bleue. On a pu recueillir comme

dans le précédent, mais en moins grande quantité, des tessons se rapportant à des urnes peignées avec couvercle, des vases à liquide en terre jaune, une grande jatte à anse en oreille, etc. D'après M. Dumoulin, on ne constate dans ces puits-dépotoirs aucune stratigraphie, les mêmes types de vases se rencontrant aussi bien au bas qu'en haut.

Cheval-Blanc. — Le passage au tracteur, courant novembre 1955, d'un terrain situé au pied de la montagne du Luberon, au quartier de *Valloncourt*, a amené la découverte de nombreux vestiges attestant l'emplacement d'une construction gallo-romaine : enduits de muraille, plaques de revêtement, fragments d'amphores et de vases divers, plusieurs tessons de la Graufesenque appartenant à de grands bols ornés de personnages et de motifs décoratifs divers. (Fouilles André Dumoulin).

Cadenet. — Au cours de l'élargissement d'un chemin au S. et en bas du village, en bordure même de la route nationale nº 573, une pelle mécanique a mis au jour, dans le talus surplombant le chemin, une couche de terre cendreuse contenant uniquement et en grande quantité des amphores brisées, toutes semblables : col court, anses arrondies, corps volumineux et pied circulaire. C'est le type que l'on rencontre dans la plupart des nécropoles à incinération de la région, contenant l'urne cinéraire et le mobilier (Apt, Rustrel, Gordes, etc.). Il s'agit peut-être là d'une fabrique ou d'un dépôt de ces récipients, l'absence d'objets caractéristiques des sépultures : urnes, ossements, lampes, etc., faisant écarter l'hypothèse d'un cimetière. Non loin de cet endroit, de l'autre côté de la route, dans la propriété du Général Laplace, de nombreux tessons de céramique romaine du Haut et du Bas Empire ont été recueillis. (Renseignements de M. André Dumoulin).

Puget-sur-Durance. — Le quartier de *la Verrière* est situé entre Lauris et les Borys, à peu près à mi-chemin de la belle route récente qui joint ces deux localités, en serrant au plus près les contreforts S. du Luberon. M. Jean Vigouroux, Préfet Honoraire, qui est propriétaire d'une grande étendue de vergers et de vignes dans ce quartier, signala la découverte de vestiges archéologiques à M. Malbos, Conservateur du Musée Granet d'Aix-en-Provence, qui en fit part à son tour à M. Dumoulin. Une visite commune leur permit de voir dans un champ de vignes une grande quantité de tuiles et de briques plates ainsi que de gros fragments de *dolia*. Des poteries diverses furent recueillies, parmi lesquelles un fond de bol en terre rouge vernissée avec la marque CABITON (?). Ces vestiges s'étendent sur plusieurs hectares et l'on remarque par endroits des traces de mur en petit appareil et de grandes plaques de béton en mortier et en briques pilées. Le plus intéressant est l'existence d'un aqueduc de direction N.-S. dont plusieurs tronçons ont été mis au jour par un tracteur : il s'agit d'une conduite d'eau formée par un canal de section à peu près quadrangulaire, ménagé à la partie supérieure et dans l'axe d'un massif de béton très dur constitué par des galets concassés, enrobés de chaux, reposant sur un lit de pierres brutes plates formant une assise solide et donnant une pente régulière. En le prolongeant idéalement vers l'amont, on le voit provenir du pied de la montagne où une ou plusieurs sources, existant encore actuellement, devaient être captées pour les besoins

des habitants du lieu. (Renseignements de M. André Dumoulin).

Apt (Colonia Apta Julia). — Au début de novembre 1955, plusieurs sépultures à incinération de l'époque gallo-romaine ont été découvertes au quartier *Saint-Lazare*, dans un terrain vague en pente du N. au S. au cours de défoncements effectués par une pelle mécanique. Deux tombes constituées par une amphore pansue et une auge cylindrique en calcaire blanc, tendre, ont été trouvées dans la partie supérieure du terrain, l'une près de l'autre. Leurs mobiliers funéraires, qui ont été malheureusement mélangés, se trouvent chez M. Jullien, propriétaire du lieu, qui a recueilli : une partie de l'amphore qui porte gravées au col les lettres : V I X. ; une urne cinéraire en terre cuite contenant des os humains calcinés ; un petit vase à anse en terre marron clair ; un vase tronconique de la Graufesenque avec le nom du potier (OF. IT...) ; un bol orné de la Graufesenque (frise de feuilles et branches de lierre) ; une lampe funéraire du IIe s. à couvercle orné d'un quadrupède (chien) ? ; un vase en verre tout brisé et un M. Br. de Faustine mère (104-141 ap. J.-C.). — Deux autres sépultures ont été mises au jour un peu plus bas. La 1re se composait d'une auge cylindrique en mollasse burdigalienne, avec couvercle, contenant les objets suivants : une belle urne cinéraire en verre, à bords évasés, avec deux anses appliquées horizontalement sous le col, contenant des ossements humains brûlés ; 22 « lacrymatoires » en verre bleuté ; 5 « boutons » en pâte de verre ; 2 petits dés à jouer, en os. La 2e se composait d'une grande amphore pansue, à partie supérieure détachable et contenait : une urne en verre, globuleuse, avec ossements humains et objets en os : une aiguille à chas, une épingle cônique, deux épingles à tête ronde avec étranglement, un os long lisse en forme de bâtonnet. Plusieurs sépultures (au moins 3), comprenant simplement une urne en terre cuite avec ossements calcinés, ont été aussi découvertes, éparses. — Ces quelques tombes font partie d'une vaste nécropole qui s'étendait à l'arrivée et à la sortie de la Cité Romaine d'*Apta Julia*, de chaque côté de la voie Domitienne, et dont on retrouve les vestiges chaque fois que des travaux de défoncements sont effectués dans ses parages. (Le mobilier a été déposé au Musée d'Apt par M. Dumoulin qui a pu faire sur ces tombes d'intéressantes constatations).

Saint-Saturnin-d'Apt. — Le sommet de la collline de *Perréal* se présente sous la forme d'un petit plateau allongé du N. au S., d'environ 200 mètres de long sur 60 de large, dominant de 400 mètres d'altitude toute la vallée moyenne du Calavon. En 1951, un sondage entrepris sur un emplacement où des chercheurs de trésor avaient remué le sol et exhumé des poteries et des objets en fer (javelot, faucille à douille, clef, clous, etc.) permit de déblayer une habitation gauloise et de recueillir plusieurs vases dont la plupart purent être reconstitués (grande jarre, *ollae*, cruches en terre jaune, écuelles en terre commune, bols campaniens, etc.) ainsi que 14 pièces de monnaie : 1 drachme en argent au lion, de Massalia, 12 petits bronzes au taureau cornupète et 2 *as* de la République romaine à la tête de Janus, au revers de la proue de navire.

a) Les recherches entreprises en 1955 par M. André Dumoulin, grâce à une subvention de la Direction des Monuments Historiques, eurent pour résultat de mettre au jour une partie d'*un grand*

rempart en gros appareil irrégulier, de 4 mètres d'épaisseur, qui protégeait l'*oppidum* à l'E., ainsi que les murs de deux constructions rectangulaires voisines (fig. 5). Au centre de l'une, se trouvait, posée à plat, une grande pierre circulaire percée en son milieu d'un trou vertical. La terre des déblais



Fig. 5. — Oppidum de Perréal à Saint-Saturnin-d'Apt. Angle d'une importante construction en pierres sèches. *Cl. Dumoulin.*

a donné une énorme quantité de tuiles et de briques plates à rebords, mélangées à des fragments de *dolia*. Quelques foyers ont été découverts entre ces constructions et le rempart. Ils contenaient, au milieu d'une terre charbonneuse, des tessons de poteries grossières se rapportant à des vases à bords arrondis ornés souvent de dents de scies gravées près du col, une grande jatte, genre « baquet » à fond plat, avec bourrelet circulaire vers la base présentant des pincements à égales distances tout autour, un vase à liquide à bords droits et anse à sillon profond (qui a pu être entièrement reconstitué), une *pyxis* en poterie campanienne (fig. 6), une fusaïole globuleuse, un arc de fibule en bronze du type de la Tène III. Il faut signaler plusieurs fragments de plats ou d'assiettes en poterie d'Arezzo, ainsi que quelques rares tessons de la Graufesenque. Enfin une pointe de javelot pédonculée avec douille a été également recueillie ;

b) Un sondage effectué à un autre endroit plus au N., près du rempart, a permis de mettre au jour une partie

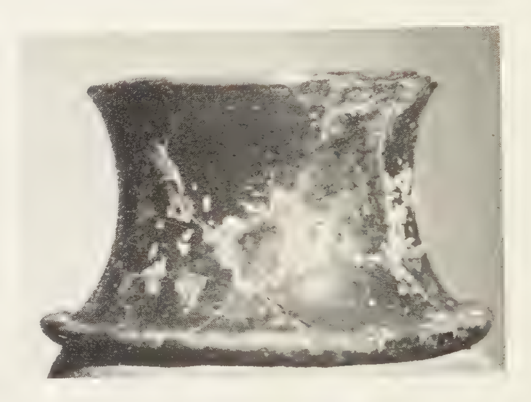


Fig. 6. — Saint-Saturnin-d'Apt, oppidum de Perréal. *Pyxis* en poterie campanienne du Ier s. av. J.-C., trouvée dans un foyer près des remparts. Hauteur : 7 centimètres). *Cl. Dumoulin.*

d'une construction importante à murs épais, avec entrée au N., dont le sol était recouvert d'un béton à base de plâtre et de petits graviers. De nombreux débris de tuiles, briques et *dolia* ont été trouvés ainsi que des tessons de poterie campanienne tardive. Des fouilles suivies donneraient certainement des résultats intéressants et permettraient de dégager l'ensemble de ce qui fut probablement l'*oppidum* des *Vulgientes*, tribu celtique mentionnée par Pline, dans la région d'Apt. (Renseignements de M. A. Dumoulin).

Méthamis. — *L'abri de l'Eglise*, fouillé par M. Maurice Paccard, s'ouvre dans la vallée de la Nesque. Il a donné trois mètres de dépôts dont un pour les niveaux préhistoriques et deux pour les niveaux historiques[2]. La couche la plus ancienne de ces derniers appartenait à la fin du Ier ou au début du IIe s. : elle a donné un peu de poterie sigillée, une petite tête grossière de cheval en bronze, perforée horizontalement au niveau des naseaux, et un M. Br. de Domitien. Au-dessus s'étendait un niveau renfermant des tessons de céramique à couverte rouge et à reflets métalliques avec décors guillochés ou à la roulette (fin du IIIe s.). Ce remplissage se terminait par une couche plus ou moins épaisse contenant des vestiges s'échelonnant du IVe au VIe s. : céramiques rouges à pâte dure, fragment de vase en chloritoschiste, monnaie de Constantin, céramiques à engobe rouge décorées de palmettes et enfin céramiques « wisigothiques » grises ornées de palmettes et de rouelles estampées.

Bedoin. — Des restes de constructions ont été relevés au cours de travaux de défoncement dans un terrain situé à l'O. de la ferme de M. Chauvillard, au hameau de *Saint-Estève.* M. Louis Gauthier a pu recueillir quelques objets parmi lesquels des fragments de *tegulae*, un double denier de Volusien (251-253) et deux fragments de poteries en pâte jaune-rouge très cuite, avec traces d'engobe rouge-foncé (fin du IIIe s.).

Malaucène. — Des tombes à incinération ont été exhumées par la charrue de la propriété de M. Louis Bernard, située à proximité de la rivière du Toulourenc, en bordure du chemin qui va du hameau des Veaux aux célèbres ateliers d'extraction de silex néolithiques. Seuls ont été recueillis par le propriétaire les objets suivants qui ont été remis à M. Louis Gauthier : deux lampes en terre cuite dont l'une du type de la Vallée du Pô, à canal étroit et fermé, portant l'estampille FORTIS, et l'autre de forme ovoïde avec bec arrondi, orné de deux volutes peu marquées, et à cuvette sans ornements ; un moyen bronze très oxydé (probablement Vespasien)[3] ; une bague en ambre ornée de rainures concentriques et dépourvue de son châton ; un miroir double en bronze (fig. 7) et des fragments d'urnes cinéraires, de verreries et de charbons. L'ensemble date des dernières années du Ier s.

Sainte-Cécile-les-Vignes. — Une petite nécropole établie sur une « motte », à proximité du village, dans les propriétés de MM. Cabaré et Teyssier, a été mise au jour par les travaux de labour. Les tombes ont donné des fragments de lampes, de bouteilles à panse carrée, de poteries grises à parois minces, trois assiettes avec ornements à la barbotine sur les bords (Drag. 36), une autre assiette à bords droits unis et à fond plat, quatre bols hémisphériques à bords évasés (Drag. 27), une coupelle à bords droits guillochés (Drag. 24-25), un anneau de bronze et de nombreux clous. L'examen du mobilier (fig. 8) permet de dater ces incinérations de la 2e moitié du Ier s. (Renseignements de M. Louis Gauthier).

Visan. — a) *Tombes à incinérations et à inhumations du Pont-Rouge :* en décembre 1955, M. Ernest Piallat a

(2) *Cf.* les dernières *Informations* de la XIIe Circonscription préhistorique dans *Gallia*, XIII-1955, p. 130, fig. 3.

(3) Détermination de M. P.-Carlo Vian.



Fig. 7. — Malaucène. Mobilier des tombes à incinération découvertes près du hameau des Veaux (fin du Ier s.) : lampes, bague en ambre, miroir à deux pièces et monnaie de Vespasien. (Réd. ½ environ). *Cl. Bartésago.*

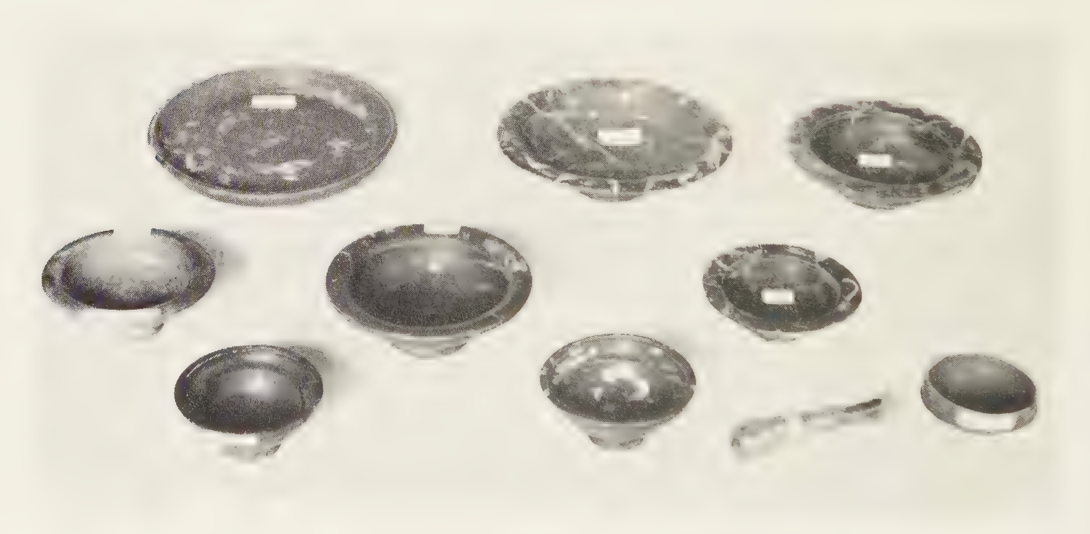


Fig. 8. — Sainte-Cécile-les-Vignes. Mobilier des tombes à incinération de la 2e moitié du Ier s. (Réd. 1/5 environ). *Cl. Bartésago.*

mis au jour, en défonçant un champ au lieu-dit *Fontainieu*, un groupe de sépultures à incinérations et à inhumations qui furent plus ou moins malmenées par ces labours profonds. Averti de ces découvertes, M. Marcel Beauthias, notaire à Valréas, se rendit sur les lieux et put ainsi faire certaines constatations intéressantes. Les incinérations offraient un mobilier disposé soit simplement dans des fosses funéraires sans protection, avec les os calcinés et les cendres du bûcher, soit protégé par une *tegula* ou une dalle calcaire à la partie supérieure. Ce mobilier comprenait un miroir à deux pièces, en bronze, deux lampes de la fin du Ier s. dont l'une est ornée d'une galère (type 11 de Dressel) et l'autre porte au verso la marque *LHOSCRI*, une assiette en terre sigillée avec estampille C. VA...., un fragment d'une autre assiette avec marque... F. CAS (sans doute *Officina Casti*) et une petite *olla* en terre commune.



Fig. 9. — Visan. Amphore à panse sectionnée, renfermant une sépulture à incinération, trouvée au lieu-dit Bas-Roussillac. (Hauteur : 80 centimètres). *A droite*, contenu de l'amphore (voir fig. 10). *Cl. S. Gagnière*.

Une auge en mollasse de $0^m,73$ de longueur sur $0^m,50$ de large et $0^m,20$ de profondeur, fermée par une brique épaisse retenue par deux forts crampons de fer, ne contenait d'après M. Piallat que des cendres et de la terre noire. — A quelque cents mètres au S.-O. de ces incinérations, les mêmes travaux de défonçages ont amené la découverte de 7 ou 8 tombes à inhumations, constituées par des coffres à section quadrangulaire confectionnés avec des *tegulae* jointes entre elles par des *imbrices*. Cinq tuiles, posées à plat, formaient le fond et le couvercle, tandis que cinq autres tuiles, placées de champ, constituaient les côtés du cercueil. Ces coffres, qui mesuraient environ $1^m,80$ de longueur sur $0^m,48$ de largeur, étaient fermés par une tuile aux deux extrémités. Le mobilier, déposé au pied du squelette, comprenait un vase à couverte rouge foncé, à décor guilloché, quatre autres vases en poterie plus ou moins fine, des bols en terre commune, une écuelle à fond plat en poterie assez grossière.



Fig. 10. — Visan. Urne cinéraire et bouteille en verre, trouvées dans l'amphore découverte au lieu-dit Bas-Roussillac. (Hauteur de l'urne funéraire : 18 cm.). *Cl. S. Gagnière*.

Ces inhumations qui peuvent remonter à la 2e moitié du IVe s. ont été également plus ou moins bouleversées par les labours, ce qui a empêché de rétablir le groupement des poteries par sépulture.

Plus près de la ferme de M. Piallat, au lieu-dit *Bas-Roussillac*, une autre sépulture à incinération a été rencontrée. Elle consistait en une amphore, à anses courtes et à panse ovoïde terminée en pointe (forme 10 de Dressel), qui avait été sectionnée en son milieu pour recevoir le contenu funéraire (fig. 9) Celui-ci comprenait une urne cinéraire en verre (forme I de Morin-Jean) contenant les ossements calcinés et une jolie bouteille également en verre, à goulot étroit et à panse basse, vaguement globulaire, avec anse en ruban, ornée extérieurement de nervures (fig. 10). La coloration du verre et sa minceur semblent indiquer une date assez avancée dans le IIe s. A proximité de cette sépulture, M. Piallat a recueilli un moyen bronze de Domitien (frappe de 81-82, mais pièce usée ayant longtemps circulé. Détermination de M. P.-Carlo Vian) ;

b) *Cimetière paléochrétien des « Barbes »* : entre Visan et Valréas, à environ 400 mètres à l'O. du domaine des Barbes, un cimetière paléochrétien a été mis au jour en février 1955, au cours de travaux de défoncement d'un champ[4]. La nécropole occupait le versant oriental d'une hauteur sur laquelle s'élevait autrefois une chapelle dédiée à Saint Étienne (Saint Estève), entièrement disparue aujourd'hui, mais encore portée à l'état d'abandon sur la carte de Cassini. Toutes les sépultures furent éventrées par la défonceuse et plus ou moins détruites, mais les importants débris laissés sur le terrain permirent de reconnaître deux sortes de tombeaux : des cercueils confectionnés avec des *tegulae* et des *imbrices* et des sarcophages monolithes en mollasse burdigalienne, fermés par des couvercles à deux pentes avec ou sans acrotères. Un de ces sarcophages, dont nous figurons le couvercle à six acrotères (fig. 11) et qui présentait à l'intérieur



Fig. 11. — Visan. Couvercle de sarcophage à acrotères du cimetière paléochrétien des Barbes, brisé par la défonceuse. *Cl. S. Gagnière.*

un emplacement circulaire pour la tête, très régulier et creusé peu profondément, mesurait 1m,90 de longueur totale, 66 centimètres de largeur à la tête et 53 centimètres aux pieds[5].

Au voisinage de ces tombes, fut trouvée une stèle funéraire sur dalle de

(4) La découverte ne fut signalée qu'en septembre 1955 par M. Bonnefoy, propriétaire du Domaine, à M. le chanoine Sautel qui ne put s'y rendre en raison de son état de santé et qui m'y délégua le 8 octobre.

(5) Cette tombe s'apparente étroitement aux sarcophages du cimetière paléochrétien de Saint-Genest et de Saint-Médier, à Trinquetaille, près d'Arles (IVe-Ve s.).

mollasse portant l'inscription : *Hic requiescit Eutropius qui defunc(tus) est XV calen(das) iunias*+. Elle remonte vraisemblablement au VIe siècle (fig. 12).

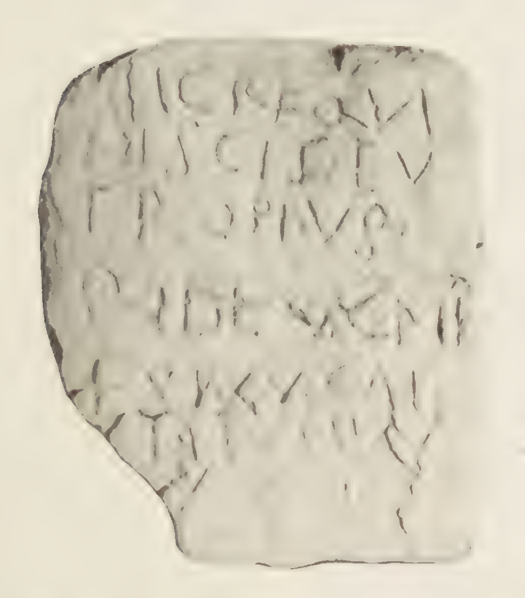


Fig. 12. — Visan. Cimetière paleochrétien des Barbes : épitaphe d'*Eutropius*. Réd. 1/10e environ (*Cl. S. Gagnière*).

La découverte de ce cimetière permet d'établir la présence, dans les parages immédiats, d'un habitat paléochrétien groupé autour de la chapelle dédiée à Saint Étienne, premier martyr. Le nom d'*Eutropius* est sigificatif dans une région relativement peu éloignée des limites du diocèse d'Orange dont Saint Eutrope fut un des premiers évêques (464-494), et il est probable que des recherches méthodiques, entreprises dans les zones non bouleversées par les défonceuses, seraient de nature à amener des découvertes intéressantes.

Vaison-la-Romaine (Vasio Vocontiorum). — Au quartier de la *Villasse*, le dégagement des « boutiques » situées au N. de l'*atrium* de la Maison au Dauphin, en bordure de la grande rue à colonnes, a été poursuivi en 1955, sous la direction du Chanoine Sautel. Il a donné de nombreux débris de poteries des IIe et IIIe s., un grand bronze d'Antonin, un M. B. de Marc-Aurèle, un pied de banc décoré d'une tête de lion, semblable à celui trouvé en 1954 et enfin un petit torse de statue, en marbre blanc, revêtu d'une cuirasse droite à lambrequins, modelant exactement la forme du corps (fig. 13). Sous l'échancrure du cou, on aperçoit le *gorgoneion*, mais le reste de la cuirasse est sans ornements. Sur l'épaule droite se voient les plis du *paludamentum*. Ce torse, qui mesure seulement 19 centimètres de haut, semble avoir appartenu à une petite statue d'Empereur cuirassé, mais l'état fragmentaire du document ne permet aucune identification précise à ce sujet.



Fig. 13. — Vaison-la-Romaine. Petit torse cuirassé en marbre blanc trouvé au quartier de la Villasse. (Haut. 19 centimètres). (*Cl. S. Gagnière*).

Bollène. — M. Georges Prat a découvert, au quartier de *Noyères*, encore célèbre de nos jours par ses exploitations d'argile réfractaire, les restes d'un four de tuilier gallo-romain. Les sondages ont permis de mettre au jour une voûte en place, constituée par des *tegulae* assemblées à l'aide d'un mortier qui devait être composé d'argile réfractaire mélangée à de la cendre de bois. Sous l'effet de la chaleur, ce mortier s'est vitrifié, formant une croûte qui donne une bonne solidité à l'ensemble. La voûte est orientée E.-O. et l'intérieur du four est entièrement rempli. Un sondage a montré que ce remplissage était constitué par de l'argile en partie cuite et par des débris de *tegulae* et d'*imbrices*. Des essais de vitrification sur un fragment de cette voûte ont été faits par M. Pallier, Ingénieur-Directeur de l'usine Valuy à Bollène-la-Croisière (cuisson au four-tunnel à 1.400°). Ils ont permis d'établir que la voûte avait été chauffée au moins à 1.200°, car c'est seulement à partir de ce chiffre que l'on obtient une vitrification du mortier. — Il est probable que ce four ne servait qu'à la fabrication des *tegulae* et des *imbrices* car il n'a été trouvé aucun fragment de poterie. Seuls quelques morceaux d'amphores ont été recueillis dans un ravin situé à quelques mètres à l'O. du four. L'argile réfractaire du bassin de Noyères a été exploitée depuis l'antiquité, principalement sur le versant des Oulières, aux environs de l'ancienne chapelle de Saint-Didier. On y trouve également les traces de nombreux fours datant du Moyen Age.

Drôme

Saint-Maurice. — MM. Jardin et Février, instituteurs, ont relevé la présence, au lieu-dit *la ferme Saint-Eutrope* (ancien chemin de Visan à Saint-Maurice), d'une sépulture à incinération en grande partie détruite par les travaux de culture. Elle consistait en une auge en mollasse renfermant une urne cinéraire en verre, un balsamaire en partie fondu par le feu crématoire et un miroir en bronze. Dans le même quartier, ils recueillirent en surface différents vestiges d'occupation : fragments de poteries communes et de vases sigillés ornés, morceau de col d'amphore portant la marque FAVSTI (A et V liés), débris de *dolia*, etc. Des restes de construction, relevés en plusieurs points, semblent indiquer l'existence en ce lieu d'une *villa* au Ier ou au IIe s. de notre ère.

Suze-la-Rousse. — M. Louis Gauthier, directeur d'école à Sainte-Cécile, a fouillé en mars 1955 une tombe à inhumation au quartier de *la Roussignole*, dans la propriété de M. Charrancon. Elle consistait en un cercueil en tuiles à rebords, à section quadrangulaire, du type en usage dans nos régions durant la 2e partie du IVe s. : fond, côtés et couvercle formés par cinq *tegulae*, une tuile fermant le coffre à la tête et aux pieds (fig. 14). Trois poteries avaient été déposées sur les jambes du squelette qui était orienté la tête à l'O. : une assiette grossière, à pâte jaunâtre, avec traces d'engobe rouge-foncé, une bouteille à panse sphérique et une *olla* en poterie gris-bleutée (fig. 15). A hauteur des mains, se trouvaient deux petits bronzes dont l'un à l'effigie de Constance II (détermination de M. P.-Carlo Vian).

Barret-de-Lioure. — Le Dr Claude Bernard, de Buis-les-Baronnies, a reconnu, au quartier du *Moulin*, des vestiges d'une *villa* gallo-romaine qu'il se propose



Fig. 14. — Suze-la-Rousse. Tombeau en tuiles du quartier de la Roussignole. *Cl. L. Gauthier.*

de dégager, avec le concours de M. Charrasse. Parmi les débris antiques déjà récoltés en surface, il convient de signaler un grand br. d'Albin (193-197), en bon état de conservation (fig. 16). Les monnaies à l'effigie de cet Empereur sont toujours rares dans les sites archéologiques.



Fig. 16. — Barret-de-Lioure. Grand bronze d'Albin, trouvé au quartier du Moulin. Légèrement réduit). *Cl. Dr Bernard.*

Châteauneuf-du-Rhône. — Les vestiges découverts au lieu-dit *Combeaumont*, par M. Brustel, dessinateur à la Compagnie Nationale du Rhône, et signalés



Fig. 15. — Suze-la-Rousse. Mobilier du tombeau en tuiles découvert au quartier de la Roussignole (fin du IVe s.). *Cl. L. Gauthier.*

par M. Maurice Veyrier, semblent bien appartenir à une petite exploitation qui, durant le Ier s., aurait utilisé l'argile locale pour la confection de tuiles et de poteries. Ils comprennent de nombreux débris de *tegulae* et d'*imbrices*, une grande quantité de petits vases en pâte jaune pâle ou rosée, excessivement tendre, avec ou sans anse (haut. : 30 à 50 millimètres ; diam. à l'ouverture : 40 à 50 millimètres) dont plusieurs ont été recueillis intacts, une lampe de la 2e moitié du Ier s. (fig. 17) et de nombreux anneaux et clous en fer, le tout assez intimement mêlé dans un espace restreint de quelques mètres. Treize moyens bronzes accompagnaient ces vestiges : un Auguste et Agrippa (Colonie de Nîmes), sept Auguste, un Drusus, un Claude Ier, deux Néron et un Titus[7]. M. Veyrier note la présence de substructions avec pierres assemblées au mortier. Dans les déblais des talus, sur plusieurs centaines de mètres, se rencontrent en abondance des tuiles brisées et des tessons de céramique. Parmi ces derniers on doit signaler un fond de bol en *terra*

(7) Détermination de M. P. Carlo Vian.

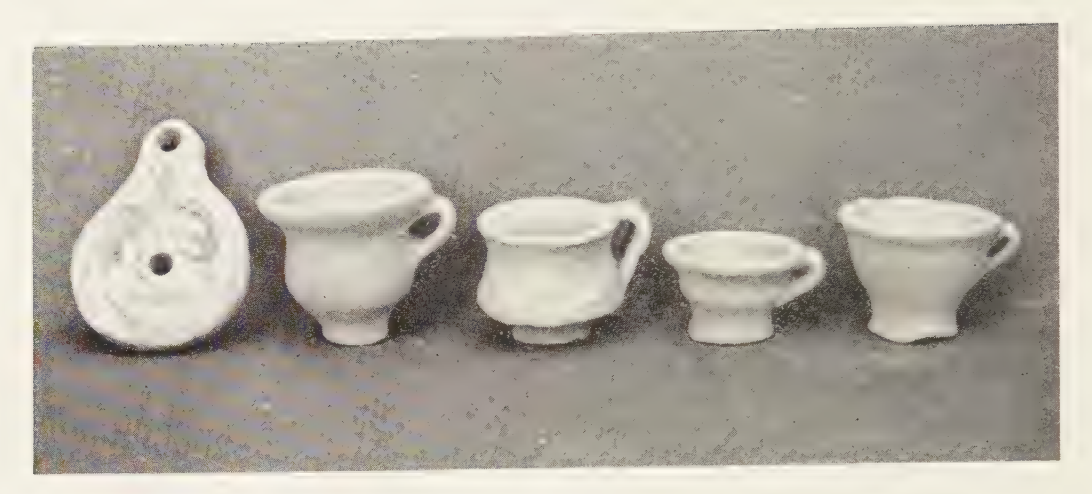


Fig. 17. — Châteauneuf-du-Rhône. Lampe et petits vases en pâte tendre, trouvés au lieu-dit Combeaumont. (Hauteur des vases : 30 à 50 millimètres). *Cl. S. Gagnière.*

sigillata (marque : SILVAN.), un disque de lampe orné d'une tête de Diane et un col d'œnochoé en terre grise, à bec tréflé.

Ardèche

Soyons. — Au lieu-dit *Malpas*, un habitat pré-romain est signalé par M. André Blanc sur un plateau situé en face Valence, sur la rive droite du Rhône. Dans les remblais d'un ancien trou de D. C. A., qui coupe une couche de terre sur le versant de la colline, ont été recueillis de nombreux fragments de poteries indigènes et quelques débris importés. Il y aurait plusieurs niveaux de céramiques : en haut, campanienne et poterie fine du IIe s. avant J.-C. ; en bas, indigène noire, lustrée, très micacée, avec bandes d'impressions, débris d'amphores micacées marseillaises et quelques tessons de poteries ioniennes et phocéennes du VIe s. L'intérêt du plateau de Malpas réside dans le fait qu'il est l'*oppidum* le plus près de Valence dont il est peut-être l'habitat primitif et qu'il commande la voie de la rive droite qui passe à *Alba* (où a été trouvée de la campanienne à palmettes). Des fouilles méthodiques permettraient sans doute d'obtenir une précieuse stratigraphie.

Sylvain Gagnière.

XIVe circonscription

M. Adrien Bruhl, directeur

Haute-Savoie

Excenevex. — En octobre 1954, des travaux d'adduction d'eau effectués le long de la route départementale 25 amenèrent la découverte, à 1km,500 du village, de trois tombes contenant des ossements, toutes trois orientées E.-O. La première d'entre elles a malheureusement été détruite. La seconde a dû être déplacée et reconstituée aussi fidèlement que possible par les soins de M. Forax, instituteur de la commune, et de

M. Guyon, dans un champ voisin. C'est un sarcophage rectangulaire fait de dalles de molasse en partie taillées sur les bords, extraites vraisemblablement des carrières de Prailles ; des éclats de pierres aveuglaient les interstices pour assurer l'étanchéité (fig. 1). Deux



Fig. 1. — Excenevex. Sarcophage burgonde (?).

squelettes y ont été recueillis et seront soumis à un examen anthropologique, mais il n'y avait pas de mobilier funéraire. La troisième tombe a été repérée à une quinzaine de mètres de la précédente dans la direction du village et est intacte. Elle sera l'objet d'une fouille méthodique. Sous réserve des résultats d'une étude ultérieure, il semble qu'il s'agisse des vestiges d'un cimetière burgonde analogue à ceux qui ont été trouvés dans la région.

Chens-sur-Léman. — Au début de novembre 1954, un ouvrier travaillant dans une carrière à *Vereitre* a découvert à deux mètres au-dessous du sol une fibule de bronze avec appendice caudal relevé se terminant par une boule et arc très recourbé orné de dessin gravé. Il se rapproche des types étudiés par Déchelette (*Manuel* IV, p. 756 sq.) et pourrait dater de La Tène I ou II. En même temps étaient recueillies quatre perles de verre bleuté remontant sans doute à la même période.

Annemasse. — M. Félix Marion, chargé du contrôle des Antiquités dans le canton d'Annemasse, a signalé la découverte en octobre 1955, au lieu-dit *Clos Fleury*, à 60 mètres environ du gisement trouvé en 1954[1], de quatre *dolia* placés verticalement et calés avec des pierres, semblables à ceux qui avaient été recueillis l'année précédente.

Annecy. — Parmi les objets recueillis aux *Fins d'Annecy* (Boutae) dans les chantiers de la rue du Forum et du Chemin du Bel Air en 1954 et remis au Musée d'Annecy, il faut signaler trois éléments cylindriques de colonne en terre cuite pour plancher d'hypocauste, les premiers découverts dans cette localité, et parmi les marques de potiers un bec de jatte estampillé *SABINUS* et une anse d'amphore de *CELSUS*. Les trouvailles faites en 1955 sont un fragment de statue drapée en pierre et un moyen bronze de la colonie de Nîmes. Renseignements communiqués par M. Pierre Broise.

Sévrier. — M. Broise, nous a communiqué l'information suivante : « cette commune, sise sur la rive gauche du lac d'Annecy, a livré depuis longtemps des antiquités romaines. En 1816, près de Letraz, était trouvée une borne milliaire commémorant la restauration par Constantin de la voie de Genève au Petit Saint-Bernard. En 1850, un trésor monétaire du milieu du IIIe s. était découvert au chef-lieu même. Enfin, en 1860, de nombreuses substructions étaient mises au jour près de la Planche, où pouvait ainsi être localisée la *villa*

1) Cf. *Gallia* XII-1954, p. 141.

romaine à laquelle succéda la paroisse de Sévrier[2]. En 1954, M. Magnien, entrepreneur de menuiserie faisant construire une maison, exhuma, dans la tranchée de branchement, des murs, des dallages et des tuiles, parmi lesquelles M. Primot, qui nous signala les trouvailles, ramassa des fragments de carrelage en marbre blanc, de revêtement de fresque verte, d'hypocauste, d'amphores, de poteries et de verreries.

Enfin, d'un remblai fut sortie une pierre épigraphique, constituée par un bloc de grès grossièrement parallélipipédique de $0^{m},27 \times 0^{m},20$ avec $0^{m},16$ de queue, apparemment tronqué sur la droite. L'inscription est gravée sur la face plane en capitales carrées de 44 millimètres de hauteur sur deux lignes (fig. 2) : IOVIVM...FVLGVR. ».



Fig. 2. — Sévrier. Inscription découverte en 1954. (Dessin de M. Broise).

Ce petit cippe était destiné à marquer un point où la foudre était tombée, lieu désormais consacré à la divinité, de même qu'on écrivait *fulgur conditum* sur une pierre aux endroits où, suivant les rites, on enterrait la foudre dans un *puteal*. L'orage, l'éclair et la foudre étaient considérés comme des manifestations du grand dieu du ciel, Jupiter. Le culte de *Iuppiter Fulgur* était célébré à Rome au Champ de Mars et des dédicaces à *Iuppiter fulmen fulgur* ont été trouvées dans diverses contrées, notamment à Ampuis, près de Vienne (C I L XII, 1807). Dans l'inscription découverte à Sévrier par M. Broise, l'intérêt est encore accru par l'emploi de l'adjectif *iovium*, appliqué à la foudre, mot très rarement usité. On en connait quelques exemples dans l'épigraphie latine où il désigne des divinités de la race de Jupiter, Vénus (*CIL* X, 3776) et Hercule (*CIL* IX, 3431 et VI, 30906), et on sait que Dioclétien devait le prendre pour indiquer son origine divine[3]. Mais c'est la première fois qu'on trouve cet adjectif appliqué à la foudre. Il marque le caractère jupitérien du phénomène céleste. C'est évidemment l'équivalent de l'adjectif *dium* qui désigne par opposition à *summanum* la foudre tombée en plein jour, manifestation de la puissance de Jupiter[4].

Menthon-Saint-Bernard. — M. P. Broise a pu, au cours de l'été 1955, compléter le relevé de l'établissement thermal gallo-romain de cette localité.

Thones. — Dans un chantier, on a trouvé des débris de bronze parmi lesquels une petite applique en forme de masque qui a été remise au Musée. (Renseignements de M. P. Broise).

Albens. — Divers objets ont été recueillis par M. R. Moine dans les déblais de canaux creusés par le Service des Eaux et Forêts pour le drainage

(2) Ch. Marteaux, *Voie romaine de Boutae à Casuaria*, *Revue Savoisienne*, 1903, p. 33 ss.

(3) W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, Paris, 1946, p. 215.

(4) G. Wissowa, *Religion und Kultus der Roemer*, p. 121 sq.

des *marais de la Deysse* : une meule en granit complète avec ses deux pièces, des tuyaux d'hypocauste, divers fragments de poteries et de sigillées à décor de barbotine.

Savoie

Saint-Jean-de-Maurienne. — Une découverte remontant à 1950, intéressante en raison de la rareté des vestiges antiques dans cette vallée m'a été signalée par M. l'Abbé Prieur, professeur au Collège libre de la ville. Il s'agit d'une amphore italique trouvée en opérant les fondations de la nouvelle école maternelle, à $4^{m},50$ de profondeur et elle fut malheureusement brisée d'un coup de pioche. D'après les fragments, elle était haute d'un mètre, de forme ovoïde, avec un col très allongé, des anses rectilignes rejoignant le col par un angle droit. La pâte est de teinte rouge brique.

Isère

Vienne (Colonia Julia Augusta Florentia Vienna). — *a)* Sur la *colline Sainte Blandine* (fig. 3), en janvier 1955, M. Frédéric Didier, effectuant des travaux d'élargissement du chemin privé, qui, dominant la vallée de la Gère, monte vers sa maison située au sommet de la colline, vit apparaître dans un talus qu'il creusait des objets de fer puis des fragments de poterie en grand nombre. Il avertit les personnalités et les autorités compétentes et recueillit chez lui les vestiges de toute sorte trouvés dans cette pente sur une superficie ne dépassant pas 2 mètres en hauteur et 10 mètres en ligne horizontale. Des fouilles systématiques devaient avoir lieu l'été dernier, mais des raisons diverses en ont ajourné



Fig. 3. — Vienne. Emplacement de la colline Sainte Blandine, du Théâtre et de l'Odéon (la croix indique le lieu des découvertes).

la mise en train. Un examen rapide du matériel permet de distinguer : 1° comme objets et fragments de céramique, des morceaux d'amphores italiques, des vases et des fragments de vases de pâte jaunâtre, grise, noire (imitant le métal), des fusaïoles et un chenet en bon état ; 2° des outils, instruments et ornements métalliques, haches, couteaux, poignards, un fer de lance, des clefs, des instruments considérés par Déchelette comme fourchettes à viandes (fig. 4) ; 3° des fibules, des anneaux, des bracelets, des fragments de vases de bronze et des passoires (fig. 5). Tous ces objets-ci paraissent de fabrication gauloise et sont analogues au matériel archéologique du Mont Beuvray mais on a aussi trouvé trois *simpula* (fig. 5) qui doivent provenir d'ateliers de Capoue. Les queues de



Fig. 4. — Vienne. Outils trouvés à Sainte Blandine. (Photo communiquée par M. Didier).



Fig. 5. — Vienne. Bijoux, 3 *simpula* et vase métallique trouvés à Sainte Blandine. (Photo communiquée par M. Didier).

deux de ces cuillers sont ornées de têtes d'animaux délicatement sculptées ; 4° des monnaies, dont une de Marseille (fig. 6) et une attribuée aux Ségusiaves (fig. 7). Il semble qu'on se trouve en présence d'objets jetés ou tombés des habitations situées sur la hauteur. Remarquons que vers la fin du siècle dernier des instruments et des outils du même type avaient déjà été trouvés



Fig. 6. — Vienne. Monnaie de type marseillais (avers et revers), trouvée à Sainte Blandine. (Photo communiquée par M. Didier).

à Sainte Blandine et donnés au Musée de Vienne par M. Régis Chambaz. Cette colline a probablement été habitée par les Allobroges à l'époque où les Romains ont soumis le pays et se sont installés à Vienne, et n'a pas été abandonnée, car elle est comprise dans l'enceinte gallo-romaine.



Fig. 7. — Vienne. Monnaie gauloise des Segusiaves trouvée à Sainte Blandine. Quadrupède à gauche. (Photo communiquée par M. Didier).

b) En octobre 1955, sous la haute direction de M. Jules Formigé assisté de M. Ruf, a été entrepris le dégagement partiel de *l'Odéon* situé Chemin de Beaumur (fig. 2 et 8). Les résultats des recherches faites en 1946[5] ont été confirmés. Une partie de l'entrée Est a été dégagée entre la scène et les gradins passant entre des murs de 2^{m},75 de haut avec un parement en petit appareil revêtu d'un enduit de tuileau, et des marches devaient le recouvrir entièrement comme le montre la présence de quelques fragments de marbres de placage (fig. 9). Le passage était dallé de pierres dans la partie la plus proche de l'entrée et de marbre au débouché vers les gradins du bas et la scène. On a trouvé aussi les fondations des gradins inférieurs qui devaient avoir 0^{m},70 de largeur (fig. 10). — Vers l'entrée ouest du chantier sur le Chemin de Beaumur,

(5) Cf. *Gallia*, VI-1948, p. 228.



Fig. 8. — Vienne. Vue générale du chantier de l'Odéon au début des fouilles (pente montante au delà du camion). *Photo J. Ruf.*

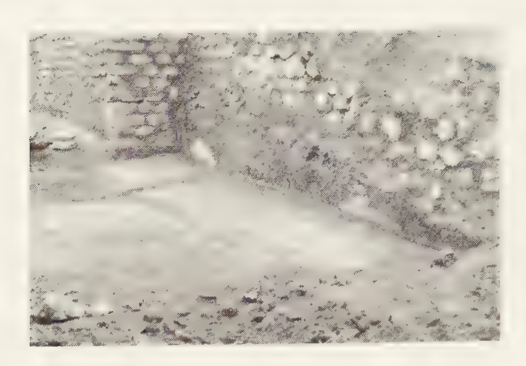


Fig. 9. — Vienne. Mur de l'entrée de l'Odéon au-dessous des gradins avec fragment de de revêtement de marbre. *Photo J. Ruf.*

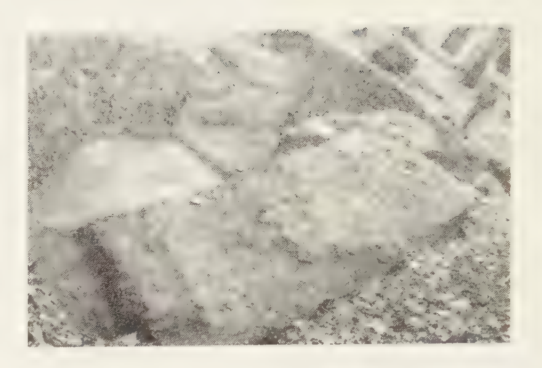


Fig. 10. — Vienne. Vue de la fouille de l'Odéon : *au 1er plan,* maçonnerie supportant les gradins ; *à gauche,* paroi du passage vers l'*orchestra. Photo J. Ruf.*

près d'un fragment de mur antique en petit appareil, un assez grand nombre de morceaux de sculptures décoratives, dont certains de belle qualité ont été trouvés.

c) Zone de l'ancien Hôpital. — M. Jules Formigé a fait entreprendre le dégagement de la partie Sud de cette zone si riche en vestiges antiques. Un bâtiment avec un escalier central en façade a été mis au jour ainsi que divers murs. Au cours de la fouille, deux fragments de statues ont été découverts.

Adrien Bruhl.

XVe circonscription

M. Julien Guey, directeur

Rhone

Lyon (Colonia Copia Claudia Augusta Lugudunum). — a) *Région du Forum* (fig. 1). Au cours de l'hiver 1954-1955, la topographie antique du sommet de Fourvière a été utilement précisée à l'occasion de l'ouverture d'égouts dans les rues au S. de la place de Fourvière[1] située selon toute vraisemblance, en partie au moins, sur l'emplacement du *forum* (A). On admettait que le *forum* s'étendait au midi jusqu'à un mur monumental dont les vestiges dominent la rue Cléberg. Les fouilles récentes font rejeter cette hypothèse : elles viennent de révéler la coexistence de deux ensembles monumentaux différents. Au N., le *forum*, dont les vestiges apparus à diverses époques trahissent deux états successifs. Dans sa forme primitive, il mesurait approximativement 140 mètres du N. au S., et 61m,50 d'O. en E. La restauration du début du IIe s., qu'il faut vraisemblablement attribuer à Hadrien, augmenta très sensiblement la largeur de la place. L'angle S.-E. marquait une sorte de rentrant à l'extérieur duquel existait une placette d'où partaient deux rues importantes : l'une en direction du S.-E. reprenait bientôt la direction du S. — la montée de Fourvière actuelle

(1) A. Audin, dans *Revue de géographie de Lyon,* XXX-1955, p. 341-348.

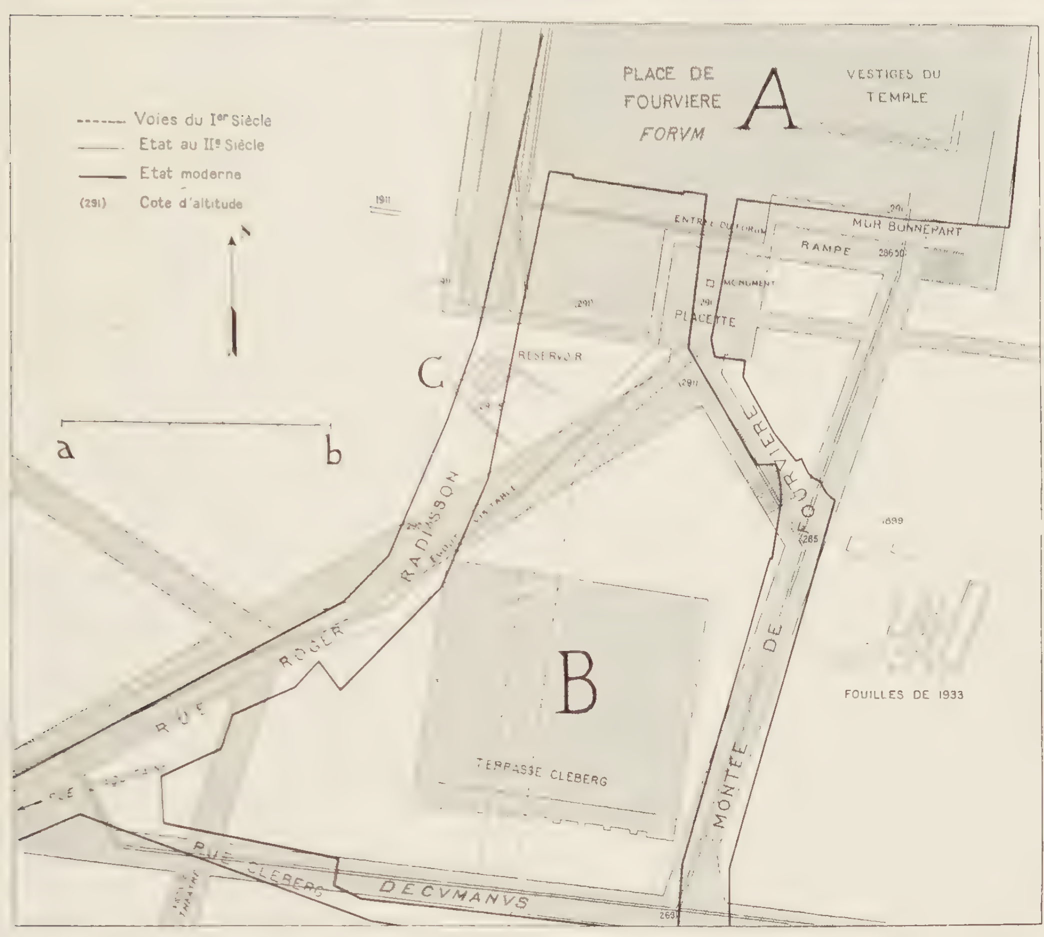


Fig. 1. — Lyon. Région entre le *forum* (A) et le *decumanus* (en bas) ; terrasse Cléberg, B ; réservoir antique, C. En grisé, la topographie antique de *Lugudunum* au IIe siècle ap. J.-C. Échelle : *a-b* = 50 mètres environ. *Dessin de A. Audin.*

perpétue ce tracé coudé —, l'autre, la rue d'Aquitaine, partait en direction du S.-O. selon un tracé que reprend presque de bout en bout notre rue Roger-Radisson.

Entre ces deux voies ouvertes en ciseau s'érigeait le second ensemble monumental, la terrasse Cléberg (B), qui mesurait une cinquantaine de mètres dans les deux sens. On ignore quelle était sa destination, mais l'hypothèse se présente à l'esprit qu'elle était réservée au temple municipal du culte impérial dont les sévirs augustaux étaient les desservants. La texture des murs appartenant à cet ensemble indique un ouvrage du début du IIe s.

Les mêmes travaux ont dégagé, entre les deux ensembles, un vaste réservoir constitué par deux salles jumelles (C). Il s'agit d'un bassin de décantation de l'aqueduc du Gier, œuvre d'Hadrien lui aussi. Au-dessus de ces deux salles, jadis souterraines, en existaient deux autres. L'eau arrivait dans l'une des salles supérieures, passait dans celle

de dessous par une ouverture retrouvée intacte, se déversait dans la seconde salle souterraine par un grand arc ouvert dans le mur mitoyen, pour remonter dans la seconde salle supérieure après avoir perdu ses impuretés dans ce trajet.

b) *Les voies principales* (cf. fig. 1). L'ouverture des égouts de Fourvière a, de plus, apporté quelques lumières sur le tracé des voies coloniales. Ainsi, sur quelque 350 mètres de long, a été remis au jour le dallage, par endroits intact et admirablement assemblé, de la rue d'Aquitaine qui unissait la placette du *forum* au quartier suburbain de Trion. Au-dessous de cette voie majestueuse d'une douzaine de mètres de largeur, un égout de belles proportions et comportant de nombreuses arrivées latérales, a été dégagé et rendu visitable sur une longueur de près de 80 mètres.

Le *decumanus* a également bénéficié des travaux récents, avec cette particularité que la tranchée de la rue Cléberg ne fut pas ouverte au long de cette voie, mais à travers les bâtiments qui la bordaient par le S. Ainsi est apparue une file de boutiques faisant face au mur Cléberg, et, plus au S., les puissantes murailles qui constituaient les soubassements d'un grand édifice dont la nature n'est pas apparue clairement.

La voie qui correspondait à notre montée de Fourvière a été également explorée. Sous son dallage très dégradé est apparu un égout dont le prolongement avait été signalé jadis aux abords S. de l'actuelle basilique de Fourvière ; cette voie montante unissait le *decumanus* avec la terrasse soudée en potence sur le *forum* et qui, on le sait, portait un temple de proportions colossales qu'on peut identifier à un Capitole.

En juillet 1954, des sondages préparatoires à la construction d'une chaufferie dans le clos de l'hôpital de l'Antiquaille ont atteint une importante voie dallée parallèle au *decumanus* dont elle était distante de quelque 160 mètres au S. (hors des limites de la fig. 1)[2]. L'intérêt de ces travaux, généreusement étendus par l'Administration des Hospices Civils de Lyon, fut d'abord d'expliquer diverses découvertes antérieures de dallages dont on n'avait pas pu jusqu'ici comprendre la disposition ; ensuite et surtout de révéler l'existence d'une voie qui, partie du sommet de la falaise qui dominait le confluent, venait, à l'occident, aboutir à l'escalier monumental qui passe entre les deux théâtres. En décembre 1955, les travaux de construction de la chaufferie, en précisant le tracé de la voie, ont fait apparaître l'égout que recouvrait son dallage, égout mesurant la largeur anormale de $1^{m},50$. Une importante portion a pu en être visitée.

c) *Le chantier des théâtres.* Au grand théâtre des Minimes, la remise en état des soubassements du portique de façade a fait apparaître les vestiges de constructions antérieures à l'édifice. Ces restes peuvent appartenir à un ensemble de plan rectangulaire. Une étude spéciale sera consacrée à cette découverte après l'achèvement des travaux. — A l'odéon a été exploré le *parascenium* N. que supportait une large voûte retombant sur de grands arcs aveugles. De plus, en mars 1954, l'établissement d'un égout a permis l'exploration du portique situé au pied du mur de façade de l'édifice. Large de 6 mètres, il comportait cinq niches alternativement rondes et carrées. En avant de ce portique s'étalait un grand dallage de calcaire rose, large de plus de 6 mètres. Enfin l'étude des fragments de marbre provenant de l'odéon et qui ont échappé à la destruction dans les fours à chaux du Moyen Age

(2) A. Audin, *ibid.*, p. 29-34.

a permis de restituer le décor du *balteus* séparant les gradins sénatoriaux du premier *maenianum* (fig. 2). Sur ce *balteus* de marbre blanc alternaient des panneaux ornés de feuilles en écailles et de grillages, séparés par des bandes verticales chargées de feuillages stylisés. Ces fragments regroupés seront prochainement remis en place pour constituer un témoin de l'ouvrage ancien. Une toute récente découverte montre que les gradins de l'orchestre de l'odéon étaient au nombre de trois, et non de deux.

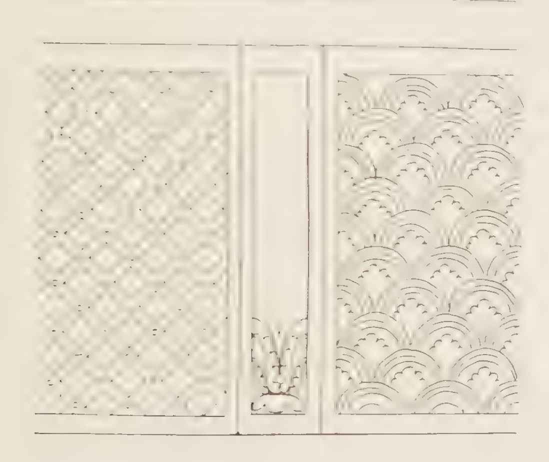


Fig. 2. — Lyon, Odéon. *Balteus* (hauteur, environ 90 centimètres). *Dessin de A. Audin.*

d. *Montée Saint-Barthélemy, nº 4.* A l'Externat Sainte-Marie, les travaux d'aménagement d'une terrasse de la pente de Fourvière ont fait découvrir les restes d'une habitation gallo-romaine, notamment une pièce de 6m,25×5 m., dont les murs sont conservés sur 3m,50 de haut : à l'intérieur, enduit dans un remarquable état de conservation qui porte un décor peint (grands panneaux blancs séparés par des bandes et des filets rouges et noirs). Peintures (fig. 3).



Fig. 3. — Lyon, « Salle des gladiateurs ». Chèvre. (Peinture sur le mur nord, extérieurement). *Photo du P. Sabot.*

Graffites, notamment le mot SIIRVOS, *seruos*, en lettres de 0m,24 (longueur du mot, 0m,50) ; le chiffre XVI accompagnant 16 barres juxtaposées ; la



Fig. 4. — Lyon, « Salle des gladiateurs ». Gladiateur (hauteur, 0m,65). (Graffite sur le mur sud, intérieurement). *Dessin de A. Audin.*

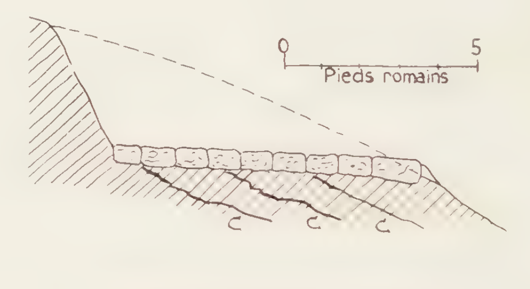
représentation de 2 vases à anses hauts de 85 centimètres ; une grande tête de lion ; un lion marchant ; 4 figures de gladiateurs (fig. 4). Joli chapiteau corinthien de marbre blanc (haut., $0^{m},25$) ; fibule en forme de pelte ; boucle d'oreille (un fil d'or) ; sesterce de Commode, etc. — Les fouilles de cette « salle des gladiateurs », favorisées par le Père Forissier, supérieur, sont exécutées par le Père Sabot, professeur de lettres. M. M. Rambaud, maître de conférences à la Faculté des Lettres, a bien voulu conseiller les premiers travaux.

Le développement des fouilles dans la même maison a révélé des bains privés, de nouvelles peintures (décor d'architecture — pilastres, chapiteaux, entablement — d'une part ; nombreux motifs floraux d'autre part) et des murs de briques crues, d'époque gallo-romaine, très certainement — particularité remarquable, au moins dans une habitation urbaine et en Gaule.

M. A. Audin a pris comme toujours la plus grande part à la recherche, à la découverte et à l'interprétation des antiquités dont il vient d'être question jusqu'ici[3].

Pollionnay. — M. L. Marguin, professeur de grammaire au Lycée Ampère de Lyon, a fait quelques sondages au lieu dit *Signal de Mercruy* (altitude 570 m., vue étendue). Des vestiges antiques affleurent au sol. Restes d'une petite construction de 3×4 mètres. Fragments de tuiles, débris d'amphores, poteries de Lezoux, verres brisés, clous, fibule ronde, 6 monnaies : 2 deniers (Domitien, Nerva), 4 bronzes parmi lesquels 2 as de Domitien et 1 de Faustine Jeune.

Mardore. — M. P. Fustier, ingénieur, a pratiqué 2 coupes de la voie romaine ; il a pu étudier, ici encore[4], « les moyens employés par les constructeurs romains pour établir l'assiette de leurs routes » ; là où la voie était taillée à flanc de côteau, le déblai n'a pas été utilisé pour son élargissement, comme on l'aurait fait aujourd'hui. Là où la voie est en remblai, aucun travail préparatoire d'aplanissement n'a été fait. « C'est là, pense M. Fustier, un caractère presque constant de la technique romaine », laquelle est peu conforme, le plus souvent, à la théorie *vitruvienne* (fig. 5).



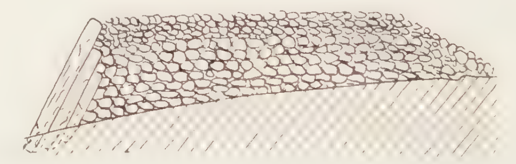


Fig. 5. — Mardore. Deux coupes transversales de la voie romaine (large de 8 pieds romains = $2^{m},37$) ; *en haut* (en traits discontinus : la pente naturelle du terrain ; la plate-forme est en pente légère vers le ravin ; C, C, C, filons d'argile ; — *en bas*, le remblai est de moellons bruts entassés sans ciment. *D'après P. Fustier.*

(3) Les *Informations* précédentes lui doivent aussi beaucoup. — Sur toutes les découvertes faites à Lyon depuis le livre de P. Wuilleumier, *Lyon, métropole des Gaules* (1953), on pourra bientôt consulter A. Audin, *Essai sur la topographie de* Lugdunum (sous presse), dans *Mém. et doc. de l'Inst. d'études rhodan. de l'Univ. de Lyon.* Signalons notamment les thermes de l'École Vétérinaire, près de la montée de l'Observance (cf. peut-être *CIL*, XIII, 1926).

(4) Cf. *infra*, p. 281, n. 28.

Ain

Bourg. — Les fouilles très soigneusement faites aux abords de l'*église de Brou*, sous la direction de M. R. Chevallier, agrégé des Lettres, ont été achevées fin 1954. Nous n'en dirons rien, le Professeur P. Wuilleumier en ayant rendu compte dans le précédent rapport[5] et le fouilleur se proposant de publier ses découvertes dans cette revue même.

Hauteville-Lompnès. — Le Groupe spéléologique d'Hauteville-Lompnès (G. S. H. L.), animé par M. A. Soleilhac, chirurgien-dentiste, a l'excellente habitude de rendre compte régulièrement de son activité dans le *Bulletin de la Société des Naturalistes d'Oyonnax*, par la plume de son secrétaire[6], et de remettre au Musée de l'Ain à Brou les objets qu'il découvre dans ses sondages ou ses fouilles, notamment à Hauteville, Tenay, Thézillieu et Saint-Martin-du-Frêne. A *la Balme-Gontran* (com. d'Hauteville) — ou *grande grotte de Charabotte* — la couche la plus importante est la couche gallo-romaine, séparée par 2 épaisseurs de tuf stérile d'une couche proto-historique[7] et d'une couche médiévale. Dans la couche romaine, « très nombreux tessons de poteries diverses ; fragments d'amphores ; sesterce de Trajan ; pièce d'argent (de Jovien ?) ; collier en bronze de 23 anneaux ».

Tenay. — Dans la caverne de *Tréfiez*, bronzes de Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Commode ; pièce d'argent de Philippe l'Arabe ; clef ; tesson de poterie fine ornée.

Thézillieu. — Au lieu dit *Les Cendrettes*, 2 nouvelles tombes sans matériel[8].

Saint-Martin-du-Frêne. — M. Lucquet, instituteur, membre du G. S. H. L., a pris la plus grande part à la découverte ou à la conservation des objets trouvés. Nous ne dirons rien d'un très important trésor de monnaies médiévales[9]. Dans la *Sablière Richerot* et au lieu dit *Derrière-le-Chut*, les découvertes ont continué, depuis celle de poterie fine des Ier et



Fig. 6. — Saint-Martin-du-Frêne, cimetière barbare « Derrière-le-Chut ». « Fibule en fer avec très mince feuille d'or estampée dessus, et verroterie. Reconstitution du dessin de l'estampage » — vers 550 ap. J.-C. *Dessin de A. Soleilhac* (*BSNO*, VIII-1954, p. 25).

5 *Gallia*, XII-1954, p. 406.

6 Pour ces dernières années : *a) BSNO* VI-1952, p. 52-56 (notamment sur la caverne de Tréfiez, à *Tenay* ; — *b)* VII-1953, p. 35-40 (notamment sur *Saint-Martin-du-Frêne* et *Thézillieu*) ; — *c)* VIII-1954, p. 21-27 (avec dessins de 37 objets trouvés à *Saint-Martin-du-Frêne*) ; *d)* IX-1955, p. 37-46 (notamment sur La Balme-Gontran à *Hauteville* ; plan et coupe stratigraphique, p. 40).

(7) Très important dépôt de graines carbonisées (2500-2000 avant J.-C. ?), dont les espèces ont été identifiées par M. Coquillat, dans *BSNO*, IX-1955, p. 47-57.

(8) En 1952, des tombes voisines avaient fourni des objets mérovingiens.

(9) Environ 1.800 pièces d'argent identifiées par Me J. Tricou ; enfouissement postérieur à l'an 1310.

IIe s. ap. J.-C. Les tombes sondées « sur le plat » ont fourni du matériel barbare (ve-vie s.) : céramique, boucles, couteau de ceinture, fibule (fig. 6).

Thoiry. — Dans le *Pays de Gex*, M. G. Zeiser, citoyen suisse, membre de la section genevoise de la Société suisse de spéléologie, a prospecté divers sites gallo-romains, et fouillé à Thoiry, au lieu dit *Chavanne :* bâtiment rectangulaire de 24 m. × 14m,50 (date encore mal déterminée).

Divonne-les-Bains. — Au lieu dit *La Buzelle*, dans la propriété de M. Martin, le même fouilleur a mis au jour une petite construction gallo-romaine (fig. 7). Débris d'amphores, anse avec la marque IV [...], *terra sigillata*, monnaie, reste d'une faucille, clous[10].

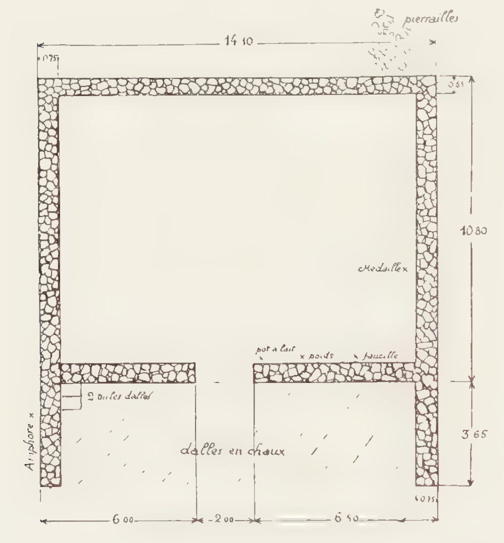


Fig. 7. — Divonne-les-Bains, lieu dit « La Buzelle ». Largeur de la pièce, 14m,10. *Dessin de G. Zeiser.*

(10) *Tribune de Genève* du 9 avril 1954. — Il a été trouvé des sépultures de date « ancienne », mais encore indéterminée : *a)* à *Lagnieu*, au lieu dit *Ferme Bollerin ;* fouilles de M. H. Stabile et du Groupe spéléologique de Bourg ; — *b)* à *Billiat*, dans la propriété de Mme Georges ; rapport de M. Guyot, instituteur ; — *c)* à *Izenave*, au lieu dit *Le Musselet ;* rapport de M. Soleilhac.

Saone-et-Loire

Comme précédemment, deux groupements surtout se sont distingués par leur activité : le Spéléo-Club de Bourgogne (S. C. A. B.), à Chalon-sur-Saône, présidé par M. M. Lafond ; et le Syndicat d'initiative spéléo-archéologique de Cormatin (S. I. S. A. C.), présidé par M. M. Bonnefoy. Les principales fouilles du S. I. S. A. C. sont publiées rapidement et soigneusement par leurs auteurs dans le *Bulletin... de « La Physiophile »* de Montceau-les-Mines ou dans la *Revue archéologique de l'Est*[11]. D'autre part, MM. Bonnefoy et Perraud (dont puisse l'exemple être suivi !) ont pris la courageuse initiative de donner dans *La Physiophile*[12] un catalogue détaillé de toutes les découvertes, même menues, faites par le S. I. S. A. C. dans le Mâconnais : près de 125 nos, dont presque la moitié est inédite[13]. — De son côté

(11) Par exemple les découvertes faites à *Collonge-en-Charollais*, au lieu dit « Le Portus » : H. Parriat, dans *La Physiophile*, depuis 1953, notamment XLIII-1955, p. 14-38 ; et dans *RAE*, V-1954, p. 289-294 (trésor de 49 bronzes de Constantin à Magnence ; 31 bronzes isolés de Sévère-Alexandre à Décence ; fragments de céramique d'Argonne). Sur cette céramique en Bourgogne méridionale : H. Parriat, dans *La Physiophile*, 1954, p. 1-4 (tesson trouvé au Champ-de-Saint-Germain, à la limite des communes de *Cortevaix* et de *Bonnay*). Sur les trouvailles de Mont, com. de *Cortevaix*, M. Bonnefoy et R. Perraud, dans *RAE*, V-1954, p. 395-399.

(12) M. Bonnefoy et R. Perraud, dans *La Physiophile*, XLIII-1955, p. 7-13 et XLIV-1955, p. 61-68 (à suivre).

(13) Signalons parmi ces inédits : dans les communes de *Chapaize*, à Lancharre, une anse d'amphore avec la signature PHILO ; — de

M. L. Armand-Calliat, conservateur du Musée Denon de Chalon, a bien voulu nous indiquer les découvertes faites en 1954 et 1955 dans les communes suivantes (y compris Chalon) :

Château-Renaud. — Petit trésor préservé grâce à M. Cl. Renaud, instituteur (157 pièces, presque toutes des grands bronzes, de Titus à Philippe fils, cette dernière, de l'an 248, à fleur de coin).

Ciel. — En amont de Chapot, au lieu dit *La Colonne*, constructions gallo-romaines ; des dragueurs ramènent du lit du Doubs des têtes de lances en fer (observation du Dr M. Carlot), dont l'une au moins est mérovingienne.

Gergy. — Pièces draguées dans la Saône à la hauteur du hameau de Bougerot ; 3 époques : « champs d'urnes » (cf. celui de Sassenay) ; armes de La Tène III ; objets mérovingiens (matériel donné au Musée de Chalon par M. Namain, garde champêtre à Gergy).

Chissey-lès-Mâcon, aux Champs-Chardon ; de *Cormatin,* au bois du Chazelet ; de *Bray,* dans la forêt de Gousseau ; de *Massilly,* des restes de voies ; — de *Cortevaix,* à Saint-Germain, un fragment d'amphore avec FAVSTI ; — de *Plottes,* à La Fontenelle (*alias* La Prosle), une tête en marbre. — Voici plusieurs années qu'aurait été trouvée, dans une grotte de *Solutré,* avec des objets en bronze, une statuette égyptisante. Mon collègue M. Daumas, professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon, a bien voulu en examiner la photo, procurée par M. Perraud : l'objet n'est pas égyptien, et les signes qu'il porte ne sont pas des hiéroglyphes, même déformés. — Des statuettes égyptiennes ont été trouvées à Autun, en 1866, dans un *contexte* incontestablement gallo-romain. Elles sont entrées au Musée Rolin, m'écrit Mlle Viallefond conservateur (inv. 1578 et 1579). L'une d'elles porte une inscription, lue jadis par Chabas.

Chalon (Cabilonnum). — *a)* Dans *l'île Saint-Laurent,* sépultures mérovingiennes ; au-dessous, dans une couche gallo-romaine, parmi d'autres objets, une petite statuette de bronze de Minerve. — *b) Au quartier Saint-Jean-des-Vignes,* tombes avec vases mérovingiens. — *c) Entre Chalon et Tournus, dans la Saône,* grande et belle anse de vase romain en bronze ciselé, ornée en haut d'un serpent et en bas d'un lion dévorant la cuisse d'un sanglier, semble-t-il (pièce rare donnée au Musée de Chalon par M. Namain).

Quatre chantiers ont été particulièrement productifs dans le département au cours de ces deux dernières années :

La Chapelle-du-Mont-de-France. — L'établissement gallo-romain du lieu dit *Le Champ des Bois* a retenu les efforts de M. F. Jarreau, ingénieur A. et M., membre de l'Académie de Mâcon[14] et de M. H. Bourgeois. Il s'agit d'un vaste ensemble, sans doute une *uilla,* dont les substructions subsistent à faible profondeur, fouillées sur une longueur de 25 à 30 mètres ; les objets romains abondent sur 15 hectares et plus. Peu fructueuses jusqu'en 1953, les fouilles viennent de fournir une abondance extraordinaire de matériel : M. Jarreau estime à près d'une tonne le poids des tessons mis au jour, et triés... Tous les genres de céramique : sigillée, depuis Tibère au moins (24 signatures différentes) ; terre blanche de l'Allier, amphores, poterie commune. Beaucoup d'objets de bronze (fig. 8). Beaucoup de verre, et de toute sorte. Des monnaies : 2 monnaies gauloises, et une

(14) Sur les fouilles du même chercheur à Aynard, com. de *Bonnay,* v. F. Jarreau, dans *Annales de l'Académie de Mâcon,* 1952, p. 15-23.

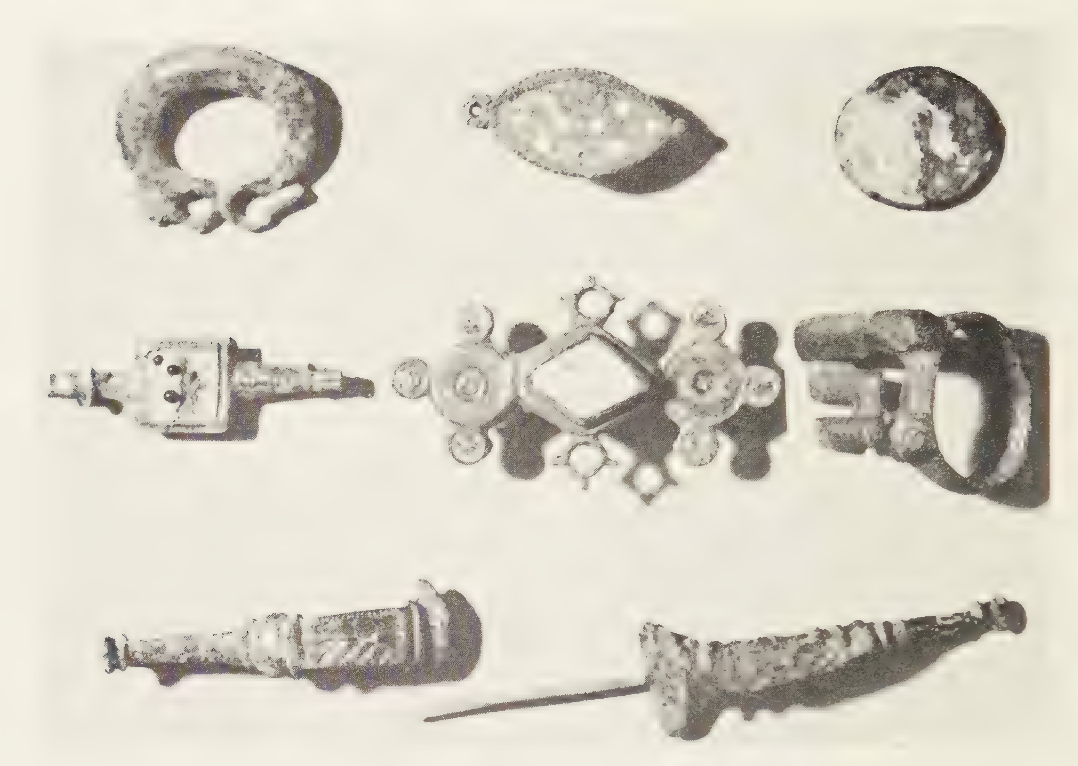


Fig. 8. — La Chapelle-du-Mont-de-France. Fibules et clef-bague. *Serv. photo. Préf. S.-et-L.*

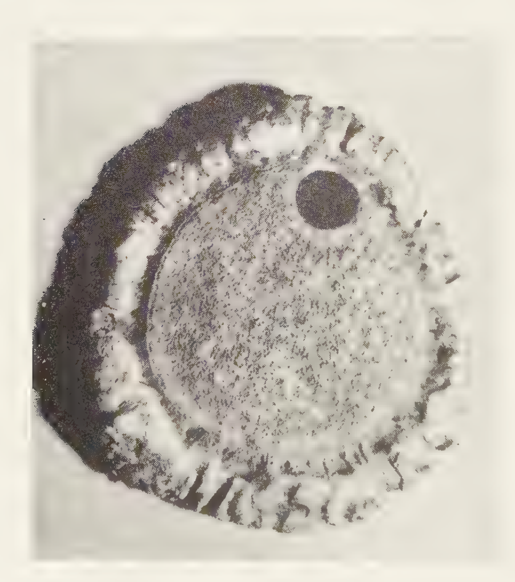


Fig. 9. — La Chapelle-du-Mont-de-France. Talisman en bois de cerf. *Serv. photo. Préf. S.-et-L.*

suite assez continue jusqu'à Maximin Ier (as « coloniaux » de Nîmes, l'un coupé). L'activité industrielle est attestée par des éclats de pierre meulière, par une meule ébauchée ; par des scories et des culots de fer fondu. Une rondelle prophylactique en « bois de cerf » (fig. 9)[15].

La Vineuse. — Avec l'aimable autorisation et même la collaboration du propriétaire M. Rojat, des fouilles ont pu débuter à *Villerest*, sous la direction de MM. Bonnefoy, Parriat, professeur au Collège technique de Montceau-les-Mines et Perraud, chef de district E. et F. La ferme actuelle s'élève presque exactement sur le site d'une *uilla rustica :*

(15) Cf. J.-J. Hatt, dans *RAE*, VI-1955, p. 55-59.



Fig. 10. — La Vineuse. *Villa rustica* de Villerest. Vue d'ensemble des thermes, prise du sud. Au premier plan, élément d'une bordure avec rigole conservée sur 18 mètres. *Photo du S. I. S. A. C.*

des thermes aux substructions bien conservées constituent d'ores et déjà un ensemble intéressant (fig. 10, 11 et 12) ; beaucoup de *tubi* sont encore en place (fig. 13). Poteries, objets divers, notamment une épingle en ivoire (?) avec tête de femme d'un joli travail (fig. 14). Une petite stèle sculptée représentant une femme (?) assise dans une niche peut-elle faire espérer la découverte d'un sanctuaire ?

Sercy. — Dans ce village, en partie construit sur le site d'un établissement gallo-romain, les découvertes d'antiquités n'ont pas été rares : on y avait trouvé par exemple, voici quelques années, un curieux buste viril en pierre, barbu (fig. 15), qu'a étudié M. Armand-Calliat [6]. Mais 1955 détiendra sans

(6) *Mém. Soc. Hist. et Arch. de Chalon*, XXXIII-1952, p. 30-31.

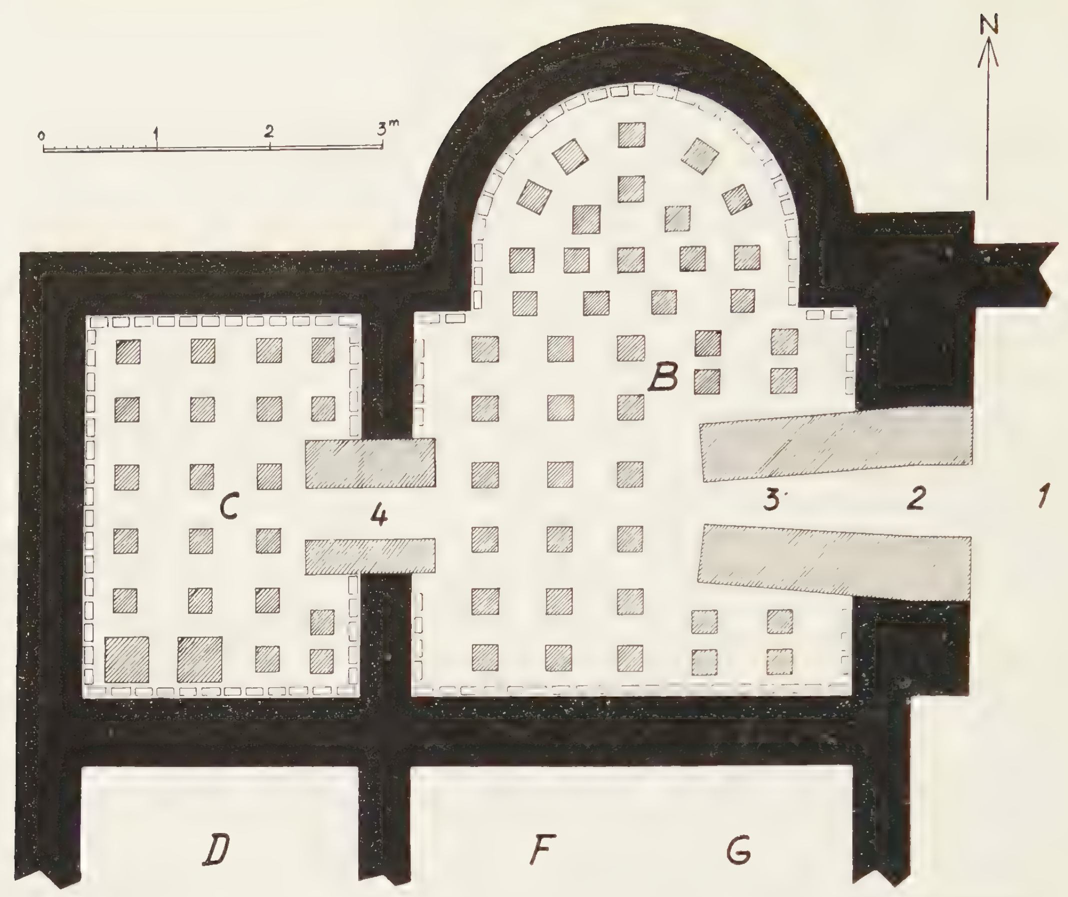


Fig. 11. — La Vineuse. Les thermes de la *uilla* de Villerest (détail au niveau des substructions). 1, *praefurnium;* 2, *hypocausis;* 3, *uaporarium;* B, *suspensurae,* sous le *caldarium* (la piscine était au sud) ; C, *suspensurae,* sous le *tepidarium;* D, *frigidarium* (la piscine était au sud, en dehors des limites du plan). *Plan de H. Parriat.*



Fig. 12. — La Vineuse, Villerest. La piscine du *frigidarium. Photo du S. I. S. A. C.*



Fig. 13. — La Vineuse, Villerest. *Paries tubulatus* contre la piscine du *caldarium* (à droite vue verticale du mur rasé). *Photo du S.I.S.A.C.*



Fig. 14. — La Vineuse. Villerest. Epingle.
Photo du S.I.S.A.C.

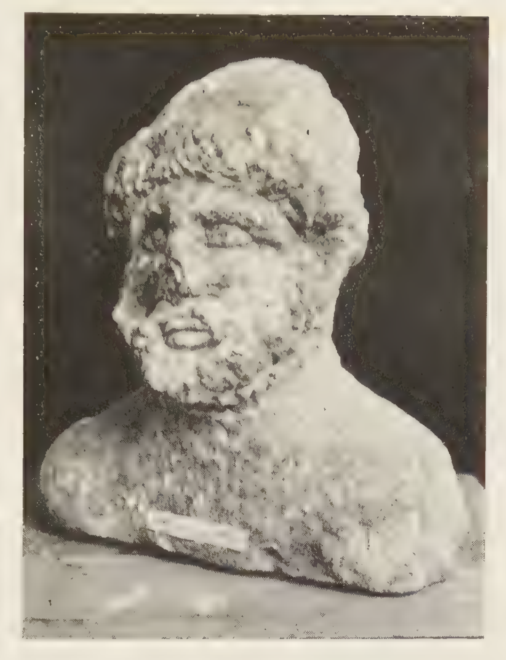


Fig. 15. — Sercy. Buste viril.
Photo du S.I.S.A.C.

doute longtemps un petit record, par deux trouvailles importantes[17], fortuites l'une et l'autre[18] : *a)* Une jolie petite statue de marbre — malheureusement fort mutilée, mais d'un excellent travail — que M. L. Armand-Calliat a identifiée avec un « Silène à l'outre » (fig. 16)[19]. M. Bonnefoy a trouvé en sondant le même emplacement quelques autres fragments de marbre et divers morceaux de statues et statuettes.

b) Le jardin de M. Allonot a livré des éléments d'une petite *aedicula*, dont une reconstruction graphique semble possible : largeur, environ $0^{m},70$; hauteur, de l'ordre de $1^{m},35$ (soubassement non compris). Les morceaux les plus remarquables sont des sculptures : d'une part des arcs (fig. 17 et 18) dont l'archivolte est décorée par une série de « signes en S », motif célèbre de l'art celtique dont E. Mâle, dans son dernier ouvrage[20], rappelait la survivance jusqu'aux temps du haut Moyen Age ; d'autre part des têtes dont deux au moins ornaient les coins de ce petit monument, au-dessus des archivoltes (fig. 19 ; cf. une autre tête, fig. 20). Les cheveux sont tordus en forme de spirales : l'influence de la stylisation celtique est donc ici encore indéniable,

(17) M. Bonnefoy et H. Parriat, dans *La Physiophile*, XLIV-1955, p. 47-60 ; une étude de L. Armand-Calliat doit paraître prochainement sur le même sujet, dans *RAE*.

(18) Mais aussitôt « poussées » par le S. I. S. A. C.

(19) S. Reinach, *Répertoire*, I, p. 123, n. 5.

(20) *La fin du paganisme en Gaule*, 1950, p. 310-312.



Fig. 16. — Sercy. Le Silène à l'outre (hauteur de la statue entière, environ 0m,70). *Photo de L. Armand-Callial.*

et l'*aedicula* de Sercy est digne d'intéresser vivement archéologues et historiens[21].

Curtil-sous-Burnand. — Sous l'active direction de M. M. Lafond, les fouilles du S. C. A. B. se sont méthodiquement poursuivies au cimetière mérovingien (tombes nos 194-249 en 1954 ; nos 250-288 en 1955). Parmi les objets trouvés dans cette dernière campagne, signalons une nouvelle plaque-boucle de bronze à l'hippogriffe, un scramasax, un collier de perles de céramique... ; mais le mobilier de Curtil a déjà été présenté par de beaux clichés aux lecteurs de ces *Informations*[22]. Le plan des fouilles peut donner désormais une juste idée de l'effort qui se développe depuis 1949 dans un chantier où il reste encore du travail

(21) Ces têtes « sans corps » sont à rapprocher de celles de Chorey et des Iles britanniques. Cf. E. THEVENOT, dans *Gallia*, V-1947, p. 427-433, et VI-1948, p. 186-187.

(22) En dernier lieu, P. WUILLEUMIER, dans *Gallia*, XII-1954, p. 467.



Fig. 17. — Sercy. L'*aedicula:* voussures et archivolte décorée du « signe en S ». *Photo du S.I.S.A.C.*



Fig. 18. — Sercy. L'*aedicula:* naissance des arcs à un des coins. *Photo du S.I.S.A.C.*



Fig. 19. — Sercy. L'*aedicula :* une des têtes des coins prise entre deux archivoltes (en bas, ouverture du passage ménagé aux eaux de pluie). Haut., 0m,28. *Photo de H. Parriat.*



Fig. 20. — Sercy. L'*aedicula :* une tête (derrière, une base de colonnette). Haut., 0m,18. *Photo de H. Parriat.*

pour plusieurs années (fig. 21)[23]. Cette fouille exemplaire a été l'objet d'un film pris par M. A. France-Lanord en août 1954, et projeté en première vision à l'Académie des Inscriptions le 25 février 1955[24].

Loire

Feurs (Forum Segusiauorum). — Des travaux édilitaires, provisoirement interrompus, ont été entrepris au quartier de *la Boaterie* pour l'aménagement d'une place de marché : un déblai considérable de terre a eu lieu, notamment dans l'angle nord-est de l'enceinte médiévale, dont les remparts avaient été posés ici sur des murs antiques. Cet abaissement général du terrain a amené la mise au jour d'importantes constructions gallo-romaines, qui ont pu être préservées grâce à la compréhension de la Municipalité et de M. Nigay, maire de la Ville. M. Brassart, conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Loire et M. le Professeur Wuilleumier, au début des travaux ; Mme Lassalle, conservateur du Musée de Feurs, pendant toute leur durée, ont suivi attentivement ces découvertes. M. J. Gorce, architecte à Saint-Étienne, a levé un plan très exact de ces restes considérables (plus de 1.100 mètres carrés), énigmatiques. Sans doute s'agit-il d'un temple (ou de la curie de *Forum Segusiauorum*), précédé vers l'O. d'un *atrium* à portiques, ou d'une basilique. Cet ensemble élevé sur un terre-plein bornait sans doute à l'E. le *forum* de la ville : nous en aurions les substructions. C'est du moins l'hypothèse que je proposerais sous bénéfice d'inven-

(23) Une maquette en plâtre au 100e est diligemment tenue à jour par le S. C. A. B.

(24) Film projeté ensuite, par exemple, à Chalon le 16 mars, et à Langres, aux « Journées de la RAE », le 3 septembre 1955.

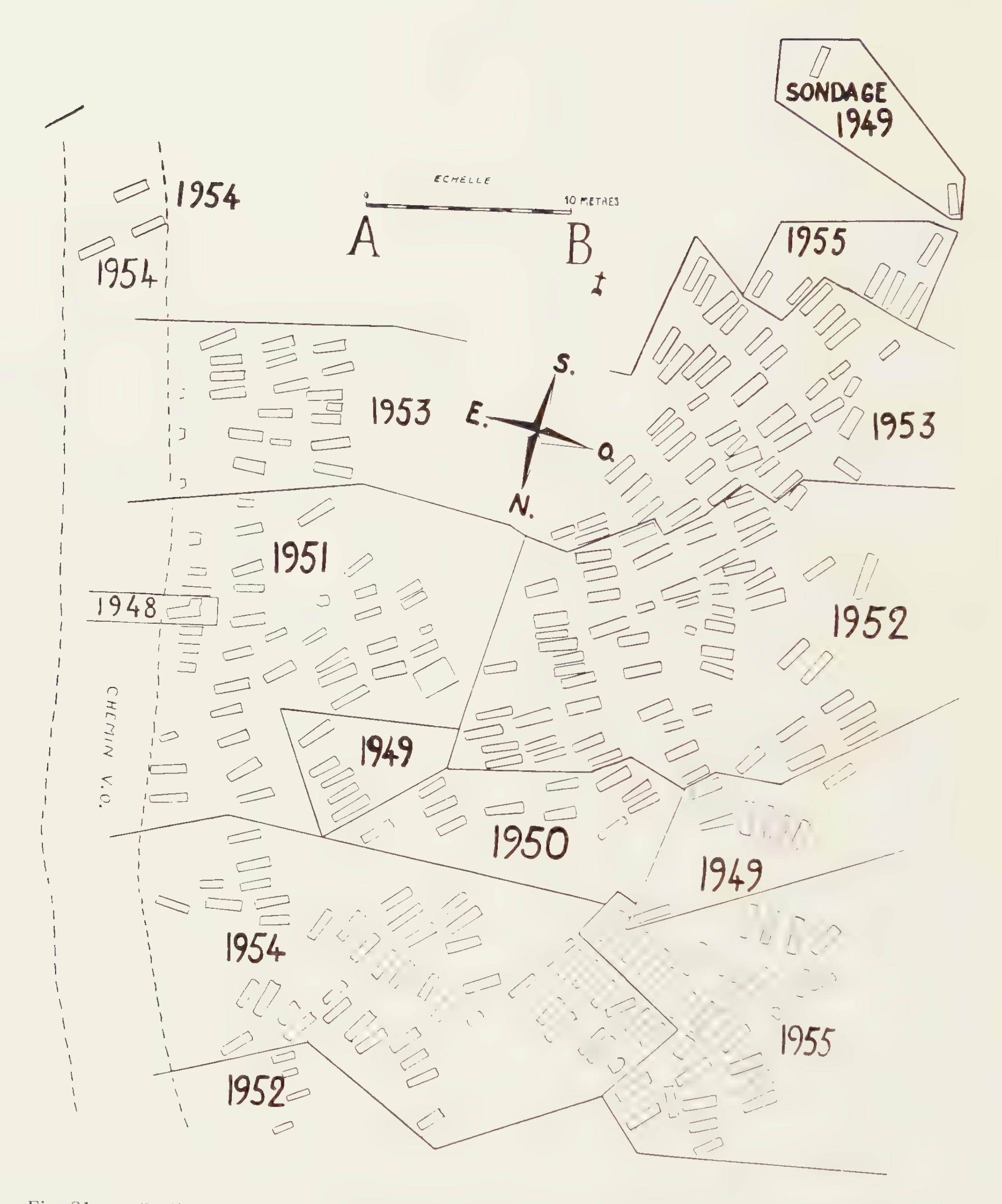


Fig. 21. — Curtil-sous-Burnand. Cimetière mérovingien. Développement des fouilles du S. C. A. B., au cours des sept campagnes 1949-1955. A l'E. (à gauche), du N. au S., le chemin vicinal n° 3, en pointillé. Échelle : A-B = 10 mètres. *Dessin de R. Ponnet.*

taire ; et j'espère revenir sur le sujet dans cette revue même, après les sondages qui restent à faire.

Un nid de petits débris de marbre de provenance inconnue, sans doute préparés par un chaufournier, a été trouvé au pied du mur S. du « temple » à l'extérieur, entre les deux derniers contreforts vers l'E. Une plaque de marbre de 0m,9 × 0m,13 × 0m,006, brisée en haut[25], porte sur la face polie un graffite d'interprétation et même de lecture difficiles, incertaines (fig. 22).

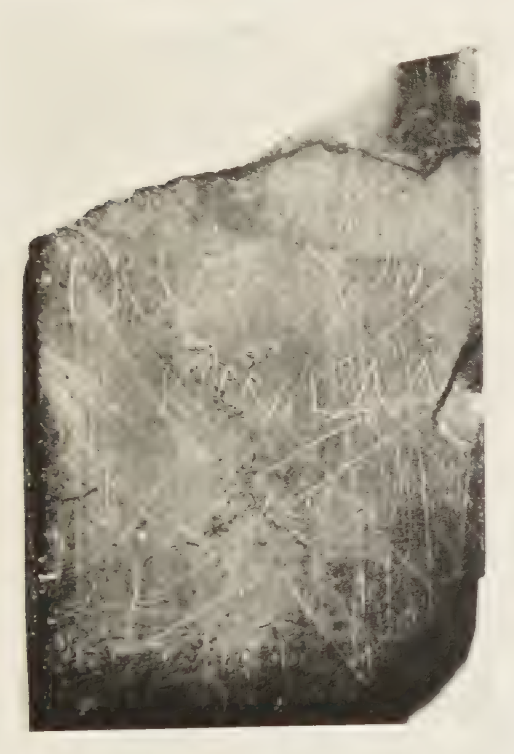


Fig. 22. — Feurs. Graffite (hauteur des lettres, 0m,01 environ). *Photo du Musée de Feurs.*

P R I M A N *Priman(us)*
V R P N L AM ?

Ligne 2, s'agit-il d'un nom commençant par *Vr-*, *Vr(banus)*, *Vr(bicus)*, ou de la formule *u(otum) r(eddidit)*? Pour la suite, on pourrait penser à *p(osuit)* N(... ?)[26] *l(ibens) a(nimo) m(erito)*. Mais s'agit-il d'une tablette votive ?

Trouvé, paraît-il, à l'O. du chantier, un fragment de 0m,20 × 0m,16, brisé de 3 côtés, mouluré en bas, porte les lettres gravées (de 0m,025 de haut) : EX VOTO[27].

Fourneaux. — Deux coupes ont été faites par M. P. Fustier au travers de la *voie romaine de Lyon à Roanne.* La structure de la chaussée ne répond nullement à la théorie *vitruvienne* ; par le peu de soin apporté à l'assise de la route simplement posée sur la pente naturelle du sol, elle se distingue aussi de la pratique moderne. M. Fustier souligne l'importance de cet itinéraire direct (non indiqué sur la Table de Peutinger) entre *Lugudunum* et *Rodumna*, par les vallées de la Turdine et du Gand[28]. — Cf. *supra*, p. 270, fig. 5.

Julien GUEY.

(25) Il est possible que la tablette, si c'en est une, ait été fixée à droite et à gauche par des tenons, distants de 0m,06 de chaque côté (non pas correspondants, mais alternés) : ainsi s'expliqueraient les 3 traces laissées aux bords de la pierre, 2 à gauche et 1 à droite, en haut ; et l'éclat de la pierre à droite, au milieu.

(26) *N(ymphis)*, *N(eptuno)?*

(27) Un petit fragment d'une grande table de marbre moulurée à droite, épaisse de 0m,03 environ, porte les lettres VE, de belle gravure, hautes de 0m,04, et des restes de 2 lettres appartenant aux lignes supérieure et inférieure.

(28) P. FUSTIER, dans *RAE*, VI-1955, p. 70-76.

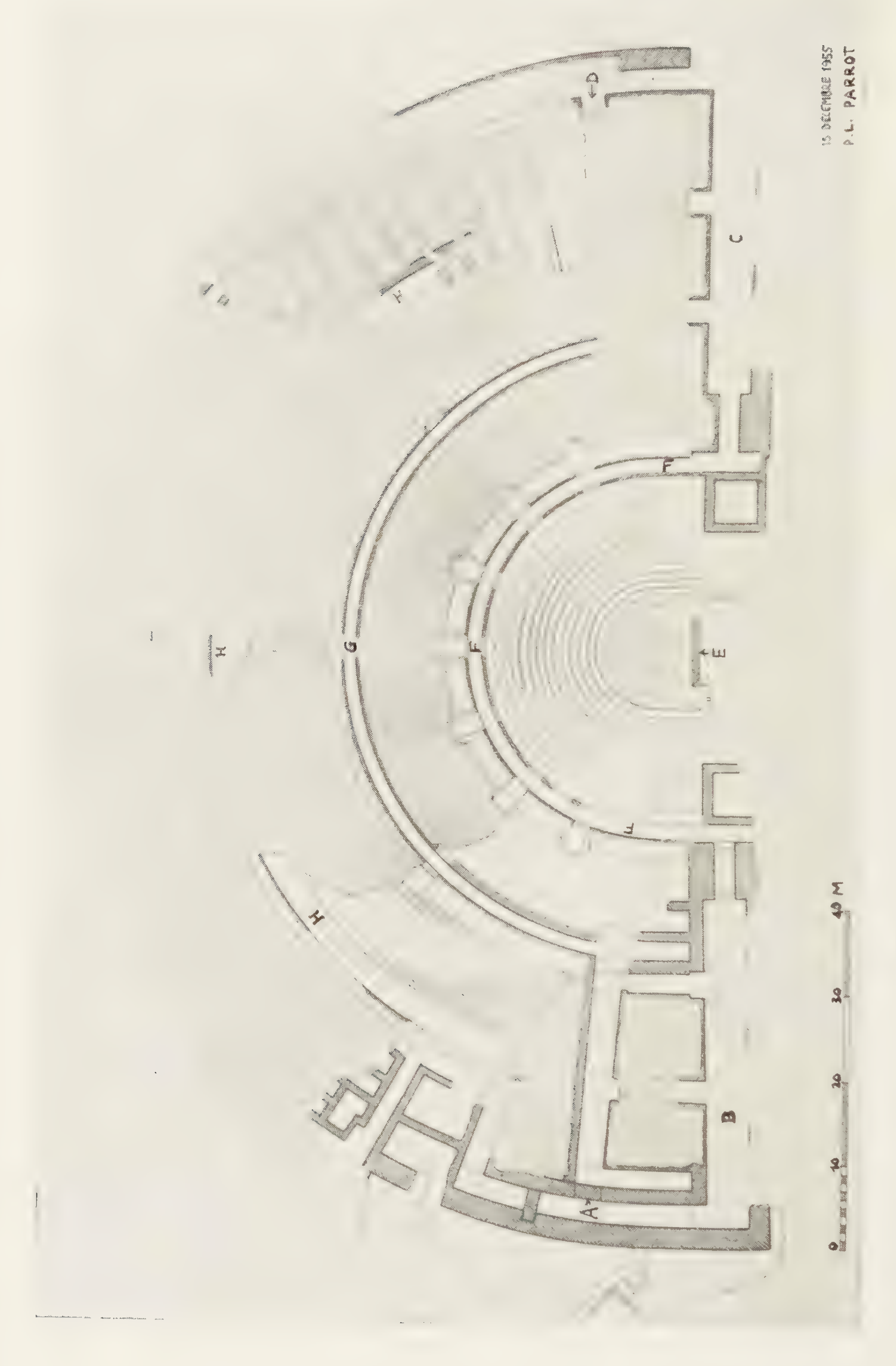


Fig. 1. — Mandeure. Plan du théâtre après les travaux de 1955.

XVI[e] CIRCONSCRIPTION

M. LUCIEN LERAT, DIRECTEUR

DOUBS

Besançon (Vesontio)[1]. — *A l'abbatiale Saint Paul*, la fouille de 1953 a pu être complétée à l'occasion de travaux de construction projetés par l'E. D. F. dans la cour de ses bâtiments, établie à l'emplacement du transept et du chevet de l'église détruits en 1908. Les travaux, commencés en novembre 1955, sous la surveillance de mon chef de chantier M. Francis Dusserre, ont retrouvé, conservés sur une hauteur de près de 2 mètres, les murs de la construction romane. Plusieurs niveaux romains ont été reconnus au-dessous, mais jusqu'à présent, sans trouvaille notable. Les travaux continuent. Ils seront prochainement complétés par des sondages dans la partie ouest de l'église non encore fouillée.

Mandeure (Epomanduodurum). — M. Parrot, qui a pris la direction du chantier du théâtre, s'est employé à clarifier la disposition de l'édifice. La troisième précinction (supérieure) a été retrouvée dans la partie nord. La seconde (moyenne) a été entièrement déblayée. La partie sud de la première (inférieure) a été dégagée. Dans un secteur important de la partie nord du théâtre, le hérisson qui supportait les gradins a été minutieusement nettoyé. Au sud de l'orchestre, la construction carrée (parascène?) a été complètement déblayée, ainsi que l'égout découvert précédemment. M. Parrot, enfin, a dressé un plan de l'état actuel de l'édifice (fig. 1).

JURA

Pretin. — M. Dayet a fait, au cours de l'été de 1955, une nouvelle campagne de fouille au *Camp de Chateau*. Une sépulture à inhumation, effleurée déjà en 1954, a été complètement fouillée. Le squelette (jeune fille de 12 à 15 ans, selon le D[r] M. Duvernoy) gisait sur le dos, au-dessous d'une couverture de grosses pierres ; hors de l'amas de pierres, on a recueilli quelques débris de vases, deux pesons d'argile et surtout un chenet en terre cuite du type d'Este, malheureusement acéphale (fig. 2). A proximité, une autre inhumation paraît remonter à l'époque mérovingienne. Dans le « dépotoir » de l'ancienne fouille Piroutet, nombreuses trouvailles : pote-

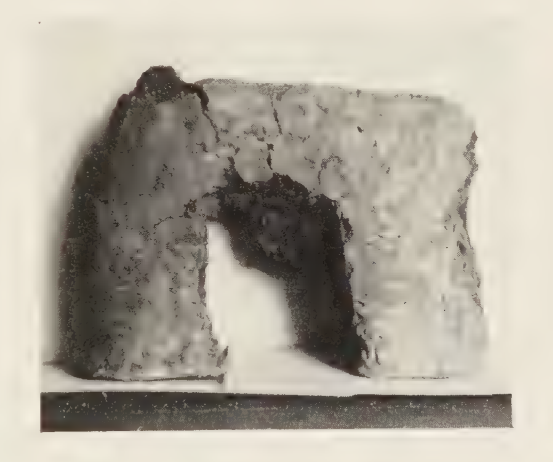


Fig. 2. — Pretin, camp de Chateau. Chenet hallstattien en terre-cuite.

1) Une exposition a eu lieu au Musée de Besançon, du 7 janvier au 14 février 1956, consacrée aux résultats des fouilles qui ont eu lieu en Franche-Comté depuis 1941. Un catalogue-guide a été publié sous le titre *Archéologie Historique en Franche-Comté*, 1941-1955.

ries, rasoir de bronze du type de Möringen. — Un sondage contre le rempart nord a confirmé la date tardive de celui-ci (haut Moyen-Age).

Côte d'Or

Vix. — La sensationnelle découverte, en janvier 1953, de la tombe princière[2] a rejeté dans l'ombre les autres résultats obtenus par M. R. Joffroy au cours des campagnes de fouille de 1952-1954. Ils ne manquent cependant pas d'intérêt.

a) Les vestiges d'un second *tumulus* ont été reconnus en septembre 1954 dans un champ situé entre la Seine et la route de Vix à Etrochey. Comme le précédent, il était arasé. Son diamètre était de 33 mètres. Il semble que sa masse était entièrement constituée de terre. Au centre se trouvait un *loculus* de pierres plates de $2^{m},65$ sur 2 mètres, haut de $0^{m},70$ (fig. 3), occupé au centre par un foyer. Autour de ce foyer on a retrouvé les restes de huit vases au moins, qui avaient été déposés entiers (parmi eux une coupe contenant encore des cendres et des fragments d'os brûlés) et une épingle de bronze. A $1^{m},50$ de ce *loculus* on a constaté la présence d'un large foyer sensiblement circulaire, renfermant de nombreux morceaux de poterie, des ossements d'animaux (porc, chèvre) et une épingle de bronze. Les trouvailles permettent de dater ce tumulus de 800 environ ;

b) Sur l'*oppidum* du *Mont-Lassois*, la fouille du chantier IV[3] a été terminée



Fig. 3. — Vix. Le nouveau tumulus. Aspect du loculus central.

en 1952. La face externe du rempart a été dégagée sur 8 mètres de long. Le mur était conservé sur $0^{m},80$ de haut. Le parement externe est formé d'assises de moeilons qui, à des distances variant de $0^{m},80$ à $1^{m},20$, sont interrompues par des niches verticales, larges de $0^{m},15$ à $0^{m},20$, qui semblent marquer l'emplacement de poutres de bois (cf. la présence de nombreuses fiches en fer dans les parties du rempart éboulées sur la pente ; mais il n'en a pas été trouvé dans le blocage intérieur en place). Le rempart est donc caractéristique de La Tène III. Sa largeur était de 8 mètres.

A l'aplomb de la partie externe du rempart, dix couches superposées ont été observées. Le rempart repose sur une couche très tassée de $0^{m},25$ d'épaisseur, avec zones rubéfiées et traces cendreuses ; au-dessous une couche hallstattienne très noire, épaisse de $0^{m},20$, où l'on n'a pas trouvé de nouveaux

(2) Il n'y a pas à revenir sur cette découverte, à présent soigneusement décrite et illustrée par R. Joffroy dans un fascicule des *Monuments Piot*, XLVIII, 1, 1954.

(3) Sur la situation des différents chantiers du Mont Lassois, cf. R. Joffroy, *Rev. Arch. de l'Est*, IV, 1953, p. 97-107.

tessons grecs ; plus bas, une couche stérile de 0m,15 ; enfin, une nouvelle couche fertile, de 0m,20 à 0m,30, avec des tessons à barbotine. Les deux couches fertiles sont contemporaines, mais la plus basse paraît contenir quelques vestiges du bronze final ;

c) Un cinquième chantier a été ouvert sur le flanc de la montagne, près de la *pointe sud* du grand plateau, sur une largeur de 10, puis de 14 mètres par décapages horizontaux. Dans la couche hallstattienne ont été trouvés quatre fragments grecs : un pied de coupe ionienne, un fragment de coupe attique à figures noires, un pied de coupe à vernis noir.

Les Laumes (*plaine d'*Alesia)[4]. — En février 1955, en creusant les fondations de bâtiments scolaires, on a mis au jour, dans deux tranchées, une section du fossé de circonvallation creusé par César lors du siège d'*Alesia*. Sa coupe dans le sous-sol dur était parfaitement visible. Malgré les conditions très défavorables (rapidité des travaux, neige, pluie), M. l'Abbé Joly a pu faire les observations suivantes. Le versant occidental du fossé était parfaitement rectiligne et oblique. Le fond était plat. Le versant oriental montrait au sommet un épaulement faisant angle obtus avec la partie la plus profonde. La section dans la tranchée nord était plus évasée que celle de la tranchée sud, parce que le fossé devait accuser à cet endroit une légère courbe. La direction générale prise sur le bord occidental est 46° Est. Les dimensions sont les suivantes :

	Tranchée Nord	Tranchée Sud
Largeur du fond.........	1.45	1.75
Largeur au sommet du sous-sol dur..........	3.51	3.24
Profondeur dans le sous-sol dur...............	0.77	0.80
Profondeur à partir de la surface actuelle.......	1.57	1.70

Les conditions météorologiques n'ont pas permis d'examiner comme on l'aurait voulu la nature et la disposition des matériaux de remplissage du fossé,

(4) Notice fournie par M. Roland Martin.

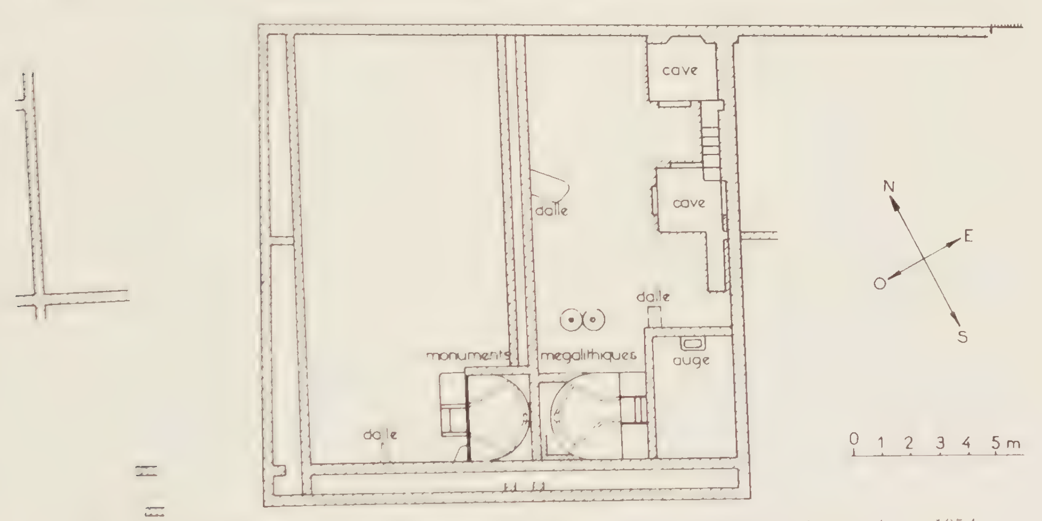


Fig. 4. — Alise-Sainte-Reine. Lieu dit à « la Fandrolle ». Ensemble découvert en 1954.

composé essentiellement d'un mélange d'argile et de graviers, dans lequel ont été trouvés aussi des morceaux de charbon et de pierres ayant subi l'action du feu.

Alise-Sainte-Reine (Alesia). — Le rapport de M. Jules Toutain sur la campagne de 1954 permet de compléter et de rectifier les premières informations reproduites dans *Gallia* XII 1954 p. 474. Les fouilles, qui ont eu lieu de mai à novembre, sous la conduite de M. l'Abbé Jovignot et de M. Jacquenot, ont porté sur deux secteurs différents.

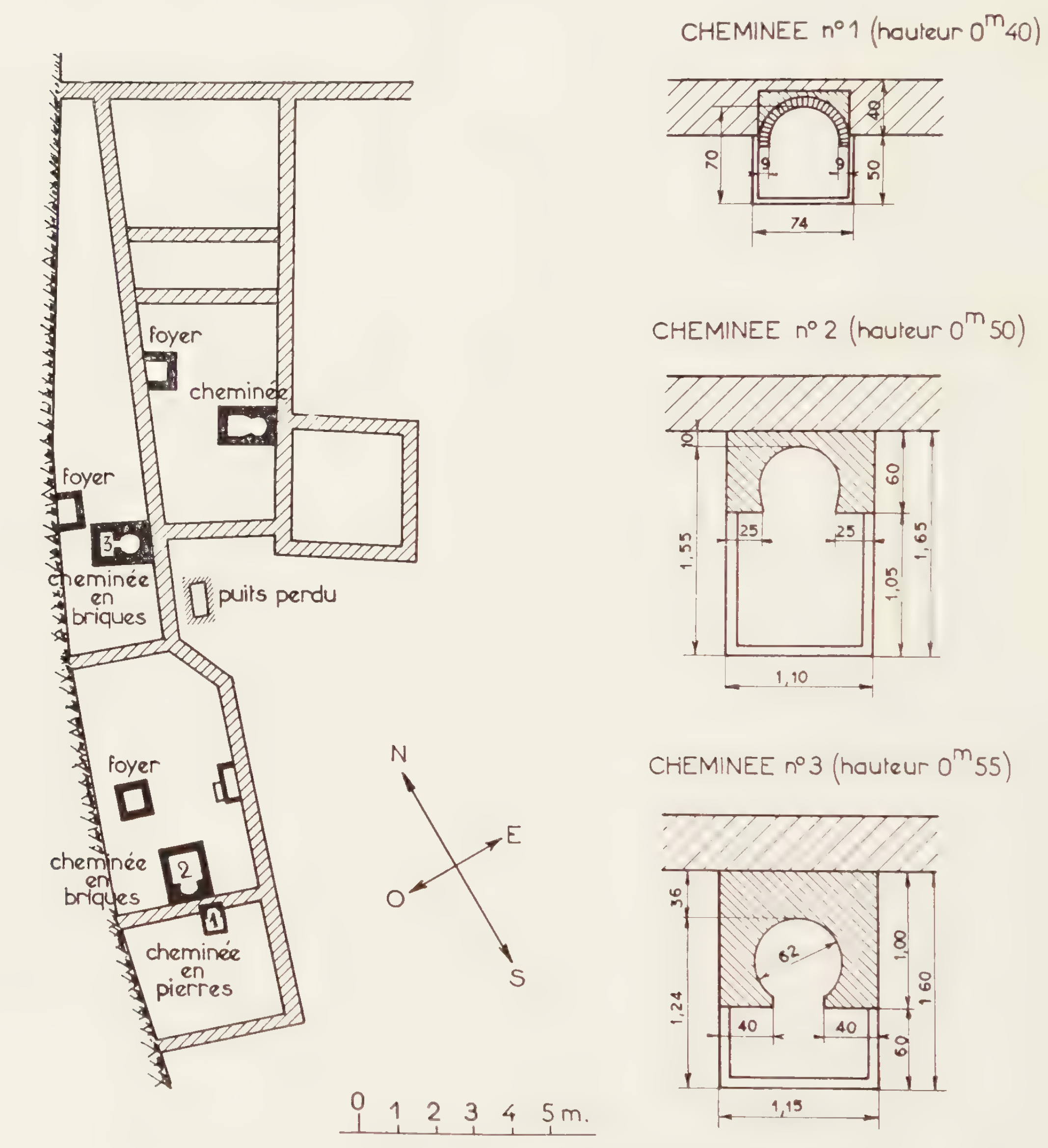


Fig. 5. — Alise-Sainte-Reine. Construction dégagée en 1953-1954 « en Surelot ».

a) Au lieu dit *En Surelot* (parcelle cadastrale 399), le point final a été mis à une exploration commencée en 1912 (poursuivie en 1913, 1927-1928, 1947-1954). Dans l'ensemble dégagé en 1953-1954 (fig. 5), dans quatre pièces on a retrouvé le dispositif décrit dans *Gallia* XII, p. 474, où M. Toutain propose maintenant de reconnaître des « fourneaux à usage métallurgique, surmontés de cheminées par où la fumée de la combustion s'échappait » : ils auraient servi, plus spécialement à fondre l'argent (cf. Pline, *H. N.* XXIV, 48) ;

b) Au lieu dit *La Fandrolle*, dont la partie occidentale avait été fouillée en 1946, à l'est du chemin de terre, on a commencé à fouiller un quadrilatère de 15 mètres de côté, divisé en deux parties séparées sur leur plus grande longueur par un étroit passage (fig. 4). Dans la partie orientale on a retrouvé, du N. au S., deux caves, profondes de 2^m,80, dont la première, était assez remarquablement conservée (fig. 6) ;



Fig. 6. — Alise-Sainte-Reine. Cave.

c'est dans le remplissage de celle-ci qu'a été trouvée la petite tête de bronze d'un isiaque signalée l'an dernier (fig. 7). Plus au S., une pièce de 6^m,50 × 2^m,80, avec une vasque en pierre contre sa paroi nord ; à l'O. de cette pièce, deux





Fig. 7. — Alise-Sainte-Reine. Têtes de bronze d'un Isiaque (haut. 0^m,05).

marches de pierre donnent accès à un caveau creusé en sous-sol, bordé par des murs de moellons grossiers et recouvert par une grande dalle grossièrement demi-circulaire mesurant 2m,80. Le même dispositif se répète symétriquement (dalle de 3m,20), à l'O., dans la partie occidentale de la construction (fig. 8). Dans le caveau oriental qui a été complètement fouillé la face interne des pierres présente des traces de feu et une « masse considérable de cendres » a été remarquée à l'intérieur du caveau : on y a trouvé seulement de petits clous. Selon M. Toutain « ces caveaux devaient être employés pour quelque travail industriel où le feu tenait une grande place, sans doute un travail métallurgique ».



Fig. 8. — Alise-Sainte-Reine. L'un des « caveaux » de la construction de la figure 4.

Dijon (Dibio)[5]. — *a)* Section de la voie d'Agrippa au *parc de Dijon:* M. Grémaud, avec l'accord de la municipalité, a procédé au nettoyage d'une importante portion de la voie d'Agrippa qui traverse le parc de Dijon. Après enlèvement d'une couche de terre végétale de 15 à 40 centimètres d'épaisseur, apparaît, sur une longueur de 6 mètres et une largeur de 4m,70, un hérisson de pierres plates plantées de champ, perpendiculairement à l'axe de la voie. L'aire ainsi dégagée présente quatre parties distinctes, séparées par trois larges ornières, dans le fond desquelles se voit un solide béton d'argile, de gravillons et de chaux, qui sert de support au hérisson. Trois de ces bandes empierrées montrent des traces accentuées d'usure, tandis que la quatrième, sur le bord occidental de la voie, a manifestement servi de trottoir, ayant conservé plus longtemps la chappe protectrice de sable et de cailloutis qui la recouvrait et qui faisait office de macadam. Sur les autres, le hérisson, usé par le pied des chevaux, s'est transformé en pavage. On y a retrouvé de gros clous de chariots et des débris de fers à chevaux. Pour étudier la contexture même de la route, une coupe verticale fut pratiquée en travers de celle-ci, à l'extrémité sud du tronçon. De haut en bas nous avons : la couche de « macadam » supérieure (0m,10—0m,12) ; le hérisson en pierres plates ; une deuxième couche de béton (0m,40) ; une couche de marne rougeâtre (0m,40—0m,50), qui repose sur le sol naturel. Ainsi, le noyau de la voie est constitué essentiellement par ces deux couches, à l'exclusion de tout autre matériau. On retrouve ainsi tous les éléments constitutifs de la voie romaine antique : *glarea*, *rudus*, *margines*, *nucleus*.

b) Castrum: on a pu préciser l'étude du fragment de muraille retrouvé l'an dernier *rue Longepierre*[6]. Le pan de muraille a été déchaussé jusqu'à sa base, à trois mètres environ au-dessous du sol actuel. Sur le sol naturel (graviers alluvionnaires et cailloux roulés) apparut

(5) Notices fournies par M. Roland Martin.

(6) Cf. *Gallia*, XII, 1954, p. 476.

alors le hérisson de pierres plates disposées debout en oblique. Les fondations de la tour semi-circulaire présentent les mêmes dispositions que celles de la muraille et l'on a ainsi la preuve que l'implantation de cette tour date bien de l'époque antique. Une coupe transversale, pratiquée en avant du rempart, a permis de reconnaître qu'à 1m,50 en avant du pied de la muraille existait jadis un fossé large d'environ 2m,50 et profond de 3m,20 : il s'agit d'une ancienne dérivation du Suzon, qui jadis suivait le pied de la muraille. On s'est aperçu que le parement extérieur du rempart était fait de blocs remployés : l'un d'entre eux porte en mi-relief un trophée composé de deux boucliers, un *scutum* de forme oblongue et une *pelta* en forme de croissant.

Lucien Lerat.

XVII[e] circonscription

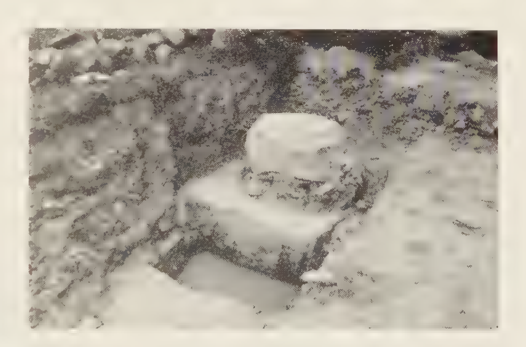
M. Emile Delort, directeur

Moselle

Mittelbronn. L'exploration méthodique de l'atelier céramique, entreprise en 1954 par M. Lutz[1], conservateur du Musée de Sarrebourg, a été poursuivie pendant six semaines, du 4 juillet au 12 août 1955. Des orages presque quotidiens, qui achevaient de remplir d'eau nos tranchées, ont considérablement gêné les travaux. Néanmoins un certain nombre de découvertes intéressantes ont été faites.

(1) Voir *Gallia*, XII-1954, p. 478.

On n'a pas découvert de nouveaux fours. Mais on a mis au jour dans le carré 14 une troisième[2] conduite de drainage longue de 6 mètres ; elle était composée de 26 *tubuli* (dimensions 25cm × 15 × 10) soigneusement juxtaposés et couchés sur la face la plus large. Les deux extrémités de cette conduite aboutissaient à des entassements de grosses pierres qui devaient faire office de puisards. — Dans le carré 19, au S.-O., on a découvert une curieuse installation qui semble attester *deux occupations d'époques différentes*. Nous avons rencontré d'abord quatre blocs de grès, grossièrement équarris, dont la face supérieure se trouvait à 40-50 centimètres au-dessous du niveau actuel du pré. Ils formaient approximativement les quatre angles d'un quadrilatère irrégulier d'une dizaine de mètres de côté. Une couche de *tegulae* écrasées épaisse de 25 centimètres s'étendait sur toute cette surface. Sous cette couche, nous avons rencontré de nouveaux blocs de grès, plus gros et mieux équarris que les premiers, sous lesquels ils étaient placés (fig. 1). (Dimensions du bloc



1. — Mittelbronn. Les blocs superposés 3 et 3 *bis*.

(2) Le terrain concédé (60 m. × 60 m.) avait été partagé en six bandes de chacune six carrés mesurant chacun 10 mètres de côté.

inférieur n° 3 : 100 cm × 100 × 54). Cette installation n'a pu être examinée plus à fond, parce qu'elle se trouvait en grande partie hors du terrain que nous étions autorisés à fouiller.

Dans les carrés 9-10 nous avons mis au jour des substructions à destination incertaine : des murs bien construits prolongeant des blocs de grès informes qui portent des rayures longitudinales — c'est en cet endroit qu'a été recueillie la monnaie de *Valerianus*. Il s'agit donc probablement de constructions remaniées vers la fin de l'occupation du site.

Sigillata ornée: une fosse située dans le carré 29 nous a fourni de très grands tessons, faciles à recoller, qui ont permis de reconstituer presque entièrement plusieurs bols de forme Drag. 37. Un seul vase de forme Drag. 29 a été trouvé. De *Satto*, l'atelier de Mittelbronn a fourni jusqu'à présent une cinquantaine de vases identiques aux modèles de Chémery-Faulquemont. Ainsi le vase à festons (fig. 2), qui est le modèle 228 de Chémery. Une preuve irréfutable de l'activité de *Satto* à Mittelbronn est

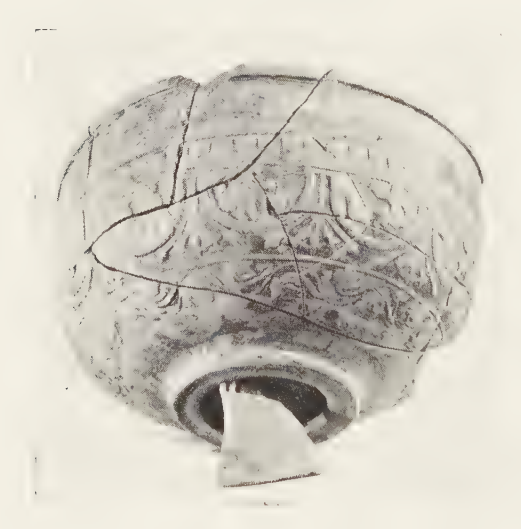


Fig. 2. — Mittelbronn. Dr. 37 de SATTO, à festons modèle 228.

donnée par la découverte d'un important fragment (trois festons complets) de moule, qui reproduit le modèle 224 de Chémery. En outre, ce moule est accompagné de plusieurs tessons du vase qui en provenait ; en particulier, sur le tessons 54 de Mittelbronn, on remarque le même défaut d'alternance parmi les oiseaux de la frise, que sur le tesson 6366 de Chémery.

Quant à *Cibisus*, dont nous possédons maintenant 12 vases, plus ou moins complets, les fouilles de 1955 permettent de croire qu'il a travaillé à Mittelbronn seulement à la fin de sa vie. Selon l'article de Urner-Astholz[3] paru en 1942, *Cibisus* aurait d'abord travaillé à Eschenz, Suisse, sur le lac de Constance comme simple ouvrier qui fabriquait pour son maître *Verecundus* des moules sur lesquels il écrivait son propre nom (voir le graffite de la planche XVI-2 de cet article). Il serait ensuite devenu patron dans la même localité, et marquait ses vases de l'estampille *Cibisus fec.* Mais à cette époque, sur 45 tessons retrouvés, deux seulement portent les oves striés et dépourvus de bâtonnet, qui sont attribués à cet artiste[4]. Il aurait donc plus tard travaillé à Ittenweiler (Bas-Rhin) et poursuivant sa marche vers l'Ouest serait finalement arrivé à Mittelbronn (fig. 3). Ici, tous ses tessons portent les oves spéciaux striés. L'estampille *Cibisus fec* n'a été trouvée qu'une fois, mais on a recueilli huit fois cette estampille réduite au C initial, et barrée d'un large trait, comme si un possesseur nouveau de la marque

(3) Hildegard Urner-Astholz, *Die römerzeilliche Keramik von Eschenz-Tasgetium*, dans *Thurgauische Beiträge zur vaterländische Geschichte*, 78-1942.

(4) F. Oswald et D. Pryce, *Introduction...*, pl. XXX, 113.



Fig. 3. — Mittelbronn. Dr. 37 de CIBISUS, le cavalier chasseur.

avait voulu l'effacer (fig. 4). Nous n'avons pas encore trouvé à Mittelbronn des moules de *Cibisus*, mais il en existait certainement, puisque son quatrième vase (gladiateurs et flûtiste) y a été recueilli en quatre exemplaires au moins.

Sigillata unie : la récolte a été extrêmement abondante, surtout en vases de petit format, Drag. 32-33-40. On en recueillait parfois une centaine dans une journée, les uns incomplets et

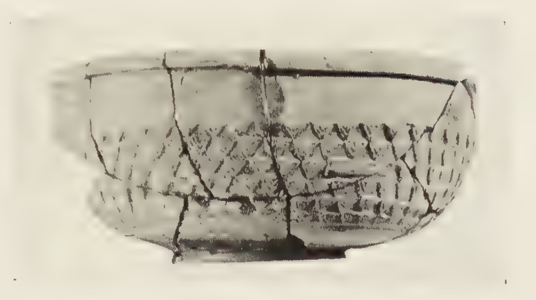


Fig. 4. — Dr. 37 avec la marque effacée de *Cibisus*.

déformés, les autres presque intacts. Plus rares étaient les plats Drag. 18-31. Une petite soucoupe à pied, très plate (diam. 128 millimètres, hauteur 22 millimètres), a été recueillie plusieurs fois à Mittelbronn, mais sa forme est inconnue de Dragendorf aussi bien que de Gose[5]. Nous avons eu la chance de recueillir plusieurs vases à collerette Drag. 38, presque intacts (fig. 5). — C'est la *sigillata* unie qui fournit, on le sait, les repères chronologiques les plus sûrs, suivant qu'elle est présente ou absente dans des sites archéologiques bien datés. Ainsi la tasse Drag. 27, si fréquente à Chémery, fait complètement défaut à

(5) E. Gose, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Bonn 1950.

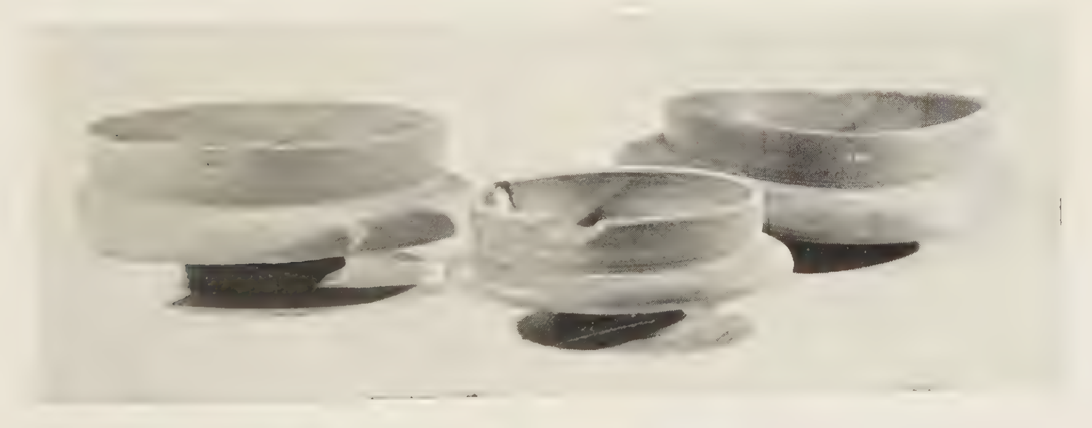


Fig. 5. — Mittelbronn. Trois vases à collerette Dr. 38.

Mittelbronn, comme à Newstead (Écosse) qui fut occupé de 140 à 180. Elle avait déjà disparu et fut remplacée à partir de 150 par la tasse conique Dr. 33, qui devint commune aux IIe et IIIe s. La tasse hémisphérique peu profonde Dr. 32 ne se rencontre pas avant 150, mais elle est très fréquente à Niederbieber, occupé de 190 à 260. D'après ces données, on voit que la fabrication de Mittelbronn pourrait s'échelonner de 150 à 260.

Marques : les vases des formes 32-33-40 sont trop petits pour que leur fond intérieur puisse recevoir l'estampille d'un nom (la suite des lettres mesurerait au moins 30 millimètres). Aussi, tantôt ne portent-ils aucune marque, tantôt sont-ils marqués à l'aide de rosaces qui se distinguent l'une de l'autre par le nombre de points qu'elles renferment en sus du point central. La rosace la plus fréquente porte sept points et figure en 1955 sur 213 fonds (déjà sur 115 fonds en 1954). D'autres rosaces figurent sur 30 et même 34 fonds. — Au contraire les plats Dr. 18-31 se prêtent fort bien à l'estampillage. On peut y lire 10 fois le nom de *Tritus* (rétrograde), 11 fois celui de *Aventinus*, et le beau plat de la fig. 6 porte le nom de *Catullus*.

Vaisselle en terre ordinaire : ce matériel était beaucoup plus abondant que la sigillée, mais il était aussi bien plus fragile. La figure 7 donne une vue de ce que l'on pouvait exhumer dans une seule matinée ; on reconnait surtout des fonds anonymes, des cols de cruche à une ou deux anses, des écuelles communes et des assiettes plates. A plusieurs reprises, nous avons été assez heureux pour récupérer des cruches à une anse auxquelles il ne manque rien, ou peu de chose, comme on le voit figure 8. Quelques formes rares sont venues s'ajouter à celles de l'année 1954. Citons seulement : un très petit vase en terre



Fig. 6. — Mittelbronn. Plat Dr. 18/31 avec la marque CATULLUS.

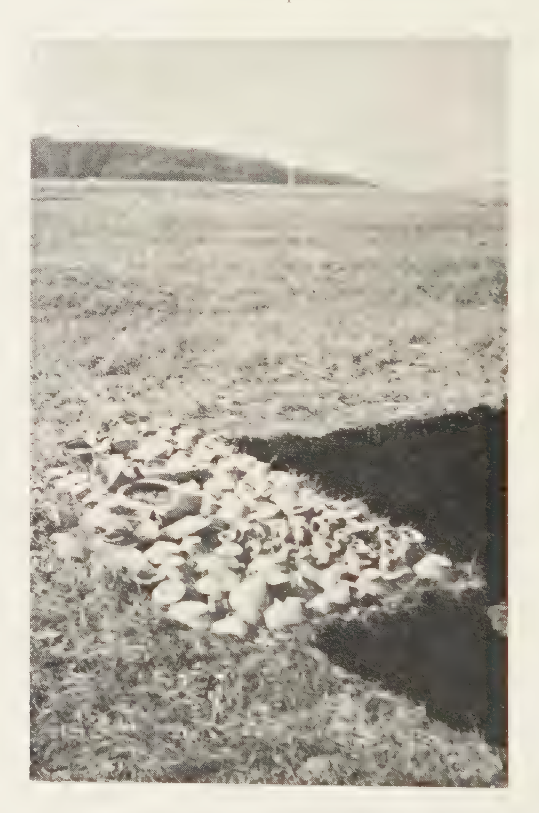


Fig. 7. — La récolte d'une matinée de fouilles à Mittelbronn.



Fig. 8. — Mittelbronn. Quatre cruches à une anse.

rouge, fortement cambré à l'épaule (haut. 8cm,5, diam. du pied 3 centimètres) ; — un énorme col de cruche à une anse, également en terre rouge, dont l'embouchure atteint un diamètre de 20 centimètres ; — un grand bassin, de forme elliptique, profond d'environ 12 centimètres et dont les axes mesurent 23 et 25cm,5.

Monnaies : nous avons trouvé jusqu'à présent 12 monnaies à des dates et à des endroits différents : en carré 9 le 11 juillet, *antoninianus* de Valérien (252-268), son buste à droite, au revers *Felicitas augg :* — en carré 10 le 15 juillet, moyen bronze de Commode (180-192) passablement effacé, et un autre M. B., illisible ; — en carré 19 le 15 juillet, 7 M. B. très encroûtés, parmi lesquels on a pu néanmoins reconnaître : une Faustine mère († 141), un Antonin (138-161), et peut-être un Hadrien et un Marc-Aurèle ; — encore en carré 19, mais le 22 juillet, deux M. B. Lucilla Augusta, femme de Lucius Verus (148-183) au revers Juno Regina, avec le paon ; — et enfin une monnaie encroûtée, illisible.

On remarquera que les dates extrêmes indiquées par ces monnaies coïncident assez bien avec les dates fournies ci-dessus par la *Sigillata unie*.

Vosges

Soulosse (Solimariaca, Solicia). — La société spéléologique d'Épinal a exhumé les débris de deux stèles gallo-romaines auxquelles manquent les têtes des personnages représentés. Elles s'ajoutent à la quarantaine de stèles déjà trouvées dans cette localité.

Emile Delort.

XVIIIe CIRCONSCRIPTION

M. JEAN-JACQUES HATT, DIRECTEUR

HAUT-RHIN

Appenwihr. — Mlle Jehl et M. Bonnet ont continué, avec les élèves maîtres de l'École Normale de Colmar, leurs fouilles dans la *forêt du Kastenwald*, près de Colmar. Deux tertres furent ouverts, sur le territoire de la commune. L'un d'eux (Appenwihr, no 11), qui avait été détruit partiellement par un chemin, ne contenait plus qu'une cruche à une seule anse, ornée de mamelons, deux anneaux de jambe creux, une fibule. Ces derniers objets appartiennent à la période hallstattienne tardive (Hallstatt II de Déchelette) et proviennent vraisemblablement d'une sépulture du VIe siècle av. J.-C. La présence de la cruche, qui est un type du Bronze Moyen de ma classification, pose un problème. S'agit-il d'un vestige d'une ancienne sépulture détruite? Peut-on reconnaître ici, puisque la cruche fut découverte ensemble avec les autres objets, un témoignage nouveau de ce rite connu à Brumath, et aussi en Argonne, qui consistait à donner aux défunts, en guise de talismans, des objets d'époques plus anciennes, trouvés dans des tombes antérieures? Nous rappelons ici que De Ring avait trouvé, en forêt de Brumath, dans une tombe hallstattienne, un coffret en bois contenant une hache et un poignard de l'Age du Bronze Moyen, et que j'ai moi-même trouvé, également en forêt de Brumath, au-dessus d'une sépulture hallstattienne, une épingle du Bronze Moyen qui avait été manifestement placée là dans une intention rituelle.

Un autre tumulus d'Appenwihr, contenait une sépulture intacte, dont la disposition et le mobilier appellent une mention particulière. Le terrain avait d'abord été purifié par un feu. Ce rite est commun à l'époque. Ensuite, on dispersa les cendres auxquelles on avait mêlé les restes d'une poterie cassée. Puis, fut édifiée autour de l'amas des cendres, et occupant à peu près l'emplacement du centre du tumulus, une *cella* constituée par une série de tas de galets, dont le groupement affecte une forme demi-circulaire. Ces tas de galets marquaient-ils l'emplacement de pierres de calage de poteaux? Le caractère sableux du terrain n'a pas permis de s'en assurer. A environ 0m,75 au N.-E. du dispositif de la *cella*, fut découverte une sépulture, dont le squelette avait été complètement dissous, à l'exception d'une parcelle de côte préservée par le contact d'un objet de métal.

Le mobilier comportait : 1) une urne à décor polychrome (losanges noirs sur fond rouge) appartenant à la période finale de Hallstatt (Hallstatt D de Reinecke, Hallstatt II de Déchelette, *type de Salem*) ; — 2) deux coupes en bronze adossées l'une à l'autre, qui étaient en mauvais état de conservation. L'une d'elle est une coupe à pied et à large bord évasé, le pied et la coupe étant assemblés par un rivet. L'autre présente un fond plat décoré de cercles concentriques en relief, elle est décorée de cannelures verticales et, au bord, d'un assemblage d'anneaux ; — 3) A l'emplacement présumé des pieds, se trouvaient des objets en bronze : 1o deux calottes hémisphériques, orginairement serties l'une dans l'autre, l'une présentant un fond en dépression, l'autre une amorce de goulot. Il s'agit sans doute d'un flacon, dont l'ouverture était, lors de la trouvaille, placée en haut ; 2o *une*



Fig. 1. — Couvercle d'une pyxide étrusque, trouvée dans un tumulus hallstattien, à Appenwihr (Haut-Rhin). Largeur : 0m,15. *Photo Fellmann.*



Fig. 2. — [illegible]

pyxide ; 3o une passoire. La passoire était pourvue d'un système d'anneaux analogue à celui de la coupe cannelée ; elle a un profil ogival.

La pyxide est la pièce essentielle du mobilier. Elle nous est malheureusement parvenue en mauvais état. Les photos (fig. 1 et 2) permettent de juger l'aspect de l'objet après reconstitution. Un cylindre en tôle de bronze, largement évasé vers le haut, était serti sur un socle en bois, qui s'est conservé. Ce socle est percé d'un petit trou cylindrique. Le couvercle, également en bois, mais mal conservé, était revêtu sur le dessus et sur les côtés, de tôles de bronze, s'emboitant dans l'évasement de la pyxide.
Le revêtement du couvercle en feuille de métal, très fine et mal conservée, était décoré sur le pourtour, de motifs géométriques gravés, tandis qu'au centre des ornements au repoussé évoquent l'image de pois en train de germer. A travers le couvercle passe la tige d'une grande poignée articulée, en bronze massif, et en parfait état de conservation. L'ornement du sommet de la tige, sur lequel s'articule la poignée demi circulaire, est une sorte de palmette à quatre feuilles surmontée d'une boule oblongue, divisée par des rainures en quatre quartiers, percé chacun de petits trous. Il s'agit d'une représentation stylisée et fort agrandie, d'un fruit, muni de ses quatre sépales, d'une plante assez commune dans nos forêts : la *Paris quadrifolia*, vulgairement appelée « Parisette ». Le contenu de la pyxide, formant une masse spongieuse jaunâtre assez compacte, reposant sur le socle de bois, a pu être récupéré. L'analyse de cette substance, exécutée par M. le Professeur Paris, de la Faculté de Pharmacie de Paris, a révélé qu'il s'agit d'un onguent, composé d'un corps gras de consistance cireuse, contenant des cendres, des substances azotées et des fibres végétales.

Le Musée de Florence, parmi les antiquités trouvées dans les tombes étrusques, possède une dizaine de pyxides très analogues à celle-ci, et de mêmes dimensions. Elles sont toutes ornées d'une palmette à quatre ou à six feuilles. S'agit-il à Appenwihr, d'un objet d'importation de provenance étrusque, ou d'une copie locale? Cette dernière hypothèse est rendue vraisemblable par suite du style particulier du couvercle, de son décor apparenté à certains motifs celtiques et en raison du fait que la *Parisette*, qui est visiblement représentée ici, est commune dans nos régions, mais n'existe pas sur le pourtour de la Méditerranée.

La personne inhumée était vraisemblablement un médecin, comme tout son attirail semble le prouver : passoire et grand bol pour faire de la tisane, petit flacon, coupe, et pyxide recèlant visiblement un médicament, un de ces baumes, dont la littérature antique nous montre les usages multiples, tant sur le plan de la médecine que sur celui de la magie[1].

Bas-Rhin

Eckbolsheim. — Une grande urne protohistorique (haut. 0m,46, diam. 0m,46) a été trouvée au mois d'avril 1955 par un employé au gaz, M. Lebold, dans la cave d'une maison en construction, *rue des Prés*. Il y avait là, aux dires de l'inventeur, un fond de cabane d'une profondeur de 2m,50. Ce vase (fig. 3), appartient au Hallstatt B de Reinecke, Bronze Final II de ma propre chrono-

(1) Mlle Jehl et M. Bonnet ont conduit, cette fouille délicate avec un soin exemplaire dont il convient de les féliciter.

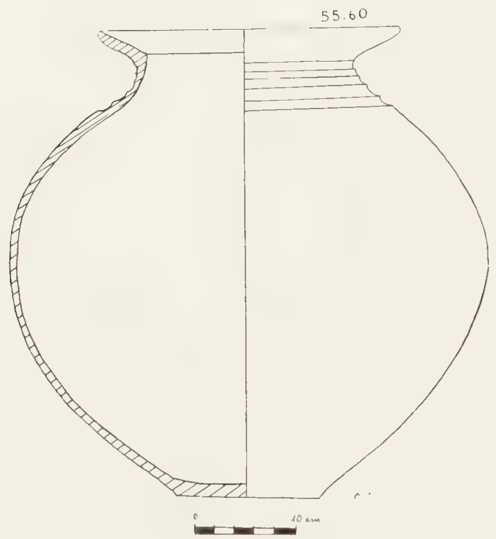


Fig. 3. — Echbolsheim. Urne de la période du Bronze Final II.

logie[2]. La découverte est intéressante, car cette période était jusqu'à présent assez mal représentée en Alsace.

(2) Voir J.-J. Hatt, *Pour une nouvelle chronologie de la Protohistoire française*, dans *Bulletin Société Préhistorique Française*, juillet 1954, p. 379-384 (tableau II, p. 383).

Ostwald. — Divers objets de bronze ont été présentés au Musée archéologique comme provenant d'une ballastière en exploitation près d'Ostwald. Deux d'entre eux, une hache à ailerons médians, dont le talon a été cassé, et une épingle à tête évasée et à col renflé (fig. 4) appartiennent à l'époque du Bronze Moyen de ma chronologie, correspondant au Bronze III de Déchelette et au Bronze C de Reinecke. Trois autres, un couteau à soie, un grand hameçon, une anse de situle torsadée appartiennent à l'Age du Bronze Final II (Hallstatt B de Reinecke). L'emplacement, situé près de l'Ile des Pêcheurs, a déjà fourni d'assez nombreux objets de ce genre et notamment un poids de l'Age du Bronze. Il y avait sans doute là d'importantes habitations, peut-être palafittiques, qui furent probablement détruites par l'inondation qui se produisit à la fin de la période du Bronze en Europe occidentale[3].

(3) Voir J.-J. Hatt, *De l'Age du Bronze à la fin du Premier Age du Fer*, *ibid.*, novembre 1954, p. 107, n. 21.

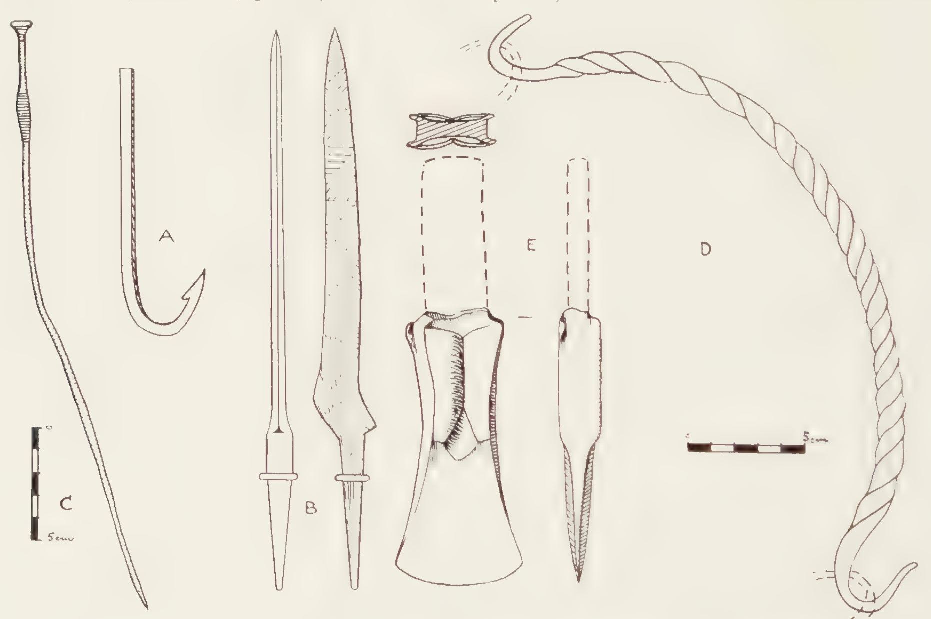


Fig. 4. — Ostwald. Objets de l'Age du Bronze découverts dans une sablière. A, B, D, objets de l'Age du Bronze Final II ; — C, E, objets de l'Age du Bronze Moyen.

Strasbourg (Argentorate). — *Porte du IVe siècle :* les travaux de terrassements exécutés en décembre 1955 et janvier 1956, en vue de la reconstruction d'un immeuble situé à l'angle de la *rue des Hallebardes* et de la *rue du Fossé des Tailleurs* ont mis partiellement au jour les fondations d'une tour, ou avancée rectangulaire, qui flanquait la voie fondations, légèrement décalé par rapport au mur d'enceinte, correspond à un sol en mortier, à 2 mètres sous le sol de la cave actuelle. Il s'agit là, sans doute, d'une cave d'une casemate, aménagée au-dessous de l'avant-corps de la porte. Grâce à cette découverte, toute fortuite, se trouve élucidé l'un des problèmes que posait la structure de l'enceinte romaine



Fig. 5. — Plan en relief de Strasbourg. En traits blancs, le tracé de l'enceinte romaine. La lettre A indique l'emplacement de la porte, découvert en janvier 1956.

prétorienne du côté S.-O. La largeur de cet avant corps est d'environ 9 mètres, l'épaisseur des murs de 1m,50. Ces derniers reposaient sur une très forte fondation en blocage de maçonnerie, descendant jusqu'au gravier. A la hauteur du sol antique, trois assises de blocs massifs en grès constituaient le socle, destiné à protéger la maçonnerie contre les effets des coups de béliers. Un mur perpendiculaire à ces deux du IVe s. (fig. 5). Nous savons désormais qu'à cette époque, la sortie principale, la porte prétorienne, avait été aménagée au milieu du front S.-O., à l'entrée actuelle de la rue des Hallebardes (fig. 6). Les trois murs parallèles, découverts jadis à travers cette rue[4], s'expliquent ainsi tout naturellement : ce sont les

(4) Forrer, *Strassburg-Argentorate,* I, p. 168-169.

fondations des entrées voûtées qui joignaient les deux avant-corps, sur le modèle des portes romaines de type classique, du genre de la *Porta Nigra* de Trèves.

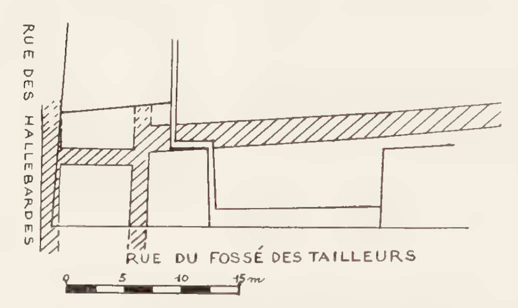


Fig. 6. — Strasbourg. Emplacement des vestiges de paroi romaine découverts en janvier 1956.

La porte ainsi restituée, d'une largeur d'environ 30 mètres, devait être comparable à celle de Cologne, mais sensiblement plus petite que celle de Trèves[5]. Des parties relativement bien conservées du blocage de l'enceinte ont été mises au jour à proximité de ces fondations de la porte prétorienne. Prises dans les murs des maisons, elles s'élèvent encore à près de 6 mètres au-dessus de la cave actuelle, dont le niveau correspond, à quelque 20 centimètres près, à celui du sol antique. Un vestige de fenêtre a pu y être observé (fig. 7).



Fig. 7. — Strasbourg. Vestige du mur d'enceinte mis au jour en janvier 1956.

Seltz (Saletio). — La campagne de 1955 a porté sur deux chantiers (photo aérienne, fig. 8, E et F). Sur la parcelle 361



Fig. 8. — Vue aérienne de Seltz. A, vestiges du mur d'enceinte du IVe siècle (son tracé probable a été reconstitué en pointillé). E et F, chantiers de fouilles de 1955.

(chantier E) avait été commencé en 1954 le dégagement d'un four à potier. Ce four a été, en 1955 complètement dégagé (fig. 9). La moitié de la paroi de l'alandier avait été malheureusement détruite. Le four peut être malgré cela aisément reconstitué. Long de 2 mètres, large de $1^{m},75$, il présentait un étranglement

(5) Cf. *Kaiserliches Archaeologisches Institut Frankfurt, VI. Kursus*, Trier 1913, Blatt 3.

à l'emplacement du foyer. Il était construit à moitié en pierre (parement interne, et paroi intérieure) et à moitié en fragments de briques et de tuiles lutées avec de l'argile (revêtement extérieur). Il est en tout point semblable aux fours de type indigène mis au jour par G. Chenet en Argonne[6]. Il est vraisemblable qu'on cuisait non de la céramique sigillée, mais une poterie indigène engobée et fumigée, à couverte noire ou brunâtre, dont nous avons trouvé de très nombreux exemplaires



Fig. 9. — Seltz 1955. Four à potier de type indigène

à tous les niveaux, et qui pourrait bien avoir été fabriquée sur place.

La stratigraphie, à l'emplacement du four, se présentait de la façon suivante :

121m,72 sol de l'atelier de potier.
121m,52 sol du IIe s.
121m,47 sommet de la couche d'incendie de 97.

6) G. Chenet et Guy Gaudron, *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, VIe supplément à *Gallia*, p. 77. 3, 4.

121m,32 remblai de la fin du Ier s. au-dessus de la palissade flavienne.
121m,21 palissade flavienne.

Les vestiges de la palissade flavienne, que nous avons retrouvée là sur une longueur de 6 mètres, étaient constitués par des trous de poteaux, remplis de terre noire, qui se détachaient parfaitement sur le sable clair (fig. 10). Les poteaux, assez irrégulièrement disposés sur une triple rangée, présentaient un



Fig. 10. — Seltz, 1955. *Au premier plan,* le four à potier ; *à gauche,* la palissade flavienne.

diamètre moyen de 15 à 20 centimètres. La palissade se terminait, à son extrémité Nord, par un groupe de 5 très gros trous de poutres, disposés en quadrilatère. Ces trous de poutres, de 0m,30 à 0m,40 de diamètre) marquent sans doute la présence, à cet emplacement, d'une tour ou d'un mirador. Le segment de palissade flavienne découvert cette année ne continue pas en ligne droite celui de l'an dernier : y avait-il, dans l'intervalle, une porte avec clavicule? Un sondage

est envisagé en 1956 pour en compléter le tracé. Malheureusement, au delà de la tour ou du mirador observé cette année, tout vestige de palissade disparaît, anéanti par les creusements des caves du IIe s. Ces dernières, qui atteignaient souvent la profondeur de 3m,30 au-dessous du sol actuel (—2m,70 au-dessous du sol de l'époque), étaient remplies des débris de l'incendie du

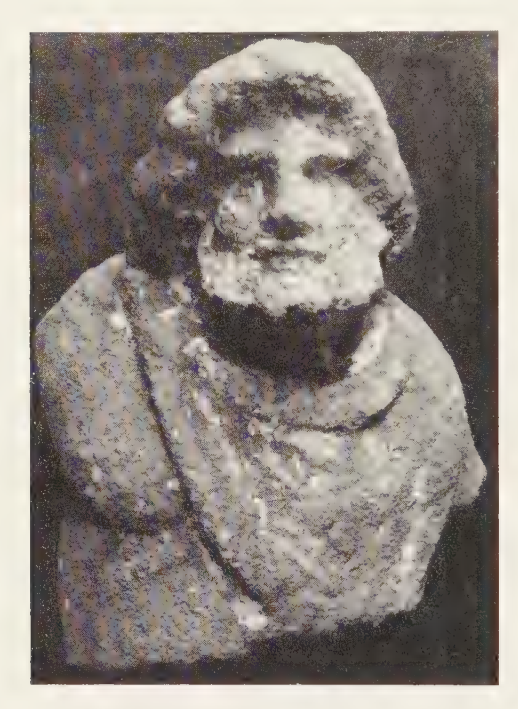


Fig. 11. — Seltz 1955. Haut du corps d'un Jupiter cavalier (début du IIIe siècle).

début du IIIe s. (235 ap. J.-C.). Nous y avons trouvé une assez abondante céramique : *terra nigra* de fabrication locale, sigillée provenant de Rheinzabern. Nous y avons découvert également le haut du corps d'une statue de Jupiter cavalier à l'anguipède (fig. 11). La statue, taillée dans un grès rose de grain assez fin, porte encore les vestiges d'un enduit stuqué. Le style et la technique sont excellents et rappellent de très près une autre statue découverte antérieurement à Seltz, et actuellement déposée au Musée de Haguenau.

Cette trouvaille est importante et significative. Elle permet d'assigner pour date au groupe de sculptures du Jupiter à l'anguipède du Musée de Haguenau le début du IIIe s. Il s'agit d'un moment où la sculpture gallo-romaine en Alsace fut particulièrement florissante. Plusieurs monuments importants découverts à Strasbourg : la tête de Caracalla, la stèle à quatre dieux de la place Kléber, le sarcophage de *Florentina* sont de la même période. L'école de sculpture qui a fleuri à cette époque à Strasbourg, grâce aux grands travaux d'architecture et de décoration exécutés sous le consulat de Caracalla, a, selon toute vraisemblance, connu dans toute l'Alsace un très grand rayonnement.

Le chantier Ouest, au point F de la photo aérienne (fig. 8) parcelles 354 et 355 du cadastre de Seltz, nous a donné une des meilleures stratigraphies de la ville romaine. Comparée avec celles des années 1952 et 1954, elle permet de compléter l'histoire du camp du Haut Empire et de la bourgade artisanale qui lui a succédé, vraisemblablement à la fin du Ier s. Voici comment se présentaient les couches de terrain, en partant du sol naturel (fig. 12) :

Sommet du sable naturel (Lehm impur, cendres et charbons (couche de ruissellement)............	117m,87
sable impur, quelques tessons de la Tène.....	118m,10 (couche A de la photo, fig. 12)
couche du temps de Claude.................	118m,18 couche B — —

sol en argile (Claude	118m,24	(couche	C de la photo, fig. 12)		
sol en mortier (Néron	118m,31	—	D		
incendie de 70	118m,56	—	E		
sol flavien	118m,68	—	F		
incendie de 97	119 m.	—	G		
1er remblai IIe s.	119m,18	—	H	—	—
2e remblai IIe s.	119m,40	—	I		
incendie 235	119m,67	—	J	—	—
1er cailloutis IIIe s.	119m,84	—	K		
remblai IIIe s. (après incendie de 244 ?	119m,93	—	L		
cailloutis fin IIIe ou IVe s.	120m,05	—	M		
incendie du IVe s. (309	120m,20	—	N		



Fig. 12. — Seltz 1955, stratigraphie.

Nous avons dégagé partiellement des vestiges de constructions, en pierre, et en bois, que nous avons pu situer dans l'ensemble de cette chronologie. Plusieurs générations de bâtiments ont pu être ainsi distinguées : un sol en béton et un fragment de conduite en terre cuite appartiennent au règne de Néron ; un grand édifice flavien, en bois et en pisé, comportait des cloisons décorées de peintures à la fresque, dont de nombreux vestiges ont été découverts. Au-dessus

des restes de ce dernier, qui fut incendié en 97, un autre édifice en bois, dont les trous de poutres ont été repérés, fut édifié au début du IIe s. Au début du IIIe s. a été construit au-dessus de celui-ci un bâtiment en maçonnerie, qui fut ultérieurement détruit par l'incendie de 235 ; — un autre bâtiment, également en pierre, lui est superposé, qui devait être détruit très peu de temps après (244 ?). Au-dessus de ce dernier, un mur en hérisson servait de fondement à un dernier édifice en pisé, qui fut à son tour détruit au début du IVe s. lors du dépôt du fameux trésor de Seltz (309 ap. J.-C. ?).

Ainsi se précise, d'année en année, la chronologie de cette bourgade d'origine celtique, devenue camp militaire au début du Ier s., pour redevenir *vicus* artisanal à la fin de ce siècle, avant de reprendre un rôle de défense au IVe s.

Diedendorf. — Au *Moulin de Wolfskirchen*, lors du creusement, à la drague, d'un canal d'amenée des eaux, on découvrit, en avril 1954, à 3 mètres de profondeur sous le niveau actuel de l'eau, des débris de sculptures romaines en grès gris régional, des pierres calcaires, des fragments de mortier et des morceaux de tuiles romaines. Parmi les sculptures mises au jour, il faut mentionner :

1) une statue féminine, de grandeur nature. La divinité, probablement une Abondance, ou une *Mater*, a perdu ses pieds et sa tête (fig. 13). Elle est vêtue d'une longue tunique, à petits plis, et d'une *stola* drapée, qui laisse découverte la partie supérieure du corps, revêtu de la tunique. De la main gauche elle tenait vraisemblablement une corne d'abondance, de la main droite, une patère ronde. Le style des plis, l'attitude générale semble appartenir à une époque assez haute : période flavienne, ou, au plus tard, règne des premiers Antonins. La matière est un grès local, de teinte grise ou blanche, à grain fin. Dimensions de la statue telle qu'elle est actuellement conservée : 0m,92 de haut., 0m,49 de largeur maxima (prise à la hauteur des coudes), 0m,20 d'épaisseur.



Fig. 13. — Diedendorf. Moulin de Wolfshirchen. Statue de divinité trouvée lors du creusement d'un canal.

2) Un fragment de bras appuyé sur un socle (Apollon, ou dieu guérisseur indigène (fig. 14).

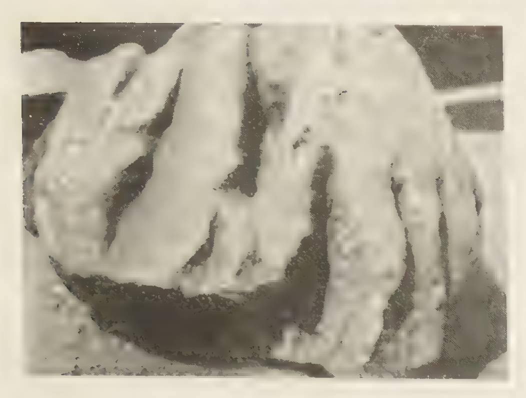


Fig. 14. — Diedendorf, moulin de Wolfskirchen. Avant bras d'une statue, reposant sur un socle.

3) Un sommet d'autel à volutes, paraissant inachevé (fig. 15).

4) Avant-bras gauche sur un fond de draperie, la main tenant, semble-t-il un manipule de bouclier (Minerve ou Mars d'une stèle à quatre dieux? (fig. 16).



Fig. 16. — Diedendorf, moulin de Wolfskirchen. Avant bras d'une divinité, tenant un bouclier.



Fig. 15. — Diedendorf, Moulin de Wolfskirchen. Sommet d'un autel.

5) Une aile sur un fond de draperie.

6) Une petite tête féminine provenant d'un chapiteau.

7) Un fragment de socle, portant encore un tenon, en forme d'arbre.

8) Un sommet et un fragment d'autel mouluré.

Ces divers fragments, laissés en dépôt au Moulin de Wolfskirchen, attestent la présence, en ces parages, d'un sanctuaire indigène.

Mackwiller. — Dans une carrière appartenant à M. Schneider (anciennement Rauscher) de Bust, des ouvriers carriers ont, à Mackwiller, en avril 1955, mis au jour les fondations bien conservées, en gros blocs de grès, d'un sanctuaire de *Mithra* (fig. 17). Une fouille méthodique permit de dégager en partie le *pronaos*, dont le centre était occupé par une vasque, une rigole ayant été aménagée sous le dallage (fig. 18). Une source toute proche, coulant encore actuellement, marque la limite entre le



Fig. 17. — Mackwiller, carrière Schneider. Les fondations et le dallage du sanctuaire de Mithra.



Fig. 18. — Mackwiller, sanctuaire de Mithra. Partie de la fondation, conduites d'eau au-dessus du dallage

ban de Waldhambach et celui de Mackwiller. Elle paraît avoir été, dans l'antiquité, intentionnellement déviée dans cette vasque (fig. 19). Le *pronaos* était en forme d'*atrium*, la partie centrale du toit était soutenue par des colonnes toscanes dont des vestiges ont été trouvés lors des fouilles. Les travaux ont permis de faire les observations suivantes : sous le dallage, et dans l'argile verte dominant les premiers lits de grès naturel, nous avons noté les restes d'une conduite en bois de chêne, antérieure à l'édifice de pierre. Le dallage du sanctuaire était surmonté, dans sa partie septentrionale, par les vestiges de trois conduites d'eau, provenant de captages postérieurs à la destruction du sanctuaire (fig. 20).



Fig. 19. — Mackwiller, le sanctuaire de Mithra. La vasque et la conduite.

La fouille a mis au jour, dans la partie septentrionale du *pronaos*, et principalement à l'emplacement et dans le voisinage des conduites, de nombreux fragments sculptés, un morceau de la base d'un grand bas-relief mithriaque (v. plus loin), une trentaine de monnaies éparses, ainsi, qu'un trésor de monnaies du IVe s. L'analyse en a été faite par mon collègue, J. Schwartz, dont voici les conclusions : ce dépôt, trouvé rassemblé parmi les débris d'un vase en terre, reconstituable, se compose de 404 monnaies, dont 3 seulement sont antérieures à la Tétrarchie (une Julia Domna, un Gallien, un Postume). L'immense majorité date de Constantin et de ses fils ; 105 sont postérieures à la réforme monétaire de 348, parmi lesquelles 15 Magnence, toutes d'imitation barbare. L'analyse du trésor prouve qu'il s'agit d'une tire-lire et la dernière en date des monnaies appartient à la 4e période du monnayage de Magnence, selon Laffranchi, soit 352. Cette trouvaille nous permet de dater la première destruction du sanctuaire, qui a été déterminée, sans doute, en 352, par la même invasion des Francs et des Alamans qui détruisit Strasbourg, sous le règne de Constance II.



Fig. 20. — Mackwiller, sanctuaire de Mithra. La vasque, la conduite, le dallage et le stylobate.

A la suite de cette destruction du sanctuaire mithriaque, il semble que l'on ait installé, auprès de la vasque, un édifice de fortune, en bois, pour les fondements duquel on utilisa deux autels cassés. Cette dernière installation, qui dura jusqu'à la fin du IVe s., d'après

les monnaies découvertes à proximité des autels et non loin de la vasque (Gratien, Valentinien), fut de nouveau incendiée, et, cette fois, définitivement anéanti.

Le bloc, qui porte une inscription (fig. 21) :

...VS . EQ . ROM
...NARIO . IN

est la partie centrale d'un grand bas-relief de Mithra égorgeant le taureau. On aperçoit encore, au milieu de la pierre, le pied de la coupe où s'épanchait le sang du taureau, à droite, les pattes du chien qui léchait le sang du taureau, à gauche un tronçon du serpent. Les autres débris de sculptures cadrent fort bien avec ce morceau capital : tête de Mithra juvénile (pl. II, en haut) tête de Vent (pl. II, en bas à gauche), torse de *Mithra petrogenes* (pl. II, en bas à droite), torse drapé de dadophore, bustes drapés, sans tête, de dadophores, partie d'une bordure décorative représentant un petit Mithra drapé, genou et fragments de la tête du taureau, mains de dadophores, pattes d'animal appuyé sur un globe, flambeau, etc.

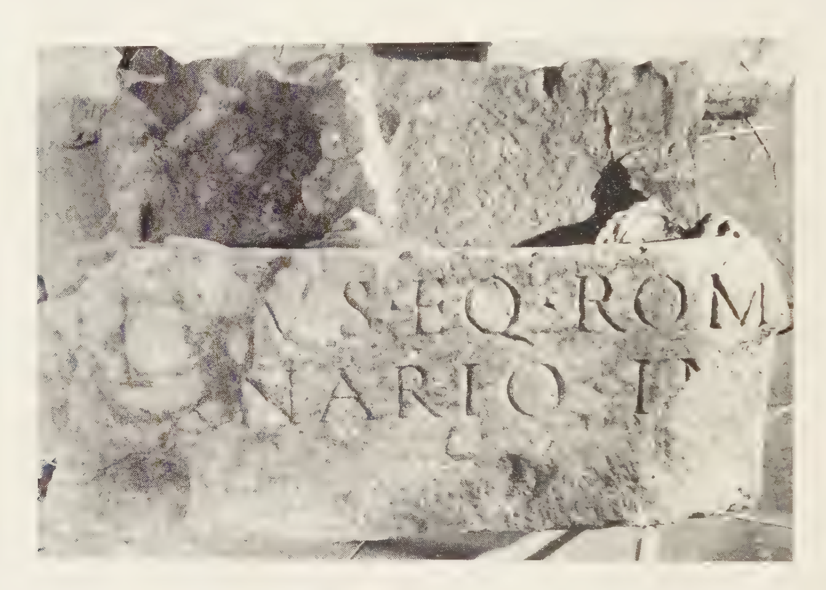


Fig. 21. — Base inscrite d'un grand bas relief de Mithra Tauroctone, trouvée à Mackwiller.

La découverte de Mackwiller, surtout si on la met en rapport, d'une part avec la situation du domaine romain, d'autre part avec le *mithraeum* de Strasbourg-Koenigshoffen, a une portée considérable pour la connaissance de la civilisation romaine en Alsace. La *villa* de Mackwiller appartenait à un grand domaine. Quelle est la relation exacte entre celui-ci et le chevalier romain de l'inscription? En était-il propriétaire? Était-il administrateur d'un ensemble de *latifundia*, groupé en un *saltus* impérial, contenant des carrières exploitées pour le compte du fisc? Seuls les résultats de nos recherches ultérieures, et en particulier la suite de l'inscription pourraient nous renseigner exactement sur ce problème.

Les rapports entre le *mithraeum* de Mackwiller et celui de Strasbourg



Tête de Mithra (face et profil), tête de Vent, torse de Mithra « pétrogénès »,
trouvés en 1955 dans le *mithraeum* de Mackwiller (Bas-Rhin).

paraissent étroits. Le style des sculptures de Mackwiller est le même que celui des sculptures de Koenigshoffen, bien que la facture en soit nettement plus négligée. Fait frappant, et qui doit être mis en corrélation avec ce que nous écrivons plus haut, la pierre est exactement la même. Ne serait-ce pas là la carrière d'où serait sortie la pierre sculptée pour le *mithraeum* de Strasbourg? Le sanctuaire de Mackwiller, tout comme celui de Koenigshoffen, peut être daté de 160 ap. J.-C. environ.

Enfin, la conversion en sanctuaire mithriaque du temple d'une source adorée, sans doute, dès l'indépendance gauloise, pose à nouveau et de façon aiguë le problème du rapport entre cultes indigènes et cultes orientaux. Ici nous retrouvons encore l'inscription et sa curieuse terminaison au datif..... NARIO IN qui peut fort bien avoir appartenu à une divinité indigène, associée à Mithra dans la dédicace[7].

Jean-Jacques HATT.

7) L'importance des vestiges d'édifices découverts dès maintenant, leur bon état de conservation nous obligent à en proposer le classement. Il y a si peu de sanctuaires mithriaques relativement bien conservés en France, qu'il serait désastreux de laisser détruire par une carrière de pierre l'un des seuls dont les ruines soient encore accessibles et visibles. — Nous remercions vivement M. Lutz, Directeur d'École à Tieffenbach et M. Wiedenhoff, professeur de dessin à Saverne, qui ont bien voulu nous prévenir rapidement de cette importante découverte. Nous sommes reconnaissants à MM. Rauscher et Schneider, propriétaires de la carrière et à MM. Klersy et Reppert, à qui appartiennent les champs voisins, d'avoir bien voulu nous autoriser à fouiller sur leurs terrains.

XIXe CIRCONSCRIPTION

M. RENÉ LOUIS, DIRECTEUR

YONNE

Escolives. — Au printemps de 1955, des substructions antiques furent mises au jour par l'arrachage d'un noyer deux fois centenaire au lieu dit *Grippe-Soleil*, à proximité d'un champ appelé, sur un plan du XVIIIe siècle, *Champ des tombeaux*, sur une pente qui s'abaisse

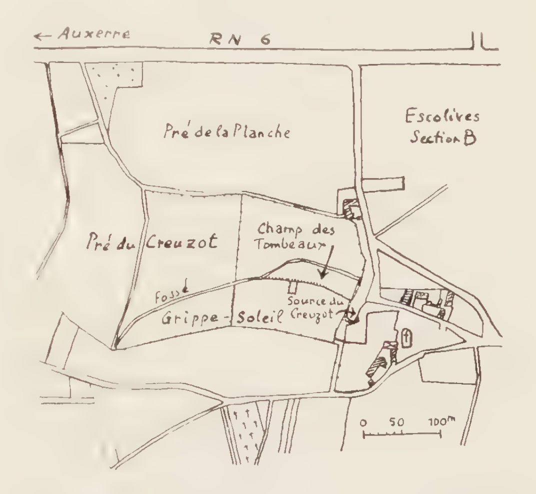


Fig. 1. — Escolives. Site du cimetière mérovingien aux lieudits *Grippe-Soleil* et *Champ des Tombeaux*.

vers la vallée de l'Yonne et surplombe la voie romaine dite d'Agrippa, aujourd'hui recouverte par la Nationale 6, entre Avallon *(Aballo)* et Auxerre. *(Autessiodurum).* M. Raymond Kapps, professeur au Lycée d'Auxerre, procéda au dégagement de ces vestiges avec le concours d'un groupe d'élèves (fig. 1).

Onze sépultures mérovingiennes ont été reconnues au nord de la source de

Creuzot, creusées les unes à l'intérieur, d'autres à l'extérieur d'un édifice gallo-romain adossé à la colline et dont la façade regardait l'Orient (fig. 2). Le niveau gallo-romain a fourni des monnaies de Marc-Aurèle, Gallien, Tétricus, Constantin et Valentinien. Les onze sépultures sont tournées vers le nord-est. Neuf d'entre elles sont des inhumations en pleine terre ou dans des cercueils de bois, dont l'existence n'est plus révélée que par des clous forgés à tête plate circulaire. Deux sarcophages sont en calcaire de la région, de forme trapézoïdale ; leur longueur est en moyenne de 2 mètres, leur largeur de 0 m. 60 à la tête et de 0 m. 35 aux pieds (fig. 3). Les squelettes sont couchés sur le dos, les bras allongés le long du corps et les mains croisées sur le bassin. Le mobilier est pauvre, sauf dans les tombes 3 et 10.

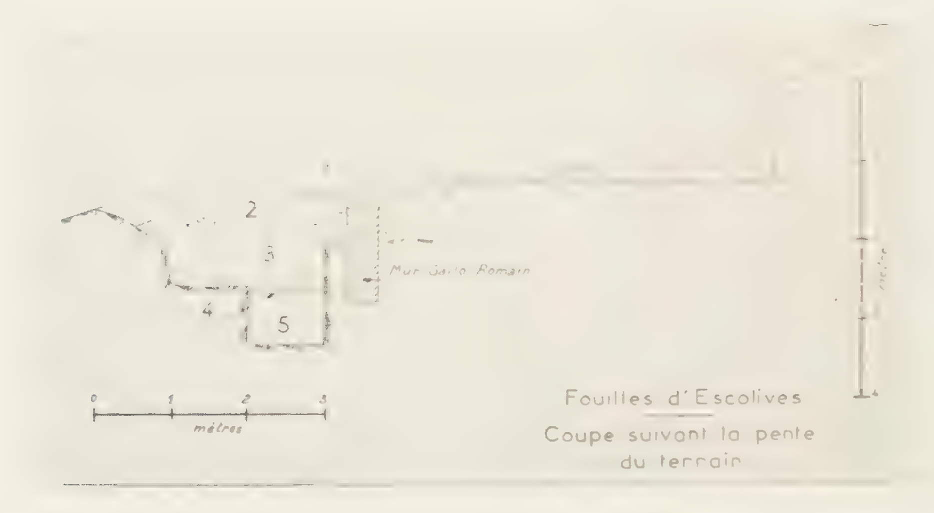


Fig. 2. — Escolives. Coupe du terrain : 1° couche de terre arable moderne ; 2° couche mérovingienne 3° couche gallo-romaine ; 4° sol de l'édifice gallo-romain ; 5° sol en place.

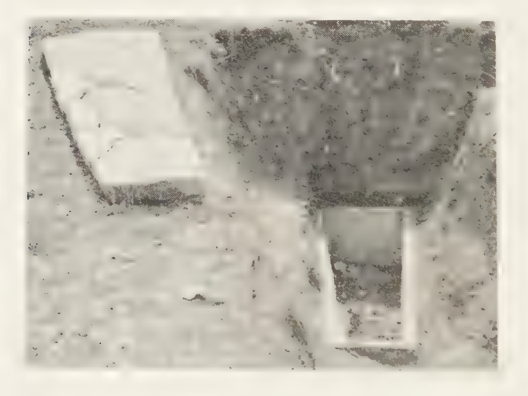
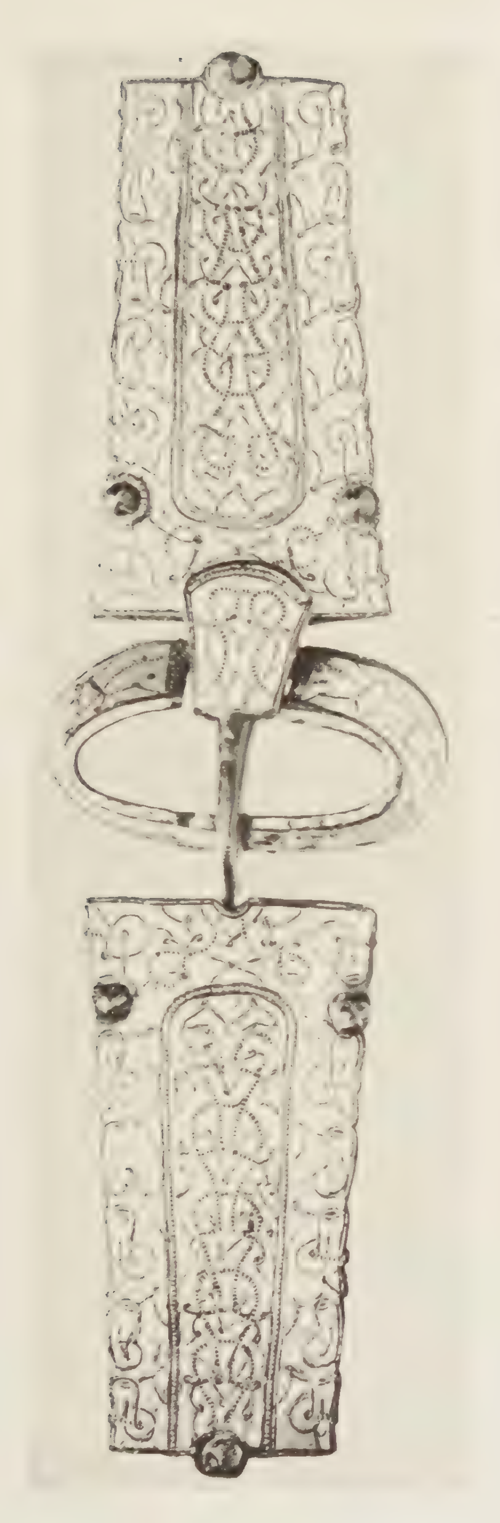


Fig. 3. — Escolives. Le sarcophage de la tombe 11 après enlèvement du couvercle.

La tombe 3, en pleine terre, à 0 m. 30 sous le niveau du sol actuel, a livré le squelette d'un individu d'une vingtaine d'années avec plaque-boucle et contre-plaque en fer, revêtue sur sa face externe d'une feuille d'argent damasquinée de fils de laiton (fig. 4). Cette garniture, attribuable par son style à la seconde moitié du VIIe siècle, a été restaurée par le laboratoire du Musée Lorrain et déposée au Musée d'Auxerre. L'ensemble, légèrement incurvé pour épouser la forme de la ceinture de cuir, à laquelle il était fixé par des cabochons, a un développement total de 0 m. 405, une hauteur maxima de 0 m. 151 et un



poids de 1.125 grammes. — *La tombe* 8, en pleine terre, avec stèle à la tête, présentait cette particularité que le squelette d'adulte, couché sur le dos, tenait entre ses mains, sur le bassin, un crâne humain (fig. 5) autour duquel furent recueillies trois perles de verroterie, typiquement mérovingiennes. L'hypothèse d'une double sépulture doit être écartée, car, s'il y a deux crânes, il n'y a rigoureusement qu'un seul corps. Il semble que le mort ait été enseveli rituellement avec une tête prise à un autre corps. — *La tombe* 10, dans un cercueil, avait une stèle dressée à la tête et un encadrement de pierres plates, posées de champ à 0 m. 30 au-dessus du corps (fig. 6) ; on a relevé auprès du squelette, dont les os avaient été perturbés par l'effondrement du cercueil, deux boucles d'oreille à cupules, en fil de laiton, un pendentif avec perle noire, une chaînette en fer, une fibule de bronze décorée de cercles oculés et garnie d'une chaînette de cuivre, une bague d'argent et deux de cuivre (fig. 7). On notera que les deux mobiliers les plus riches (tombes 3 et 10) appartiennent à des sépultures sans sarcophages. Il est vrai que les sarcophages peuvent avoir été violés anciennement.

Ces sépultures semblent avoir appartenu à la même vaste nécropole que les sarcophages découverts ces années dernières autour de l'église d'Escolives et dont l'un est conservé dans la ferme de M. le comte d'Annoux. Cette nécropole du haut Moyen Age, qui avoisinait la source de Creuzot, au Nord-Est de l'église, s'explique par la présence dans cette église d'un corps saint particulièrement vénéré, celui de sainte

Fig. 4. — Escolives. Plaque-boucle et contre-plaque en fer argenté damasquiné (tombe 3). *Cliché Lambla.*



Fig. 5. — Escolives. La tombe 8 : squelette d'adulte tenant un crâne humain entre ses mains.

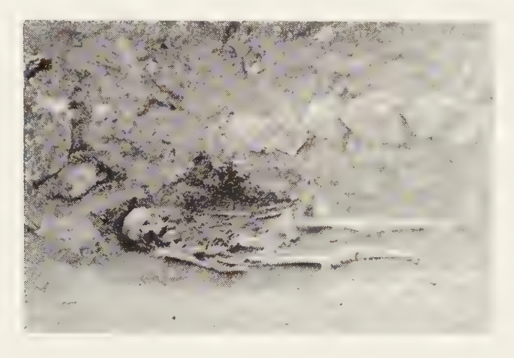


Fig. 6. — Escolives. La tombe 10, avec stèle et encadrement de pierres plates.

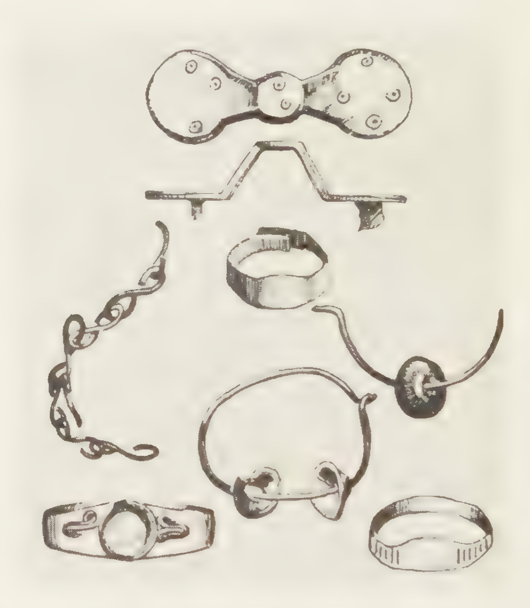


Fig. 7. — Escolives. Mobilier de la tombe 10.

Camille *(Camilla)*, présentée par les légendes hagiographiques comme contemporaine de l'évêque Germain d'Auxerre († 448).

Champigny-sur-Yonne. — Près du finage de *Chaumont*, à quelques mètres d'un fond de cabane néolithique de tradition danubienne, qui a été exploré par le groupe archéologique de Sens avec l'autorisation de M. Raymond Vaufrey, directeur de la II[e] circonscription des Antiquités préhistoriques, les ouvriers d'une sablière ont découvert et détruit, en septembre 1955, sans

faire aucune observation utile, une sépulture de la Tène. Ils ont toutefois recueilli et remis à M. Jean Coudray, correspondant de la Commission des Monuments historiques, un poignard anthropomorphe en fer, long de 0 m. 45, avec pommeau de bronze figurant une tête humaine (fig. 8), une épée caractéristique de la Tène II et une grande défense de sanglier cerclée à la base d'une bague de bronze perforée (pendeloque). Il est à noter qu'une épée de la Tène II avait déjà été découverte au même lieu en 1953 sur un squelette, avec les débris de la chaîne de suspension et d'un bouclier.

Grimault. — M. l'abbé Duchâtel a exploré en 1955 les bains privés de la *villa urbana* dont il poursuit la fouille au lieudit *Tête de Fer*[1]. Le plan de ce petit établissement (fig. 9) montre

Fig. 8. — Champigny-sur-Yonne. Poignard anthropomorphe (long. : 0 m. 45) et pendeloque. *Cliché Coudray.*

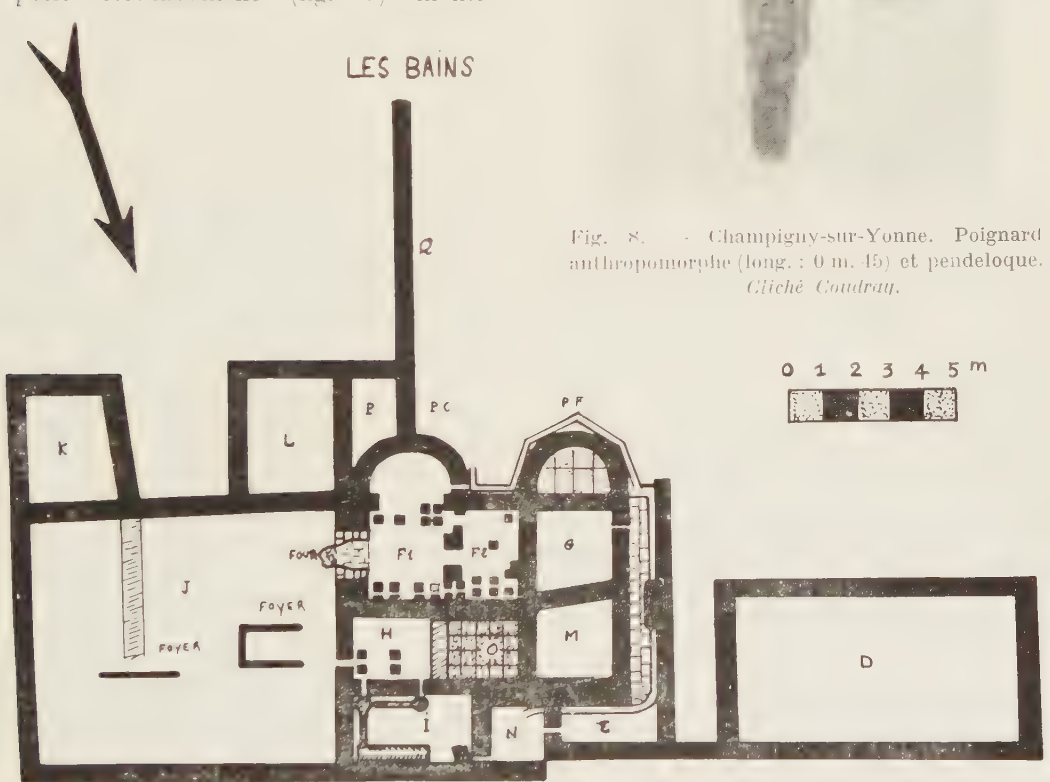


Fig. 9. — Grimault. Villa de la Tête de Fer. Plan des bains.

(1) Voir *Gallia*, XII-1954, pp. 523-525, plan fig. 44

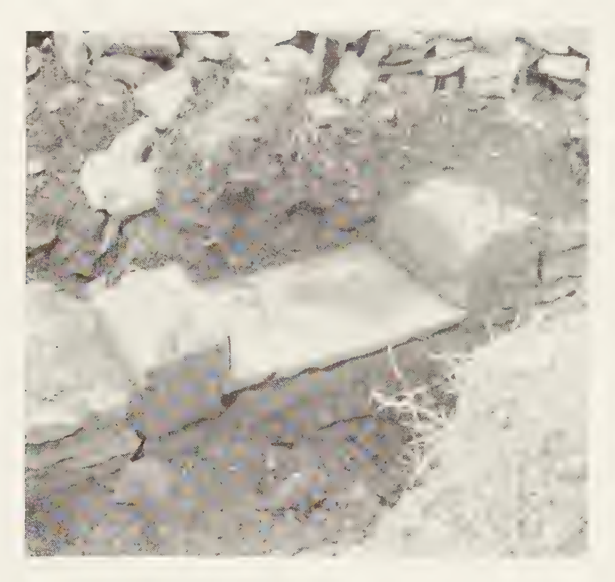


Fig. 10. — Grimault. Villa de la *Tête de Fer.* Seuil d'une porte entre les salles M et G.



Fig. 11. — Grimault. Ville de la *Tête de Fer.* Piscine froide dallée de calcaire. *Cliché Dr Corrèze.*



Fig. 12. — Grimault. Absidiole du *laconicum* F 1.



Fig. 13. — Grimault. Villa de la *Tête de Fer.* Latrines et égout (au premier plan).

en J la chaufferie, qui abritait deux *praefurnia*, l'un pour le *laconicum* F 1, l'autre pour la piscine chaude H. Les annexes K et L devaient servir de réserve pour le combustible. L'entrée se faisait par l'*apodyterium* M (2 m. 25×2 m. 30) au sol de mosaïque (cubes blancs, bleus, rouges et noirs) et aux murs peints (rouge et jaune). Par une porte dont le seuil en calcaire dur, long de 0 m. 72, est bien conservé (fig. 10), on passait dans le *frigidarium* G, avec peintures murales utilisant les teintes lie de vin, jaune et verte ; dans la paroi sud, une piscine froide, semi-circulaire, est encore revêtue de plaques de calcaire tendre (fig. 11), fixées dans l'enduit par des crochets de fer. L'adduction d'eau se faisait par des conduits de bois assemblés par des frettes de fer de 0 m. 08 de diamètre, la vidange par un conduit de plomb long de 0 m. 63 avec diamètre de 0 m. 055. Le *tepidarium* F 2 recevait dans son hypocauste l'air chaud qui avait circulé d'abord dans la salle de chauffe du *laconicum* F 1, placé directement au-dessus du principal *praefurnium*. Le *laconicum* (2 m. 50×2 m. 20) était pourvu, selon la règle, d'une absidiole pour la sudation (fig. 12) ; elle fait pendant ici à l'absidiole qui abrite la piscine froide. L'eau chaude répandue sur le carrelage brûlant était évacuée par une rigole qui contournait extérieurement les deux absidioles.

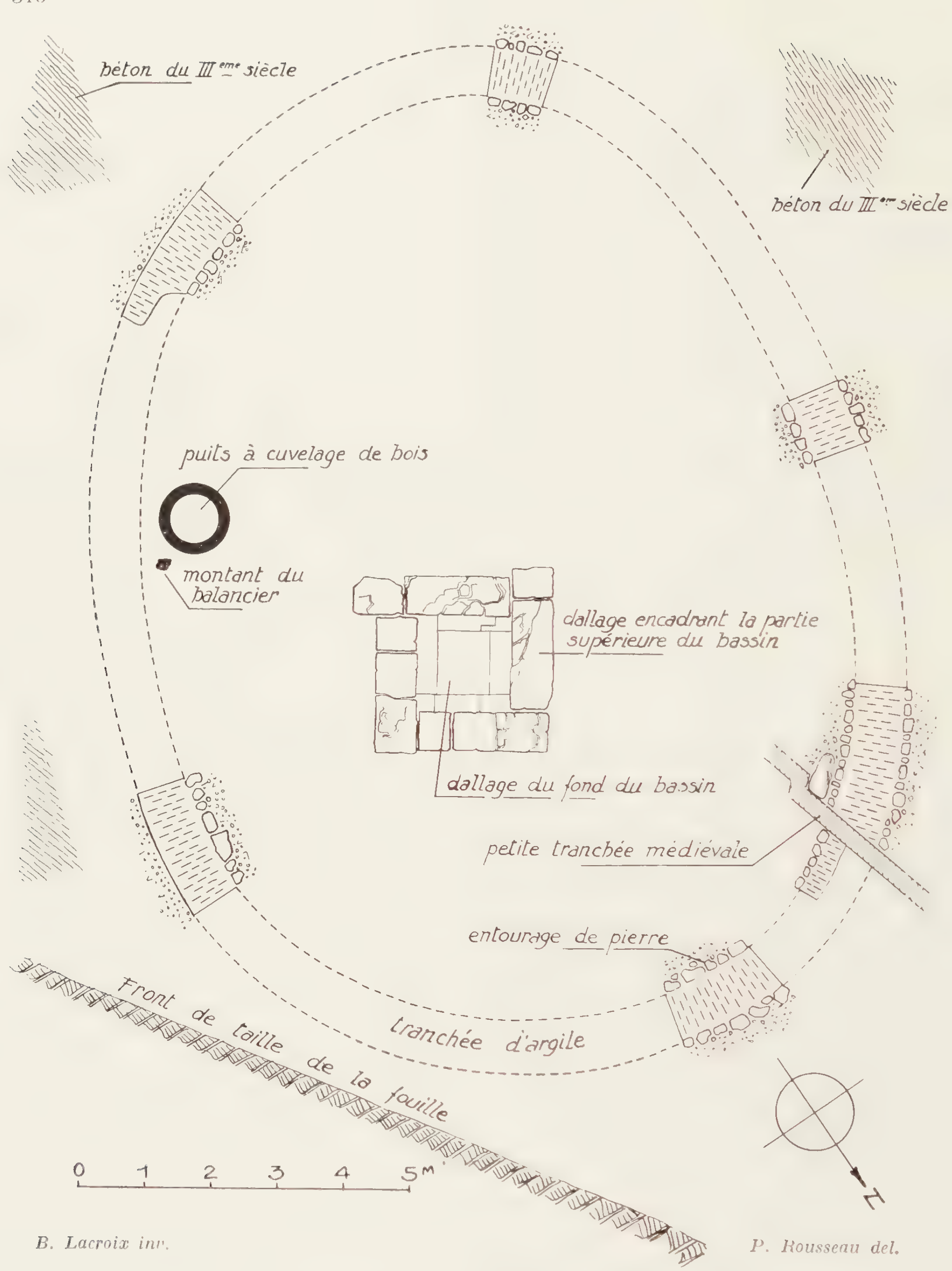
La piscine chaude était en H, avec un *praefurnium* spécial. L'espace O (1 m. 80×2 mètres), dallé en calcaire tendre, forme, avec cette piscine chaude, le *caldarium*. L'évacuation des eaux de la piscine chaude se faisait par deux conduits dans la salle I (3 m. 50×2 mètres), qui servait de latrines (fig. 13). Un puisard se trouvait eu N, traversé par l'égout contournant le balnéaire.

Dans la salle L ont été recueillis deux *tintinnabula* avec leurs consoles de suspension en fer (fig. 14). A l'extérieur, une petite anse en bronze ornée d'une tête de dragon.



Fig. 14. — Grimault. Villa de la *Tête de Fer*. *Tintinnabula* suspendus à des consoles en fer. *Cliché Diehl.*

Saint-Père-sous-Vézelay. — Aux *Fontaines-Salées*, la campagne 1954 a porté en premier lieu sur le déblaiement de l'esplanade qui s'étendait à l'est du sanctuaire de sources, entre la façade de ce dernier et la rivière de Cure (fig. 15). Cette esplanade présente deux sols de béton blanc superposés, le plus ancien représentant le niveau du IIe s., le plus récent — à 0 m.15 au-dessus du premier — le niveau de la fin du IIIe s. Les puits à cuvelage de bois, antérieurs au IIe s. (fig. 18), sont recouverts par les deux bétons successifs, mais un bassin en maçonnerie de plan carré, surmonté d'une charpente et d'un toit, reposant probablement sur quatre colonnes d'angle, fut aménagé à la fin du IIIe s. dans la partie nord de l'esplanade, à 14 mètres à l'est de la façade du sanctuaire et à 8 mètres au sud du portique des thermes des femmes. Ce



B. Lacroix inv. *P. Rousseau del.*

Fig. 15. — Les Fontaines-Salées. Plan du bassin cultuel de la fin du IIIe siècle, avec son péribole.

bassin, profond de 1 m. 52, mesure intérieurement 1 m. 45 de côté (fig. 15 et 17) ; il est construit en petit appareil allongé, très régulier, et encadré de dalles qui devaient porter les quatre colonnes d'angle de l'*aedicula*. Deux pièces de bois travaillé provenant de la charpente et les débris des tuiles du toit ont été recueillis parmi les matériaux de remplissage. Il est probable que ce bassin de pierre a succédé à un bassin primitif en bois, de plan rectangulaire, dont il a conservé le plan et l'orientation, différente de celle du sanctuaire du IIe s.

Les plus anciennes monnaies trouvées sous le béton du IIe s., au niveau de la couche de sable qui formait le sol primitif de l'esplanade, sont un bronze coulé des Éduens au taureau cornupète et un *as* romain d'Ampurias, avec, au droit, la tête de Pallas casquée, et, au revers, Pégase au galop. Sur le casque corinthien de Pallas, une contremarque figure un dauphin ; vers le menton de la déesse, une deuxième contremarque porte *D(ecreto) D(ecurionum)*. Cette pièce très rare (fig. 16) a été frappée



Fig. 16. — Les Fontaines-Salées. *As* d'Ampurias à deux contremarques.

entre 45 et 27 av. J.-C., comme a bien voulu nous l'indiquer Mlle Gabrielle Fabre dans une note bibliographique[2]. La série des monnaies recueillies sur le béton le plus ancien va d'un bronze au crocodile de *Nemausus* et des empereurs Néron et Vespasien jusqu'à Marc-Aurèle, Faustine jeune et Crispine, femme de Commode. La suite s'interrompt complètement entre 190 environ et le milieu du IIIe s., ce qui confirme l'interruption dans la fréquentation du site dans la première moitié du IIIe s. La série reprend avec Gallien (253-270) et va jusqu'aux environs de 350 : cette tranche chronologique correspond au niveau stratigraphique marqué par le béton supérieur.

L'exploration du bassin carré fut achevée, en septembre 1955, par une équipe dirigée par M. l'abbé Bernard Lacroix. Le fond est formé par neuf dalles calcaires ; par les interstices de ces dalles jaillit une eau gazeuse radioactive (10 pulsations à la minute, 144 litres de gaz par jour). L'alcalinité en CaO est de 126 milligrammes par litre ; les chlorures en Cl ont été dosés à 2 gr. 500 par litre. Parmi les matériaux de remplissage, il convient de signaler :

1° des chevrons à queue d'aronde et à mortaise ou feuillure, des planches taillées à la hache et des chevilles (restes d'une charpente et d'une palissade de clôture) ; — 2° un maillet en chêne ; — 3° des spatules taillées au couteau dans du bois de poirier ; — 4° des centaines de noisettes, des coquilles de noix, des noyaux de prunes, pêches et cerises ; —

(2) Hill, *Notes on the ancient coinage of Hispania Citerior*, dans *Numismatic Notes and Monographs*, New York, L, 1931, p. 33 ; M. Grant, *From Imperium to Auctoritas*, p. 154. Voir aussi Delgado, *Medallas autonomas de España*, 1873, p. 223.



Fig. 17. — Les [illegible]

5° un clou entier, très léger, et cinq fragments de clous, tous creux ; — 6° 430 monnaies de bronze de Constantin, Valentinien, Gratien et Théodose, parmi lesquelles 4 monnaies commémoratives de la fondation de Constantinople, 127 pièces avec le *labarum* et la légende *Gloria Romanorum* ou *Victoria Romanorum*, 127 pièces à l'exergue *Securitas Populi*, etc. Cet ensemble de monnaies, jetées en ex-voto dans le bassin carré au cours du IVe s., est actuellement à l'étude au Cabinet des Médailles.

Autour du bassin carré a été creusé à travers les deux couches successives de béton, un grand fossé de tracé ellipsoïdal, dans lequel on a monté ensuite une sorte de muret d'argile entre deux lignes de pierres brutes. Ce fossé est profond de 1 m. 60 à 1 m. 65, donc plus profond que le bassin lui-même (1 m. 52). Il entoure le bassin du IVe siècle d'une sorte de péribole, à l'intérieur duquel la fouille a fait découvrir, sous la plus ancienne couche de béton, un nouveau captage préromain d'eau minérale, qui n'est probablement pas le seul : c'est un tronc de chêne monoxyle (évidé au feu) de 1 m. 15 de diamètre extérieur

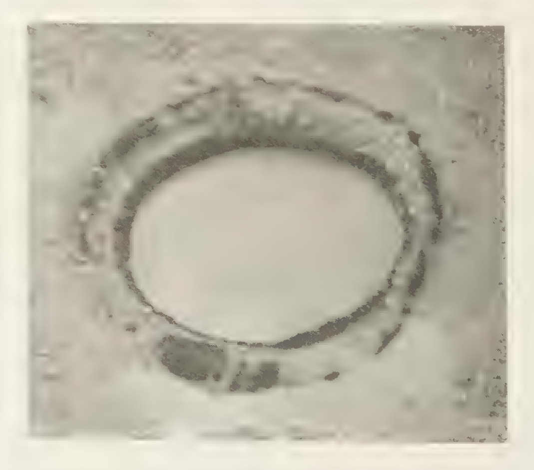


Fig. 18. — Les Fontaines-Salées. Cuvelage de bois antérieur au IIe siècle.



Fig. 19. — Gron. Amazone trouvée en 1913 au gué de Salcy. Pierre. Haut. 0 m. 32. *Cliché André Bret.*

et de 0 m. 80 de diamètre intérieur (fig. 18), muni à l'ouest d'un poteau formant support de balancier. La fouille de cet ensemble continuera en 1956.

Gron. — En 1946, M. Parruzot et Coudray ont exploré par des sondages superficiels l'emplacement d'une vaste *villa* gallo-romaine, sur la rive droite de l'Yonne, en face du *gué de Salcy*, à une lieue au Sud-Ouest de Sens et à proximité de la voie romaine de Sens à Orléans. Ils y ont reconnu la présence d'une vaste salle sur hypocauste à pilettes, au sol orné d'une mosaïque à décor géométrique, aux parois décorées de placages et de moulures de marbre. Céramique sigillée, peinte, métallisée et vases d'Argonne décorés à la molette à casiers ; une monnaie de Néron et une de Constantin. Ces recherches ont attiré l'attention sur les trouvailles faites en 1913 au cours de dragages de l'Yonne au gué de Salcy, à une centaine de mètres de la *villa* et déposées au Musée de Sens : un torse d'Amazone et l'extrémité d'une dépouille de lion, qui a pu appartenir à une statue d'Hercule, ainsi que deux fragments d'un cheval de bronze (une jambe et une oreille). Nous publions ici pour la première fois l'Amazone (fig. 19) et la dépouille de lion (fig. 20), qui sont en pierre dure.



Fig. 20. — Gron. Dépouille de lion trouvée en 1913 au gué de Salcy. Pierre. Haut. 0 m. 17. *Cliché André Brel.*

Ouanne (Odouna). — A 250 mètres à vol d'oiseau au S.-E. de l'église, dans la cour d'une ferme appartenant à M. Émile Cameau, de nombreux débris de statues et bas-reliefs antiques ont été découverts en 1953 ; ils n'ont malheureusement pas été déclarés conformément à la loi et la plupart ont été détruits aussitôt. En creusant une fosse à purin, le fermier tomba sur les substructions de deux murs parallèles, distants l'un de l'autre de 1 m. 50 environ et entre lesquels étaient accumulés des fragments sculptés en pierre calcaire d'Aubigny ou de Fontenailles. Il y avait des bustes mutilés, des bras, des jambes, mais on les brisa sans même chercher à les assembler. Il en fut de même pour toute une série de vasques en forme de calottes hémisphériques apodes, décorées latéralement de feuillages sculptés, avec un trou d'évacuation sur le côté. Le directeur de la circonscription ne fut informé de ces trouvailles fortuites que le 30 décembre 1955, au cours d'un bref passage à Ouanne. L'un des murs du hangar proche du lieu de la découverte a pour fondations de belles pierres de grand appareil, visiblement remployées ; on a pu recueillir pour le Musée d'Auxerre deux sculptures qui avaient échappé à la destruction

1° statuette d'un personnage masculin, nu, — probablement une divinité — assis dans un fauteuil d'osier à haut dossier, les pieds posés dans une sorte de cale-pieds placé devant le



a



b

Fig. 21 *a* et *b*. — Ouanne. Statuette d'homme assis trouvée en 1953. Haut. 0 m. 20, larg. base 0 m. 24.

fauteuil. La tête et les bras manquent. (Fig. 21 *a* et *b*) ;

2° pomme de pin destinée à être fixée par la face arrière plate, creusée d'une profonde rainure ; ornement ou ex-voto (fig. 22).

Le vicus d'*Odouna* est signalé par le milliaire d'Autun (CIL, XIII, 2.681) à mi-chemin entre *Intaranum* (Entrains) et *Autessiodurum* (Auxerre). Son nom lui vient de la rivière qui prend sa source à la limite des finages d'Ouanne et de Fontenailles et va se jeter dans le Loing un peu en amont de Montargis. Il est probable que les substructions de la ferme Cameau sont celles d'un sanctuaire rural ou *fanum*. Les nombreuses vasques feraient songer à un culte des eaux, la pomme de pin à celui d'Attys et de Cybèle.

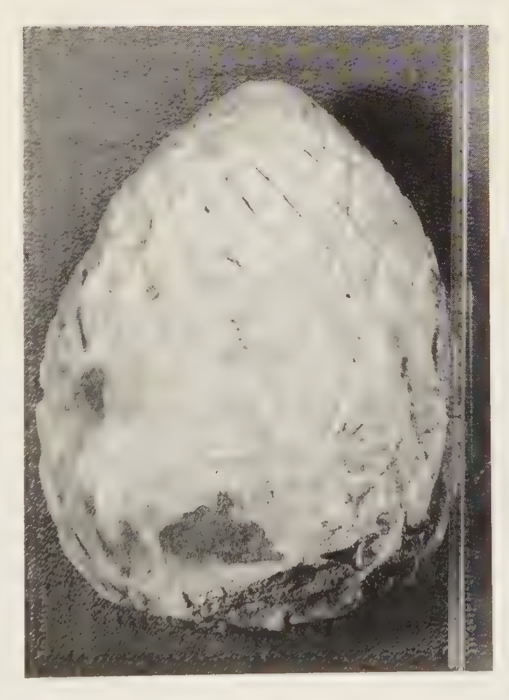


Fig. 22. — Ouanne. Pomme de pin trouvée en 1953. Haut. 0 m. 40, larg. max. 0 m. 22.

Cher

Bourges (Avaricum). — *a)* En juin 1951, des travaux de consolidation exécutés par le service des Monuments historiques sous le chevet de l'église *Saint-Pierre-le-Guillard* ont mis au jour les substructions d'un édifice gallo-romain dont nous reproduisons le plan, dressé par M. Robert Gauchery, architecte des Bâtiments de France (fig. 23). Le sol de

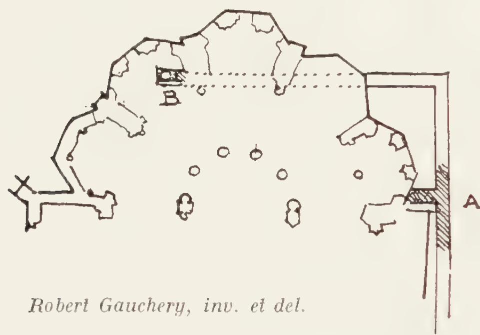


Fig. 23. — Bourges. Plan de l'édifice gallo-romain découvert sous l'église Saint-Pierre-le-Guillard.

l'édifice antique, constituée par une aire de mortier de brique pilée, épaisse de 5 à 6 centimètres, est à 2 m. 30 au-dessus du niveau actuel de la place voisine. Les murs, conservés sur une hauteur d'un mètre environ au-dessus des fondations, sont bâtis en « petits moellons régulièrement parementés et hourdés d'un mortier de chaux vive et de sable terreux, mélangé de tuileaux ». Les parements intérieurs étaient revêtus d'enduits soigneusement lissés et peints. « Le décor consiste en une série de compartiments carrés de teinte rouge (ocre), limités par des bandes noires et encadrés de filets blancs et gris. Des éléments du même enduit trouvés dans les remblais portent des décors de feuillage où le vert et le rouge se détachent sur un fond blanc crème ; ils se trouvaient sans doute dans les parties hautes des murs disparus ».

Au point A du plan, on a trouvé un fût de colonne avec astragale, en pierre de Charly, avec son chapiteau en calcaire oolithique de type dorique sous un abaque carré (fig. 24). Au point B, quelques mois plus tard, une base de colonne a été retrouvée en place sur le stylobate en pierre dure (fig. 25) ; à côté de cette base gisaient le fût et le chapiteau, qui est de même type et



Fig. 24. — Bourges. Saint-Pierre-le-Guillard. Chapiteau dorique et fût. *Cliché R. Gauchery.*

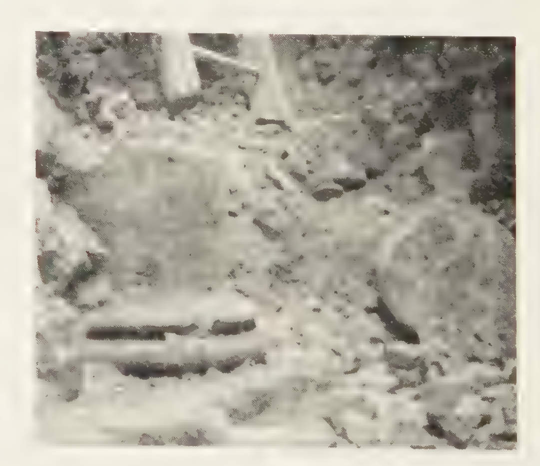


Fig. 25. — Bourges. Saint-Pierre-le-Guillard Base et fût. *Cliché R. Gauchery.*

de même volume que le précédent. Le fût est haut de 1 m. 88 ; replacé sur la base et surmonté du chapiteau, l'ensemble, qui a été reconstitué au Musée du Berry, donne une hauteur de 2 m. 40. Les colonnes appartenaient probablement à un portique[3]. L'église Saint-Pierre-le-Guillard est hors de l'enceinte gallo-romaine du Bas-Empire, qui passe à 30 mètres à l'Est. Elle est mentionnée pour la première fois en 1164. Le chevet actuel, sous lequel ont été découverts ces vestiges romains, n'est pas antérieur au XIIIe s.

b) En mars 1956, une tranchée du Gaz de France a traversé dans toute son épaisseur la base de l'une des tours semi-circulaires de l'*enceinte gallo-romaine* du Bas-Empire (cette tour porte le nº 44 sur le plan de Buhot de Kersers, au t. II de sa *Statistique monumentale*), à l'extrémité de la *rue du 95e de ligne*. On a dégagé de la maçonnerie un élément de frise antique long de 0 m. 37 (fig. 26).

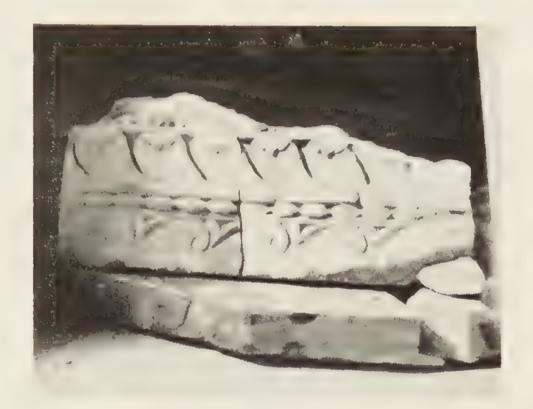


Fig. 26. — Bourges. Fragment de frise sculptée. *Cliché R. Gauchery.*

c) En 1955-1956, le Service des Monuments historiques a fait déblayer, dans le jardin des Religieuses Auxiliatrices, entre la route de Dun et la rue Carolus, le caveau funéraire de la fin de l'antiquité, connu sous le nom de *crypte de sainte Blandine*[4]. A l'Est de ce caveau, M. Robert Gauchery

3) Robert GAUCHERY, *Découverte d'un vestige d'édifice romain près de Saint-Pierre-le-Guillard, à Bourges*, dans *Union des Sociétés Savantes de Bourges, Mémoires*, IV, 1953-1954, pp. 193-195.

4) Sur ce caveau funéraire, qui semble du IVe siècle environ, et n'était peut-être pas chrétien à l'origine, voir Jean HUBERT, *L'Architecture religieuse du haut moyen âge en France*, Paris, 1952, p. 62 et plan 58, et Maurice DE LAUGARDIÈRE, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Paris, 1951, pp. 145-146. Nous publierons par la suite, M. Cravayat et moi-même, une étude sur ce caveau funéraire antique, avec le concours de M. Robert Gauchery pour les plans.







Fig. 27. — Bourges. Pierre en forme d'acrotère avec, à droite, tête ornementale. *Cliché R. Gauchery.*

a reconnu les substructions d'une absidiole du XIIe s. qui a fait partie, selon toute vraisemblance, du chevet roman de l'ancienne église Saint-Outrille-du-Château. Les fondations de cette abside contenaient divers matériaux de remploi, notamment des moellons avec restes d'enduit peint, et l'acrotère d'un tombeau antique, sculpté de feuillages sur une face et d'une tête décorative sur l'autre (fig. 27). On notera qu'un sarcophage antique à cartouche sculpté, venant du même enclos, se trouve déjà au Musée de Berry.

Flavigny. — Au hameau des *Bertrand*, une inscription latine a été trouvée en 1954 dans la démolition d'une maison où elle avait été employée comme pierre de taille. M. le comte de Gourcuff l'a recueillie au château de Fontenay (cne de Tendron). M. Cravayat, qui nous a communiqué le texte de cette inscription et qui pense lui consacrer une étude, suppose qu'elle provient de la fontaine de Monconsou, près de Fontenay, source très abondante, régulière et légèrement thermale, qui ne gèle jamais, même par les hivers les plus rigoureux. En effet, les abords de cette source ont fourni des vestiges gallo-romains au cours du XIXe s.

Aug(usto) Appollini. et deae / Sironae ussibusque vicanorum / Nogiiomagiesium m piie Ionius / Rufus

Les A ne sont pas barrés, le 1er des deux I dans *Nogiiomagiesium* et *piie* est petit, l'avant dernier I de *Nogiiomagiesium* est petit et placé dans le G, le M avant *piie* est placé au-dessus du P [5].

Cette dédicace (d'une fontaine?) à Apollon et à sa parèdre *Sirona* était faite par Ionius Rufus *usibus vicanorum Nogiiomagiesium* (qu'il faut corriger sans doute en *Noviomagensium*). On ne voit pas en l'état actuel de nos connaissances, où localiser, dans la région de Flavigny, ce *vicus* de *Noviomagus*.

Allogny. — Les ferriers de la forêt domaniale d'Allogny, dont les scories sont exploitées pour les hauts fourneaux de Lorraine, ont fourni à plusieurs reprises des vestiges antiques, notamment une monnaie de Marc-Aurèle et des tessons de Lezoux. Les fragments d'un bol no 37 de céramique sigillée ont été déposés au Musée du Berry par M. Pascaud en décembre 1954. Au cours de l'année 1955, les travaux ont détruit une butte de scories située dans la parcelle 14, 1re section de la forêt d'Allogny, au lieudit *Le Barangeon*, près de la source de ce cours d'eau. Le sommet de cette butte recelait plusieurs étages de sépultures à inhumation de la fin de l'antiquité. Les squelettes et une grande partie du mobilier funéraire ont été dispersés sans que la déclaration légale de la trouvaille ait été effectuée. Ont échappé à la destruction un certain nombre de monnaies dont deux de Néron, deux d'Hadrien et une de la seconde moitié du IVe s., toutes dans un état d'usure extrême, sauf la dernière, ainsi que plusieurs pièces de verrerie et de céramique pratiquement intactes (ce qui indique que les sépultures détruites en 1955 étaient dans un remarquable état de conservation).

Les pièces de verrerie déposées au Musée de Bourges sont une fiole à long col de verre vert (fig. 28), haute de 0 m. 14 (no 37 de Morin-Jean), un gobelet apode, à fond hémisphérique, non rebordé, en verre foncé, haut de 0 m. 06 (forme apparentée au no 71 de Morin-Jean), une corne à boire en verre verdâtre,

(5) M. Cravayat propose de restituer ainsi la fin de l'inscription ; ... monumentum) *pie Ionius Rufus* (dedicavit).





Fig. 28. — Vases de verre et de céramique provenant de sépultures d'Allogny.
Clichés obligeamment prêtés par les éditions « Mélaua ».

haute de 0 m. 11, diamètre de l'orifice : 0 m. 07 (nº 107 de Morin-Jean).

Les pièces de céramique déposées au même musée (fig. 28) sont quatre buires à anses : deux en terre rouge, une en terre grise décorée à la barbotine, une en terre blanche ; deux vases ovoïdes à pâte micacée ; une jatte en terre brune à bords rentrants et une de terre sigillée d'Argonne décorée à la molette à casiers (nº 320 *a* de Chenet). Cette dernière jatte est la première pièce entière des ateliers d'Argonne signalée en Berry[6].

Il ne semble pas, quoi qu'on en ait dit, qu'aucun de ces objets soit postérieur au ve s. Les sépultures devaient appartenir aux ive et ve s. Le fait le plus curieux est que cette butte de scories ait servi à des sépultures gallo-romaines, comme il est arrivé souvent pour des tertres funéraires pré-romains. L'exploitation du fer à Allogny avait dû cesser dans le cours du iiie s. au plus tard.

Uzay-le-Venon. — Dans le courant de 1954, des travaux de terrassement ont été exécutés, dans le domaine de *Chalais*, situé au milieu des bois, aux abords de la source pérenne dite *Font Niviau*, utilisée en été par les fermiers, alors que le puits de la cour de ferme est tari dès les premières chaleurs. On a découvert autour de la *Font Niviau*, au flanc d'un vallon, des fondations antiques et des tuiles à rebord. Un grand chapiteau à deux rangs de feuilles d'acanthe était engagé dans un mur, de même qu'un fût de colonne cannelée. Une sorte de grande vasque a malheureusement été brisée peu après la découverte. Le chapiteau monumental a été traîné dans la cour de la ferme, où nous l'avons vu, M. Cravayat et moi-même, le 16 janvier 1955[7]. La présence en ce lieu d'un temple consacré à une divinité de source est à peu près certaine.

Vierzon. — En juin 1954, un baigneur a trouvé fortuitement *dans le lit du Cher*, entre Bellon et le pont de Chaillot, une patère en bronze coulé, qui a été déposée au Musée de Vierzon par les soins du Dr Tixidre, conservateur, et inscrite ultérieurement sur la liste des objets d'art classés. La coupe proprement dite mesure 0 m. 175 de diamètre à l'orifice, 0 m. 105 de diamètre au pied, 0 m. 80 de profondeur. La poignée est longue de 0 m. 136. Poids total : 700 gr. ; contenance : 1306 cm^3. (Fig. 29).

Le manche ciselé en relief (fig. 30), adhère au rebord externe de la coupe par deux têtes de cygne divergentes, tandis que l'orifice circulaire de suspension, à l'autre extrémité du manche, est flanqué de deux têtes de bélier affrontées. Sous la tête de gauche figure la marque *Ianuaris* imprimée au poinçon. Le reste du manche est décoré sur toute sa surface, d'emblèmes juxtaposés qui sont, du haut en bas : un coq chantant dressé sur un casque, un objet ressemblant à une bourse, une tortue, une chouette, un bouclier à *umbo*, enfin une lyre et un pinson encadrant un objet dans lequel il est difficile de reconnaître

(6) André J. Kerleroux, *Ancienne exploitation du fer dans le Berry*, dans *Techniques et Civilisations*, V, 2, mars-avril 1956, pp. 68-76, fig. 6 (tuyère trouvée au lieu dit « Les Ferriers »), 7 (monnaies), 8 et 9 (verreries), 10, 11 et 12 (céramique). Voir G. Vallois, *Le fer dans l'antiquité*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, XI, 1884, pp. 55-56 et 99.

(7) Ces découvertes ont été mentionnées très succinctement par M. le colonel de Goy, *Bulletin mensuel de la Société des Antiquaires du Centre*, nº 183, décembre 1954.



Fig. 29. — Vierzon. Patère trouvée en 1954.



Fig. 30. — Vierzon. Manche de la patère trouvée en 1954. *Clichés obligeamment prêtés par la Direction de l'Architecture.*

avec le Dr Tixidre, « une balance renversée »[8] : peut-être un instrument de musique ? On sait que l'orfèvre *Januaris* travaillait dans la région lyonnaise au Ier s. de notre ère. La patère de Vierzon, qui offre de grandes similitudes avec certaines pièces du Musée de Rouen, rentre dans la *Schwanenkopf-Klasse* de Willers[9].

Loiret

Sainte-Geneviève-des-Bois. — Le *tumulus de la Ronce* (diamètre : 55 mètres, hauteur : 4 m. 50, volume approximatif 5.300 mètres cubes), a été fouillé entre le 30 mars et le 10 mai 1953 par une équipe de Châtillon-Coligny, placée sous

(8) Article du *Berry Républicain,* 31 août 1954, communiqué par M. P. Cravayat.

(9) H. Willers, *Neue Untersuchungen...,* pl. VIII, n° 18 ; H.-J. Eggers, *Der römische Import in freien Germanen,* Hamburg, 1951, pl. XIII, type 152 ; voir aussi Salomon Reinach, *Bronzes figurés...,* p. 318, n° 402. (Références dues à M. Gaudron).

la direction de M. Zurfluh, avec la participation de l'abbé Moufflet. Cette fouille, qui nécessita l'enlèvement de 2.000 mètres cubes de terre, permit de reconstituer ainsi qu'il suit les phases de l'édification du tumulus (fig. 31) :

de 1 m. 50 de haut au-dessus du niveau de la plaine recouvrit la sépulture et fut lui-même surmonté d'une chappe de mottes de gazon et d'un tumulus de sable de 16 mètres de diamètre et de 2 m. 30 de hauteur ;



Fig. 31. — Sainte-Geneviève-des-Bois. — Tumulus de la Ronce. Moitié Est de la coupe : *en bas à droite* sous les planches, le cercle de pierres de la sépulture de la Tène ; — *au-dessous*, à l'endroit du piochon, la pente et les pierres du galgal ; — *au milieu*, le puits de violation de 1862 ; — *au fond*, sur la coupe, les lignes blanches marquant les niveaux successifs du tumulus au cours de son accroissement. *Cliché R. Moufflet.*

à la fin du Hallstatt, dans une fosse de 5 mètres de diamètre, un premier corps fut incinéré. Les cendres enfermées dans une urne de bronze enveloppée d'un triple tissu furent placées avec un couteau de fer et une épaule de sanglier dans une cavité circulaire de pierres sèches, voûtée en encorbellement, édifiée au fond de la fosse (fig. 32). Un galgal circulaire de 8 mètres de diamètre et

au début de la Tène 1, un autre corps fut incinéré sur un bûcher élevé au sommet de ce premier tumulus. Une fosse creusée dans le flanc Est jusqu'au contact du galgal reçut les cendres renfermées dans un *stamnos* de bronze aux anses fondues et ciselées, enveloppé dans trois tissus dont la fermeture était assurée par une fibule à timbale en or, et placé dans un coffre de bois de chêne.

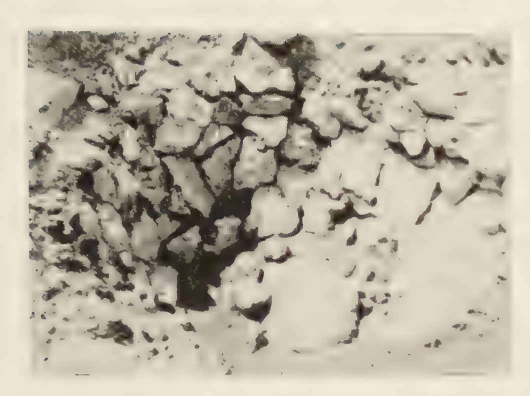


Fig. 32. — Sainte-Geneviève-des-Bois. Tumulus de la Ronce. La cavité funéraire hallstattienne : le vase de bronze reposait sur la grosse pierre plate, au fond. *Cliché R. Moufflet.*

Un cercle de pierre garnissait le bord de la fosse, au-dessus du coffre. Une couche de 0 m. 30 de terre fut alors apportée et suréleva d'autant le tumulus ;

quelques temps après, un troisième corps fut brûlé sur le sommet de la butte et les cendres ensevelies sur le flanc Ouest sur une terrasse de pierres au centre d'un cercle à redans tangent au galgal. Il ne restait rien d'autre de cette sépulture, vraisemblablement violée vers 1862 ;

une troisième surélévation du tumulus est certaine et elle correspond probablement à un quatrième bûcher et à une quatrième sépulture, non découverte, dans la moitié du tumulus qui est restée inexplorée et intacte.

Les ossements du Hallstatt ont été étudiés par M. Leroi-Gourhan : adulte de sexe indéterminable (homme relativement peu musclé ou femme à musculature plutôt développée). Mme Charles Picard s'est chargée de l'analyse des tissus. Une publication détaillée, avec plans et coupes, illustrée de nombreuses photos, ne pourra être entreprise qu'après l'achèvement de la fouille et lorsque les laboratoires auront analysé les débris animaux et végétaux et procédé à la reconstitution des vases de bronze[10].



Fig. 33. — Saint-Révérien. Statuette de Minerve en bronze.

(10) Note, photographies et légendes communiquées par M. l'abbé R. Moufflet, correspondant de la Commission des Monuments historiques. Des informations différentes ayant été publiées sur ces fouilles, on pourra consulter la mise au point que nous avons fait insérer dans le *Bulletin de la Société Préhistorique française*, LIII, 1956, pp. 7-10.

Nièvre

Saint-Révérien. — Parmi les antiquités découvertes en grand nombre, depuis plusieurs siècles, dans les ruines gallo-romaines de la *forêt de Compierre*, beaucoup ont été dispersées sans être publiées. Le Dr. Roy, qui avait hérité d'une belle collection d'antiquités recueillies sur ce site, en a perdu plusieurs au cours du pillage de sa maison d'Auxerre en juin 1940. Il nous a communiqué la photographie de deux petits bronzes qui lui ont été volés à cette date : une statuette de Minerve casquée (fig. 33 ; la lance manque) et un petit sanglier accroupi (fig. 35). Les dimensions exactes n'ont pas été notées : La Minerve avait environ 0 m. 15 de haut et le sanglier 0 m. 08 de long. Fort heureusement, les pillards ont laissé un fragment de statue en calcaire tendre, jusqu'ici inédit, dont la provenance est certaine et que le Dr Roy nous autorise à publier ici (fig. 34). C'est le bras et une partie du torse d'un personnage nu de formes juvéniles ; le poignet est orné d'un bracelet.

René Louis.



Fig. 34. — Saint-Révérien. Bras en pierre. Larg. 0 m. 43.

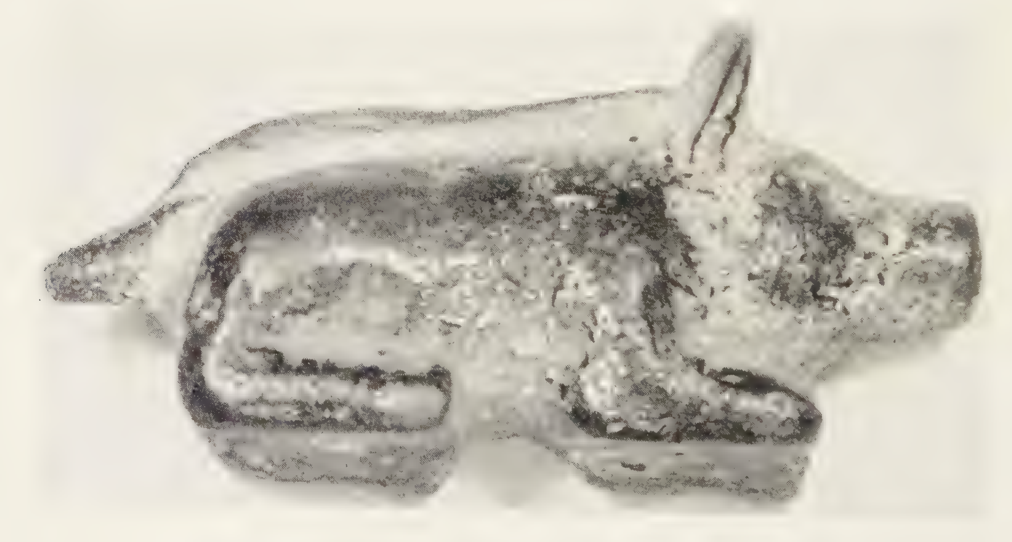


Fig. 35. — Saint-Révérien. Sanglier en bronze. Long. 0m08.

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

Nous reproduisons ici, comme à la fin des tomes V, VI, VIII, X, XI et XII de *Gallia*, les deux cartes des circonscriptions des Antiquités préhistoriques et historiques. Nous publions également à nouveau la liste actuelle des Directeurs des Antiquités, mise à jour au 1er juillet 1956.

Circonscriptions des antiquités préhistoriques

Ire : M. Léon Aufrère, Maître de recherches à l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres, 15, rue Daubenton, Paris, Ve.

IIe : M. Raymond Vaufrey, Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine, 37, rue Denfert-Rochereau, Paris, XIVe.

IIIe : M. Paul Wernert, Archéologue, 9, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).

IVe : M. P.-R. Giot, Maître de recherches au C. N. R. S., Directeur du Laboratoire d'Anthropologie et des Musées Préhistoriques de la Faculté des Sciences, Laboratoire d'Anthropologie, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Ve : M. Étienne Patte, Doyen de la Faculté des Sciences, 2, rue de l'Université, Poitiers (Vienne).

VIe : M. Guy Gaudron, Inspecteur Principal des Musées de France, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris, IIIe.

VIIe : M. Séverin Blanc, Archéologue, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne).

VIIIe : M. Henri Gauthier, Maître de conférences de Géologie à la Faculté des Sciences, 16, quai Claude-Bernard, Lyon (Rhône).

IXe : M. Louis Balsan, Conservateur des Antiquités et Objets d'art de l'Aveyron, 2, rue de Laumière, Rodez (Aveyron).

Xe : M. Louis Méroc, Conseiller à la Cour d'Appel, Chargé de conférences de Préhistoire à la Faculté des Lettres, 4, avenue Jean-Rieux, Toulouse (Haute-Garonne).

XIe : M. Max Escalon de Fonton, Chargé de recherches au C. N. R. S. et chargé de fonctions au Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille, 154, cours Lieutaud, Marseille, VIe (Bouches-du-Rhône).

XIIe : M. Sylvain Gagnière, Archéologue, 49, rue Thiers, Avignon (Vaucluse).

Circonscriptions des Antiquités Historiques

Ire : M. Ernest Will, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille (Nord), 10, rue Ernest-Renan, Sèvres (Seine-et-Oise).

IIe : M. André Piganiol, Membre de l'Institut, 40, rue du Père-Corentin, Paris, XIVe.

IIIe : M. Georges Goury, Archéologue, Saint-Hilairemont par Sainte-Menehould (Marne).



IVe : M. Henri van Effenterre, Professeur à la Faculté des Lettres de Caen, (Calvados), 5, r. Claude-Groulard, Rouen (Seine-Maritime).

V^e : M. Pierre Merlat, Professeur à la Faculté des Lettres, 7, rue Guillotin-de-Corson, Rennes (Ille-et-Vilaine).

VIe : M. Paul Cordonnier-Detrie, Conservateur de la Bibliothèque Municipale, 54, rue Henri-Delagenière, Le Mans (Sarthe).

VIIe : M. François Eygun, Conservateur de la Bibliothèque Municipale, 12, rue Renaudot, Poitiers (Vienne).

VIIIe : M. Pierre-François Fournier, Archiviste départemental honoraire, 22, rue Sainte-Claire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).



IXe : M. Jacques Coupry, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux (Gironde), Villa « Canta Cigaloun », rue André-Maginot, Caudéran (Gironde).

Xe : M. Michel Labrousse, Professeur à la Faculté des Lettres, 22, rue Auguste-Granier, Toulouse (Haute-Garonne).

XIe : M. Jean Jannoray, Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, 3, boulevard Ledru-Rollin, Montpellier (Hérault).

XIIe : M. Fernand Benoit, Conservateur du Musée Borély, Marseille, VIIIe (Bouches-du-Rhône).

Délégué pour les Basses-Alpes, Saint-Rémy et Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) : M. Henri Rolland, Conservateur du Musée Archéologique, Vieux

Chemin d'Arles, Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

XIIIe : *Directeur par intérim* : M. Sylvain GAGNIÈRE, Archéologue, 49, rue Thiers, Avignon (Vaucluse).

XIVe : M. Adrien BRUHL, Professeur à la Faculté des Lettres, 7, avenue Berthelot, Lyon (Rhône).

XVe : M. Julien GUEY, Professeur à la Faculté des Lettres, 36, rue Joséphin-Soulary, Lyon, IVe (Rhône).

XVIe : M. Lucien LERAT, Doyen de la Faculté des Lettres, 30, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).

XVIIe : M. Émile DELORT, Professeur honoraire au Lycée de Metz, 3, place du Roi-George, Metz (Moselle).

XVIIIe : M. Jean-Jacques HATT, Professeur à la Faculté des Lettres, 1, rue de la Douane, Strasbourg (Bas-Rhin).

XIXe : M. René LOUIS, 38, rue Gay-Lussac, Paris, Ve.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XIV

Les articles du II[e] fascicule de ce tome commencent à la page 161)

NOTES

DOCUMENTS COMMENTÉS

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

INFORMATIONS

Circonscriptions des Antiquités préhistoriques

Circonscriptions des antiquités Historiques

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

PLANCHES HORS-TEXTE

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES

Dépôt légal : 4e trimestre 1956

GALLIA

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

155, rue de Sèvres — PARIS XV[e]

Tél.: SUFfren 68-40 **C.C.P. Paris 9152-20**

Tome I, fasc. 1 et 2, 1943 ; — II, 1944. — Presses Universitaires de France. 108, boul. St-Germain, PARIS-VI[e]. Le t. III n'a pas paru.

Tome IV, 1946. — de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris-VI[e] .... 1.100 fr.

Tome V, fasc. 1. — 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans, Centre National de la Recherche Scientifique, 155, rue de Sèvres, Paris XV[e] .... 1.200 fr.

Tome V, fasc. 2. — 1947, 253 p., 150 fig., 2 plans, C. N. R. S .... 1.200 fr.

Tome VI, fasc. 1. — 1948, 288 p., 196 fig., 4 plans, C. N. R. S .... 1.800 fr.

Tome VI, fasc. 2. — 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans, C. N. R. S .... 1.600 fr.

Tome VII, fasc. 1. — 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans, C. N. R. S .... 1.400 fr.

Tome VII, fasc. 2. — 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan, C. N. R. S .... 2.400 fr.

Tome VIII. — 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans, C. N. R. S .... 3.000 fr.

Tome IX. — 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h. t. C. N. R. S .... 2.200 fr.

Tome X. — 1952, 150 p., 59 fig., C. N. R. S .... 1.900 fr.

Tome XI, fasc. 1. — 1953, 204 p., 164 fig., 3 pl. h. t., C. N. R. S .... 3.000 fr.

Tome XI, fasc. 2. — 1953, 175 p., 76 fig., C. N. R. S .... 2.400 fr.

Tome XII, fasc. 1. — 1954, 284 p., 219 fig., C. N. R. S .... 3.200 fr.

Tome XII, fasc. 2. — 1954, 295 p., 254 fig., C. N. R. S .... 3.200 fr.

Tome XIII, fasc. 1. — 1955, 108 p., 55 fig., 1 pl. h. t. C. N. R. S .... 1.500 fr.

Tome XIII, fasc. 2. — 1955, 152 p., 124 fig., 1 pl. h. t. C. N. R. S .... 1.500 fr.

Suppléments à GALLIA :

I. — Henri ROLLAND, *Les fouilles de Glanum (Saint-Remy-de-Provence)*, 160 p., 109 fig., 17 plans, de Boccard, 1946 .... 800 fr.

II. — Jules FORMIGÉ, *Le Trophée des Alpes (La Turbie)*, 105 p., 62 fig., C. N. R. S., 1949 .... 960 fr.

III. — Henri ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, 290 p., 186 fig., in-t. et h. t., C. N. R. S., 1951 .... 2.200 fr.

IV. — Pierre WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon*, 87 p., 7 fig., 8 plans, 20 planches, C. N. R. S., 1951 .... 1.500 fr.

V. — Fernand BENOIT, *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille*, 88 p., 49 pl. h.-t., C. N. R. S., 1954 .... 1.400 fr.

VI. — Georges CHENET et Guy GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des II[e] et III[e] siècles*, 249 p., 70 fig. in-t. et pl. h.-t., 5 tabl. h.-t., C. N. R. S., 1955 .... 2.600 fr.

Sous presse : VII. — Henri ROLLAND. *Fouilles de Saint-Blaise* (Bouches-du-Rhône), suite.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Mlle PELLEGRIN, *La Bibliothèque des Visconti Sforza* (relié pleine toile crème)... 2.400

RICHARD, *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs.* *(épuisé)*

RICHARD, *Inventaire des manuscrits grecs du British Museum*.................. 900

VAJDA, *Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes*.......... 450

VAJDA, *Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque Nationale de Paris*.. 2.400

VAJDA. *Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale de Paris.* *(en préparation)*

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

I. — *Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVIe siècle*............. 1.500

(Le colloque Léonard de Vinci est en vente aux Presses Universitaires de France)

II. — *Les Romans du Graal aux XIIe et XIIIe s*.......................... 1.000

III. — *Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle*............ 660

Renseignements et vente au SERVICE DES PUBLICATIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

13, quai Anatole-France — PARIS-VIIe — C. C. P. PARIS 9061-11. — Tél. INV. 45-95

Sauf pour GALLIA (voir sur la couverture et la page de titre)

LE GÉRANT : R. ANDREU.

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Tome XIV - 1956 - Fascicule 2



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques, est l'organe du *Comité Technique de la Recherche archéologique en France*, près le C. N. R. S.

Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Époque barbare jusqu'à la fin du VIIe siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi de manuscrits, des publications pour comptes rendus) et la correspondance, s'adresser à : M. Paul-Marie DUVAL — Centre National de la Recherche Scientifique

155, rue de Sèvres, Paris XVe.

Tél. : SUFfren 68-40 **C. C. P. PARIS 9152-20**

Pour la vente et les souscriptions, même adresse

SOMMAIRE

INFORMATIONS

Circonscriptions des antiquités préhistoriques

Circonscriptions des antiquités historiques

Législation archéologique